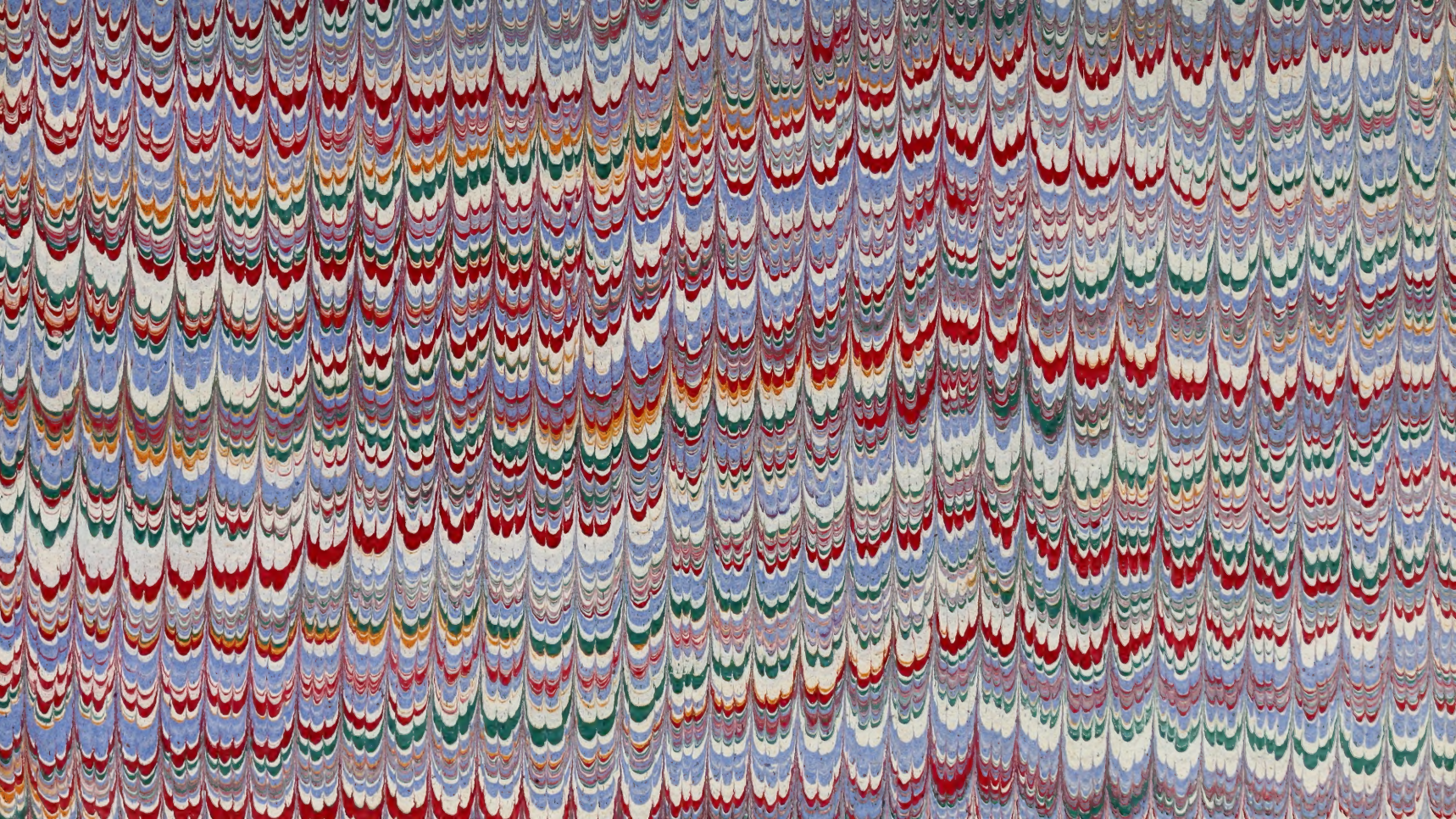

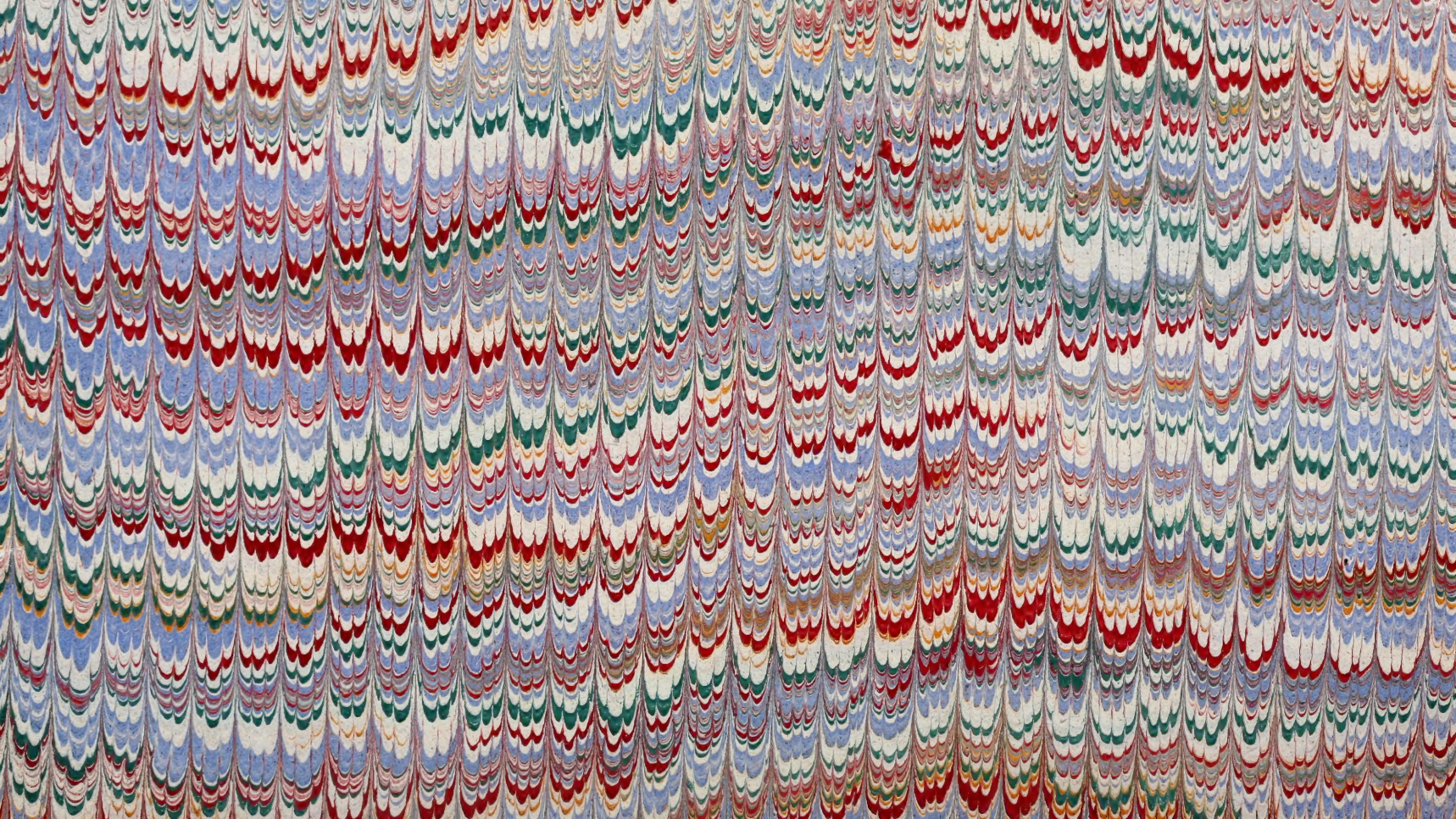

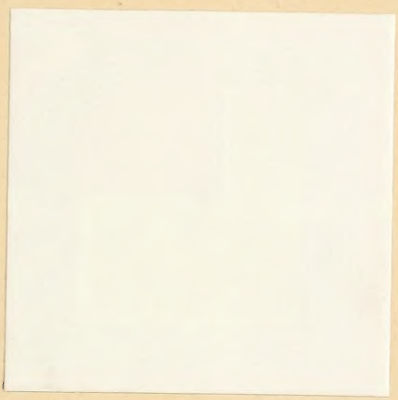

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE

DIRIGÉ PAR

M. LE CHANOINE J. CORBLET

Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et du Ministère de l'Instruction publique.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

Deuxième série, tome V (XXIIe de la collection).

ARRAS

SOCIÉTÉ DU *PAS-DE-CALAIS*

IMPRIMEUR-LIBRAIRE

rue d'Amiens, 41 et 43.

PARIS

PILLET ET DUMOULIN

IMPRIMEURS

rue des Grands-Augustins, 5.

MDCCCLXXVI

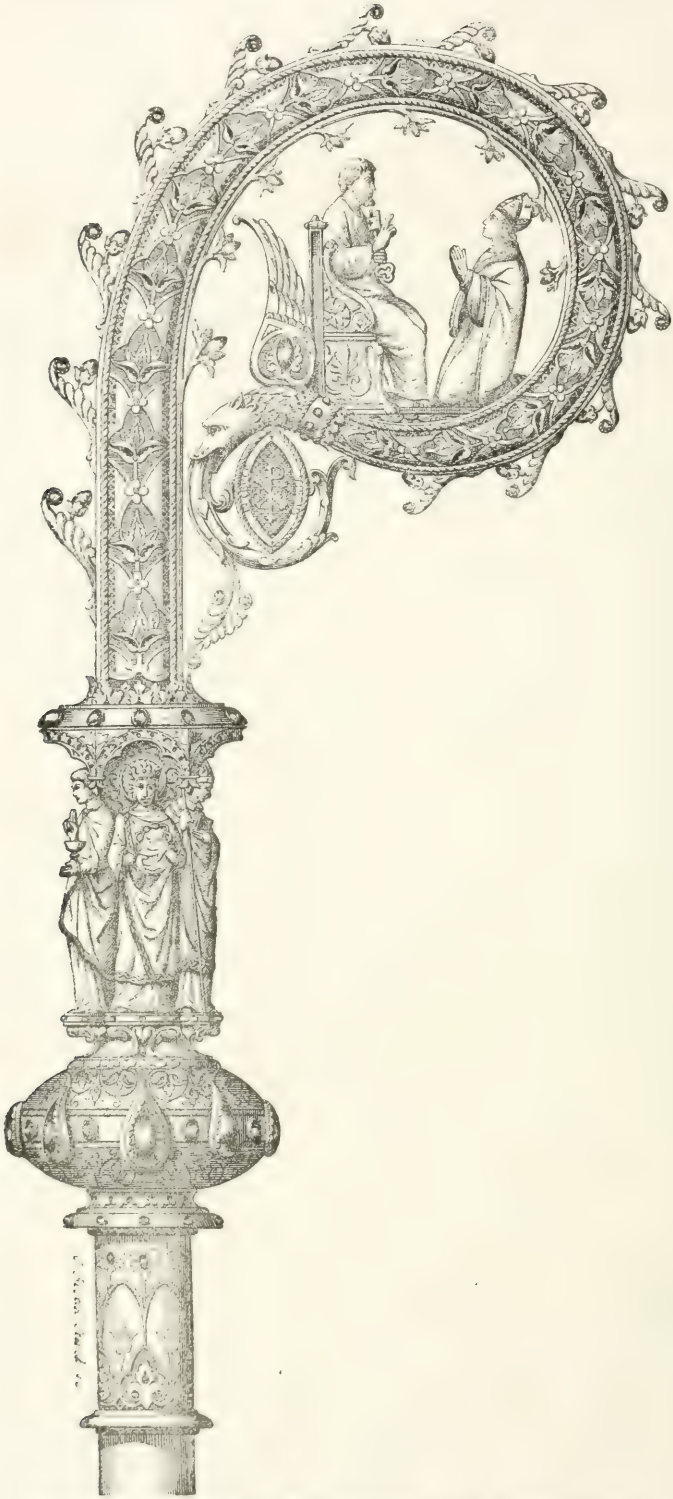

CROSSE OFFERTE A Mgr L'ÉVÊQUE DE VERSAILLES

A L'OCCASION DE SES NOCES D'ARGENT.

(Œuvre de M. Poussielgue-Rusand.)

DES NOMS DE BAPTÊME

ET

DES PRÉNOMS DES CHRÉTIENS

Étude philologique et liturgique

—

PREMIER ARTICLE *

—

Le nom de baptême est une sorte de nom propre viager, emprunté ordinairement à l'Hagiographie, destiné à précéder le nom transmissible de famille, et qu'on impose au baptisé dans le sacrement de la génération spirituelle. Nous disons qu'il est emprunté *ordinairement* au calendrier des saints, attendu que les siècles primitifs de l'Eglise nous offrent à cet égard de nombreuses exceptions et que, dans les temps modernes, on s'est trop souvent affranchi des prescriptions de la liturgie qui veut mettre chaque nouveau chrétien sous la protection spéciale d'un habitant du Ciel. En ajoutant que le nom de baptême précède le nom de famille, nous indiquons un usage presque universel, sans oublier toutefois qu'il y a eu et qu'il y a encore quelques exceptions à cet égard. En Transylvanie, par exemple, le nom de baptême se place toujours après le nom de famille ; ainsi on dit *Chimin Janos* pour *Jean Chimin*.

Il ne faut point confondre le prénom, qu'on appelle encore vulgairement *petit nom*, avec le nom de baptême ; le premier est une dénomination purement civile qui a surtout pour but de distinguer

* Extrait d'un ouvrage inédit qui aura pour titre : *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de Baptême*, 2 ou 3 vol. in-8°.

entre eux les membres d'une même famille ; le second a un caractère essentiellement religieux. Il arrive souvent, il est vrai, que le prénom est en réalité la même chose que le nom de baptême : c'est alors une seule et même appellation ayant une double origine, l'une civile, l'autre ecclésiastique ; mais parfois il peut être différent, car on peut donner à la mairie, pour les actes de l'état civil, un prénom, soit à un enfant qui sera soustrait au baptême, soit à un enfant qui a reçu ou qui recevra un autre nom sur les fonts baptismaux.

Outre les noms de baptême proprement dits qui devaient à la longue remplacer le *prænomen* emprunté aux romains, on pourrait distinguer, chez les anciens chrétiens, les *noms de naissance* et les *noms d'adoption*.

Alors que le baptême était ordinairement conféré tard aux enfants, et seulement aux vigiles de Pâques et de la Pentecôte, on comprend qu'il n'était point possible de différer jusque là l'imposition d'un nom et qu'on dut continuer, comme par le passé, à accomplir ce rite intime de famille, le septième ou le huitième jour après que l'enfant était entré dans la vie. C'est là ce qu'on pourrait appeler un *nom de naissance*, car il ne deviendra que plus ou moins tard un nom de baptême, alors qu'il sera consacré par les augustes cérémonies de la religion.

Quant aux noms d'adoption, inspirés par de pieux sentiments, ils sont assez fréquents dans l'antiquité ecclésiastique. Il nous suffira d'en citer quelques exemples. Prisca, femme d'Aquila, est aussi nommée *Priscilla* dans le Nouveau-Testament. Selon M. Davin [1], elle aurait pris ce nom en signe de pieuse clientelle, parce qu'elle aurait contribué à la conversion de Priscille, mère de Pudens. S. Cyprien, élevé au sein de l'idolâtrie, ajouta à son nom celui de *Cœcilius*, parce que ce saint prêtre l'avait initié aux mystères de la foi chrétienne [2]. Eusèbe de Césarée ajouta à son nom celui de *Pamphile*, en raison de l'étroite amitié qui l'avait lié à ce saint martyr [3]. Cet usage, inspiré par une pieuse vénération, s'est perpétué jusque

[1] La *Cappella greca*, ap. *Revue de l'Art chrétien*, n° d'avril-juin 1876, p. 266.

[2] Pontius, *Passio S. Cypriani* ; Hieron., *Cat. script.*

[3] Eusèbe, *De Mart. Palæst.*, lib. XI,

dans le moyen âge : au Xe siècle, nous voyons Pierre Damien emprunter son second nom à un frère tendrement aimé qui lui avait servi de père.

On pourrait encore établir une autre catégorie, celle des *noms posthumes* qu'il est d'usage d'imposer aux corps saints des catacombes, dont aucune inscription ne révèle le nom propre. On sait qu'on leur donne des appellations qualificatives, qui conviennent également à tous les saints, comme *Justus*, *Candidus*, *Félix*, *Adéodat*, *Victoria*, etc.

Mais les noms qui doivent attirer ici notre attention spéciale, sont ceux qu'on donne au baptême, et la première question qui s'impose naturellement à nos recherches est celle de l'origine de cette pieuse institution. Nous nous occuperons en second lieu des noms des premiers chrétiens ; 3° de l'usage facultatif ou obligatoire des noms de baptême ; 4° des sources des noms de baptême et des prénoms, anciens et modernes, chez les nations chrétiennes ; 5° des prédilections nationales, provinciales, locales et familiales pour certains noms de baptême ; 6° des altérations des noms de baptême ; 7° des noms de baptême servant de noms de famille ou transformés en noms patronymiques ; 8° de la pluralité des noms de baptême ; 9° de l'imposition du nom de baptême ; 10° du changement du nom de baptême ; et enfin 11° de quelques noms de baptême qui ont été considérés comme prophétiques ou fatidiques.

CHAPITRE I.

ORIGINE DES NOMS DE BAPTÊME.

Un certain nombre d'écrivains, comme G. Henri Goetze [1], font remonter aux temps apostoliques l'institution des noms de baptême et prétendent qu'elle a immédiatement succédé à l'usage d'imposer un nom à l'enfant dans la cérémonie de la circoncision. On sait qu'en prescrivant ce rite religieux à Abraham et à toute sa race, Dieu ordonna au patriarche de changer son nom d'*Abram* en celui

[1] *De Nomine unda sacra abluendis imponi solito*, p. 4.

d'*Abraham*, qui signifie *père des croyants,* et celui de sa femme *Saraï* en *Sara*. De là s'est propagé chez les Israélites l'usage d'imposer un nom à l'enfant qu'on circoncisait le huitième jour de sa naissance ; l'enfant même de la divine Marie devait être soumis à cette loi religieuse et nationale. Si le baptême n'avait pas été autre chose que la réalisation du rite figuratif de la circoncision, si on l'avait administré aux enfants à la même époque, on devrait nécessairement rattacher l'imposition du nom de baptême à l'antique cérémonie juive ; mais comme les enfants étaient assez tardivement régénérés et qu'on leur donnait un nom le huitième jour de leur naissance, c'est à cette dernière cérémonie de famille, et non pas au rite religieux du baptême que se rattache l'ancienne prescription mosaïque. S'il en avait été autrement, les saints Pères, en faisant ressortir les analogies du baptême et de la circoncision, n'auraient pas manqué d'y faire figurer l'imposition du nom : l'usage de mettre les nouveaux baptisés sous l'invocation d'un saint se serait ainsi promptement propagé, au lieu de rester à l'état d'exception, pendant les premiers âges de l'Eglise. Au XIe siècle, alors qu'on commença à baptiser les enfants aussitôt après leur naissance, les liturgistes, en assimilant, plus que ne l'avaient fait les Saints Pères, le sacrement de la nouvelle Loi à celui de l'ancienne, ne manquèrent pas en même temps d'identifier les deux impositions de noms qui, des deux côtés, sont un signe de l'alliance solennelle contractée avec Dieu. Mais ces comparaisons, tout ingénieuses et même toutes vraies qu'elles soient au point de vue dogmatique, ne peuvent rien changer aux données que nous fournit l'histoire, et, sur cette question d'origine, comme sur beaucoup d'autres, nous sommes obligé de rejeter l'opinion communément adoptée.

Nous saurions encore moins adhérer à l'hypothèse qui fait dériver cette institution de l'exemple qu'aurait donné l'Apôtre des nations en changeant son nom de *Saul* en celui de *Paul,* alors qu'il fut baptisé par Ananie, l'un des soixante-dix disciples de Notre-Seigneur. Cette assertion du pape Damase, ou du moins d'un poëme qui lui est attribué [1], se trouve démentie par les *Actes* mêmes des

[1] Saulum baptizavit : mutato nomine, Paulum eum appellavit. *Carm.* VII, p. 225, edit. rom. 1754.

apôtres : le baptême de l'ancien persécuteur des chrétiens est mentionné au chapitre IX (v. 18), et l'Apôtre des nations n'en reste pas moins désigné sous le nom de Saul, jusqu'au chapitre XIII où, pour la première fois, apparaît celui de Paul (v. 9 et 13), vocable que les juifs des premiers siècles avaient tellement en aversion qu'ils choisissaient souvent pour leurs enfants l'appellation qu'avait délaissée le grand Apôtre.

Mais quel fut le motif qui le détermina à cette substitution ? Ici les avis sont très-partagés. Il ne faut point s'arrêter à celui de Buxtorf [1], s'imaginant que S. Paul se serait conformé à la superstitieuse idée des juifs auxquels la mutation de nom paraissait être un moyen matériel de justification. L'opinion la plus générale, émise d'ailleurs par S. Jérôme [2], est que l'Apôtre prit son second nom après avoir converti Sergius Paulus, proconsul de Chypre, à peu près dans le même esprit de joie triomphale qui fit adopter par Scipion le surnom d'*Africain* lorsqu'il eut soumis l'Afrique : ce serait pour cette raison que le nom de Paul n'apparaît qu'au chapitre XIII des Actes des Apôtres (v. 9 et 13), là précisément où est rapportée la conversion du proconsul Cypriote (v. 7 et 12). Toutefois, certains critiques [3] rejettent cette hypothèse qui leur semble faire trop bon marché de l'humilité chrétienne, et supposent que Saul modifia son nom pour lui donner une assonnance plus harmonieuse aux oreilles des grecs et des romains qu'il devait évangéliser. Le texte de S. Luc [4] ne nous paraît pas indiquer un changement, mais une dualité de nom : *Saul qui s'appelait aussi Paul*. Un grand nombre de Juifs portaient, en certaines circonstances, un nom plus ou moins modifié, où la racine sémitique subsistait sous une forme grecque ou romaine; ainsi *Josué* devenait *Jason*, *Joseph* se changeait en *Hégésippe*. L'Apôtre des nations, né citoyen romain (XXII, 27) a dû recevoir deux noms, l'un juif qui dérive de l'hébreu *Shaoul*, *désiré ;* l'autre romain, qui est une contraction de *Pusillus*, *petit*. Il est tout naturel que S. Luc lui donne cette dernière appellation à partir du

[1] *Præf. in concordia Ebr.*

[2] *De Viris illust.*, 5.

[3] Spanheim, *Miscell. sacr.*, lib. III, diss. 2, n° 3 ; Fassinius, *De Vet. Christ. nominibus selectis*, p. 139.

[4] Saulus autem qui et Paulus. XIII. 9.

moment où s'ouvre la mission spéciale et personnelle du compagnon de S. Barnabé. Origène [1] a le premier formulé cette conjecture qui a été adoptée par S. Thomas [2] et, plus tard, par quelques éminents critiques [3]. Quoi qu'il en soit de ces interprétations, il n'en reste pas moins certain que S. Paul n'a point pris son second nom au baptême, et que par conséquent on ne saurait rattacher à l'exemple qu'il aurait donné l'usage des noms baptismaux.

Cette coutume, si lente à se généraliser dans le christianisme, nous paraît être une conséquence éloignée de la nature même du baptême qui est une seconde naissance, une nouvelle vie, et qui par là même pouvait paraître comporter l'emprunt d'un nouveau nom. Le sacrement régénérateur nous affranchit des liens du péché, nous délivre de l'esclavage du démon ; les premiers chrétiens ont dû naturellement le comparer à l'affranchissement des esclaves qui prenaient un nom nouveau en conquérant leur liberté. Ces rapprochements, si fréquents dans les catéchèses, devaient déterminer un certain nombre d'esprits, d'une trempe logique, à l'adoption d'un vocable de nouvelle naissance et d'affranchissement religieux ; mais comme ce n'était là, après tout, qu'une induction métaphysique et que la liturgie restait muette sur ce point, la plupart des chrétiens conservèrent au baptême le nom qu'ils avaient reçu à leur naissance. Les exemples contraires, inspirés par une piété libre, se multiplièrent peu à peu, mais cette coutume ne se généralisa qu'au XIIe siècle, alors que prévalut l'habitude de baptiser les enfants presque aussitôt après leur naissance. C'est alors surtout qu'on admit universellement qu'à cette faible créature entrant dans les périls de la vie, il fallait un céleste protecteur ; qu'à ce nouveau chrétien, futur apprenti des œuvres spirituelles, il fallait un patron à imiter ; qu'à cette intelligence encore endormie, il fallait préparer un mémorial perpétuel qui lui rappellerait les engagements sacrés des fonts baptismaux.

Ces considérations mystiques du Moyen-Age, qui devaient introduire dans la liturgie une obligation plus ou moins stricte, se

[1] *In cap. I Epist. ad Romanos.*

[2] *Ibid.*

[3] Grotius, Lighfoot, Moneta, l'abbé Crampon, etc.

retrouvent d'ailleurs en germe dans les écrivains des premiers siècles; les bénédictions qui découlent d'une appellation chrétienne ont été surtout mises en relief par S. Jean Chrysostome, dans le panégyrique de S. Mélèce, évêque d'Antioche : « De même que des gens assis dans les ténèbres, dit-il, empruntent d'une lampe de nombreuses lumières pour éclairer leur maison, ainsi le nom de Mélèce a été comme un flambleau resplendissant sur la ville, auquel chacun a allumé sa lumière, en l'adoptant pour sa famille, comme un trésor de grand prix dont résultent des bienfaits sans nombre ! »

Ainsi donc, pour nous résumer, c'est parce que le baptisé est transformé en une nouvelle créature que nous voyons dans l'antiquité un certain nombre de fidèles adopter pour eux ou pour leurs enfants un nouveau nom et surtout celui d'un saint. Plus tard, cet usage se généralisa et finit par devenir obligatoire lorsque, les enfants étant régénérés aux premiers jours de leur existence, le nom de naissance devint nécessairement un nom de baptême. C'est ce que nous allons examiner plus en détail dans les deux chapitres suivants.

CHAPITRE II.

DES NOMS DES PREMIERS CHRÉTIENS.

La plupart des premiers chrétiens, vivant au milieu des Gentils, conservaient les usages nationaux qui ne leur paraissaient point violer la foi qu'ils avaient embrassée. Ceux de l'Empire romain continuèrent, comme leurs ancêtres, à porter trois ou quatre dénominations : un prénom ou nom personnel de l'individu ; un nom proprement dit, c'est-à-dire le nom de la race ou de la *gens*, très-souvent terminé en *ius* ; un surnom, servant à distinguer les diverses branches sorties d'une même race ; un *agnomen*, second surnom qui désigne, soit une qualité bonne ou mauvaise, soit une circonstance quelconque de la vie. Parfois, dans les catacombes, on trouve, en outre, le nom de la tribu (on sait qu'il y en avait cinquante-deux) et, très-rarement, l'indication du lieu de naissance.

Quand on interroge les chrétiens devant les tribunaux sur leur nom, ils répondent tout d'abord qu'ils sont *chrétiens*, et si le juge

insiste, ils ajoutent à ce titre leur nom païen de naissance. « Quel est ton nom ? dit Rictiovare à Quentin. — Je m'appelle *chrétien*, répond-il, parce que je garde la foi de Jésus-Christ dans mon cœur et que mes lèvres proclament sa doctrine. J'ajouterai que mes parents m'ont donné le nom de *Quentin*, que je suis citoyen romain et fils du sénateur Zénon » [1].

Cette réponse, que nous retrouvons identique sur les lèvres de S. Hilarion, de S. Lucien d'Antioche, de S. Pione, de S. Taraque d'Isaurie, de S. Thalalée et de tant d'autres martyrs, nous prouve que la qualification de *chrétien* était considérée comme une espèce de nom propre, et cela est si vrai, qu'un certain nombre de martyrs, comme ceux qui souffrirent à Sebaste, ne sont connus que sous l'unique désignation de *chrétiens*, qu'ils se donnèrent en abjurant les noms qu'ils avaient reçus à leur naissance [2].

Ce genre de renonciation ne nous apparaît qu'exceptionnellement, et nous voyons les chrétiens de l'Asie, de l'Afrique, de la Grèce, de l'Italie conserver, sans scrupule, les vocables de leur naissance. Dans l'empire romain, ils les empruntent, comme leurs compatriotes païens, à tout ce qui peut caractériser un individu, à la position sociale, aux occupations, aux qualités physiques ou morales, aux apparences extérieures. Ces appellations sont le plus souvent tirées : des qualités morales (*Benignus, Clemens, Constancia*) ; des qualités ou des défauts du corps (*Callistus, Venustus, Pulcheria*) ; des couleurs (*Flavius, Rufus, Candida*) ; de l'ordre numérique de la naissance (*Primus, Sextus, Octavia*) ; des animaux (*Agnes, Aquila, Columba*) ; des plantes (*Flora, Narcissus, Rosa*) ; des fleuves (*Cydnus, Nilus, Rodanus*) ; de l'agriculture (*Agricola, Rusticus, Vindemialis*) ; des professions maritimes (*Nauticus, Pelagia, Thalassus*) ; tantôt les noms indiquent le lieu de naissance (*Romanus, Sabina, Tiburcius*), ou le mois dans lequel on est né (*Januarius, Julius, Junianus*) ; tantôt ils révèlent une origine servile ou l'affranchissement (*Servus, Vernacula, Liber*) ; tantôt ils sont empruntés à des personnages historiques (*Alexander, Augustus, Titus*). S'il est facile de comprendre que les premiers chrétiens aient usé de ces diverses sortes de

[1] Surius, 31 oct. *Act. S. Quintini.*

[2] Basil., *Homil.* XIX, n° 1.

vocables, indifférents en eux-mêmes, il l'est peut-être moins de les voir porter des noms tirés des cérémonies augurales, comme *Auspicius*, *Faustus*, *Pretiosa*, et surtout les noms mêmes de ces divinités abhorrées que Tertullien [1] défendait de prononcer dans l'assemblée des fidèles. Or, ces appellations mythologiques sont très-nombreuses dans les quatre premiers siècles.

S. Paul, dans son épître aux Romains, leur recommande la chrétienne *Phœbé*, et envoie ses salutations fraternelles à *Hermès ;* ailleurs, il parle d'*Apollon* comme d'un compagnon de ses travaux apostoliques. Le Concile d'Antioche excommunia un moine du nom d'*Ammon* qui refusait de souscrire à la condamnation d'Origène. C'est du dieu *Mars* que dérivent les noms de *Martia*, *Martial*, *Martin*, *Martine*, *Martinien*, que portèrent un certain nombre de saints d'Afrique, d'Espagne, de l'Italie et des Gaules ; *Apollinaire*, *Apollonius*, *Apollonie* sont des dérivés d'*Apollo ; Denys* ou *Dionisius* n'est que la forme grecque du nom de *Bacchus*, également porté par un bon nombre de saints ; *Saturnin*, *Saturninien*, dérivent de *Saturne*. Il suffit de parcourir le martyrologe romain, pour voir combien sont nombreux les vocables de divinités qui sont devenus des noms honorés par l'Église. Bornons-nous à citer : *Ammonaria*, *Aphrodisius*, *Athénogènes*, *Denise*, *Héraclius*, *Hercule*, *Hermogène*, *Janus*, *Jovita*, *Jupiter*, *Mercure*, *Mercurialis*, *Minervalis*, *Palladius*, *Palladia*, *Posidonius*, *Sabas* (*Sabatius* est un des surnoms de *Bacchus*), *Sterculus*, *Venerius*. La plupart de ces noms se retrouvent dans les inscriptions des marbres chrétiens, où apparaissent aussi les noms suivants : *Artémis* (nom de la sibylle delphique), *Athénodore*, *Calliope*, *Castor*, *Cincia*, *Demetrius* (du nom grec de Cérès), *Dianesis*, *Fortuna*, *Jovina*, *Jovita*, *Lucine*, *Mercuria*, *Minerva*, *Nemesis*, *Pollux*, *Pythius* (surnom d'Apollon), *Vénus*, etc. [2].

Si les premiers chrétiens ont conservé ces noms idolâtriques qu'affectionnaient les païens d'Italie, et surtout ceux de la Grèce et de l'Égypte, c'est que, probablement, ils les crurent sans importance, dès lors qu'ils n'y attachaient aucun culte de vénération ; ils

[1] *De Idolatriâ*, c. 20.

[2] Nous avons surtout recueilli ces noms dans les recueils épigraphiques de Fabretti et de M. de Rossi.

ne songèrent pas plus à les changer, que leurs arrière-neveux, quand ils seront en possession du pouvoir, ne penseront à modifier les noms mythologiques des jours et des mois. Justement fiers de leur titre de chrétien, ils se contentaient de cette appellation générale, en estimant que leur nom païen se trouvait purifié par leur nouveau culte. On ne saurait qu'approuver l'esprit libéral de la liturgie primitive qui ne prescrivit point des changements de noms qui auraient apporté le trouble et la confusion dans les relations de la vie civile, et qui, dans les temps de persécution, auraient fourni de faciles indices aux dénonciateurs. Si cette conservation des noms païens fut d'un usage général pendant les premiers âges du christianisme, il n'en est pas moins vrai qu'elle a subi d'assez nombreuses exceptions, surtout à partir du IIIe siècle, de la part de fervents chrétiens, animés d'une dévotion spéciale, et agissant ainsi dans la plénitude de leur liberté individuelle.

C'est donc à tort que Maldonat [1] et quelques autres théologiens [2] ont prétendu que, pendant les cinq premiers siècles, les chrétiens ne portèrent jamais de noms particuliers, relatifs à leurs croyances. Cette opinion est aussi erronée que celle de Visconti [3], tombant dans une exagération contraire et accumulant de nombreuses citations pour démontrer l'universalité des noms de baptême aux premiers siècles ; les textes de Saints Pères qu'il produit prouvent simplement que les catéchumènes faisaient inscrire leur nom avant d'être baptisés, mais ils ne démontrent nullement que ces vocables fussent différents des noms juifs ou païens qu'ils avaient reçus à leur naissance.

Nous nous maintiendrons dans les strictes limites de la vérité en montrant qu'un nombre restreint de fidèles, pendant les quatre premiers siècles, donnèrent à leurs enfants des noms de saints ou prirent pour eux-mêmes des vocables chrétiens, soit en vue de leur prochain baptême, soit au moment même de la cérémonie, soit dans quelque circonstance particulière de leur vie, par exemple, lorsque, témoins de la mort d'un martyr, ils lui empruntaient, dans

[1] *Disput. de Baptismo,* c. 3.

[2] G. Kœnigius, *Cas. conscientiæ*, p. 274 ; N. Falkius, *De Baptismo,* q. 7.

[3] *Observ. eccl. de Bapt. ritib.*

un enthousiaste élan de piété, le nom qui venait d'être glorifié par d'héroïques souffrances et que l'Eglise allait immédiatement inscrire sur ses diptyques sacrés. C'est ce que nous allons démontrer en interrogeant tour à tour les premiers historiens du Christianisme, les Pères de l'Eglise, les documents hagiographiques et les inscriptions des catacombes.

Les premiers chrétiens de l'Egypte prenaient souvent des noms de l'ancienne Loi, parce qu'étant devenus citoyens de la Jérusalem céleste, ils portaient une vénération spéciale à ceux qui en avaient figuré et prédit le triomphe. Eusèbe nous dit [1] qu'ils affectionnaient spécialement les noms de *Jacob*, *Israël*, *Jérémie*, *Isaïe*, *Daniel*, et que cinq martyrs, avant de subir le dernier supplice, adoptèrent les noms des prophètes *Hélie*, *Jérémie*, *Isaïe*, *Daniel* et *Samuel* [2]. Le même historien nous apprend qu'un moine changea son nom d'*Apselamus* en celui de *Pierre* [3] et que ce dernier vocable fut porté par un des compagnons de S. Denis [4] ainsi que par un martyr qui avait été cubiculaire des empereurs [5]. Procope [6] étend à tout l'Orient la remarque qu'Eusèbe avait appliquée spécialement à l'Egypte et à la Palestine.

« Je ne doute pas, dit S. Denis d'Alexandrie [7], qu'il n'y ait eu beaucoup de fidèles qui aient voulu porter le nom de Jean par suite de la vénération qu'ils professaient pour cet apôtre, et aussi parce qu'ils souhaitaient d'être aimés par Jésus-Christ comme l'avait été le disciple qui lui fut si cher. » Il ne nous paraît point improbable que ce vocable ait pu se rapporter souvent, non pas à l'aigle de Pathmos, mais à S. Jean-Baptiste : ce qui, du moins, est certain, c'est que les prénoms de *Jean*, dans les siècles postérieurs, sont empruntés bien plus souvent au Précurseur qu'à l'Évangéliste.

S. Jean Chrysostome félicite les chrétiens qui donnent à leurs enfants, non pas le nom de leurs aïeux, mais celui des saints qui

[1] *Hist.*, lib. VIII. c. 21 ; *In Isaïa*, c. XLVI, ŷ 5.
[2] *De Martyr. Palæst.*, c. XI.
[3] *Ibid.*, c. X.
[4] *Hist.*, l. VII, c. XI.
[5] *Ibid.*, l. VIII, c. VI.
[6] *In Isaïa*, c. XLIV.
[7] Ap. Euseb., l. VII, c. 25.

se sont illustrés par leurs vertus [1], et en même temps il blâme ceux qui se soustraient à cet usage pratiqué, dit-il, par les premiers fidèles [2]. En prononçant l'oraison funèbre de S. Mélèce, il loue les habitants d'Antioche de donner fréquemment à leurs enfants le nom de leur ancien évêque qui avait subi trois exils pour la défense de la foi de Nicée.

Théodoret [3] nous apprend que les fidèles de son temps aimaient à donner à leurs nouveaux-nés des noms de martyrs, pour leur assurer dans le ciel une puissante protection. S. Grégoire de Nysse [4] nous dit que sa sœur fut appelée *Macrine*, en l'honneur de sa grand'mère qui portait ce nom et qui, du temps des persécutions, avait généreusement confessé la foi du Christ. S. Ambroise, dans son *Exhortation à la virginité* [5] parle d'une mère qui avait donné à son fils le nom de *Laurent* et qui l'excitait à imiter le courage de son glorieux patron.

Les témoignages que nous venons de citer peuvent faire croire, en raison même de leur origine, que les mutations de noms furent plus fréquentes en Orient qu'en Occident; cette conjecture ne sera point infirmée par les indications que nous allons puiser dans les monuments hagiographiques.

L'auteur d'un sermon sur la translation des reliques de S. Martial nous dit que « plusieurs catholiques croient que son surnom de Pierre lui fut donné à cause de la conformité de sentiments et de pensées qui faisait revivre en lui le prince des apôtres, à cause du baptême qu'il reçut de ses mains, et enfin en raison de l'étroite parenté qui les unissait tous deux. »

Dominique de Jésus [6], dans sa vie de S. Marius, l'un des compagnons de S. Austremoine, raconte, d'après des documents qu'il qualifie de très-anciens, que S. Marius, en baptisant un possédé et

[1] Nos neque quævis nomina pueris induamus, neque avorum et eorum qui genere clari fuerunt, nomina tribuamus, sed sanctorum virorum qui virtutibus fulserunt, plurimaque apud Deum gratia valuerunt. *Homil.* XXI *in Genes.*, n° 3.

[2] Ut veteres olim faciebant. *Homil.* XII *in Epist.* I *ad Cor.*

[3] *Serm.* VIII, *de curand. Græc. affect.*

[4] T. II, p. 178, édit. Paris.

[5] C. XIII, n° 13.

[6] *Hist. des trois saints protecteurs de l'Auvergne*, p. 283.

un aveugle, appelés *Erimonius* et *Salmana*, leur donna les noms de *Bernard* et de *Barnerius*.

D'après un très-antique office de S. Ursin [1], Nathaniel, disciple de Notre Seigneur, aurait pris au baptême le nom d'*Ursin*, avant de devenir évêque de Bourges.

S. Lucien, évêque de Beauvais, répond aux juges qui l'interrogent : « J'ai reçu de mes ancêtres le nom de *Lucius*, mais j'ai pris celui de *Lucien*. »

Dans les actes de S. Saturnin et de ses compagnons, il est question de *Dativus* qui prit le nom de *Senator*.

Ces cinq exemples, s'ils étaient d'une réelle authenticité, auraient une grande importance pour ceux qui, comme nous [2], croient que S. Martial, S. Austremoine, S. Ursin, S. Lucien et S. Saturnin ont vécu dans le cours du premier siècle ; mais, leurs biographes ayant écrit beaucoup plus tard, on peut présumer que, sur la question qui nous occupe, comme en bien d'autres points, ils ont gratuitement attribué à des époques antérieures les mœurs et les coutumes qu'ils avaient sous les yeux.

Nous ne saurions donc prendre en sérieuse considération ces détails accessoires introduits tardivement dans des récits dont le fond peut, du reste, mériter créance. Abordons, avec plus de confiance, les renseignements authentiques que vont nous fournir les deuxième, troisième et quatrième siècles.

Nous lisons dans les actes de S. Eustache [3], martyrisé sous le règne de Trajan, qu'il s'appelait d'abord *Placide*; que le Pape S. Sixte 1er, avant de le baptiser, lui donna le nom d'*Eustache*, et qu'en même temps il imposa celui de *Theopista* à sa femme Trajana, et ceux d'*Agapit* et de *Theopistus* aux deux enfants de cette famille.

Sous le règne de Dioclétien, l'évêque Théopompe, avant de baptiser S. Théonas, lui imposa le nom de *Synesius*, mot, disent ses Actes [4], qui signifie *intellectuel*, parce que la pureté de son cœur lui avait fait comprendre la divinité du Christ.

[1] Labbe. *Nov. Bibl. manuscr.*, t. II, p. 460.

[2] J. Corblet, *Origine de la foi chrétienne dans les Gaules.*

[3] Boll., 20 sept. *Act. S. Eustathii.*

[4] Bolland., 13 jan.

Le chrétien Tarachus prit le nom de *Victor* en entrant dans l'armée; un autre soldat, S. Sabas, avait pris celui de *Conon*. Nous lisons dans les actes de S. Eusèbe [1] que S. Etienne, en baptisant deux enfants, Adrien et Pauline, les nomma *Néo* et *Marie* et que, dans une même circonstance, il donna le nom de *Lucille* à la fille de Nemesius. A l'interrogation du préfet Sévère, S. Pierre Balsame répond : « Mon nom paternel est *Balsame*, mais mon nom spirituel, que j'ai reçu au baptême, est *Pierre*. » On peut soupçonner que le saint martyr d'Aulane aura d'autant plus volontiers renoncé à son premier nom qu'il signifie, en phénicien, *Dieu du ciel* [2]. Ce fut sans doute une répulsion analogue qui détermina le chrétien Judas à se faire appeler *Cyriaque* [3].

S. Procope, martyrisé en l'an 303, s'appelait *Néanie* avant sa conversion [4]. A la même date, S. Acace, évêque d'Antioche, interrogé par le juge Martien, lui répond : « Je m'appelle Acace, et si tu veux savoir mon propre nom, je m'appelle *Agathos Angelus* » [5]. S. Sérapion reçut au baptême le nom de *Cerbonius* qui est un dérivé de *Cervus* [6].

On voit par les trois derniers exemples que nous venons de rapporter, qu'un certain nombre de saints nous sont restés connus et sont honorés, non pas sous leur nom de baptême, mais sous leur vocable primitif, et que ces appellations chrétiennes n'étaient point toujours empruntées à l'hagiographie. C'est ce qui nous confirme dans cette opinion que le but primitif des mutations nominales n'a pas été de se placer sous une protection céleste, mais de témoigner que, par la régénération du baptême, on avait conquis une seconde individualité. Toutefois, la pensée d'emprunter cette seconde appellation aux apôtres et aux martyrs a surgi de très-bonne heure et s'est promptement propagée, comme le témoigne la multiplicité des noms de *Jean*, que prirent Chrysostome, Cassien, les premiers évêques d'Alexandrie et tant d'autres ; ces noms de *Pierre* et de *Paul* portés par tant de martyrs des premiers siècles.

[1] Baronius, ann. 259, nos 11 et 23.
[2] Buonarotti, *Osserv. sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, p. 43.
[3] *Lib. pontif.* in S. Euseb.
[4] Bolland., 8 jul.
[5] Ruinart, *Act. sinc.*, p. 131.
[6] Boll., 24 oct., p. 594.

Les inscriptions des catacombes viennent confirmer nos conjectures. C'est surtout à partir du IVe siècle qu'on rencontre des noms empruntés à l'Ancien-Testament, comme *Daniel*, *Helias*, *Moyses*, *Rebecca*, *Samuel*, *Suzanna*, *Tobias*, etc., et plus encore au Nouveau, comme *Andreas*, *Johannes*, *Thomas*, *Paulus*, *Petrus* [1]. Quelques archéologues pensent que les inscriptions des coupes de verre où apparaît ce dernier vocable, ne se rapportent pas toutes au prince des apôtres, mais parfois à des martyrs qui lui avaient emprunté ce nom vénéré [2]. Les marbres chrétiens nous fournissent aussi de nombreuses appellations tirées des vertus et des qualités morales, comme *Benignus*, *Benigna*, *Castus*, *Casta*, *Decentius*, *Decentia*, *Digna*, *Dignitas*, *Fidus*, *Grata*, *Pius*, etc.; mais il y en a un bien plus grand nombre qui n'ont aucune signification chrétienne, même parmi ces doubles noms, unis par la formule ὁ καὶ, ἡ καὶ, *qui et*, *quæ et*, dont ordinairement le premier appartient à la naissance, et le second au baptême [3]. Nous disons *ordinairement*, parce que cette mention conjonctive apparaît aussi dans les textes païens [4], et qu'elle peut parfois indiquer des mutations inspirées par diverses circonstances dénuées de motifs religieux.

Peut-être a-t-on remarqué que nous n'avons point invoqué l'autorité du Concile de Nicée, que beaucoup de théologiens et de liturgistes mettent en avant pour prouver l'usage obligatoire des noms de baptême dès le commencement du IVe siècle. C'est que nous

[1] Hic depositus est Cedualla qui et Petrus. — Buonarotti, *Osserv.*, p. 43.

[2] Trombelli, *De Bapt.*, t. II, p. 284.

[3] Simplicia quæ et Calonymus
(Gori, *Inscript. ant.*, t. I, p. 219.)
Flavia quæ et Felicitas
(*Ibid.*, p. 316.)
Aureliæ Secundinæ quæ et Lecticurria
(Lupi, *Sev., ep.* 117.)
Asellus qui et Martinianus
(Marangoni, *Cose gent.*, 458.)
Vitalis qui et Dioscorus
(*Ibid.*, p. 465.)
Muscula quæ et Galatea
(De' Rossi, I, n. 224.)

[4] Cicéron, *In Verrem* : lib. III *de Offic.*: Suétone, *In Octavio*.

n'admettons point l'authenticité des canons arabiques annexés aux actes de ce Concile. Eusèbe Renaudot[1], qui en a pris la défense, admet qu'ils ne sont pas l'œuvre des Pères de Nicée, mais croit qu'ils n'ont pas tous été supposés, par cette raison que, depuis plus de 900 ans, ces canons sont observés par quelques Églises orientales. Ce serait une antique version arabe d'un code de l'Église universelle qu'on aurait annexé aux actes de Nicée, et où se seraient glissées quelques interpolations dans le cours du IVe siècle et dans le cinquième. S'il en était ainsi, ces textes auraient du moins une réelle valeur historique pour cette dernière époque; mais cette antiquité relative est fort contestable. Ces canons étaient inconnus à l'Europe quand François Turrien en publia la traduction vers la fin du XVIe siècle. Une version différente fut insérée par le Père Labbe dans sa collection conciliaire, d'après une traduction latine du maronite Abraham Ecchellensis. En y regardant de près, on reconnaît dans cette compilation des emprunts faits aux Conciles de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse, d'Antioche, de Chalcédoine, mêlées à des prescriptions qui peuvent ne dater que du VIIe siècle [2]. et peut-être même de plus tard, puisque ces canons ne figurent pas dans la collection syriaque de Florence composée vers l'an 685. On ne saurait donc invoquer en faveur du quatrième siècle le canon qui défend aux fidèles de donner des noms païens à leurs enfants, et prescrit de leur imposer ceux dont les louanges sont exprimées dans l'Écriture sainte[3]. Si le Concile de Nicée (325) avait formulé ces lois disciplinaires, on n'aurait point conservé cette liberté individuelle d'appellation que nous avons constatée au IVe siècle, et que nous verrons se perpétuer jusqu'au milieu du Moyen-Age. Il faut remarquer d'ailleurs que la version beaucoup plus autorisée d'Abraham Ecchellensis, professeur d'arabe au collége de France, est notablement différente; il ne s'agit plus là du baptême des enfants; on dit simplement que ceux qui ont été purifiés par le baptême, et qui

[1] *Hist. patriarch. Alexandr.*, p. 71.

[2] Par exemple, celle qui ordonne aux Éthiopiens de ne point élire de patriarche et de se soumettre à celui d'Alexandrie. Can. 36.

[3] Fideles nomina gentilium filiis suis ne imponant; sed potius omnis natio christianorum suis nominibus utatur, ut gentiles suis utuntur; imponantque nomina christianorum secundum Scripturam in baptismo. Can. 30.

s'adonnent à la lecture des Saintes Lettres doivent se faire appeler d'un nom chrétien, pour ne pas être confondus avec les idolâtres [1]. Il ne serait donc ici question que d'un changement de nom, conseillé aux adultes, peut-être seulement en Arabie et en Ethiopie, et à une époque indécise dont les limites atteignent et peuvent même dépasser le VIIe siècle.

Pour compléter ce que nous avons dit des noms des premiers chrétiens, il est utile de rappeler qu'un certain nombre comportent une idée de haine, de reproche ou de mépris, comme : *Alogius*, *Alogia*, *Calumniosus*, *Contumeliosus*, *Credula*, *Exitiosus*, *Fædulus*, *Fædula*, *Fugitivus*, *Ima*, *Importunus*, *Injuriosus*, *Insapientia*, *Malus*, *Mala*, *Maliciosus*, *Molesta*, etc.

M. Edmond Le Blant qui a, le premier, appelé l'attention sur ces noms injurieux [2], reconnaît avec raison que les premiers chrétiens, heureux de souffrir pour le Seigneur, ont accepté et choisi pour noms les vocables dégradants que les païens leur jetaient comme des outrages. De l'étude de ces noms comme de celle de l'Écriture Sainte et des Pères, il tire cette juste conclusion : « Un sentiment de résignation joyeuse, nouveau comme la foi qui l'avait vu naître, a, selon moi, inspiré aux fidèles l'admirable constance de chérir une apparente ignominie, cent fois plus glorieuse, à leurs yeux, que ne l'eussent été tous les honneurs du siècle. C'était ainsi que nos pères, acceptant, comme pour en rendre grâces au Seigneur, les insultes des idolâtres, opposaient aux outrages des hommes, selon le mot de S. Augustin, cette patience qui doit vaincre le monde. »

Faudrait-il aussi à l'exemple d'Augusti [3] considérer comme inspirés par l'humilité chrétienne ces noms d'animaux si fréquemment portés par les premiers chrétiens ? Cette hypothèse n'est pas invraisemblable ; mais il est bon de se rappeler que les inscriptions

[1] Ne commisceantur nomina christianorum cum idolatrarum nominibus, sed singulis contineantur singuli terminis, et ad sua referantur Idolatræ idolæ ; christiano vero nuncupentur nomine, qui sacrarum Scripturarum lectioni operam navant, sacro sunt lustrati baptismatis lavacro, in sanctissimam colendam atque adorandam credunt Trinitatem, et omnes insuper illibatos celebrant dies festos.

[2] *Recherches sur quelques noms bizarres adoptés par les premiers chrétiens* (*Revue arch.*, nouvelle sér , t. X, p. 4.

[3] *Denkwürdigkeiten aus der christlichen Archaologie*, t. IV.

païennes, tout aussi bien que les marbres chrétiens, nous offrent les noms d'*Aquila, Asellus, Capra, Castorius, Catellus, Cervinus, Columba, Formica, Leo, Lupus, Muscula, Onager, Pecus, Porcus, Taurus, Tigrinus, Ursa, Ursula, Vitella, etc.* « La figure même de plusieurs animaux, dit l'abbé Martigny [1] est employée sur quelques marbres comme signe phonétique des noms qui s'y trouvent écrits. Ainsi le nom de *Porcella* est accompagné d'une petite truie gravée sur la pierre ; celui de *Dracontius*, d'un serpent ; celui d'*Onager*, d'un âne ; celui de *Caprioles*, d'une petite chèvre ; celui de *Turtura*, de deux tourterelles ; celui d'*Aquilius*, de deux aigles. On voit aussi un aigle au vol sur le tombeau d'une chrétienne nommée *Aquilina.* »

Des motifs tout différents des principes de l'humilité, par exemple des ressemblances de configuration physique, des circonstances de la naissance ou de la vie ont pu déterminer les chrétiens, aussi bien que les païens, à choisir ces dénominations, et, puisque nous sommes dans le domaine des conjectures, pourquoi ne supposerions nous pas que les premiers fidèles, auxquels la loi du secret interdisait des noms d'un christianisme trop transparent, auraient aimé à prendre ces vocables zoologiques, symboles des vertus que les naturalistes grecs et romains prêtaient aux animaux même les plus féroces ou les plus vils, symboles que les Pères de l'Église appropriaient au mysticisme de la vie chrétienne et dont le Moyen-Age devait exploiter les données aventurées dans des commentaires si raffinés et si subtils ?

CHAPITRE III.

DE L'USAGE FACULTATIF OU OBLIGATOIRE DES NOMS DE BAPTÊME.

Nous venons de constater, pendant les quatre premiers siècles, la faculté de conserver au baptême le nom de naissance ou de le changer ou d'y ajouter le vocable d'un saint. Cette liberté liturgique règne, en occident, jusqu'au XIIe siècle, avec cette différence toutefois que l'imposition d'un nom de baptême, d'abord exception-

[1] *Dict. des antiq. chrét.*, V° *Noms des premiers chrétiens.*

nelle, le devient beaucoup moins au Ve siècle, se propage à partir du VIIIe et commence à se généraliser au XIe.

On lit dans la vie de S. Euthyme [1] que ce célèbre abbé de Palestine baptisa plusieurs barbares et qu'il appela *Pierre* celui d'entre eux qui se nommait *Aspebet*. L'empereur Théodose le Jeune, avant d'épouser Athénaïs, la fit baptiser par l'évêque Attique qui la nomma *Eudocie* [2]. Le nom de *Thomas* devait être assez répandu à cette époque à Constantinople, puisque, sous ce même empereur, l'évêque Eunomius mit sous le vocable de cet apôtre une baliste qui porta la mort au blasphémateur dont le rêve sacrilége était d'incendier l'église métropolitaine [3]. Dès le Ve siècle, les Florentins donnaient fréquemment à leurs enfants, le prénom de *Jean*, par suite de la vénération qu'ils portaient au divin Précurseur, Patron de leur cité [4]. La mère du roi Théodoric reçut à son baptême le nom d'*Eusébie* [5]. C'est aussi dans cette circonstance que prirent leurs noms : S. *Pulchrone*, évêque de Verdun [6] ; *Ingomer* et *Clodomir*, fils du roi Clovis ; *Clotaire*, second fils de Chilpéric [7]. Grégoire de Tours nous dit encore que le diacre Waldo prit au baptême le nom de *Bertchramnus* [8] et que S. Herménégilde, fils d'un roi des Goths, reçut celui de *Jean*.

Les exemples de noms de baptême à partir du VIIe siècle sont trop nombreux pour qu'il soit nécessaire d'en citer des exemples. Mais à cette époque et aux quatre siècles suivants, ce qui prédomine encore, dans les inscriptions comme dans les textes historiques, ce sont les noms de naissance étrangers à l'hagiographie ; il suffit pour s'en convaincre de parcourir soit les diplômes carlovingiens où tant d'évêques ne portent point de noms de saints, soit les listes des empereurs d'Allemagne, des rois de France, de Lombardie, d'Espagne, etc., et de se rappeler que le pape Adrien lui-même, en

[1] Cotelier, *Mon. Eccl. græc.*, t. II. p. 221.

[2] Socrate, *Hist.*, l. VII, c. 2,

[3] Théodoret, *Hist. eccl.*, l. V, c. 37.

[4] Franciscus Victorius, *Il Fiorino d'ora illustrato*, c. V.

[5] *Chronique* publiée par Valois à la suite de son édition d'Ammien Marcellin, p. 665.

[6] D. Martène, *De Rit. eccl.*, l. I, c I, art. 10.

[7] Greg. Turon., *Hist. franc.*, l. VII, c. 7.

[8] *Ibid.*, l. VIII, c. 22.

baptisant un fils de Charlemagne, en 781, ne le met pas sous le vocable d'un Bienheureux, mais se borne à changer son nom de Carloman en celui de *Pepin*. Enfin, le *Sacramentaire* de S. Grégoire ne demande pas à l'enfant quel est le nom nouveau qu'il faut lui imposer, mais seulement comment il s'appelle : *Quis vocaris?*

C'est de la fin du XIe siècle jusqu'au commencement du XIIIe que s'universalise l'usage des vocables de baptême, se confondant naturellement avec ceux de naissance, puisqu'on commence alors à conférer le sacrement de la régénération aussitôt après l'entrée dans la vie; d'ailleurs, à cette époque, le nom de famille vient de se constituer, et on éprouve le besoin, surtout dans les classes nobiliaires, de distinguer soigneusement entre eux les membres de la même famille. On comprend que cette règle ne dut point s'imposer partout à la même époque ; en Allemagne, elle ne prévaut que vers le milieu du XIIe siècle, après le triomphe des papes sur les empereurs dans la querelle des Investitures [1] et encore y eut-il d'assez nombreuses exceptions jusqu'en 1245, époque où l'on commença à écrire la langue germanique avec des caractères latins [2].

A partir du XIVe siècle, les conciles et les rituels se préoccupent des noms de baptême. Le sixième concile provincial de Bénévent, tenu en 1374, fait remarquer que si, dans la cérémonie du Baptême, on a omis de donner un nom à l'enfant, soit par oubli, soit parce qu'on n'était pas certain de son sexe, il faut bien se garder de réitérer le sacrement, mais reculer l'imposition du nom jusqu'au moment de la confirmation [3].

Nous aurons souvent occasion, dans le cours de cette Étude, de rappeler les prescriptions des conciles et des rituels, depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours, relativement au choix, à l'imposition, à l'altération et à la pluralité des noms de baptême ; elles nous montreront que la liturgie a attaché de plus en plus d'importance, dans les temps modernes, à placer les membres de l'Eglise militante sous l'égide protectrice de l'Eglise triomphante.

J. CORBLET.

(La suite au prochain numéro.)

[1] Goldast, *Antiq. Alaman.*, III, 93.

[2] Eus. Salverte, *Essai sur les noms propres*, I, 220.

[3] Benoit XIII, *Synodic. Benev. Eccles.*, p. 78.

LETTRE

A

UN CURIEUX DE CURIOSITÉS

Amicitiæ et Arti.

Mon Cher Ami,

Vous voulez rédiger un catalogue raisonné de votre cabinet et vous m'avez demandé une introduction à ce catalogue ; il suffirait, pour vous satisfaire, de résumer nos entretiens sur la curiosité, et certes vous seriez plus apte que moi à traiter un pareil sujet. Je défère cependant à votre désir, je serai votre secrétaire, car je trouve l'occasion, toujours cherchée, de me rappeler les bons moments passés au milieu de votre charmante famille, faite pour aimer et être aimée, dans cette élégante demeure située au beau pays normand et où j'ai admiré si souvent ces magnifiques spécimens de l'art céramique, ces délicieuses miniatures qui, au milieu de tant d'objets divers, paraissent avoir vos préférences.

Avant d'entrer en matière, laissez-moi vous répéter une vérité banale, car vous pensez comme moi qu'il n'y a pas de redites pour le cœur : si l'amitié et la contemplation du beau complètent le bonheur, elles consolent de toutes les amertumes de la vie. Grâce à vous et aux vôtres, j'en ai fait l'expérience et c'est à bon escient que je prends pour épigraphe la devise : *Amicitiæ et arti*. Ceci dit, pénétrons dans le temple et faisons nos dévotions à la curiosité.

La curiosité ! Au dix-septième siècle, tout galant homme adonné aux raffinements intellectuels était un disciple de la curiosité et se faisait honneur du titre de curieux. Le mot s'est maintenu avec sa signification spéciale jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, époque à laquelle il est remplacé par des expressions boiteuses, vides,

insignifiantes, car amateur et collectionneur sont dignes d'accompagner « bric-à-brac et bibelot » [1] dans le vocabulaire du monde interlope. Mais en France, grâce à Dieu, nous avons le repentir facile, nous adorons volontiers ce que nous avons brûlé et, n'en déplaise au dictionnaire de l'Académie, la curiosité a reconquis triomphalement sa place dans la langue française, fêtant par son retour la renaissance du goût.

Quelle définition lui donner ?

La curiosité n'est pas seulement l'art s'exprimant sur des objets d'un petit volume, comme le dit M. Clément de Ris [2] ; ce serait la réduire à des proportions indignes d'elle. La curiosité est la pratique de l'archéologie et de l'esthétique, de l'archéologie qui fait l'histoire par les monuments, de l'esthétique qui formule les règles du beau ; c'est la recherche et l'étude des œuvres marquées au sceau de l'intelligence ou de l'âme humaine, de toutes les interprétations poétiques de la nature, car l'art c'est l'homme ajouté à la nature ; il faut, en un mot, être curieux de tout ce qui charme les yeux et l'esprit. La curiosité ainsi comprise établit un commerce intime et cordial entre ceux qui créent et ceux qui savent voir et sentir ; le curieux, pris d'une passion platonique pour les manifestations artistiques ne produit pas les œuvres, il se contente de les conserver, de les admirer, de les faire valoir, parfois il s'élève jusqu'à la critique qui stimule et féconde le génie. Voilà la curiosité prise dans sa plus haute et plus noble acception ; voilà, mon cher ami, la curiosité telle que nous la comprenons.

Il est des natures ingrates qui restent rebelles à la curiosité. Plusieurs, très-braves gens, du reste, dit Topffer, voient la nature comme l'arbre voit le ciel, comme le mouton voit le pré ; ils n'ont pas conscience de ce qui leur manque et se moquent ingénuement de jouissances qu'ils ne peuvent comprendre.

On ne devient pas curieux ; on naît curieux comme on naît poète,

[1] Le bimblotier était le fabricant des enseignes ou petites images de plomb à l'usage des pèlerins ; suivant M. Feuillet de Conches, de *bimbelotier* on a fait *bibelotier*; de *bimblot*, *bibelot*.

[2] *La Curiosité*. Collections françaises et étrangères, cabinets d'amateurs, biographies, par M. L. Clément de Ris, attaché à la conservation des Musées impériaux. — Vol. in-12. Paris, J. Renard. 1864.

mais la contemplation raisonnée des belles choses développe et élève particulièrement cette aptitude intuitive ; au début, le curieux est comme l'adolescent qui sent les premières atteintes de l'amour : pris de vagues désirs, il admire tout, achète tout, puis sa vue s'éclaircit, il remarque quelques objets de choix qui lui servent de point de comparaison, il distingue le laid du médiocre, le médiocre du beau, il apprend à se modérer et à se contenir : à chaque nouvelle étape, son goût s'épure, il ne veut plus que des objets parfaits, typiques, intacts, il préfère la qualité à la quantité et, révisant sans cesse sa collection, il en chasse sans pitié tout ce qui est douteux ou incomplet. Arrivé ainsi à une appréciation prompte et sûre des belles choses, il n'achète plus qu'avec mesure et discernement, se rappelant que le médiocre est toujours cher et que le vrai beau n'a pas de prix.

Il ne suffit donc pas de sentir le beau, il faut l'analyser pour en comprendre toute la perfection, il faut avoir la pratique et la connaissance du mécanisme de l'art. Aussi le véritable curieux cherche-t-il sans cesse à agrandir le cercle de ses connaissances. Un numismate, par exemple, qui ne sait pas faire valoir la beauté plastique des médailles grecques et romaines, qui ne sait pas raconter leur histoire, expliquer les figures qu'elles représentent, faire parler leurs contemporains, établir des analogies entre le passé et le présent, n'est pas digne du titre de curieux. Que d'études pour arriver à cette intelligence complète de la médaille ? L'histoire politique, l'histoire privée, l'histoire artistique des peuples, la géographie, la linguistique, la pratique des auteurs classiques, tout doit être mis à contribution pour le plus grand honneur de la médaille qui est la représentation vivante de toute une civilisation et de plusieurs générations d'hommes disparus dans l'éternité ! Aussi, que de services rendus à la science ! Que d'éclaircissements, que de découvertes historiques nées de la curiosité !

La curiosité se modifie et se transforme suivant les aptitudes morales et intellectuelles de chaque curieux, elle comporte donc des nuances infinies. Celui-ci met généreusement ses trésors à la disposition des artistes et des savants qui y puisent des renseignements précieux ; celui-là, au contraire, jouit de sa collection en avare, en jaloux, et le cache à tous les yeux. Voici le curieux qui dissimule

le prix des objets pour en exagérer la valeur, à côté de celui qui veut faire croire qu'il a acheté à vil prix des chefs-d'œuvres ; l'un a le goût mobile et passe sa vie à brocanter, l'autre croirait faire affront à son goût s'il reconnaissait qu'il a pu se tromper et s'acharne à faire admirer les choses médiocres. Il y a le spécialiste, le micrologue, suivant l'expression de Lessing, qui cantonne ses études et ses recherches sur un fait, sur un personnage ou une œuvre favorite et témoigne pour tout le reste un profond dédain ; il y a encore le monomane à idée fixe, collectionnant des choses infimes, sans intérêt historique ou artistique, et qui a toute la suffisance et l'insuffisance d'un ignorant. Faisons mention, pour mémoire, de ces prétendus curieux qui achètent avec l'intention de revendre et spéculent ainsi sur la confiance des vendeurs et des acquéreurs ; ce ne sont pas des curieux, ce ne sont pas des marchands, me disiez-vous, mon cher ami, ce sont les proxénètes de la curiosité.

Saint Bernard, le grand saint Bernard, a daigné foudroyer ces petites gens :

Ouvrez *Sermo XXXVI in Cantica* et vous trouverez :

« *Sunt qui scire volunt eo fine tantum, ut sciant ; et curiositas est.* « *Sunt item qui scire volunt, ut scientiam suam vendant, verbi causa* « *pro pecunia, pro honoribus ; et turpis quæstus est.* »

Soyons plus indulgents que cet impitoyable La Bruyère pour les gens du bel air, pour les raffinés qui, voulant compléter leur bien-être par des dehors intellectuels et artistiques, considèrent la curiosité comme un accessoire obligé de la vie élégante. Un jour de satiété ou de chagrin les convertira peut-être à la curiosité sérieuse qui est un remède infaillible contre la maladie des riches, contre le spleen, contre cette maladie morale qui entraîne à sa suite l'anémie physique et parfois conduit au suicide.

Il me tarde, mon cher ami, d'arriver enfin aux véritables curieux que nous divisons en deux grandes classes, les savants et les artistes.

Le curieux savant s'attachera à la partie archéologique des choses, il cherchera les preuves ; ce sera le pionnier de l'histoire. Le curieux artiste sera particulièrement séduit par le côté plastique ; il cherchera des modèles, soit dans les arts libéraux, soit dans les arts industriels, dont le point de départ commun est le dessin.

L'homme qui se sent porté vers la curiosité, tendances qui se révèlent ordinairement à l'âge mûr, va tout d'abord dans les musées étudier et comparer les monuments historiques ou les chefs-d'œuvre artistiques, mais bientôt cette vue banale ne lui suffit plus : il fréquente alors les collections particulières, et son rêve est d'avoir à lui, sous la main, à tous les moments, les objets qui le charment ; il lui faut cette jouissance intime, cette familiarité du beau que procure la possession.

S'il a les connaissances, la fortune et le temps nécessaires, car il faut tout cela pour être un curieux, le débutant se lancera dans la carrière ; mais avant de franchir le seuil, il se recueille et se demande s'il organisera un musée, une collection ou un cabinet.

Le musée est plus particulièrement un établissement public destiné à l'instruction des masses et qui contient des chefs-d'œuvre de tous les genres, de tous les temps, de tous les pays.

La collection est une réunion d'objets se rattachant à une spécialité artistique et scientifique.

Le cabinet est une sorte de musée privé concourant à l'ornementation de la demeure.

L'ensemble des objets dont sera formé le musée, la collection ou le cabinet se décompose en trois grandes divisions : les arts libéraux, — les dérivés des arts libéraux et les arts industriels — les curiosités proprement dites.

Nous laisserons de côté les collections qui relèvent des sciences naturelles et qui n'ont aucun rapport avec l'art, l'histoire ou l'ethnographie, telles que les collections d'insectes, de coquillage, d'œufs, d'oiseaux, de minéraux, de plantes, etc.

Les arts libéraux revendiquent :

1° Les tableaux ;

2° Les dessins, aquarelles, gouaches, miniatures ;

3° Les gravures, lithographies ;

5° Les statues et bas-reliefs ;

5° Les plans et modèles d'architecture.

Ils peuvent être groupés au point de vue de l'art ancien, de l'art moderne, des écoles, des nationalités et des localités.

A titre d'indication des grandes époques de l'histoire de l'art, voici le classement proposé par le comte de la Borde, pour la collection de moulages de l'école des Beaux-Arts :

1° Les nations primitives : les Egyptiens, les Hindous, les Persans, les Indiens, les Japonais, les Péruviens, les Mexicains, les peuples du nord.

2° Les Grecs.

3° Les Romains et les Grecs pendant l'empire de Rome.

4° Les Byzantins.

5° Les Arabes.

6° Le Roman et le Gothique.

7° La Renaissance.

8° Le XVIIe siècle.

9° Le XVIIIe siècle.

10° Le XIXe siècle.

Cette division, vous le voyez, mon cher ami, résume toute l'histoire du genre humain.

Les dérivés des arts libéraux comprennent :

1° Les dérivés de la peinture ; vitraux, émaux, mosaïques, tapisseries, toiles peintes ;

2° Les applications familières de la sculpture ; sur bois, sur ivoire, en or, argent, bronze, cuivre, étain, albâtre ;

3° La gravure en creux ou en relief des métaux ou autres corps, les médailles, sceaux, camées, intailles, nielles ;

4° La céramique qui comprend la poterie, les faïences, les porcelaines et biscuits.

5° Le mobilier proprement dit : les bahuts, tables, bureaux, lits, siéges sculptés ou incrustés, les miroirs, cadres, pendules, tapis, laques, vernis, boîtes, tissus, broderies, dentelles, les objets de dinanderie, ferronnerie et gaînerie.

6° Les armes et ustensiles.

Cette branche de la curiosité peut offrir un intérêt tout particulier au point de vue de l'histoire industrielle, lorsqu'elle a pour objet les collections d'échantillons, de dessins, de modèles et de chefs-d'œuvres de maîtrise. Rien n'est plus éphémère que certaines productions de l'industrie ; où chercher les spécimens des étoffes que portaient nos pères il y a deux siècles ? ce qui se trouvait entre les mains de tous est devenu introuvable.

7° Les produits de l'art graphique et typographique, manuscrits, livres rares et précieux, reliures.

Les curiosités proprement dites sont :

1° Les objets rares et curieux en raison de leur intérêt historique, autographes, chartes, inscriptions, etc.

2° Les objets intéressants au point de vue anthropologique ou ethnographique, œuvres des temps anté-historiques, armes, ustensiles, costumes de sauvage.

M. H. Berthoud, ce savant écrivain qui sait rendre la science facile et aimable, collectionne les faux-dieux ! Rien d'étrange comme l'aspect de son cabinet rempli de statuettes extravagantes, monstrueuses, qui vous menacent de l'œil, du pied, du poing, en faisant d'horribles contorsions et grimaces. Ces affreux manitous, images de la laideur et de la méchanceté, inspirent cependant amour et respect à nos frères les sauvages !

Il y a encore une série trop considérable, hélas ! qui comprend les excentricités et les futilités recherchées par de prétendus curieux qui sont de véritables monomanes, telles que les timbres-postes, papiers peints, affiches, complaintes, menus de dîners, cartes de visite, cannes, pipes, boutons, allumettes, marrons sculptés, chaussures, bas, jarretières, gants, cordes de pendus, etc. Il faut tout l'esprit de M. Feuillet de Conches pour donner à de pareilles collections un semblant d'utilité et d'intérêt [1].

Tous ces objets, pour être dignes d'être mis en évidence, doivent être intacts, parfaits, avoir la fraîcheur, l'éclat des premiers jours, avoir tous les signes distinctifs de leur origine, non qu'il faille accorder trop d'importance à une marque, à une signature, car ce qu'il faut rechercher avant tout, c'est le caractère général de l'époque, le style de l'école, la manière du maître. Telle pièce signée peut être médiocre et telle autre non signée chante bien haut le nom du grand artiste qui l'a produite dans un moment d'heureuse inspiration. La contrefaçon, si répandue de nos jours, par suite des prix

[1] *Causeries d'un Curieux.* Variétés d'histoire et d'art tirées d'un cabinet d'autographies et de dessins par F. Feuillet de Conches. Paris, Plon. 4 vol. in-8°.

Que diriez-vous, mon cher ami, d'une collection de jouets ? Ce serait une collection originale bien difficile à recueillir, car les enfants sont curieux à leur manière et nullement conservateurs. A l'Exposition universelle de 1867, histoire du travail, les Pays-Bas avaient exposé une collection de 60 jouets, en argent, comme toutes les familles riches de Hollande en possédaient au siècle passé et qui étaient la reproduction en miniature du mobilier de l'époque.

élevés de toutes les curiosités, imitera les marques, les signatures, de manière à tromper le prétendu connaisseur qui s'attachera exclusivement à ces preuves matérielles; elle ne trompera jamais le véritable curieux.

Nous nous garderons, mon cher ami, de faire restaurer les pièces incomplètes ou détériorées que nous consentons à conserver, en raison de leur extrême rareté ; les restaurations, en dissimulant l'état véritable d'un chef-d'œuvre, le déprécient et lui enlèvent tout son charme.

Le milieu dans lequel sont disposés les objets, leur arrangement exigent une étude spéciale et attentive ; les tentures et tapis doivent être d'une teinte calme et unie ; les meubles peu nombreux, d'un style simple et sévère, afin que l'ensemble du local serve de cadre aux objets d'art et de curiosité qui s'y trouvent. La lumière doit être distribuée avec ménagement, éclairant ce qui est sombre, laissant dans l'ombre ce qui est éclatant. A moins qu'on ne cherche et qu'on obtienne un contraste savant, — parfois un beau désordre est un effet de l'art, — il faut éviter l'entassement, le pêle-mêle, le contact de choses aux formes, aux couleurs disparates et qui hurlent de se trouver côte-à-côte. Il y a même des curiosités absorbantes qui ne souffrent aucun voisinage ; je vous citerai les tapisseries qui n'admettent ni tableaux ni gravures et ne comportent qu'un ameublement assorti ; d'autres objets demandent à être isolés, placés sur des fonds et dans une perspective qui leur conviennent en faisant valoir le dessin, le coloris, la composition, le style ; tout, en un mot, doit concourir à donner aux curiosités le relief, la couleur, le caractère nécessaire, en maintenant l'aspect général qui convient à un musée, à une collection ou à un cabinet.

Le musée est surtout disposé au point de vue de l'étude ; la méthode et la logique doivent présider à l'arrangement afin de permettre au public de voir et de saisir rapidement.

Dans une collection où les objets ont de grandes analogies, l'ordre chronologique sera préférable à tout autre. On classera ensemble les productions du même art et de la même industrie.

Le cabinet se prête plus facilement à un arrangement artistique et pittoresque. Il faut qu'il ait un accent personnel et dise les aptitudes du maître ; de même qu'en parcourant le front d'une biblio-

thèque, on lit les tendances littéraires de celui qui l'a formée, on doit voir la physionomie du curieux rayonner sur tout son cabinet.

A côté des objets exposés devra se trouver une bibliothèque spéciale comprenant tous les livres qui traitent des sciences ou des arts auxquels ils se rattachent ; il est même prudent de commencer par la formation de cette bibliothèque, car les livres peuvent donner de sages conseils, prémunir contre des erreurs coûteuses et, dès le début, donner une bonne direction au goût.

Si la bibliothèque spéciale est utile, le catalogue est le complément nécessaire, obligatoire, de tout musée, de toute collection, de tout cabinet, à ce point qu'il en est pour ainsi dire la clef ; il donne au propriétaire conscience de ce qu'il possède, rappelle au savant ce qu'il peut avoir oublié et initie le profane à des beautés qu'il ignore.

En ce qui concerne les objets appartenant aux arts libéraux, le catalogue doit indiquer :

1° la nationalité et l'école ;

2° les noms, prénoms et surnoms de l'auteur ;

3° le lieu et la date de la naissance et de la mort de l'auteur ;

4° le sujet ;

5° la matière, le genre et le procédé ;

6° les dimensions ;

7° les signatures, monogrammes et dates ;

8° la provenance ; les ventes ou collections célèbres par lesquelles l'objet a passé. Faisons observer ici qu'il faut conserver pieusement les traces des anciens propriétaires ; témoignons pour nos ancêtres en curiosité le respect qui nous sera rendu plus tard[1].

Les notices relatives aux produits des arts industriels indiqueront :

1° le sujet ;

2° la matière du travail ;

3° la date certaine ou approximative ;

4° le nom de l'auteur ;

5° la provenance ou le pays ;

6° les détails historiques.

[1] *La Gazette des Beaux-Arts*, *le Cabinet de l'Amateur*, *le Bibliophile français*, donnent les marques, monogrammes, ex-libris, et devises des principaux curieux

Dans les musées publics, comme corrollaire du catalogue, des étiquettes fixées sur chaque objet devraient rappeler les indications principales du catalogue.

Vous savez, mon cher ami, que le premier catalogue français est celui que M. de Marolles, abbé de Villeloin, publia en 1666; antérieurement à cette époque, on trouve, il est vrai, quelques inventaires qui suppléent aux catalogues pour la description et la valeur des objets, tels que ceux de Louis de France au XIVe siècle, Isabeau de Bavière au XVe siècle, de Philippe-le-Bon, en 1420, et de son fils Charles-le-Téméraire, en 1469, Marguerite d'Autriche au XVIe siècle, Gabrielle d'Estrée et Louise de Vaudemont au XVIIe siècle.

Le XVIIe siècle est la belle époque des brocanteurs et des experts; les principaux rédacteurs de catalogues étaient Mariette, Gersaint, Joullain père et fils, Remy, Boileau, Julliot, Paillet, Regnault, Delalande, Lebrun, Basan. Leurs catalogues, d'une rédaction littéraire très-satisfaisante. contenaient des appréciations pleines de goût et d'érudition sur les objets dont ils annonçaient la vente : aussi sont-ils très-recherchés des curieux.

Pour donner une idée de la composition de ces catalogues, je copie le titre suivant :

« Catalogue raisonné des diverses curiosités de feu M. Quentin « de Lorangère, composé de tableaux originaux des meilleurs « maîtres de Flandres ; d'une très-nombreuse collection de dessins « et d'estampes de toutes les écoles ; de plusieurs atlas et suite de « Cartes; de quantité de morceaux de topographie et d'un coquillier « fait avec choix. On a donné à la fin une table alphabétique des « noms des peintres et graveurs, etc., dont les ouvrages sont « répandus dans ce catalogue, avec quelques courtes notes sur les « principaux maîtres anciens et modernes dont on n'avait rien « dit dans le courant du catalogue, ainsi que sur leurs ouvrages, « par E. F. Gersaint, à Paris, chez Jacques Barois, quai des Augus- « tins, à la ville de Nevers, 1744. »

Voilà, selon nous, mon cher ami, les principes qu'il faut appliquer pour avoir le droit de figurer dans les rangs des véritables curieux, que l'on retrouve à toutes les époques de civilisation avancée. Les Chinois qui ont tout inventé et ne perfectionnent rien, collectionnent de tout temps les porcelaines qu'ils fabriquaient

4,000 ans avant nous, les jades, les bronzes, les autographes, etc. ; le peuple Grec était un peuple de curieux dont les places et les monuments publics étaient de véritables musées ; les Romains ornaient leurs demeures de tableaux, de statues, de tapisseries, de vases précieux, entre autres ces fameux vases murrhins, qu'ils exposaient sur le proscenium du théâtre aux jours de grandes représentations. Cicéron, Hortensius, les deux avocats, et Verrès, l'accusé, le prêteur prévaricateur, étaient des curieux aussi passionnés les uns que les autres; la fameuse harangue, *de signis*, en fait foi. Clovis pourfendit un de ses capitaines qui lui disputait le vase de Soissons ; Charlemagne aima les curiosités puisqu'il avait pour sceau une pierre gravée antique ; au Moyen-Age, les églises, les couvents, les corporations religieuses où s'étaient réfugiés les sciences et les arts, possédaient tous des trésors où resplendissaient les croix de procession, les crosses, les ostensoirs, les monstrances, les encensoirs, les reliquaires, les vases en or, argent, ivoire, émail, cristal de roche, agate, bronze, ambre, electre, térébinthe, etc. etc.

La Renaissance arrive, et l'Italie se remplit de curieux et d'artistes ; la France suit le mouvement dirigée par cette dynastie des Valois qui aimait et protégeait les arts. Le savant numismate Hubert Goltz qui parcourut l'Europe, de 1558 à 1560, à la recherche des antiquités, dressa une liste de curieux qui comprend plus de 2,000 noms ; il signale, en France, 200 collections de médailles dont 28 à Paris.

Les agitations des guerres civiles et religieuses, puis les conquêtes, les magnifiques créations, les grands hommes du règne de Louis XIV, absorbent toute l'attention des contemporains ; la curiosité sommeille pour se réveiller dans toute sa force sous Louis XV, puis retomber sous la Révolution et l'Empire, et remporter une victoire définitive vers la fin du règne de Louis Philippe.

Passons la revue des principaux curieux de l'époque moderne ; vous verrez, mon cher ami, que ce sont des gens de bonne compagnie avec lesquels on peut frayer sans déchoir.

Voici les curieux du XVIe siècle avec la date de leur naissance et de leur mort :

Éléonore et Marie d'Autriche (1558)
le Cardinal Granvelle (1586)
Ferdinand de Gonzague (1587)
l'Empereur d'Autriche Ferdinand Ier (1564)
Philippe II (1598)
les Archiducs Ferdinand et Charles
le Doge Lorenzo Prioli
Torquato Bembo (1547)
le Duc de Ferrare
Cosme et Laurent de Medicis (1492-1574)
Nicolo Nicoli
Fusconi
Leone Leoni
le Pape Pie IV (1565)
Alexandre et Octave Farnèse (1585-1592)
le Duc d'Albe (1582)
Ferdinand de Tolède (1581)
Jules Romain (1546)
Scaliger (1558)
Vasari (1574)
Antoine de Navarre et Jeanne d'Albret (1562-1572)
Jean Groslier (1479-1565)
Michel L'Hôpital (1573)
Cardinal de Lorraine (1563)
Charles de Bourbon (1590)
Coligny (1572]
Boyer d'Aguilles (1571)

Puis viennent les curieux du XVIIe siècle :

Comte Arundel (1646)
Rascas de Bagarris (1567-1628)
Mazarin (1602-1661)
Pieresc (1637)
Toussaint
Lauthier
Duc de Buckingham (1688)
Marolles (Michel de) abbé de Villeloin (1600-1681).
les Maréchaux d'Estrées et de Noailles (1678-1769)
de Réaumur (1683-1757).
Christine de Suède (1626-1689).
de Pontcarré
Le François
Crozat, Marquis du Châtel (1696-1744)
Boyer de Fonscolombe
Gœthe (1749-1832)
de la Chaussée (1710)
Favereau (1655)
Lambert de Thorigny (1692)
Quinot
Lastanosa (1606)
Carpzavius
Obreht (1646-1701)
Fabretti, Raphaël (1618-1700)
Grevius d'Utrecht
Ashmole (1617-1692)
de Fontpertuis
de Montfaucon (1655-1741)
de Montarcet
Royer de Piles (1635-1709)
Harley, Comte d'Oxford (1661-1724)
C. A. Boule (1642-1732)

l'Abbé Boule
A. Agar (1540-1615)
Sir Robert Bruce-Cotton (1570-1631)
Charles Ier d'Angleterre (1649)
Th. Howard, Comte d'Arundel (1580-1666)
Frédéric Borromée (1564-1631)
l'Abbé Strozzi (1660)
l'Intendant Foucault (1643-1721)
Occo, Ado, (1524-1665)
Sirmond (1554-1665)
Chancelier P. Seguier (1588-1672)
Everard Jabach (1660-1670)
J.-J. Chiflet (1588-1660)
A. Kircher (1602-1689)
Monconys Bal. (1611-1665)
Bignon J. (1589-1656)
C. du Fresne du Cange (1610-1688)
And. Félibien (1619-1695)
l'Abbé J.-B. Boisot (1638-1694)
Emery Bigot (1626-1689)

Le *Livre commode* contenant les adresses pour la ville de Paris, édition 1692, donne une liste des fameux *curieux des ouvrages magnifiques ;* la liste des curieux est complétée par la liste des Dames curieuses ; saluons respectueusement Mesdames :

Duchesse du Lude, près St-Eustache
Duchesse d'Orvalle, rue St-Dominique
Maréchale de Humières, près l'Arsenal
Maréchale d'Estrées, rue des Trois Pavillons
Duchesse de Sully, dev. St-Paul
Princesse de Meklebourg, près St-Roch
Duchesse Porsmeuch
Duchesse de Bouillon, sur le quai Malaquet
Présidente du Tillet, rue de la Planche
de Coulange, dans le Temple
Marquise de Richelieu, isle Notre-Dame
de Boufflers, rue de Bourbon
Marquise de Quentin, rue Bourbon
de Chavigny, à l'hôtel St-Paul
Marquise de Mallet, rue St-Louis du Marais
Marquise d'Allouy, rue du Bac
Marquise de Mouchal, rue Bellechasse
de Custigny, rue des Rosiers St-Germain
de Mailliet, rue St-Anastase
la Présidente de Lièvre, rue du Brac
Marquise de Polignac, près la Charité
de Sauvebœuf, rue de Grenelle
de Verderonne, rue St-Antoine
de Chevry et Mme de Clapisson, près les Enfants rouges
de Lamée, rue St-Antoine.

Au XVIIIe siècle, les rangs des curieux, loin de s'éclaircir, deviennent de plus en plus nombreux ; la bourgeoisie, les financiers, les artistes, font concurrence à la noblesse :

Comtesse de Verrue (1736)
Duc et Duchesse de Mortemart
Mariette (1654-1742)
Gersaint
A. de Sully, Sr de la Briche
de Gaignières, F. Roger, (1638-1715)
Comte de Caylus (1692-1765)
Comte de Choiseul - Gouffier (1719-1785)
Blondel de Cagny (1767)
Rendon de Boisette (1775)
Jean de Julienne (1767)
Gaignat (1768)
de Nagaret
F. Le Blanc (1698)
Ch. d'Orléans de Rotelin (1691-1744)
Joly de Fleury (1675-1756)
Fauvel
Quentin de Lorangère (1744)
Horatio Walpole (1717-1797)
Winkelman (1717-1768)
Prince de Conti (1777)
La Baume le Blanc, Duc de la Vallière (1708-1780)
Correr
Président J. Bouhier (1673-1746)
Mahudel (1673-1746)
Billor
Marquise de Pompadour (1722-1764)
Duc des Deux-Ponts, Chrétien II (1722-1775)
l'Infant Don Philippe de Parme (1748-1765)
Prince de Monaco Antoine Ier et Duc de Valentinois (1701-1731)
Clément-Auguste de Bavière, Archevêque de Cologne
Frédéric II de Prusse (1712-1786)
Comte d'Argenson (1696-1764)
Comte de Bernis (1715-1794)
Berryer, Lieutenant de Police (1762)
de Machault, garde des Sceaux
Marquis de Beringhen, 1er écuyer du Roi (1651-1723)
Bertrand René Pallu, Intendant à Moulins et Lyon
Michel Begon (1710)
Ch. Blaise Meliand, intendant à Soissons (1703-1768)
Feydeau, Marquis de Brou, Intendant à Rouen (1731-1762)
Duc de Chevreuse
Angran de Fonspertuis (1748)
Marquis de Thibouville
Duc de Sully (1762)
la Présidente de Baudeville (1783)
Gabriel de Boisjourdain (1766)
de Bourlamaque (1770)

Marquis de Calvieres (1779)
de Damery (1774)
d'Ennery (1730-1786)
Marquis de Gouvernet (1775)
le Duc de Saint-Aignan (1776)
de Selle (1761)
Charles de Valois (1671-1747)
Comte de Watteville (1779)
Maréchal Duc de Duras (1789)
Boucot
Logé
Duc du Maine (1670-1736)
P. d'Aix de la Chaise (1624-1709)
N. Clément (1647-1712)
des Allier d'Argenville
Le Riche
Vaillant (1632-1706)
Bourdaloue (1632-1705)
Vivant
l'abbé J.-J. Barthélemy (1716-1792)
N. Gualtieri (1747)
Setelli
Crescent
de Girardon (1630-1715)
Dosembray
Comte de Marsigny (1658-1730)
J. Spon (1647-1685)
Cl. Gros de Boze (1680-1753)
l'abbé Zani
Fleutelot
Delamarre
Diderot (1718-1784)
L. Marie de Roche-Baron, Duc d'Aumont (1632-1704)
Anne, Philippe, Comte de Caylus (1692-1765)
Blondel d'Azincourt
le Duc de Choiseul-Praslin (1632-1711)
Marquis de Chabanon (1720-1792)
Chevalier d'Hénin (1768)
le Comte du Luc (1645-1740)
Duchesse de Mazarin
Abel-François Poisson, Marquis de Marigny (1727)
Duc de Tallard (1652-1728)
Daniel Charles Trudaine (1703-1769) et Trudaine de Montigny (1733-1775)
de Villeneuve, Comte de Vence (1676-1749)
Ch. F. de Lamoignon (1644-1709)
Président Hénault (1665-1720)
Jean-Achille Bellanger
F. Sevin (1682-1741)
l'abbé Demée
Lavalette de Buchelay
Grimod de la Reynière (1758-1838)
de Meulan
Anisson-du-Perron (1748-1794)
Nau (1631-1683)
Bonnemet
J. Sylvain Baily (1736-1793)
Brochard (1729)
Nourry
Paignon-Dijonval
Potier (1757)
Charles Coypel (1694-1752)
François Boucher (1704-1770)
Nattier, J.-M., (1685-1766)

Benoît Audran (1661-1721)
Claude Drevet (1664-1729)
Lempereur (1728-1808)
De Marcenay de Guy
Ch. de Wailly (1729-1798)
Claire Legris de la Tude, dite Hippolyte Clairon (1723-1803)
A. de Strogonoff (1750-1811)
Baron de Heineken (1706-1792)
Menabuoni
Gérard Hoëst (1734-1792)
de Chevanes
Lacoste du Filliot (1688-1750)
de la Monnoye (1641-1728)
Johannin de Chamblanc
Calvet, Esprit Cl. F. (1728-1810)
J.-B. Antoine Visconti (1722-1784) et ses deux fils Andrea et Alessandro (1751-1818)
Fauris de Saint-Vincent (1718-1798)
Cousiniery (1747-1823)
l'abbé Pouillard (1751-1823)
J.-B. Emeric David (1755-1839).

Pour de plus amples renseignements sur le mouvement de la curiosité au XVIIIe siècle, lisez, mon cher ami, un excellent livre de Courajod, intitulé :

Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand bijoutier ordinaire du Roy (1748-1758) précédé d'une étude sur le goût et le commerce des objets d'art au milieu du XVIIIe siècle et accompagné d'une table alphabétique des noms d'hommes, de lieux, et d'objets mentionnés dans le journal et l'introduction — à Paris pour la Société des Bibliophiles Français, 1873. 2 vol. in-8°.

La liste des contemporains fermera la marche.

Albin (de Saint)
Armaillié (Comte d')
Aumale (Duc d')
Borde (Comte de la)
Blacas (Duc de)
Blanc (Ch.)
Baudot
Barry (E.)
Barthélemy (de)
Barbet de Jouy
Burty
Baudry
Basilewski
Beaufremont (Prince de)
Beaussier (de)
Beauvillé (de)
Blaizel (Marquis du)
Bellegarde (A. de)
Beraudière (de la)
Broc de Seganges (de)
Bonnardot
Bouvier
Broët
Bürger
Cambacères (Duc de)
Capmas

Caumont (de)
Charles XV de Suède
Chabouillet
Champdieu
Champfleury
Chenevières (Marquis de)
Chevrier
Chimay (Prince)
Clapisson
Clerc (Vicomte)
Clément de Ris
Cochet (l'abbé)
Courval (Baron de)
Corblet (l'abbé)
Coussemaker (de)
Cottier (Maurice)
Czartoriski (Prince)
Dablin
Darcel
Davilier (le Baron)
Davin
Debruge-Dumesnil
Delange
Delasalle
Demmin
Dèle
Delattre
Delessert (F.)
Deschamps de Pas
Desmottes
Deville
Destailleurs
Didot
Denon
Doazan
Double
Dreyfus
Duchâtel
Dutuit
Dupré
Duplessis (G.)
Escudero
Espagnac (Comte d')
Faulotte (La)
Feuillet de Conches
Fillon
Fizelière (de la)
Fontenay (de)
Fould (L.)
Gaillard
Galichon
Galliera (Duc de)
Gariel
Gatteaux
Gautier (T.)
Gentil-Decamp
Gosselin
Goupy
Goldsmith
Gouellain (Gustave)
Grange (Marquis de la)
Greau
Grillon (Marquise de)
Guichard
Harcourt (Marquis d')
Hennin
Herche (de la)
Héron de Villefosse
Houdoy
Hucher
Jacquemart
Janzé (Vicomte de)
Labarthe (J.)
Lacaze

Lartet
Lacroix (Paul)
Lavalette (Comte de)
Leblanc (Ch.)
Lebrun-Dalbane
Leconte (J.)
Lecointe-Dupont
Linas (de)
Lenoir (A.)
Leroux de Lincy
Le Sergeant de Monnecove (F.)
Liesville (de)
Longperrier (de)
Luynes (Duc de)
Maillot de Boulay
Maison
Mame (E.)
Mantz (Paul)
Marcille
Mathilde (Princesse)
Mérimée
Michel (Baron)
Montaiglon (de)
Montilla
Morny (Duc de)
Naylies
Napoléon (Prince)
Nieuwerkeke (Comte de)
Norzy
Oppman
Paturle
Pereire
Pic (Le)
Pichon (Baron J.)
Piot
Pinguilly l'Haridon
Ponton d'Amécourt (Vte)
Panckoucke
Portalis-Gergier (Cte de)
Pottier (A.)
Prarond
Rathier
Revoil
Reynard (E.)
Riocreux
Rieux
Reiset (de)
Rillé (Laurent de)
Rougé (de)
Roucy (de)
Rothschild (Les)
Sayette (de la)
Salzman
Sauvageot
Saulcy (de)
Seine (de Saint)
Sellières (Baron)
Schuter (Baron)
Schneider
Sicotière (de la)
Sommerard (du)
Spitzer
Taylor (Baron)
Thëis (Baron de)
Thibon (Baron)
Thibeaudeau
Thiers
Victor (de Saint)
Villot
Vibraye (de)
Viollet-le-Duc
Yvon (d')

Je glane quelques noms de curieux étrangers dans le catalogue de l'histoire du travail à l'Exposition de 1867 :

Anglais : Bernal, W. Wilson, capitaine Leyland, Howard de Corby, Comte Spencer, Duc de Manchester, Comte de Chesterfield, Hunt, Roskell, Richard Wallace.

Russes : Comte Moussine, Pouckine, de Boutowsky, Kotschoubey, Sowskine.

Italiens : A. Castellani, Zucchi, Gentili, Gamurrini, Lapino-Lapini, Pompeo Aria, Paolozzi, Farabulini.

Portugais : Marquis de Souza, Palha de Lacerda, Comte d'Avila, Comte de Penafiel, Baron d'Alcochete

Belges : Prince de Ligne, de Croï, d'Ursel, Regnier-Chalon.

Hollandais : Six, Kollen, Coster, J. Litta, Euschede, Schaepkens, Cuypers, Bogaerden, Hermans, Belfort, Kellen, West, Willer, Becker, Franken, Trideman, Von Loon, Dusseldorf.

Voici, mon cher ami, une liste bien longue et cependant encore très-incomplète ; pour vous édifier complétement sur nos forces, consultez la liste des collectionneurs Français, insérée dans l'annuaire 1868 de la *Société française de numismatique et d'archéologie ;* elle contient plus de 2,300 noms dont 530 sont de Paris.

Si vous voulez faire des recherches particulières sur le personnel des curieux, vous trouverez des renseignements généraux ou biographiques dans les ouvrages dont je vous donne le titre :

Histoire des plus célèbres amateurs-italiens, français, etc. par J. Dumesnil. Paris, J. Renouard. 1858.

Les collectionneurs de l'ancienne Rome. Les collectionneurs de l'ancienne France, notes d'un auteur par Edouard Bonaffé. 2 vol. petit in-8° papier vergé. Paris. A. Aubry. 1873.

Noms des curieux de Paris en 1673 publiés par l'académie des Bibliophiles. 1864.

Voyage littéraire de deux Bénédictins de la confrérie de St-Maur en 1708.

Voulez-vous connaître maintenant le nombre des artistes, des artisans, des commerçants, qui dans la seule ville de Paris, sont voués aux arts libéraux ou aux arts industriels ; voici cette statistique pour 1862 :

1600 peintres
25 peintres verriers
220 graveurs sur acier et en taille douce
80 graveurs sur bois
32 graveurs en architecture
40 graveurs en médailles
206 sculpteurs statuaires
1160 architectes
106 marchands de tableaux
12 experts en tableaux
37 restaurateurs de tableaux
127 éditeurs et marchands d'estampes
5 restaurateurs d'estampes
160 marchands de curiosités, objets d'art, médailles
35 antiquaires
64 encadreurs d'estampes, tableaux et pastels
48 mouleurs figuristes.

A la même époque, les sociétés qui s'occupaient de beaux-arts et de curiosités étaient :

L'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, dessinateurs ;

La Société libre des Beaux-Arts ;

La Société des amis des arts pour encourager la sculpture, la peinture et la gravure ;

L'Institut historique de France ;

L'Académie universelle des Arts et Manufactures, Sciences, Musique, Belles-Lettres et Beaux-Arts de Paris ;

La Société centrale des Architectes ;

L'Association des Inventeurs et artistes industriels ;

Société du progrès de l'art industriel ;

Société des Antiquaires de France ;

Société française d'Archéologie pour la conservation des monuments :

L'Athénée des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Paris ;

L'Académie des Arts et Métiers, Siences et Belles-Lettres de Paris ;

Le Comité central des Artistes ;

La Société française de Photographie ;

La Société française d'Archéologie et de numismatique ;

L'Union centrale des Arts appliqués à l'industrie.

Le sentiment du bien est-il inné chez l'homme? Question redoutable! en tout cas, on peut affirmer que le sentiment du beau ne l'est pas ; en matière de Beaux-Arts, le peuple, dit Diderot à Grimm, regarde tout et ne s'entend à rien ; l'art est essentiellement aristocrate, il ne fait que végéter dans les sociétés démocratiques absorbées par la passion de l'égalité, par les jouissances matérielles et les dissensions civiles. Voyez la Suisse et l'Amérique ; leurs produits artistiques manquent d'invention et de style propre ; les artistes sont réduits à l'imitation, les artisans fiers de leur profession sont remplacés par les ouvriers dédaigneux de leur métier, et les curieux, lorsqu'il y en a, réservent leur admiration et leur argent pour les chefs-d'œuvre du passé ou des nations étrangères.

Notre époque est, il faut l'avouer, une époque d'imitation, de compilation et de collection ; jamais, chez aucun peuple, le goût de la curiosité n'a été plus développé qu'il ne l'est de nos jours, en France. Toutes les curiosités sont recherchées avec fureur, et atteignent des prix exagérés. Une faïence Henri II, baptisée faïence d'Oiron par M. Fillon, vaut en moyenne 15,000 francs ; un émail, un vase de porcelaine tendre d'ancien Sèvres, se vendront 20,000 fr., un verre de Murano atteindra de 2 à 3,000 francs ; mais la valeur marchande des objets de curiosité subit de nombreuses fluctuations suivant les caprices de la mode qui s'éprend ou se dégoûte, sans raison, de telle ou telle série d'objets.

Jusqu'au commencement du siècle, on ne prisait que les antiquités Grecques et Romaines dont on admirait, avec raison, la beauté due à la simplicité, à la proportion, à l'harmonie, ou les objets exotiques ; les œuvres du Moyen-Age, si vivantes, si pleines d'inspiration, de sentiment et d'originalité, les œuvres gothiques, suivant l'expression impropre de l'époque, étaient honnies et repoussées ; la littérature romantique, la recherche des documents historiques originaux, ont remis en honneur le Moyen-Age ; puis est venu le tour de la Renaissance, dont le génie, mélange de l'antique et du gothique, est le type de la grâce et de la suprême élégance ; dans ces derniers temps, le style Louis XVI, imitation de la Renaissance dont il remplace la grâce par la gracilité de la forme et le fini de la

main d'œuvre, avait la vogue ; quant aux vrais curieux, comme vous, mon cher ami, ils font profession d'éclectisme et admirent, sans réserve, les belles choses de toutes les époques.

En France, les cabinets de médailles furent les premières collections à la mode, puis vinrent les cabinets d'histoire naturelle qui cédèrent la place aux estampes remplacées depuis par toute la gamme de la curiosité.

Il est à remarquer que les curieux sont en plus grand nombre dans le nord que dans le midi. La raison en est simple ; l'homme du midi vit sur la place publique, et la vue de la nature ensoleillée lui suffit ; l'homme du nord, au contraire, condamné par les frimas à rester enfermé, menant une vie retirée et sédentaire, veut avoir autour de lui des objets qui réjouissent son regard, qui éclairent et réchauffent sa demeure.

Quand les femmes daignent s'occuper de la curiosité, elles le font avec passion et avec un tact, un discernement, un goût presque infaillibles ; mais le plus souvent elles l'ont en aversion et il semble qu'elles soient jalouses du temps, de l'argent et des études que les hommes leur consacrent. Cela est si vrai que les mots curieux, amateurs, collectionneurs, n'ont pas de féminin. Je suis, vous le savez, mon cher ami, de ceux qui proclament la supériorité morale et intellectuelle de la femme, mais, que voulez-vous, la perfection n'est pas de ce monde ! Et cependant la curiosité est une passion honnête, tempérée, une passion casanière ; le curieux se plaît dans son cabinet où chaque objet lui rappelle une impression, un souvenir, où son œil se repose sans cesse sur un ensemble agréable, où son âme se dégage des misères de la vie pratique : « les livres que je reveoy me rient toujours d'une fresche nouvelleté, » dit Montaigne.

Il y a des professions qui prédisposent, paraît-il, à la curiosité. Les médecins, les magistrats et les prêtres sont en grand nombre dans nos rangs ; le médecin a l'œil observateur, le magistrat mène une vie sédentaire et recueillie, le prêtre n'a point les distractions de la vie de famille.

Dans notre pays, où le code civil, seul et vrai soutien de la démocratie, morcelle sans cesse les fortunes, sacrifiant la liberté à l'égalité, les collections particulières n'ont qu'une existence éphémère ;

on en connaît à peine quelques-unes qui aient survécu à trois générations. En Angleterre, en Russie et il y a quelques années, dans les Etats-Romains, dit M. Dumesnil [1], la législation immobilisait à titre de majorats substitués, les galeries de statues et de tableaux entre les mains des grandes familles dont les chefs devaient les conserver et les rendre à leurs successeurs ; ils ne pouvaient pas en disposer soit à titre de donation ou legs, soit à titre de vente. Les familles aristocratiques conservaient ainsi précieusement les trésors de curiosité légués par leurs ancêtres. A Paris, les ventes se renouvellent sans cesse, aussi est-il le premier marché du monde pour les objets d'art et les curiosités.

Les ventes qui sont de vraies solennités artistiques, dit M. Horsin Léon, sont celles des cabinets et des galeries connues et anciennement formées. Le jour de leur enchère, l'exaltation des amateurs accourus de tous les points de France et de l'Etranger ne connaît plus de bornes ; les surenchères sont frénétiques et les prix atteints dépassent souvent toute prévision, toute raison ; d'autres ventes d'un ordre secondaire sont aussi suivies avec non moins d'empressement, mais avec des dispositions beaucoup plus calmes ; aussi, ce sont les prix de ces ventes qui servent de base à l'expertise ; nous entendons parler des petites collections vendues après décès ou pour toutes autres causes majeures, car d'ordinaire elles sont peu soutenues par les vendeurs et presque toujours suivies par un public plus éclairé que celui qui, dans les ventes célèbres, se laisse entraîner à des surenchères exhorbitantes. Il y a encore une autre espèce de ventes que les amateurs abordent avec une extrême défiance et qui offrent presque constamment les chances les plus favorables ; ce sont celles que l'on nomme composées. En effet, les collections sont réunies par les experts qui recueillent les ouvrages de l'un, de l'autre, qui ne les leur confient souvent que pour être baptisées des noms les plus illustres que le pauvre diable d'expert doit porter au catalogue. Mais, mêlés aux chefs-d'œuvre de ces rêveurs, se rencontrent presque toujours quelques bons tableaux que la misère a forcé de vendre ; ils sont fournis par des marchands qui attendent avec terreur la fin du mois ou par un artiste qui doit

[1] *Histoire des plus célèbres Amateurs français,* t. III, p. 45.

payer son boulanger ou son terme, ou par une veuve qui se défait de ses derniers objets de luxe, souvenirs quelquefois bien précieux.

En province, les objets médiocres sont plus chers qu'à l'hôtel des commissaires-priseurs, en raison du petit nombre d'occasions et du grand nombre de curieux qui veulent entretenir leur passion à peu de frais ; les objets de valeur y sont à meilleur marché par suite du défaut de concurrence.

Il faut renoncer à faire des trouvailles, des découvertes ; tous les coins et recoins des villes, des viliages, des châteaux, ont été explorés, fouillés dans tous les sens ; la chasse à la curiosité qui avait tant d'attraits n'existe plus qu'à l'état de rêve.

Nous n'avons plus l'embarras des cas de conscience ; est-il permis de spéculer sur l'ignorance d'autrui et d'acheter à vil prix des objets précieux ? Nos pères, les scrupuleux, tranchaient la difficulté suivant l'alternative de l'offre ou de la demande : en cas d'offre, l'acquéreur avait toute liberté d'estimation. Ces heureux temps d'innocence sont passés, et le paysan vous demande dix fois la valeur des objets dédaignés par le commis-voyageur en curiosité qui a pris un malin plaisir à monter l'imagination du pauvre hère.

Il y a, en Europe, un certain nombre de Musées plus spécialement consacrés aux arts industriels et aux curiosités. En France, tout le monde connaît les galeries et la collection Sauvageot du Louvre, le Musée de Cluny (3,770 numéros), le cabinet des antiques et le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, les Musées d'Artillerie, de Marine, du Conservatoire de musique, du Conservatoire des Arts et Métiers, de la Monnaie, de Sèvres et des Gobelins ; le Garde-meuble et les Archives nationales [1]. A l'étranger on cite South Kensington Museum et Bethnal Green à Londres, le Cabinet des Antiques et le trésor impérial de Vienne, le Musée historique et les collections réunies de Munich, le Musée chinois de la Haye, le palais Japonais de Dresde contenant plus de 60,000 objets de céramique de l'extrême Orient, le Trésor royal de Dresde rempli de bronzes, d'ivoires, d'émaux, de pièces d'orfévrerie ; le Musée Correr, à Venise, dont le catalogue porte 1,600 objets appartenant aux Arts

[1] Le nombre des Musées de province est d'environ 150.

libéraux et industriels; le Cabinet des gemmes de Florence, remarquable au point de vue de la numismatique et de l'orfévrerie.

Ici, j'ouvre encore une parenthèse : les Musées de Londres, fermés le dimanche, sont ouverts tous les soirs de la semaine, excellente mesure qui permet aux artistes et aux artisans de voir et d'étudier les collections après les journées de travail.

En 1874, le nombre des visiteurs de Kensington Museum s'est élevé à plus d'un million dont le tiers était composé de visiteurs du soir. Les salles sont éclairées à giorno avec des appareils au gaz dont la disposition varie suivant la nature des objets exposés.

Les tableaux à l'huile et les aquarelles sont placés sous verre, quelquefois sous un verre double, ce qui nuit peut-être à l'effet de la peinture et empêche le contact intime entre l'œuvre du maître et le curieux, mais il faut tenir compte des nécessités du climat; les salles sont chauffées à l'aide de charbon de terre qui développe une poussière impalpable dont le dépôt incessant sur les tableaux serait très préjudiciable à leur conservation; dans les galeries de tableaux, la lumière du soleil est ménagée et atténuée à l'aide de stores que l'on fait mouvoir selon les heures du jour.

Autre remarque pratique en ce qui concerne les camées et les intailles ; ces pièces sont serties dans des cadre mobiles placés devant des glaces qui, reflétant la lumière, permettent de voir la transparence, la couleur de la pierre en même temps que les finesses de la gravure; les médailles sont incrustées dans des cartons qui tournent autour d'un pivot, système bien préférable à nos médaillers où sont enfouis des trésors invisibles.

Au South Kensington Museum de Londres, ce magnifique musée presque l'égal du Musée de Cluny de Paris, quoique d'une origine relativement récente (1857), chaque objet exposé porte sur une carte imprimée l'indication de sa date, le nom de l'auteur, le nom de la collection dont il sort, et enfin, renseignement très-utile pour les curieux, le prix payé par le Musée.

Au centre du Musée se trouve une bibliothèque spéciale qui est très-fréquentée ; un guide général avec plan des salles, vendu à très-bas prix (50 centimes), donne un aperçu des richesses du Musée, rend les recherches faciles et complètes ; des catalogues spéciaux, très-développés, édités avec luxe, traitent compendieu-

sement de chaque nature de curiosité, ivoires, étoffes, majoliques, armes, instruments de musique, broderies et dentelles, objets espagnols, chinois, etc. Les pièces hors lignes sont photographiées et les photographies mises à la disposition du public.

Les administrateurs du Kensington Museum, toujours à la recherche du mieux, changent parfois l'exposition de certaines séries et même l'aménagement général du Musée, avec l'intention très-sincère de profiter des conseils de la critique ; au lieu de s'en tenir exclusivement aux objets anciens, ils achètent et exposent les œuvres d'arts industriels qui leur semblent le mieux caractériser l'époque contemporaine ; il y a là une préoccupation d'avenir qui paraît échapper aux administrateurs de nos Musées. Pourquoi donc les Français s'obstinent-ils à immobiliser leurs Musées, me disait un honorable directeur de Kensington? Réflexion faite, le reproche est fondé, et il faut attribuer cette erreur à la vanité de nos conservateurs et à la malveillance du public ; nos administrateurs ne veulent pas courir la chance de se tromper dans leurs attributions ou innovations et recevoir des leçons d'un public toujours enchanté de les trouver en défaut.

Les exhibitions permanentes ne suffisent plus à satisfaire nos appétits de curiosité; depuis 15 ans, en France, on organise des expositions temporaires dites rétrospectives où les curieux sont appelés à montrer leurs trésors au public.

C'est la Province qui a eu l'honneur de l'initiative, et la commission chargée d'organiser, à l'exposition universelle de 1867, les galeries de l'histoire du travail, n'a eu qu'à imiter pour arriver à un succès relatif, car bien des choses faisaient défaut. Le catalogue de cette exposition spéciale comptait plus de 7,000 numéros dont 5,110 pour la section française ; 3 archives, 6 bibliothèques, 10 cathédrales, 2 colléges, dix communautés, 40 églises, 6 hôtels-Dieu, 40 musées, 5 séminaires, 10 Sociétés savantes et près de 300 curieux avaient envoyé la fleur de leurs collections. L'Angleterre, les Pays-Bas, le Portugal, l'Autriche, l'Egypte surtout, avaient fait preuve de bon vouloir et exposé des séries intéressantes ; la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, s'étaient abstenues d'une manière complète, par suite de sentiments et de circonstances qu'il serait facile d'analyser, s'il était permis à un curieux de se perdre dans la politique.

Je le répète, l'exemple est venu d'Amiens, Dijon, Chartres, Evreux, Niort, Angers, Bordeaux, Alençon, Orléans, Toulouse, Limoges, Avignon, Nevers, Valenciennes, Marseille, Rouen, Troyes, Nîmes, Rouen, le Hâvre, Tours. A l'étranger, Anvers, Malines, Manchester, Vienne, Bruxelles, Amsterdam ont organisé des expositions analogues. L'exposition anglaise de Kensington-Museum en 1862, les expositions rétrospectives françaises de l'Union des Beaux-Arts à Paris, ont été particulièrement remarquables et ont révélé d'immenses richesses jusqu'alors inconnues.

Notre société française d'Archéologie, vous le savez, mon cher ami, avait eu le projet d'organiser une exposition permanente qui aurait été renouvelée d'une manière périodique et méthodique ; on aurait eu successivement des expositions de céramique, de miniatures, de bijoux, d'ivoires, de médailles, etc. ; des conférences spéciales auraient eu lieu en même temps que ces expositions et on aurait pu faire des cours pièces en mains. Ce projet a eu un commencement d'exécution, mais il n'a pas eu tout le développement qu'il comporte. Il y a là une idée pratique qui sera réalisée un jour.

Je vous répèterai, mon cher ami, ce que je disais en 1860 à l'occasion de l'exposition rétrospective d'Amiens, qui a obtenu un si grand et si légitime succès : ces exhibitions contribuent à préserver du vandalisme des objets précieux ; elles facilitent les études historiques, font connaître le génie artistique d'une province, permettent de faire l'inventaire de ses richesses. Elles initient aux mœurs, aux usages de nos pères, en montrant les monuments artistiques ou les objets familiers qui faisaient le charme et le bien-être de leur existence ; elles exercent parfois une influence marquée sur l'art et l'industrie ; l'exposition Campana a été une véritable révélation pour les bijoutiers et orfèvres qui ont imité aussitôt les bijoux Grecs, Romains, Etrusques.

La curiosité établit un courant sympathique entre tous ceux qui lui rendent hommage, elle rapproche souvent des hommes séparés par les opinions politiques ou la condition sociale ; toutes les sociétés de curieux devraient adopter la devise de la société d'Amsterdam : *Arti et amicitiæ* dont j'ai transposé les termes pour en faire l'épigraphe de cette lettre.

Oui, mon cher ami, la curiosité procure un délassement de l'es-

prit après les travaux professionnels, elle est pour les hommes de loisirs une occupation utile et agréable ; elle console souvent des déceptions de la vie et inspire cette philosophie calme et sereine à laquelle les Chinois rendent hommage en élevant des autels au dieu du Contentement.

Lorsque la vieillesse arrive et que les passions disparaissent, la curiorité, défiant les années, conserve tous ses avantages ; écoutez M. de Blois, un curieux émérite du XVIIIe siècle, mort octogénaire :

« La vieillesse, disait-il, a souvent de certains défauts, compagnons incommodes à soi et aux autres ; elle est ordinairement mêlée d'infirmités qui font que nous sommes abandonnés d'un chacun ; notre indolence et notre indifférence nous empêchent d'aller chercher ailleurs à nous délasser. Alors plus de société ; tout finit et nous restons seuls, vis-à-vis de nous-mêmes. Quels avantages ne tiré-je pas des ressources que me fournit mon cabinet?

« Les curieux viennent de tous côtés me consulter et voir mes estampes ; les marchands me font journellement leur cour et m'apportent des nouveautés qui m'amusent ; je me trouve toujours ainsi occupé. Si par hasard, je suis seul et mélancolique, j'appelle à mon secours un portefeuille de gravures dont la variété des sujets et la beauté du travail dissipent totalement mon ennui. »

Mais l'initiation est longue et difficile ; les esprits d'élite chez lesquels l'amour du beau est inné, qui veulent développer cette faculté par l'étude, qui veulent ajouter la science au sentiment, éprouvent de grandes difficultés, cherchant de tous côtés un guide, une direction ; ils ne doivent compter que sur eux-mêmes ; c'est à force de vouloir et de voir qu'ils arriveront à posséder le goût si bien défini : la conscience de l'imagination.

Nous avons souvent reconnu, mon cher ami, qu'un catalogue-modèle d'une bibliothèque spéciale, comprenant la nomenclature des ouvrages à consulter, rendrait des services réels aux curieux :

Indocti discant et ament meminisse periti.

Mais la rédaction de ce catalogue-type serait nécessairement incomplète, car si les monographies sont nombreuses, les ouvrages traitant d'une manière générale des curiosités font défaut. Un seul ouvrage remplit les conditions voulues, et c'est lui-même un cata-

logue ! *Description des objets d'art qui composent la collection Debruge-Dumenil, précédée d'une introduction historique* par Jules Labarte (Paris, à la librairie archéologique de Victor Didron 1847, in-8° de 858). Sous ce titre modeste, M. J. Labarte, savant et curieux de premier ordre, a publié sur la plupart des curiosités un travail historique et critique remarquable qui, malgré sa date déjà éloignée, est encore le meilleur ouvrage à consulter. Quoi qu'il en soit, le *Dictionnaire* ou le *Manuel du curieux*, *l'Encyclopédie de la curiosité* est encore à faire. Cet ouvrage devrait, selon nous, mon cher ami, se composer de notices abrégées sur toutes les espèces de curiosités, les notices étant conçues d'après un plan uniforme qui rendrait les recherches sûres et faciles, chaque notice comprenant l'historique, la critique artistique, la technologie, la bibliographie spéciale et une série de prix indiquant la valeur des objets à différentes époques.

Voilà, mon cher ami, l'introduction que vous me demandiez ; j'ai rempli ma tâche d'une manière sans doute bien incomplète, mais la première qualité du véritable curieux, nécessairement un homme intelligent, est l'indulgence ; je compte sur la vôtre.

Recevez, mon cher ami, la nouvelle assurance de mon sincère attachement.

B^on^ DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE.

NOTES

ET

OBSERVATIONS D'ESTHÉTIQUE

Avis. – L'abbé Coipel, jeune ecclésiastique du diocèse de Rouen, fort estimé de M. l'abbé Cochet, se livrait depuis plusieurs années à des études artistiques. La mort l'a subitement frappé, avant qu'il ait eu le temps de rédiger divers mémoires qu'il avait en projet et où il eût réduit ses observations en aperçus généraux. Mais l'ami qui a recueilli tous ses papiers, y a rencontré plusieurs fragments dignes d'être conservés. On les trouvera réunis ici et groupés sous différents titres. — A. T.

DES ÉVOLUTIONS DE L'ART.

Le Moyen-Age avait de l'initiative. L'art se précipitait en avant, entraîné par une force intrinsèque, dont les artistes eux-mêmes n'avaient peut-être pas pleine conscience. Il variait et se développait de siècle en siècle, en vertu des déductions incessantes que l'intelligence des maîtres tirait de ses principes fondamentaux, des besoins nouveaux qui sollicitaient des applications nouvelles, et de la génération géométrique des formes qui naissaient d'elles-mêmes sous leur compas. Il croissait, comme grandit un arbre sous l'influence combinée de la sève qu'il tire de la terre, du gaz qu'il recueille dans l'air, et de l'appareil mystérieux qui, renfermé dès l'origine dans l'étroit espace d'une graine, s'assimile ces éléments divers, se développe par cette assimilation, les conduit par l'harmonie spécifique des lois à l'homogénéité des formes, jusqu'à ce qu'il ait atteint la plénitude de sa puissance, et réalisé, après avoir passé

par tous les états intermédiaires, l'arbre adulte, l'individu complet et parfait en son espèce qui désormais ne peut plus changer, si ce n'est pour s'avancer vers la décrépitude.

Parmi ceux qui ont le plus contribué à ces révolutions, aucun peut-être n'a songé à les produire ; à plus forte raison, les maîtres de l'œuvre ne se réunissaient-ils point en congrès pour créer, régulariser et propager les innovations. Sans doute les artistes d'une même région se fréquentaient les uns les autres ; ils se communiquaient leurs idées, comparaient leurs œuvres, vivaient sur un fond commun d'expérience et de tradition formant un véritable corps de science transmis de père en fils, et de maître à élève, propagé au loin par les ateliers ambulants : mais ils ne songèrent jamais à fixer l'art d'une manière définitive.

Quand cet art fut arrivé à sa plus grande perfection, ils ne s'en aperçurent pas et passèrent outre, considérant *à priori* le présent comme nécessairement supérieur au passé. Toujours entraînés par les conceptions nouvelles qui naissaient presque à leur insu, comme corollaires de ce qui avait précédé, ils ne respectaient pas beaucoup ce qui avait été fait avant eux. Ils avaient conscience de leur valeur personnelle ; et quand ils avaient conçu un chef-d'œuvre, ils l'exécutaient sans trop examiner si cette merveille n'en gâtait pas une autre.

De là, tant de disparates que l'on remarque dans les œuvres du Moyen-Age, lors même qu'il eût été le plus aisé de les éviter. S'il fallait achever un édifice commencé cent ans auparavant, on ne songeait pas à l'idée de l'artiste primitif ; on continuait selon la mode du jour, au moins pour les détails et tout ce qui se rapporte au style proprement dit. Le plus souvent, le plan général était conservé : car depuis le XIe siècle jusqu'au XVIe, le programme d'une église fut à peu près le même, si j'en excepte le développement considérable de la chapelle de la Sainte-Vierge, et l'établissement des séries de chapelles latérales le long des grandes nefs, au XIVe siècle, et parfois plus tard.

On reproche souvent au XVIIe et au XVIIIe siècles l'étrange manière dont ils défigurèrent les édifices du Moyen-Age par de lourdes constructions de style prétendu grec ou romain, seule architecture qui passât à cette époque pour noble et digne d'un peuple civilisé.

Ils avaient tort sans doute ; mais, au fond, ils ne procédaient pas autrement que l'avaient fait leurs devanciers. De bonne foi ils croyaient faire mieux.

Si l'on eût proposé à l'architecte de St-Maclou de Rouen, de construire son église dans le style de la Sainte-Chapelle, il eût sans doute haussé les épaules, et demandé s'il convenait à un homme comme lui de rétrograder ainsi vers l'enfance de l'art. Quand un architecte du XVe siècle fut chargé de retoucher le portail de cette même Chapelle, il la dota d'une rosace flamboyante et de deux clochetons du même style. Ceux qui construisirent le portail de l'abbaye de Fécamp ou le jubé de la Cathédrale de Rouen ne raisonnaient pas différemment.

Pourquoi donc les résultats sont-ils si différents? Pourquoi nous autres, qui devons aux études spéciales de notre époque ce qui manquait à nos pères, le respect du passé, l'esprit de comparaison et le sentiment de justice et d'impartialité qui doit présider au jugement de toutes les écoles, sommes-nous forcés de condamner ces travaux que les derniers siècles accolèrent à des édifices gothiques, tandis que personne ne reproche à la Cathédrale d'Amiens, ce chef-d'œuvre du XIIIe siècle, ses immenses fenêtres rayonnantes, sa rose flamboyante et ses stalles du même style dont la richesse effraye l'imagination?

C'est qu'à Amiens, à la Ste-Chapelle, à la cathédrale de Rouen, à Saint-Ouen et dans cent autres églises, les divers auteurs (si l'on nous permet cette comparaison) n'ont parlé qu'une même langue en plusieurs dialectes : il y a diversité dans les détails, mais unité dans l'ensemble. L'architecture gothique, à quelque période qu'on la prenne, est toujours basée sur les mêmes lois fondamentales et procède des mêmes principes. Elle se compose des mêmes membres ; les proportions varient peu : la différence est presque tout entière dans l'ornementation.

Le contraste est donc produit par des styles différents sans être hétérogènes ; à moins de circonstances tout à fait malheureuses, ces variétés ne sont pas plus désagréables que le sont en musique les passages d'une tonalité à une autre, du mode mineur au mode majeur, d'un récitatif grave et solennel à la brillante harmonie d'un chœur ; qui donc oserait reprocher à Sophocle d'interrompre de

temps en temps la noble simplicité de son dialogue, son pur attique et ses graves iambiques trimètres pour le lyrisme éblouissant des chœurs, leurs vers rapides, leur dialecte dorien un peu rude, mais sonore comme de l'espagnol ? Qui donc reprocherait à la Cathédrale d'Amiens, type du gothique sobre et classique, ses trois rosaces, dont l'œil peut à peine comprendre les savantes combinaisons, ses balustrades flamboyantes qui courent comme une dentelle le long de ses combles, ses stalles merveilleuses où la dernière période ogivale déploie une étonnante profusion de sculptures ? Que dire des clôtures extérieures du chœur, aussi riches que les stalles, où tout un peuple de statuettes, rehaussées de peintures et de dorures, retracent tant de scènes de l'Ecriture et de l'histoire locale ? Rien de tout cela n'aurait été prévu par le grand architecte qui a tracé le plan primitif de la basilique. Et pourtant qui serait assez fou pour en voter la destruction ? Est-ce simplement comme monuments historiques que ces parties doivent être conservées ? Doit-on les maintenir uniquement parce qu'elles sont des jalons qui nous dirigent dans l'histoire de l'art, des signatures authentiques des siècles qui apportaient un à un leur tribut au trésor artistique de la cité, de précieux souvenirs de la magnificence de nos ancêtres, de vénérables témoins du passé ? . . . . . .

DE L'IMITATION DU MOYEN-AGE.

Les architectes et autres artistes qui s'inspirent du Moyen-Age, s'écrient : « Nous ne pouvons créer, nous en sommes réduits à copier ! » Ils semblent abdiquer, par une sorte de découragement, leur plus noble privilége, celui par lequel seul ils sont artistes et non pas ouvriers vulgaires et fabricants de pastiches. Est-ce vrai ? Pour quelques-uns peut-être, oui. C'est qu'alors le feu sacré de l'art n'est pas en eux ; ou bien, ils ignorent leurs propres forces et n'osent créer, bien qu'ils en possèdent la puissance, uniquement par préjugé, par timidité, crainte puérile de la critique ; en un mot parce qu'ils ne croient pas que cela soit possible et qu'ils n'ont jamais essayé.

Quelques-uns peut-être trouvent le rôle de copiste fort à leur convenance. Copier un monument tout fait, sauf à en changer l'échelle, ou à en assembler un de pièces et de morceaux pris à droite et à gauche, n'est pas une besogne très-difficile : elle n'exige ni travail sérieux ni science véritable. L'architecte, ou celui qui se dit tel, est presque dispensé de savoir dessiner, pourvu qu'il ait des aides intelligents et habiles. Ce n'est pas un architecte, c'est un fabricant.

Enfin, il y a des hommes qui ne se rendent pas justice à eux-mêmes, et qui créent réellement, bien qu'ils n'osent se l'avouer. Leurs œuvres sont là ; elles démentent leur théorie.

DE LA LIBERTÉ ARTISTIQUE.

Dans l'art, comme dans la politique, il est plus facile de parler de liberté que d'en jouir. Ceux qui s'en vantent le plus sont peut-être ceux qui en jouissent le moins.

Dans ces deux ordres d'idées, la vraie liberté n'est pas la licence, le caprice individuel, l'absence d'une loi fixe ou d'un style déterminé. Si l'indépendance légitime du citoyen ne consiste pas à renier les traditions de son pays, à déclarer mauvaise toute institution qu'il n'a pas personnellement créée, sauf à l'anéantir six mois après, mais à jouir du libre exercice de ses droits sous le gouvernement que l'expérience a démontré être en rapport avec le génie de la nation dont il fait partie ; l'indépendance de l'artiste consiste à mettre en œuvre, librement et selon les ressources de son talent personnel, les éléments constitutifs d'un style déterminé, qui doit être autant que possible, au moins pour les œuvres sérieuses, le style *national*, ou celui qui se prête le mieux à la destination particulière de l'œuvre qu'il entreprend.

Ceux qui croient obtenir plus de richesse et de variété en tirant tout de leur propre fond, en créant eux-mêmes leur style, c'est-à-dire, les principes fondamentaux et les formes élémentaires de leur art, se trompent fort. De deux choses l'une ; ou ils imiteront sans le savoir et sans le vouloir, sans discernement et sans méthode par conséquent ; et leur prétendue originalité ne sera qu'un amas

de réminiscences hétérogènes : ou ils tourneront dans un cercle bien plus étroit qu'ils ne le pensent, cercle de créations fantaisistes qui dégénéreront bien vite en bizarrerie, par cela même que l'artiste aura pris à tâche d'éviter toutes les formes traditionnelles.

L'éclectisme, dans le sens absolu de ce mot, ne vaut pas mieux. Parfois, sans doute, un style peut influer sur un autre ; plusieurs écoles ou phases d'un même style peuvent se corriger et se perfectionner l'une par l'autre ; mais ils doivent conserver leur individualité, sous peine de périr ensemble dans le plus déplorable gâchis.

DE LA PEUR DU MOYEN-AGE.

Il y a des gens à qui le Moyen-Age fait peur : ils semblent croire qu'on veut le ramener tout d'une pièce. Non, le Moyen-Age est passé, et il ne peut plus revenir. Mais il y a maintes choses qui existaient alors, qui ne sont pas devenues mauvaises pour avoir été abandonnées, et qui peuvent fort bien renaître aujourd'hui, non parce qu'elles sont du XIIIe ou du XIVe siècle, mais parce qu'elles sont en elles-mêmes bonnes, belles et parfaitement en harmonie avec nos mœurs et notre civilisation. Sans entrer dans les graves discussions qui s'attachent au mot *progrès*, n'est-il pas vrai que si nous avons progressé par l'invention de certaines choses, nous avons rétrogradé par l'abandon de certaines autres, et que ce serait un véritable progrès que d'y revenir ?

Il se fait dans l'esprit de bien des personnes et même dans l'esprit public certaines associations d'idées que l'on accepte sans trop se rendre compte de leur justesse, et qui ne tiennent pas devant un examen sérieux. Elles consistent surtout à considérer comme inséparables des choses qui ne sont que contemporaines, qui, à la vérité, ont existé l'une avec l'autre, mais qui peuvent parfaitement exister l'une sans l'autre ; et l'on ne voit pas l'injustice que l'on commet en condamnant ainsi *per modum unius* des objets si différents.

J'irai plus loin : les choses qui ont bien pu avoir, dans un temps et dans des circonstances donnés, des rapports d'influence et même de causalité, ne sont pas pour cela nécessairement liées et ne

doivent pas être comprises dans une même approbation ou flétries d'une même condamnation. Ce sont là deux variétés du célèbre sophisme : *Post hoc, ergò propter hoc.* On remarque ce vice d'appréciation dans les arts tout comme dans la politique. Pour telle personne, l'idée de *Monarchie* sera invariablement liée à celles de féodalité, d'absolutisme, de batailles et de lettres de cachet ; pour telle autre, le mot de *République* évoquera les spectres de la guillotine et des assignats : comme s'il ne pouvait y avoir de royauté sans servitude ou de république sans Terreur.

DU PLAIN-CHANT.

Le plain-chant, exécuté selon les véritables traditions grégoriennes, n'est pas inaccessible à la multitude ; je dirai plus, il est infiniment plus populaire que le système des *notes égales.*

Le peuple n'apprend-il pas avec une facilité extrême des airs d'une complication remarquable et composés selon toute la science musicale moderne, où les difficultés d'intonation et de mesure sont quelquefois considérables. Que faut-il pour cela ? Qu'un intérêt quelconque s'attache à tel ou tel chant, et que ce chant offre le caractère essentiel de toute bonne musique : une mélodie franche et bien adaptée aux paroles.

. . . . . .

Dans l'appréciation des pièces de chant, il se produit souvent une illusion causée par l'habitude. Elle est surtout sensible quand il s'agit de comparer entre eux des morceaux dont les uns sont connus et les autres inconnus ; bien plus encore quand nous venons à comparer une mélodie familière à notre oreille, avec les variantes étrangères de cette même mélodie [1].

L'Abbé V. Coipel,
Professeur au pensionnat ecclésiastique de Mesnières-en-Bray (Seine-Inférieure).

[1] On rapprochera avec intérêt, des pages précédentes, l'opuscule de M. de la Quérière : *Rénovation des différents styles d'Architecture* (Rouen, 1858), qui semble les avoir inspirées, et dont elles sont, en plusieurs points, le sage correctif. (*Note de l'Éditeur.*)

LES ORIGINES
DE L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE

—

ONZIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE VI.

LES BARBARES.

Chez les Grecs, le qualificatif *Barbare* était synonyme d'étranger ; ils l'appliquèrent sans distinction à l'ensemble des peuples qui n'avaient, ni leur idiome, ni leur art, ni leur gouvernement. Les civilisations orientales les plus avancées, celles de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Lydie, de la Perse et de l'Inde, qu'étudiaient et admiraient les philosophes de la Grèce, n'obtinrent même pas merci devant l'orgueil hellénique qui les confondit toujours sous le terme général et quelque peu méprisant de barbares [1].

Après les expéditions d'Alexandre, l'influence grecque prit une extension considérable dans l'Asie et l'Égypte qu'absorba ensuite l'*Orbis Romanus*. La conquête soumit encore à Rome, l'Afrique, l'Espagne, la Gaule, la Grande-Bretagne, le Rhin et le cours du Danube. Aussi, quand on parla grec de l'Araxe à Syène, et latin des frontières de la Calédonie aux Colonnes d'Hercule, quand,

* Voir le numéro d'Avril-Juin 1876, p. 371.

[1] V. Hérodote, c. I et passim. Diodore, I, 9.

aux yeux du monde subjugué, le titre de citoyen romain put être réclamé à la fois par le Juif de Tarse et le Germain de Trèves, le mot *Barbare* ne spécialisa guère plus que des populations lointaines, réputées à demi sauvages, jusqu'alors connues des Anciens par des récits de voyageurs ou des guerres épisodiques, et qu'une série d'invasions foudroyantes révéla complétement à l'Empire.

D'où ces derniers Barbares tiraient-ils leur origine? De l'Orient comme toutes les immigrations précédentes. Par une série de poussées mutuelles, ils arrivèrent à présenter, soit collectivement, soit l'une après l'autre, leurs innombrables tribus en face d'un même point des frontières du Vieux Monde. Les routes suivies pour gagner ce point furent diverses : la ruche européenne d'où essaimèrent les premiers envahisseurs, les hommes du nord, couvrait un vaste territoire allant des rivages de la Baltique aux bords du Danube; les seconds, les Huns, s'élancèrent directement des steppes de la Mer d'Azov.

Avant d'aborder le curieux champ d'études ouvert par l'orfévrerie propre aux deux catégories de Barbares qui viennent d'être signalées, il me paraît utile de remonter jusqu'au sommet de leur arbre généalogique, ensuite d'examiner succinctement les textes et les produits industriels aptes à nous renseigner sur les tendances artistiques primitives de chacune d'elles en particulier.

La Genèse donne à Japhet sept fils, à savoir : Gomer, Magog, Madaï, Thubal, Mosoch, Thiras et Javan [1]. J'emprunte à un ouvrage justement estimé de M. F. Lenormant les passages où ce savant complète les généalogies esquissées par Moïse.

Gomer personnifie les familles originairement établies autour du Pont-Euxin et au nord de la péninsule hellénique. C'est d'elles que devaient sortir un jour les peuples si connus des historiens grecs ou romains sous le nom de Cimmériens, Cimbres ou Kimrys, qui furent pendant des siècles la terreur de l'Asie et de l'Europe, et qui firent trembler Rome même dans tout l'éclat de sa puissance. Trois fils sont attribués à Gomer : Askenaz,

[1] C. X, 1 à 5.

dont le nom paraît composé des deux radicaux gothiques *as-chunis* (la race des Ases), et qui représente les nations germaniques et scandinaves, non encore séparées et habitant en un seul faisceau au nord-est du Pont-Euxin ; Riphath, c'est-à-dire le groupe des Celtes ou Gaulois, établis alors dans leur premier séjour en Europe, aux monts Riphées, les Carpathes actuels, avant d'avoir entrepris leur dernière migration vers notre France ; enfin Thogorma, dans lequel la tradition a toujours reconnu les Arméniens.

Moïse, en énumérant les fils de Japhet, n'y a naturellement fait figurer que les populations de cette famille qui pouvaient être connues des Hébreux de son temps. Mais la science contemporaine, en se guidant sur les affinités physiologiques et linguistiques, est parvenue à compléter sur ce point le témoignage de la Genèse, et à rattacher encore un grand nombre de peuples à la source japhétique. On s'accorde universellement à reconnaître parmi les descendants de Japhet : en Europe, les Grecs et les Romains, les Germains, les Celtes, les Scandinaves et les Slaves ; en Asie, les Perses, l'aristocratie des Mèdes, les Bactriens et les castes supérieures de l'Inde. Ces derniers peuples, réunis sous le nom d'*Aryâs*, restèrent longtemps concentrés dans les contrées arrosées par l'Oxus et l'Iaxarte, c'est-à-dire dans la Bactriane et la Sogdiane, région qui fut la demeure première de toute la race. De là une branche se dirigea vers le midi, franchit l'Hindou-Kousch et pénétra dans l'Inde en détruisant ou subjuguant les populations antérieures, de souche chamitique et dravidienne. L'autre s'établit dans le pays qui s'étend entre la Mer Caspienne et le Tigre, et dans les montagnes de la Médie et de la Perse. On les voit même se mêler très-anciennement aux Assyriens et les dominer pendant plusieurs siècles.

Il est un des fils de Japhet dont nous n'avons pas encore parlé, car il mérite des explications un peu plus développées. Il représente un groupe de populations beaucoup plus étendu que les autres, et d'une physionomie très-particulière ; c'est Magog. Ce nom est presque toujours associé à Gog dans l'Écriture Sainte. Les allusions si fréquentes des prophètes hébreux aux incursions et aux ravages des fils de Gog et de Magog doivent faire chercher en eux des tribus nomades du nord-est, voisines de la Mer Caspienne. On a comparé leur nom à celui des Massagètes. L'historien Josèphe, interprète des traditions constantes de la nation juive, les appelle les *Scythes*. Tout semble donc prouver que, sous le nom de *Magog*, l'écrivain inspiré de la Genèse a voulu représenter les nombreuses tribus qui constituent la race secondaire désignée aujourd'hui dans la science sous le nom de *touranienne*. Cette race, l'une de plus étendues par le nombre

de ses membres comme par l'espace qu'elle a occupé, se subdivise en deux grands rameaux, celui des *Ougro-Finnois* et celui des *Dravidiens*. Le premier doit être scindé en deux, le groupe *turc*, dans lequel sont réunies les populations du Turkestan et des steppes de l'Asie Centrale, et aussi les Hongrois, depuis longtemps établis en Europe ; puis le groupe *Ouralo-Finnois*, qui comprend les Finlandais, les Esthoniens, les Tchoudes, et en général presque toutes les tribus de la zone septentrionale de l'Europe et de l'Asie. La patrie du rameau dravidien est, au contraire, méridionale. Ce rameau se compose en effet des populations indigènes de la péninsule de l'Hindoustan, Tamouls, Télingas, Carnates, qui furent subjugués par la race aryenne.

La race touranienne est une des plus vieilles du globe. Elle semble s'être répandue en même temps que les Chamites, et on peut reconstituer les principaux traits d'une époque où les fils de Touran et de Koush occupaient seuls la plus grande partie de l'Europe et de l'Asie, tandis que les Sémites et les Aryens n'avaient pas encore quitté les régions où notre espèce avait trouvé son berceau..... Presque partout où la race japhétique ou indo-européenne pure s'étendit, elle rencontra une couche de population touranienne antérieurement établie, qu'elle soumit et s'assimila. Les choses se passèrent ainsi dans les contrées de l'Europe occidentale, où les Basques, descendants des antiques Ibères, sont peut-être le dernier débris de cette couche primitive d'habitants, dans l'Hindoustan, dans l'intérieur de la Perse et de la Carmanie, dont le littoral sud était occupé par les Koushites. Dans la Médie et la Susiane l'élément touranien lutta plus avantageusement et parvint à se maintenir presque sur un pied d'égalité avec l'élément aryen. Il entrait aussi pour une part considérable dans la population originaire de la Chaldée et de la Babylonie, et il paraît y avoir fourni la classe dominante et surtout sacerdotale [1].

La race touranienne, dont l'ethnographie et la linguistique attestent également l'unité fondamentale, malgré son étendue, se présente aujourd'hui à nos regards comme une race mixte, intermédiaire entre la race

[1] L'assyriologie admet comme un fait historique la présence des Touraniens en Chaldée ; ce fait M. J. Halévy l'a récemment contesté. MM. J. Oppert et F. Lenormant n'acceptent pas les motifs allégués par le savant orientaliste et ont répondu aux objections sur lesquelles il base son système. *Comptes-rendus de la Soc. franc. de numism. et d'archéol.*, t V, 1874. p. 313, 331, 353, 354. — Dans un discours récemment prononcé, M. Ernest-Auguste Strandman, professeur de littérature orientale à Helsingfors (Finlande), s'est abstenu de trancher une question qu'il regarde néanmoins comme prématurée. *Revue des quest. hist.*, t. XXI, p. 257, 258.

blanche et la race jaune, de l'une à l'autre desquelles elle fait passer par une série de degrés successifs. Aux deux extrémités de l'échelle elle offre des types qui se confondent presqu'entièrement avec ceux de ces races ; les Usbecks, les Turcs Osmanlis et les Hongrois ne se distinguent pas, dans l'apparence physique, des rameaux les plus parfaits de la race blanche ; les Tchoudes se confondent presque avec les Tongouses, qui sont de race jaune. La physionomie intermédiaire des Touraniens peut tenir à deux causes. Ou bien ils sont le produit de la fusion d'éléments blancs et d'éléments jaunes ; ou bien ils représentent un arrêt de développement dans la marche entre le type de l'homme primitif et le perfectionnement complet de la race blanche par la civilisation. Dans tous les cas, la présence de cette race dans la descendance de Japhet est justifiée en ce qu'elle est apparentée de très-près, au moins par un côté avec la race blanche, ainsi que l'ont établi les savants qui se sont occupés avec le plus de succès de la place des langues touraniennes dans la philologie comparée. Toutes les probabilités sont pour faire regarder la race touranienne comme un premier rameau de la famille de Japhet, qui s'élança dans le monde avant tous les autres, et, par cette séparation prématurée, par une vie d'isolement et d'antagonisme, prit ou plutôt garda une physionomie très-distincte [1].

La citation est un peu longue, mais il en ressort trois faits saillants à mon point de vue : 1° la parenté, lointaine il est vrai, entre la descendance blanche de Japhet et le rameau touranien ; 2° la réunion en groupe immédiat des Scandinaves, des Germains et des Gaulois ; 3° l'existence simultanée des Touraniens et de peuples appartenant à d'autres races dans les régions qui s'étendent de la Mer Caspienne au Golfe Persique.

De ces généralités, passons aux conséquences qui en découlent : notre étude commencera par les peuples qui menacèrent les premiers l'omnipotence romaine.

[1] *Manuel d'hist. anc. de l'Orient*, t. I, p. 103-109, 6e éd. — Pendant la troisième session du Congrès international des Orientalistes, tenue à Saint-Pétersbourg en août 1876, on a discuté la signification scientifique des termes *Mongols*, *Touraniens*, *race caucasienne*, et démontré qu'ils sont purement géographiques. (*Revue des quest. hist.*, t. XXI, p. 323.) Tout en m'inclinant devant cette décision, je suis obligé, vu les sources auxquelles je puise, à suivre l'ancien usage.

L'histoire ancienne ne se montre guère favorable aux Germains et aux Scandinaves qui rajeunirent l'Europe défaillante par l'infusion d'un sang nouveau, et qui, grâce à leur conversion au catholicisme, ont fondé la société moderne. Les écrivains grecs et latins peignent les Barbares septentrionaux sous l'aspect de tribus grossières et belliqueuses ; on leur concède une religion, des mœurs et un régime politique ; des raffinements du luxe aucun[1]. Pourtant ces Barbares, aussi bien que leurs frères de la Gaule, eurent une civilisation primitive dont les débris accusent des aptitudes artistiques très-développées ; les fouilles pratiquées sur les territoires de la Suède et du Danemark ont exhumé des objets en bronze et en or d'un travail particulièrement remarquable. En outre, il règne entre certains de ces objets, qu'ils proviennent du nord, du centre, du sud de l'Europe, que leur exécution soit plus ou moins soignée, une analogie de formes tendant à prouver la communauté d'origine des ouvriers qui les fabriquèrent. Des variantes peuvent exister dans le détail et l'ornementation, le type fondamental reste immuable. Partout où l'on signale la présence des fils de Gomer, partout le bronze revêt les mêmes aspects généraux. La hache est modelée sur le coin ; le glaive, sur la feuille du saule ou des graminées ; la lance, la flèche, copient d'élégants végétaux aquatiques ; les fibules arquées à ressort en boudin surgissent de la Baltique au Danube, du Danube à la Seine ; aux mêmes lieux se montrent des bracelets, des torques rigides, cylindriques, aplatis, soufflés, tordus, accusant une parenté indéniable[2]. L'ab-

[1] Hérodote ; Diodore ; Strabon ; Tacite, *German.*

[2] *Nordiske Oldsager*, p. 27 à 33, 37, 38, 48 à 51, 55 à 57. O. Montelius, *Antiq. suédoises*, t. I, p. 28 à 31, 34, 35, 37, 40 à 52, 60 et 61 (moules), 66 à 73 ; in-8°, Stockholm, 1873. *Archaeologiai kozlemények*, t. I, pl. 1, 2, 3 ; t. II, Erdy, *Fouilles à Bude, etc.*, p. 29 à 45, atlas, pl. 5 ; F. Kubinyi, *Bronzes trouvés en Hongrie*, p. 81 à 113, pl. 3 à 5, 7, 9, 15, 18, 20, 22 ; t. VII, p. 180, 184. *Archaeologiai értesito*, t. I, p. 148, 302, 305, 306 ; 2e sém., p. 291. F. Romer, *Mürégészeti kalauz*, 1re part., p. 40 à 65, passim ; in-4°, Pest, 1866. (On a trouvé en Hongrie des monnaies daces ayant le caractère des imitations gauloises de la numismatique grecque : v. *Mürég.*, p. 71; *Arch. ért.*, t. I, p. 302, 2e part., p. 293, t. II,

sence ou la rareté des casques rend leur étude comparative assez difficile, néanmoins ceux que l'on a rencontrés permettent de croire que la forme primitive des coiffures guerrières de nos ancêtres était conique. Les casques gaulois, trouvés à Berru et dans une autre localité du département de la Marne, ont la figure exacte d'un éteignoir ; celui qui fut si malheureusement détruit par les terrassiers, à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais), devait être absolument pareil : leur type à tous trois semble originaire de l'Assyrie, et il a été conservé chez les Touraniens. Le cône des casques en bronze découverts en Italie et à Falaise est moins prononcé sans doute, mais la tendance à s'effiler en pointe est constante [1].

Ces similitudes tendent à disparaître en Scandinavie aussitôt que la connaissance du fer y est définitivement acquise, c'est-à-dire aux environs de l'ère chrétienne, mais elles se sont prolongées dans les autres pays de l'Europe alors que le fer y était em-

p. 89, 90 ; *Arch. koslem.*, t. I, pl. 2.) *Rev. archéol.*, janvier et mars 1866. *Dict. archéol. de la Gaule*, Atlas, types de l'âge du bronze, pl. 1 à 5 ; Ép. gaul., fibules, 2 pl. Dr Hans H. Hildebrand, *Spænnets historia* (Histoire des fibules), I, passim, nombreuses fig., in-8°, Stockholm, 1872. — Les découvertes de M. Schliemann en Troade suggèrent à M. Tissandier, dans son livre intitulé *La Nature*, des observations analogues aux miennes. « M. Tissandier fait deux remarques très-importantes, c'est que les armes ou les instruments de métal reproduisent, avec un peu plus de fini, la forme des objets en pierre, et qu'outre cela les ustensiles en pierre, en os ou en terre, et même en métal, de la période préhistorique présentent chez tous les peuples, si éloignés qu'ils soient, à Ninive, à Babylone, en France, en Danemark et dans les fouilles d'Hissarlick, une analogie et une similitude si grandes que l'on ne peut douter que le même instinct industriel, pour satisfaire les mêmes besoins, ait présidé à leur fabrication. » *Comptes-rendus de la Soc. de numism. etc.*, t. cité, p. 482. Sur les quatre types de haches en silex reconnus dans la Suède, un seul est particulier à la Scandinavie, les trois autres lui sont communs avec l'ouest de l'Europe. O. Montelius, *Divers types des haches suédoises en silex*, broch. de 12 p. avec 16 fig.

[1] Al. Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 338 et sq., 2 pl.; in-8°, Paris, 1876. *Bullet. de la Soc. des Antiq. de France*, 2e trim. 1876, p. 112. Ch. de Linas, *Les Casques de Falaise etc.*, p. 18, pl. III, fig. 1, et pass. texte et pl. Musée du Louvre, Salles des bijoux et des bronzes.

ployé parallèlement au bronze. Selon M. Al. Bertrand, l'*âge du bronze* persista dans le nord à peu près exclusivement jusqu'aux invasions romaines « parce que, à un moment donné, celui où la Gaule et la Germanie méridionale adoptaient l'épée en fer, et tout l'attirail qui est la conséquence de cette révolution dans l'art de la guerre, le Nord se repliait pour ainsi dire sur lui-même, et, s'obstinant dans ses anciennes coutumes, formait comme un cordon sanitaire d'isolement autour de sa vieille civilisation [1]. »

La première question se trouve ainsi nettement résolue : sous une pression étrangère à laquelle on avait longtemps résisté, le fer détrôna subitement le bronze en Scandinavie, et y introduisit des éléments nouveaux qui éclipsèrent l'ancien art dont il resta à peine quelques traces. Pourquoi les choses se passèrent-elles différemment ailleurs ? On ne connaît pas d'âge du bronze en Égypte et en Chaldée, où l'usage du fer exista de temps immémorial, mais si court qu'ait été cet âge dans le centre et le sud de l'Europe, puisque le fer y était employé dix siècles avant notre ère, on ne peut lui refuser une certaine durée. Lucrèce n'a-t-il pas dit :

Et prior æris erat, quam ferri, cognitus usus ;
Quo facilis magis est natura, et copia major.
Ære solum terræ tractabant, æreque belli
Miscebant fluctus et volnera vasta serebant,
Et pecus atque agros adimebant : nam facile olleis
Omnia cedebant armateis nuda et inerma.
Inde minutatim processit ferreus ensis,
Vorsaque in obscœnum species est falcis ahenæ,
Et ferro cœpere solum proscindere terræ ;
Exæquata sunt creperi certamina belli.

Le cuivre précéda le fer : on l'employa d'abord, parce que la nature en est plus souple et la masse plus abondante, on travaillait le sol avec le cuivre ; avec le cuivre on soulevait les tempêtes de la guerre, on se mait au loin de larges blessures, on ravissait les troupeaux et les champs ;

[1] *Archéol. celt.*, p. 35.

car tout être nu et sans armes cédait facilement à des mains armées. Ensuite l'épée de fer s'introduisit peu à peu ; la faux d'airain ne fut plus que la forme honteuse d'un objet impur : on se mit à déchirer les campagnes avec le fer, et le sort des batailles flotta sous des chances égales [1].

L'ensemble de la tradition est certainement familière au poëte, mais les détails lui échappent. D'abord, ou il a confondu le bronze avec le cuivre, ou, si l'on devait traduire *æs* par bronze, il ferait de ce dernier un métal natif et non un alliage ; des voies commerciales ou belliqueuses par lesquelles on importa le bronze de l'Orient en Europe, les vers précités ne disent rien ; enfin, au temps de Lucrèce, l'antique faux de bronze n'était plus qu'un symbole obscène, ou bien, si l'on attribue au terme *obscœnum* le sens d'*immonde*, qu'un vulgaire ustensile de toilette, le rasoir. Pourquoi l'usage et les formes du bronze survécurent-ils ainsi à la civilisation qui les avait introduits en Italie ? Faut-il en chercher la cause dans la routine, l'incapacité, le manque d'initiative des ouvriers ? Non, la majeure partie des trouvailles les absout d'une semblable accusation. D'autres raisons plus graves, cachées soigneusement aux profanes ou mises en oubli moins d'un siècle avant la naissance du Christ, n'auraient-elles pas motivé une prolongation qui ne peut être l'effet du hasard ? Ces raisons, un savant livré à de sérieuses recherches sur les antiquités du Latium, M. Michel Bréal, va nous les faire comprendre.

Nous savons que dans les anciens cultes italiotes, le bronze était le métal saint, celui qui servait aux prêtres pour les bassins du sacrifice, pour se couper la barbe et les ongles. Dans ce qui nous est parvenu des Actes des *Frères Arvales*, les procès-verbaux mentionnent des sacrifices motivés, soit parce qu'on apporte du fer dans l'enceinte sacrée, soit parce qu'on remporte un objet de fer apporté. Lorsqu'un arbre tombé de vétusté ou atteint par la foudre devait être coupé dans le bois sacré, cela donnait lieu à un double sacrifice, au début et à la fin de l'opération. Un figuier avait poussé sur la terrasse du temple : les Actes nous ont

[1] V, 1285 et sq., trad. de M. Chaniot.

conservé le détail du cérémonial très-compliqué qui fut nécessaire pour l'ablation de ce végétal par le fer. L'emploi du bronze était au contraire indiqué formellement pour les objets du sacrifice et pour ceux de la toilette des prêtres ; c'était avec une charrue au soc d'airain, que les Étrusques traçaient l'enceinte des villes qu'ils se proposaient de bâtir. Enfin, dans une inscription tout à fait particulière de l'antique Sabine, où se trouve contenue la règle constitutive du temple de Furfo, nous rencontrons cette mention spéciale, qui, évidemment, excédait les usages communs : *Ferro uti liceat* (on pourra se servir de fer)..... L'âge de pierre et l'âge de bronze ne sont pas si loin de nous qu'on pourrait le croire. Les religions de l'Antiquité, par les prescriptions de leur rituel, nous les font encore toucher du doigt. Le fer était un métal nouveau, puisqu'on le proscrivait ainsi et qu'on l'écartait des objets saints et des personnes sacrées. Et, dans ce rite encore plus ancien qui nous montre le *Pater patratus*, dans le sacrifice qui consacre l'alliance d'Albe et de Rome, ouvrant le flanc de la victime avec un silex, on entrevoit les prescriptions religieuses d'un âge où le bronze lui-même n'était pas encore admis aux usages du culte [1].

Le bronze, pour devenir en Italie un métal sacré, fut donc introduit dans ce pays conjointement avec une religion ; le même fait se remarque en Suède et en Danemark, où, parallèlement aux métaux, on voit pénétrer le rite nouveau de l'incinération. Les vases affectés par les Scandinaves aux cérémonies du culte étaient d'or ou de bronze ; pour couper le *gui du chêne*, si vénéré des Gaulois, les Druides employaient une serpe d'or, non un instrument de fer [2], et l'on sait que l'apparition de l'or est contemporaine de celle du bronze. Il est vrai que « la simultanéité de l'introduction du bronze et du rite de l'incinération chez les populations de l'âge de la pierre pratiquant l'inhumation n'a point été constatée en Gaule. L'introduction de l'incinération ne paraît point avoir été en Gaule, ou n'avoir été que partiellement, la

[1] Lecture faite à l'Institut, séance du 16 juin 1876, ap. *Journal offic.*, 20 juin, comptes-rendus de M. F. Delaunay. V. aussi *Revue des questions hist.*, 1er octobre 1876, p. 624.

[2] Sacerdos candida veste cultus arborem scandit ; falce aurea demetit : candido id excipitur sago. Pline, XVI, 95.

conséquence immédiate de l'introduction des métaux dans le pays » [1]. L'observation de M. Bertrand est fort judicieuse, mais elle n'a trait qu'à un détail dont l'évidence ne semble pas encore complète. La religion de la lignée blanche de Japhet a pu varier quant aux dénominations et aux rites, suivant les divers pays où cette race se répandit ; l'essence du culte embrasse une série uniforme. Il s'adresse aux astres, aux éléments, aux météores, aux forces et aux productions de la nature, à la guerre, maladie incurable de l'humanité : la chose visible, la passion, sont divinisées en les personnifiant. Néanmoins, au milieu d'un panthéisme grossier, surnage toujours l'idée du Dieu créateur, et cette idée résista aux séductions obscènes du matérialisme chamitique lorsqu'elles envahirent le spiritualisme, obscurci sans doute par les erreurs de l'idolâtrie, qui caractérise le fond des croyances chez les descendants des fils privilégiés de Noë.

De Gomer, passons à Magog. L'histoire, sévère à l'égard des peuples du nord, traite la race touranienne avec une rigueur encore plus accentuée. Aux yeux des écrivains de l'Antiquité, les Scythes sont de véritables sauvages [2]. Le portrait des Huns, tracé par Ammien Marcellin, n'est guère flatteur; hideuses d'aspect, sales, vêtues de toile ou de fourrures, nourries d'aliments grossiers, sans domiciles fixes, cupides à l'excès, *auri cupidine immensa flagrantes*, telles le général romain nous montre les hordes errantes au-delà du Palus Mæotides [3]. La légitime terreur répandue par l'invasion d'Attila ne contribua point à adoucir les jugements postérieurs de Jornandès et de Sidoine Apollinaire [4] ; et tout confirme la véracité de ces jugements puisque les siècles n'ont pu réussir à modifier les habitudes de la vie chez les Tartares nomades : elles ont à peine changé, si elles ont changé, depuis plus de deux mille ans ; on le verra tout à l'heure. Mais nous devons

[1] *Archéol. celt.*, p. 35.

[2] Hérodote, IV. 26, 28, 64, etc. Strabon. Pomponius Mela, II, 1.

[3] XXXI, 1.

[4] *De reb. Geticis*, pass. *Panégyr. d'Avitus.*

envisager les peuples de Touran sous un autre point de vue : d'abord, je laisse une seconde fois la parole à M. F. Lenormant.

Le centre primitif, d'où tous les peuples de Touran avaient rayonné dans le monde, était vers l'orient du lac d'Aral. Là, depuis une époque extrêmement ancienne, ils étaient en possession d'une civilisation propre, caractérisée par un sabéïsme grossier, une tendance éminemment matérialiste, un défaut complet d'élévation morale, mais en même temps un développement extraordinaire de certaines connaissances, par de grands progrès dans certains côtés de la culture matérielle, tandis que d'autres restaient à un état rudimentaire. Cette civilisation étrange et incomplète exerça sur une très-notable portion de l'Asie une prépondérance absolue à laquelle l'historien Justin attribue quinze cents ans de durée [1]. Tous les Touraniens de l'Asie l'emportèrent avec eux dans les diverses contrées où ils se fixèrent, car pour ceux de l'Europe ils paraissent s'être, au moins le rameau que représentent aujourd'hui les Esthoniens, séparés beaucoup plus tôt, avant toute civilisation. Cette culture particulière fut introduite par les Soumir sur les bords du Tigre, par les Dravidiens dans l'Inde..... Les nations touraniennes qui se maintinrent entre le monde aryen et le monde sémitique, dans la Médie, la Susiane et la Chaldée, n'appartenaient pas à un même rameau de la race de Touran [2].

Quelques détails historiques et archéologiques vont accentuer de reliefs cette esquisse largement tracée : écoutons d'abord Hérodote.

Les Massagètes s'habillent et vivent comme les Scythes ; Ils combattent à pied ou à cheval et sont d'égale force dans les deux manières. Ils se servent d'arcs, de lances et de haches à double tranchant (σάγαρις). Tout chez eux est en bronze ou en or : les armes, en bronze ; les ornements de tête, les ceintures, les brassières (μασχαλιστῆρας), en or. Ils couvrent avec des plaques de bronze le poitrail de leurs chevaux dont les rênes, les freins et les harnais sont garnis d'or. Ces peuples n'emploient ni le fer ni l'argent, car leur pays n'en possède pas, bien qu'immensément riche en or et en cuivre [3].

[1] II, 3.

[2] *Manuel etc.*, t. II, p. 9 et 10.

[3] I, 215 : σιδήρῳ δὲ οὐδ' ἀργυρῳ χρέωνται οὐδέν · οὐδὲ γὰρ οὐδέ σφί ἐστι ἐν τῇ χώρῃ.

Après Hérodote, Strabon.

Les Massagètes ont des épées, des cuirasses et des haches de bronze ; des ceintures et des diadèmes d'or, en costume de guerre : les harnais de leurs chevaux sont en or. Le pays manque d'argent, est pauvre en fer, mais l'or et le cuivre y abondent [1].

A la concision du style près, les deux écrivains répètent la même chose ; on remarquera néanmoins une légère variante qui prouve que le second n'a pas servilement copié le premier. Hérodote nie la présence du fer d'une manière absolue là où Strabon admet ce métal en faible quantité.

D'après la carte nº XIII, annexée à l'édition Didot de Strabon, les Massagètes, à qui Cyrus fit la guerre, habitaient une partie des régions comprises entre l'Oxus et le Jaxarte, aujourd'hui le Mavarennahar. Les exigences de la vie nomade devaient conduire ce peuple, tantôt vers l'Hindou-Koush au sud, tantôt vers le Bolor à l'est, tantôt vers la chaine de l'Oural au nord-ouest, montagnes d'une grande richesse minérale dont il sut vraisemblablement transformer les produits en ornements divers. Le défaut complet d'argent et de fer accuse chez les Massagètes d'Hérodote la pleine civilisation du bronze, tandis que Strabon nous montre, aux alentours du Ier siècle de notre ère, cette même nation à son début de la période du fer.

La civilisation du bronze est au reste notoire en Sibérie et dans quelques provinces européennes de l'Empire Russe; un savant Finlandais présente ainsi le résumé actuel des découvertes faites à ce sujet.

Les vestiges connus jusqu'à présent de l'âge du bronze altaïco-ouralien se rencontrent sur un territoire compris entre les bords du lac Baïkal à l'est et les rives de la Kama et du Volga à l'ouest. A l'ouest, quelques traces isolées retrouvées sur les bords de la Mer d'Azov, dans les gouvernements de Moscou et de Kostroma, et près du fleuve Pinega aux envi-

[1] XI, 8, 6 : σίδηρος δ' ὀλίγος.

rons de la Mer Blanche; à l'est, les fouilles faites par M. Selsky dans les sépultures situées sur la rive orientale du lac Baïkal, et dont les objets que l'on en a retirés se trouvent au musée d'Irkutsk, au sud, les trouvailles faites dans les mines tschoudes des districts de Karkaralinsk et de Kokbetinsk dans les steppes kirghises méridionales [1], peuvent servir à déterminer les limites extrêmes qu'il est possible d'assigner jusqu'ici à ce groupe de l'âge du bronze.

C'est sur les bords du Jénisséi et de ses affluents, de l'Abakan, du Yus, du Tess, etc. Dans le district de Minoussinsk [2], que l'on trouve les vestiges les plus nombreux de ce groupe. Dès l'époque de Pierre-le-Grand, les tombeaux de l'âge du bronze que l'on y rencontre ont attiré l'attention des voyageurs [3].

La majorité des figures, jointes au savant mémoire dont on vient de lire un extrait, représente des armes de bronze. Les poignards correspondent aux épées de même matière dans l'Europe occidentale, mais ils ont la poignée plus longue; leurs pommeaux se recourbent quelquefois en double volute. Les haches à douille verticale, *celts*, se conforment au type général du coin. Des vases et des instruments sont ornés d'animaux naturels ou fantastiques sur lesquels nous aurons beaucoup à dire. Quant à la joaillerie, elle n'est constatée nulle part pendant l'âge du bronze; la civilisation de cette période ignora complétement les procédés industriels appliqués aux associations du métal et des pierres précieuses.

Les Finnois (*Fenni*) étaient, si l'on en croit Tacite, de hideux sauvages comparables aux indigènes de l'Australie; néanmoins les peuples qui habitent la Finlande actuelle et les provinces adjacentes, Tavastes, Caréliens, Qvânes et Suomes, ont semé, le long de la route qu'ils suivirent depuis l'Asie centrale jusqu'à la Baltique, des bijoux d'un goût barbare, il est vrai, mais empreints d'un cachet original qui les rend particulièrement remarquables [4].

[1] Les steppes kirghises confinent au territoire des Massagètes.

[2] Au pied du versant nord de l'Altaï.

[3] J. R. Aspelin, *L'âge du bronze altaïco-ouralien*, p. 1 et 2, ap. *Études archéol. sur le Nord finno-ougrien*, in-8°, Stockholm, 1874.

[4] *German.*, XLVI. Comte A. Ouvaroff, *Étude sur les peuples primitifs de la*

Le luxe, chez les Huns, atteignit des proportions hors ligne. Les ambassadeurs de Théodose II offrirent aux chefs Huns des habits de soie et des pierreries de l'Inde ; à une princesse de la même nation qui leur avait donné l'hospitalité, des vases d'argent et du cuir teint en rouge. L'habitation d'Attila était construite en bois sculpté, tourné, poli et assemblé avec art ; des tapis couvraient le sol des appartements où les femmes de la reine, assises à terre, se livraient à des travaux de broderie. Les métaux précieux, façonnés en vaisselle, brillaient dans les festins du redoutable monarque qui usait personnellement d'une coupe de bouleau, se distinguant de son entourage par une affectation de simplicité voisine de la négligence : ses vêtements comme ses armes étaient dénués d'ornements, et la bride de son cheval contrairement à l'usage des guerriers Huns, n'étalait ni or ni pierreries [1].

Les funérailles d'Attila fournirent l'occasion d'un énorme déploiement de faste. Le corps, exposé sous une tente de soie, fut enseveli dans un triple cercueil d'or, d'argent et de fer ; on y joignit des armes conquises sur les champs de bataille, des bijoux

Russie, in-4°, Saint-Pétersbourg, 1875. Aspelin, *Formes caractéristiques du groupe finno-ougrien pendant l'âge du fer*, ap. *Études arch. cit.*, et *Suomalais-ugrilaisen Muinaistutkimnon Alkeita* (Esquisse de l'archéologie finno-ougrienne), in-8°, Helsingfors, 1875, avec 316 fig. dans le texte et une carte archéologique détaillée. Le nom de *Finnois* appartient aux Lapons, primitifs habitants de la contrée ; il leur est attribué par les anciens documents et encore aujourd'hui par les Norvégiens : aussi l'identité des *Fenni* et des *Æsthyens* de Tacite, aussi bien que des *Finnoi* de Ptolémée, avec les Finlandais et les Esthoniens actuels, est-elle mise en suspicion, quoiqu'il soit certain que le nord et le nord-est de l'Europe aient été habités depuis les temps les plus reculés par des populations d'origine touranienne. Le poëme du *Kalevala*, les recherches de MM. Castrén, Sjogrén et Koskinen, président de la Société savante d'Helsingfors (Finlande), montrent les Finlandais comme un peuple doux, paisible, travailleur et médiocrement belliqueux. Les Biarmiens, qui habitaient les bords de la Mer Blanche, à l'embouchure de la Dvina, possédèrent une grande civilisation ; leur pays fut, à l'aube du Moyen-Age, un centre de commerce et d'industrie. Etc. etc. V. *Comptes-rendus de la Soc. de num.*, t. cité, p. 23 à 26 ; communication de M. de Ujfalvy.

[1] *Excerpta de legation.*, p. 49, 56, 63 à 67, ap. *Byzant. histor. script.*, in-fol., Paris, 1648. Jornandès, XXXIV.

incrustés de pierres précieuses, tout ce qui tient à la pompe royale, et, pour qu'un si grand amas de richesses n'éveillât pas de convoitises, les malheureux qui avaient creusé la fosse furent immédiatement égorgés [1].

Justin Ier gratifia de chaînes incrustées d'or, de lits magnifiques et d'étoffes de soie une députation qu'il reçut des Avares ; Justinien Ier fit des présents considérables en vases ciselés et en numéraire à Boa, grande dame appartenant à cette tribu. Les ambassadeurs de Justin II auprès de Diza-Boul, Khan des Turcs, rapportèrent de leur voyage les impressions que voici : La demeure du prince barbare était tendue en soie, jonchée de tapis historiés et soutenue par des colonnes de bois plaquées d'or. On y remarquait une splendide vaisselle d'or et un lit du même métal que supportaient quatre paons. Dans le vestibule étaient des chars agrémentés d'argent, des plats et de nombreux animaux en métal ciselé, qui, ajoute le narrateur, «ne le cédaient pas aux ouvrages grecs en élégance et en beauté ; le Khan les affectionnait tout particulièrement. » Un autre Khan des Avares retournait à Maurice un merveilleux lit d'or (κλίνην χρυσῆν τεχνουργήσαντα) que cet empereur lui avait offert ; il ne le trouvait pas assez beau pour son usage [2].

A côté des anciens récits, plaçons des tableaux modernes.

Le prince Toumaine, issu de la race des Koshottes illustre en Asie, hetman des Kalmouks (bouddhistes) du Volga, officier général au service de la Russie, possède actuellement à Toumainkaïa, non loin d'Astrakhan, une élégante résidence bâtie et meublée à l'européenne, mais il se garde bien d'y loger ; elle ne sert qu'aux

[1] Noctu secreto cadaver est terra reconditum. Cujus fercula primum auro, secundo argento, tertio ferri rigore communiunt..... Addunt arma hostium cædibus acquisita, phaleras vario gemmarum fulgore pretiosas, et diversi generis insignia, quibus colitur aulicum decus. Jornandès, XLIX.

[1] *Excerpta de legat.*, p. 100 : σειράς χρυσῷ διαπεποικιλμένας (vraisemblablement damasquinées) ; p. 117, 151 à 153. Jean d'Antioche, *Chronogr.*, l. XVIII. Théophylacte, I, 3.

visiteurs de distinction. Possesseur d'un million d'hectares de terre et d'un énorme revenu, le prince Toumaine habite sous la tente (*kibitka*) en véritable nomade. Le mobilier de cette demeure passagère, entièrement garnie de damas rose, est de la plus grande magnificence : un lit divan recouvert de riches étoffes de l'Inde qu'on aperçoit à travers une gaze diaphane ; d'admirables tapis persans ; des dressoirs peints et sculptés ; du *vieux chine* à désespérer les collectionneurs. Aussi original que merveilleux, le costume de la princesse Toumaine se compose d'une robe de dessus, ouverte par devant, laissant voir une tunique semée de perles, de turquoises, et retenue par une agrafe en diamants [1].

Les Tartares musulmans, fixés dans les villes, décorent l'intérieur de leurs maisons à la mode persane, témoin la description du salon de Mahmoud-Bey, riche habitant de Shamaki [2].

Le plafond représente un magnifique tapis persan où le blanc domine ; la corniche qui l'encadre est ornée de stalactites très-saillantes, en bois sculpté et profondément fouillé ; on y reconnaît le faire des ouvriers de l'Iran. Un panneau, découpé en fines arabesques comme un dentelle, occupe le fond de l'appartement ; des glaces remplissent les parties à jour (v. ch. IV, § 4). Au milieu, s'ouvre une large porte, également en bois sculpté, vitrée de glaces sans tain. Les murs, en stuc peint et doré, offrent de ravissants motifs. Autour de la pièce gisent pour tous meubles des coussins brodés en or, argent et soie polychrome, dont les tons brillants sont adoucis par une enveloppe de tulle ; de grands tapis couvrent le parquet [3].

[1] Moynet, *Le Volga*, ap. *Tour du Monde*, t. XV, p. 87, 94 ; *ibid.*, p. 90, descript. de la *kibitka* ordinaire des Kalmouks. Id., *Voyage au littoral de la Mer Caspienne*, ap. *ibid.*, t. I, p. 116, grav. représentant l'intérieur d'une *kibitka* princière.

[2] Shamaki, ville de la Transcaucasie sur la route de Bakou à Tiflis, remonte à une très-haute antiquité ; elle fut, dit-on, la capitale de la Médie et la résidence de Cyrus ; elle était la capitale du khanat de Chivan lorsque les Russes s'y établirent en 1819 : on y fabrique des étoffes de soie et des tapis, imitation persane. Moynet, *Voy. de la Mer Caspienne à la Mer Noire*, ap. *T. du M.*, t. I, p. 306.

[3] Moynet, *ibid.*, p. 307. V. encore les vues de salons tartares, à Shoucha

L'instinct de la race touranienne a donc toujours penché vers les manifestations extérieures du luxe. Nomades, vivant sous la tente, errant au gré de leurs besoins ou de leurs caprices, les Touraniens aimaient déjà à s'entourer des brillantes productions de l'orfévrerie et de la joaillerie ; on conçoit facilement, qu'une fois devenus sédentaires, ils aient donné à leurs goûts fastueux les plus larges proportions. La magnificence inouïe, déployée par les dynasties turques et tartares, tant en Asie qu'en Europe, (v. chap. IV, § 4 et 5), ne fut pas le résultat d'une influence étrangère, mais bien d'un sentiment inné.

La généalogie, le caractère et les aptitudes artistiques des deux catégories de Barbares qui nous occupent sont maintenant déterminés. Issus d'un même tronc, isolés sur quelques points, en contact sur d'autres, toujours luttant sous l'impulsion d'un antagonisme réciproque, les descendants de Gomer et de Magog ont montré une passion égale à l'encontre des objets de parure. Pour satisfaire cette passion, ils ne se bornèrent pas aux œuvres fabriquées chez eux ; dès que les circonstances le permirent, ils acceptèrent les nouveaux modèles de bijoux importés du dehors [1].

Nous avons constaté (chap. II, § 1), l'emploi en Égypte des procédés de l'incrustation à froid, à coup sûr dix-sept siècles, peut-être trente-quatre avant J.-C. ; Hérodote a signalé des joyaux dus à cette industrie spéciale [2]. Les renseignements positifs concernant l'orfévrerie assyro-chaldéenne ne remontent pas au-delà du XIIIe siècle avant J.-C., et les faïences de Khorsabad avec leurs imitations de cloisonnage datent du VIIIe ; j'ai d'ailleurs prouvé *a posteriori*, (chap. II, § 3), que le cloisonnage ne

(Karadagh, Transcaucasie), par M. B. Vereschaguine, *Voy. dans les prov. du Caucase*, ap. *T. du M.*, t. XIX, p. 289 et 296.

[1] Les modifications introduites dans l'orfévrerie septentrionale après la révélation du fer seront exposées plus loin.

[2] II, 69 : ἀρτήματά τε λίθινα χυτὰ καὶ χρύσεα. Ces pendeloques en *pierres fusibles, serties d'or*, que l'on attachait aux oreilles des crocodiles sacrés, n'étaient pas émaillées à chaud ; l'historien a voulu désigner les pâtes de verre coloré si communes en Égypte.

précéda pas en Mésopotamie l'époque des Sargonides, et qu'il dut y être importé de l'Égypte [1]. Les anciens Grecs et les Romains connurent certainement le genre particulier de bijouterie fabriqué par les joailliers orientaux, mais ils ne s'appliquèrent point à l'imiter. Ce genre, cultivé aussi dans l'Inde et l'Indo-Chine, les textes nous le font reconnaître en Perse sous les Achéménides [2], et des monuments authentiques prouvent qu'il y florissait encore du IIIe au IVe siècle de notre ère ; vers le IVe siècle,

[1] Le plus ancien métallurgiste cité dans la Bible est un descendant de Caïn, Tubalcaïn fils de Lamech et de Sella : Sella quoque genuit Tubalcaïn, qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri. Jubal, frère consanguin de Tubalcaïn, fuit pater canentium cithara et organo (Genèse, IV, 21, 22). Ces personnages sont antérieurs au Déluge, mais on remarquera que la civilisation matérielle fut le privilége des races maudites, car nous retrouvons cette civilisation poussée chez les Chamites à son plus haut degré de développement. Il est très-certain que le travail de l'or, de l'argent, du fer et du plomb existait en Chaldée au temps d'Abraham (2000 ans av. J.-C.), puisque les noms hébreux de ces métaux, dans la Genèse, dérivent de l'assyrien et non de l'égyptien. (V. *Abraham* par M. l'abbé Vigouroux, ap. *Rev. des quest. hist.*, 1er octobre 1876) Toutes les probabilités se réunissent pour attribuer une antiquité beaucoup plus grande encore aux métallurgistes chaldéens.

[2] La pompe funèbre d'Alexandre réunit aux élégances de l'art grec toutes les splendeurs du luxe oriental : l'orfévrerie cloisonnée y joua naturellement un rôle. Le cercueil en or du conquérant, adapté aux formes de son corps, reposait au milieu d'une chambre sépulcrale, également en or, dont la voûte cloisonnait des écailles de pierres précieuses, καμάρα χρυσῆ, ἔχουσα φολίδα λιθοκόλλητον : nous avons vu un exemple de décor imbriqué en Assyrie sur le pectoral d'Assarhaddon (chap. II, § 3), nous en retrouverons un autre sur la gondole attribuée à saint Éloi. La chambre était placée sur un char traîné par soixante-quatre mulets dont les colliers accusent encore l'emploi du cloisonnage, περὶ δὲ τοὺς τραχήλους χλίδωνας λιθοκολλήτους. L'historien Diodore, auquel nous empruntons les détails qui précèdent, a puisé, on le sait, les éléments de sa compilation dans divers écrivains antérieurs, et il a fréquemment tronqué ou obscurci leurs narrations, faute d'en avoir bien compris le sens ; mais il est permis de lire entre les lignes. Ainsi le trône d'or quadrangulaire, à la mode perse, décoré de têtes d'antilope saillantes, que l'on voyait sur le char, devait évidemment comporter des guirlandes en émail polychrome : θρόνος χρυσοῦς τῷ σχήματι τετράγωνος, ἔχων τραγελάφων προτομὰς ἐκτύπους, ἐξ ὧν ἥρτηντο κρίκοι χρυσοῖ διπάλαιστοι, δι' ὧν κατακεκρέμαστο στέμμα πομπικόν, χρώμασι παντοδαποῖς διαπρεπῶς κατηνθισμένον. Les quatre tableaux représentant divers sujets, appliqués contre les parois de la chambre sépulcrale,

on le rencontre sur la rive gauche du Danube, occupée alors par les Goths, et il suit la marche progressive des Barbares jusqu'au Rhin où il apparaît dès le Ve siècle. Du Rhin, l'orfévrerie cloisonnée gagne, au sud, la Bourgogne, la Provence et l'Italie ; au nord, la Belgique et les côtes de la Manche : elle traverse diagonalement la France, de la Champagne aux Pyrénées, et pénètre en Espagne avec les Visigoths. On ne trouve aucune trace de bijoux incrustés dans la péninsule scandinave avant le *moyen-âge du fer* (450 à 700 ap. J.-C.), mais, en Danemark, le métal associé aux gemmes se montre un peu auparavant [1]. En Angleterre, l'orfévrerie cloisonnée embrasse la période comprise entre l'invasion saxonne (449 de J.-C.) et l'an 600 [2]. Les monuments d'une authenticité réelle à Byzance — qui pourra en revendiquer d'autres — n'offrent le cloisonnage que d'une manière incidente ou à l'état d'accessoire ; les textes ne le mentionnent guère que comme une industrie étrangère. D'autre part, on a exhumé sur différents points de l'Empire Russe de nombreux objets en or, cloisonnés ou simplement gemmés. Certains de ces

me semblent être des incrustations métalliques, analogues à celles qu'Apollonius vit dans l'Inde (chap. II, § 7), sinon de l'émail. Je cite, sans autres commentaires, le texte original suivi de la traduction de M. Quatremère de Quincy. Ἐντὸς δὲ τοῦ περιστύλου δίκτυον ἦν χρυσοῦν τὸ πάχος τῇ πλοκῇ δακτυλιαῖον καὶ πίνακας παραλλήλους ζωοφορους τέτταρας ἴσους τοῖς τοίχοις ἔχων. « En dedans du péristyle, il y avait un réseau d'or dont la trame était de l'épaisseur d'un doigt, ayant quatre tableaux parallèles remplis de figures. Ces tableaux étaient égaux aux murs (de la chambre sépulcrale.) » La somme dépensée aux funérailles d'Héphestion monta, selon Diodore (XVII, 115), à plus de 12,000 talents (attiques, 66 millions de francs ; babyloniens, 77 millions). Le corps d'Héphestion fut brûlé sur place ; on transporta celui d'Alexandre en Égypte, circonstance qui augmenta considérablement les frais déjà énormes de la pompe funèbre du dernier : on ne saurait donc être taxé d'exagération en avançant qu'elle coûta plusieurs centaines de millions. V. Diodore, XVIII, 26, 27 ; comte de Caylus, *Dissertation sur la pompe funèbre d'Alexandre ;* Quatremère de Quincy, *Restitution du char funèbre d'Alexandre ;* J. P. Collot, *Dissert. sur la descript. des funér. d'Alexandre*, in-8°, Paris, 1851.

[1] V. Montelius, *Antiq. suéd.*, t. II, p. 122, 130, 132, 134 : Worsaae, *Nord. oldsager*, p. 88 à 90.

[2] *Inventorium sepulchrale*, introd.

bijoux, rudes de style, admirables d'effet, exécutés par une main experte dans l'art de marier les pierreries aux métaux précieux, représentent des animaux originaires du centre de l'Asie, associés à des espèces septentrionales.

Selon toute vraisemblance, l'Égypte ou l'Assyrie enseignèrent aux Perses la technique de l'orfévrerie cloisonnée ; ce fait admis, pour motiver la direction des routes qu'elle a prises et la spécialité des types qu'elle s'est attachée à reproduire, il devient nécessaire de fixer la position géographique des milieux primitifs de fabrication d'où elle rayonna en tous sens. Byzance doit être écarté, trop de raisons y concourent. L'un de ces milieux exista indubitablement sur les rives de l'Euphrate et du Tigre ; les ornements cloisonnés du char funèbre d'Alexandre, la plaque de Wolfsheim, la coupe de Chosroès, sortirent des ateliers de Babylone et de Ctésiphon : ne pourrait-on en rechercher d'autres plus au nord, dans les dépendances de l'ancien royaume perse où l'élément iranien côtoyait l'élément touranien ? Je ne crois pas outrepasser les bornes d'une témérité licite en plaçant dans les limites actuelles du Turkestan occidental, le berceau d'une partie des bijoux qu'imita ensuite l'industrie européenne. Le Turkestan va de la Mer Caspienne à la Mongolie [1] ; il longe au sud le Kho-

[1] Le Turkestan est borné au nord par la Sibérie russe et les steppes habitées par les Khirgiz Kaisaks, à l'est par le Turkestan indépendant et le Kaferistan, au sud par la chaîne de l'Hindou-Koush qui le sépare de l'Afghanistan et du Khorassan et par la Perse, et enfin à l'ouest par la Mer Caspienne et l'Oural qui le séparent de la Russie d'Europe. Les principaux fleuves de ce pays sont le Djihoun et le Syr (Amou-Daria, Sir-Daria, l'Oxus et le Jaxarte des Anciens) qui se jettent tous deux dans le lac d'Aral. Le Turkestan renferme de nombreuses chaînes de montagnes : les monts Bolor à l'est, l'Hindou-Koush au sud, l'Asferah et l'Ala-Tagh au centre. La moitié environ de la superficie du Turkestan est aujourd'hui soumise à la Russie ; le gouverneur de ces provinces réside à Tashkendt, ville de 150.000 âmes ; on peut citer en outre Turkestan-Aralskoï, Samarkand où se trouve le tombeau en jaspe de Tamerlan, Khodjend. Après viennent : les Khanats de Khokand et de Bokhara (Sogdiane) ; le Khanat de Khiva (Kharizm, pays des Chorasmiens) ; le Turkestan-Afghan (Bactriane), capitale Balkh, célèbre par des ruines qui occupent un espace de 27 kilomètres. *Comptes-rendus de la Soc. de num.*, t. cité, p. 278, 279 ; comm. de M. de Ujfalvy.

rassan, renferme des provinces appartenant aux 12e et 16e satrapies des états de Darius, la Bactriane, la Sogdiane, le pays des Chorasmiens [1], et aussi l'ancien territoire des Massagètes. Cette immense région communique avec l'Inde par cinq défilés principaux ouverts dans la chaîne de l'Hindou-Koush.

1° Celui de Nackhan (5,700m d'altitude).

2° Celui de Dora.

3° Celui de Chavak qui fut franchi en 328 avant J.-C. par Alexandre, et au XIVe siècle de notre ère par Tamerlan.

4° Celui de Ghourbad, par lequel Alexandre opéra son retour.

5° Celui de Bhamian (altitude, 3,714m), franchi par Gengis-Khan, en 1219, et, en 1840, traversé sans difficultés avec de l'artillerie par le lieutenant anglais Stuart.

L'Irtisch, affluent de l'Obi, les défilés des monts Ourals, les steppes qui s'étendent au bas de la pente sud de ces monts, la Mer Caspienne, le Volga, la Kama et ses tributaires, le Caucase, le Pont Euxin, sont les débouchés qui, selon les temps, relièrent le Turkestan à la Russie et au reste de l'Europe.

La suite de la note, lue par M. de Ujfalvy à la Société française de numismatique et d'archéologie, relativement aux projets d'un chemin de fer traversant l'Asie centrale, note à laquelle je viens d'emprunter quelques indications, va faire comprendre l'intérêt majeur qu'offre ici la position géographique du Turkestan.

Les différents projets de chemin de fer pour rattacher les Indes anglaises, la Sibérie et la Chine, sont au nombre de quatre : 1° Le projet anglais part de Scutari, passe par Erzeroum, et se dirige vers Tehéran, Hérat, Kandahar, pour se rejoindre aux lignes indiennes à Shikarpoor ; 2° le projet allemand part de Rostov, à la pointe de la Mer d'Azov, longe la Mer Caspienne de Bakou à Recht, et, à partir de là, se confond avec le tracé anglais ; 3° le projet de M. de Lesseps part d'Orenbourg, ou pour mieux dire de Syzrane (Russie d'Europe), passe à Orsk, Aralskoïe, Tashkendt, Samarkand, Bokhara, Balkh, traverse l'Hindou-Koush par le défilé de Bhamian, vient à Caboul et rejoint les lignes indiennes à Pesha-

[1] Hérodote, III, 92, 94.

wer. En outre, de Samarkand, un embranchement par le plateau de Pamir et le défilé de Nackhan aboutirait également à Peshawer ; 4° le projet russe part de Kasan, se dirige sur Perm, d'où on établit un embranchement sur Tobolsk. De Perm il va à Yekathrinenbourg, Omsk et Kouldja, d'où il se diviserait en deux lignes, l'une à l'est sur Ouroumtti, Ilaim et Serigan vers la Chine, et l'autre au sud sur Tashkendt [1].

L'une des nations qui furent jadis maîtresses du Turkestan, intéresse en outre très-particulièrement notre sujet. En effet, les belles vallées, ouvertes au nord et au sud de l'Hindou-Koush, et les plaines qui forment le bassin de l'Indus, ont été habitées de tout temps par des peuples civilisés dont l'histoire se relie à celle de l'Inde ; les Aryas, descendant des plateaux de l'Asie centrale, gagnèrent l'Hindoustan par le nord-ouest. Sédentaires, adonnées à l'agriculture et au commerce, vivant au sein des villes, les populations primitives de l'Inde septentrionale et de la Bactriane semblent avoir successivement accepté le joug des divers nomades qui envahirent l'Asie du milieu, et, en gardant leurs mœurs et leurs lois, s'être effacées devant la conquête.

Or, la science moderne a reconnu l'identité de ces populations avec les Huns blancs ou Ephtalites qui, vers le Ve siècle après J.-C., fondèrent un vaste empire dans l'Asie moyenne. Au dire de Cosmas Indicopleustes, les Ephtalites occupaient, au VIe siècle, l'immense région comprise entre la Chine, l'Inde et la Perse, à savoir le Turkestan, et, bien que l'opinion contraire ait été émise, on peut les regarder comme aborigènes dans un pays où quelque mouvement intérieur leur restitua une autonomie confisquée par les Scythes. La blancheur du teint et les habitudes policées des Ephtalites, l'analogie qui règne entre l'Ἐφθαλ des Grecs, le *Haithal* des Persans, le *Ye-ta* des Chinois et le *Djat* ou *Zahd*, nom actuel d'une race antique qui survit dans le Koth-

[1] *Comptes-rendus de la Soc. de Num.*, p. 312, 313. Le projet russe est le plus sérieux des quatre ; s'il est exécuté, il rendra de grands services au commerce, à l'humanité et à la science. Il permettra de faire le tour du globe en 40 jours moyennant une dépense relativement modeste de 3,000 à 4,000 francs.

Gandava, le Sindh, le Pendjab, et dans les régions himalayennes du haut Gange occidental au Cachemyr, s'accordent pour en faire le peuple industrieux qui, de longue date, fut l'intermédiaire du commerce de l'Inde avec les contrées de l'ouest [1].

Trait d'union entre l'Orient et l'Europe, doté jadis d'une civilisation toute spéciale, le Turkestan, aux montagnes d'ailleurs abondantes en richesses minérales, réunit donc l'ensemble des conditions indispensables à l'influence que je voudrais lui faire exercer sur la propagation de l'orfévrerie cloisonnée par les Barbares. Mes efforts tendront à localiser quelques anciens foyers de cette industrie dans l'une des provinces méridionales de la vaste région habitée par les Tartares.

Un système, qui trouvera certainement des contradicteurs, a besoin de longs développements ; aussi, au lieu de grouper en faisceau les objets similaires avec une simple indication des lieux où on les a découverts, je suivrai l'ordre géographique observé dans la première partie de ce travail. Les résultats des fouilles particulières à chaque pays seront exposés les uns après les autres, méthode qui entraîne avec elle l'inconvénient des répétitions, mais on voudra bien les excuser en faveur des nombreuses difficultés inhérentes à un sujet presque neuf.

J'ai vu et étudié, souvent dessiné moi-même, la plupart des objets que je vais décrire ; pour ceux qu'il m'a été impossible d'examiner, j'ai eu recours à des guides autorisés, à des documents sérieux. Les excellentes planches annexées aux deux ouvrages de M. Oscar Montelius, *Remains from the iron age of Scandinavia* [2] (Monuments de l'âge du fer en Scandinavie), *Anti-*

[1] Pariset, *Hist. de la soie*, t. I, p. 150 à 155. L. Aug. Martin, *Civilisations primit. en Orient*, p. 158, 276 et sq. Vivien de Saint-Martin, *Mémoire sur les Huns blancs ou Ephtalites. Topographie chrét.*, II, route qui va de la Chine en Perse : ἀπὸ τῆς Τζινίτζας ἕως τῆς ἀρχῆς τῆς Περσιδος πᾶσα Οὔννια καὶ Ινδια καὶ ἡ Βάκτριων χῶρα : XI, le vaste empire des Huns : πᾶσαν δὲ τὴν Ινδίκην καὶ τὴν Οὔννιαν διαιρεῖ ὁ Φείσων ποταμός. Procope, *De bel Pers.*, I, 3.

[2] In-4°, Stockholm, 1869.

quités suédoises, m'ont fourni d'admirables spécimens de l'orfévrerie scandinave. J'ai emprunté à l'*Inventorium sepulchrale* de Bryan Faussett [1] une partie de ce qui est relatif à l'Angleterre. Les détails touchant la Russie exigent un avertissement préalable, car j'ai contracté, par rapport à ce pays, des dettes de reconnaissance qu'il importe d'acquitter sans retard. Après avoir consulté les diverses publications déjà mentionnées [2], je croyais être suffisamment renseigné, lorsqu'un petit volume de M. le comte Ferdinand de Lasteyrie, intitulé : *Histoire de l'orfévrerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* [3], me mit sur la piste d'une catégorie de monuments dont je ne soupçonnais pas l'existence. Cette révélation inattendue ne nuisait en rien aux bases de mon travail, elle pouvait au contraire les affermir, mais alors il fallait avoir à ma disposition des matériaux inédits, très-difficiles à obtenir. Je frappai à plusieurs portes ; la première à s'ouvrir fut celle d'un savant roumain, M. Alexandre Odobesco, déjà connu du lecteur, et qui avait depuis longtemps révélé à quelques privilégiés de la science française la valeur des trésors gemmés et cloisonnés que possèdent les collections russes. En réponse à de simples points d'interrogation, M. Odobesco m'adressa sur

[1] In-4°, Londres, 1856. Cet ouvrage ne traite que des monuments du Comté de Kent ; mais on a trouvé d'autres objets en Écosse et en Irlande : chacun a pu les voir à l'Exposition universelle de 1867. Les Anglais ont beaucoup écrit sur leurs antiquités nationales ; v. entre autres : T. Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon etc.*, Londres, 1861 ; Akerman, *Remains of pagan Saxondom*, Londres, 1852, et *An archaeological index to remains of Antiquity of the celtic, romano-british and anglo-saxon periods*, Londres, 1847; Roach Smith, *Collectanea antiqua*, Londres, 1843-1856 ; Wilde, *A descriptive catalogue of the antiquities in the Museum of the royal Irish Academy*, Dublin, 1862 ; Wilson, *Prehistoric annals of Scotland*, Londres, 1863 ; *Archaeologia ;* etc. etc.

[2] *Antiq. de l'empire russe ; Antiq. du Bosph. cimmér. ; Antiq. de la Scythie ; Comptes-rendus etc. ; Le trésor de Moscou.* Il faut y joindre : A. Aschik, *Bosporskoe Tzarstvo*, Odessa, 1849 ; comte A. Ouvaroff, *Recherches sur les antiquités de la Russie méridionale*, Saint-Pétersbourg, 1856, et *Étude sur les peuples primitifs de la Russie, les Mériens ;* les diverses publications de M. Aspelin ; etc. etc.

[3] *Biblioth. des merveilles*, in-12, Paris, 1875.

l'heure un dossier formé d'environ soixante photographies représentant, grandeur nature, les principaux bijoux d'or incrusté que conserve le Musée de l'Ermitage, avec liberté complète de les reproduire : à ces fidèles images était joint un texte justificatif amplement détaillé [1]. L'acte généreux de M. Odobesco — il n'en est pas à son coup d'essai vis-à-vis de moi — est d'autant plus méritoire qu'il a l'intention de publier lui-même, dans son travail en cours d'exécution, *Le Trésor de Pétrossa*, une partie des objets si libéralement communiqués. Des lettres, des dessins, des ouvrages nouveaux, envoyés par M. Ludolf Stephani, Conservateur du Musée de l'Ermitage, M. le Dr J. R. Aspelin, d'Helsingfors, M. le conseiller d'État G. Filimonov, sous-directeur du Musée Public, à Moscou, M. le comte A. Ouvaroff, sont venus depuis augmenter la somme des renseignements fournis par M. Odobesco.

Les nombreux points de contact qui existent entre l'Orient et la Russie, l'énorme importance des découvertes archéologiques faites dans cet empire, l'antiquité relative de quelques-uns de ses bijoux cloisonnés, m'imposent la stricte obligation de lui donner ici le pas sur les autres régions que je dois successivement parcourir.

C. de Linas.

(A suivre.)

[1] Lorsque M. le Président de la Société impériale archéologique de Saint-Pétersbourg voulut bien m'annoncer que M. Ludolf Stephani se mettait obligeamment à ma disposition pour faire photographier les objets dont j'avais besoin, l'envoi de M. Odobesco était déjà parvenu à Arras. Mais le service que l'on veut rendre est en réalité un service rendu, aussi M. Stephani doit-il avoir ici sa part d'une reconnaissance à laquelle il a encore d'autres droits.

LES ÉGLISES DE ROME

Étudiées au point de vue archéologique

QUATRIÈME ARTICLE *

271. Saint-Martin-des-Monts, *San Martino ai Monti.* — Cette église, titre cardinalice, est desservie par des Carmes. Un des murs latéraux et l'abside remontent au IXe siècle. Elle est divisée en trois nefs par vingt-quatre colonnes, à chapiteaux antiques, de cipollin et de marbre blanc ou gris. L'intérieur a été réparé en 1650, aux frais de Jean Filippini, général des Carmes, qui y dépensa 374,500 francs. Le plafond, donné par S. Charles Borromée, porte ses armes et sa devise *Humilitas*. Les fresques représentent un concile tenu par S. Sylvestre, l'an 324, ici même et en présence de Constantin, contre les Ariens et les basiliques de Latran et de S. Pierre, telles qu'elles étaient autrefois. Dans le bas-côté droit, on remarque la vie de S. Elie, avec paysages de Gaspar Poussin. Dans la sacristie sont conservées la fausse mître (XIVe siècle) et l'étole de S. Sylvestre ; l'étole, une sandale et un manipule du pape S. Martin (653) ; le voile de S. André Corsini, évêque de Fiesole.

A un autel latéral repose à découvert le corps du B. cardinal Tommasi, savant liturgiste, mort en 1713.

Un escalier de vingt marches conduit à la crypte, bâtie par Pierre de Cortone. Une inscription de l'an 847 nomme les corps de S. Martin, de S. Sisinnius, de S. Sotère, de S. Anastase, etc., qui y ont été déposés par Serge II. On y voit un poids romain en pierre de touche, dit *pierre des martyrs*.

Cette crypte conduit aux thermes du prêtre Equitius, que S. Sylvestre transforma en église : son pavage en mosaïque, ses clôtures de fenêtres en marbre et son aspect primitif n'ont pas été altérés. La Vierge de l'autel

* Voir le numéro d'Avril-Juin 1876, p. 458.

serait celle même de S. Sylvestre et remonterait au IVe siècle ; le cercueil de bois du cardinal Tommasi et le vase de terre où furent recueillies ses entrailles sont disposés le long des murs. Les fresques de la voûte sont du IXe siècle.

272. Sainte-Martine, *Santa Martina*, au Forum. — Cette église, qui appartient à l'académie de S. Luc, a été reconstruite par Pierre de Cortone, sous le pontificat d'Urbain VIII, à l'endroit même où Ste Martine fut décapitée, l'an 228. Commencée en 1635, la construction ne fut terminée qu'en 1650. L'intérieur a la forme d'une croix grecque, avec coupole au centre. La chapelle de Saint-Lazare (1681) a été restaurée par Lazare Baldi, qui y a peint la toile du retable. Le tableau de l'Assomption, placé vis-à-vis, est de Sébastien Conca. On remarque au maître-autel quatre colonnes d'albâtre et la statue couchée de Ste Martine, sculptée par Nicolas Menghino. Au bas de l'escalier de la crypte, élégamment construite sur les dessins et aux frais de Pierre de Cortone, qui sacrifia pour cela sa maison, on lit l'épitaphe de l'architecte du Colysée, que Vespasien fit mettre à mort comme chrétien, quoiqu'il lui eût promis sa liberté :

Sic praemia servas, Vespasiane dire.
Praemiatvs est morte, Gavdenti.
Laetare, civitas, vbi gloriae tvae avtori promisit iste.
Dat Kristvs omnia tibi,
Qvi alivm paravit theatrvm in coelo.

L'autel de bronze doré, sous lequel reposent les corps de Ste Martine, de S. Epiphane et de Ste Concorde, est l'œuvre de Jean Piscina. Il est surmonté d'un bas-relief sculpté sur agate par Côme Fancelli, où Ste Martine est représentée à genoux devant la Ste Vierge. Au fond, est un siége sculpté du XIIe siècle.

273. Saint-Matthieu, *San Matteo*. — Le palais des Sabins, construit au XVIIIe siècle, appartient à la province des Etats-Pontificaux dite *de la Sabine*, et dont la devise, calquée sur celle de Rome, se lit au fond de la cour : S P Q S, *Senatus Populus que Sabinus*. — La chapelle, sans style ni caractère, est située au premier étage et a plutôt l'aspect d'une longue chambre. Elle est dédiée à l'évangéliste S. Matthieu et ouverte au public seulement le 21 septembre, pour la fête patronale. — C'était dans ce vaste palais, dont les bâtiments forment un carré autour d'une cour intérieure, que se réunissait l'*Académie pontificale Tibérine*, et que l'*Ecole des sciences appliquées*, fondée par le chanoine Marucchi, donnait gratuitement des leçons de géométrie, d'arpentage, d'estimation des terrains et des

constructions, d'architecture, d'agronomie, d'ornement, de levé de plans et de questions légales.

274. Saint-Michel et Saint-Magne, *Santi Michele e Magno*, place Saint-Pierre. — On y monte par un escalier de trente-quatre marches et le chapitre de Saint-Pierre s'en sert pour les offices paroissiaux. Le XIIe siècle a construit l'abside et le clocher, haut de quatre étages, mais les trois nefs ont été récemment restaurées. On y voit le tombeau du peintre Raphaël Mengs, mort en 1779, et on y lit cette inscription relative à l'histoire de cette église au temps de Charlemagne :

† *In nomine Domini, tempore Leonis III pp. imperante Carvlo Magno imperatore, eo tempore quo Petrea basilica a Sarracenis capta fverat ; tvnc | deniqve pro totivs mvndi capite tvrbato totvs mvndvs tvrbatvs, omnis Gallia cvm rege Carvlo ad tvendvm illam venervnt. Vnde contra inimicos Domini bella | Domini decertando qvidam mortvi svnt et in cripta ivxta Neronis palativm sepvlti. Eodemque tempore a Leone papa et rege K. ad honorem Michaelis archangeli super illos facta | est ecclesia. His ita peractis, Rex Apvliam abiit eamqve beato Petro et Romae svbivgavit. Per idem tempvs exercitv Gallia revertente, tres illorvm milites de Frisia, | Ildefredo de Groninga et Leomot de Stavera et Hiaro et Celdvi ancilla Dei de Slinga, hi beati Magni corpvs in loco | qvi dicitvr Fvndi invenervnt. Qvo invento, in illorvm provincia portare et condere decrevervnt, sed divina gratia cohoperante, postqvam ad Svtrinas partes ventvm est, amplivs | deferre non prevalvervnt. Quia bis et ter territi et per somnivm moniti, Romam revertentes sanctvm corpvs secvm tvlervnt. Vnde factvm est qvod illorvm devo | tionis causa partem brachii a se segregari ab illis permisit. Partes avtem cetere in cripta prefata remanservnt. svper qvam sicvt dictvm est ecclesia iam fverat facta. Deinde omni anno simvl beneficivm optimvm dari ibi decreverunt, scilicet trecentas marcas | argenti pro illorvm et vbiqve reqviescentivm redemptione. Et imperpetvvm sev divites sive pavperes in eadem svpra | dicti archangeli basilica et beati Magni ecclesia ivxta eam ab eisdem constructa hospitalia qvando a svis | partibvs venirent, agerent. Idcirco nostrorvm aliorvmque omnibus pateat. Si ipsi vel qvicvmqve hoc decretvm rvmpere temptaverint, | sciant se perpetvo dampnatos et maledictos et predicti pontificis anathematis vincvlis in inferno nisi | resipverint cvm diabolo conligatos. In hac avtem vita miseros, pavperes et dispersos et itervm de lvbro vite celestis deletos | et de regno Xpi deiectos : Confirmatoribvs, favtoribvs hvivs decreti e contra sit benedictio Xpi : et frvantvr vtrivsqve vitae gavdiis. Amen.*

Derrière l'abside existe une imitation de la *Scala Santa*, où les habitants du Borgo peuvent gagner les mêmes indulgences que s'ils montaient l'escalier du Latran.

275. Saint-Michel, *San Michele a Ripa grande.* — Cette église, qui date du XVIIe siècle, a été modernisée. On y voit les bustes de Sixte V, d'Innocent XII et Clément XI, ses bienfaiteurs. Elle sert aux offices de l'hospice apostolique, construit, sous Clément XI, par Charles Fontana sur les bords du Tibre. Dans ce vaste établissement étaient réunis : une école d'arts et métiers pour les enfants pauvres, qui y apprenaient à sculpter, graver, faire des tapisseries de haute lisse, tisser des draps, etc.; un hospice pour les vieillards des deux sexes et une maison de correction pour les femmes de mauvaise vie : *Mulierum libidini coercendæ*, dit une inscription commémorative. Les Piémontais ont changé tout cela.

276. La Mission, *La Missione, a Monte Citorio.* — Le couvent, fondé par la duchesse d'Aiguillon pour les prêtres de la Mission, entoure cette église, dédiée à la Ste Trinité et dont les trois nefs ont été construites en 1741, aux frais du cardinal Lanfredini. L'autel de S. Vincent de Paul est formé par une urne de rouge antique. L'académie de liturgie avait son siége à la Mission et s'y réunissait une fois par mois. On a fait du couvent une imprimerie.

277. Le Mont Scié, *Monserrato.* - Cette église est dédiée à la Vierge miraculeuse que l'on vénère à Monserrato, en Catalogne. La façade, élevée par Fr nçois de Volterra, représente l'enfant Jésus sciant le sommet d'une montagne, pour y établir un sanctuaire à sa mère. L'architecte fut San Gallo. On remarque à l'intérieur un saint Diego d'Annibal Carrache, deux tombeaux d'évêques de 1485 et 1488 et l'admirable statue de S. Jacques, sculptée par Sansovino. L'église, desservie par des chapelains espagnols, contient les cendres de Calixte III et d'Alexandre VI. Il faut voir dans le cloître les délicieux tombeaux de la renaissance qui datent de 1467, 1479, 1484, 1486 et 1506 ; un tabernacle en marbre de 1475 et un bas-relief de 1462, où sont représentés la crucifixion, S. Pierre, S. Paul, S. Laurent, S. Sébastien et S. Roch. L'hôpital, reconstruit à neuf par la reine Isabelle II et destiné aux malades espagnols qui habitent Rome, est un des plus beaux établissements de ce genre.

278. Mont de Piété, *Monte di Pietà.* — Cette chapelle, supprimée par les Piémontais, est comprise dans les bâtiments du Mont de Piété, où l'on prête aux pauvres sur gages. Elle a été construite en 1700 par Mathias de Rossi et plaquée de marbres en 1725. Sa forme est elliptique et aux quatre angles se dressent les statues de la Charité, de l'Aumône, de l'Espérance et de la Foi. On admire surtout les sculptures des autels : la *Pietà* par Dominique Guidi ; Joseph faisant visiter les sacs de ses frères pour y retrouver la coupe cachée, par Le Gros, et Tobie chez Gabel, par Jean Teudon. L'établissement, construit sous Clément VIII,

contient une galerie de tableaux et d'objets d'art, qui y sont momentanément en dépôt.

279. La Mort, *La Morte*, près le palais Farnèse. — L'église, de forme ovale, fut construite sous Clément XII, par l'architecte Fuga. On y a conservé des fresques du XVIe siècle représentant S. Simon stylite et les SS. Paul et Antoine. Le mariage de Ste Catherine d'Alexandrie date de la même époque. La crypte offre le hideux spectacle d'os de morts disposés à la voûte et sur les murailles en forme d'ornements, avec lampes, fleurs, chaire, etc., et des squelettes debout dans des niches. La confrérie qui dessert l'église a pour mission spéciale de recueillir les morts abandonnés dans la campagne et de leur donner la sépulture dans ce charnier infect.

280. La Nativité des Agonisants, *La Natività degli Agonizzanti*, sur la place Pasquino. — Cette église, consacrée à la naissance de N.-S., dont elle possède des langes, est desservie par la confrérie des Agonisants et des condamnés à mort, pour lesquels elle expose le Saint-Sacrement, la veille de leur exécution, dans le but d'obtenir leur conversion et une bonne mort. L'édifice, construit en 1570, a été restauré en 1862 : on y voit deux colonnes de porte sainte.

281. SS. Nérée et Achillée, *SS. Nereo ed Achilleo*, sur la voie Appienne. — Ce titre cardinalice appartient aux PP. de l'Oratoire. Il était très anciennement connu sous le nom de *titulus fasciolæ*, à cause du fait suivant : Aidé par ses geôliers qu'il avait convertis et baptisés et qui comme lui moururent martyrs, S. Pierre s'évada de la prison Mamertine et traversant le Forum, gagna la campagne par la voie Appienne. Les fers qu'il avait eus aux pieds l'avaient blessé, à tel point qu'un bandage était devenu nécessaire. Quand l'Apôtre fut arrivé à l'endroit où s'élève maintenant l'église des SS. Nérée et Achillée, la bandelette qui liait sa jambe et préservait la plaie se détacha et tomba à terre ; elle fut recueillie par une pieuse femme, disciple des apôtres. Le cardinal Baronius, auteur des *Annales de l'Eglise*, sous prétexte de restaurer ce monument, le réduisit, en 1596, dans l'assez triste état où on le voit actuellement. Les trois nefs sont séparées par des pilastres. Dans la grande nef, à l'étage des fenêtres, Christophe Roncalli a peint les passions des martyrs Nérée, Achillée, Césaire, Théodore, Domitille et Euphrasie ; dans les bas-côtés, celles des Apôtres. La charpente est apparente. A chacun des autels latéraux, on remarque deux colonnes cannelées de *pavonazetto* et un parement en cuir de Cordoue, gaufré et peint (XVIIe siècle). La chaire repose sur deux blocs circulaires d'africain vert et de porphyre. Le chandelier pascal est une fine sculpture de la fin du XVe siècle. Le pavé en mosaïque de pierres dures, l'autel

tourné vers le peuple, la clôture du sanctuaire surmontée de colonnettes torses et la confession datent du commencement du XIIIe siècle. Le ciborium est porté par quatre colonnes d'africain. Le siége est composé de fragments divers, où l'on distingue deux lions du XIIe siècle et un pignon de ciborium du XIIIe. Sur le dossier est gravée l'homélie que S. Grégoire-le-Grand prononça dans l'église du même nom, sur la voie Ardéatine, ainsi que le représente la fresque de l'abside dont la voûte figure, groupés autour de la croix, les deux frères SS. Nérée et Achillée, Ste Flavie Domitille, dont ils furent les eunuques et plusieurs autres martyrs de la fin du Ier siècle ; leurs corps reposent dans la confession. La corniche de marbre blanc sculpté qui contourne l'abside est antique. On sourit en lisant cette inscription dans laquelle Baronius recommande de respecter son œuvre, lui qui n'a pas craint de mutiler l'église : *Presbyter cardinalis successor, quisquis fueris,* | *rogo te per gloriam Dei et* | *per merita horum martyrum,* | *nihil demito, nihil minuito nec mutato,* | *restitutam antiquitatem pie servato.* | *Sic te Deus martyrum suorum precibus* | *semper adjuvet.* La mosaïque de l'arc triomphal remonte, croit-on, au pontificat de S. Léon III (796), mais plus probablement au IXe siècle. On y voit, à gauche, l'Annonciation ; à droite, la Nativité de N.-S., et, au centre, la Transfiguration, où le Christ, debout dans une auréole entre Moïse et Elie, éblouit S. Pierre, S. Jean et S. Jacques prosternés.

282. S. Nicolas du Grand-Arc, *S. Niccola in Arcione.* — Cette église, desservie par une confrérie qui s'occupe principalement de soulager les âmes du purgatoire, date de l'an 1728. On y voit le tombeau, avec portrait, du célèbre antiquaire Venuti (1763).

283. S. Nicolas des Cesarini, *S. Niccola ai Cesarini.* — Cette petite église a été construite en 1729. Elle doit son nom à la famille Cesarini, qui y a droit de patronage.

284. S. Nicolas des Cordiers, *S. Niccola dei Funari,* au pied du Capitole, *Via Tor di Specchi.* — Cette église, qui appartient à l'université des experts patentés, a sa porte d'entrée flanquée de deux colonnes de marbre et surmontée d'une fresque qui représente le Christ entre Ste Catherine et Ste Ursule, avec une inscription relative au pontificat d'Alexandre VII (XVIIe siècle). Le couloir qui précède la nef contient une inscription de dédicace, datée de l'an 1180. Après avoir énuméré les reliques et les indulgences, elle termine par cet anathème : « Si quis clericus vel laicus presumeret vendere aut pignorare bona illius ecclesie, calicem, planetam, crucem, libros, domos, maledictus sit in perpetuum et habeat partem cum homicida Herode et Juda traditore in ignem eternum. Fiat. » Le plan forme un rectangle allongé. Le maître-autel est adossé au chevet et deux

autres autels sont en regard dans la nef, blanchie à la chaux et voûtée en plein cintre. Parmi les tombes incrustées dans le pavé, on remarque celle d'un recteur de Saint-Nicolas, mort en 1315 et représenté vêtu de la chasuble. — L'église n'est ouverte que les dimanches et fêtes, à dix heures et demie.

285. S. Nicolas des Incoronati, *S. Niccola degl' Incoronati.* — L'ancienne famille Incoronati, qui y exerçait un droit de patronage, lui a donné son nom. Construite en 1728, elle servait aux réunions d'une école nocturne et n'était ouverte que le dimanche et le soir après l'*Ave Maria.* Supprimée.

286. S. Nicolas des Lorrains, *S. Niccola dei Lorenesi,* près la place Navone. — Construite en 1636, on a employé à sa façade les blocs de travertin provenant du cirque agonal et trouvés dans les excavations. De la même époque datent les fresques des pendentifs de la coupole, où sont figurées la Prudence, la Justice, la Tempérance et la Force. En 1750, l'intérieur fut plaqué de jaspe de Sicile et décoré de stucs représentant la vie de S. Nicolas. Cette église nationale n'est ouverte que le matin; le procureur général des Prémontrés de France en a été constitué le gardien par l'administration des établissements français.

287. S. Nicolas des Prefetti, *S. Niccola dei Prefetti.* — Desservie par une confrérie, cette petite église date du XVIIe siècle et a été restaurée en 1862. A l'autel de S. Nicolas sont deux colonnes de *pavonazetto* (marbre blanc, veiné de violet). Elle doit son nom à une ancienne famille.

288. S. Nicolas des Gaetani, sur la voie Appienne. — Cette église, abandonnée et sans toiture, a été construite vers la fin du XIIIe siècle par les Gaëtani, qui l'ont comprise dans l'enceinte de leur château. La nef, longue de sept travées et flanquée de contreforts, est bâtie en moëllons de pépérin et terminée par une abside à l'occident. Les fenêtres en ogive tréflée sont taillées dans des dalles de marbre blanc. Les nervures de la voûte retombaient sur des consoles feuillagées. A l'orient, une brétèche à deux arcades cintrées pour les cloches domine le pignon.

289. S. Nicolas de la prison, *S. Nicola in carcere, via Montanara.* — Cette église, diaconie, collégiale et paroisse, qui remonte à l'an 1128, a été complétement défigurée en 1862. Ses trois nefs sont divisées par quatorze colonnes antiques de cipollin et de granit. Jacques della Porta a conservé à la façade et au flanc gauche, en 1599, les colonnes d'un temple païen. On y voit un poids romain en pierre de touche, dit *pierre des martyrs*, et l'on y conserve un bras et un doigt de S. Nicolas et du sang de N. S. L'urne du maître-autel est en rarissime porphyre vert. Les deux cloches, datées de 1284, portent le nom du fondeur : *Guidoctus Pisanus*

fecit. Dans la crypte existent les ruines des trois temples de l'Espérance, de la Piété filiale et de Junon Matuta, ce dernier construit l'an de Rome 561. L'église prend son nom de *in carcere* de la prison où une jeune fille nourrit de son propre lait son vieux père, condamné à mourir de faim ; ce fait mémorable de la tendresse filiale non-seulement valut la liberté au captif, mais encore une pension au père et à sa fille et, l'an 604 de Rome, les consuls en perpétuèrent le souvenir par l'érection d'un temple dédié à la Piété filiale.

290. S. Nicolas de Tolentin, *S. Nicola da Tolentino*. — Cette belle église, qui n'est ouverte que le matin, a été construite en 1670 par J.-B. Baratta, aux frais du prince Camille Pamphili. La chapelle de la Vierge est ornée d'une urne et de six colonnes de vert antique : le retable, dessiné par Pierre de Cortone, représente l'apparition de la Vierge à un berger de Savone et a été sculpté par Côme Fancelli. Dans la chapelle Lante est le tombeau du cardinal de ce nom, avec son portrait en mosaïque (1773). Jean Coli et Gherardi ont peint aux pendentifs de la coupole les quatre vertus monastiques : Obéissance, Pauvreté, Chasteté et Humilité. Algarde a sculpté au maître-autel S. Nicolas de Tolentin recevant des mains de la Vierge le pain qui doit le guérir. En mémoire de ce miracle, tous les ans, on bénit ici de petits pains marqués à l'effigie de S. Nicolas et que l'on peut se procurer au couvent, habité par des religieuses Baptistines.

291. S. Nom de Marie, *S. Nome di Maria*, place Trajane. — Cette église, desservie par une confrérie, a été construite en 1728 par l'architecte français Derizet, en mémoire de la victoire remportée à Vienne sur les Turcs, l'an 1683, sous le pontificat d'Innocent XI, dont le nom fut inscrit le premier sur les registres de l'archiconfrérie. La forme est circulaire, avec coupole au centre. Elle est sous le patronage de l'empereur d'Autriche.

La colonne historiée, qui s'élève à l'extrémité de la basilique Ulpienne, au Forum de Trajan, a été, sous le pontificat de Sixte V, surmontée d'une statue en bronze de l'apôtre S. Pierre, reconnaissable à ses attributs ordinaires du livre et des clefs.

Cette destination nouvelle et consécration spéciale de la colonne impériale a été peinte dans une des salles de la bibliothèque Vaticane, avec ce distique latin qui met en parallèle l'humiliation de l'Apôtre enchaîné, et la gloire qui depuis en fut la conséquence :

Ut vinclis tenuit Petrum, sic alta columna
Sustinet : hinc decus est, dedecus unde fuit.

292. S. Norbert, *S. Norberto*, sur le Viminal. — Cette petite chapelle, à laquelle est attenant un conservatoire de jeunes filles, date du XVIIIe siècle. On remarque à l'autel le groupe de la Vierge apparaissant à S. Norbert.

293-294. S. Onuphre, *S. Onofrio*, sur le Janicule. — Cette petite église, titre cardinalice, a été construite en 1439, à l'aide des aumônes recueillies par le B. Nicolas de Forca Palena, dont le corps repose au maître-autel : sa tombe est dressée près de la porte d'entrée (1449). Sous le portique, que soutiennent dix colonnes de granit rouge ou gris, le Dominiquin a peint plusieurs traits de la vie de S. Jérôme. La chapelle du Rosaire date de 1620. L'intérieur, irrégulièrement flanqué de chapelles, est terminé par une abside à pans coupés et fenêtres ogivales. Pinturrichio a peint, à la voûte, le couronnement de la Vierge, des anges musiciens, les douze apôtres et les douze sibylles et, à l'arc-doubleau, l'histoire de S. Onuphre et de S. Jérôme. Au-dessous, Balthazar Peruzzi a représenté la Ste Vierge, assise sur un trône, entre S. Jean-Baptiste, S. Jérôme, Ste Hélène, S. Onuphre et le donateur ; l'adoration des mages, le massacre des Innocents et la fuite en Egypte. Dans une chapelle latérale se lit l'épitaphe du cardinal Mezzofanti, qui parlait soixante dix-huit langues ou dialectes et mourut en 1849. La chapelle de S. Jérôme, qui date du pontificat de Pie IX, renferme le tombeau élevé en 1857 à la mémoire du Tasse : le bas-relief figure ses funérailles. La chapelle Mandrorti a été peinte, en 1605, par Ricci de Novare et Annibal Carrache a mis à son retable une Notre-Dame de Lorette. Près de la sacristie, le tombeau du cardinal Sacco (1505) offre une gracieuse Vierge qui fait lire l'enfant-Jésus et les statuettes de S. Pierre et de S. Paul. — Le cloître, orné au XVe siècle de colonnes antiques, a été historié, en 1600, de la vie de S. Onuphre par le chevalier d'Arpin et Vespasien Strada. Dans le couvent, habité par les Hiéronymites, on voit, au bout d'un corridor, une Madone peinte par Léonard de Vinci et encadrée d'une faïence de Luca della Robbia. La chambre qu'habita et où mourut le grand poëte Torquato Tasso, en 1595, conserve : son crucifix de bois, plusieurs siéges garnis de cuir, sa table, un cabinet, son encrier, une coupe, une sablière, un miroir, une lettre autographe, son cercueil de plomb et un masque en cire moulé sur sa figure après sa mort. Dans le jardin, on visite le chêne sous lequel il s'assit pour composer la *Jérusalem délivrée* et, à côté, les gradins, plantés de cyprès, où S. Philippe Neri réunissait, le dimanche, les enfants pour leur faire le catéchisme.

295. S. Pancrace hors-les-murs, *S. Pancrazio fuori le mura.* — La façade porte les armes d'Innocent VIII. L'intérieur est divisé en trois nefs.

Le plafond de bois est sculpté aux armes du cardinal Torres de Montréal (1620). On y remarque une colonne antique cannelée de *pavonazzetto;* au maître-autel, une urne de porphyre qui renferme le corps de S. Pancrace ; un ciborium soutenu par quatre colonnes de porphyre (1609), et deux colonnes ornées de mosaïque d'émail, et supportées par des béliers, provenant des ambons (1259). La crypte contient un débris de l'ancienne confession du XIIe siècle, qui forme le retable. — Le couvent est habité par des Carmes déchaussés qui se destinent aux missions.

Dans l'intérieur de l'église ouvrent les deux catacombes de S. Calépode et de S. Pancrace. A l'entrée de cette dernière, on voit l'endroit où S. Pancrace fut décapité, à l'âge de quatorze ans, en 311. On distingue parfaitement deux époques dans cette catacombe.

Les tombes ne se font pas voir dès l'abord, et quand elles apparaissent, des briques servent de clôture aux locules. On sent l'époque des persécutions. Une chambre étroite et carrée contient, au fond, la tombe de S. Pancrace et, à droite, celle de son oncle S. Denis. La voûte offre, en dessin grossier, sur fond blanc, des lignes et des feuillages qui entourent un *orant*. Les parois fort endommagées montrent un dauphin et une colombe. Un peu plus loin est la tombe de S. Félix I, pape, martyrisé en 273 : elle est abritée par un *arcosolium* sans ornements. A l'étage inférieur jaillit la source d'eau vive qui lui servait au baptême des néophytes. La seconde époque, qui indique des temps de paix, a des corridors hauts, taillés carrément, d'aplomb, avec un certain art. Ces corridors font suite à ceux de la première époque. Quelques ossements sont restés en place, mais les marbres et les inscriptions ont été enlevés.

Cette catacombe a trois étages de galeries superposées. On peut la visiter tous les jours, sans autre permission que celle d'un des religieux du couvent qui y accompagne les étrangers.

296. S. Pantaléon, *S. Pantaleone*, près la place Navone. — La façade a été élevée, en 1806, par Valadier, aux frais du duc Torlonia. L'église date de 1621 : l'architecte fut Antoine de Rossi. La fresque de la voûte représente les nations vénérant le Nom de Marie. Le corps de S. Joseph Casalanz, fondateur des Scolopies, repose au maître-autel dans une urne de porphyre, au-dessous de la Madone qu'il vénérait. — Dans la maison voisine, habitée par les religieux de sa congrégation, qui y tiennent des écoles pour les enfants, on visite la chambre où il demeura trente-six ans et mourut en 1648 ; on y conserve ses deux chasubles, son calice, son siége, sa table, son lit, divers vases et coffrets à son usage, quelques livres et le masque moulé sur sa figure après sa mort.

297. S. Pascal Baylon, *S. Pasquale*, au Transtévère. — Cette chapelle,

restaurée au XVIIIe siècle et n'ayant à montrer que deux colonnes de jaspe au maître-autel, sert à la maison voisine, spécialement affectée aux retraites spirituelles des femmes.

298. S. Pascal Baylon, *S. Pasquale*, au Transtévère. Cette église construite en forme de croix en 1745, est aussi nommée des *quarante martyrs*. Elle est desservie par des franciscains espagnols.

299. S. Paul hors-les-murs, *S. Paolo fuori le mura*. — Cette basilique majeure, la quatrième dans l'ordre hiérarchique, fut originairement construite par l'empereur Constantin au-dessus de la catacombe, dans laquelle une pieuse dame romaine, nommée Lucine, recueillit, l'an 67, le corps de S. Paul, après son martyre aux trois fontaines. Brûlée par l'imprudence d'un plombier dans la nuit du 16 juillet 1823, elle a été réédifiée par le commandeur Poletti, sous la direction d'une commission spéciale. Grégoire XVI fit l'abside et le transsept; Pie IX acheva l'édifice qui est presque terminé. Une collecte faite dans le monde entier a produit une somme de 1,500,000 francs. Le gouvernement pontifical y a dépensé chaque année 267,500 fr. La dépense totale dépasse actuellement quatorze millions. Les travaux sont continués par le gouvernement italien.

Comme longueur, St-Paul se classe au sixième rang, après St-Pierre du Vatican, St-Paul de Londres, le dôme de Florence, celui de Milan, et la cathédrale de Bologne; au troisième comme capacité, après St-Pierre et Milan.

On entre par un portique placé à l'extrémité du transsept nord. Ses deux rangées de colonnes, en marbre du mont Hymète, viennent de l'ancienne basilique : l'une d'elles a conservé son inscription de dédicace qui la fait remonter au IVe siècle. Le chevet est un mur droit sur lequel fait saillie un clocher en travertin, haut de 60 mètres, dont les cinq étages offrent les cinq ordres d'architecture classique. Le transsept, pavé de marbre, a un riche plafond, peint et sculpté, en sapin de Dalmatie, avec les armes de Pie VII, de Pie VIII, de Léon XII et de Grégoire XVI dans des caissons. La frise est historiée des portraits des papes en mosaïque à fond d'or : chaque médaillon mesure un mètre, et a coûté 2,675 francs. Aux trumeaux des fenêtres se développe la vie de S. Paul, peinte à fresque par les meilleurs artistes de Rome. Les murs sont plaqués de marbres de diverses couleurs, parmi lesquels on remarque le vert Poletti, qui se rapproche beaucoup du vert antique. Les autels des deux extrémités, garnis au retable de quatre colonnes de *pavonazetto*, sont en malachite de Sibérie. Ils ont chacun une valeur de 101,265 francs ; la pierre précieuse, don de l'empereur de Russie Nicolas I, vaut à elle seule 85,000 fr. L'autel de la Vierge est orné d'une mosaïque représentant l'Assomption,

d'après un tableau de Raphaël et de Jules Romain qui est au Vatican.

Quatre chapelles flanquent l'abside. La première, dédiée au diacre S. Etienne, a un autel en marbre blanc rehaussé de panneaux de porphyre et une mosaïque du XIIIe siècle au gradin. La statue est de Rinaldi et les deux tableaux à droite et à gauche ont été peints : S. Etienne chassé de Jérusalem, par Coghetti, et lapidé, par Podesti. La seconde chapelle est dite du crucifix, parce qu'on y vénère un crucifix miraculeux, sculpté par Pierre Cavallini et qui parla, en 1370, à Ste Brigitte. A ses pieds est une Vierge en mosaïque du XIIIe siècle, devant laquelle S. Ignace et ses compagnons prononcèrent leurs vœux, le 22 avril 1541. La troisième chapelle forme le chœur des Bénédictins du Mont Cassin qui desservent la basilique. C'est la seule qui soit restée intacte lors de l'incendie. Les toiles qui la décorent font allusion aux mystères de la Rédemption et de l'Eucharistie dans l'Ancien et le Nouveau Testament (XVIIe siècle). L'urne de l'autel est en granit rouge avec deux colonnes de porphyre au retable. La dernière chapelle se fait remarquer par sa belle statue assise de S. Benoît, œuvre du commandeur Tenerani, et son élégante colonnade en marbre gris oriental, qui provient des ruines de l'ancienne Véïes. Près de là est le gracieux bénitier sculpté par Galli et offert à Pie IX par la duchesse de Beauffremont : un enfant couronné de fleurs prend l'eau bénite et met en fuite le démon.

On monte à l'abside par deux marches de granit rouge oriental. Le dallage comprend les échantillons de tous les marbres de la basilique, dont la collection monte à soixante-treize. Quatre colonnes cannelées de marbre phrygien violet supportent, au-dessus du trône papal, un monolithe en marbre de Carrare du poids de soixante-dix mille kilos. Ces colonnes, les pilastres voisins et les colonnes des autels du transsept proviennent du mausolée d'Adrien. Une longue inscription rappelle que, le 10 décembre 1854, Pie IX consacra la basilique de S. Paul, assisté de 50 cardinaux, 40 archevêques et 97 évêques, venus à Rome pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. La mosaïque à fond d'or de la voûte date du commencement du XIIIe siècle et du pontificat d'Honorius III, qui y est figuré agenouillé devant le Christ, lequel a, à sa droite, S. Paul et S. Luc; à sa gauche, S. Pierre et S. André. Au-dessous, les apôtres sont groupés autour d'un autel byzantin et continuent le *Gloria in excelcis* que deux anges ont commencé.

Le maître-autel, consacré par Grégoire XVI, le 5 octobre 1840, s'élève de cinq marches au-dessus du tombeau de l'apôtre. Il est tout en marbre blanc, mouluré et plaqué de porphyre. Sur la table sont alignés six chandeliers et une croix. En ouvrant les deux battants de la grille en cuivre qui

clôt la fenêtre de la partie antérieure, on aperçoit, au-dessous de quelques lampes, une inscription en lettres pédales des premiers siècles, gravée sur la dalle du sépulcre : PAULO | APOSTOLO MA(*rtyri*).

Comme le maître-autel de chacune des grandes basiliques de Rome, celui-ci est tourné vers la nef et réservé au Souverain Pontife, qui seul peut y célébrer la messe, à moins qu'il ne juge à propos, pour des cas extraordinaires, de déroger par bref spécial à cette règle générale ; ce qui a lieu chaque année, le 22 janvier, pour la fête de la Conversion de S. Paul, où l'abbé du monastère officie pontificalement, et le 30 juin, pour la fête de la Commémoraison de S. Paul, où la fonction est faite par un évêque, en présence du Pape.

Le baldaquin qui surmonte l'autel est soutenu par quatre colonnes d'albâtre oriental, offertes par le vice-roi d'Egypte Méhémet-Ali et d'une valeur de 214,000 francs. Au-dessous est un élégant ciborium, daté de l'an 1285 et signé des noms des deux artistes Arnolfo di Lapo et Pierre Cavallini. En avant de l'autel papal est une confession, entourée de vingt-huit lampes et renfermant dans son autel le corps de S. Timothée, disciple de S. Paul.

On s'arrête encore dans le transsept devant l'orgue, dont le buffet est en bois du Brésil; devant le chandelier pascal en marbre blanc, sculpté au XIIe siècle et signé des noms de Nicolas de Angilo et Pierre Tassa; et enfin, au-dessus des deux grands arcs, devant la mosaïque de l'ancienne façade, terminée par Pierre Cavallini en 1326. D'un côté est la Ste Vierge et S. Jean Baptiste, appuyant sa main sur la tête du pape Jean XXII, puis dans les nuages l'ange de S. Matthieu et l'aigle de S. Jean ; de l'autre côté, le Christ bénissant, entre le bœuf de S. Luc et le lion de S. Marc et, au-dessous, S. Paul et S. Pierre.

Le cintre de l'arc triomphal est supporté par deux colonnes de granit gris du Simplon : chacune d'elles coûte, base et chapiteau compris, 58,850 francs. Le sujet est le Christ, accompagné de deux anges et des symboles des évangélistes, qui reçoit les hommages des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse : au-dessous sont S. Pierre et S. Paul. Une première inscription rappelle que l'empereur Théodose reconstruisit la basilique en 388 et qu'elle fut achevée par Honorius en 395. Une seconde inscription indique Placidie, sœur des empereurs Arcadius et Honorius et mère de Théodose, comme la donatrice de cette mosaïque, qui est de l'an 440.

On descend trois marches, au niveau desquelles sont les statues de S. Pierre par Jacometti et de S. Paul par Revelli. Le dallage en marbre

de couleur renferme des disques de granit rouge, sciés dans les anciennes colonnes de la basilique. Le plafond est blanc, champi d'or, aux armes de Pie IX. La frise en mosaïque continue les portraits des papes et les trumeaux des fenêtres la vie de S. Paul. Les cinq nefs sont partagées par quatre rangées de colonnes, disposées par groupes de vingt. Chacune d'elles, en granit gris du Simplon, avec son chapiteau de marbre de Carrare, revient à 21,400 francs. La grande porte est accompagnée de deux colonnes d'albâtre d'Egypte. On y placera bientôt les anciens vantaux de bronze damasquinés d'argent, où sont représentés les prophètes et la vie du Christ en vingt-sept tableaux. Ce curieux travail byzantin date de l'an 1070 et a été exécuté à Constantinople. Une inscription latine constate que c'est un don de Pantaléon, consul d'Amalfi.

Les nefs latérales sont plus basses que la grande nef et le plafond est moins orné. Les vitraux, fabriqués à Rome par M. Antonio Moroni, reproduisent les douze apôtres peints par Raphaël aux trois fontaines et les quatre docteurs de l'Eglise latine. On admire les vives couleurs des vêtements.

La façade de la basilique est ornée, à la partie supérieure, d'une mosaïque à fond d'or, dessinée par le peintre Consoni et exécutée dans les ateliers du Vatican. Elle représente le Christ, assis entre S. Pierre et S. Paul ; à la frise, l'Agneau de Dieu entre les douze agneaux, symboles des apôtres, sortant des villes de Bethléem et Jérusalem ; et entre les fenêtres, les prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel. Le long du fronton sont répétées les armoiries de Pie IX, sous le pontificat de qui cette œuvre colossale a été menée à bonne fin.

Un portique carré, formant cloître autour du préau, conduira au baptistère : cette partie est inachevée.

La sacristie possède de jolies armoires en marqueterie du XVIe siècle et un sarcophage antique qui sert de fontaine. Les reliques les plus importantes sont : un morceau considérable de la vraie croix, dans un élégant reliquaire de 1523 ; les menottes de fer qui attachaient les mains de S. Paul lorsqu'il fut conduit à Rome, un morceau de son bâton de voyage, l'os du bras de Ste Anne, des vêtements de la Ste Vierge, la calotte de S. Philippe Neri ; le chef de S. Ananie, disciple du Sauveur et qui baptisa S. Paul ; enfin le chef de Ste Fotine, la Samaritaine avec laquelle conversa le Christ.

La salle des fonts baptismaux a gardé quelques fresques de la fin du XVe siècle et la salle du martyrologe a été entièrement peinte au XIIe. Le cloître, avec ses charmantes colonnes et son inscription en mosaïque, date

du XIIIe siècle. Les murs sont couverts d'inscriptions païennes et chrétiennes : une entre autres donne l'épitaphe de Néron. Un grand sarcophage antique attire l'attention par ses reliefs de l'histoire d'Apollon.

Dans l'abbaye est un intéressant musée lapidaire, classé par le commandeur de Rossi. La bibliothèque, riche de 14.000 volumes, possède la Bible de Charles-le-Chauve (IXe siècle), signée du nom du copiste Ingobert ; et un rituel de l'abbaye de Cluny, du XIe siècle. On y voit la chambre qu'occupa Pie VII, quand il était simple bénédictin et le chapeau de soie rouge que, pape, il porta dans son exil à Savone. A la porte du réfectoire sont sculptées les armoiries de l'abbaye, entourées du cordon de la Jarretière, avec la devise : *honni soit qui mal y pense*, pour rappeler que les rois catholiques d'Angleterre étaient autrefois chanoines d'honneur de la basilique, où ils remplissaient à la messe les fonctions de diacre et que les abbés de Saint-Paul étaient chevaliers de la Jarretière. — Dans le chœur des moines on regarde avec plaisir quelques in-folios manuscrits du XVe siècle qui servent pour le chant de l'office et un beau retable en marbre blanc, donné en 1494 par Guillaume des Périers, auditeur de Rote pour la France [1].

300. Saint-Paul aux trois fontaines, *S. Paolo alle tre fontane.* — S. Paul fut conduit hors les murs de Rome, à un endroit nommé les *Eaux Salviennes*, pour y être décapité. La tradition rapporte que l'Apôtre se mit à genoux et appuya sa tête sur un tronçon de colonne ; que la tête, tranchée par le glaive d'un soldat, fit trois bonds et qu'à chaque endroit où elle s'arrêta, jaillit miraculeusement une fontaine. Les trois soldats qui assistaient ou qui prenaient part à cette exécution, se convertirent à la vue de ce prodige et deux jours après, ayant professé la foi chrétienne, ils reçurent en récompense la palme du martyre. L'Eglise les vénère sous les noms de S. Longin, S. Alceste et S. Mégiste.

En 1599, le cardinal Pierre Aldobrandini, neveu de Clément VIII, reconstruisit l'église qui, par allusion aux trois sources miraculeuses, avait pris le nom populaire de *St-Paul aux trois fontaines.* Deux inscriptions, placées au-dessus de la grande porte, à l'extérieur et à l'intérieur, mentionnent la tradition locale, que celle-ci résume :

S. Pauli apostoli | martyrii locus | ubi tres fontes | mirabiliter eruperunt.

L'architecte Jacques della Porta dessina ainsi le plan de la nouvelle église : à l'orient, s'arrondit une abside, à laquelle fait face une nef très-

[1] V. ma brochure intitulée : *Description de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome.* Rome, 1866, in-16 de 80 pages.

courte et entre les deux s'étend un large transsept que terminent deux absidioles. L'intérieur a été restauré en 1868, aux frais de M. de Maumigny, rédacteur de l'*Univers*, et Pie IX a fait placer dans le pavé la mosaïque des quatre saisons qui provient d'Ostie.

A l'extrémité méridionale du transsept, on voit dans un coin et entourée d'une grille de fer, la colonne qui servit au supplice de S. Paul. Elle est en marbre blanc, tronquée à la partie supérieure et haute, avec sa base, d'un peu plus d'un mètre. On lit au-dessus : *Columna decapitationis S. Pauli apostoli.* Les trois fontaines s'étagent sur un plan incliné, à des niveaux différents. Chacune d'elles est abritée par un édicule que décorent deux colonnes de marbre africain. On dit que l'eau des trois sources, dont les fidèles boivent par dévotion, varie quant au goût et au degré de fraîcheur. Au-dessus de l'ouverture des trois fontaines, Nicolas Cordier a sculpté trois têtes coupées, en beau marbre jaune antique.

301. S. Paul du Sable, *S. Paolo, alla Regola*[1]. — Cette église a été construite par Fra J.-B. Borgognone, en 1619. Sa forme est celle d'une croix, cantonnée de quatre chapelles. On y remarque une inscription de dédicace de l'an 1096, un tabernacle en marbre blanc daté de 1535 et un très grand crucifix, sculpté sur ivoire en 1731. Ste Anne y est très vénérée et les cierges bénis en son honneur procurent aux femmes en couche une heureuse délivrance.

S. Paul, accusé comme séditieux à Jérusalem, en appela à César, en sa qualité de citoyen romain. Il vint donc à Rome sous la garde de Jules, centurion des cohortes d'Auguste, et y fit son entrée au mois de février de l'an 59, par la voie Appienne et la porte Capena. Il se logea dans le quartier des Juifs, près de la basilique de Marcien, qui leur servait de prétoire. Un soldat fut préposé à sa garde pour l'empêcher de fuir ; ses chaînes n'entravaient pas complétement sa liberté. Les Juifs vinrent vers lui et il leur enseigna la doctrine de l'Eglise, ainsi qu'aux nombreux païens que sa parole attirait. Il resta dans la maison qu'il avait louée jusqu'à l'an 63, époque à laquelle il partit pour l'Espagne. Or l'église de S. Paul *alla Regola*, qui, pour sa fondation, date de la fin du IVe siècle et du pontificat du pape Damase, a été bâtie sur l'emplacement de la basilique de Marcien et le lieu, nommé *Ecole de S. Paul*, en souvenir de ses prédications, occupe l'endroit même de la maison louée par l'apôtre. Cette salle, contiguë à l'église, a été restaurée en 1855 et les Pères du Tiers-Ordre de S. François, qui habitent le couvent voisin, y ont peint sur les

[1] *Regola* est une corruption d'*Arenula*, qui rappelle le sable entassé par le Tibre sur le rivage.

murs des inscriptions historiques empruntées aux *Actes des Apôtres* qui ont raconté le voyage de S. Paul et son séjour à Rome avec quelque détail.

302. S. Paul ermite, *S. Paolo eremita*, sur le Viminal. — Cette église, qui n'est ouverte que le matin, a sa porte surmontée d'un palmier, d'un corbeau et de deux lions, par allusion à ces trois faits de la vie du premier ermite, qui n'avait qu'un vêtement en feuilles de palmier, à qui un corbeau apportait chaque jour la moitié d'un pain et dont deux lions creusèrent la fosse après sa mort. L'intérieur date du XVIIIe siècle et l'on remarque, au-dessus de l'autel où repose le corps de Ste Crescentina, une grotte avec S. Paul en prière. A l'église est attenant un conservatoire, où étaient élevées gratuitement les filles des employés pontificaux.

303. S. Pélerin, *S. Pellegrino*, près du Vatican. — Cette petite église, qui appartient à la garde suisse du Palais Apostolique, date de 1739. On y voit l'épitaphe chronogrammatique de Raoul Pfiffer (1657) : *Cujus vitam ad latus VIrgo Mater et LapIS DoCent.*

304. S. Pétrone des Bolonais, *S. Petronio dei Bolognesi*, près le palais Farnèse. — Cette petite église nationale, qui appartient aux habitants de Bologne, n'est ouverte que dans la matinée. Restaurée en 1700, elle a, à son maître-autel, qui date de 1694, deux colonnes de brèche coralline. Une toile représente Ste Catherine de Bologne, assise et habillée, telle qu'on la voit dans un couvent de Bologne.

305. S. Philippe Neri, S. *Filippo Neri*, sur l'Esquilin. — Cette petite église, restaurée en 1842, appartient aux religieuses Philippines, fondées par S. Philippe Neri.

306. S. Philippe Neri, *S. Filippo Neri, via Giulia.* — Construite en 1728, cette petite église a été restaurée en 1854. On y voit deux colonnes de jaspe. S. Trophime, évêque d'Arles, y est invoqué pour la guérison de la goutte.

307. S. Philippe Neri, *S. Filippo Neri*, au Palais Massimo. — La chapelle est la chambre même où S. Philippe Neri, en 1561, ressuscita le jeune Paul Massimo. On y voit un tableau du XVe siècle représentant la Ste Vierge, S. Jean-Baptiste, S. Laurent, S. Etienne et S. François d'Assise ; une croix et six chandeliers de cristal de roche, montés en vermeil au XVIe siècle, trois calices du XVe et plusieurs reliquaires et monstrances des XIVe, XVe et XVIe siècles, que j'ai fait photographier pour ma collection des *Antiquités chrétiennes de Rome*. Parmi les reliques, les plus précieuses sont : les lunettes et le chapelet de S. Philippe Neri, une côte de S. Louis, roi de France, et la croix de bois de Ste Hyacinthe Mariscotti.

L'architecture du palais est de Balthasar Peruzzi, qui a disposé la

façade en ligne courbe pour suivre la direction de la rue et incrusté dans ses murs quantité de fragments antiques. Dès 1455, Pierre Massimo fit imprimer ici par les allemands Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz la Cité de Dieu de S. Augustin, les Épîtres de S. Jérôme et de plusieurs saints Pères.

308. S. Philippe Neri, *S. Filippo Neri,* place *Scossa cavallo.* — Cette petite chapelle, qui date de 1685, est comprise dans les bâtiments du collège des Jésuites, rédacteurs de la *Civiltà cattolica.* A côté était établie une imprimerie spéciale pour cette revue, qui paraît maintenant à Florence. C'est dans ce palais que moururent, au XVe siècle, Charlotte de Lusignan, dernière reine de Chypre, et, au XVIe, le peintre Raphaël.

309. Saint-Pierre et Saint-Paul, *Santi Pietro e Paolo*, sur la voie d'Ostie. — Cet oratoire a été bâti à l'endroit où S. Pierre et S. Paul, conduits au supplice, se firent leurs adieux et se séparèrent. On lit au-dessus de la porte cette touchante inscription, empruntée à un ouvrage apocryphe de S. Denis l'aréopagite, et expliquée par un bas-relief où les deux apôtres s'embrassent :

In qvesto lvoco si separarono S. Pietro
e S. Pavlo andando al martirio et disse
Pavlo a Pietro :
La pace sia con te fvndamento
della chiesa et pastore di tutti li agnelli di Christo.
Et Pietro a Pavlo :
Va in pace predicator de bvoni
et gvida de la salvte de givsti.
Dionisivs in epistola ad Timothevm.

Cet oratoire, qui appartient à l'hospice de la Trinité des Pèlerins, date, pour sa forme actuelle, de 1588, quoiqu'on y remarque des colonnettes, avec bases et chapiteaux du XIIe siècle, ainsi que quelques mosaïques d'émail. Voici les sujets des fresques qui contournent l'intérieur, disposé en carré : 1. Jésus-Christ dit à Saul, qui se rend à Damas : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* 2. Saul renversé de cheval, à la voix de Dieu, est frappé de cécité et conduit par la main à Damas. 3. Il recouvre la vue, est baptisé et confesse publiquement que Jésus est fils de Dieu. 4. Comme on le mène au supplice, il rencontre Lémobie, qui était du nombre de ses disciples, et lui demande le voile qui couvre sa tête, pour s'en bander les yeux quand on le décapitera. 5. Par ordre de Néron, il est décapité aux eaux Salviennes, dans la vallée du pugilat. 6. Il apparaît, après son martyre, à Lémobie, et lui remet son voile taché de sang. —

La maison voisine est habitée par un ermite, gardien de ce sanctuaire.

310-311-312. S. Pierre au mont d'or, *S. Pietro in Montorio*, sur le Janicule. — De l'esplanade on a une vue magnifique sur la ville de Rome et la vallée du Tibre. L'église, titre cardinalice, a été construite en 1472 par Baccio Pintelli, aux frais de Ferdinand IV d'Espagne et d'Isabelle la Catholique. Son transsept est terminé par des absides et sa nef flanquée de chapelles. Le tombeau de l'archevêque de Raguse a été sculpté, en 1510, par Jean Dosio : la Vierge y est accompagnée de S. François d'Assise et de S. Bernardin de Sienne. La première chapelle à gauche représente S. François stigmatisé, les saints et saintes de l'Ordre franciscain, S. Nicolas et Ste Catherine d'Alexandrie ; fresques exécutées par Jean de Vecchi sur les dessins de Michel-Ange. Dans la seconde chapelle, dessinée par le Bernin, on remarque l'extase de S. François, signée *Frans. Baratta faciebat ;* et les bas-reliefs d'André Bolgio, qui a sculpté une frise avec des roses et des oiseaux et, sur deux tombeaux, une danse de jeunes filles et la résurrection des morts, la cérémonie des cendres et un enterrement. Dans la troisième chapelle, on admire du Pérugin Ste Anne, Dieu entouré d'anges et, aux écoinçons, David et Salomon nimbés. La première chapelle, au côté droit, offre la flagellation et la transfiguration, peintes à fresque par Fra Sébastien del Piombo sur les dessins de Michel-Ange. On remarque dans la seconde chapelle un couronnement de la Vierge, avec concert d'anges et, au-dessus, la Force, la Prudence, la Tempérance et la Justice, œuvre de Pinturicchio, qui a peint aussi les quatre sibylles de la chapelle suivante. Dans le transsept droit, le tombeau du cardinal del Monte, neveu de Jules III, et les statues de la Religion et de la Justice, ainsi que les grands enfants nus de la balustrade, ont été sculptés en 1535 par Barthélemy Ammannati ; le retable de l'autel est de Georges Vasari, qui s'y est représenté. Dans le transsept gauche, le baptême de J.-C. est attribué à Daniel de Volterre (1568). Le célèbre tableau de la Transfiguration, commandé à Raphaël par le cardinal Jules de Médicis, archevêque de Narbonne, depuis pape sous le nom de Clément VII, orna longtemps le maître-autel, avant qu'on le transportât au Vatican.

Le couvent est habité par des franciscains et, tout autour de son cloître aux colonnettes élégantes, la vie de S. François, élucidée par des inscriptions, a été peinte à fresque par Nicolas delle Pomarancie.

S. Pierre, condamné à mort par Néron, l'an 67, fut conduit au sommet du Janicule pour y être crucifié, la tête en bas, car l'apôtre ne voulut pas que la croix sur laquelle il devait mourir fut dressée comme celle de son divin Maître. En 1502, Ferdinand, roi d'Espagne et Isabelle la Catholique

firent construire par Bramante un oratoire circulaire, soutenu par des colonnes de granit, à l'endroit même de la crucifixion de l'apôtre. Dans la crypte, on constate qu'un trou fut creusé pour y planter la croix. Une lampe brûle constamment au-dessus. Les Franciscains, qui desservent l'oratoire, donnent aux étrangers, avec une image de la crucifixion, du sable provenant de cette excavation. C'est ce sable jaune qui a valu à cette crête du Janicule le nom populaire de *Mons aureus* et par corruption *Montorio*, *montagne dorée*.

A la voûte de la crypte sont figurés en bas-reliefs de stuc les principaux traits de la vie de S. Pierre. Ces médaillons historiés, entremêlés de Vertus, datent de 1627. A l'étage supérieur, on voit un pavé en mosaïque, ouvert à l'endroit où la croix fut dressée; une statue en marbre du prince des apôtres, assis et tenant les clefs; un bas-relief exprimant sa crucifixion et sur l'autel, aux armes d'Espagne, l'arche de Noë flottant sur les eaux. Les auteurs ecclésiastiques s'accordent, en effet, à dire, suivant la tradition locale, que l'arche, symbole de l'Eglise, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut, s'arrêta au sommet du Janicule, là même où S. Pierre devait un jour sceller par son martyre le siége apostolique, centre de l'unité et principe de la foi catholique et romaine.

Le chemin de la croix, qui longe l'escalier par lequel on monte à l'église, date de 1731 : l'oratoire de S. Antoine de Padoue a été construit au XVIIe siècle par suite d'un vœu : *Votum fecit, gratiam accepit.*

313. Saint-Pierre-ès-Liens, *San Pietro in Vincoli*, sur l'Esquilin. — Ce titre cardinalice, a au portique les armes et la devise du célèbre cardinal de Granvelle. L'édifice fut reconstruit en 1513 par Baccio Pintelli, aux frais de Jules II, qui ne laissa subsister que les trois absides, qui remontent au XIIe siècle. L'intérieur, en forme de croix latine, est divisé en trois nefs par vingt colonnes cannelées d'ordre dorique, en marbre du mont Hymète. Le plafond fut exécuté en 1706 par Fontana. Près de la porte, à main gauche, est le tombeau des célèbres sculpteurs Antoine et Pierre Pollaiuolo (1498), auteurs des monuments funèbres d'Innocent VIII et de Sixte IV, à S. Pierre du Vatican. Au-dessus est une fresque représentant la peste qui désola Rome, en 608 : les cadavres jonchent les rues, un ange apparaît à un ermite et l'envoie au pape qui l'entend en audience; puis, sur son avis, consacre un autel à S. Sébastien et aussitôt l'ange arrête la main de la mort qui frappait aux portes. Ce fut ici même que cet autel fut élevé à S. Sébastien qui, depuis lors, a été invoqué comme patron spécial contre la peste et les épidémies. Dans le bas-côté gauche, on remarque : l'épitaphe du cardinal de Talleyrand Périgord (1364), qui dit : *Relligione fui tenuis terrena sequendo;* la tombe du cardinal Nicolas

de Cuse, agenouillé devant S. Pierre (1465) et à celle de Mgr Vecchiarelli (1639) deux squelettes de jaune antique; enfin une mosaïque du XIIe siècle, figurant S. Sébastien âgé et tenant une couronne. Les corps des sept frères Machabées, retrouvés en 1876, reposent sous le maître-autel, dans la confession, creusée récemment pour recevoir les chaînes de S. Pierre. Les fresques de l'abside, qui retracent l'histoire des chaînes et celle d'un crucifix miraculeux, sont signées du nom du Florentin Jacques Coppi et datées de 1577. Le siége du cardinal est antique et en marbre : il a un dossier, des griffes de lion pour support et un escabeau pour appuyer les pieds. Le tombeau inachevé de Jules II, dessiné par Michel-Ange, occupe le fond du transsept droit. L'admirable statue de Moïse a seule été sculptée par Michel-Ange : celle de Lia, symbole de la vie active et de Rachel, emblème de la vie contemplative, ainsi que le prophète et la sibylle, sont de son élève Raphaël de Monte Lupo; la Vierge est de Scherano de Settignano. Ce monument de proportions colossales devait être décoré de quarante statues. Dans la chapelle voisine, on admire une Ste Marguerite du Guerchin. On visite à la sacristie une tapisserie du XVe siècle, où l'enfant Jésus naissant est adoré par S. Joseph et les anges, ainsi que l'Espérance, toile très-renommée du Guide. Les reliques que l'on y conserve sont : les chefs de Ste Constance, fille de l'empereur Constantin et de Ste Emérance, sœur de lait de Ste Agnès ; un doigt et un bras de Ste Agnès, des morceaux insignes des croix de S. Pierre et de S. André, la mitre brodée de S. Ubald (XIIIe siècle) et les chaînes de S. Pierre, qui ont donné son nom à l'église et qui sont renfermées dans une belle armoire de bronze doré, fondue en 1477 par Pollaiuolo. Ces chaînes se composent, l'une de vingt-huit anneaux terminés par un collier, l'autre de cinq anneaux et d'une tringle qui devait être scellée dans le mur. Le bréviaire romain rapporte que, vers l'an 439, Juvénal, évêque de Jérusalem, donna à l'impératrice Eudoxie, femme de Théodose le jeune, les deux chaînes qui lièrent S. Pierre à Jérusalem. L'une fut envoyée par la pieuse princesse à Constantinople, l'autre à Rome, à sa fille Eudoxie, femme de l'empereur Valentinien III. Le pape ayant voulu comparer la chaîne de Jérusalem avec celle que Rome possédait et vénérait en souvenir de la captivité de l'apôtre à la prison Mamertine, les deux chaînes s'unirent miraculeusement, de manière à n'en former plus qu'une seule. On vend des fac-simile de ces chaînes, qui ont touché aux chaînes elles-mêmes ; en conséquence de quoi est délivré un authentique. — Le couvent, habité par des chanoines réguliers du S. Sauveur, a un cloître remarquable, bâti sous Jules II par San Gallo, et un puits sculpté par Michel-Ange.

314. SS. Pierre et Marcellin, *SS. Pietro e Marcellino*, près S. Jean

de Latran. — Cette église, titre cardinalice, n'est ouverte que le matin pendant le temps des messes. Elle a été reconstruite en 1751, sous le pontificat de Benoît XIV. Son plan forme une croix grecque et sa coupole est étrangement dessinée en escalier. A chacun de ses trois autels, est une urne de vert antique et un retable en *cottanello*. On y conserve un autographe de Ste Thérèse et une lance de fer trouvée dans les catacombes. Le couvent est habité par des religieuses carmélites.

315. SS. Pierre et Marcellin, hors les murs, *SS. Pietro e Marcellino, a tor Pignattara*. — L'église moderne a été construite, en 1744, dans les ruines du mausolée que Constantin fit élever, au commencement du IVe siècle, pour sa mère Ste Hélène. C'est de là que provient le beau sarcophage de porphyre, transporté au musée du Vatican. Sa forme circulaire l'a fait surnommer vulgairement *Tor* et l'on y a ajouté *Pignattara*, à cause des pots de terre cuite disposés dans ses murs pour alléger la maçonnerie. On descend dans la catacombe complétement dévastée et l'on y voit le lieu où furent déposés, l'an 301, les deux martyrs S. Pierre et S. Marcellin.

316. Saint-Pierre au Vatican, *San Pietro al Vaticano*. — La basilique de Saint-Pierre au Vatican passe, à bon droit, pour la plus vaste, la plus complète et la plus belle église qui soit au monde. Le cardinal Baronius l'a proclamée « l'ornement de la ville de Rome et la merveille de tout l'univers » : *Urbis Romæ ornamentum et totius orbis terrarum miraculum.*

On peut ne pas aimer son style et critiquer les détails, mais il ne doit y avoir qu'une voix pour louer son immensité et sa splendeur. Je ne pense pas qu'aucune autre église soit capable de présenter réunis autant de monuments artistiques et d'offrir un ensemble aussi satisfaisant aux regards.

Saint-Pierre, pour être parfaitement compris, demande à être étudié lentement et patiemment ; il faut y revenir souvent pour en comprendre toutes les beautés. Si la première impression est généralement défavorable, c'est-à-dire qu'on s'attendait à des proportions plus gigantesques et à des décors plus saisissants, il n'en est pas moins vrai que ce sentiment, faux parce qu'il est trop précipité, ne tarde pas à tomber, et quiconque connaît bien cet édifice unique, l'aime et désire le revoir. Je fais abstraction ici de son histoire, qui remonte aux premiers siècles et se trouve unie aux événements les plus saillants de l'Eglise ; je ne m'arrête pas à ses reliques, qui la transforment en un sanctuaire incomparable ; je me tais également sur les cérémonies qui la vivifient et sur ce parfum de piété qui lui donne tant de charmes. Je ne veux parler ici que de l'art : quelque difficile que l'on se montre à cet endroit, il faut convenir que, nulle

part ailleurs, il n'a été prodigué avec autant de faste et d'abondance pour l'agrément de tous [1], car Saint-Pierre est véritablement un musée, où l'on peut étudier à la fois l'architecture, la peinture, la sculpture, la mosaïque d'émail et de marbre, l'ornementation, la fonte du bronze, etc.

Un volume suffirait à peine pour décrire tant de richesses. Les guides, sans doute, en disent fort long sur cette basilique. Cependant, on peut encore ajouter quelques mots après eux. Je tâcherai, dans cette description rapide qui complète mes *Eglises de Rome*, de ne rien omettre de tout ce qui peut intéresser le visiteur, et afin qu'il se rende mieux compte du travail et de la dépense occasionnés par une entreprise aussi colossale, je nommerai les artistes, donnerai les dimensions et indiquerai les prix d'exécution.

Origine. — Après l'expulsion des Etrusques, le Vatican prit son nom des devins qui y rendaient leurs oracles [2]. Sur cette colline était adoré le Dieu Vatican, qui présidait aux premiers vagissements de l'enfance [3]. Plus tard, ce lieu devint désert ; on y jeta les bêtes mortes et l'air en fut empesté [4]. Au temps de Cicéron, les soldats y campaient. Juvénal et Martial parlent des vases fabriqués avec l'argile du Vatican [5]. Pendant plusieurs siècles, on y vit debout le célèbre térébinthe ou chêne vert sous lequel se rendaient les oracles et dont la hauteur prodigieuse atteignait le sommet du mausolée d'Adrien [6]. La tradition rapporte qu'il

[1] La dépense totale pour la construction monte à 350,712,750 fr. La sacristie seule a coûté 5,643,700 fr.

[2] « Agrum Vaticanum et ejusdem agri Deum præsidem appellatum acceperamus a vaticiniis, quæ vi atque instinctu ejus Dei in eo agro fieri solita essent. » (AUL. GELLIUS, *Noct. Atticar.*, lib. XVI, cap. 17.)

[3] « Vaticanus Deus nominatus, penes quem essent vocis humanæ initia, quoniam pueri simul atque parti sunt eam primam vocem edunt quæ prima in Vaticano syllaba, idcirco vagire dicitur, exprimente verbo sonum vocis recentis. » (M. TERENT. VARRO, *Fragmenta.*) — « Vaticano qui infantium vagitibus præsidet... Vagitanus vocabatur Deus qui in vagitu os aperiebat. » (S. AUGUSTIN., *De Civit. Dei*, lib. VIII, XI.)

[4] « Ne salutis quidem cura infamibus Vaticani locis... inde crebræ in vulgus mortes. » (TACIT., lib. XVII.)

[5] « Et Vaticano fragiles de monte patellas. »
(JUVENAL., *Satir.*, lib. VI.)
« In Vaticanis condita musta cadis. »
(MARTIAL., *Epigram.*, lib. I.)

[6] « Vetustior Urbe in Vaticano ilex, in qua titulus æreis litteris etruscis religione arborem jam tunc dignam fuisse significat. » (PLIN., lib. XVII, c. 44.)

fut planté par Romulus, mais Pline le croyait plus ancien, à en juger par les lettres étrusques en bronze fixées sur son écorce [1].

Les nobles romains eurent, dans la vallée qui entoure la colline, des jardins et des villas. Mutius Scevola donna son nom aux *prata Mutia* et Quintius Cincinnatus aux *prata Quintia*. L'air n'y était donc pas détestable, quoiqu'en dise Tacite, ni le lieu *infâme*, comme l'a écrit Frontin.

Néron avait au Vatican un palais, une naumachie et un cirque, où S. Pierre et S. Paul furent flagellés et où de nombreux chrétiens furent livrés aux bêtes et enduits de poix qu'on allumait pour éclairer les jeux nocturnes.

Au même endroit fut creusée une catacombe, dans laquelle S. Pierre baptisa et reçut la sépulture.

Héliogabale aplanit le sommet de la colline pour faciliter les courses d'éléphant.

A la demande de S. Sylvestre, Constantin remplaça par une basilique l'oratoire élevé par S. Anaclet et porta sur ses épaules, en l'honneur des douze apôtres, douze corbeilles pleines de la terre sortie des fondements.

Colonnade. — L'idée de Napoléon I était de faire à la basilique une longue avenue partant du pont Saint-Ange. Le Bernin, qui exécuta la colonnade en 1660, voulait au contraire la clore par un arc de triomphe, ce qui eût été d'un grand effet.

La place Rusticucci, qui précède la place de S. Pierre, doit son nom au palais situé à main droite. Elle sert surtout pour la procession de la Fête-Dieu, la bénédiction papale et l'illumination de la coupole, à cause de la foule considérable qui s'y presse.

La colonnade forme une ellipse, ouverte aux deux bouts. En haut, elle se prolonge par deux bras rectangulaires qui rejoignent le portique.

Toute la construction, un peu lourde mais grandiose, est faite en travertin. Les frontons sont décorés de l'écusson d'Alexandre VII et sur la balustrade s'aligne une série de 96 statues de saints et de saintes, reconnaissables à leurs attributs. La dépense totale fut de plus de vingt millions de francs.

La colonnade comprend 284 colonnes et 64 pilastres, d'ordre dorique, disposés sur quatre rangs ; la nef du milieu, beaucoup plus large que les bas-côtés, est accessible aux voitures. La voûte en plein cintre est tapis-

[1] Le térébinthe était situé à droite vers la porte du palais. Le tombeau de Romulus s'élevait à l'entrée de la nef, le temple de Mars à gauche, vis-à-vis le portique, et le temple d'Apollon là où est actuellement la chapelle Grégorienne.

sée d'une infinité de petites toiles d'araignées qui, à distance, produisent l'illusion d'étoiles peintes.

Les colonnes ont une hauteur de 40 pieds. En se plaçant au centre des courbes, sur un marbre posé exprès, on ne distingue plus qu'une seule colonne, quoiqu'il y en ait quatre à chaque rayon.

Des inscriptions constatent que sous ces arcades on est à l'abri du soleil et de la pluie, et invitent à venir prier Dieu dans son temple : les textes sont empruntés à l'Ecriture.

A gauche, le dessus de la porte est rempli par une mosaïque médiocre de Pierre Spagna, qui représente, d'après Cyr Ferri, la vocation des apôtres S. Pierre et S. André. A droite, l'entrée du palais du Vatican est surmontée d'une mosaïque à fond d'or, dessinée par le chevalier d'Arpin, exécutée par J.-B. Calandra, où la Vierge est assise entre S. Pierre et S. Paul. Les portes de bronze du palais datent du pontificat d'Innocent VIII et ont été restaurées sous Paul V. Aux colonnes sont affichés les décrets des congrégations romaines et les édits ou constitutions concernant l'Eglise.

Place. — La place fut pavée, sous Benoît XIII, aux frais du chapitre, qui y dépensa 470,800 fr. L'entretien est maintenant réparti par moitié entre le pape et la fabrique. Depuis cette amélioration on a remarqué que les émanations du sol ayant disparu, cette partie de la ville est devenue saine et habitable.

Sur la place on voyait autrefois, comme l'indique encore un des panneaux de la porte de bronze, le térébinthe planté par Romulus, son tombeau démoli par le pape Domnon I et celui de Scipion l'Africain-le-Jeune, en forme de pyramide, que détruisit Alexandre VI et dont les pierres furent employées à faire les marches de l'escalier par lequel on monte à la basilique. Deux fontaines, dont les gerbes jaillissent nuit et jour, accompagnent l'obélisque. Celle de droite, œuvre du Bernin (1671) et maintenue aux frais du pape, est alimentée par l'eau du lac de Bracciano ; elle date des pontificats de Paul V et Alexandre VII. L'autre reçoit l'eau de diverses sources qui viennent de la campagne de Trévignano : celle-ci, élevée sous Clément X, appartient au chapitre. Quatre candélabres de bronze, disposés en carré au pied de l'obélisque, servent à éclairer chaque soir la place. Enfin, au pied des marches, Pie IX a fait placer, en 1847, les deux statues de S. Pierre et de S. Paul, sculptées l'une par Tadolini et l'autre par de Fabris.

Obélisque. — L'obélisque, qui s'élève au centre de la place, fut amené de la ville d'Héliopolis en Egypte à Rome par ordre de Caligula et de Néron, qui l'érigèrent sur la *spina* du cirque du Vatican, et le dédièrent à

Auguste et Tibère par cette inscription gravée au sommet : *Divo Caes. divi | Ivlii. f. Avgvsto | Ti. Caes. divi Avgv. | f. Avgvs. sacrvm.* Les cendres de César reposaient sur la pointe dans une boule de bronze doré, dont la destination était indiquée par ces deux vers :

« *Caesar tantus erat quo nullus major in orbe,*
Sed nunc in modico tam magnus clauditur antro. »

C'est le seul qui soit resté debout, pendant tout le Moyen-Age, en place et intact. Sixte V le fit transporter [1] et dresser à l'aide de 900 hommes, 75 chevaux et 50 cabestans. Une fresque de la bibliothèque du Vatican représente cette érection difficile. Le gibet était prêt pour pendre quiconque aurait élevé la voix pendant l'opération. Malgré cela, au moment où les poulies enlevaient le monolithe, le frottement fit prendre feu à l'une d'elles. De l'eau, de l'eau, cria un marin gênois, nommé Bresca, en s'adressant à l'architecte Fontana. L'eau, en effet, assura le succès, et le pape, voulant récompenser la présence d'esprit et le courage du marin, lui accorda, sur sa demande, pour lui et ses descendants qui habitent S. Remo sur la rivière de Gênes, le privilége de fournir les palmes pour le dimanche des Rameaux à la chapelle papale. Tous les ans, depuis cette époque, un bâtiment venant de Gênes apporte à Civita-Vecchia les palmes qui sont distribuées ce jour-là par le Souverain-Pontife. L'opération coûta 204,115 francs. Dominique Fontana reçut comme honoraires 129,000 fr., plus 17,000 fr. de pension viagère.

Cet obélisque, de granit rouge, uni sur ses quatre faces, pèse 993,537 livres et mesure à la base, 13 pieds ; au sommet, 12 pieds ; en hauteur, 107 pieds ; du sol à l'extrémité de la croix, 180 pieds. Il est soutenu à l'intérieur par cinq barres de fer. En 1740, un morceau de la vraie croix fut placé, par ordre de Clément XII, dans la croix de bronze. Sixte V a accordé une indulgence de dix ans et dix quarantaines à qui saluerait cette

[1] Dans la grande salle de la bibliothèque, plusieurs fresques retracent les principaux faits du pontificat de Sixte V. Trois se réfèrent à la basilique de Saint-Pierre. Ce sont : 1° L'érection de l'obélisque du cirque de Néron sur la place de Saint-Pierre par l'architecte Fontana. On voit l'abside de la nouvelle basilique et la nef à fenêtres gothiques de l'ancienne. 2° Le projet de la basilique de Saint-Pierre, avec son dôme, sa façade et sa colonnade, tel qu'il fut conçu par Michel-Ange. 3° L'intérieur de la basilique de Saint-Pierre, tel qu'il était lors de la canonisation de S. Diego par Sixte V. On voit appendus aux colonnes les draps mortuaires qui servirent aux enterrements des papes : ils sont verts, jaunes ou rouges et entourés d'une large bande noire, sur laquelle sont brodées des croix et les armoiries du défunt.

croix par la récitation d'un *Pater* et d'un *Ave*. Le même pape fit graver au piédestal ces belles inscriptions :

Ecce crux Domini, fugite partes adversae, vicit leo de tribu Juda. — Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, Christus ab omni malo plebem suam defendat.

Les aigles et festons de bronze qui décorent la base furent ajoutés par Innocent XIII, en 1724, en même temps que les balustres de granit qui en défendent l'abord et qui sont faits avec des débris de colonnes de la basilique constantinienne. Benoît XIII a fait tracer sur le pavé les signes du Zodiaque et les Vents ; la méridienne qui, par l'ombre projetée de l'obélisque, indique les divers mouvements du soleil, ne date que de 1817.

Reconstruction de la basilique. — La basilique primitive croulait de toutes parts et il devenait urgent de la réédifier. L'histoire de cette reconstruction, pleine de vicissitudes, est des plus curieuses à connaître. Sous Nicolas V [1], un premier dessin fut fait par l'architecte Bernard Rossellini, et Jean-Baptiste Alberti jeta, derrière l'ancienne, les fondements d'une nouvelle abside qu'il éleva de trois coudées au-dessus du sol. Les travaux restèrent ainsi en suspens pendant cinquante ans : Paul II, pour les activer, y consacra cinq mille écus d'or. Jules II choisit pour architecte Lazare Bramante, qui présenta un plan en forme de croix latine avec trois nefs, des chapelles latérales, une coupole au centre, deux chapelles aux flancs de l'abside, absidioles au transsept et deux clochers à la façade. Il se mit aussitôt à l'œuvre et recommença l'abside, dont la première pierre fut posée par Jules II, le 18 août 1506, là où est actuellement la statue de Ste Véronique. Le pape y mit dix médailles d'argent et deux d'or, frappées exprès pour la circonstance. Le 16 avril 1507, l'archevêque de Tarente posa la première pierre du pilastre de S. Longin. Bramante, uniquement préoccupé de ce qu'il construisait, démolit avec acharnement l'ancienne basilique, dont il ne respecta pas le moindre souvenir ; aussi fut-il surnommé par le public railleur et indigné *Mastro Guastante :* Michel-Ange se plaignit amèrement de son vandalisme. L'abside fut bâtie par lui en pépérin et il y ajouta les quatre piliers de la coupole avec leurs grands arcs en plein-cintre. Il mourut en 1514, un an après Jules II [2]. Son

[1] Du pontificat de Nicolas V il reste au musée du Vatican une plaque de plomb à l'effigie en relief de S. Blaise, et deux autres plaques, également en plomb, au nom et aux armes de ce pape, avec la date de 1451. Elles ont servi à la toiture.

[2] Jules II et Léon X accordèrent des indulgences à quiconque donnerait quelque argent pour la reconstruction. Paul III établit dans le même but l'archiconfrérie de Saint-Pierre, qui avait pour principal devoir de faire une aumône à la basilique.

œuvre fut tellement modifiée par ses successeurs qu'il ne reste plus de lui que les quatre grands piliers qui subirent eux-mêmes quelque altération. Léon X fit alors venir de Florence Julien de San Gallo et lui donna pour aides le dominicain Fra Giocondo, de Vérone et le peintre Raphaël Sanzio, d'Urbino. Ils s'occupèrent aussitôt de renforcer les piliers de la coupole ; mais San Gallo mourut en 1517, le dominicain quitta Rome, et la mort de Raphaël arriva en 1520. Balthazar Peruzzi leur succéda et proposa un nouveau plan. Il voulait que l'édifice formât une croix grecque avec coupole au centre et abside à chaque bras. Mais Léon X étant mort en 1521, l'abside actuelle était à peine commencée. Clément VII la fit achever sur les dessins de Peruzzi et mourut en 1534. Paul III élut pour architecte Antoine de San Gallo, neveu de Julien, qui refit un autre plan. Il adopta la croix grecque, avec coupole centrale et deux clochers à la façade : son modèle, au dire de Vasari, coûta quatre mille écus. A peine avait-il fortifié les fondations, qu'il mourut en 1546. Paul III appela de Florence Michel-Ange Buonarotti, qui désapprouva le plan de San Gallo. Il le trouvait trop coûteux, pas assez simple, encombré de colonnes et trop obscur à l'intérieur. Le pape, animé d'une grande générosité, offrit au célèbre artiste, qui les refusa noblement, mille écus d'or par mois pour ses honoraires. En quinze jours, il fit un nouveau plan qui ne coûta que vingt-cinq écus. C'était une croix grecque, avec absidioles aux transsepts, voûtes de travertin, puis une coupole et une façade imitées du Panthéon. Une curieuse fresque de la bibliothèque du Vatican représente ce projet. Paul III l'ayant approuvé, nomma aussitôt par bref Michel-Ange architecte de Saint-Pierre [1]. Après avoir recouvert les murs extérieurs de travertin, il renforça les piliers afin de pouvoir y pratiquer deux escaliers qui servirent à monter les matériaux, couronna les arcs d'une corniche et éleva le tambour de la coupole. Ces travaux durèrent trois ans : Vasari en donne une idée fort exacte dans une des fresques dont il décora la salle royale au Vatican. Paul III étant mort en 1549, Michel-Ange continua l'édifice sous Jules III et Marcel II. Sous Paul IV, il fit un modèle de la coupole en argile d'abord, puis en bois, qui coûta 5,584 écus, afin que ses successeurs ne fussent pas tentés de s'écarter de son idée ; il mourut en 1564, après dix-sept ans de travail à Saint Pierre.

Jacques Barozzi, plus connu sous le nom de Vignole, le remplaça avec l'aide de Pirro Ligorio, qui avait déjà pratiqué sous la conduite de Michel-Ange. Malgré l'ordre qu'il avait reçu de suivre exactement les plans

[1] De nombreuses difficultés lui furent suscitées par ses ennemis qui voulaient reprendre le plan de San Gallo.

adoptés, ce dernier s'en écarta, ce qui le fit renvoyer par S. Pie V, qui pour accélérer les travaux, y appliqua la cinquième partie des dons faits à la basilique de Lorette. Barozzi continua seul pendant neuf ans et s'occupa exclusivement à revêtir l'extérieur de travertin : il mourut sous Grégoire XIII, qui le remplaça par Jacques della Porta auquel est due la chapelle Grégorienne et l'achèvement de la coupole, qu'il monta en vingt-deux mois jusqu'à l'ouverture circulaire qui la termine. Sixte Quint, en 1586, fit ériger sur la place l'obélisque du cirque de Néron par Dominique Fontana, qui eut l'inspiration de modifier la coupole de Michel-Ange en la surhaussant, sans quoi elle aurait paru écrasée comme celle du Panthéon.

Clément VIII se servit de Jacques della Porta pour élever la chapelle Clémentine, qui fait pendant à celle de Grégoire XIII, pour exhausser le pavé, stucquer les voûtes et, en 1592, jeter à bas l'ancienne basilique encore intacte ; par ses soins la coupole fut couverte de mosaïques.

Paul V comprenant que l'Eglise d'Occident ne pouvait se modeler sur celle d'Orient, changea avec raison le plan de Michel-Ange et décida que ce qui existait serait prolongé de manière à former une croix latine, comme l'avait projeté Raphaël. Il ouvrit aussitôt un concours, qui lui fit adopter Charles Maderne. Cet architecte, en 1606, démolit la vieille nef. L'année suivante, les fondements furent creusés et le cardinal Pallotta, archiprêtre de la basilique, posa la première pierre à une profondeur de soixante pieds, dans la chapelle du S. Sacrement, au milieu de la porte. Le 10 février 1608, Ange Rocca, sacriste du pape, scella la première pierre du portique, au midi, à une profondeur de 67 pieds. En 1609, on fit les portes, au seuil desquelles furent placées des monnaies de bronze. En 1612, la façade fut achevée et la grande nef voûtée en 1614. Le premier août 1618, on creusa les fondations des clochers qui devaient flanquer la façade : à cent pieds sous terre on n'était pas encore arrivé au solide. Sous Urbain VIII, le Bernin remplaça Maderne et éleva le clocher du côté gauche, qu'il surmonta d'une flèche de bois. Ce travail coûta 535,000 francs. La façade eut à en souffrir, car les fondations n'étant pas bien assises, elle travailla, et Innocent X, sous l'influence de Buorromini, décida que ce clocher serait démoli ; ce qui coûta 64,200 francs. Les pierres en furent employées à la construction des deux petites églises rondes qui ornent la place du Peuple. Bernin est encore l'auteur de la colonnade (1660) et de l'escalier en pente douce qui mène à la basilique ; en le disposant ainsi, cet artiste eut pour but de le faire monter facilement par la haquenée blanche qu'offrait chaque année le roi de Naples en redevance et de permettre à la litière du pape d'approcher de la porte d'entrée.

Au temps de Fontana, la dépense de reconstruction se montait déjà à 46,800,498 écus romains.

Façade. — La façade, construite en travertin ou pierre de Tivoli par Charles Maderne, est décorée de huit colonnes de 12 pieds de diamètre, de cinq arcades fermées par des grilles, de quatre niches et d'une loge au milieu pour la bénédiction papale, qui y est donnée deux fois l'an, le Jeudi Saint et le jour de Pâques, après la messe, non pas *Urbi et Orbi*, comme on le répète à tort, mais simplement aux assistants. Sa hauteur est de 231 pieds et sa largeur de 363. On lui reproche de manquer d'élévation et d'être moins élancée que développée, mais il convient d'observer que l'architecte, en agissant de la sorte, songea positivement à ne pas masquer la grande coupole et les deux coupoles latérales; de plus, qu'elle est privée de ses deux clochers qui devaient lui donner beaucoup d'élancement.

L'arcade centrale est surmontée d'un bas-relief, sculpté par Ambroise Bonvicini, qui y a représenté Jésus-Christ donnant les clefs à S. Pierre. Aux deux extrémités sont deux horloges dont l'arrangement architectural a été combiné par l'avignonnais Valadier : l'une marque les heures à la romaine et l'autre à l'usage français. Les cadrans en mosaïque n'ont été exécutés qu'en 1866, sur un ancien dessin. La balustrade de la façade a pour amortissement treize statues colossales de travertin : le Sauveur est accompagné, à droite, de S. Jean-Baptiste, S. Jacques Majeur, S. Thomas, S. Philippe, S. Matthieu et S. Thaddée; à gauche, de S. André, S. Jean, évangéliste, S. Jacques Mineur, S. Barthélemy, S. Simon et S. Mathias. Les cloches sont placées au côté gauche dans les ouvertures des fenêtres. La plus grosse, que l'on se contente de tinter, ce qui n'est pas harmonieux, a été dessinée par Louis Valadier et fondue sous Pie VI, en 1786. Elle pèse 28,000 livres et a huit pieds de diamètre. Au-dessous du même côté, une large arcade surbaissée laisse passer la rue qui conduit à la sacristie.

La façade et le portique ont coûté ensemble 3,210,000 francs. Le portique mesure 448 pieds de long, 60 de haut et 40 de large.

Portique. — Le vaste et imposant portique qui précède la basilique Vaticane, fut construit en 1612, sous le pontificat de Paul V, dont il porte les armes, par l'architecte Charles Maderne. Sa voûte cintrée, haute de 143 pieds, est divisée en caissons, où des médaillons, alternativement circulaires et octogones, reproduisent en bas-reliefs de stuc, d'un élégant dessin, les traits historiques de la vie du Prince des Apôtres. Ces stucs furent exécutés par J.-B. Ricci (de Novare) et Ambroise Bonvicini, sous la direction de l'architecte Ferrabosco. Les sujets, disposés sur trois

lignes parallèles, se lisent de droite à gauche, puis de gauche à droite et enfin au rang intermédiaire, de droite à gauche, dans l'ordre suivant :

1. Jésus-Christ appelle à lui S. Pierre et son frère André pour les faire *pêcheurs d'hommes*. 2. Tous les deux quittent leur barque et leurs filets. 3. S. Pierre dit à J.-C. qu'ils n'ont rien pris de toute la nuit : le Sauveur permet qu'il fasse une pêche abondante. 4. Il marche sur les eaux, mais son peu de confiance l'y fait enfoncer. 5. Le Christ lui remet avec les clefs le double pouvoir de fermer et d'ouvrir le ciel. 6. Transfiguration. 7. S. Pierre prend dans le ventre d'un poisson le sesterce avec lequel il paiera l'impôt. 8. J.-C lui lave les pieds avant la dernière Cène. 9. Il vient réveiller les apôtres endormis au jardin des Oliviers. 10. S. Pierre coupe une oreille à Malchus. 11. Il se chauffe dans l'atrium du prétoire et renie son maître, à la simple parole d'une servante. 12. A la scène de l'*Ecce homo*, il s'enfuit. 13. Il vient avec S. Jean visiter le sépulcre, où il entre le premier. 14. J.-C., après sa résurrection, mange du poisson que l'on a fait griller sur le rivage. 15. Il confie la garde du troupeau à S. Pierre qui s'agenouille à ses pieds, en présence des apôtres. 16. S. Pierre rend la vie à Tabite. 17. Mort d'Ananie. 18. A la porte du temple, où il va entrer avec S. Jean, il guérit un paralytique. 19. Il guérit, à Lydda, Enée retenu au lit depuis huit ans par la paralysie. 20. Il a une vision où lui apparaissent des corbeilles symboliques. 21. Il baptise le centurion Corneille. 22. Il est délivré miraculeusement de sa prison par un ange. 23. L'ange le conduit hors la porte de la ville. 24. S. Pierre comparaît devant Néron. 25. Il est enfermé dans la prison Mamertine avec S. Paul. 26. Il reconnaît J.-C. portant sa croix, à qui il a demandé *Domine quo vadis?* et il s'agenouille devant lui. 27. Il est crucifié, la tête en bas. 28. Sa sépulture au Vatican. 29 Les corps de S. Pierre et de S. Paul sont descendus par S. Calixte dans le puits de la *Platonia*. 30. S. Paul, livre en main et glaive baissé. 31. Les deux apôtres déposés dans la même confession. 32. Ils apparaissent la nuit à l'empereur Constantin, le félicitent de n'avoir pas voulu prendre un bain de sang humain, pour se guérir de la lèpre, comme le lui conseillaient les médecins et lui font connaître la retraite du pape S. Sylvestre. 33. S. Pierre, avec le livre et les clefs. 34. Constantin, sous les yeux de S. Sylvestre qui lui montre le plan de la basilique de S. Pierre, porte sur ses épaules les premières corbeilles de la terre que l'on sort des fondations.

Paul V prolongeant le portique à main droite, en 1620, ajouta à la voûte ces quatre sujets nouveaux : Prédication de S. Pierre ; assis au milieu des apôtres, il reçoit S. Paul ; il écrit aux fidèles son épître ; il

entre à Rome avec S. Paul, tandis que les anges portent dans les nuages le *siège* qu'il va fixer dans la capitale du monde païen.

La prolongation du côté gauche fut faite en 1720, sous Clément XI. Trois des quatre caissons de la voûte répètent la délivrance miraculeuse de la prison, la remise des clefs et la guérison du paralytique ; le quatrième est consacré au baptême des SS. Processe et Martinien.

Trente statues de papes sont assises à la retombée de la voûte. Elles représentent dans cet ordre : S. Télesphore, S. Hygin, S. Pie I, S. Anicet I, S. Soter I, S. Eleuthère I, S. Victor I, S. Zéphyrin I, S. Calixte I, S. Urbain I, S. Pontien I, S. Anthère I, S. Fabien I, S. Corneille I, S. Lucius I, S. Sixte I, S. Alexandre I, S. Evariste I, S. Anaclet I, S. Clément I, S. Clet I, S. Lin I, S. Eusèbe I, S. Melchiade, S. Denis I, S. Félix I, S. Eutychien I, S. Caïus I, S. Marcellin I, S. Marcel I ; à l'extrémité du côté gauche, S. Damase I, S. Paul I, S. Léon I et S. Grégoire-le-Grand ; à l'extrémité du côté droit, S. Libère I, S. Jules I, S. Marc I et S. Sylvestre I.

Le pavage en marbre, dessiné par le Bernin, est rehaussé, au milieu, des armoiries de Clément X. Sous le portique de l'ancienne basilique, dans la partie correspondant au nouveau portique, furent brûlés les livres du patriarche Photius et, en 1413, ceux de quelques hérétiques ; en 1409, on y exposa, comme au pilori, plusieurs malfaiteurs.

Deux statues équestres, de proportions colossales et en marbre blanc, se dressent sur des piédestaux à droite et à gauche du portique. A gauche, c'est Charlemagne, sculpté par Cornacchini en 1725, sous Clément XI ; à droite, Constantin, s'élançant comme pour mieux apercevoir la croix qui lui apparaît au ciel, œuvre estimée, quoique un peu tourmentée, du Bernin.

Mosaïque. — La mosaïque de la *Navicella* a été commandée par le cardinal Jacques Stefaneschi, au commencement du XIVe siècle, à Giotto qui en a dessiné le carton. Elle coûta alors 2,200 florins. Elle est à fond d'or et montre les apôtres réunis dans une barque et S. Pierre marchant sur les flots pour rejoindre le Christ qui l'appelle : dans un coin figure le donateur. Plus tard on y ajouta un pêcheur à la ligne et, dans les nuages, deux vents, de forme humaine, qui soufflent la tempête. Restaurée sous Paul V par Marcel Provenzal, elle ne fut placée à l'endroit qu'elle occupe que sous Alexandre VII ; elle était sous le portique, à la partie qui correspond actuellement au poste de la garde suisse (Voir une fresque à la bibliothèque du Vatican). Le carton qui servit à cette restauration se voit dans l'église des Capucins, au-dessus de la porte d'entrée.

Chaque fois que le cardinal Baronius passait devant la mosaïque de Giotto, il s'agenouillait et récitait cette prière : *Domine, ut erexisti Petrum a fluctibus, ita eripe me famulum tuum peccatorum undis.* C'était vers elle également qu'au Moyen-Age se tournaient les pèlerins, quand, devançant le soleil levé, ils trouvaient les portes de la basilique fermées.

Inscriptions. — Trois inscriptions historiques sont plaquées le long des murs du portique. L'une concerne le luminaire de la basilique, la seconde est l'épitaphe d'Adrien et la troisième la bulle du premier jubilé.

1. L'an de Rome 442, 281 avant Jésus-Christ, Claudius Appius, censeur, fonda la voie Appienne, à laquelle il donna son nom. Or, pour l'entretien de cette longue voie, qui a été justement nommée la reine des voies, *Regina viarum*, Appius légua certains terrains cultivés aux alentours de Rome. Le domaine principal, qui est le fond Presciano, était situé sur la route de Velletri, au 22e mille.

Quand S. Grégoire le Grand, sur la fin du VIe siècle, trouva cette voie abandonnée, parce que les barbares avaient détruit ou ruiné les monuments funèbres qui la bordaient de chaque côté, il ne crut pas pouvoir mieux faire que d'affecter à un plus noble usage les revenus demeurés sans destination d'utilité publique. Il fit don à la basilique de Saint-Pierre de ces immenses champs d'oliviers, qui constituaient le *patrimoine de l'Appienne*, et voulut qu'à l'avenir le produit en fût affecté exclusivement à l'entretien des lampes qui brûlent sans cesse devant le tombeau des SS. Apôtres. Les Piémontais ont liquidé ce que Napoléon Ier avait respecté.

L'acte de donation pontificale a été gravé sur marbre. C'est incontestablement le plus ancien titre de propriété qui existe, puisqu'il compte plus de deux mille ans d'existence. Tel est dans son intégrité ce qui reste du texte de la donation Grégorienne, inscrite jadis sur sept tables de marbre, dont une seule nous a été conservée. Je restitue, pour plus de commodité, les abréviations très-peu nombreuses du reste, et je ponctue afin de rendre la lecture plus facile.

† *Dominis sanctis. ac beatiss. Petro et Paulo apostolorum principibus. Gregorius indignus servus.* | *Quotiens laudi vestrae usibus servitura quedam, licet parba, conquirimus, vestra vobis reddimus, non nostra largimur,* | *ut haec agentes non simus elati de munere, set de solutione securi. Nam quid unquam sine vobis nostrum est ?* | *Qui non possumus accepta reddere, nisi quia per vos iterum et ipsum hoc ut redderemus accepimus. Unde ego vester* | *servus reducens ad animum multum me vobis, beati apostoli Petre et Paule, esse devitorem, propter quod ab uveribus* | *matris meae, divinae potentiae gratia protegente, intro gremium ecclesiae vestrae aluistis et ad incre-*

mentum | per singulos gradus usque ad summum apicem sacerdotii, licet immeritum, producere estis dignati; ideoque | hoc privilegii munusculum humili interim offerre devotione praevidi. Statuo enim et a meis successoribus | servandum sine aliqua refragatione constituo, ut loca vel praedia cum olibetis, qui inferius describuntur, | quos pro concinnatione luminariorum vestrorum a diversis quibus detenebantur recolligens, vestra vobis dicavi | inmutilata permanere, id est in patrimonio Appiae massam Victoriolas, olibetu in fundo Rumelliano in integro | olibetu. in fund Octabiano in integro; Mass. Trabatiana ; olibet. in fund Burreiano, ut supra ; olibet in fund Oppiano, ut | supra ;

Olibetu in fund. Juliano in integro; olibet in fund. Viviano, ut sup.; olibet. in fund. Cattia ; | olibet. in fund. Solificiano, ut sup.; olibet. in fund. Palmis, ut sup.; olibet. in fund. Sagaris, ut | olibet. in fund. Marano, ut sup.; olibet. in fund. Sarturiano ; ut sup.; | olibet. in fund. Caniano et Carbonaria, ut sup.; massa Cesariana, olibet. in fund. Florano, ut supra | olibet. in fund. Prisciano et Grassiano, ut sup.; olibet. in fund. Pascurano ut sup.; olibet. in fundo | Variniano ut sup.; olibet. in fund. Cesariano, ut sup.; massa Pontiana, olibet. in fund. Pontiano, ut sup.; | olibet. in fund. Casaromaniana, ut sup.; olibet. in fund. Tattiano, ut sup.; olibet. in fund. Casaflorana, ut supra; | massa Steiana: olibet. in fund. Berrano, ut sup.; olibet. in fund. Cacclano, ut sup.; olibet. in fund. Pontiano, ut supra ; | olibet. in fund. Aquiliano, ut sup.; olibet. in fund. Steiano, ut sup.; olibet. in fund. Cassis ut sup.; massa Tertiana : | olibet. in fund. Cameliano et fund. Tortilliano, ut sup.; olibet. in fund. Casacuculi, ut sup.; massa Neviana ; | olibet. in fund. Arcipiano, ut sup.; olibet. in fund. Corelliano, ut sup.; olibet. in fund. Ursano, ut super. | In patrimonio Labicanens. Massa Algisia, olibet qui est ad Tufu iuxta Anagnias in integro. Olibet qui est in Silbula et modicas talias Catagemmulum agri milit.; olibet. in Aplineas in integro. | Olibet. qui est in Claviano ; olibet. quem tenet franculus colonus, in fund. Ordiniano in integro [1].

2. L'épitaphe d'Adrien I, mort en 795, est des plus touchantes. Ecrite au nom de Charlemagne par son maître Alcuin, elle se compose de dix-neuf distiques d'une haute poésie :

[1] Une bulle d'Alexandre II, du 8 mai 1068, régla que les abbés de Vendôme paieraient un tribut annuel pour le luminaire de Saint-Pierre : « Censum duodecim solidorum de moneta suæ patriæ, ab abbatibus loci hujus ad concinnanda luminaria ante venerabile ¡corpus beatissimi Petri apostoli per unumquemque annum reddi volumus. »

Hic pater ecclesiae, Romae decvs, inclytvs avctor
Hadrianvs reqviem papa beatvs habet.
Vir cvi vita Deus, pietas lex, gloria Christvs.
Pastor apostolicvs promptvs ad omne bonvm.
Nobilis ex magna genitvs iam gente parentvm
Sed sacris longe nobilior meritis.
Exornare stvdens devoto pectore pastor
Semper vbiqve svo templa sacrata Deo,
Ecclesias donis popvlos et dogmate sancto
Imbvit et cvnctis pandit ad astra viam.
Pavperibus largvs, nvlli pietate secvndvs,
Et pro plebe sacris pervigil in precibvs,
Doctrinis, opibvs, muris erexerat arces
Vrbs caput orbis, honor, inclyta Roma, tvas.
Mors cvi nil nocvit Xpi *qvae morte perempta est*
Ianva sed vitæ mox melioris erat.
Post patrem lacrimans Karolus hæc carmina scribsi.
Tv mihi dvlcis amor ; te modo plango, pater.
Tv memor esto mei : seqvitvr te mens mea semper.
Cum Xpo *teneas regna beata poli.*
Te clervs popvlvs magno dilexit amore :
Omnibvs vnvs amor, optime praesvl eras.
Nomina ivngo simvl titvlis, clarissime, nostra
Hadrianvs Karolus rex ego tvq. pater.
Qvisq legas versvs, devoto pectore svpplex,
Amborvm mitis dic miserere Deus.
Haec tva nvnc teneat reqvies, carissime, membra ;
Cvm sanctis anima gavdeat alma Dei.
Vltima qvippe tvas donec tvba clamet in avres
Principe cvm Petro svrge videre Deum ;
Avditvrvs eris vocem, scio, ivdicis almam :
Intra nvnc Dni gavdia magna tvi.
Tvnc memor esto tvi nati, pater optime, posco ;
Cvm patre dic natvs pergat et iste mevs.
O pete regna, pater felix, caelestia Xpi
Inde tvvm precibvs avxiliare gregem.
Dvm sol ignicomo rvtilvs splendescit ab axe,
Lavs tva, sancte pater, semper in orbe manet.

Sedit beatae memoriae Hadrianvs papa
Annos XXIII menses X. dies XVII obiit VII kl ian.

3. Voici le texte de la bulle de Boniface VIII, gravée en gothique ronde près de la porte jubilaire :

« Bonifacius episcopus servus servorum Dei. Ad certitudinem praesentium et memoriam futurorum. Antiquorum habet fida relatio quod accedentibus ad honorabilem basilicam principis Apostolorum de Urbe concessæ sunt remissiones magnae et indulgentiæ peccatorum. Nos igitur qui juxta officii nostri debitum salutem appetimus et procuramus libentius, singulares hujusmodi remissiones et indulgentias omnes et singulas ratas et gratas habentes ipsas auctoritate apostolica confirmamus et approbamus et etiam innovamus et praesentis scripti patrocinio communimus. Ut tamen beatissimi Petrus et Paulus Apostolico amplius honorentur quo ipsorum basilicæ de Urbe devotius fuerint a fidelibus frequentatae et fideles ipsi spiritualium largitione munerum et hujusmodi frequentatione magis senserint se refectos, Nos de omnipotentis Dei misericordia et eorumdem Apostolorum ejus meritis et auctoritate confisi, de FF. NN. consilio et apostolicae plenitudine potestatis, omnibus in praesenti anno millesimo trecentesimo a festo Nativitatis D. N. J. C. præterito proxime incohato et in quolibet anno centesimo secuturo ad basilicas ipsas accedentibus et confessis, vel qui vere pœnitebunt et confitebuntur in hujusmodi præsenti et quolibet centesimo secuturo annis, non solum plenam et largiorem, imo plenissimam omnium suorum concedimus veniam peccatorum. Statuentes ut qui voluerint hujusmodi indulgentiæ a Nobis concessæ fore participes, si fuerint Romani, ad minus XXX diebus continuis vel interpolatis et saltem semel in die, si vero peregrini fuerint aut forenses, modo simili diebus XV ad basilicas easdem accedant ; unusquisque tamen plus merebitur et indulgentiam efficacius consequetur, qui basilicas ipsas amplius et devotius frequentabit. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostræ confirmationis, approbationis, innovationis, concessionis et constitutionis infringere vel ei eccessu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei et BB. Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum apud S. Petrum VIII kal. Martii, pont. nostri an. VI. »

Ce jubilé institué par Boniface VIII, l'an 1300, devait se renouveler tous les cent ans et il suffisait, pour gagner l'indulgence, de visiter les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Clément VI, élu en 1342, le fixa à tous les cinquante ans et y ajouta la basilique de Latran ; Grégoire XI prescrivit en outre la visite de Ste-Marie Majeure. Urbain VI le réduisit à tous les trente-trois ans et Paul II à tous les vingt-cinq, ce qui est devenu la règle. Alexandre VI, le 18 décembre 1499, affecta une porte spéciale pour l'entrée à Saint-Pierre pendant l'année sainte et frappa une

médaille à cette occasion. Urbain VIII, le 6 juillet 1610, lui assigna sa place actuelle et, depuis lors, elle est solennellement ouverte par le pape, la veille de Noël et fermée par lui à la clôture. On y remarque, à l'extérieur, une croix de cuivre que les fidèles baisent par dévotion. Elle est encadrée d'un marbre antique, *marmor Jassense*, qui a pris dans l'appellation populaire le nom de la porte dont il forme les chambranles et le linteau, *porta santa*. Pendant l'année sainte, la nuit, cette porte est fermée avec des vantaux de bronze provenant du ciborium de Ste Véronique et datant du pontificat de Célestin III (fin du XIIe siècle.)

On lit au-dessus les dates des derniers jubilés :

Portam auream
a Benedicto XIV p. m.
reseratam et clausam
comitiis purpuratorum patrum
ad Jesu Christi vicarium legendum
sanctissime actis
annoque jubilaei :
jam a Dominica Nativitate inchoato
Pius VI
recens pontifex max. renunciatus
IV kal. martias aperuit ipsoque
reparatoris nostri natalii pervigilio
solemni more clausit
anno jubilaei MDCCLXXV

Leo XII pont. max.
portam sanctam
a Pio VI pont. max.
anno iubilaei
MDCCLXXV
reseratam et clausam
aperuit et clausit
anno jubilæi MDCCCXXV.

Portes. — Les sept portes de l'ancienne basilique étaient ainsi nommées, en allant de gauche à droite : la porte du Jugement ou des Morts, par laquelle entraient les enterrements ; la porte de Ravenne ; la porte d'Argent, ainsi qualifiée à cause de son revêtement en métal ; la porte Royale, qui était au milieu ; la porte Romaine ; la porte *Guidonea* ou des Pèlerins, qui devait son nom aux bourdons qu'on y déposait, et enfin la porte du Jubilé.

Les cinq portes actuelles, de forme rectangulaire, débouchent, trois sur la grande nef et deux sur les nefs latérales. Elles sont garnies à l'intérieur de tambours de bois et de lourdes portières qui empêchent l'air extérieur de pénétrer. La porte du milieu ne s'ouvre que pour les processions et devant le pape. Elle est close par deux vantaux de bronze, qui ont été conservés de l'ancienne basilique, mais qui se trouvant trop courts, ont dû être allongés sous le pontificat de Paul V qui les mit en place. Le revêtement de bronze est l'œuvre du Florentin Antoine Filarète, qui y travailla douze ans et qui l'a ainsi signé et daté : *Opus Antonii de Florentia Florentie - Opus Antonii MCCCCXLV.* Cette porte est divisée en six grands panneaux, où sont représentés le Christ bénissant et la Ste Vierge assise, S. Paul avec le glaive et S. Pierre donnant les clefs à Eugène IV; enfin la décapitation de S. Paul, les yeux bandés et la crucifixion de S. Pierre, près du Vatican. La bordure qui encadre ces panneaux est historiée, horizontalement, des principaux faits du pontificat d'Eugène IV, et entre autres du concile œcuménique de Florence ; verticalement, au milieu de larges rinceaux, de scènes mythologiques ou fabuleuses, telles que Jason et la toison d'or, le renard et la cigogne, le corbeau et le renard, etc. Au revers et à la partie inférieure, les ouvriers qui ont aidé à fondre cette porte font une bambochade avec l'argent qu'ils ont reçu en gratification, tandis que l'artiste, mécontent de n'avoir rien eu en plus de son salaire, dit tristement : *Cæteris operæ pretium, fastus fumusque mihi.*

Avertissement. — Nous entrerons maintenant dans la basilique par le latéral gauche et nous ferons le tour, de manière à revenir dans la grande nef. Nous prévenons, une fois pour toutes, que tous les sujets représentés sont en mosaïque brute, non polie, s'il s'agit de la décoration des murailles; en mosaïque polie pour les tableaux qui ont encore la valeur même des œuvres des maîtres dont ils reproduisent les cartons. J'avertis également que les colonnes des bas-côtés viennent des montagnes de Cottanello et ont été transportées en blocs par ordre d'Innocent X, en vertu d'un décret de la fabrique de Saint-Pierre du 4 juillet 1650 : il y en a quatre à chaque passage d'une chapelle à l'autre.

Baptistère. — Les quatre colonnes de cottanello datent du pontificat d'Innocent X, qui fit orner cette chapelle par Jean Antoine Tedeschi et Marcel Pigeri. L'urne de porphyre, qui sert de font baptismal, fut autrefois la tombe d'Adrien, puis de l'empereur Othon II. Elle a été mise à cette place par le chevalier Fontana, en 1698, sous le pontificat d'Innocent XII. L'ornementation en métal doré est l'œuvre de Jean Giordini. En 1725, Benoît XIII supprima les trois degrés par lesquels on y accédait et, pour rappeler l'ancien rite, voulut qu'on descendit désormais deux marches.

La coupole, ornée sous Clément XI et dessinée par Pierre de Cortone, représente la Trinité et les trois sortes de baptême par l'eau, le désir et le sang. Aux pendentifs sont symbolisées par des femmes avec attributs les quatre nations chrétiennes : l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Aux lunettes des arcades, on voit Abraham et l'arc-en-ciel, Moïse faisant jaillir l'eau du rocher, Jésus-Christ baptisant S. Pierre, et S. Sylvestre donnant le baptême à Constantin. Le sujet des trois tableaux dressés contre les murs est le baptême du sénateur Pudens par S. Pierre, celui des saints Processe et Martinien, ses geôliers, par le même apôtre, et enfin le baptême du Christ, exécuté en 1722 par Cristofari, d'après l'original de Charles Maratte, qui est à Sainte-Marie des Anges.

Benoît XIV, par la constitution *Ad honorandam*, en date du 26 avril 1752, permet de faire baptiser ici tous les enfants de la ville, à quelque paroisse qu'ils appartiennent : quiconque s'y opposerait serait passible d'une amende de cinq écus d'or applicables à l'hospice du Saint-Esprit [1].

L'arc doubleau qui met en communication cette chapelle avec la suivante est soutenu par quatre colonnes : le long des murs, on admire le tombeau de Marie Clémentine Sobieski, veuve de Jacques III d'Angleterre, avec une draperie d'albâtre et un portrait en mosaïque par Pierre Bracci, d'après Philippe Barigioni : vis-à-vis est le tombeau, un peu mesquin, des trois derniers Stuarts, sculpté par Canova : on a dû revêtir d'une jaquette de bronze les deux génies pleurant et tenant des torches renversées, tellement leur nudité était choquante.

La porte voisine ouvre sur l'escalier de la coupole.

Chapelle de la Présentation.— L'autel est orné de deux colonnes de porte sainte et d'un tableau de la présentation de la Vierge au temple, mosaïque de Cristofari copiée en 1727 sur l'original de Romanelli, qui a été transporté à Ste Marie des Anges. Aux lunettes on voit Judith et Sisara et aux pendentifs Aaron et Noé, Jacob et Gédéon ; sur les murs, Josué et un prophète, Moïse devant le buisson ardent et Marie, sœur de Moïse, jouant du tambourin ; enfin, à la coupole, la chute des anges rebelles et un concert céleste.

L'arc-doubleau qui suit a aussi quatre colonnes et deux tombeaux. Au-dessus de la porte qui conduit aux Archives musicales et à la tribune des chantres, on remarque une tiare sur un coussin. C'est là que le pape est déposé après sa mort, jusqu'à ce que le monument qui doit lui être élevé

[1] Paul I baptisa à Saint-Pierre une fille de Pépin le Bref et lui donna le nom de Giselle. En 781, Charlemagne pria le pape Adrien I de baptiser dans la même basilique son fils Carloman, qui prit alors le nom de son aïeul Pépin.

soit achevé. En face est le tombeau en bronze d'Innocent VIII, fondu par Antoine Pollaiuolo qui a figuré le pape étendu mort sur son urne funèbre, puis assis et vêtu pontificalement, tenant à la main la sainte Lance qui perça le côté de Notre-Seigneur et qu'il racheta du sultan Bajazet. Autour sont groupées les personnifications des trois vertus théologales, Foi, Espérance et Charité, et des quatre vertus cardinales, la Justice et la Force, la Tempérance et la Prudence.

Chœur des chanoines. — La chapelle où les chanoines chantent l'office remontait à Sixte IV. Paul V la fit démolir et reconstruire par Charles Maderne de 1609 à 1622. Elle est fermée par une grille en cuivre, don de Clément XIII. Les fondements atteignent ici une profondeur de cent pieds. La coupole, qui précède, a été décorée sous Innocent XII d'une magnifique mosaïque, représentant un concert d'anges et Dieu adoré par les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse. Aux pendentifs, les prophètes Daniel et David, Habacuc et Jonas ; sur les murs, Judith, victorieuse d'Holopherne et la captivité de Babylone. En entrant, on foule aux pieds la dalle tumulaire fort simple de Clément XI (1721). Les stucs dorés de la voûte ont été modelés par J.-B. Ricci sur les dessins de Jacques della Porta sous Grégoire XV, en 1622, et les stalles données par Urbain VIII en 1626 [1]. Le tableau du retable, dont l'original est de Bianchi, représente la Conception, S. Jean Chrysostome, dont le corps repose sous l'autel depuis le 1er mai 1626 et S. François d'Assise : cette Vierge a été couronnée solennellement par Pie IX, le 8 décembre 1854, le jour même de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. L'orgue est d'Ennius-Boniface Cerricola (1626). L'autel a été consacré par le cardinal Scipion Borghèse, le 22 juillet 1626.

Le troisième arc-doubleau, avec ses deux colonnes, abrite deux tombeaux de papes. Léon XI est assis entre la Force, d'Hercule Ferrata et l'Abondance, de Joseph Peroni : le bas-relief montre l'abjuration de Henri IV entre les mains du cardinal de Médicis. La sculpture et le dessin sont de l'Algarde (1605). Les frais furent supportés par le cardinal Robert Ubaldini. Le tombeau d'Innocent XI, dessiné par Charles Maratte et payé par son neveu Livio Odescalchi, fut sculpté par Etienne Monnot, de Besançon, qui l'a signé : *Petrus Stef. Monnot bisontinus. f.* Le pape est assis entre la Foi et la Force et deux lions de bronze sont couchés à l'extrémité

[1] La musique vocale de la chapelle est très-renommée. Elle se compose d'un *maestro*, de quatre basses, de quatre ténors, de quatre contraltes, de six soprani et d'un organiste. Pour le chant des psaumes, il y a six chapelains au chœur. Cette chapelle a été qualifiée ***Julie*** en raison de son fondateur Jules II.

de l'urne, dont le bas-relief figure la délivrance de Vienne du joug des Turcs.

Autel. — En avançant, on a en face de soi un autel, paré de deux colonnes de cipollin et de deux colonnes de cottanello. Le retable est enrichi d'une magnifique copie en mosaïque de la célèbre Transfiguration de Raphaël [1], et l'autel lui-même, comme tous les autres autels de la basilique, est orné, à la partie antérieure, d'un revêtement en mosaïque polie, qui date du pontificat de Pie VI.

Chapelle Clémentine. — Cette chapelle prend son nom du pape Clément VIII. A main gauche, au-dessus de la porte qui conduit à la tribune des chantres, le suédois Thorwaldsen a sculpté, aux frais du cardinal Consalvi, son secrétaire d'État, le tombeau un peu froid de Pie VII, où le pape est assis entre quatre statues trop petites : deux génies et la Sagesse et la Force. Le pavé, en marbre de couleur, porte les armes de Clément VIII (1601), que l'on voit répétées à la coupole : la mosaïque représente deux docteurs de l'Église latine, S. Ambroise et S. Augustin. Cette mosaïque est signée du nom de Christophe Roncalli, qui a ajouté deux prophètes sur les murs : *Cristofor. Roncallius. A. D. MDCI* [2]. Le retable, escorté de deux colonnes de granit gris et de deux colonnes de vert antique, montre, comme le raconte Jean Diacre, S. Grégoire-le-Grand faisant jaillir du sang d'un *brandeum* ou linge déposé sur le tombeau de S. Pierre et donné comme relique de l'apôtre. L'original, conservé au Vatican, est d'André Sacchi. Le corps de S. Grégoire-le-Grand repose à cet autel depuis le 7 janvier 1606.

Tenerani a sculpté, au-dessus de la porte de la sacristie, le tombeau de Pie VIII ; le pape, par un contre-sens inqualifiable, tourne le dos au Christ qui l'appelle, assisté de S. Pierre et de S. Paul, préférant regarder la confession devant laquelle il est agenouillé à une trop grande distance, en sorte qu'il semble plutôt dans cette attitude vouloir se faire remarquer des spectateurs.

L'autel en face de la porte a son retable peint à fresque et accosté de deux colonnes de granit gris.

[1] Sur le côté du tableau, on voit les diacres SS. Laurent et Julien, par allusion aux noms de baptême du cardinal Jules de Médicis, depuis Clément VII, et de son frère Laurent de Médicis. La femme agenouillée au premier plan et qui montre ses épaules, reproduit la célèbre boulangère (*fornarina*) qu'aimait Raphaël.

[2] C'est dans cette chapelle qu'a lieu, au couronnement des papes, la cérémonie symbolique où un maître des cérémonies brûle des étoupes devant le nouveau pontife en disant : *Sancte Pater, sic transit gloria mundi.*

Transsept gauche. — Cette partie du transsept est terminée au midi par une abside et garnie de confessionnaux en bois de noyer, avec une étiquette pour chacun qui indique en quelle langue on y confesse. Ce sont les principales que l'on parle dans l'Europe chrétienne, français, anglais, allemand, italien, grec, espagnol, portugais, flamand, polonais et illyrien. Les pénitenciers attachés à la basilique par Clément XIV sont des franciscains conventuels, qui ont remplacé les jésuites qu'y avait installés S. Pie V. Les personnes agenouillées devant un confessionnal, qui reçoivent sur la tête un coup de leur longue baguette, gagnent par cet acte d'humilité une indulgence de dix jours.

Contre un des piliers voisins de l'autel on remarque, élevé de plusieurs marches, le fauteuil de bois où vient siéger le cardinal, grand pénitencier, le jeudi et le vendredi saints.

La décoration continue comme dans la nef avec des statues de vertus aux écoinçons et des fondateurs d'ordre dans les niches. Les quatre fondateurs dont on a ici les statues sont : S. Jean de Dieu, S. Pierre Nolasque, Ste Julienne Falconieri et S. Norbert (1767).

Dans la grande abside sont creusées trois absidioles ayant chacune son autel. S. François d'Assise : deux colonnes de granit gris ; l'extase de S. François, d'après le Dominiquin, dont l'original est aux Capucins, et dans un sarcophage antique et strigillé, le corps de S. Léon IX, qui y fut inclus solennellement le 18 janvier 1606. S. Pierre : deux colonnes de jaune antique et deux de porphyre ; au retable, la crucifixion de S. Pierre, d'après le Guide, dont l'original est au Vatican. Les médaillons en mosaïque, incrustés de chaque côté, indiquent que l'autel renferme les corps des saints apôtres Simon et Jude, qui y ont été déposés par Paul V, le 6 octobre 1605 : la mosaïque reproduit deux tableaux de Camuccini (1823). S. Thomas : deux colonnes de cipollin ; au retable, l'incrédulité de S. Thomas, d'après le baron Camuccini. L'autel est émaillé d'une croix du XIIIe siècle : le corps de S. Boniface IV y a été enfermé le 17 janvier 1606. — Aux retombées des arcades, statues en stuc de la Prudence et de l'Espérance, de la Justice et de la Foi.

Chapelle de S. Léon. — Au transsept gauche est accolée, à l'occident, une grande chapelle qui forme un coude pour rejoindre l'abside de la basilique. Au-dessus de la porte qui conduit à la place Ste Marthe, le Bernin a placé le tombeau d'Alexandre VII (1667). La mort soulève une draperie de jaspe et s'apprête à frapper le pape agenouillé entre la Force, la Charité et la Vérité : Innocent XI a fait mettre un vêtement de bronze à cette dernière vertu. En regard est un autel, avec deux colonnes de cottanello et un tableau peint sur ardoise par François Vanni, de Sienne, qui

l'a signé : ÆQ. FRANCs. VANNIVS. SENs. F. MDCIII et daté de l'an 1603. Le sujet est la chute de Simon le Magicien à la prière de S. Pierre, au milieu de l'amphithéâtre, en présence de Néron, des idoles, du Sénat, des matrones et des vestales.

L'autel de la Vierge à la colonne est orné de deux colonnes de granit et de deux de jaune antique. On y vénère une Madone, peinte à fresque au XIVe siècle sur une des colonnes de la porte du jubilé dans l'ancienne basilique. Dans le sarcophage du Ve siècle qui forme l'autel reposent les corps des saints papes Léon II, Léon III et Léon IV : à la partie antérieure sont sculptés J.-C. et six apôtres, avec un palmier sur lequel perche le phénix. Aux pendentifs ont été figurés, sous Urbain VIII, les quatre docteurs S. Bonaventure et S. Thomas d'Aquin, S. Jean Damascène et S. Basile, mosaïque de Calandra, d'après André Sacchi, qui a dessiné aussi Salomon, David, le sommeil de l'enfant Jésus et la fuite en Egypte.

La coupole est décorée de mosaïques, exécutées en 1757 sous le pontificat de Benoît XIV. Les emblèmes, qui se détachent sur un fond d'or, au milieu d'un groupe d'anges et de guirlandes de lys et de roses, sont empruntés à l'Ecriture et aux Litanies. Ils font allusion aux vertus et prérogatives de Marie. Ce sont l'échelle qui conduit au ciel, le soleil, le lis en fleur, le puits d'eau vive, le miroir sans tache, l'étoile du matin, la fontaine jaillissante, le vase insigne de la dévotion, le vase spirituel, la lune, le cyprès, la porte du ciel, la maison dorée, le vase d'honneur, la colombe au rameau vert.

Autel de S. Léon. — Le Bréviaire Romain rapporte qu'après le sac de la ville d'Aquilée, Attila, roi des Huns, s'avançait vers Rome pour la livrer au pillage. Mais le pape S. Léon le Grand, allant à sa rencontre, le détourna de ce projet barbare, non tant par la force de son éloquence, que par l'apparition de l'apôtre S. Pierre, qui, l'épée à la main, menaçait de fondre sur le *fléau de Dieu* et de l'exterminer. Attila effrayé recula et n'osa pas approcher de Rome.

Telle est la première leçon du second nocturne de l'office de S. Léon, dont la fête se célèbre le 11 avril : « Leo primus, Etruscus, eo tempore præfuit Ecclesiæ cum rex Hunnorum Attila, cognomento Flagellum Dei, in Italiam invadens, Aquileiam triennii obsidione captam diripuit et incendit : unde cum Romam ardenti furore raperetur, jam copias ubi Mincius in Padum influit, trajicere pararet, occurrit ei Leo, malorum Italiæ impendentium misericordia permotus ; cujus divina eloquentia persuasum est Attilæ ut regrederetur. Qui interrogatus a suis quid esset quod præter consuetudinem tam humiliter Romani Pontificis imperata faceret, respondit se astantem quemdam alium, illo loquente, sacerdotali habitu veritum

esse sibi stricto gladio minitantem mortem, nisi Leoni obtemperaret. Quare in Pannoniam reversus est. »

Ce trait historique a fourni à deux grands artistes, Raphaël et l'Algarde, le sujet de deux magnifiques compositions, l'une peinte à fresque dans une des chambres du Vatican, l'autre sculptée sur marbre au retable d'un autel dans la basilique de S. Pierre[1]. S. Léon, suivi des cardinaux et des prélats qui forment sa cour, assisté de son porte-croix, parle au roi barbare et, pour mieux le convaincre, lui montre au ciel S. Pierre et S. Paul, qui, l'épée à la main, sont prêts à se précipiter sur lui, s'il n'obtempère de suite aux justes désirs du pontife, qui prend en pitié le sort de Rome. Attila, sous le coup de cette terrible menace, part avec son cortége pour la Pannonie.

Sous l'autel repose le corps de S. Léon le Grand que Clément XI, le 11 avril 1715, joignit ici aux trois autres papes du même nom. En dehors de la balustrade, on foule aux pieds la modeste tombe de Léon XII (1829).

Au tombeau d'Alexandre VIII, dessiné par le comte Charles de Saint-Martin et payé par le cardinal-neveu Pierre Ottoboni, la statue en bronze du pape est assise entre la Religion et la Prudence, et le bas-relief représente la canonisation qui eut lieu à Saint-Pierre, le 16 octobre 1690, de S. Laurent Giustiniani, de S. Jean de Capistran, de S. Pascal Baylon, de S. Jean de Saint-Facond et de S. Jean de Dieu.

L'autel, placé de l'autre côté, offre deux colonnes de granit gris et au retable la guérison du paralytique par S. Pierre d'après Mancini.

Chambre des paremens. — L'on nomme *parement*, en italien *palliotto*, la tenture, brodée et galonnée, qui revêt l'autel sur ses deux faces, à l'orient et à l'occident, quand, comme à Saint-Pierre, l'autel se trouve isolé. Le parement, en raison de la broderie qui le recouvre et aussi pour qu'il ne fasse pas de plis, est tendu sur un châssis de bois rectangulaire.

Les anciens paremens de la basilique sont brodés d'une manière incomparable, avec un relief qui rappelle la sculpture la mieux fouillée. Voici les principaux :

Le *parement des stations du Carême* est à fond d'or, avec larges rinceaux de soie violette lamée d'or et les armes du chapitre. Au milieu, un médaillon en soie de diverses couleurs contient les bustes des apôtres Pierre et Paul (XVIIe siècle).

Le *parement du jeudi saint* a été exécuté pour la canonisation de S. Félix de Cantalice, capucin; de S. Pie V, pape, et de Ste Catherine de Bo-

[1] Le modèle en plâtre de ce haut-relief, où les personnages se détachent complètement sur le fond, a été conservé dans le cloître de la *Chiesa nuova*.

logne, religieuse franciscaine, dont on y voit les effigies dans des médaillons. Au milieu est représenté le Père éternel, bénissant le monde. Aux extrémités sont les armoiries de Clément XI : *d'azur, à une fasce, accompagnée en chef d'une étoile et en pointe d'une montagne à trois côteaux, le tout d'or*, qui est ALBANI. La broderie, en fort relief imitant la sculpture, est faite en or sur toile d'argent (1712).

Le *parement de la Neuvaine de S. Pierre* est sur fond blanc et aux armes de Benoît XIII.

Le *parement de Noël et de Pâques* a été brodé en or sur drap d'argent par Salandri, sous le pontificat de Clément XIII, dont on y voit les armes Il fut offert à la basilique, le 16 juillet 1767, pour la canonisation de S. Jean Canti, prêtre ; de S. Joseph Calasanz, fondateur des clercs réguliers des Écoles pies; de S. Joseph de Cupertin, conventuel ; de S. Jérôme Emiliani, fondateur de la congrégation des Somasques ; de S. Séraphin d'Ascoli, capucin ; et de Ste Jeanne de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation, dont on y voit les effigies.

Le *parement de S. Pierre* est en soie rouge, brodée d'or par Salandri, aux armes de Benoît XIV et aux effigies des SS. Camille de Lellis, Joseph de Léonisse, Pierre Regalati, Fidèle de Sigmaringen et de Ste Catherine Ricci. Il servit pour la première fois, lors de leur canonisation, le 29 juin 1746, et a coûté 75,000 francs.

Le *parement de la chapelle du S. Sacrement*, donné par Benoît XIV à la basilique, représente le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe qui illumine de ses rayons les apôtres S. Pierre et S. Paul, assis au ciel dans la gloire, au milieu des anges. S. Pierre bénit et tient le livre de l'apostolat, également indiqué par les pieds nus. S. Paul porte aussi un livre et tient à la main le glaive de sa décapitation. Aux deux extrémités du parement sont figurées la crucifixion de S. Pierre, en l'honneur de qui des anges font fumer leurs encensoirs, et la décollation de S. Paul sur la voie d'Ostie, désignée par la pyramide de Caius Sextius. La tête de l'Apôtre fait trois bonds et à chaque fois jaillit une source : près de lui on voit la colonne à laquelle il fut lié pour être flagellé, et la pieuse femme, du nom de Lémobie ou Plautille, qui lui donna son voile pour lui bander les yeux pendant l'exécution. La bordure est historiée d'anges tenant les emblèmes de la papauté, du sacerdoce et du martyre : tiare, clefs, mitre, couronnes, palmes. La broderie est faite en fils d'or sur drap d'argent.

Le *parement des Vendredis de Mars* fut exécuté en 1839 pour la canonisation faite par Grégoire XVI, dont on y voit les armes. La broderie d'or ressort sur un fond violet, que l'on a substitué au fond blanc primitif. Ce parement a coûté 12,000 francs.

Le *parement de la Pentecôte* est brodé en or et soie de couleur sur velours rouge. On y voit les armes des Franciscains, des Jésuites et de Pie IX. Il a été donné à la basilique, à l'occasion de la canonisation des martyrs japonais, en 1862, et brodé à Milan.

Nous traversons l'abside pour passer dans le bas-côté droit dont la disposition est identique au bas-côté gauche, mais que nous verrons en sens inverse.

Chapelle de Ste Pétronille. — Le premier autel à main droite se distingue par deux colonnes de granit et une mosaïque au retable, copiée sur la résurrection de Tabite, de Baglioni, dont l'original, restauré par Joseph Montani, est à Ste-Marie des Anges. Le tombeau de Clément X s'élève entre deux colonnes de cottanello. L'urne est en brèche précieuse dite de *Septimius Bassus*. Le pape, sculpté par Hercule Ferrata, est accompagné de la Paix, par Joseph Mazzoli, et de la Miséricorde, par Lazare Marcelli : l'ouverture de la Porte sainte, en 1674, est exprimée sur le bas-relief, œuvre de Léonard Reti. L'autel de Ste Pétronille renferme, depuis le 15 janvier 1606, le corps de cette sainte, que l'on croit fille de S. Pierre [1].

[1] S. Pierre fut marié : l'Évangile en fait foi, puisqu'il rapporte que sa belle-mère fut guérie de la fièvre par Notre-Seigneur. On lui donne généralement pour fille Ste Pétronille, quoique quelques auteurs l'entendent d'une parenté purement spirituelle. Baronius a allégué une raison plus probante qui est que le nom de *Petronilla* dérive, non de *Petrus*, mais de *Petronius*. Le commandeur de Rossi ajoute que sur son sarcophage était écrit *Aureliae Petronillae*, noms d'origine incontestablement romaine. Ceci toutefois n'est pas de nature à infirmer complètement la tradition ecclésiastique, que constatent les actes des SS. Nérée et Achillée, le Martyrologe d'Adon et la liste des bulles conservées à Monza. En effet, les Actes rapportent que Ste Flavie Domitille fut ensevelie sur la voie Ardéatine, *juxta sepulcrum in quo sepulta fuerat Petronilla, apostoli Petri filia*, et S. Grégoire, dans la note qu'il envoie à Théodelinde, mentionne l'huile qui a brûlé devant le tombeau de Ste Pétronille, *filie Sancti Petri apostoli*.

Un des plus beaux tableaux du Guerchin représente l'ensevelissement de Ste Pétronille. Le Bréviaire du chapitre de la basilique nous fait mieux comprendre le sujet traité par l'artiste, qui a peint l'étonnement de Flaccus, au moment où la jeune vierge, couronnée de roses, est descendue dans la fosse. Voici ses propres paroles : « Ste Pétronille quitta cette vie par un genre de mort nouveau et admirable. Voulant se délivrer des importunités et des démarches trop pressantes d'un certain Flaccus, noble romain, qui la désirait en mariage, elle réclama trois jours pour y réfléchir. Elle passa ce temps en prières et en jeûnes et au troisième jour, après avoir reçu les saints Sacrements, elle expira doucement. »

Son corps fut déposé, sur la voie Ardéatine, dans une crypte, vers laquelle convergent plusieurs galeries remplies de tombeaux et qui prit son nom, *ad Sanctam Petronillam*. Il fut ensuite transporté à Saint-Pierre.

Deux colonnes de granit gris encadrent le retable où l'on admire le chef-d'œuvre du Guerchin si bien rendu en mosaïque par Pierre Cristofari, qui l'a ainsi signé et daté :

PETRVS DE CHRISTOPHARIS ROM.
MVSIVO OPERE COMPONEBAT
MDCXXX.

L'original est au musée du Capitole. La chapelle de Ste Pétronille était autrefois sous la protection des rois de France, qui y entretenaient plusieurs chapelains ; il n'en est resté qu'une fondation de Louis XI qui, en reconnaissance de la naissance du Dauphin, depuis Charles VIII, avait pris le patronage de cette chapelle pour laquelle fut faite la *Pietà* de Michel-Ange. La chapelle primitive, de forme circulaire, était le temple même d'Apollon.

L'autel de S. Michel, flanqué de deux colonnes de granit gris et de deux colonnes de porte sainte, attire surtout l'attention par la mosaïque de J.-B. Calandra, copiée sous Urbain VIII sur le S. Michel, vainqueur du démon, peint par le Guide et dont l'original est aux Capucins [1].

La coupole date du temps de Michel-Ange : elle est rehaussée de mosaïques et de stucs dorés, don de Clément XII, en 1731. Aux pendentifs. S. Léon, par François Romanelli, et S. Bernard, par Charles Pellegrini, plus deux docteurs grecs, exécutés en mosaïque par ordre d'Urbain VIII; au mur est représentée l'apparition de l'ange à S. Joseph pour lever ses doutes et celle de S. Raphaël à Tobie, qui lui fait prendre un poisson pour la guérison de son père.

Le tombeau de Clément XIII passe avec raison pour un des chefs-d'œuvre de Canova. Le pape est à genoux, priant devant la Religion qui tient la tiare. A ses pieds sont couchés deux lions, dont un est rugissant et l'autre endormi. Un beau génie pleure le défunt (1792). Deux colonnes de jaune antique bordent le retable de l'autel, célèbre par la *Navicella* d'après Jean Lanfranchi (1628), mosaïque de P. P. Cristofari (1725) [2].

[1] Ce tableau de S. Michel fut le premier en mosaïque que l'on plaça à Saint-Pierre, mais comme on le trouva trop brillant, on ne continua pas immédiatement ce genre de décoration.

[2] C'est dans cette partie de l'édifice qu'est ordinairement placé le grand échafaudage mobile qui sert à nettoyer la basilique et à la parer de tentures pour les jours de fêtes. Il a été très-ingénieusement imaginé par le frère du Bernin. Zabaglia a inventé un autre système de ponts volants et d'échelles superposées que l'on emploie pour les illuminations et les réparations. On lui doit aussi le système pratiqué pour l'extraction et le transport du travertin, le beffroi des

Transsept droit. — Les statues des fondateurs sont celles de S. Joseph Calasanz (1753) et de S. Bruno, de S. Jérôme Emiliani et de S. Gaétan. L'abside est de Michel-Ange. Dans les trois absidioles sont trois autels. A l'autel de S. Erasme, deux colonnes de jaune antique et deux de granit gris, avec le martyre de cet évêque par Cristofari au retable (1739), d'après Nicolas Poussin, dont l'original (1729) est au Vatican et qui a signé : NICOLAUS PUSIN FACIEBAT.

Autel des SS. Processe et Martinien. — Les corps de ces deux martyrs, geôliers de S. Pierre à la prison Mamertine, reposent, depuis le 28 décembre 1605, dans une urne antique de granit gris, où les mit Paul V et de chaque côté de laquelle se dressent deux colonnes de jaune antique extraites du forum de Trajan et deux de prophyre. La mosaïque du retable fut faite par le chevalier Cristofari sur les cartons du peintre français Valentin [1].

Autel de S. Venceslas. — Deux colonnes de granit rouge, deux de jaune antique et une mosaïque au retable : carton d'Ange Caroselli (1630), copie de Cristofari (1743).

C'est dans ce transsept, transformé en vaste salle, avec bancs étagés de chaque côté du trône pontifical, tribunes en arrière, autel provisoire et clôture peinte à l'entrée, que s'est tenu le Concile du Vatican et qu'a été proclamé le dogme de l'infaillibilité du pape (1870).

Les vertus des arcades figurent l'Abondance et la Vigilance, la Simplicité et la Bénignité. Les stucs dorés de la voûte ont été modelés par J.-B. Maini d'après les dessins de Louis Vanvitelli, qui s'est inspiré des tapisseries de Raphaël. Ils représentent : S. Pierre délivré miraculeusement de sa prison, S. Paul et S. Barnabé refusant l'offrande de Lystres, S. Paul guérissant un estropié et sa prédication à l'aréopage d'Athènes.

cloches, la mise en place des tableaux de mosaïque, l'échafaudage de la coupole, l'érection du baldaquin et celle de l'obélisque.

[1] Dans l'ancienne basilique, cet autel était sous l'orgue et avait été orné, en 1470, par le cardinal Richard Olivier, de Coutances en Normandie, archiprêtre de la basilique et évêque suburbicaire de Porto, qui avait fait placer sa tombe dans la chapelle ; sa consécration ne datait que de 1548 :

« Quod altare collocatum atque servatum sub organis ab episcopo Castren. XI kal. aprilis MDXLVIII consecratum fuit, et a Riccardo cardinali Oliverio Normando nostræ Basilicæ archipresbytero exornatum, etiam et redditibus auctum, ut ex inscriptione sequenti colligimus, quæ ad hoc altare inventa fuit : *Riccardus Episcopus Portuensis Cardinalis Constantiensis Normannia oriundus hoc altare vetustissimum nova facie, dote nova testamento jussit ornari, ubi in pace requiescit. MCCCCLXX.* » Raphaël Sindone, *Altarium et reliquiarum sacrosanctæ basilicæ Vaticanæ... descriptio historica...* (Roma, 1744, petit in-4°, p. 27.)

Chapelle Grégorienne.—Elle communique avec le transsept et la grande nef au moyen de deux larges passages. Dans le premier, on voit le tombeau de Benoît XIV, debout entre la Théologie et le Détachement et deux grandes colonnes d'africain. Vis-à-vis est l'autel de S. Basile. Le tableau du retable est de Pierre Subleyras (1747) : nous n'en avons ici qu'une copie en mosaïque par Pierre-Léon Ghezzi. Le sujet est l'empereur Valens, émerveillé à la vue des saints Mystères célébrés par S. Basile. Le devant d'autel, commandé par Clément XI et dessiné par le Bernin, imite en marbre une draperie. — La chapelle a son autel dédié à S. Grégoire de Nazianze. Deux colonnes de vert antique, provenant du temple de Romulus au Forum, flanquent le retable, orné, le 12 février 1578, d'une ancienne image de la Vierge, vénérée sous le titre de *Madone du Secours*. Cette chapelle, où repose, dans une urne de granit gris, le corps de S. Grégoire de Nazianze, depuis le 12 juin 1580, a été construite sous le pontificat de Grégoire XIII par Jacques della Porta, qui y dépensa 693,000 francs. Les mosaïques des pendentifs datent de 1577 et représentent S. Grégoire-le-Grand et S. Jérôme, deux docteurs grecs, l'Annonciation et deux prophètes. Le peintre des cartons a signé : HIERONYMUS MYTIANVS BRIXIANVS A. D. 1579. La mosaïque de la coupole ne fut faite que sous Urbain VIII par Marcel Provençal et J.-B. Calandra. La coupole mesure 186 pieds de hauteur et 160 de circonférence. Le pavé, armorié et en marbres de différentes couleurs, est daté de 1580.

Le tombeau de Grégoire XVI, sculpté par Amici, représente ce pape assis entre la Charité et la Prudence : le bas-relief est consacré aux Missions étrangères qui reçurent un plus grand développement sous son pontificat. On y remarque de magnifiques morceaux d'albâtre oriental, car c'est sous ce pape que ce marbre fit pour la première fois son apparition à Rome, à l'occasion de la reconstruction de la basilique de S. Paul.

L'autel de S. Jérôme, qui termine le bas-côté droit, a deux colonnes de cottanello et deux de cipollin, avec un magnifique retable en mosaïque au milieu [1]. L'original est au musée du Vatican et la mosaïque, par le chevalier Cristofari, date seulement de 1733. C'est le chef-d'œuvre du Dominiquin qui a figuré la communion de S. Jérôme, donnée par S. Ephrem, en présence de Paule, petite-fille de Ste Paule qui l'avait reçu à Rome.

Tombeaux. — En continuant le bas-côté, on rencontre, à main droite, le tombeau de Grégoire XIV, qui est inachevé, avec les statues de la Foi et de la Justice et quelques grisailles relatives à son pontificat. En face, il faut s'arrêter au magnifique tombeau de Grégoire XIII, sculpté en

[1] Chaque tableau en mosaïque est estimé en moyenne 105,000 francs.

1723 par Camille Rusconi, de Milan, qui l'a signé : CAMILL - RVSCONI - MEDIOLAN - INVEN - ET - SCVLP. Il fut fait aux frais du cardinal Jacques Boncompagni, neveu du pontife. Le pape est assis entre la Foi et la Force : le bas-relief est relatif à la réforme du calendrier [1] qui, en conséquence, a pris le nom de *Calendrier Grégorien.*

Chapelle du S. Sacrement. — La travée qui précède la chapelle du S. Sacrement montre, aux mosaïques de sa coupole, les figures de l'Eucharistie et l'offrande faite à l'Agneau d'après l'Apocalypse, l'extermination des sauterelles et la destruction des idoles. Cette décoration, imaginée par Pierre de Cortone, date du pontificat d'Alexandre VIII. Parmi les figures, Melchisédech fait pendant à Élie, la manne aux pains de proposition, le blé offert par Abel au raisin de la terre promise, l'Arche d'alliance qui renverse ses profanateurs à Isaïe dont les lèvres sont purifiées par un charbon ardent. La grille qui ferme la chapelle est aux armes d'Urbain VIII ; elle a été dessinée par Buorromini. L'orgue, à main gauche, est un don de Grégoire XIII (1572), et les stucs dorés de la voûte ont été exécutés par ordre de Grégoire XV. L'autel, devant lequel brûlent continuellement sept lampes, est surmonté d'une mosaïque, par Guido Ubaldo Abbatini, d'après Pierre de Cortone (1669), représentant la Ste Trinité. Le tabernacle, exécuté sous la direction du Bernin (1671) sous Clément X, reproduit le charmant édicule construit par Bramante sur le Janicule : les colonnes sont en lapis-lazzuli. Benoît XIII a consacré l'autel le 18 décembre 1726 et y a mis des reliques des saints Prosper et Sévère. On gagne, à le visiter au jour anniversaire, une indulgence de 50 ans et 50 quarantaines. Les stucs dorés de la voûte ont pour sujets historiques : David terrassant Goliath, Salomon proclamé roi d'Israël, le grand-prêtre Sadoc l'installant roi de Jérusalem, la visite de la reine de Saba, Azer le prophète et la piscine probatique : ce travail a pour auteur Jacques Pougin.

L'autel, à main droite, se distingue par deux colonnes vitinées, qui viennent de l'ancienne confession. En avant est le magnifique tombeau,

[1] Les savants qui travaillèrent à la réforme du calendrier furent : le calabrais Antoine Lilio, qui est aux pieds du Saint-Père et lui présente le travail de son frère Louis ; le cardinal Sirlet ; le patriarche d'Antioche, Ignace Cognitus Acmet Allà ; l'évêque de Mondovi, Vincent Laureo de Tropea ; l'auditeur de Rote français, Séraphin Olivar ; l'écrivain espagnol, Pierre Chacon ; Joseph Molletti, professeur à l'Université de Padoue ; le jésuite Christophe Clavio et le dominicain Ignace Danti, depuis évêque d'Alatri et auteur des cartes géographiques du Vatican. La bulle de réformation fut donnée à Frascati le 24 février 1582.

fondu en bronze par Antoine Pollaiuolo pour Sixte IV (1493). Le pape dort à la partie supérieure et est entouré des vertus et des arts libéraux : Charité, Foi, Espérance, Prudence, Tempérance, Force, Justice, Théologie, Philosophie, Arithmétique, Rhétorique, Dialectique, Perspective, Musique et Géométrie. C'est incontestablement le chef-d'œuvre du XVe siècle. Il est signé ainsi et daté :

OPVS - ANTONI - POLAIOLI
- FLORENTINI - ARG - AVRO
- PICT - AERE - CLARI
- AN - DO - M - CCCCLXXXXIII

Jules II est inhumé près de son oncle, son tombeau (à S. Pierre *in vincoli*) n'ayant jamais été achevé. Ce monument, autrefois plus important, a été mis sur le côté par ordre d'Urbain VIII, en 1635, afin de dégager la chapelle. C'est alors qu'on a enlevé les deux grands candélabres de bronze doré, qui sont réservés aux pontificaux du pape et ornés des statuettes des prophètes et des sibylles.

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

(*A suivre.*)

LA CAPPELLA GRECA

DU CIMETIÈRE DE PRISCILLE

DEUXIÈME ARTICLE [*]

CHAPITRE V.

UNE NICHE RECTANGULAIRE [1].

Entrés dans le sanctuaire de l'église du cimetière de Priscille, nous trouvons les deux parois latérales couvertes de peintures bibliques relatives à l'Eglise et à ses épreuves. Elles se suivent, en commençant au fond à gauche, près du lieu où était l'autel, et continuent à droite, vers l'entrée, pour finir également au fond, de sorte qu'elles semblent défiler devant le spectateur. Une niche rectangulaire, de 18 centimètres de large et d'une faible profondeur, en précède à gauche la série et n'a point à droite, c'est-à-dire en face d'elle, de pendant, la peinture tenant toute la largeur de la paroi de ce côté.

Le fond de cette niche rectangulaire a été peint et porte de nombreux restes de couleurs. Mais tout est confus dans le dessin. Certaine trace d'un génie charmant, penché en l'air, et tenant sans doute un encarpe, c'est-à-dire une guirlande de feuillage, de fleurs et de fruits, semble cependant apparaître sur la photographie [2]; et

[*] Voir le numéro d'Avril-Juin 1876, p. 259.

[1] Planche II.

[2] Il rappelle une Psyché des peintures d'Herculanum. *Le pitture antiche d'Ercolano.* Napoli, 1757-71, t. III, p. 255. On sait que le mythe de Psyché, comme celui d'Orphée, a été adopté par les premiers chrétiens. Une chambre, attenant au vestibule du cimetière si ancien de Domitille, offre trois fois Psyché (l'Ame) et l'Amour se jouant avec des fleurs, symboles de la béatitude.

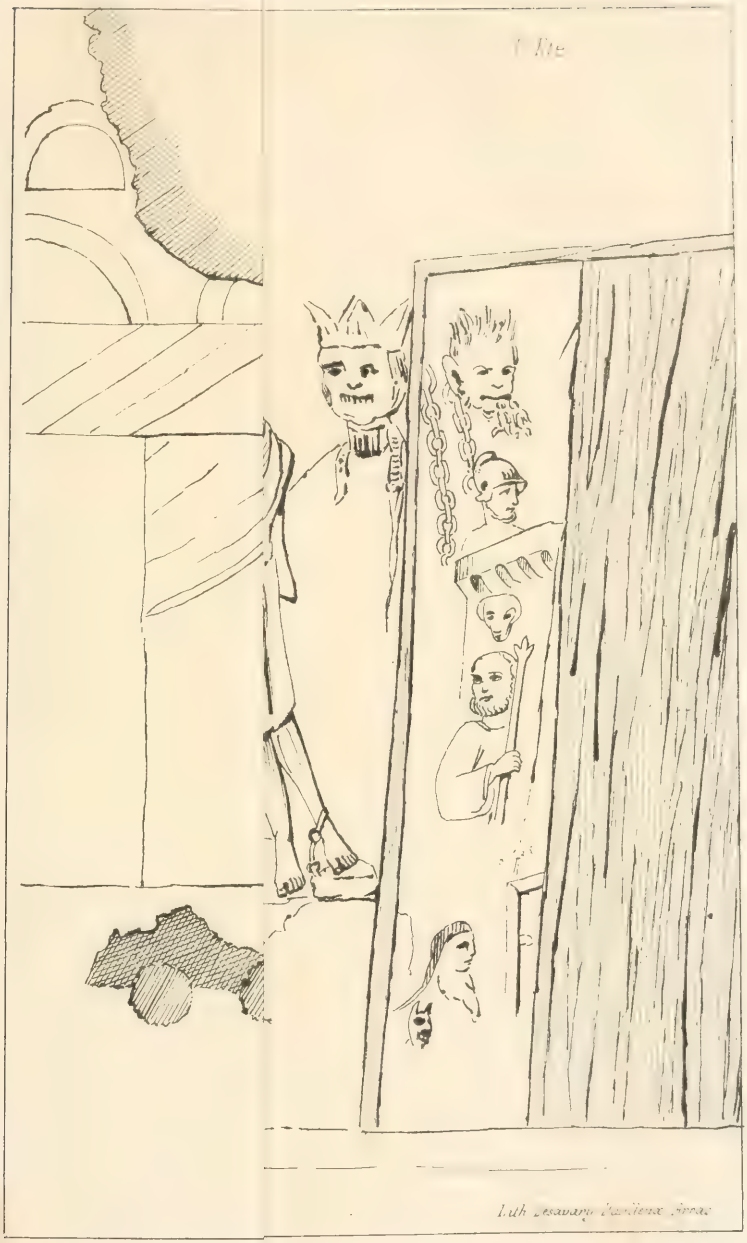

Fresque du côté g complétée, à partir du trait
l'Orante 0,60 cent

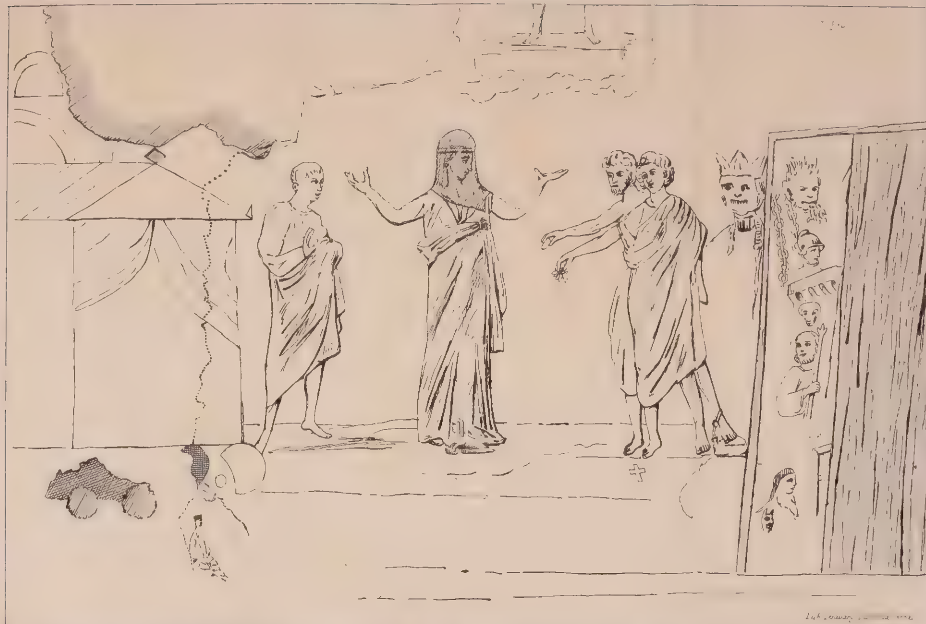

[illegible] *Cappella Greca* [illegible] d'après la photographie de M [illegible]
[illegible] le dessin de M [illegible] Descemet [illegible]

peut-être entrevoit-on, à côté et au-desssus, un autre génie debout sur un large plateau porté par un canéphore, dont le tronc sort de deux enroulements de feuillage. La chambre si antique qui touche à la *cappella greca* nous a déjà montré en stuc des génies avec leurs encarpes. Il est bien probable que le fond de la niche était orné d'une peinture analogue, et, n'étaient les injures du temps, nous rappellerait, d'assez près, les arabesques des Loges de Raphaël.

Heureux emprunt fait à l'art païen le plus gracieux pour orner le sanctuaire chrétien ! Belles dépouilles de l'Égypte rendues au Seigneur et à son peuple, dont la tradition va se perpétuer dans les peintures des catacombes et doit jeter un si grand éclat sur les mosaïques des basiliques! On élève la guirlande d'allégresse et d'honneur à côté de l'autel, figurant le Christ, comme les enfants des Hébreux portaient leurs palmes et leurs rameaux d'olivier autour du Christ lui-même en chantant Hosannah ; on l'élève près des images des saints, figurant l'Eglise, épouse du Christ, qui partage ses persécutions et ses triomphes. Et avec ces décorations classiques et ces formes exquises où le plus mol abandon est relevé par la plus haute noblesse, le peintre chrétien nous livre ici ou certainement à côté, avec la guirlande de stuc fin qui ombrageait l'autel, sa signature authentique. Il est du siècle d'Auguste ou tout voisin.

A quoi servait cette niche rectangulaire, visiblement intentionnelle ?

Etait-ce une petite crédence, correspondant à l'une des trois niches qu'on voit à l'abside des basiliques du IVe siècle à Rome, à Nole ou à Naples et de l'oratoire du même temps qu'on vient de découvrir au Mont-de-la-Justice à Rome, la niche à droite de celle où siégeait le Pontife, celle où on déposait les vases et les oblations destinées au sacrifice [1] ? Notre niche paraît vraiment trop étroite pour cet usage.

Ce pouvait être la petite crédence où on déposait les diptyques ecclésiastiques, cette image du Livre de vie, contenant les noms des fidèles vivants ou morts dans la paix du Seigneur. L'origine des diptyques peut remonter jusqu'aux temps apostoliques [2] ; et peut-

[1] *Bulletino*, 1876, p. 51.

[2] Goar, *Euchologion, sive Rituale Græcorum*, not. ad miss. S. Joan. Chrysost., p. 123.

être « le livre de vie, le livre de vie de l'Agneau » dont il fait six fois mention dans l'Apocalypse y fait-il allusion. Mais cette niche est démesurément haute pour des diptyques. Ne serait-ce pas ici la place de la lampe ou du chandelier des saints mystères?

Nous entrevoyons dans l'Apocalypse que ce chandelier était unique. Il représentait l'Église, et son flambeau représentait l'évêque chef et docteur de l'Église. L'unité de ce chandelier nous est expressément marqué dans Minutius Félix, écrivant à Rome au commencement du IIIe siècle. « Après un long repas, disent les païens dans « leurs calomnies sur le festin eucharistique,... ils attachent un chien « au candélabre... les flambeaux renversés s'éteignent etc. [1] » Ce candélabre était manifestement la continuation dans l'Eglise de celui de la Synagogue, image du Christ, image de l'Église d'après les Pères [2]; et le bougeoir qui accompagne l'évêque officiant en est aujourd'hui le mémorial. Il avait un lieu : « J'enlèverai ton chandelier de ton « lieu, si tu ne fais pénitence », dit le Christ à l'évêque d'Ephèse [3], le menaçant ainsi de le renverser, lui et son Église. Ce lieu était naturellement au côté droit de l'autel, au côté de l'Évangile, ou se place encore aujourd'hui le cierge par excellence, le cierge pascal; et nous l'y retrouvons en effet nombre de fois sur les mosaïques byzantines de l'église de Bethléem [4]. Dans les cryptes de Lucine, au tombeau du pape saint Corneille, la colonne qui portait le vase contenant la lumière et où brulaient les parfums est au côté opposé de l'autel adossé au mur, c'est-à-dire toujours à droite du prêtre offrant le saint sacrifice [5]. Serait-ce par hasard que notre niche rectangulaire se trouve à cet endroit même? Là le chandelier laissait libre l'espace étroit autour de l'autel et était protégé contre des chutes; là il donnait à fleur de la muraille sa lumière reflétée par la cavité même; là il s'associait aux branches de feuillages qui y furent peintes comme le chandelier d'or de la vision de Zacharie aux deux oliviers [6]. Un monument chrétien nous présente, d'ailleurs, deux

[1] *Octavius*, IX.

[2] Clem. Alex., *Strom.*, V; S. Hieron., *In cap. IV Zacch.*, *In cap. V Matth.*, *In cap. II ad Philem.*

[3] Apoc., II, 5.

[4] Ciampini, *Vetera monimenta*, t. III, tab. XXXIII.

[5] M. de Rossi, *Roma sott.*, t. I, tav. V.

[6] Zach., IV, 2, 3.

chandeliers dans des positions qui ont quelque analogie avec celle-ci [1]. Cette conjecture a donc aussi sa vraisemblance.

Quoi qu'il en soit, le chandelier des saints mystères, placé auprès de cette niche, sinon dedans, à côté de l'autel qui représentait le Christ, figurait l'Église que les grandes peintures vont mettre sous nos yeux. « Le candélabre d'or, de l'or le plus pur figure « l'Église. — Qu'est-ce que le candélabre? C'est l'Église qui publie « la parole de vie, » dit S. Jérôme [2].

CHAPITRE VI.

SATAN — LE CHRIST — L'ÉGLISE DANS LES FERS — LA BÊTE [3].

La représentation des épreuves de l'Église commence aussitôt. Elle est empruntée, comme une partie des peintures de la *cappella greca*, à l'Apocalypse.

Le Christ, apparaissant à S. Jean, naguère martyr pour lui à Rome, maintenant captif à Pathmos, lui dit :

Ecris à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse : ... Je sais tes œuvres et ton travail et ta patience,; je sais que tu ne peux supporter les méchants et que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et ne le sont pas, et les as trouvés menteurs... Mais j'ai contre toi que tu as abandonné ta charité première. Souviens-toi donc d'où tu es tombé, et fais pénitence... Tu as cela que tu hais les actions des Nicolaïtes ; je les hais moi aussi.

Et à l'Ange de l'Eglise de Smyrne, écris : ... Je sais ta tribulation et ta pauvreté, — et cependant tu es riche! — et la calomnie venant de la part de ceux qui se disent Juifs et ne le sont pas, mais sont la synagogue de Satan. Ne crains rien des choses que tu vas souffrir. Voici que le Diable va mettre quelques-uns de vous en prison, de sorte que vous serez éprouvés et dans la tribulation pendant dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie...

Et à l'Ange de l'Eglise de Pergame, écris : Je sais où tu habites, où est le trône de Satan, et que tu as gardé mon nom et que tu n'as point renié ma foi aux jours où Antipas, mon témoin, mon fidèle, a été mis à mort parmi vous, là où Satan habite. Mais j'ai quelque chose contre toi, c'est que tu as là des hommes tenant la doctrine de Balaam qui apprenait à Balac à jeter le scandale devant les fils d'Is-

[1] M. Perret, t. V, pl. XXIV, nº 45.

[2] *In cap. IV Zacch., In cap. V Matth.*

[3] Planche II.

raël, à manger des viandes offertes aux idoles et à commettre la fornication. Ainsi, toi aussi, tu as des hommes qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes. Fais également pénitence [1]...

C'est cette mise en prison et à mort des fidèles du Christ par Satan, assisté de sa synagogue des descendants impurs de Balaam, des impurs disciples du diacre Nicolas, faux apôtres et faux juifs, c'est-à-dire faux chrétiens et les pères de ce gnosticisme dont l'Asie-Mineure est le foyer, qui causera par ses calomnies ou occasionnera par ses crimes toutes les persécutions de l'Eglise, c'est cette mise en prison et à mort que le peintre a traduite ici en scène.

A la suite de la niche rectangulaire, le mur reprenant son alignement, offre une zône droite délimitée par un large trait qui la sépare de la grande peinture occupant le reste du champ. Des figures en miniature, étagées librement parmi des monuments d'architecture, comme on en voit à la maison du père de Tibère au Palatin ou dans les maisons de Pompéï, ont certainement couvert cette zône. A cette heure, une ou deux seulement sont visibles sur l'original. Mais la photographie, faite il y a huit ans, les montre ou les fait entrevoir à peu près toutes. Et voici que se révèle le plus mystérieux et le plus merveilleux tableau.

Vers le haut de la niche — les yeux hésitent à croire ce qu'ils voient — on reconnaît tout d'abord un grand buste de Satan [2].

Les monuments chrétiens ne nous avaient point offert jusqu'ici l'image du démon avant le IVe siècle. C'est alors le Serpent tentant Ève ou foulé aux pieds par Constantin et les Césars. Deux fois seulement on l'a rencontré avec la forme humaine : l'une, sur une fresque du cimetière de Saint-Agnès, où il tente Ève avec un buste d'homme terminé par une queue de serpent [3] ; l'autre, sur un diptyque du Ve ou VIe siècle, où il sort, sous les traits d'un homme, de la tête d'un possédé exorcicé par le Christ [4]. Mais, nulle part encore, ce n'était le Diable avec sa physionomie spéciale de monstre à face humaine que le Moyen-Age a produite et variée à l'infini. Le voici

[1] Apoc., II, 1-16.

[2] L'image paraît nette et même frappante sur la photographie. Je n'en ai rien pu voir sur l'original en 1876.

[3] M. Perret, t. II, pl. XLI.

[4] Gori, *Thesaurus vet. diptych.*, ch., t. III, tab. VIII ; M. Martigny, p. 204.

à la *cappella greca ;* et ce n'est pas une fois que nous le verrons, mais trois peut-être, sous toutes les formes de la puissance, de la malice, de la laideur, et, ce qui revient bien au roi de l'orgueil, de l'humiliation.

Satan a la tête d'un singe, avec la longue fente horizontale de sa gueule. Les Septante et saint Jérôme, traduisant Isaïe et Jérémie, mêlent les « démons » ou « dragons » avec les « faunes » et « onocentaures, » espèces de singes [1] ; et l'on sait que le démon, d'après un mot de Tertullien, sera appelé le singe de Dieu [2]. De sa gueule paraissent sortir ces grenouilles dont il est dit dans l'Apocalypse : « Et je vis hors de la bouche du Dragon et de la bouche de la Bête « et de la bouche du Faux Prophète trois esprits impurs, semblables « à des grenouilles : ce sont les esprits des démons faisant des « prodiges : ils vont vers les rois de la terre pour les rassembler « au combat du grand jour du Dieu Tout-Puissant [3]. » Une grande chaîne, dont les anneaux sont parfaitement dessinés sur la photographie, descend à côté de la tête du Diable ; et une seconde se voit encore sur son épaule et sur son cou. Ne sont-ce pas ces chaînes dont saint Pierre a écrit : « Dieu n'a point épargné les anges « qui ont péché ; mais, les ayant précipités dans le Tartare avec « les chaînes du lieu de ténèbres, il les a livrés aux supplices et « les tient en réserve pour le jugement [4] ? » Et n'est-ce pas la rupture de ces chaînes, permise par Dieu avant la venue du Christ et durant ces trois siècles de l'enfantement de l'Eglise, après lesquels « le Dragon, l'Antique Serpent, qui est le Diable et Satan », sera « lié pour mille ans et envoyé dans l'abyme, » devant être ensuite « délié pour un peu de temps », comme il est écrit : « Satan sera délié de sa prison et sortira et séduira les nations [5] ? »

Au-dessous de Satan, on aperçoit le buste d'un guerrier surmontant une tour que son corps semble remplir. La tête est couverte d'un casque ; une cuirasse bombée est sur la poitrine. C'est le guer-

[1] Is., XXXIV, 14 ; Jér., L, 39.

[2] « A diabolo... interpolatore naturæ... (diabolus) æmulus Dei. *De Cultu feminarum*, VII.

[3] Apoc., XVI, 13, 14.

[4] II Petr., II, 4.

[5] Apoc. XX, 2, 3, 7.

rier des monuments romains. Il regarde vers la droite, et il semble qu'on voie sa main droite faire le geste de tenir un sceptre ou une verge [1]. A cette vue, le souvenir biblique vient de « l'armure » prise par la Sagesse Eternelle, et que la fable a prêtée à Minerve, pour défendre et venger les justes : « Elle revêtira pour cuirasse la Jus-« tice et prendra pour casque le Jugement intègre [2]. On entrevoit cette même Sagesse accourant la nuit au secours de son peuple captif en Egypte : « Votre Verbe tout-puissant, venant du ciel, du « trône royal, fondit comme un guerrier terrible sur cette terre « vouée à l'extermination : son glaive était aigu portant votre « irrévocable arrêt : debout, il remplit tout de mort ; il atteignait « au ciel étant debout sur la terre [3]. » On se rappelle enfin cette fameuse « verge de fer » que le Christ a reçue de son Père pour gouverner les nations rebelles et les briser « comme un vase d'argile [4]. »

Mais pourquoi cette tour et le Christ s'élevant au-dessus et ceint d'elle comme d'un vêtement ?

L'Apocalypse n'a point fourni cette donnée à l'artiste, ni aucun passage de la Bible. Elle vient, je n'en puis douter, d'un livre contemporain de l'Apocalypse, écrit entre la persécution de Néron et celle de Domitien, présenté par ordre de Dieu au pape saint Clément, lu de même aux prêtres de l'Eglise romaine, à ses veuves, à ses orphelins, et vénéré par les Pères à l'égal presque des Ecritures, *le Pasteur* d'Hermas, ce disciple que saint Paul salue dans son Epître aux Romains. Ce saint homme a vu une grande tour construite par six hommes qui sont des anges et douze vierges qui représentent les fruits du Saint-Esprit, énumérés par saint Paul [5]. Une vénérable matrone qu'il a reconnue être l'Eglise lui a dit en

[1] Cette figure, à mon avis, se voit très-suffisamment et est bien dessinée sur un des anciens exemplaires de la photographie. Un des nouveaux la laisse encore apercevoir, mais à peine. Je n'en ai rien vu sur l'original. — Le dessin a omis le geste de la main droite et un peu incliné la ligne supérieure de la tour, qui paraît horizontale.

[2] Sap., V, 19.

[3] Sap., XVIII, 15, 16.

[4] Apoc., II, 27 ; Psalm. II, 9.

[5] *Summa S. Thomæ Aquin.*, 1ª 2æ, q. LXX; a. 3us

effet : « La tour que tu vois en construction, c'est moi l'Eglise [1] ; » et un ange lui a dit de la tour : « Son Seigneur vient pour la considérer. »

« Un peu après, ajoute-t-il, je vois un homme si élevé qu'il surpassait de sa grandeur la tour même... Il considérait si soigneusement la structure de la tour qu'il en touchait toutes les pierres ; bien plus, il les frappait l'une après l'autre de la verge qu'il tenait à la main. Ainsi frappées, certaines devenaient noires comme du stibium, certaines rabotteuses, certaines marquées de fissures, certaines raccourcies, certaines ni noires ni blanches, certaines ayant des aspérités et n'étant plus en harmonie avec les autres pierres, certaines ayant de nombreuses taches : telles sont les diverses pierres qui, dans la construction, n'ont pas été trouvées convenables. Le Seigneur ordonna de les descendre toutes de la tour, de les laisser auprès et d'apporter d'autres pierres pour mettre à la place... Cet homme élevé par dessus tout, c'est le Fils de Dieu [2]. »

La tour offre plus bas un buste, qui est une tête paraissant servir de clef au cintre d'une grande porte. Une porte voisine, bien reconnaissable, autorise par sa ressemblance à voir ici la porte de la tour et ne permet guère de supposer autre chose. C'est cette porte qui a une si grande importance dans la tour mystique d'Hermas :

« Le Pasteur, dit-il, me montra au milieu du champ une pierre blanche et très-grande..: Elle me paraissait vieille, mais elle avait une porte neuve qui me paraissait récemment sculptée ; et cette porte avait une splendeur plus éclatante que le soleil, si bien que j'admirais beaucoup sa lumière... Seigneur, dis-je... cette pierre et cette porte, qui sont-elles ? — Ecoute, me répondit-il. Cette pierre et cette porte, c'est le Fils de Dieu. — Comment se fait-il, Seigneur, ajoutai-je, que cette pierre est vieille et cette porte neuve ? — Ecoute, répliqua-t-il, homme inintelligent, et comprends. Le Fils de Dieu est plus ancien, à la vérité que toute créature, si bien que, pour produire les créatures, il assistait son Père comme conseiller. Mais la porte est neuve, car, à la consommation des choses, dans les derniers jours, il est apparu afin que ceux qui doivent obtenir le salut entrent par cette porte dans le royaume de Dieu [3]. »

La tête, qui est au-dessus de cette porte, doit être celle de l'Agneau de l'Apocalypse. La place est bien naturelle, d'après l'art antique. « L'architecture est ornée de guirlandes et au milieu se trouve une « tête de bœuf avec des bandelettes », dit le compte-rendu d'une

[1] Visio III, cap. III.
[2] *Simil.*, IX, cap. V, VI, XII.
[3] *Simil.*, IX, cap. II, XII.

peinture de Pompéï [1]. C'est bien, d'autre part, une tête ovine qui paraît dessinée ici. Il m'a semblé entrevoir au-dessus une suite de petits globes, à pointes de flammes. Le peintre aurait alors voulu représenter ce qu'a vu saint Jean : « Un Agneau debout « comme « immolé, ayant sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits « de Dieu envoyés par toute la terre [2]. » Et, si ce n'est point quelque accident bizarre qui a dessiné à droite de l'Agneau, un chandelier surmonté de son flambeau court, en forme d'obélisque, et plus loin un second chandelier avec un reste de flambeau, et un troisième et un quatrième peut-être, ce serait un indice de la vision de saint Jean qui ouvre l'Apocalypse : « Je vis sept chandeliers d'or, « et au milieu des sept chandeliers d'or quelqu'un semblable au « Fils de l'Homme... Les sept chandeliers sont sept Eglises. Ecris à « l'Ange de l'Eglise d'Ephèse... : Fais pénitence, et reprends tes « premières œuvres, sinon je viens à toi et je déplacerai ton chan- « delier de son lieu [3]. » Mais je n'insiste point sur ces détails.

L'Agneau, dont l'Apocalypse nous avertit de redouter la colère [4], fait sur la porte de la tour ce que le Fils de Dieu fait sur la tour même, l'examen de l'Eglise et de ses membres; et ce à la veille d'une persécution à laquelle le Christ prépare les siens. « Voici que le Diable va mettre quelques-uns de vous en prison [5], » dit-il dans la vision de l'Apôtre bien-aimé. « Voici, dit son serviteur « Hermas, que je vois une bête grande comme un monstre marin, « de la gueule de laquelle sortaient des sauterelles de feu... Va « donc, lui dit une vierge qui est l'Eglise, et raconte aux élus de « Dieu ses grandeurs, et tu leur diras que cette bête est la figure « de la tribulation qui va venir [6].

[1] *Herculanum et Pompei,* 8 vol. in-8°, 1839, t. VI, p. 47.

[2] Apoc., V, 6.

[3] Apoc., I, 12, 13, 20; II, 1, 5. — Ces détails problématiques ont été omis sur notre dessin.

[4] Apoc., VI, 16.

[5] Apoc., II, 10.

[6] *Vis.*, IV, cap. I, 11. — En 1876, je n'ai rien reconnu sur l'original, soit de la tour, soit de ses accessoires. Ils ont été dessinés, et j'en raisonne, d'après la photographie. L'artiste qui a fait le dessin l'a tiré de cette photographie même, et à peu près complètement en dehors de mes indications. Diverses personnes, d'ailleurs, ont vu sur la photographie les mêmes objets que j'y ai vus à cent reprises moi-

L'artiste retrace immédiatement cette tribulation.

Devant la porte de la tour qui est l'Église et sous le buste de l'Agneau, est une figure de prisonnier debout. Son cou paraît enserré dans un carcan de fer, *collare* [1], et lui-même attaché ainsi au mur d'un haut édifice voisin dont on aperçoit la porte monumentale. Il semble vêtu en pauvre esclave, selon le mot du Christ à l'Ange de l'Église de Smyrne, si riche de vertus : « Je sais ta tribulation et ta pauvreté. » Sa tête vraiment vénérable est nue : elle se tourne vers le ciel avec l'expression la plus touchante de l'angoisse et lui adresse visiblement sa protestation et son appel. On se rappelle le martyr dont le Christ a dit à l'évêque de Smyrne : « Antipas, mon « témoin, mon fidèle, a été mis à mort parmi vous, là où Satan « habite. » Mais, à Rome, on ne peut échapper à un autre souvenir, celui de saint Pierre aux liens. Me trompé-je? La coupe de figure du prisonnier, avec sa courte barbe, rappelle le type du Prince des Apôtres, qu'on retrouvera tant de fois sur les monuments romains. Il se pourrait que la *cappella greca* offrît, sous le voile de l'allégorie, le plus ancien portrait de saint Pierre [2].

Au-devant du prisonnier, à la hauteur de ses genoux, on aperçoit une grande tête de femme dominant un large monticule [3]. Elle a le front ceint d'un bandeau qui descend sur ses épaules; elle n'a pas d'ailes. Ce n'est pas le sphinx grec, ailé, la tête nue : c'est proprement le sphinx d'Egypte. C'est même une réminiscence du colosse voisin de la grande pyramide, tel que les Romains le connaissaient et qu'on le voit encore, les flancs noyés par les vagues de sable dans l'océan du désert [4].

« Le sphinx, dit M. de Rougé, était un animal imaginaire, com- « posé d'un corps de lion et d'une tête d'homme : c'était le symbole

même. S'il y a erreur, elle ne peut tomber, je crois, que sur les détails de la composition. L'intérêt de ces détails nous a fait un devoir de ne pas les omettre, en même temps que la prudence nous prescrivait de les donner avec réserve.

[1] V. Rich. *Dizionario delle antichità greche e romane*. Milano, 1869.

[2] J'ai reconnu encore en 1876, sur le mur de la chapelle, des linéaments de cette figure souffrante et suppliante qui achève de s'effacer tous les jours.

[3] Elle est dessinée clairement sur la photographie et se retrouve encore un peu sur l'original.

[4] « Sphinx juxta pyramidas memphiticas est,.. saxo naturali elaborata et lubrica. » Plin., *Hist. natur.*, l. XXXV, chap. XII.

« de la force unie à l'intelligence. On n'appliquait ce mode de repré-
« sentation qu'à un dieu ou à un roi. Les sphinx féminins étaient,
« en Egypte, une rare exception; ils représentaient une reine [1]. »
L'exception était devenue la règle chez les Grecs et les Romains.
Ils ne disaient pas *le sphinx*, mais *la sphinx* (ἡ Σφίγξ). Le sphinx, à
qui Œdipe ravit son secret et la vie, est appelé par Sophocle « la
vierge aux ongles crochus » (τὰν γαμψώνυχα παρθένον) [2]. » C'était, dit
Vanière, « un monstre ayant le visage d'une vierge, des ailes d'oi-
« seau, et pour le reste du corps la forme d'un chien [3]. » L'artiste
chrétien a donc donné à son sphinx un visage de femme. Il avait
ses raisons, outre l'usage. Les anciens prêtaient des traits de femme
aux nations personnifiées. Or, le peintre voulait, en rappelant
l'Egypte, symboliser Rome : Rome, dis-je, que l'Egypte avait enva-
hie au siècle d'Auguste avec son idolâtrie, la pire de toutes, son
effroyable sorcellerie, sa corruption infâme, ce qui a fait dire à S.
Jean, parlant de Rome : « La grande cité qui est appelée spirituel-
« lement Sodome et l'Egypte [4]. »

La Rome égyptienne et sodomite se révèle ici, en effet, avec tous
ses caractères. « Un nom, dit S. Jean, est écrit sur son front :
Mystère [5]. » Mystère, n'est-ce pas le nom du sphinx, dont les lèvres
ne laissent tomber que des énigmes, des énigmes de mort? Le sphinx
est « le symbole de la force unie à l'intelligence, » celui de la
royauté, celui de la divinité, toutes choses usurpées et perverties
par les idoles, y compris tout d'abord les potentats. L'idole que
nous avons sous les yeux dresse le front contre le ciel et semble un
Titan qui a soulevé la montagne pour le braver. Confiante en sa
puissance, en sa politique, en sa prospérité, elle prononce en son
cœur ce mot noté dans l'Apocalypse par l'ange des vengeances :
« Je trône en reine, je ne suis point veuve et je ne verrai point le
deuil [6]. » Le sphinx, enfin, *la sphinx*, désigne aussi, dans la langue

[1] *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, in-12, 1860, p. 34.

[2] *Œdipus rex*, v. 1199.

[3] *Diction. poetic.*, 1710.

[4] Apoc., XI, 8.

[5] Apoc., XVII, 5.

[6] Apoc., XVIII, 1.

grecque, la langue des chrétiens à Rome aux premiers siècles, une femme débauchée. Or, Rome est « la grande prostituée, la mère des fornications et des abominations de la terre [1], » dans l'ordre moral comme dans l'ordre religieux; et les deux ne font qu'un dans ce paganisme dont Rome est la tête.

Mais voici, ce semble, des traits caractéristiques de Rome [2]. Sur les flancs de la montagne, ou, si l'on veut, sur les côtés de la femme, trois petites têtes de monstres paraissent échelonnées. Celle du milieu est dessinée avec netteté, faisant briller, en quelque sorte, des dents aiguës de tigre et ayant au front deux courtes cornes. Elles sont à droite de la tête de la femme. Supposons à gauche trois têtes pareilles, nous avons la Bête à sept têtes de l'Apocalypse; et il était facile au peintre de distribuer sur ces têtes les dix cornes signalées dans la vision sacrée. C'est ici l'Empire romain fondé par sept rois sur sept collines et que dix rois issus de lui doivent détruire. Saint Jean l'a dit, et il a vu la Bête monter de la mer. Ici en effet la montagne à sept têtes s'élève d'un plan qui règne dans tout le bas du tableau et qui représente bien l'abîme.

Satan « a donné la puissance à la Bête [3]. » Lors donc qu'il envoie les saints en prison, c'est elle qui les y met. Il est en haut de la scène; elle est en bas : entre deux est le prisonnier du Christ. Au côté du prisonnier, depuis la Bête jusqu'à Satan, monte un édifice qui semble devoir toucher le ciel. On voit à demi sa haute porte crénelée; puis le mur, qui, à la manière égyptienne incline un peu en dedans de l'édifice, et dont la peinture n'offre qu'une mince tranche, disparaît à la hauteur de la tête de Satan. La porte est en face de la Bête : elle est le geôlier de la prison dont Satan est le seigneur et le pourvoyeur : *Ecce missurus est diabolus aliquos ex vobis in carcerem, ut tentemini : et habebitis tribulationem diebus decem.*

La persécution, cependant, n'ira que jusqu'où voudra le Christ. Quand l'heure sera venue, qu'il règle sur le bien de ses élus, quand le nombre mystique des dix jours d'épreuves sera complet, il tirera ses fidèles de la prison; et Satan, remis dans ses chaînes, et

[1] Apoc., XVII, 1, 5.

[2] Nous suivons les indications de la photographie dont une, reproduite sur notre dessin, paraît bien précise. L'original ne donne plus rien ici.

[3] Apoc., XIII, 4.

la Bête enlevée de son trône seront précipités pour mille ans d'abord, pour l'éternité ensuite, dans l'abîme de feu et de soufre, leur cachot à leur tour. A présent, le Christ, du haut de la tour de l'Église, regarde d'un œil souverain celle de l'Empire de la Bête, c'est-à-dire des Césars, qui se dresse vis-à-vis de lui. C'est la tour de Babel, défiant Dieu dont elle escalade la demeure. Il sera écrit d'elle comme de la Babel antique : « Le Seigneur descendit pour « voir la cité et la tour que construisaient les fils d'Adam. Et il dit : « Venez donc, descendons et confondons leur langue [1]. » « *Cecidit,* « *cecidit*, elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande, » criera l'ange, descendant du ciel, à la terre illuminée de sa gloire.

Et à qui le sceptre de Babylone? Il y a, paraît-il bien, un sceptre fleuronné dans la main droite du prisonnier, qui semble enchaînée près de son cou et comme son cou même [2]. Le Sage a dit de Joseph : « La sagesse n'a point abandonné le juste vendu, mais l'a « délivré des hommes de péché; elle est descendue avec lui dans « la fosse et elle ne l'a point abandonné dans les fers, jusqu'à ce « qu'elle lui ait apporté le sceptre de la royauté et la puissance sur « ceux qui l'avaient tyrannisé : elle a montré que ceux qui l'avaient « déshonoré étaient des imposteurs, et elle lui a donné une gloire « éternelle [3]. » Rome est Babylone et l'Égypte, d'après saint Jean; c'est le sphinx égyptien qui représente ici Rome : ce sont de nouveaux Joseph, les martyrs que Rome fait. A Joseph l'Égypte romaine aura à remettre le sceptre de la puissance ; et son Pharaon, c'est-à-dire Constantin, l'appellera « le Sauveur du monde » [4].

Tel est le premier tableau peint sur les côtés de la *cappella greca*, petit de dimension, vaste de contenu. Si trop de détails n'en sont que plus ou moins probables, les parties essentielles paraissent suffisamment certaines. Il nous donne d'assez près la date des fresques de la chapelle, date que les autres tableaux confirmeront par des indications concordantes. Cette composition, toute pleine et pour ainsi dire toute palpitante des visions de saint Jean et de saint

[1] Gen., XI, 5, 7.

[2] La tête fleuronnée du sceptre est très-reconnaissable sur la photographie et le dessinateur l'a relevée spontanément.

[3] Sap., X, 13, 14.

[4] Gen. XLI, 45.

Hermas et de leurs avertissements à l'Église, doit être environ de leur temps. Ou elle a précédé avec l'Apocalypse et le *Pasteur* la persécution de Domitien, à laquelle les meilleurs critiques croient l'Apocalypse antérieure, comme est le *Pasteur* lui-même, et ce serait en quelque sorte une édition murale de ces deux prophéties, à l'usage des fidèles, si intéressés à connaître les oracles des nouveaux Noë, à la veille d'un nouveau déluge, non d'eau, mais de sang; ou elle a suivi de très-près ces prophéties mêmes et l'apparition de l'Apocalypse au lendemain de la mort de Domitien, selon la date la plus récente. A une date plus au moins éloignée, on comprend difficilement et surtout en un lieu si solennel, l'illustration simultanée de ces oracles ; et, de fait, on ne trouve rien de tel, ni d'analogue, dans les peintures connues du second siècle ou postérieures. C'est donc vers l'an 90 ou vers l'an 100 ou 120 que nous sommes amené à placer cette composition ; et les données historiques et archéologiques s'accommodent bien de l'hypothèse.

Ainsi paraît être éclairée une question ecclésiastique, d'un intérêt non médiocre. M. de Rossi écrit :

Le *Pasteur* d'Hermas est un des plus remarquables documents du premier âge chrétien, et il a été écrit dans l'Église romaine. Quelques-uns, parmi les anciens, l'ont mis au nombre des livres inspirés; voilà pourquoi, dans le manuscrit sinaïtique, il est placé comme appendice à la fin du Nouveau-Testament. Ici, il me semble à propos de faire une remarque très-importante; c'est que dans les monuments connus jusqu'à ce jour des cimetières romains, aucun souvenir n'a été trouvé des visions d'Hermas. Elles avaient pourtant été écrites à Rome; et elles sont fort riches d'allégories et d'images pouvant fournir les plus beaux sujets à la peinture chrétienne et au symbolisme primitif. Une peinture des catacombes de saint Janvier, à Naples, représente, dit-on, la construction de la tour mystique décrite par Hermas. A Rome, rien de semblable n'a été vu sur tant de monuments de tout genre que nous possédons par centaines. C'est là, me semble-t-il, un indice frappant capable de confirmer que l'Église romaine a constamment exclu du canon des Saintes-Écritures le livre d'Hermas[1].

La *cappella greca* offre, si je ne me trompe, la citation d'Hermas, désirée jusqu'ici sur les monuments romains. La conclusion de M. de Rossi n'en est point ébranlée en somme. Il est clair qu'il y a un abîme entre les Écritures canoniques apparaissant sans cesse, et

[1] *Bulletino*, 1863, p. 62.

le livre d'Hermas, qu'on voit une fois à Rome, une fois à Naples. Mais on ne peut nier non plus que ce livre ne fût en haute estime à son apparition dans l'Église romaine, puisque l'Apocalypse et le *Pasteur*, les révélations de saint Jean et celles d'Hermas se donnent la main dans l'église du cimetière de Priscille pour représenter l'Église aux yeux des fidèles et faire retentir à leurs oreilles les deux voix de la pénitence et de l'espérance.

Avant de passer au second tableau, rappelons un texte de saint Augustin qui nous servira à merveille de transition.

Saint Augustin, dans son cinquième sermon en l'honneur du proto-martyr saint Etienne, expliquant le mot de saint Paul aux Hébreux : *Nondum enim usque ad sanguinem adversus peccatum certastis* (XII, 4), a ces paroles qu'il semble avoir dites exprès pour illustrer les peintures de la *cappella greca :*

« Ceux-là sont parfaits qui ont combattu contre le péché jusqu'au sang Qu'est-ce à dire contre le péché ? Contre le grand péché : contre la négation du Christ. Vous savez comment Susanne a lutté contre le péché jusqu'au sang. Mais pour que les femmes ne fussent pas seules à tirer de là consolation, et que les hommes en cherchassent une pareille de leur côté, vous savez comment Joseph a lutté contre le péché jusqu'au sang. La cause est semblable. Elle eut pour faux témoins ceux-mêmes à qui elle ne voulut pas consentir quand ils la sollicitaient au péché ; et lui celle-même à qui il ne voulut pas consentir. L'un et l'autre n'ayant pas voulu consentir au péché furent l'objet d'un faux témoignage, et ceux qui l'ouïrent le crurent ; mais ils ne vainquirent pas Dieu. Il est délivré, elle est délivrée. S'ils fussent morts, n'auraient-ils pas été délivrés davantage, puisqu'ils auraient été couronnés définitivement [1] ?

Saint Avite chantera pareillement ensemble le chaste Joseph et la chaste Susanne [2]. Nous venons de voir un souvenir de Joseph dans le prisonnier du Christ : voyons maintenant Susanne en personne.

[1] Sermo CCCXVIII.

[2] *De consolatoria laude castitatis, ad Fuscinam sororem virginem Deo sacratam.*

CHAPITRE VII.

SUSANNE. — LA TENTATION DE SUSANNE. — LES PERSÉCUTEURS DE L'ÉGLISE [1].

Le sujet de Susanne est admirable pour représenter l'Église. L'Église est l'épouse du Christ, de laquelle saint Paul écrivait aux Corinthiens ; « Je suis jaloux de vous de la jalousie de Dieu, car je « vous ai fiancés à un Époux unique et je veux présenter au Christ « une vierge chaste [2]. » Or, l'épouse chaste par excellence, n'est-ce point Susanne ? l'Église est Orante : elle est la personnification de la prière au sein de laquelle elle est née, par l'opération du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte : *Omnes erant perseverantes unanimiter in oratione.., et repleti sunt omnes Spiritu Sancto* [3] ; et où doit-elle mieux figurer, comme Orante, que dans le lieu de la prière ? Mais, l'Orante de l'Ancien-Testament, n'est-ce point Susanne, entre toutes les saintes femmes : *Exclamavit autem voce magna Susanna..... exaudivit autem Dominus vocem ejus* [4] ? L'Église est, à la suite de son Époux, en proie de toutes parts à la tentation, à la calomnie, à l'infamie, aux derniers supplices : *Convenerunt... adversus Jesum... Herodes et Pontius Pilatus cum Gentibus et populus Israël... Et nunc Domine respice in minas eorum*, s'écrient d'une voix les Apôtres [5]. Et ne voilà-t-il pas les abominables juges, persécuteurs de Susanne ? L'Eglise, enfin, est assistée par le Christ, qui a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles, elle est continuellement sauvée en ses périls mortels par l'Esprit du Christ, résidant en elle et devenu son âme, l'Esprit du « Dieu vivant, » qui est en personne « la vie éternelle. » Eh bien ! c'est cet « Esprit-Saint » qui était en Daniel et que le Seigneur suscita pour délivrer Susanne et confondre ses calomniateurs et bourreaux. L'Église donc, en un oratoire appelé de son nom même *église*, ne pouvait, sous des traits bi-

[1] Planche II.
[2] II Cor., XI, 2.
[3] Act. I, 14; II, 4.
[4] Dan., XIII, 42, 44.
[5] Act., IV, 27, 29.

bliques, offrir une plus heureuse image d'elle-même que Susanne.

L'image était doublement heureuse dans un cimetière. Ce que la foi chrétienne tenait à y proclamer par-dessus tout, c'était la victoire sur la mort, la résurrection, l'immortalité, le paradis assuré par le Christ mourant au pécheur, et à plus forte raison au juste qui meurt en lui. Or, dans la Bible des Septante, que les fidèles avaient entre les mains à Rome, au moment de nos peintures, l'histoire de Susanne mentionne jusqu'à neuf fois le paradis, Παράδεισος. C'est le jardin d'agrément de l'époux de Susanne. En dehors de ce paradis, on trouve celui de la Genèse, celui promis par le Christ au bon larron, celui où fut ravi saint Paul, et qu'a vu saint Jean dans la Jérusalem céleste. Aucun avec des signes distinctifs ne figure le paradis céleste sur les monuments chrétiens. C'est sous les simples images de la béatitude pastorale qu'il apparaît d'ordinaire. Mais maintes fois aussi le jardin de Susanne ou de l'Orante qui lui ressemble, nous rappelle ou nous représente le paradis. En réalité, si l'on veut retracer tout le drame de la vie chrétienne, la victoire sur le péché et la mort, le paradis reconquis qui en est le prix, l'émouvante et sublime tragédie de Susanne, avec le paradis de son époux, où elle triomphe de la tentation et où la main de Dieu l'arrache au trépas pour lui assurer la félicité de ce paradis même, est un sujet qu'on peut dire unique dans la Bible.

Le symbole avait un à-propos particulier à Rome, où saint Pierre avait écrit de l'Église ce mot rappelant Susanne, Daniel et les trois Hébreux : « l'Église qui est à Babylone ; » à Rome, la prostituée de l'Apocalyse, dont le nom est « spirituellement Sodome et l'Egypte, » mais surtout Babylone : « Sur son front un nom est « écrit : Mystère : Babylone la grande, la mère des fornications et « des abominations de la terre [1]. » C'est pourquoi saint Hippolyte, disciple de saint Irénée, qui tenait à Rome, au commencement du troisième siècle, la chaire de docteur fondée par saint Justin [2], et récemment occupée, croit-on, par Tertullien, saint Hippolyte, le plus ancien commentateur de l'Écriture, illustre le livre de Daniel, et spécialement l'histoire de Susanne d'un magnifique commentaire

[1] I Pet., V, 13. — Apoc., XVII, 5.

[2] Voir M. de Rossi, *Bullettino*, 1866, p. 88.

conservé entre tous les autres à la postérité. On y lit ces paroles, qui sont la plus précieuse clef de nos peintures, que le grand docteur connaissait assurément :

Susanne préfigurait l'Église, et Joachim, son mari, le Christ. Le jardin ou paradis, marque la vocation des saints, qui, comme des arbres fruitiers, sont plantés dans l'Église. Babylone, c'est le monde. Les deux *vieillards* sont connus comme figurant les deux peuples qui tendent des embûches à l'Église, l'un appartenan à la circoncision, l'autre étant des Gentils. Et ce qu'on dit qu'*ils furent constitués présidents et juges du peuple*, signifie qu'en ce siècle ils exercent la puissance et président en jugeant injustement les justes [1].

Les Juifs et les Gentils ont pour coopérateurs partout, mais spécialement à Rome, foyer de tout mal, les hérétiques, sortis le plus souvent de leurs rangs et pénétrés de leur esprit, qui, sous un vêtement chrétien pénétrent dans le sein même du christianisme, et s'acharnent à sa ruine avec toute l'intelligence et la rage que donne la haine fraternelle.

Les hérétiques, dit saint Jérôme, sont comme Sodome et Gomorrhe... A ces vieillards désirant corrompre la chasteté de l'Église figurée par Susanne, que Daniel dise : *C'est là le jugement de Dieu, race de Chanaan, et non de Juda* [2] !

Mais saint Hippolyte avait dit déjà, en commentant un mot de Susanne :

Il y a pour moi angoisses de toutes parts. Voyez les paroles de la femme pleine de sagesse et qui a souci de Dieu : *Il y a pour moi angoisses de toutes parts*, dit-elle. L'Église, en effet, n'est point affligée et jetée dans l'angoisse par les Juifs seulement, mais aussi par les Gentils, et par ceux qui sont appelés chrétiens et ne le sont point. Contemplant sa sagesse et sa félicité, ils emploient toutes les violences pour la corrompre [3].

Aussi verrons-nous, ce qui a échappé complétement à Bosio et aux premiers archéologues chrétiens, et ce qui n'est point assez remarqué encore, que Susanne fait partie à Rome, et partout, des types classiques des anciens monuments chrétiens, et que la célèbre Orante qu'on y rencontre sans cesse est très-souvent et même ordinairement Susanne. On la reconnaîtra, nous l'espérons, dans deux

[1] *Patrol. græca*, t. X, col. 689.
[2] *In Sophoniam*, cap. II, v. 8, 9.
[3] V. 22.

peintures des plus importantes du cimetière de Priscille, où elle est restée inaperçue jusqu'ici [1]. C'est à la *cappella greca* qu'est le prototype de Susanne ; et avec quelle incroyable richesse de symbolisme et d'enseignements ! Ce n'est point tant une peinture qu'un poëme.

La peinture, avons-nous dit, couvre presque en entier, le soubassement et la plinthe à part, les deux murs latéraux de la chapelle. Elle offre à gauche, en un tableau, la tentation de Susanne ; à droite, en un second tableau, sa condamnation et sa délivrance.

« Instruite selon la loi de Moïse » par des parents restés justes au sein de la corruption de Babylone, épouse d'un homme riche et considéré, Joachim, dont la maison était le rendez-vous quotidien et « la synagogue » des Juifs [2], Susanne, douée de la plus extraordinaire beauté, portait bien son nom, qui, dans la langue sainte, est celui du lys. Jamais parole méchante n'était venue jeter une ombre sur sa vertu. Deux familiers de la maison, deux *anciens du peuple*, πρεσβυτέροις τοῦ λαοῦ [3], c'est-à-dire deux chefs de grandes familles, établis juges cette année-là par le peuple, comme les Romains établissaient leurs consuls, et qui peut-être étaient aussi des *prêtres*, — Amid et Abid, si une ancienne version syriaque nous a bien conservé leurs noms, — rendant leurs jugements dans cette maison, détournèrent leurs yeux du ciel et les portèrent pleins d'adultère sur Susanne. L'un d'eux était un homme « vieilli dans « les jours mauvais, jugeant des jugements injustes, opprimant les « innocents et graciant les coupables [4]. » L'autre, « race de Chanaan et non de Juda, » était « séduit par la beauté, » et la « concupiscence » avait bouleversé son « cœur » [5]. Tous deux, libidineux de profession et alimentant leur luxure par le terrorisme, entendront Daniel leur dire : « Ainsi vous faisiez aux filles d'Israël, et « elles, ayant peur, se livraient à vous [6]. » Prenant Susanne pour une des « filles d'Israël » des dix tribus schismatiques, — et c'était

[1] Cubiculum IV et V, de Bosio et d'Aringhi.
[2] IIe version syriaque, v. 4. — *Polyglotte* de Valton.
[3] Dan., XIII, 41,
[4] Dan., XIII, 52, 53.
[5] V. 56.
[6] V. 57.

une « fille de Juda, » la tribu fidèle, — ils firent contre elle un complot pour deux crimes. Le peuple se retirant l'après-midi, Susanne prenait le frais dans le jardin de plaisance attenant à la maison. Les Septante l'appellent « le paradis » de son mari, du mot consacré en Orient, qui était dans le texte original de Daniel. La Vulgate traduit le *Pomarium*, le « lieu des pommiers, » cet arbre étant chez les Romains l'arbre commun des jardins et leur donnant son nom. Les vieillards, vieux de luxure, sinon peut-être d'âge, se cachent un jour dans le paradis de Joachim, comme autrefois le Serpent dans le Paradis de Dieu, et ils attendent Ève innocente pour la tentation. Elle vient se baigner, la chaleur étant grande. Ses deux servantes, sur son ordre, ferment les portes extérieures et vont par la porte intérieure chercher l'huile et les onguents qui doivent accompagner le bain. Ecoutons ici le texte sacré :

Et il advint, aussitôt les suivantes sorties, que les deux vieillards se levèrent. coururent à Susanne et lui dirent : « Voici que les portes du jardin sont closes « et personne ne nous voit, et nous sommes épris de toi. Acquiesce donc à notre « désir et unis-toi à nous, sinon nous déposerons contre toi, disant qu'un jeune « homme était avec toi et que c'est pour cela que tu as renvoyé tes suivantes « d'auprès de toi ». Et Susanne poussa un profond soupir et dit : « Il y a « angoisses pour moi de toutes parts. Si je fais cela, c'est la mort pour moi ; si je « ne le fais pas, je n'échapperai point de vos mains. Mais il est mieux pour moi « de tomber en vos mains, ne l'ayant point fait, que de pécher en la présence du « Seigneur. » Et Susanne s'écria d'une grande voix.

C'est le moment qu'a choisi le peintre.

Les deux « anciens du peuple » s'élancent vers Suzanne et s'arrêtent devant elle. Ils sont vêtus seulement du pallium, comme le prophète de l'image si antique de la Vierge, dans la chapelle voisine de la *cappella greca*. L'un, d'un âge mûr, mais imberbe comme un adolescent, est drapé, des genoux au cou, du pallium qu'il relève et dont il soutient l'extrémité du bras gauche. Posant le pied droit en avant, tandis que le pied gauche ne touche le sol que du bord, il tourne sa tête aux cheveux rares, aux traits doux et langoureux, vers Susanne et lui tend de son avant-bras droit, qui est nu et de ses doigts mollement arqués vers la terre, une pincée de fleurs [1].

[1] La photographie montre nettement au bout des doigts autre chose que les doigts mêmes. A cette heure, l'original, sans être aussi déterminé, permet diffici-

C'est la tentation du Serpent dans toute son élégance. L'autre, presque entièrement caché par le premier, a la jambe gauche devant lui, la droite en arrière, tant sa course est ardente ou son pied retenu par un puissant obstacle ! Pareillement drapé, il avance le bras gauche nu au-dessus du bras droit nu qui offre des fleurs ; et qu'offre-t-il à Susanne ? Une pierre, la pierre de la lapidation, si elle ne dit oui à la sollicitation infâme. Sa tête, qui se porte en avant de la première tête, garnie d'une courte barbe, hérissée de cheveux, a le profil d'un vieux dogue : on croit voir un brigand de la forêt. Ces deux hommes, dont le peintre a voulu ne faire qu'un, semblent murmurer ensemble les paroles des impies matérialistes dans le livre de la *Sagesse :*

Venez donc, jouissons des biens présents, usons des créatures avec rapidité comme dans la jeunesse. Emplissons-nous d'un vin de prix et d'onguents, et que la fleur du printemps [1] ne nous échappe pas. Couronnons-nous des calices des roses avant qu'elles ne se fanent. Qu'il n'y ait point de pré où ne passe notre luxure... laissons partout des signes de notre joie ; car c'est là notre sort et c'est notre partage Opprimons le juste pauvre, n'épargnons pas la veuve et ne respectons pas les cheveux dès longtemps blanchis du vieillard. Que notre force soit la loi de justice, car ce qui est faible est convaincu de ne rien valoir [2].

Ce n'est point sans intention que l'artiste, par une combinaison de dessin des plus hardies, a mis les fleurs de la volupté dans la main droite d'un des misérables et le caillou de la lapidation dans la main gauche de l'autre. Outre que la main gauche est la main sinistre, ce dernier rappelle ces monstres de luxure, renouvelant Sodome, les habitants de Gabaa, de la tribu de Benjamin, qui, pour le plus horrible des forfaits, furent passés au fil de l'épée par les onze autres tribus et firent presque anéantir leur tribu propre. La Bible dit de ces gens de Gabaa : « Ils étaient sept cents hommes « d'élite, ne se servant point de la main droite ; tous lançaient avec « la fronde une pierre à un cheveu et ne le manquaient pas [3]. »

lement de contredire. L'objet vague ressemble à des têtes de fleurs et ne peut être évidemment qu'un objet de ce genre.

[1] ἔαρος. Ainsi portent des manuscrits, dont l'alexandrin. Le vatican porte ἀέρος, qui ne donne pas de sens commode.

[2] Sap., II, 6, 11.

[3] Judic., XX, 15.

Mais l'artiste s'est permis de tout autres hardiesses, et nous touchons aux détails les plus étonnants.

« De même, écrira saint Hippolyte, qu'autrefois le Diable se « cacha au paradis dans le Serpent, ainsi se cache-t-il maintenant « dans les vieillards... O archontes criminels et pleins d'énergie « diabolique [1] ! » Eh bien ! ce Serpent ténébreux est ici à découvert ; et, derrière les vieillards, sur un grand cube de pierre que leurs corps cachent en partie, voici de nouveau le buste de Satan.

La photographie le montre clairement. Nous l'avons reconnu en substance encore sur l'original. « Tête horrible derrière les vieillards, » ai-je écrit sur mes tablettes, d'accord avec mes amis. Un d'eux me disait à quelques jours de là : « Il est incontestable qu'il y a derrière les deux vieillards tentant Susanne une figure épouvantable. »

Le buste de Satan est d'un géant. Le cou, mince comme une barre, porte une tête osseuse comme un crâne, où une immense bouche offre une herse de dents d'émail et deux yeux de hauteur inégale qui épanchent, semble-t-il, deux sources d'eaux. « Là il « y aura des pleurs et des grincements de dents », a dit sept fois le Sauveur parlant de l'Empire où Satan règne [2]. Il porte un diadème évasé, comme on en voyait aux rois d'Orient [3]. Une large bandelette plate lui fait un tour de cravate au cou et pend par les deux bouts sur son sein. L'un se prolonge et finit brusquement en une sorte de longue corde à nœuds qui descend sur l'épaule gauche au-dessous du buste ; l'autre qui, dès sa retombée sur l'épaule droite, n'a qu'une demi-largeur, s'arrête sur la poitrine. L'identité avec le *tœnia* ou ver solitaire ne paraît pas douteuse. Comme Laocoon et ses deux fils furent enlacés par les deux serpents, Satan l'est ici par le grand ver ; et comme Prométhée a le cœur déchiré par le vautour immortel, Satan porte sur le cœur ce ver, dont le Christ, parlant des réprouvés, a dit trois fois : « Leur ver ne meurt pas [4]. » Et c'est pourquoi Dante, identifiant Satan à

[1] *In Susan.*, v. 18, 19.
[2] Matth., VIII, 12, etc.
[3] *La Perse*, par L. Dubeux, 1841, pl. 20.
[4] Marc, IX, 43, 45, 47.

son ver, a appelé « l'antique Serpent » attaché au centre de l'abîme : « le ver criminel qui traverse le monde,

Vermo reo che'l mondo fora [1]. »

Avec ses dents de tigre irrité, avec ses yeux de braise qui louchent hideusement, avec je ne sais quel ricanement sarcastique d'une tête penchée à gauche, Satan rappelle bien le personnage peint à Rome par saint Pierre : « Votre adversaire, le Diable, « comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui il dévorera [2]. » Les juges d'Israël sont déjà dévorés : ils sont sous la fascination de Satan. S'ils pouvaient, eux et lui, dévorer la brebis qui s'appelle Susanne ! Affreux vieillards ! Ce sont bien ces Juifs, ces Gentils, ces hérétiques, qui ne sont entrés dans l'Eglise que pour la déshonorer ou la livrer. Apostats publics ou secrets qui faisaient dire à saint Paul écrivant aux Philippiens : « Il y en a beaucoup dont je « vous ai souvent parlé, et je vous en parle maintenant en pleurant, « qui marchent en ennemis de la croix du Christ, dont la fin est la « perdition, dont le Dieu est le ventre [3] ; » apostats qu'il montre aux Hébreux « crucifiant de nouveau le Fils de Dieu et le livrant à « l'ignominie [4] » : apostats dont le Christ dit à saint Jean : « Ils se « disent Juifs, ils ne le sont pas, mais ils sont la Synagogue de « Satan [5] ! » Le peintre chrétien a achevé de tous points leur portrait.

Ces deux vieillards dissolus, qui de leurs bras conjugués présentent à Susanne les fleurs du crime ou la pierre du supplice, avancent ensemble les pieds comme s'ils allaient fouler, le dirai-je, sur des indices au moins probables [6] ? la croix du Christ. Elle apparaît ici à terre, de la forme dite *immissa* ou croix latine, celle de nos croix ordinaires : sa dimension est celle d'une petite croix pectorale. Elle

[1] *Inferno*, XXXIV, v. 108.
[2] I Petr., V, 8.
[3] Philip., III, 18, 19.
[4] Hébr., VI, 6.
[5] Apoc., II, 9.
[6] La photographie présente la forme très-claire d'une croix. Serait-ce le produit fortuit de quelque accident? Il est difficile de supposer un accident arrivé si à point. En 1876, je n'ai rien distingué de cette croix sur l'original.

est devant les deux pieds droits presque unis du vieillard doucereux et du vieillard féroce. Fait sans exemple dans l'archéologie chrétienne, qui pourtant n'en saurait être trop étonnée !

« Les chrétiens, demande M. Martigny, eurent-ils dès les premiers temps des représentations matérielles de la croix ? — Quant aux *objets portatifs*, répond-il, plus volumineux de leur nature, faciles à soustraire aux recherches et aux profanations des païens, tels que reliquaires, bijoux, lampes, etc., il nous paraît difficile de supposer que les fidèles se soient abstenus d'y retracer la figure de la croix si chère à leur cœur, si vulgaire dans les rites du culte public comme dans les pratiques de la piété privée... Le martyr Procope, qui a souffert sous Dioclétien, se fit faire par un orfèvre de Scythopolis une croix moitié or et argent qu'il portait suspendue à son cou. On cite un fait analogue du soldat chrétien Oreste, qui vivait sous le même empereur [1]. »

Le fait est commun à la paix de l'Église. « Les anciens fidèles de toute condition, dit M. de Rossi, portaient des *encolpia* (croix contenant des reliques) et des croix d'or sur la poitrine. » Une de ces croix, qui est un reliquaire, a été trouvée de nos jours sur la poitrine d'un mort au cimetière de Saint-Laurent [2]. Elle est déposée à la bibliothèque Vaticane. C'est un magnifique objet d'orfévrerie du VIe siècle à peu près.

La *cappella greca* semble nous fournir un indice qu'on portait de ces croix pectorales, dès la fin du premier siècle. Au moins paraît-elle montrer qu'il y avait alors des misérables, pris d'une rage d'enfer, qui foulaient aux pieds la croix dont ils avaient été marqués

[1] P. 185. - L'auteur d'*Herculanum et Pompéï* décrit ainsi une lampe de terre cuite trouvée dans cette dernière ville, qui fut ensevelie sous les cendres du Vésuve en 79 : « Au milieu d'un cercle orné de feuilles détachées, on voit une « croix couverte elle-même de petits cercles et de boutons, et dont les quatre « branches vont en s'élargissant vers leur extrémité. Comme plusieurs autres « qui ont été décrites par les archéologues, cette lampe peut être comptée parmi « les plus anciens monuments de la religion chrétienne. » (T. VII, p. 70, pl. 53.) La croix de la *cappella greca*, de la forme *immissa*, comme celle de la lampe de Pompéï, ajouterait, si elle était bien certaine, à la probabilité du christianisme de cette lampe. Païenne, la lampe de Pompéi serait toujours la preuve que les chrétiens, au Ier siècle, ne devaient pas être timides pour représenter la croix *immissa*, les païens eux-mêmes en faisant des représentations ornementales.

[2] *Bulletino*, 1663, p. 31, 32. — On voit par l'Epître attribuée à saint Barnabé (§ X, XI) que la croix avait une importance capitale, dès l'origine du christianisme. L'auteur la met de pair avec le baptême. Il fait allusion, croyons-nous, à la confirmation.

au front avec le Saint-Chrème, en recevant le nom et le plein caractère de chrétien, renégats dont on retrouvera la race de nos jours encore, au Japon, dans les rangs du calvinisme et du mercantilisme hollandais. On ne soupçonnait pas jusqu'à présent que ces paroles de saint Paul : « Ennemis de la croix du Christ, crucifiant » de nouveau pour eux le Fils de Dieu, » dussent être prises avec une si effrayante littéralité.

Le second vieillard a en outre sous le devant du pied un petit disque, très-distinct sur la photographie. N'est-ce point la tessère baptismale, le diplôme du chrétien que le Christ semble viser avec le pain eucharistique dans ces paroles : « Au vainqueur je don- » nerai la manne cachée et je donnerai un caillou blanc, et sur le » caillou un nom nouveau écrit que nul ne connaît que celui qui le » reçoit [1] ? » Nom nouveau qui est sans doute celui du Christ, dessiné par son monogramme !

Nous avons dit qu'un des vieillards, celui à l'aspect farouche, semble suspendu dans sa course par un obstacle qui retient son pied droit, obligé à un écart démesuré avec son pied gauche. L'obstacle est un cube long de pierre ou de métal qui est à côté du pied ou sous le pied même. Il est attaché au mollet de l'homme par une chaîne dont on reconnaît nettement sur la photographie deux anneaux vus de profil et un, entre deux, vu de face. Le bloc est parfaitement reconnaissable sur l'original. D'après la photographie, la pointe du pied gauche de l'autre vieillard, toucherait ce bloc et semblerait lui être relié. N'est-ce pas la chaîne et le poids des iniquités de ces deux pervers ou du moins de celui à qui Daniel dira : « Homme vieilli dans les jours mauvais, tous les péchés que tu » commettais auparavant sont à présent revenus sur toi [2] ? » « Malheur, avait dit Isaïe, à ceux qui tirent les péchés comme avec » une longue corde et les iniquités comme avec la courroie qui lie » la génisse [3] ! » C'est la leçon du grec des Septante ayant cours à Rome au moment de nos peintures, et que Tertullien traduira : *Væ illis qui delicta sua velut procero fune nectunt* [4]. L'hébreu, le

[1] Apoc., II, 17.
[2] Dan., XIII, 52.
[3] Is., V, 18.
[4] *De Pœnitentia*, XI.

chaldéen, le syriaque présentent substantiellement le même sens. Notre interprétation est d'autant plus certaine que le discours de Daniel continue immédiatement par ces paroles dites au vieillard : « Jugeant les jugements injustes, opprimant les innocents, acquit- « tant les coupables, » qui sont l'équivalent des suivantes d'Isaïe, dont Daniel semble en effet viser tout le texte : « justifiant l'impie à « cause de ses présents et enlevant la justice du juste[1]. » Les iniquités accumulées par les méchants se sont attachées comme un lacet à leurs pieds, et c'est leur pierre scélérate qui les lapidera.

Cette pierre qui est au bas du piédestal de Satan semble indiquer le péché suprême, le péché irrémissible par nature que saint Paul signale aux Juifs [2], l'incorporation dans « la synagogue de Satan, » dont parle saint Jean, ce pacte, en un mot, avec le Diable, auquel on applique bien le mot qu'Isaïe reproche aux tyrans imposteurs d'Israël : « Nous avons fait alliance avec l'enfer, *cum inferno facimus* « *pactum* [3] ? » C'est la pierre, j'allais dire le boulet, de Satan que traînent ces deux forçats du péché, qui, pour en jouir, se sont donnés et rivés à son triste monarque.

A côté de la pierre fatale, la photographie montre — est-ce un accident fortuit ? — une sorte de petit volcan couronné de globules de flamme. Soupiraux du feu éternel, *ignis æterni fumariola* [4], dirait Tertullien. Ce serait l'image de l'enfer dont les vieillards s'inspirent en traînant leurs iniquités, et si lourdes soient-elles, en les traînant d'un pied léger, vite à luxure, vite au sang. La fumée du puits de l'abîme les enivre. « Ils ont connu les profondeurs de Satan, comme ils disent », au témoignage du Christ [5]. Or, voici ces profondeurs et les inspirations de ces séides de l'enfer.

Saint Hippolyte explique en ces termes le rôle des deux vieillards d'après l'expérience trop habituelle de l'Église :

« *Et ils pervertirent leur sens*. Ceux, en effet, qui dressent des embûches à l'Eglise et qui se font ses corrupteurs, comment pourraient-ils juger justement ou regarder le ciel d'un cœur pur, eux qui se sont donnés au Prince de ce siècle ?

[1] Is., V, 23.
[2] Hébr., VI, 4.
[3] Is., XXVIII, 15.
[4] *De Pœnitentia*, XI.
[5] Apoc., II, 24.

Et ils étaient tous deux agités d'aiguillon pour elle. Il faut prendre à la lettre cette parole. Car en tout temps les deux peuples, aiguillonnés par Satan, qui opère en eux, s'appliquent à susciter des persécutions et des afflictions à l'Eglise, cherchant à la corrompre, bien que d'ailleurs ils ne soient pas d'accord entre eux. — *Et ils l'observaient soigneusement.* Ceci est à remarquer. Les Gentils et les Juifs circoncis observent en effet jusqu'à présent et recherchent très curieusement ce qui se fait dans l'Eglise, voulant suborner contre nous de faux témoins, comme dit l'Apôtre : *c'est pourquoi il y a de faux frères introduits à la dérobée, qui se sont introduits ainsi pour explorer notre liberté, que nous avons dans le Christ...* — *Et pendant qu'ils observaient le jour propice.* Quel est ce jour, sinon le jour de Pâques, jour auquel un bain est préparé dans le Paradis à ceux qui sont accablés de chaleur, et où Susanne, en se lavant, est offerte à Dieu comme une épouse pure ? — *Avec deux servantes seulement.* En effet, lorsque l'Eglise veut prendre le bain selon l'usage, elle a nécessairement deux servantes pour compagnes. Car c'est par la foi au Christ et la charité envers Dieu que l'Eglise, professant son symbole, reçoit le bain. — *Et elle dit aux servantes : Apportez-moi l'huile,* etc. En conséquence, la Foi et la Charité préparent l'huile et les liniments pour ceux qui se lavent. Quels sont ces liniments, sinon les commandements du Verbe? Quelle est cette huile, sinon la vertu de l'Esprit-Saint ? Ce sont deux choses dont, après le bain, les croyants sont oints, comme avec des onguents.»

Le bain de Susanne, c'est-à-dire de l'Église, c'est donc le bain du Baptême, et les onguents qui suivent le bain, c'est le *chrême* de l'Onction par laquelle sont confirmés et rendus parfaits les *chrétiens*, tirant de là leur nom comme le *Christ*. C'est la première et la dernière des trois vertus théologales, la Foi et la Charité, qui préparent ce grand don divin. Voilà ce que nous rappelle Susanne dans le jardin de son époux. Le peintre n'a pas marqué le bain sur son tableau. Il n'était pas facile ni nécessaire. On le connaît bien. Je me trompe : le peintre l'a marqué avec une adresse singulière. Au-dessus de Susanne il a placé le paralytique emportant son lit, qui fait songer à la piscine probatique, expressément figurée sur d'autres monuments. Cette piscine est l'image classique du Baptême. Aussi voit-on dans les peintures du cimetière de Saint-Callixte, du commencement du IIIe siècle, d'un côté de la piscine, le fidèle tiré de l'eau sous la figure d'un poisson, par un pêcheur, successeur des douze pêcheurs apostoliques ; de l'autre, ce même fidèle s'en allant, sous la figure du paralytique plein de vie, en sa maison, qui est le ciel. Le tableau du peintre du premier âge de l'Église et l'homélie de saint Hippolyte nous ouvrent le même et ravissant horizon mystique.

Suivons-le dans toute son étendue ; et continuons à lire saint Hippolyte :

Et les servantes ne virent pas les vieillards. De même, en effet, qu'autrefois le Diable se cacha au Paradis dans le Serpent, ainsi se cache-t-il maintenant dans les vieillards en les enflammant de sa concupiscence pour corrompre Eve une seconde fois.

Et Susanne gémit. C'est ainsi que les deux peuples s'étant mis d'accord pour perdre tels ou tels de l'Eglise, observent le jour propice, entrent dans la maison de Dieu, et, pendant que tous prient Dieu et le louent, se saisissent de quelques-uns, les entraînent et les tiennent liés, disant : *Venez, embrassez nos sentiments et rendez le culte aux dieux. Si vous refusez, nous rendrons témoignage contre vous.* Et ils traînent devant les tribunaux ceux qui leur résistent, et ils les accusent comme agissant contre le décret de César, et ils les condamnent à mort.

C'est le sort qui attend quotidiennement l'Église « au milieu des « périls parmi les faux frères, » que S. Paul rapproche des « périls « au sein de la mer : « *periculis in mari, periculis in falsis fratribus*[1].» Et quelle est, en face des faux frères, l'attitude de l'Église? Regardez Susanne.

D'une taille élancée et royale, la modestie l'enveloppe : « sa robe » a glissé jusqu'à l'extrémité de ses pieds, et sa démarche a révélé » une vraie déesse, » comme dirait Virgile [2]. Elle est vêtue d'une tunique longue, aux plis droits, légèrement ondulés, comme ceux des statues de Phidias, mais sans manches. Le pallium est jeté pardessus : entourant l'épaule gauche et formant ceinture, il laisse pendre ses bouts sur le flanc gauche. Une voilette transparente tombe sur le visage, du front au cou. Une bandelette ceint la tête, comme la *vitta* des « dames nées libres, sitôt après leur mariage[3]. » Les cheveux forment un dôme majestueux. Susanne étend ses bras nus en croix, offrant les deux arcs ordinaires de l'Orante et ayant les paumes des mains tournées comme des coupes vers le ciel. Son visage a le long profil grec et ses belles lignes, mais avec une sobriété de chairs qui rappelle les veilles et les jeûnes, et complète sa majesté humaine avec un reflet céleste. Elle incline un peu la tête du côté des deux tentateurs, en portant la taille en arrière : et, faisant

[1] II Cor., XI, 26

[2] *Aeneid.*, I, 404-5

[3] Rich, *vitta*.

tomber sur eux, à travers son voile, ses regards intrépides et douloureux, son immense tristesse, l'ineffable horreur dont elle est suffoquée et l'autorité accablante de la vertu décidée à mourir, elle leur dit en vraie fille de Juda : « Il est mieux pour moi de tomber » en vos mains... que de pécher en la présence du Seigneur. »

C'est bien l'Église, c'est bien l'Épouse du Christ, telle que S. Paul en a fait le portrait : « Le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour » elle à la mort, afin de la sanctifier, la lavant dans le bain de l'eau » avec la parole de vie, pour la faire apparaître devant lui Église » glorieuse, n'ayant ni tâche, ni ride, ni rien de pareil, mais étant » sainte et immaculée [2].

Le péché est aux pieds de Susanne. C'est une petite idole, peinte en blanc, le sphinx de Babylone [3]. Il a une fine tête de femme, orgueilleusement redressée sous une large bandelette qui tombe sur les épaules. La poitrine et les deux pattes de devant sont de lion ou lionne, et rappellent le mot de Daniel sur la première des quatre bêtes de sa vision, l'empire babylonien : *Prima quasi leæna* [4]. Sous les pattes est un disque jaune-brun qui semble marquer le globe. *Orbis terræ*, *orbis terrarum*, répète souvent l'Écriture [5] ; *Rota*, *orbis*, dira saint Eucher [6] ; et Daniel, d'autre part, a dit à Nabuchodonosor : « Tu es le Roi des rois, et le Dieu du ciel... a mis » dans ta main tous les lieux où habitent les fils des hommes, les » bêtes des champs et les oiseaux du ciel, et ton empire est sur

[1] La figure a sur la photographie une beauté mâle et un saint mépris que ne rend pas notre planche II. Le peintre de M. Perret l'a assez bien saisie sur l'original, moins effacé alors qu'aujourd'hui. Néanmoins il n'a pas atteint toute son énergie qu'on peut appeler tragique.

[2] Ephes., V, 25, 27.

[3] On ne peut nier qu'il n'y ait là une petite figure différente des plis de la robe de Susanne. Elle a été bien distinguée par le peintre de M. Perret et par celui de la copie du Latran qui, sans la comprendre, en ont marqué vaguement les deux parties. Personne n'hésitera à la reconnaître sur la photographie. La distinction, sur l'original, de la couleur blanche de la bête et de la couleur jaune-brune, soit du plateau qui la porte, soit du disque sur lequel elle appuie ses pattes, achève d'écarter tout péril d'illusion sur la présence ici d'un petit sphinx.

[4] Dan., VII, 4.

[5] Ps. IX, 9 ; XVIII, 16, etc.

[6] *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 405.

» eux tous [1]. » Le sphinx a un corps et une queue de poisson, — je me trompe, c'est de phoque ou de pareil animal, — reposant sur un plateau devant lequel s'avancent le buste du monstre et ses pattes tenant le disque. Il semble que le peintre s'est souvenu de Virgile disant du devin marin, du « verdâtre Protée, *cæruleus Proteus :* » Énormes sont ses troupeaux : il paît au fond de son gouffre de » hideux phoques, *turpes phocas* [2]. » Il paraît s'être souvenu d'Horace et de son monstre à tête de belle femme, à cou de cheval, aux membres emplumés, à queue d'affreux poisson [3], qui provoque le rire bien dû aussi à l'idole babylonienne. Il peut s'être souvenu de Manilius, poète du règne d'Auguste, comme Virgile et Horace, qui nous montre la Diane ou Vénus persane changée en poisson en se jetant dans les eaux de Babylone :

Cum Babylonias submersa profugit in undas [4].

Il s'est souvenu assurément de la Bible, où Dagon, *le petit poisson chéri*, à tête et mains humaines, à corps de poisson, est l'idole des Philistins de Gaza et d'Azoth, pareil à la déesse Derceto ou Atergate adorée à Ascalon, dont Diodore de Sicile écrit : « Elle a la face « d'une femme, et tout le reste du corps d'un poisson [5]. » C'est l'équivalent de ce dieu marin Oannès, maître des arts et des lettres chez les Babyloniens, selon Berose, inventeur du froment et de la charrue, selon Philon de Byblos, et pour ce appelé « Jupiteur agri- « culteur, Ζεὺς Ἀρότριος [6]. » On voit sur les monuments ninivites du Louvre et sur une pierre gravée romaine [7] son image, qui a bien du rapport avec celle de la *cappella greca*. Le peintre a complété cette image biblique du sphinx babylonien, en lui enlevant ces ailes ouvertes qu'ont les taureaux à face humaine du Louvre. « La pre- » mière bête, dit Daniel, était comme un lion et avait des ailes

[1] Dan , II, 37, 38.
[2] *Georg.*, IV, 395.
[3] *Ad Pisones*, 1-5.
[4] D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. Dagon.
[5] Liv. II, 4.
[6] Gesenius. *Thesaurus linguæ hebrææ et Chaldææ*, p. 320.
[7] *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 584.

» d'aigle, et je la regardai jusqu'à ce que ses ailes fussent arra-
» chées [1]. »

Le corps, qui semble être d'un phoque, indique bien un animal « de turpitude » lourd, se traînant et s'agitant par terre, de la classe des *turpes phocas*, enfin. C'est au moins un poisson, symbole de luxure chez les anciens, qui, d'après Erasme, taxaient d'infamie ceux qui s'en nourrissaient : *Olim vesci piscibus pro deliciis habebatur et infami vocabulo dicebantur opsophagi* [2] ; et ce poisson est sans écailles, c'est-à-dire est précisément de ceux que Moïse a déclarés impurs [3]. La couleur blanche de tout le monstre rappelle la couleur de la Vénus grecque et romaine, *candida nivea Venus ;* et, dans la circonstance, elle ne pouvait manquer de faire songer à cette déesse classique de la volupté.

Le sphinx est devant Susanne, au bord de son pied droit qui s'avance, et à côté de son pied gauche retiré sous sa tunique. Il gît entre ses pieds, comme le corps de Sisara, le Philistin d'Asor, entre les pieds de Jahel victorieuse, *volvebatur inter pedes ejus* [4] ; et elle n'a garde, fidèle à la loi de Moïse, de toucher, même pour le fouler, cet être immonde, symbole idolâtrique de l'impure Babylone.

C'est ainsi que Susanne dit aux deux juges d'Israël en qui l'iniquité de Babylone s'est incarnée : « Il est mieux pour moi de tomber « en vos mains... que de pécher en la présence du Seigneur [5]. »

Mais si le péché est présent avec ses menaces, le Seigneur l'est aussi avec son secours. Nous l'allons voir.

[1] Dan., VII, 4.

[2] Cité par Pierius, *Hieroglyphica*, 1579. In-fol., p. 221, f.

[3] Lévit., XI, 10.

[4] Judic., V, 7.

[5] Le R. P. Garucci décrit et interprète ainsi ce tableau :

« Dans la scène (n° 4), que je regarde comme la première, on voit une femme en tunique blanche descendant aux talons, sans manches, et enveloppée dans un court pallium blanc en sautoir, qui, debout, la tête voilée, étend les mains en Orante, pendant que deux jeunes gens, vêtus de tuniques courtes jaunâtres et sans manches et d'un court pallium, indiquant avec leurs mains qu'ils vont vers elle, regardent autour d'eux, comme quelqu'un qui s'avance furtivement et craint d'être vu...

« Elle représente la chaste Susanne, épouse de Joachim, quand elle fut surprise par les deux juges, seule dans le jardin de sa maison... Dans cette première

CHAPITRE VII.

SUSANNE. — L'INTERVENTION DU CHRIST. — LES FLÉAUX DE L'APOCALYPSE [1].

Le Seigneur vient jouir de la vertu de son juste, le Christ applaudir à l'épouse fidèle et la soutenir.

L'Ecriture nous dit qu'après ces paroles, Susanne poussa un grand cri : *Et exclamavit voce magna Susanna*, et que les deux parfaits scélérats, de cette espèce de gens qui ne se démontent jamais, y répondirent en s'écriant à leur tour contre elle : *Exclamaverunt autem et senes adversus eam*. Le récit sacré ajoute : « Dès qu'ils « eurent entendu le cri dans le jardin, les gens de la maison se « précipitèrent par les portes de derrière pour voir ce qui lui était « arrivé. Mais lorsque les vieillards tinrent leurs discours, les ser- « viteurs rougirent grandement, car jamais pareils discours n'a- « vaient été tenus sur Susanne. » Ces serviteurs crurent leur maîtresse coupable. « La maison de Susanne, dit S. Augustin, avait cru, « contre sa maîtresse, aux vieillards imposteurs ; et quoique sa vie « passée, intacte et immaculée, semblât rendre un témoignage suf- « fisant de sa chasteté, il leur semblait irréligieux de ne pas croire « à des vieillards [2]. »

scène, les deux méchants sont sortis du lieu où ils étaient cachés, et ils vont précipitamment sur elle (Dan., XIII, 19) : *Surrexerunt duo senes et accurrerunt ad eam*, pour lui dire : Voici que le jardin est fermé, et personne ne nous voit (v. 20) : *Ecce ostia pomarii clausa sunt et nemo nos videt*. Susanne est en prière et se décide à tomber innocente entre leurs mains plutôt que de pécher en présence du Seigneur (v. 23) : *Sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestros quam peccare in conspectu Domini*. »

La couleur « blanche » de la tunique et du pallium de l'Orante, qui aurait son importance, ne nous a point paru aussi prononcée qu'au R. P. Garucci. Nous n'avons point reconnu non plus la couleur « jaunâtre » des tuniques des deux hommes. Nous ne convenons pas qu'ils soient, surtout l'un, des « jeunes gens. » Ces détails à part, on voit que la description du savant Jésuite concorde avec la nôtre, tout en étant bien plus sommaire.

[1] Planche II.

[2] *Sermo* CCCXLIII, 1.

Le peintre chrétien a laissé de côté ces pauvres serviteurs: et voici qu'à leur place un mystérieux personnage entre en scène.

Est-ce le mari de Susanne? Son air très-noble et l'attitude de maître qu'il a à la porte d'une maison qui paraît être la sienne, conviennent parfaitement à cet homme. Il connaît les deux juges qui n'en sont pas à leur premier tour de scélératesse vis-à-vis des filles d'Israël : *Sic faciebatis filiabus Israël*, leur dira Daniel. Il connaît l'innocence et le chaste amour de son épouse. Demain il n'aura pas cessé de croire à sa fidélité, puisque les deux juges la feront saisir chez lui où il la retient, tout en sachant bien la sentence de Salomon : « Celui qui retient une femme adultère est un « insensé et un impie [1], » et que, d'autre part, Susanne viendra au tribunal accompagnée de ses père et mère, de ses fils, de tous ses parents, *universis cognatis suis*, et aussi de son mari, qui, loin de rougir d'elle, témoignent tous hautement en sa faveur. Joachim semble donc apparaître dès à présent comme le chevalier de son épouse, comme l'homme fort de la femme forte dont Salomon a dit : « Le « cœur de son mari se confie en elle.... elle lui apportera le bien « et non le mal tous les jours de sa vie, *confidit in ea cor viri sui* [2]. » Le geste souverain du personnage, dont la main est près du cœur, paraît être la traduction de ce mot dans la bouche de Joachim.

Mais en étudiant de près la scène, cette supposition devient inadmissible. Il y a plus que Joachim ici, au secours de Susanne, il y a Dieu même. L'Écriture ne nous montre pas Joachim; et on peut dire qu'elle nous montre Dieu.

Le R. P. Garucci a bien entrevu cette vérité et reconnu le personnage. Après avoir dit, en parlant des deux vieillards :

Du côté opposé, un jeune homme vêtu pareillement, mais ayant l'air tranquille, les mains enveloppées sous un court pallium, regarde attentivement l'Orante au visage. Au fond, à gauche, est représenté un édifice,

Il déclare quel est ce jeune homme mystérieux :

Susanne est en prière et se décide à tomber innocente entre les mains des vieillards plutôt que de pécher en présence du Seigneur (v. 23) : *Sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Do-*

[1] Prov. XVIII, 22.
[2] Prov. XXXI, 11.

mini. Ces dernières paroles sont représentées par l'hypotypose du discours : et le Christ se montre présent, pareil à un champion qui considère la lutte de sa chaste servante et lui inspire la vigueur. La maison de Susanne, d'où elle est sortie pour aller se promener dans le *pomarium*, est là tout près, dans le fond de la scène.

Cette maison, nous le verrons dans un instant, n'est point celle de Susanne. Quant à l'apparition divine, le R. P. Garucci n'a fait qu'entrevoir sa nature. Ce n'est point une *hypotypose*, une fiction poétique du peintre : c'est bien une réalité, accusée par toute sorte de détails précis et spéciaux qu'il a mis sous nos yeux. Ouvrons, pour comprendre son œuvre, les Pères de l'Église :

Et elle s'écria d'une grande voix, écrit saint Hippolyte. Vers qui donc, s'écria Susanne, sinon vers Dieu, comme dit Isaïe : « Alors vous crierez, et Dieu vous « exaucera ; vous serez encore à parler qu'il dira : Me voici (Is., LVIII, 9.)[1] »

— Vous serez tenté, dit à son tour saint Augustin ; une femme impudique vous aimera, elle vous trouvera dans la solitude, elle cherchera à extorquer vos embrassements : si vous refusez, elle vous menacera du supplice avec infamie. Les vieillards imposteurs firent ainsi à Susanne, la femme de son maître au saint Joseph. Mais prenez garde à celui à qui ont pris garde Susanne et Joseph. Parce qu'il n'y a point de témoin, est-ce que Dieu n'est pas là ? *Num... Deus ibi non est*[2] ?

Susanne a fait appel à ses serviteurs, mais d'abord à Dieu. Dieu est là le premier. Il n'était pas loin. Mieux vaut mourir, s'écriait Susanne, « que de pécher en présence du Seigneur. » « A la face « de Jehovah, » de l'Eternel, disait-elle en sa langue, la langue sainte. Elle avait lu dans la loi de Moïse que lui enseignaient ses parents ce mot célèbre d'Abraham : « Jéhovah, à la face duquel je « marche[3]. » Ce mot avait été sa devise. Les vieillards, des juges d'Israël, ont fait le contraire. « Ils tournèrent leur intelligence en « arrière et ils inclinèrent les yeux pour ne point regarder vers le « ciel et ne point se souvenir des justes jugements ; » ce qu'un des anciens interprètes syriaques explique ainsi : « Leur esprit fut « changé : ils ne pouvaient se souvenir de Dieu et ils ne se rappe- « laient point le juste jugement de Dieu[4]. » Ils s'en rappelleront :

[1] *In Susan.*, v. 24.
[2] Sermo CCCXLIII, 8.
[3] Gen., XXIV, 40.
[4] *Version syriaque* 2e. — Dan., XIII, 9.

Dieu les fera souvenir de lui. Il se montre sans retard à Susanne, qui marche devant lui et l'appelle dans l'angoisse. Son prophète a garanti sa fidélité et son exactitude en ces crises de ses saints ; et lui-même vient de faire entendre jusqu'à trois fois ces paroles à son Église angoissée comme Susanne : « Voici que je viens prompte-« ment... Voici que je viens sans délai... Oui, je viens sans délai [1] ! »

Dieu ne semble point avoir apparu sensiblement à Susanne : l'Écriture ne dit rien à cet égard. Mais elle a eu de lui en elle-même une certaine révélation qui lui a donné pleine assurance de son secours au moment décisif. C'est pourquoi demain, quant les deux vieillards, la main sur sa tête, commenceront au tribunal leur faux témoignage contre elle, l'historien sacré dira : « Elle, pleurant, « regarda vers le ciel, car son cœur était confiant au Seigneur. » Le cœur de Susanne avait cette assurance, parce que, la veille, Dieu se mettant de la partie, lui avait fait entendre sa voix comme à Moïse : « Je serai, moi, avec toi, *ego ero tecum* [2]. »

Dieu, c'est ici le Verbe. Saint Hippolyte n'appelle-t-il pas « l'ange de Dieu » celui qu'il vient d'appeler « Dieu ? » — « *Déjà l'ange de* « *Dieu.* Ce passage, écrit-il, démontre que lorsque Susanne adressa « sa prière à Dieu et fut exaucée, un ange lui fut envoyé alors pour « l'assister (βοηθήσων αὐτῇ), comme il arriva à Tobie et à Sara [3]. » Cet ange de Susanne, c'est mieux que l'archange Raphaël. C'est l'Ange du Grand-Conseil. C'est la Sagesse éternelle qui vint tirer Adam et Eve de leur péché, délivrer Noé du déluge, Abraham de la Chaldée impie, Lot de Sodome, Jacob des mains d'Esaü, Joseph des mains de ses frères, le peuple d'Israël enfin de la captivité d'Egypte. C'est le Verbe dont Salomon a chanté les assistances charitables et le glaive tout-puissant [4].

C'est lui qui bientôt descendra dans la fournaise avec les trois Hébreux, qu'y a fait jeter, tout liés, Nabuchodonosor ; et le roi de Babylone s'écriera : « Je vois quatre hommes déliés et marchant au « milieu du feu... et l'apparence du quatrième est semblable au

[1] Et ecce venio velociter... Ecce venio cito... Etiam venio cito. Apoc., XXII, 7, 12, 20.

[2] Exod., III, 12.

[3] Vers. 55.

[4] Sap., cap. X, XVIII.

« Fils de Dieu [1]. » C'est lui dont Daniel va dire au second des vieillards : « L'ange du Seigneur t'attend, ayant un glaive, pour te « couper par le milieu et vous mettre à mort tous les deux [2]. » C'est lui dont saint Hippolyte parle ainsi aux Romains, à la fin de son commentaire sur Susanne : « Sachez que Dieu est justicier en « toutes choses, le Verbe étant un œil auquel rien n'est caché de « toutes les choses qui se font dans le monde [3]. » Le Verbe de Dieu était avec Susanne, comme le Démon avec les deux vieillards ; et saint Hippolyte, expliquant la scène même retracée par notre peinture, nous en révèle bien tout le sens dans ce premier et si précieux passage :

Sinon nous rendrons témoignage contre vous. Ce sont vos criminelles audaces dès le commencement, à cause du Séducteur qui s'est tapi en vous. Oui, votre jeune homme était avec elle, mais venant du ciel, n'ayant point de relation charnelle avec elle, mais rendant témoignage à la vérité [4].

A qui douterait que le Verbe de Dieu soit ici, nous dirions que nous le montrerons bientôt, d'une manière indubitable, sur la paroi du fond de la chapelle, venant au secours des trois Hébreux dans la fournaise ; que nous le ferons reconnaître, dans une autre chambre du cimetière de Priscille, ressuscitant Lazare et faisant le geste même de cette résurrection à une femme éplorée qui ne peut être que Susanne [5] ; et que nous retrouverons enfin cette double scène sur un sarcophage du Vatican, où il y a de plus, entre le Christ et l'Orante, le paralytique que nous voyons au-dessus de Susanne, à la *cappella greca* [6]. Le groupe du sarcophage est celui-même en somme de notre chapelle ; et tout le monde y voit le Christ. C'est la preuve qu'il faut le voir sur notre tableau.

Le Verbe vient du ciel. David l'a dit avant Susanne, lui qui a été avant elle dans sa situation mortelle : « Les filets de la mort, m'ont « enlacé. Dans mon angoisse, j'ai invoqué Jehovah et vers Dieu « j'ai crié : de son temple il a entendu ma voix : mon cri est arrivé

[1] Dan., IV, 92.
[2] Dan., XIII, 59.
[3] V. 61.
[4] V. 21.
[5] Aringhi, t. II, p. 297, 299.
[6] Aringhi, t. I, p. 323.

« à sa présence, en ses oreilles [1]. » Ce temple de Dieu, c'est le ciel. « Il a abaissé les cieux, dit David, et il est descendu [2]. » C'est ce qu'il fait pour Susanne et ce que nous montre le peintre.

Une habitation est ici au coin du tableau, qui n'est point « la « maison de Susanne, » comme a cru le P. Garucci, mais plutôt une tente, « le sanctuaire (ναός) de Dieu dans le ciel... le sanctuaire de « la tente (σκηνῆς) du Témoignage, » ainsi que l'appelle saint Jean [3]. Le soleil et la lune qui sont au pied, et toute la suite du tableau, ne nous laissent aucun doute sur l'identité.

Ce sanctuaire a sa façade terminée en triangle. C'est « ce que les « anciens appelaient le *fastigium*, le fronton, disposition architectu- « rale qui, selon eux, donnait tant de dignité aux temples des dieux « que, fussent-ils placés dans le ciel même, on ne pourrait s'em- « pêcher de se les représenter avec un pareil ornement [4]. » De la traverse qui fait la base du triangle, pendent deux longs voiles ou rideaux repliés sur les côtés. Ces voiles, que nous appelons portières, ornaient chez les anciens les temples et les maisons des grands. On songe naturellement ici au Saint des Saints du temple de Jérusalem et à son fameux voile déchiré en deux à la mort du Christ, qui ouvrait le ciel à l'humanité. Les angles portent quatre cornes ou petits obélisques pareils aux acrotères des temples païens [5]. Ces quatre acrotères, s'il faut leur donner une signification, seraient sans doute une image des « quatre vents » du ciel [6], correspondant aux « quatre angles » et aux « quatre vents de la terre [7]. » Au sommet du fronton triangulaire, est peint un losange étendant horizontalement ses angles aigus et qui a pu paraître une sorte de croissant [8]. Est-ce une simple décoration, ou y a-t-il là quelque symbole ? Je ne serais point étonné que les angles aigus ne dissimulassent les bras, ou comme dit S. Justin « les cornes [9] » de

[1] Ps. XVII, 6, 7.
[2] V. 10.
[3] Apoc., XI, 19; XV, 5.
[4] *Herculanum et Pompéi*, t. I, p. 99. — Cicér., *Orat.* III, 46.
[5] Montfaucon, *Supplément*, t. II, pl. VIII.
[6] Matth., XXIV, 31.
[7] Apoc., XX, 7; VII, 1.
[8] M. Perret, t. III, pl. XXV. — Voir le croissant sur le monument de Lazare. Aringhi, t II, p. 111.
[9] *Dial. cum Tryph.*, 91, 105.

la croix. Les chrétiens se plaisaient à voir un peu partout cette chère image ; et, avec saint Justin [1] et Minutius Felix [2], ils n'hésitaient pas à la reconnaître dans le grand mât et le mât transversal d'un navire, deux diagonales du rectangle formé par les cordages en haut et la voile en bas. Il est très permis d'entrevoir dans le losange ornant l'acrotère du monument peint à la *cappella greca* « le signe du Fils de l'Homme dans le ciel [3]. » Signe de délivrance pour Susanne, entendez l'Eglise, qui fait précisément appel à ce signe, en arborant la croix dans son attitude d'Orante, selon le mot de Minutius Félix : « C'est le signe de la croix, *crucis signum est*, « quand, les mains étendues, l'homme vénère Dieu d'un pur esprit! »

Mais au-dessus de ce tabernacle, on aperçoit deux grands arcs accolés, l'un intègre, l'autre visible à demi, tous deux reproduits ainsi sur la copie du Latran. Seraient-ce des guirlandes ornementales, pareilles à celles qui se croisaient au-dessus du tombeau de S. Laurent, au IVe siècle, et dont une médaille de dévotion nous a conservé le dessin [4]? N'y aurait-il là que des espèces d'arcs-en-ciel achevant la parure de cette « nouvelle Jérusalem, descendant du ciel, d'auprès de Dieu, » que S. Jean a vue « ornée « comme une épouse pour son époux [5]? Je ne le pense pas. Ces arcs n'ont point l'air décoratif, mais monumental. Ils figurent derrière ce tabernacle une porte double de cité antique, telle que celle de Vérone [6] et celle qu'on voit sur un sarcophage représentant le passage de la Mer Rouge [7], ou bien un fragment du haut portique d'un agora ou d'un forum. L'intelligence d'un tel groupe d'édifices n'est point difficile à qui se reporte aux mœurs des Juifs et aux souvenirs de la Bible.

Les jugements, chez les Juifs, se rendaient aux portes des villes qu'on avait soin d'adapter à cet usage [8]. « Pour ne pas obliger les

[1] *Apol.* I, 55.
[2] *Octav.*, cap. XXIV.
[3] Matth., XXIV, 30.
[4] *Bulletino*, 1869, p. 33 ; pl. III, 8.
[5] Apoc., XXI, 2, 3.
[6] Rich, *Porta*.
[7] Aringhi, t. II, p. 397.
[8] Jahn, *Archæologia biblica*. Viennæ, 1814, in-8°, § 247. — Voir Job., XXIX, 7; Deut., XXI, 19; XXII, 22; XXIV, 7; Ps. CXXVI, 5.

« agriculteurs, dit saint Jérôme, à entrer dans les villes, au risque de « perdre du temps et de l'argent, les juges résidaient aux portes, où « ils donnaient audience aux gens de la ville et à ceux de la campagne « qui sortaient et entraient ; et, aussitôt les débats finis, chacun « rentrait chez soi [1]. » Abraham avait été ainsi jugé à la porte de Heth, quand il acheta un champ pour enterrer Sara, et Booz à celle de Bethléhem, quand il demanda à épouser Ruth la Moabite. Il y avait une « porte du jugement » où Moïse ordonne au père et à la mère du fils rebelle de le conduire aux anciens de la cité, *ad seniores civitatis illius et ad portam judicii* [2]. Une des portes de Jérusalem, au temps d'Esdras, s'appelait, d'après la traduction de S. Jérôme : « la porte judiciaire, *contra portam judicialem* [3]. Mais voici en outre que le Targum du Cantique des Cantiques dit au Messie : « Tes « Scribes sont pleins de sagesse... à la porte de la maison du Sanhé- « drin [4]. » Il y avait, en effet, près de telle porte de la cité, ou près des portiques construits pour recevoir la foule qui venait aux jugements, la maison du jugement, *Beth-din*, *Beth-dinah* [5], le tribunal, qu'on appelait encore « *Beth-schahar*, la maison de la porte [6]. » Salomon, rendant la justice dans son propre palais, y avait transporté toutes ces dispositions architecturales. « Il fit, dit le texte hébreu, le por- « tique du trône où il devait juger, le portique du jugement. » La version chaldaïque traduit : « Il fit un portique pour y préparer le trône de la maison du jugement où il devait juger ; » et saint Jérôme : *Porticum quoque solii, in quâ tribunal est fecit* [7]. La peinture de la *cappella greca* nous montre la porte ou le portique auprès duquel est la maison du jugement ; mais c'est ici la Jérusalem céleste et le palais du Salomon éternel. Ainsi, sur la splendide

[1] *In Zachariam*, VIII, 16, 17.

[2] Deut., XXI, 19.

[3] II Esdras, III, 30. — L'hébreu porte « la porte du précepte », que S. Jérôme a entendu dans le sens du « jugement », à la suite des juifs, sans doute, et peut-être d'après une dénomination courante.

[4] VII, 7.

[5] Ibid.

[6] « *Beth-schahar*, domus portæ (porticus) in quo etiam erectum erat solium judiciale sive tribunal ad jus dicendum, » dit bien Buxtorf, *Lexicon Chaldaicum*, col. 2488.

[7] III Reg., VII, 7.

mosaïque de Sainte-Pudentienne, exécutée à la fin du quatrième siècle, le Christ, assis au milieu des Apôtres devant les portiques de la Jérusalem céleste, est représenté jugeant le monde, et admettant dans la sainte Cité les deux filles de Pudens qui lui offrent leurs couronnes. Voici donc devant nous le tribunal du souverain Juge ; et le Christ en sort pour intervenir dans la cause de Susanne, et à son appel.

A l'extrémité de ce premier tableau est le tribunal de Dieu ; à l'extrémité du second qui est en face, nous trouverons avec Daniel, *le Jugement de Dieu*. C'est le nom même de Daniel, qui apparaîtra ainsi justifié.

Le jugement de Dieu commence dès à présent.

Le Verbe de Dieu que Daniel et saint Jean ont vu sous les traits du « Fils de l'homme », et qui a pris ce nom dans l'Évangile, apparaît ici devant le ciel, comme étant « le Dieu du ciel » même. « Le Dieu du ciel, » n'est-ce pas le nom sous lequel Jonas a invoqué le vrai Dieu parmi les marins infidèles de Joppé [1], sous lequel l'invoquent Daniel et ses compagnons à Babylone [2], et sous lequel doit le glorifier Nabuchodonosor [3] ? Et ce vrai Dieu, Jéhovah, l'Eternel, le Dieu des Hébreux, ne prend-il pas sans cesse le titre de « Dieu des armées, » soit angéliques, soit sidérales, *Jehovah sabaoth*, c'est-à-dire de Dieu du ciel ? Les Babyloniens ne connaissent que le Dieu de la terre : un de leurs livres sacrés est un livre d'agriculture [4]. C'est « le Dieu du ciel » qu'a imploré Susanne, c'est « le Dieu du ciel » qui se montre à sa voix ; et l'on voit combien le peintre chrétien est fidèle à la Bible et à la couleur locale.

Deux ombres allongées semblent porter le Fils de l'homme qui ne les touche que de la pointe de ses pieds nus. Ne doit-il pas venir « sur les nuées du ciel avec une grande puissance et majesté [5] ? »

[1] Jon., I, 9.

[2] Dan., II, 18, 19.

[3] Dan., IV, 34.

[4] Celui qui a servi de noyau à l'*Agriculture nabatéenne*. si ce livre même n'est pas babylonien.

[5] Math., XXIV, 30 ; XXVI, 64. — On ne voit aucune trace d'ombre sous les pieds des trois autres personnages du tableau. Comment douter que le peintre n'ait voulu, avec ces deux ombres, réveiller le souvenir des textes de S. Matthieu ?

Il est vêtu d'une courte tunique, rappelant celle du « Fils du charpentier : » il la relève de la main gauche, en s'élançant comme un géant ou comme le soleil de sa tente nuptiale. Il s'arrête. Sa main droite fait le geste de l'orateur et du commandement; son regard magistral, passant devant Susanne, se fixe au loin sur les vieillards et scrute leurs cœurs et leurs reins. Ils ne veulent pas voir le « Dieu du ciel : » il les voit. « Je suis juge et témoin, *ego sum judex et testis*, » semble-t-il leur dire, comme il disait jadis, par la bouche de Jérémie, à leurs devanciers Achab et Sédécias, faux et impurs prophètes [1]. Et n'est-ce pas « d'eux » en personne qu'a parlé le Seigneur, disant : « L'iniquité est sortie de Babylone par des « vieillards établis juges qu'on voyait juger mon peuple [2] ? » Le Seigneur prononce sur eux cet anathème d'Isaïe auquel Daniel va faire allusion et que le peintre a si expressément traduit en image : « Mal- « heur à ceux qui tirent les péchés comme avec une longue corde « et les iniquités comme avec la courroie qui lie la génisse, *Væ tra-* « *hentibus peccata quasi funiculo longo et quasi jugi corrigiâ vitulæ* « *iniquitates* [3] ! » Les joues du Seigneur sont enflées du divin courroux ; il souffle avec majesté : « il tuera du souffle de sa bouche et « il détruira par l'éclat de son avénement l'inique » qui « s'est ré- « vélé [4]. » C'est vraiment ici « le Seigneur Jésus, » dont saint Paul décrira l'avénement; c'est le Verbe qui déjà prélude à son incarnation et à son jugement final : c'est le Christ qui apparaît en face d'un double précurseur de l'Antechrist.

Je n'ai pas trop dit. L'allégorie submerge l'histoire. Susanne n'est plus Susanne, c'est l'Eglise. Le » Roi du Ciel, » c'est l'Epoux de l'Église, le Verbe de Dieu fait chair, glorifié, maître des sept sceaux des destinées, « Roi immortel des siècles : » c'est le Christ. Avec les deux vieillards de Babylone, il juge Babylone même, mais « Babylone-la-Grande, » cette Rome qui a hérité de Babylone le sceptre de la terre pour l'élever à une hauteur incomparable, et qui s'acharne à corrompre ou à exterminer la mystique Susanne.

[1] Jerem., XXIX, 23.
[2] Dan., XIII, 5.
[3] Is., V, 18, Septante.
[4] II Thess., II, 8.

Voici le jugement ; voici la sentence ; voici, sous les pieds du Christ, les plus grandes scènes de l'Apocalypse.

A la pointe du pied droit du Christ est la lune, au vaste disque, auquel manque un quartier. Sa face est rougeâtre [1], comme saint Pierre, après Joël, la montre à la fin de la Jérusalem déicide : « la « lune sera changée en sang [2]. » C'est ainsi qu'on la voit dans l'Apocalypse, à l'ouverture du sixième sceau des destinées de la Babylone romaine, quand la « grande voix » des âmes des martyrs du Verbe de Dieu s'est fait entendre sous l'autel du ciel où ils reposent : « Jusqu'à quand, Seigneur, saint et fidèle, attendrez-« vous pour rendre le jugement et venger notre sang de ceux qui « habitent la terre [3] ? » « La lune est devenue tout entière comme « du sang, » dit saint Jean [4]. A côté de la lune, au bas du tabernacle céleste, est le soleil noirâtre. « Il sera changé en ténèbres, » dit saint Pierre [5]. Un grossier tissu, aux fils croisés et clairs, le voile. « Le soleil, dit saint Jean, est devenu comme un sac de poil [6]. » Entre le soleil et la lune on voit, ce semble, un petit globe sombre rappelant la suite du texte. : « Et les étoiles tombèrent du ciel sur « la terre, comme le figuier jette ses figues non mûres quand il est « secoué par un grand vent [7]. »

Au-dessous est une large et haute montagne, dont la copie du musée du Latran marque avec soin le contour. Elle dresse une pointe et comme une corne vers le ciel. C'est sur elle que le Christ paraît lancer du pied la lune et les étoiles, Le reste de la peinture à cet endroit est perdu. Un morceau de l'enduit du mur a été

[1] Je crois me rappeler parfaitement bien cette teinte. Le disque, très-net sur la photographie, était encore ainsi sur l'original en 1871 ; et je ne pouvais m'expliquer alors la présence d'un pareil disque au pied, et en partie sur le pied, du personnage incompris. En 1876, nous n'avons plus vu que le commencement du rond de l'astre cachant le bout du pied qui est manifestement coupé par un objet superposé.

[2] Joël., II, 31; Act., II, 20.

[3] Apoc., VI, 10.

[4] Apoc., VI, 12.

[5] Act., II, 20.

[6] Apoc., VI, 12.—Le disque et le treillis du tissu se reconnaissent parfaitement sur la photographie. Nous n'en avons pas retrouvé de trace en 1876.

[7] Apoc., VI, 13.

remplacé par du ciment. Des traits en creux, tracés sur la pâte fraîche avec une tige à pointe arrondie, présentent toutefois des formes dont le caractère semble intentionnel. Un petit cercle produit sur la photographie l'image assez claire d'un astre. A côté, au bas de la montagne se voit un sphinx en miniature pareil à une statuette idolâtrique. Assis à la façon d'un chat, il paraît debout ; ses pattes de devant sont démesurément longues et offrent la roideur des barres de fer ; il dresse une tête qu'on dirait ceinte du diadème. Devant lui est une sorte de fournaise antique. en pyramide, à triple assise. Les linéaments donnent sur la photographie un tableau en miniature si net qu'il semble impossible de l'attribuer au hasard. A-t-on consigné sur le ciment un souvenir de l'ancienne peinture? Y-a-il ici le puits de l'abyme, l'étoile tombée du ciel qui a la clef du puits de l'abyme [1], la Bête qui remonte de l'abyme [2]? Serait-ce sous la figure de la Bête, l'image de l'empire romain dont saint Hippolyte a dit : « les jambes de fer, la Bête étonnante et terrible, ce « sont les Romains qui ont maintenant l'empire [3]? » Il n'est pas besoin de ces données problématiques pour reconnaître sur notre tableau cet empire et Rome sa capitale « assise sur sept montagnes [4] » La montagne, accompagnée des signes apocalyptiques, suffit. Elle désigne assez la terre et le grand empire terrestre, l'empire romain qu'il n'était pas prudent de caractériser avec trop de précision ; et ce texte de Jérémie est là pour tout éclaircir : « Et je rendrai à Ba- « bylone et à tous les habitants de la Chaldée tout leur mal, celui « qu'ils ont fait à Sion sous vos yeux. Me voici à toi, dit Jehovah, « mont corrupteur, corrompant toute la terre, et j'étendrai ma main « sur toi et je t'arracherai de tes rochers et je te changerai en mont « de combustion, et l'on ne prendra plus de toi la pierre de l'angle « ni la pierre du fondement, car tu seras en désolation pour les « siècles, dit Jehovah [5].

Ne possédons-nous pas ainsi, avec certitude, les éléments essentiels de la vision de saint Jean à l'ouverture du sixième sceau et ne semble-

[1] Apoc., IX, 1.
[2] Apoc., XI, 7.
[3] *Fragmenta in Danielem,* III. C. f. 1.
[4] Apoc., XVII, 9.
[5] Jerem., LI, 24-26. C. f. *Spicilegium Solesmense,* t. II, p. 142.

t-il pas manifeste que le peintre de la *cappella greca* a traduit en abrégé sur la muraille le tableau suivant :

« Et voilà qu'il se fit un grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac de poil, et la lune toute entière devint comme du sang. Et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre comme le figuier jette ses figues non mûres quand il est secoué par un grand vent. Et le ciel se retira comme un livre plié et toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leur place [1] »

A l'effusion de la septième coupe, saint Jean voyant un autre tremblement de terre, sans exemple jusque-là, qui brise en trois la grande cité et fait crouler les diverses cités des nations, dira : « La « grande Babylone vint en mémoire devant Dieu, pour que le calice « de l'indignation de sa colère lui fut donné et toute île s'enfuit et « l'on ne trouva plus les montagnes [2]. » Il nous apprendra ensuite que « la grande Babylone », c'est la femme, c'est-à-dire la cité, « assise sur sept montagnes, mère des fornications et abominations « de la terre, ivre du sang des saints et des martyrs de Jésus [3] », que c'est Rome enfin. En attendant, la vision de l'ouverture du sixième sceau finit par les acclamations des élus des douze tribus d'Israël et d'une foule innombrable prise de toutes les nations du globe, et par les acclamations des anges, à Dieu et à l'Agneau, c'est-à-dire au Christ. C'est l'annonce de son triomphe temporel et éternel qui doit couronner l'Apocalypse. Ce triomphe n'est-il pas bien évident dans son attitude à la porte du ciel, sur la peinture de la *cappella greca ?*

C'est ainsi que du vivant des Apôtres ou au lendemain de leur mort, le jugement de Rome, son jugement dernier, pareil à celui de Jérusalem, ce jugement dénoncé par le Christ du haut du ciel, comme il avait, la semaine de sa Passion, dénoncé celui de Jéru-

[1] Apoc., VI, 12-14. — La photographie présente vers le bas du tableau, dans l'alignement du Christ, cinq ou six petits disques bruns, ayant au milieu un point blanchâtre. Ils ne peuvent venir de la peinture, car l'un d'eux au moins est manifestement hors du champ du tableau. La montagne large et comme calcinée qu'on voit à côté est un effet d'un autre quartier de ciment, mis pour boucher une nouvelle rupture faite à l'enduit du mur. Le dessin du contour du ciment ne paraît point intentionnel. Nous avons vérifié ces détails sur place.

[2] Apoc., XVI, 19, 20.

[3] Apoc., XVI, XVII.

salem du haut du mont des Oliviers, était peint aux portes de Rome même. Le tableau en était exposé sur les murailles d'un sanctuaire souterrain, comme autrefois, à Babylone, le *Mane*, *Thecel*, *Phares* sur le mur du festin de Balthazar. Il l'était dès les jours de Dioclétien et de Julien l'Apostat. Si les Césars l'avaient su ! Et c'est ainsi que l'Eglise persécutée par les tyrans et se cachant dans les catacombes y retraçait et y contemplait d'avance l'histoire de ses persécuteurs et la sienne propre, et qu'écrasée par le monde elle disait : Le monde est à moi ! Est-il une page de peinture historique comparable à cette page sublime ?

Cependant cette histoire, exposée d'avance aux regards, va se dérouler.

« Ces paroles, dit l'Apôtre bien-aimé, qui vient de sortir de la chaudière bouillante où Rome l'a plongé à la Porte-Latine, ces paroles sont très fidèles et vraies. Et le Seigneur, Dieu des esprits des prophètes, a envoyé son ange pour montrer à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt. Et voici que je viens promptement... Que celui qui nuit nuise encore, qui est souillé se souille encore, qui est saint se sanctifie encore. Voici que je viens promptement, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres. Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin [1]. »

Ninive s'arrêta dans les emportements de ses iniquités à la voix de Jonas. Rome s'arrêtera-t-elle à la voix du Fils de Dieu, des cieux qui s'ébranlent, de la terre en convulsion et de trois siècles de coups de foudre ? « La grande Babylone » ne s'arrêtera pas. Les vieillards de Babylone poursuivront leur œuvre d'enfer contre Susanne. Le peintre chrétien va nous retracer sa condamnation.

CHAPITRE IX.

SUSANNE. — LA CONDAMNATION ET LA DÉLIVRANCE [2].

La condamnation de Susanne est ainsi racontée dans la Bible.

Et il advint le lendemain, quand le peuple se réunit chez son mari Joachim, que les deux vieillards vinrent aussi pleins d'une pensée inique contre Susanne,

[1] Apoc., XXII, 6-13.

[2] Planche III.

Un Dragon

Lith Desavary Dutilleux Arras

u P. Garucci
rectrante de gauche 0 59cent

Cappella Greca. — Planche II

celle de la mettre à mort. Et ils dirent devant le peuple : Envoyez vers Susanne, fille d'Helcias, qui est la femme de Joachim. On envoya, et elle vint, et ses parents et ses fils et tous ses proches. Susanne avait le teint très-délicat et était belle de visage. Ces iniques ordonnèrent qu'on levât son voile, car elle était voilée, afin de se rassasier de sa beauté. Tous ceux qui étaient près d'elle pleuraient, et tous ceux qui la voyaient. Les deux vieillards, se levant alors au milieu du peuple, placèrent leurs mains sur sa tête. Et elle, pleurant, regardait en haut vers le ciel, car son cœur avait mis sa confiance dans le Seigneur.

Suit la teneur de l'accusation portée par les vieillards, qui affirment avoir surpris Susanne en adultère avec un jeune homme qu'ils n'ont pu ni arrêter ni connaître. « Nous sommes, disent-ils, « les témoins du fait. »

Le peintre de la *cappella greca* a tout fait pour retracer les détails caractéristiques de cette scène, qui offrent à première vue la clef frappante et indubitable de la double composition des murs latéraux de la chapelle.

Le P. Garucci interprète la peinture en ces termes :

« Ces deux méchants portent contre Susanne un témoignage infamant... On voit dans la seconde scène Susanne placée et tenue entre les deux juges qui la déclarent coupable avec le geste en usage chez les Juifs, en mettant leurs mains sur sa tête (v. 34) : *Consurgentes autem duo presbyteri in medio populi posuerunt manus super caput ejus.* Tous deux crient à pleine gorge, rappelant que ce sont eux qui avaient ainsi crié contre elle dans le *pomarium* (v. 24) : *Exclamaverunt autem et senes adversus eam.* L'arbre qui est à côté d'eux rappelle, lui aussi, le jardin ; si bien, que nous devons reconnaître ici deux moments de l'action se compénétrant ensemble. »

Il y a des rectifications à faire, à notre avis, mais surtout des additions importantes à cette interprétation. Nous faisons les rectifications d'après l'original.

Dans la première scène, nous avons vu Susanne voilée sur tous les cheveux et même sur tout le visage : *Erat enim cooperta.* Dans celle-ci le voile de Susanne est soulevé jusqu'au-dessus de la naissance des cheveux par les deux vieillards ; et ils mettent en même temps la main sur sa tête : *Jusserunt ut discooperitur.* Affreux outrage ! Saint Paul fait à la femme Orante, qui prie en public, une honte des plus grandes de n'être point voilée. « La femme priant « ou prophétisant, la tête non voilée, déshonore sa tête, dit-il : c'est « comme si elle avait la tête rasée. Si elle n'est pas voilée, qu'on lui « coupe les cheveux. Mais si c'est une honte à la femme d'avoir la

« tête rasée ou les cheveux coupés, qu'elle voile sa tête. Jugez vous-
« mêmes : Est-il décent qu'une femme non voilée prie Dieu[1] ? »
C'était une des épreuves, parmi tant d'autres terribles, auxquelles était soumise la femme soupçonnée d'adultère par son mari. Le prêtre commençait par lever son voile en présence du Seigneur, résidant en son tabernacle : *Cumque steterit mulier in conspectu Domini discooperiet caput ejus*[2]. C'est sous cette cruauté doublée de malice que les vieillards hypocrites cherchaient encore à satisfaire leur passion : *Ut vel sic satierentur decore ejus.* Aussi, au moment où ces hommes font à Susanne l'outrage de lever son voile, il y a chez ses parents et toutes ses connaissances une première explosion de pleurs : *Flebant igitur sui et omnes qui noverant eam.*

L'outrage a été énergiquement signalé par le peintre. Susanne, au tribunal, était, comme autrefois Naboth, assise en face de ses deux accusateurs assis [3]. Les vieillards, quittant leurs siéges pour mettre la main sur sa tête, l'ont obligée, sur notre tableau, à quitter aussi sa sellette, et ils l'exposent ainsi debout à tout ce qu'ils peuvent d'ignominie. Ce sont eux-mêmes qui lèvent son voile, le texte sacré disant seulement qu'ils donnèrent l'ordre de le lever. Leurs autres gestes complètent ce geste impudent. Susanne est tombée et comme enchaînée dans les mains des pécheurs. Ils triomphent. Je ne vois pas cependant qu'ils « crient ». Leur luxure paraît absorber leur vengeance ; leur vengeance sait se mesurer. Susanne les repousse avec effort des deux bras ; sa figure, qui se détourne, trahit la plus vive torture ; sa bouche se crispe : toute son attitude est outrée. Pendant que l'horreur étreint son corps, l'infamie et la mort sont sur sa tête. Les deux vieillards, qui donnent une indemnité à leur dépravation satanique, y mettent les mains, pour témoigner, en juges saints et scrupuleux d'Israël, que la femme de leur hôte est une adultère, et la dévouer, selon la loi de Moïse, à la lapidation : *Ponant omnes qui audierunt manus suas super caput ejus et lapidet eum populus universus* [4]. Les yeux noyés de Susanne sont tournés

[1] Cor., XI, 5, 13.
[2] Num., V, 18.
[3] Reg., XXI, 9-13.
[4] Levit., XXIV, 14.

au ciel. Là est Celui en qui elle se confie, et ce n'est point un fantôme. Nous l'avons vu à ses côtés, sortant du ciel, au moment où elle a mieux aimé mourir que pécher en la présence du Seigneur. Susanne l'appelle comme témoin véridique contre les deux faux témoins, comme défenseur contre les assassins, comme vengeur contre les monstres. Le peintre dit tout cela avec la Bible, et plus vivement qu'elle-même. A la seule vue de ce tableau, toute hésitation sur le sujet est impossible. Voilà bien Susanne et sa poignante et unique tragédie.

Un arbre est près du groupe de Susanne et des vieillards, indiquant le *pomarium,* mais aussi quelque chose de plus. Nous rechercherons tout à l'heure quel est cet arbre. Ce qui est assez clair dès à présent, c'est qu'étant seul, il désigne l'arbre sous lequel les vieillards affirment, les mains sur la tête de Susanne, qu'ils l'ont surprise en adultère : *dic sub qua arbore videris eos... dic mihi sub qua arbore comprehenderis eos.* C'est le symbole de leur accusation : c'est la pièce de conviction du procès. Et c'est encore un de ces traits spéciaux qui nous portent de prime-abord à reconnaître dans nos peintures l'histoire de Susanne. Le peintre a mis l'arbre fameux, rappelant celui de la tentation d'Ève, en grande évidence au milieu du tableau.

Que l'artiste ou plutôt l'Église romaine, dirigeant ses pinceaux, a eu raison de choisir et d'accentuer si fortement cette scène de l'histoire de Susanne, la scène de la calomnie ! « Bienheureux êtes-« vous, disait le Christ à ses disciples, dans la huitième des béati-« tudes, couronne des sept, celle des persécutions, bienheureux « êtes-vous quand les hommes vous maudissent et vous persécutent, « et disent toute sorte de mal contre vous, en mentant à cause de « moi [1] ! » Et saint Pierre écrivait à ses chers fidèles d'Asie, sitôt après son arrivée à Rome : « Si vous souffrez quelque chose pour la jus-« tice, vous êtes heureux..... ayant une bonne conscience, afin qu'ils « soient confondus pour le mal qu'ils disent de vous, ceux qui ca-« lomnient votre bonne manière de vivre dans le Christ... Que per-« sonne de vous ne souffre comme homicide, ou voleur, ou médi-« sant, ou avide du bien d'autrui ; mais si c'est comme chrétien,

[1] Matth., V, 10.

« qu'il ne rougisse pas et qu'il glorifie Dieu en ce nom [1]. » Hélas ! le nom de chrétien allait devenir synonyme de tous les crimes à Rome même. Du vivant de saint Pierre, au moment de l'incendie de Rome, l'an 64, on parlait de « ces hommes détestés pour leurs forfaits que « le peuple appelait chrétiens ; » de leur « superstition pernicieuse ; » de « tout ce qu'il se peut de choses atroces ou infâmes » arrivées à Rome avec eux ou leurs pareils, *cuncta atrocia aut pudenda;* de « la haine du genre humain » dont ils étaient possédés : on les traitait « de coupables et gens ayant mérité les derniers supplices, *novissima exempla meritos* » et dont « l'utilité publique » réclamait le bûcher, *utilitate publica... absumerentur*. C'est la charge de Tacite contre les chrétiens ; et il trouve, avec le peuple, que Néron, en éclairant ses jardins du Vatican avec ces hommes devenus des torches vivantes, leur a fait bonne justice, quoique par un motif répréhensible de cruauté [2]. Parmi ces crimes, les obscénités infâmes, *pudenda*, tiendront le premier rang. On en fera le secret religieux des adeptes et des prêtres, et le dernier mot des sacrés mystères [3]. Horreurs des païens et des hérétiques venus des Juifs, qu'ils prêtent, pour les immoler, aux chrétiens qu'ils n'ont pu corrompre ! Les deux tentateurs, les deux calomniateurs, les deux bourreaux de la chaste Susanne sont mis ici au pilori. Le tableau est hardi ; mais, dès les Apôtres, l'imposteur, qui s'appellera Tartuffe avec le Jansénisme, avait toutes ses audaces ; et l'Église ne craignait pas de lui arracher tous ses masques.

De la condamnation, passons à la délivrance.

« Je mets en troisième lieu, dit le P. Garucci, la scène qui représente la femme déjà délivrée de ses féroces assaillants, et tranquillement Orante, ayant à sa droite, dans la même attitude d'Orante, un jeune homme vêtu de la même manière que les précédents. A côté de lui, et à l'extrémité du tableau, je vois figuré, mais à moitié seulement, un objet appuyé sur une base et de forme conique, que je ne sais à quoi comparer, si ce n'est à une stèle funèbre... L'histoire peinte ici représente Susanne quand elle fut reconnue innocente et que les deux juges furent condamnés et mis à mort ; ensuite de quoi elle, avec son mari et ses

[1] I Pet., III, 14, 16 ; IV, 15, 16.

[2] *An.* XV, 44.

[3] Voir les chap. XXVIII-XXXII de l'*Octavius* de Minutius Félix, orateur africain, qui écrivait à Rome, au commencement du troisième siècle.

parents, loue Dieu, qui l'a délivrée des mains de ses ennemis. . Dans la troisième scène est marquée la fin des deux vieillards, élevés en dignité (*vecchioni*), qui furent condamnés et mis à mort comme calomniateurs (v. 61, 62), selon la Loi (Deut , xix, 18, 19) ; leur mort est représentée par le monument funèbre, et on voit Susanne avec son mari, les parents omis, louant Dieu (v. 63), qui a sauvé celle qui avait espéré et mis toute sa confiance en lui (v. 60), et a démontré son innocence (v. 63) : *Et consurrexerunt adversus duos presbyteros... feceruntque eis... secundum legem Moysi et interfecerunt eos... Helcias autem et uxor ejus laudaverunt Deum pro filia sua Susanna cum Joachim marito ejus et cognatis omnibus, quia non esset inventa in ea res turpis.* »

Cette interprétation du P. Garucci, qui, la stèle à part, m'avait souri à moi-même , ne peut être , pour plusieurs raisons, la véritable. Il n'y a pas, d'abord, sur la fresque, de stèle, objet si facile à reconnaître, mais un monticule, bien dessiné dans son profil non rectiligne, avec un léger renflement à la base. Assurément les deux affreux vieillards n'avaient pas droit à un monument funèbre, et ils n'en eurent pas, non plus que ces rois impies de Juda dont les noms sont rayés dans l'Evangile de la Table généalogique des successeurs de David. C'est à ces transgresseurs de tous leurs devoirs et de tous leurs serments qu'il faut appliquer les vers du poète :

> Si quelque transgresseur enfreint cette promesse,
> Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse;
> Qu'avec lui ses enfants, de ton partage exclus,
> Soient au rang de ces morts que tu ne connais plus [1] !

Le personnage qui est à côté de l'Orante n'est point le riche Joachim, époux de Susanne. C'est un adolescent qu'on avait pris d'abord pour le plus jeune fils de sainte Félicité. Il est revêtu d'une courte tunique à manches courtes et du pallium qui lui retombe sur le flanc gauche. Son geste n'est aucunement celui d'une Orante. Il montre avec vivacité de la main droite le monticule, et de la main gauche l'Orante vers laquelle il est tourné. Ce n'est pas elle qu'il regarde : c'est à distance, au delà de l'arbre, les deux hommes qui mettent la main sur sa tête. Le visage de l'adolescent respire le courroux ; sa pose tient de l'athlète : c'est l'orateur ou

[1] *Athalie,* acte IV, scène III.

plutôt le prophète qui se dresse et qui tonne. C'est Daniel saisi de l'Esprit-Saint et se révélant à Israël. L'Orante, les bras étendus, porte les yeux au ciel avec une expression qui semble indiquer la suprême détresse et le dernier appel au Seigneur, dont l'ange, va se montrer en effet soudain. On ne saurait dire combien cette Orante est belle et touchante. L'antiquité, le Moyen-Age, Raphaël ne nous ont rien transmis de plus idéal que cette figure dessinée par un Phidias et peinte par un Fra-Angelico des temps apostoliques. A la vue de ce tableau, qui ne songerait à cette troisième scène de l'histoire de Susanne :

« La synagogue (ἡ συναγωγή) crut à eux comme à des anciens du peuple et à des juges, et ils la condamnèrent à mort. Et Susanne s'écria d'une grande voix et dit : « Dieu éternel, qui connaissez les choses cachées, qui savez toutes choses « avant qu'elles arrivent, vous savez qu'ils ont porté un faux témoignage contre « moi, et voici que je meurs n'ayant rien fait des choses dont ceux-ci ont témoigné « contre moi. » Et le Seigneur (*Jehovah*) exauça sa prière. Et elle, étant emmenée pour périr, Dieu suscita l'Esprit-Saint d'un enfant tout jeune, ayant nom Daniel, et il cria d'une grande voix : « Je suis pur du sang de cette femme ! »

« Au moment, dit saint Hippolyte, où Susanne adressa à Dieu sa « prière et fut exaucée, un ange fut envoyé pour la secourir, comme « il arriva à Tobie et à Sara. » L'ange c'est ici Daniel. Daniel est le Raphaël de Susanne. C'est le représentant visible du Christ invisible que nous avons vu sortir du ciel et soutenir Susanne aux prises avec les menaces de mort des solliciteurs abominables.

Mais la peinture dit plus que cela. L'artiste, avec un esprit merveilleux, y a condensé tout le récit biblique. Le jugement de Daniel est ici avec sa protestation. Lisons la suite de la scène dans le texte sacré :

« Et tout le peuple s'en retourna à la hâte, et les vieillards dirent à Daniel : « Viens, assieds-toi au milieu de nous et instruis-nous, car Dieu t'a donné le « caractère de la vieillesse. » Et Daniel leur dit : « Séparez-les l'un de l'autre, « à une grande distance, et je les jugerai. » Ayant donc été séparés l'un de l'autre, il appela l'un deux et lui dit : « Homme vieilli dans les jours mauvais, « maintenant sont revenus sur toi les péchés que tu as commis autrefois, jugeant « les jugements injustes, condamnant les innocents, acquittant les coupables, alors « que Dieu a dit : *Tu ne tu ras pas l'innocent et le juste.* Maintenant donc, puisque « tu l'as vue, dis sous quel arbre tu les a vus ayant commerce ensemble? » Il répondit : « Sous un *schinon* (σχῖνον). » Daniel lui répondit : Tu as menti jus- « tement contre ta tête. Car voici que l'ange de Dieu, ayant reçu le mandat de

« Dieu, te *coupera* (σχίξει) en deux. » Après l'avoir fait retirer, il commanda qu'on fît venir l'autre et il lui dit : « Race de Chanaan et non de Juda, la beauté t'a « séduit et la concupiscence a bouleversé ton cœur. Ainsi vous faisiez aux filles « d'Israël, et elles, ayant peur, se livraient à vous ; mais la fille de Juda n'a pu « souffrir ton iniquité. Maintenant, dis-moi sous quel arbre tu les as vus ayant « commerce ensemble. » Il dit : « Sous un *prinon* (πρίνον). » Daniel lui dit : « Tu « en as menti justement, toi aussi, contre ta tête ; car l'ange de Dieu t'attend « ayant son glaive pour te *couper* (πρίσαι) par le milieu, et vous mettre à mort « tous les deux. »

Notre peintre a trouvé le moyen d'exprimer tant de choses avec la plus étonnante simplicité et la plus ravissante clarté. Il a réuni merveilleusement la seconde et la troisième scène en un seul tableau. Daniel est tourné vers Susanne et les anciens du peuple. Entre elle, qu'on conduit au supplice et eux qui, déposant contre elle, la main sur sa tête, l'y font conduire, il y a un arbre. C'est l'arbre sous lequel ils affirment l'avoir vu pécher : c'est leur pièce de conviction. Eh bien ! c'est le symbole de leur condamnation. Cet arbre est brisé à moitié. Une des deux grosses branches qui sortent du tronc, est rompue. Elle s'écarte et s'arrête court, en heurtant les yeux. Il y a plus. Si l'on considère la forme générale de cet arbre, son branchage, son feuillage, on arrive, en épuisant toutes les autres hypothèses, à y reconnaître, me trompè-je ? un frêne [1]. Mais le frêne, *fraxinus,* n'est-ce pas l'arbre *cassant*, tirant son nom même de *frango* ? Daniel avait fait deux jeux de mots terribles, en parlant hébreu ou chaldéen aux deux vieillards. Le traducteur grec a pu les imiter en sa langue ; saint Jérôme en a conservé un dans la Vulgate *(schino... scindet)* : le peintre de la *cappella greca* les a consignés tous deux sur son tableau, avec son arbre unique marquant la double accusation et la double condamnation. C'est un *frêne*, l'arbre du *brisement ;* et ce ne serait pas un frêne, que ce serait l'arbre du *brisement* toujours. L'arbre, quel qu'il soit, apparaît ici brisé dans l'une des deux grosses branches du tronc, traduisant aux yeux la sentence de Daniel portée contre les deux calomniateurs, et sortie tout d'abord à leur insu et par un à-propos divin de leur bouche à tous deux.

[1] J'ai remarqué nombre de frênes, sur la route de Grenoble à Gap, présentant le même genre de tronc qui leur est particulier.

Cet arbre est un signe vraiment topique de l'histoire de Susanne. Nous voici devant un autre.

C'est le supplice. Daniel le montre, en même temps que par sa protestation il annonce leur condamnation prochaine aux deux scélérats, destinés à être brisés comme l'arbre. Ce monticule que le jeune prophète indique de la main droite, d'un geste si vif et si affirmatif, en indiquant l'Orante de la main gauche, c'est le lieu de la lapidation. On y conduit Susanne. Les vieillards, comme témoins, y doivent faire ou du moins commencer son exécution ; mais, reconnus faux témoins, c'est là qu'ils seront exécutés eux-mêmes. La peine du talion les attend « selon la loi de Moïse [1]. »

Ce point tout nouveau de notre interprétation demande ses preuves et quelque développement.

La peine des adultères était la lapidation. Au temps de Notre-Seigneur et plusieurs siècles après, et ainsi au temps même de nos peintures, voici comment elle se pratiquait. Le condamné était précipité d'un monticule sur la roche du sol, où il était achevé à coups de pierres, si la chute n'avait point causé la mort. La *Mischnah* ou *Seconde Loi*, ce code des anciens usages des Juifs, rédigé dans la forme où nous l'avons vers la fin du second siècle, mais en substance dès le premier ou même avant, dit : que le lieu de la lapidation doit être de deux fois la hauteur d'un homme ; que le premier des deux témoins doit en précipiter le condamné, de sorte qu'il tombe sur les épaules ; que, s'il n'est point mort, le second témoin lui jettera une pierre sur la poitrine ; et que, s'il n'est point mort encore, tout Israël l'accablera de pierres, Moïse ayant dit : *Que la main des témoins soit d'abord sur lui, puis celle de tout le peuple.*

« Locus lapidationis altus erat geminam hominis longitudinem. Testium alter inde reum detrudebat, ut in lumbos caderet. Si conversus in pectus esset, in lumbos convertebatur. Hoc casu mortuus si esset, satisfactum legi : sin, alter lapidem sublatum in pectus immitebat. Si hoc ictu moreretur, satisfactum : sin, a toto Israele lapidibus cædebatur. Q. D. Deut., 17, 7. *Manus testium primo in illum sit, et manus totius populi deinceps* [2]. »

[1] Dan., XIII, 6 ; Deut., XIX, 16-19.

[2] Sanhédrin, cap. VI, 4. edid. *Surenhusius, Amstelædami,* 1698-1703. 6 vol. infol., t. IV, p. 235.

Le Talmud de Jérusalem, qui commente la Mischnah au IIIe siècle, parle de « cette impulsion, précipitation ou projection dans la lapidation, *impulsio illa seu lapidandi dejectio aut projectio,* et la rattache au texte même de l'Exode (XIX, 13), qui prescrit la lapidation pour certains crimes. Le Talmud de Babylone, autre commentaire de la Mischnah, achevé vers le VIe siècle, dit que le coupable à précipiter doit être nu, sauf la ceinture, si c'est un homme, et que la femme ne doit avoir de découvert que la poitrine, destinée à être brisée sur le rocher [1]. Les rabbins Jarchi, au XIe siècle, David Kimchi, au XIIe, Moïse Maimonide et Levi Ben Gersom, au XIIIe, ces commentateurs classiques de la Mischnah et du Talmud de Babylone, nous attestent la perpétuité de ce mode de lapidation et nous font entrevoir sa haute antiquité. Maimonide trouve, lui aussi, l'*impulsion* dans le texte hébreu de l'Exode, ainsi que *la lapidation* proprement dite [2].

On a voulu appliquer à Jésus-Christ ce double mode de lapidation, en le précipitant à Nazareth du haut d'un rocher, et en lui jetant à Jérusalem des pierres dans le Temple. Et ne fait-il pas allusion à ce double mode de lapidation en disant de lui, la pierre célébrée dans les Psaumes, qui, rejetée par les constructeurs, est devenue la pierre fondamentale de l'édifice : « Celui qui tombera sur cette pierre sera « brisé, et celui sur qui elle tombera, elle le broiera [3] ? »

Dans les premiers siècles du christianisme, il paraît qu'on expliquait le supplice destiné à Susanne par ce mode de lapidation appelé *impulsion.* Un des deux textes syriaques de l'histoire de Susanne, qui nous représentent le texte sémitique original, plus ou moins remanié, selon l'usage des copistes et des interprètes juifs, est exprès à cet égard. Il nous donne avec une précision si frappante tout

[1] « Lapidabatur reus ad hunc modum. E suggestu binis hominis staturis alto, a testibus pronus in saxum dejiciebatur, nudus præter verenda. Sed fœmina non alibi nuda, quam in pectore quod in saxum illidendum. Si non ita moreretur, jactu lapidum, populus circumstans eum interficiebant. » Seldenus, *De Synedriis veterum Ebræorum.* Francofurti, 1696, p. 891.

[2] « Lapidatio aut impulsio fit e loco alto, ut ille cadat in petram vel petra cadat in illum, cujus rei idem dolor est sicut scriptum est Exod., XIV, 13. » *Mischnah* Surenhus. *Ibid.*

[3] Matth., XXI, 44 ; Ps. CXVII, 22.

le double sujet de notre second tableau, y compris Daniel, qui, debout et non assis, comme le montrent les autres textes, juge Susanne et les anciens du peuple, qu'on dirait le tableau sorti de ce texte même [1].

Le texte des Septante, qui maintes fois ne fait qu'une analyse plus ou moins sommaire de l'original, et presque toujours l'interprète fort librement, ce texte que notre peintre n'a pas suivi, mais ne devait pas ignorer, parle aussi de cette *précipitation* des anciens du peuple qui avait failli être celle de Susanne. Ils sont précipités dans une sorte de géhenne où l'ange du Seigneur allume le feu pour leurs cadavres [2].

Ce monticule que le jeune Daniel désigne du geste, c'est donc le monticule haut de deux fois la hauteur d'un homme que la Mischnah prescrit comme devant être « le lieu de la lapidation. » Il n'est

[1] Voici les traits les plus importants de ce texte syriaque (version 2e, Walton) :

« Archisynagogi autem isti, præcepti Dei transgressores, revelari caput Susannæ jusserunt, quod velatum erat, ut explerentur cupiditate formæ ejus. Stantesque ambo in medio populo imposuerunt manus capiti Susannæ, dicentes... Credidit... totus populus testimonio ipsorum, tanquam principibus sacerdotum : et judicantes Susannam morte damnarunt dicentes : qui adulterium commisit dignus est mori, conjectis in eum lapidibus. Et horâ nona tradita est Susanna ut dejicerent eam de loco unde præcipitantur adulteræ. Congregatique sunt multi ad spectandum. Flens autem Susanna oculos ad cœlum sustulit ... clamansque alta voce dixit... Audivitque Dominus clamorem Susannæ, cum ducentes eam irent ut eam occiderent Statimque resedit Spiritus Sanctus in Daniele duodecim annorum puero, clamavitque voce magna dicens : Innocens sum sanguine fœminæ hujus quia ipsa est innocens hujus turpitudinis... Et miratus est omnis populus. Dixeruntque Danieli Archisynagogi illi : Age, conside, ut sciamus Deum dedisse tibi presbyterium. Et allatam ex Gazophylacio sellam posuerunt Danieli ut sederet... Dixitque Daniel, non de subsellio judicabo Susannam, sed stans in pedibus... Et vocavit alterum eorum et dixit ei... Sub quanam arbore vidisti hanc.. Mentitus es... Angelus Domini... ab extremo te in extremum diffissurus est. Postea vocavit alterum socium ejus et dixit ei... Sub quanam arbore vidisti eos... Ascendit malum tuum in caput tuum... Angelus Domini missus est adversus te...ut findat te ab extremo ad extremum, et ambos simul perdat... Surrexitque in eos totus cœtus, et fecerunt ipsis secundum præceptum Mosis. Et occiderunt eos... »

[2] « Et ut lex præcipit, fecerunt eis, quemadmodum improbe egerunt in sororem. Et colligaverunt eos capistro (ἐφιμώσαν), et abducentes projecerunt in vallem. Eodem tempore Angelus Domini immisit ignem inter eos (διὰ μέσου αὐτῶν), et salvatus est sanguis innoxius in die illa. »

guère plus élevé, sur la peinture, que le jeune homme, car c'est à une certaine distance qu'il apparaît. Mais il est fort bien caractérisé par sa forme et par une éminence oblongue en retrait d'une éminence pareille. Du sommet de la première, le condamné sera précipité sur le plateau de la seconde. Le supplice apparaît en quelque sorte aux yeux.

Cette manière d'indiquer le supplice de la femme adultère était claire pour les Romains comme pour les Juifs, et ne pouvait laisser un instant d'hésitation à l'intelligence des chrétiens. On était au pied de la Roche Tarpéienne. Les récents exemples de condamnés jetés en bas de cette roche ne manquaient pas. Tacite en cite deux arrivés sous Tibère. Un homme avait été précipité pour cause de magie, un autre pour cause d'inceste. Un sénatus-consulte avait précédé la première exécution ; la confiscation par Tibère des mines d'or du condamné, la seconde [1]. Ces exécutions étaient célèbres ; et c'est une sorte de Roche Tarpéienne qui apparaissait naturellement à côté de Daniel, condamnant les deux infâmes juges au supplice dont il délivre Susanne.

La scène biblique est d'ailleurs si bien expliquée dans tous ses détails par la Mischnah, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer et l'exactitude de ce livre à consigner les usages des Juifs et la permanence de ces usages à travers les siècles et parmi les fortunes les plus diverses du peuple juif. D'après la Mischnah, on conduit le condamné au lieu de la lapidation, qui doit être autre que celui du jugement. Si quelqu'un, sur le parcours, déclare le condamné innocent, ou si lui-même proteste de son innocence, pour peu qu'il y ait de sérieux dans cette réclamation, il est ramené jusqu'à quatre ou cinq fois ; et si, malgré la sentence où les sentences rendues, il est trouvé innocent, il est renvoyé libre :

« Locus lapidationis extra locum judicii fuit... Tum si quis se offerat, qui damnatum insontem esse doceat... Quinetiam si ipse quid pro innocentia ostendenda se habere asserat, quater quinquiesve reducitur ; dum modo in verbis ejus sit solidi quippiam. Si hoc modo innocentia ejus comprobetur, liberum dimittunt. »

[1] « Facta et de mathematicis magisque Italia pellendis senatusconsulta : quorum e numero L. Pituanius saxo dejectus est. — Sex. Marius Hispaniarum ditissimus, defertur incestasse filiam et saxo Tarpeio dejicitur. » (An. II, 33; VI, 19.

N'est-ce pas l'étonnante intervention de Daniel, expliquée, justifiée et rendue naturelle sous l'intervention surnaturelle de l'Esprit-Saint ? Et l'on voit combien le peintre de la *cappella greca* suit de près non-seulement la Bible, mais encore la Mischnah, puisque le lieu où il a placé Daniel, sur le chemin de Susanne conduite à l'exécution, est autre que celui du jugement porté contre elle après la déposition des deux anciens du peuple, celui-ci étant marqué par l'arbre du *pomarium*, celui-là par un monticule. Il me paraît assez clair que nos peintures ont été faites sous l'inspiration de juifs chrétiens connaissant à fond les coutumes de leur nation. Elles nous reportent aux origines du christianisme, où l'influence des juifs, qui en furent les premiers disciples, devait être si grande et laisser des traces ineffaçables.

Le mysticisme profond et subtil qu'on trouve partout ici est bien, d'ailleurs, dans les traditions juives telles que nous les révèlent la Bible des Septante, les Targums, les Epîtres de saint Paul, les premiers Pères de l'Eglise, continuant, en le transformant, l'enseignement de la Synagogue.

Nous avons tout dit d'avance sur le symbolisme de cette troisième scène de l'histoire de Susanne, figurant la délivrance de l'Eglise. Saint Hippolyte, commentant les paroles prononcées par Daniel sur son tribunal, y revient en ces termes :

Homme vieilli dans les jours mauvais. Ayant exposé dès le commencement que les deux vieillards sont le type de deux peuples, celui de la Circoncision et celui des Gentils, qui dressent des embûches à l'Église, voyons les paroles de Daniel lui-même et apprenons que l'Ecriture est véridique dans les moindres détails. Adressant la parole au premier des vieillards, le prophète le réprimande, en effet, comme un homme de la Loi, tandis qu'il parle à l'autre comme à un Gentil, l'appelant *race de Chanaan*, quoiqu'il fût de la Circoncision...

Et ils s'élevèrent contre les deux vieillards. Afin que fût accomplie la parole : « *Qui creuse une fosse à son prochain y tombera.* »

Fosse du samaritain Simon-le-Magicien ! Fosse du césar Néron ! Fosses des persécuteurs dont les tragédies célèbres formeront sous Dioclétien un si épouvantable catalogue que Constantin lui devra en partie sa conversion ! Ce catalogue commence, avec les vieillards allégoriques de l'histoire de Susanne, à la *cappella greca.*

Dans le cours du catalogue lugubre, saint Hippolyte écrit, au

commencement du IIIe siècle, cette conclusion de son commentaire sur Susanne :

Nous devons donc, mes bien-aimés, veiller à toutes nos actions, craignant que si quelqu'un est surpris dans quelque faute, lui-même ne devienne l'accusateur de son âme propre, et sachant que Dieu se montre justicier en toutes choses. Son Verbe est son œil, et rien n'est caché à son Verbe de ce qui se fait dans le monde. Veillant donc toujours dans notre cœur et vivant sagement, imitons Susanne.

Le Christ nous voit, le Christ nous jugera : tels sont les deux oracles qui sortaient pour les fidèles des deux murs latéraux du sanctuaire de l'église de Priscille et ne cessaient d'y retentir. A gauche est le Christ qui vient pour le jugement ; à droite est Daniel qui, poussé par l'Esprit du Christ, instruit et rend le jugement, montrant « l'ange de Dieu » qui accourt « avec son glaive » pour l'exécuter. *Daniel,* c'est *le Jugement de Dieu.* Ici donc on entend les paroles avec lesquelles saint Paul conclut son discours à l'Aréopage, ces paroles qui bouleversèrent toutes les âmes et conquirent au Christ Denys l'Aréopagite, Damaris, illustre femme, et d'autres : « Dieu » annonce maintenant aux hommes que tous en tous lieux fassent » pénitence, parce qu'il a fixé un jour auquel il doit juger le globe » dans l'équité par l'Homme qu'il a établi juge, comme il en a fait foi » à tous en le ressuscitant d'entre les morts. [1]. » On voit enfin au sanctuaire de cette église souterraine, ce tableau du Jugement qui doit occuper la facade de toutes nos cathédrales après l'an mil et le fond de la chapelle papale au Vatican, avec la signature de Michel-Ange. Le plus ancien Jugement dernier produit par l'art chrétien se reconnaît, sous un voile facilement transparent, à la *cappella greca.*

A cette interprétation si spontanée, si concordante en toutes ses parties, si motivée par nombre de traits caractéristiques, des deux grandes fresques de la chapelle, on ne peut faire que deux objections. La première est celle-ci : Les deux personnages en qui nous avons vu les vieillards de l'Écriture ne paraissent point tels : leurs figures sont celles de jeunes hommes en qui on a pu reconnaître les fils de sainte Félicité couronnant leur mère ou des anges couronnant une martyre. Cette objection tombe devant trois réponses.

[1] Act., XVII. 30, 31.

Les signes de la jeunesse ne sont point si expressément accusés sur les traits des deux personnages qu'ils n'aient pu être pris par M. l'abbé Martigny pour « Dieu le Père et Dieu le Fils » couronnant « un martyr ; » et l'un des deux a bien plutôt sur le premier tableau les traits d'un âge avancé.

En second lieu, c'est assez l'usage des peintres grecs, auxquels il faut associer celui ou ceux de la *cappella greca*, de rajeunir leurs personnages. Des peintures du cimetière de Prétextat qui sont, bien qu'un peu moins, de cette école, nous offrent, dans la scène de l'Hémorrhoïsse, les deux Apôtres accompagnant le Christ sous des traits qu'on n'aurait pas soupçonnés devoir être les leurs. Ils sont imberbes et semblent adolescents, tandis que, partout ailleurs, ils portent la barbe auprès du Christ qui, ressuscité, jouit seul du privilége de l'éternelle jeunesse.

Enfin, il ne faut pas oublier que les vieillards de l'histoire de Susanne ne sont point des vieillards dans la décrépitude de l'âge. Leurs passions tiennent trop, en vérité, de la jeunesse. La beauté les séduisait partout où leurs yeux la rencontraient, et la concupiscence bouleversait leur cœur : *Species decepit te et concupiscentia subvertit cor tuum. Sic faciebatis filiabus Israël*, dit Daniel à l'un d'eux. Ce sont peut-être ces passions violentes, en face de la vertu inaltérable de Susanne, que le peintre a voulu mieux accuser par ces figures de débauchés où la vieillesse n'a point encore marqué ses traces ou les a habilement dissimulées. Les juges, d'ailleurs, étaient pris au sein du peuple, dans la classe des hommes en qui paraissait résider la sagesse des vieillards, qu'ils en eussent l'âge ou non. L'Ecriture dit expressément que ce n'est point aux années qu'il faut regarder pour trouver « une vieillesse vénérable » et « que les sages pensées de l'homme sont ses cheveux blancs, et « sa vie immaculée son titre de vieillesse : *Senectus enim venerabilis « est non diuturna, neque annorum numero computata : cani autem « sunt sensus hominis et ætas senectutis vita immaculata* [1]. C'est ainsi qu'on appelle, dans l'Eglise, prêtres, c'est-à-dire « vieillards, πρεσβυτέροι, *seniores*, tous les hommes, même jeunes, décorés du sacer-

[1] Sap., IV, 8, 9.

doce [1], et, dans le siècle, sénateurs, c'est-à-dire « vieillards » encore, des hommes souvent peu avancés en âge. Aussi, dans la Bible, le vrai nom des deux tentateurs et accusateurs de Susanne, ce n'est point « les vieillards » ou « les anciens » simplement « (οἱ πρεσβύτεροι) mais « les anciens du peuple (ἐπίστευσεν αὐτοῖς ἡ συναγωγὴ « ὡς πρεσβυτέροις τοῦ λαοῦ) » [2]. Des sarcophages du cimetière du Vatican, nous présenteront, d'ailleurs, les vieillards de l'histoire de Susanne avec des traits qui ne sont point précisément de la vieillesse et qui, une fois, paraissent tenir à la jeunesse d'assez près [3]. Rien ne s'oppose donc à ce que ces deux personnages de nos fresques soient ceux de cette histoire.

Leur figure même peut être un trait historique de plus. Intrigants autant qu'infâmes, ces effrénés luxurieux jouaient, parmi les passions de la jeunesse, les mœurs graves de la vieillesse pour capter les suffrages du peuple. C'étaient des imposteurs d'austérité et de sainteté, des Tartuffe comme les célèbres originaux que la secte janséniste doit fournir à l'immortelle copie du prince des comiques. En prêtant des charmes juvénils à ces scélérats, on dirait que les fresques de la *cappella greca* aient voulu démasquer à fond leur noirceur, signaler leur fascination à la fois physique, doctorale et religieuse, si redoutable à la multitude et aux femmes, et dire le dernier mot sur ces faux prophètes tant abhorrés des chrétiens et des païens mêmes sous les noms de sophistes, de pharisiens et de gnostiques. Leur signalement, donné avec tant de soin par saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Jude, sera utile jusqu'à la fin des siècles. Il l'est trop de nos jours !

Mais, dit-on, les figures des deux hommes ne se ressemblent pas dans les deux tableaux : autres sont-ils s'avançant vers l'Orante, autres mettant la main sur sa tête. L'Orante elle-même a des traits divers d'un tableau à l'autre et jusque sur le même tableau. Ce

[1] « Scribes ergo duos libellos et mittes unum Clementi et unum Graptæ... tu autem leges in hac civitate cum senioribus qui præsunt Ecclesiæ (τοῖς πρεσβυτέροις τῆς Ἐκκλησίας, écrit Hermas à Rome, vers l'an 92. » (*Pastor*, l. I, vis. II, cap. IV.) Assurément tous les *seniores* de l'Eglise romaine n'étaient point des vieillards.

[2] Dan., XIII, 41.

[3] Aringhi, t. I, p. 305, 309, 315.

n'est donc pas ici l'histoire suivie de Susanne et des vieillards. La réponse à cette seconde objection n'est point difficile.

Les monuments chrétiens nous offrent à chaque instant des diversités de figure pour le même personnage, à moins qu'il n'ait un type consacré comme saint Pierre ou saint Paul à Rome ; et la plupart des interprètes n'ont pas hésité à voir la même personne, quelle qu'elle soit, dans l'Orante aux traits trois fois divers de la *cappella greca*. Mais il peut y avoir une autre raison de ces différences.

Tout semble nous indiquer que ce n'est pas le même artiste qui a peint les deux tableaux. Sur un double champ parfaitement libre la même Orante a différentes grandeurs. Elle mesure 69 centimètres sur le premier tableau, 59 sur le second. La fresque là, pleine de brusques fiertés, est moins soignée et ne manque pas d'incorrection. Ici, tempérant la force par le moelleux et la grâce, elle est d'un fini parfait. Ainsi, du moins, en ont jugé, sur place et devant nous, des connaisseurs familiers avec les catacombes. Chaque peintre a donc fait à sa manière et à son aise sa partie de l'histoire de Susanne ; et l'un ne s'est pas inquiété de copier les traits de l'autre. Le même n'a point attaché d'importance à garder l'exacte identité des figures. Les deux Orantes du second tableau, où chacun reconnaît la même, ne sont pas d'une ressemblance frappante. Ainsi, les deux tableaux seraient du même peintre que l'objection ne serait point fondée. Mais, encore une fois, s'il y a diverses figures, il paraît bien que c'est parce qu'il y a diverses mains.

Avant de nous séparer de Susanne, qui nous a tant et si justement occupés, nous avons à signaler l'importance capitale des peintures de la *cappella greca* au point de vue de la critique biblique.

On lit dans saint Hippolyte :

« *Et les deux vieillards la considéraient.* Les princes des Juifs veulent maintenant retrancher cela du Livre (de la Bible), disant que rien de pareil n'a eu lieu à Babylone ; car ils rougissent du forfait commis en ce temps par les vieillards [1]. »

Josèphe, l'historien juif, contemporain de nos peintures, ne dit mot, en effet, de Susanne, non plus que de l'histoire de Bel et du Dragon. Joseph ben Gorion, autre historien juif, du IXe siècle, au plus tard, qui mentionne l'histoire de Bel et du Dragon, omet celle

[1] *In Susan.*, v. 8.

de Susanne. David Ganz, chronologiste juif de Prague, écrivant en 1592, dit : « L'histoire de Susanne, fille d'Helcias, telle qu'elle est « consignée dans le livre de Susanne, est reçue de tradition par les « chrétiens, mais non par nous. » Il observe cependant qu'Abraham Sacut « rapporte une partie de cette histoire dans le livre Juchasin,» livre généalogique édité à Cracovie en 1581 [1]. Cette exception même prouve combien l'exclusion que font les Juifs du livre de Susanne est systématique. Luther, les protestants, les rationalistes, ont été fidèles sur ce point, comme sur tant d'autres, à la trace des Juifs. Eh bien! voilà l'histoire de Susanne peinte dès le premier siècle ou le commencement du second, dans un des plus illustres cimetières de Rome, celui de la famille des Pudens, qui accueillirent saint Pierre, et plus ou moins sous les yeux et la direction des Pontifes romains. Ce sujet est en compagnie, nous l'avons vu et nous l'allons voir, des scènes authentiques de l'Ancien et du Nouveau-Testament ; il va de pair avec elle ; il les prime même toutes par son importance comme tableau et comme étendue de symbolisme. Qui ne voit que l'histoire de Susanne était considérée à Rome, dès les temps apostoliques, comme faisant partie des Saintes-Ecritures ?

Nous entrevoyons en même temps, aux détails fixés par le pinceau, que le texte grec de l'histoire de Susanne en faveur à Rome n'était point celui abrégé des Septante, mais le texte intégral qui nous viendra du juif Théodotion, à la fin du second siècle, et que saint Hippolyte a commenté à Rome au commencement du troisième. C'est là, non dans les Septante, qu'on trouve, accourant de la maison de Susanne, au cri qu'elle pousse dans le jardin, ces gens que le peintre a remplacés par le Christ, en faisant de la maison le ciel. L'Eglise a adopté dans la Bible grecque la traduction de Daniel par Théodotion, et saint Jérôme nous l'a transmise dans la Vulgate latine. L'adoption, nos peintures en donnent certain indice, a commencé en principe à Rome dès l'origine de l'Église, en même temps que la réception au canon des Écritures de l'histoire de Susanne. L'influence des Juifs, dont nos peintures donnent des preuves si frappantes, explique bien cette adoption. Ils lisaient le texte hébreu

[1] *Chronologia a mundi conditu ad annum Christi 1592 dicta Germen Davidis.* Lugd., Batav., 1644, in-4°, p. 171.

ou araméen, sur lequel Théodotion fera sa traduction, destinée à remplacer et même à faire oublier celle des Septante.

Et que Luther et ses disciples viennent contester aussi l'authenticité de l'Apocalypse ! En voici plus d'une citation peinte sur les murs d'une église apostolique, et dans les temps voisins des Apôtres.

CHAPITRE IX.

DANIEL AUX LIONS ? — L'ENFANT MALE QUI DOIT RÉGIR LES NATIONS, LA FEMME ET LE DRAGON [1].

Au-dessous du tableau de la condamnation et de la délivrance de Susanne, règne une plinthe, continuant exactement celle du mur du fond et, comme elle, décorée vers le haut, d'une guirlande de demi-rosettes rouges opposées et entremêlées par leurs circonférences, qui paraît appartenir au IIIe siècle. Une large bande qui fait le tour de la porte, percée à cette époque, partage en deux la plinthe du mur du fond. Elle est réduite à cet ornement. Il n'en est point ainsi de la plinthe du mur voisin. Elle présente sur la photographie des figures, au moins des bustes, dont la netteté frappe les yeux, et qui sont vraiment indiscutables. Ces bustes occupent la plinthe du haut en bas. En partie recouverts par la guirlande, ils doivent lui être antérieurs : ils appartiennent à la peinture primitive. A cette heure, en 1876, on ne reconnaît plus rien de cette peinture. Un nettoyage, qui a sans doute étendu les couleurs mises sur enduit sec au IIIe siècle, a tout à fait perdu la fresque, en la barbouillant plus ou moins en rouge. Mais l'absence de décoration régulière à cet endroit proteste de son existence, et la photographie ne permet pas d'en douter.

Je dirai ce que j'ai cru en découvrir avec vraisemblance ou certitude, recueillant religieusement tout ce qui peut être des reliques d'un monument si précieux. On me blâmerait de ne pas le faire. Je proposerai ensuite l'explication des images qui, leur existence étant donnée, ne souffre aucune difficulté. Quel n'est pas leur intérêt !

[1] Planches III et IV, 1.

La photographie, qui malheureusement ne nous offre qu'une vue de côté du mur [1], semble présenter, à droite de la plinthe qui finit dans l'ombre et près du milieu du champ, la silhouette d'un lion assis vers la gauche et tournant la tête à droite. Ce serait alors, sans aucun doute, un des deux lions ordinaires de Daniel et l'extrémité d'un groupe bien connu, analogue à celui de telle chambre du cimetière de Callixte ou Daniel est représenté à mi-corps [2]. Ce sujet est bien appelé par le sujet supérieur. Après la délivrance de Susanne, celle de Daniel.

Darius le Mède, oncle de Cyrus, ayant succédé à Balthasar, à qui Daniel avait lu et interprété le *Mane*, *Thecel*, *Phares*, écrit par la main divine sur le mur du banquet impie, la nuit même de la mort du roi Chaldéen, le prophète plut au nouveau monarque. Il devint un des trois satrapes supérieurs qui commandaient aux cent vingt satrapes ou préfets du royaume. Ayant « en lui un plus ample « esprit de Dieu » que ses deux collègues et tous les satrapes, Darius « pensait à l'établir sur tout le royaume » et à faire de lui son vice-roi. Ses deux collègues et les satrapes complotèrent contre lui et décidèrent de le perdre par sa religion, car il n'était attaquable que de ce côté. Ils surprirent à Darius un édit portant : « que tout « homme qui durant l'espace de trente jours fera quelque prière à « quelque Dieu et à quelque homme que ce soit, sinon à vous, ô roi, « soit jeté dans la fosse des lions. » Daniel priait trois fois le jour, à genoux, dans sa chambre, les fenêtres ouvertes du côté de Jérusalem, son Dieu, celui d'Abraham, « le Dieu du ciel ». Il lut l'édit et continua à prier. Ses ennemis l'espionnèrent ; et, prenant Darius sur l'édit qu'ils lui avaient extorqué et sur la loi des Mèdes et des Perses qu'un édit royal ne peut jamais être rapporté, ils lui firent jeter Daniel aux lions. Darius désolé espéra dans le Dieu de Daniel. « Ton Dieu que tu adores sans cesse, lui dit-il, te délivrera lui-même. » Il en fut ainsi. Le lendemain, Darius qui n'avait ni soupé ni dormi, vint de grand matin à la fosse des lions, et appela Daniel qui lui répondit : « O Roi, vivez éternellement ! Mon Dieu a envoyé son

[1] C'est la photographie 612 qui a pour objectif le mur du fond. Le mur où est le second tableau de Susanne n'a pas été photographié par M. Parker.

[2] *Roma sotter.*, t. II, tav. XX.

« ange, et il a fermé les gueules des lions et ils ne m'ont fait aucun « mal, car devant lui la justice a été trouvée en moi ; et devant « vous, ô Roi, je n'ai commis non plus aucun méfait. » Alors Darius fit jeter les accusateurs de Daniel, leurs femmes et leurs enfants aux lions qui les broyèrent avant qu'ils fussent arrivés au pavé ; puis il donna cet édit :

« A tous peuples, nations et langues qui habitent sur toute la terre : que votre paix se multiplie !

De devant ma face un édit est rendu. Que dans toute domination de mon royaume il y ait crainte et tremblement devant le Dieu de Daniel, car lui est le Dieu vivant, et il demeure dans les siècles, lui et son royaume qui ne sera point dissipé, et sa domination est jusqu'à la fin : sauvant et délivrant et faisant des prodiges et des merveilles dans le ciel et sur la terre au point qu'il a sauvé Daniel de la main des lions [1]. »

Daniel sera jeté une seconde fois aux lions, sous Cyrus, pour avoir fait périr avec un gâteau de poix, de graisse et de poils, le Dragon, idole vivante des Babyloniens. Les lions au nombre de sept, l'épargneront ; et Habacuc, pris aux cheveux par l'ange, lui apportera de Judée le dîner destiné aux moissonneurs. Les monuments chrétiens donneront aussi cette scène que caractérise la présence d'Habacuc. Quand ils présentent simplement, et c'est l'ordinaire, deux lions avec Daniel, il faut se reporter au premier supplice du prophète sous Darius. En voici la raison.

Assurément les lions, auxquels fut jeté Daniel, étaient, comme dans le second supplice, plus de deux ; et la preuve en est dans la manière dont ils ont broyé en l'air les calomniateurs de Daniel et leurs familles. Mais ces lions ne sont pas seulement historiqnes, ils sont symboliques. Ils représentent les deux calomniateurs de Daniel, ses abominables collègues, les deux princes des satrapes. Le sarcophage de Junius Bassus, mort préfet de Rome en 359, et déposé près de la Confession de saint Pierre où se voit toujours son monument, nous montre Daniel entre les deux lions derrière lesquels les deux satrapes sont debout [2]. On retrouve ces deux hommes sur le sarcophage gravé par Buonarroti [3], qui de Sainte-Marie-Majeure

[1] Dan., VI.

[2] Aringhi, t. I, p. 277.

[3] *Osservazioni*, p. 1.

a passé au Musée de Latran. Et voilà pourquoi il est si naturel, de les voir à la *cappella greca*, sous les traits des deux lions aux côtés de Daniel, juste au-dessous des deux vieillards qui sont aux côtés de Susanne, des deux vieillards, dis-je, qu'une peinture du cimetière de Prétextat représente en bêtes féroces courant sur Susanne qui est une pauvre brebis.

Et que les deux lions comme les deux vieillards rappellent bien les deux ennemis rugissants de l'Église, les Juifs et les Gentils, dont elle dit à Dieu avec le Christ son Epoux : « Délivrez mon âme « de leurs violences, mon unique des lions [1] ! » Qu'ils rappellent bien encore les lions invisibles, qui sont derrière les lions visibles ! « *Mon « Dieu a envoyé son ange, et il a fermé la gueule des lions et ils ne « m'ont point nui*..... Que ces paroles, dit S. Jérôme, soient répé- « tées par tout homme saint qui a été sauvé de la gueule des lions « invisibles et de la fosse de l'enfer, parce qu'il a cru en son « Dieu [2]. »

Mais qui est l'ange de Daniel? Si nous avions ici le commentaire de saint Hippolyte, il dirait, sans aucun doute, que l'ange est le Christ. Il nous a montré, en effet, le Christ venant au secours de Susanne ; et il va nous le montrer protégeant les trois Hébreux dans la fournaise. Mais, à défaut du docteur romain, nous avons les monuments romains. Nous voyons sur un sarcophage du Vatican, Daniel entre ses deux lions qui prie le Christ adoré par les Mages, et sur un autre de Sainte-Agnès, le même Daniel qui regarde vers le Christ ressuscitant Lazare [3]. Sur un sarcophage de Saint-Paul [4], sur un autre de Saint-Sébastien [5], sur une fresque de Domitille [6], le Christ est d'un côté de Daniel, pendant que le prophète Habacuc est de l'autre. Sur un fond de coupe, le Christ survient derrière Daniel offrant le gâteau mortel au Dragon, pour l'exciter à cet acte généreux qui va le conduire aux lions [7]. Avant les monuments du

[1] Ps. XXXIV, 17. — C. f. Ps. LVI, 5.
[2] *In Dan.*, VI, 22.
[3] Aringhi, t. I, p. 331; t. II, p. 159.
[4] M. Martigny, p. 597.
[5] Aringhi, t. I, p. 623.
[6] T. I, p. 549.
[7] Garucci, *Vetri*, III, 13.

IVe siècle, et dès le berceau du Christianisme, la *cappella greca* paraît avoir présenté le Christ assistant Daniel dans la fosse aux lions, comme l'Écriture nous montre le Verbe descendant avec Joseph dans la fosse de sa citerne ou de son cachot. Et pour Daniel, comme pour Susanne, c'est ici le Christ dans les splendeurs célestes où l'a vu saint Jean. Nous voici transportés de nouveau à l'Apocalypse.

Vers le milieu de la plinthe, un peu à gauche, un grand buste d'homme, porté sur un pied, à la manière antique, regarde du côté où nous croyons entrevoir un de ces lions de Daniel qui furent suspendus par un charme magique, c'est-à-dire divin. La tête a le profil grec et rappelle tout-à-fait, d'ailleurs, les empereurs des médailles romaines. A sa droite et un peu devant, de manière à lui dérober l'occiput, est un buste de femme, porté sur un pied bien dessiné en croissant renversé. La figure est de face ; elle paraît d'une matrone, aux fortes lèvres ; les yeux semblent fixés en haut : je crois reconnaître une étoile à six branches, avec le point central, au milieu de son front, et d'autres pourraient lui faire suite. A droite de la femme, est dessiné en noir un petit dragon à face humaine, accroupi, les pattes avancées comme celles d'un chien en arrêt, la queue en volute, au-dessus de laquelle on peut remarquer une grosse étoile. La tête du dragon est à la hauteur du menton de la femme. Derrière lui, dans le lointain, se dessine un édicule. Le sens de ce groupe extraordinaire ne peut être douteux à qui se rappelle cette vision de S. Jean :

« Le temple de Dieu, qui est dans le ciel, fut ouvert et l'Arche de son Alliance apparut dans son temple. Et il se fit des éclairs et des voix et un tremblement de terre et une grande grêle. Et un grand prodige apparut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles. Elle était enceinte et elle criait étant en travail et ressentant les douleurs de l'enfantement. Et un autre prodige apparut dans le ciel : Voici un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes et sur ces têtes sept diadèmes. Et sa queue entraînait la troisième partie des étoiles du ciel et elle les précipita sur la terre. Et le dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin qu'aussitôt qu'elle aurait enfanté il dévorât son enfant. Et elle enfanta un enfant mâle qui devait régir toutes les nations avec une verge de fer [1]. »

[1] Apoc., XII, 19 ; XII, 1-5.

Cet enfant mâle est le Christ, le grand Roi et le César par excellence, qui sait comprimer du regard les lions de Darius et de Cyrus et mettre le pied sur ce Dragon dont l'empire romain est l'agent et qu'il doit arborer sur ses étendards. Cette femme, c'est l'Église, née du Christ et enfantant le Christ dans le monde où elle établit son règne : c'est l'Epouse du Christ, vêtue de son soleil, ayant la lune et le monde sublunaire sous les pieds, couronnée de douze étoiles, c'est-à-dire des douze Apôtres du Christ qui sont ses conducteurs et le vrai sublime zodiaque des cieux. Elle est indissolublement unie à son Epoux. Elle apparaît ainsi, au second mur de la *cappella greca*, dans les deux bustes unis, comme elle apparaît en face, au premier, sous les traits de Susanne, à la voix de laquelle accourt son Dieu, son protecteur, son vengeur, son Epoux enfin. Là, est Satan, ici le Dragon, toujours l'ennemi mortel de la femme, c'est-à-dire de l'Eglise, cherchant à l'atteindre au talon avec sa dent venimeuse, et devant avoir la tête brisée par ce talon même. Le petit tableau correspond exactement au grand ; et la vaste composition, si bien suivie sur les deux murailles, finit comme elle a commencé.

Le temple même du ciel n'y manque pas. Ce temple d'où le Verbe est sorti pour venir au secours de Susanne, se revoit encore. Il est rappelé ici par l'Arche que figure, je crois, l'édicule, s'il ne figure pas, ce qui me paraît moins probable, le temple. C'est le théâtre du triomphe de l'Eglise faisant suite à celui du Christ. « Et le septième « Ange, dit saint Jean, sonna de la trompette ; et il y eut de grandes « voix dans le ciel disant : Il est échu le royaume de ce monde à « Notre-Seigneur et à son Christ et il règnera dans les siècles des « siècles, Amen... Et le temple de Dieu, qui est dans le ciel fut ou- « vert.... Et un grand prodige apparut dans le ciel : une femme « revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds et sur sa tête une « couronne de douze étoiles. »

C'est le règne du Christ, représenté par son Vicaire, le Pontife romain, c'est le règne de l'Eglise, dont ce Pontife est la tête, qui doit commencer à Constantin et Théodose, monter à son apogée avec Charlemagne, saint Grégoire VII et les Croisades, décliner avec Luther et Napoléon renversant le Saint-Empire, s'effacer à la fin des temps, pour se transporter plénier et interminable dans le ciel.

L'illustration de l'Apocalypse, dans son ensemble — la chute de la

grande Babylone d'un côté et l'élévation de la nouvelle Jérusalem de l'autre, — est ainsi complète. Nous savons d'avance toutes les destinées de l'Eglise.

Cependant un de ses types fondamentaux nous reste à contempler. Avec Susanne et Daniel, l'Ecriture nous montre à Babylone les trois Hébreux parmi ces fidèles dont l'Esprit-Saint a voulu consigner aux siècles les exploits héroïques et le salut miraculeux. Nous avons vu l'Eglise en prison, sous les pierres de la lapidation, sous les dents des lions, que Daniel seul nous soit apparu, qui en réveille d'emblée le souvenir, ou que nous l'ayons aperçu avec ses lions mêmes. Nous allons rencontrer l'Eglise sur le bûcher. Des peintures des murs latéraux de la *cappella greca* passons à la peinture du mur faisant face à l'entrée. Voyons les trois Hébreux dans la fournaise.

L'abbé V. Davin.

(*A suivre.*)

LES VANDALES !

Le 20 décembre 1870, les Prussiens bombardaient Auxerre. Pendant trois quarts d'heure, une pluie de fer s'abattit sur nos monuments ; la cathédrale surtout, « *la plus belle chapelle de nos rois*, » eut cruellement à souffrir. Enfin, l'orage cessa : les Prussiens entrèrent. Je courus à la cathédrale, indigné d'un acte de vandalisme inutile et brutal. Les nefs, jonchées de débris, ressemblaient aux avenues d'une forêt, après la tempête : même désastre, mêmes effets de la foudre. Tandis que je recueillais des débris de sculpture, de magnifiques crochets tombés des chapiteaux, des émaux arrachés aux vitraux, plusieurs officiers allemands, marchant encore sur les éclats de leurs obus, admiraient tout haut les harmonieuses proportions de l'église. Etranges nécessités de la guerre, pensai-je en moi-même ! Ils viennent de la bombarder, et, la mèche de leurs canons à peine éteinte, ils s'empressent de lui rendre une visite d'honneur. C'est bien là d'ailleurs la destinée de l'Eglise catholique dont nos cathédrales sont un si magnifique symbole. On s'attaque à elle dans tous les malheurs qui fondent sur nous. Lorsque les haines humaines débordent, c'est contre elle qu'on dirige tous les coups ; on voudrait la mutiler, la renverser, et la tempête n'est pas plus tôt apaisée que ces mêmes hommes qui l'ont déchirée, se surprennent à l'admirer, à la bénir.

Ces réflexions et l'idée de recueillir d'autres débris me revinrent dernièrement en mémoire en parcourant un monument, grandiose comme nos cathédrales, orné de sculptures admirables, mais hélas ! mutilé aussi par un vandale, qui lui, plus coupable que le Prussien, s'attaque à son œuvre propre : je veux dire le monument élevé par M. Viollet-le-Duc à la gloire de l'architecture chrétienne, son grand *Dictionnaire*. Qui donc le pousse à renverser aujourd'hui, à briser ce qu'il a construit avec un talent indiscutable ! Pourquoi dans ses *Entretiens sur l'architecture* va-t-il ramasser tous les projectiles tant de fois déjà ramassés et lancés par les ennemis de l'Eglise, par les rêveurs de l'école d'Alexandrie, depuis Plotin, Porphyre

jusqu'à Vacherot et Jules Simon? Pourquoi dans ses *Causeries du Dimanche*, autre engin allemand du journal *le dix-neuvième siècle*, s'acharne-t-il avec tant de fureur contre l'Eglise catholique? N'est-ce pas en l'honneur de l'Eglise qu'il a composé son *Dictionnaire?* N'est-ce point à elle qu'il doit sa réputation, et, il faut bien l'avouer, sa fortune? Suspendez le feu de vos batteries, M. Viollet-le-Duc, car vous ne savez pas peut-être quel Vandale vous êtes devenu? Dans votre premier volume seulement de l'*Architecture française du XIe au XVIe siècle*, que de débris déjà jonchent le sol, que d'émaux enchâssés par vous avec un vrai talent, vous avez jetés à terre pour les fouler aux pieds! Voyez plutôt ce que j'ai recueilli, je le dirai, avec une indignation non moins vive qu'à la cathédrale d'Auxerre, après le bombardement des Prussiens.

« Le christianisme est sublime dans les catacombes, dans les déserts, « comme à Saint-Pierre de Rome ou dans la cathédrale de Chartres. Et « nous demanderons : sans le christianisme les monuments du nord de la « France auraient-ils pu être élevés? Evidemment non [1]. » Ainsi, jusqu'en 1870, c'était à l'Eglise et à l'Eglise seule que l'art était redevable de ses progrès. Aujourd'hui « *nous avons changé tout cela ;* » l'Eglise est partout l'ennemie des lumières.

Cependant (mais c'était avant 70), « le clergé catholique, rendons-lui « cette justice, ne repoussa jamais les progrès, de quelque côté qu'ils lui « vinssent » [2]. Et plus loin : « Les Bénédictins ne traitaient pas les ques- « tions d'utilité avec le pédantisme moderne ; mais, en fertilisant le sol, en « établissant des usines, en desséchant les marais, en appelant les popu- « lations des campagnes au travail, en instruisant la jeunesse, ils habi- « tuaient les yeux aux belles et bonnes choses [3]. » Rapprochons encore ce morceau vraiment remarquable : « Quand les arts ne furent plus exclu- « sivement pratiqués par le clergé régulier, il ne semble pas qu'un seul « évêque se soit élevé contre ce mouvement naturel ; et comment supposer « d'ailleurs que des chefs de l'Église qui avaient si puissamment et avec « une si laborieuse persévérance aidé à la civilisation chrétienne, eussent « arrêté un mouvement qui indiquait, mieux que tout autre symptôme, « que la civilisation se répandait dans les classes moyennes et infé- « rieures [4]. »

Mais voici une superbe sculpture que je découvre, je l'avoue, à mon

[1] *Dictionnaire de l'Architecture,* 1 vol., page 148.
[2] *Ibid.*, page 130.
[3] *Ibid.*, page 281.
[4] *Ibid.*, Préface, page XVII.

grand étonnement, et qui me semble plutôt tombée d'un discours du vaillant capitaine de Mun : « On n'a pas tenu assez compte de l'influence « du pouvoir monarchique, sur les arts en France.... De Philippe-Auguste « à Louis XIV, l'esprit général de la monarchie présente un caractère « frappant ; c'est quelque chose d'impartial et de grand, de contenu et « de logique dans la direction des affaires, qui distingue cette monarchie « entre toutes dans l'histoire des peuples de l'Europe occidentale. La mo- « narchie française est peut-être, à partir du XIIe siècle, la seule qui ait « été réellement nationale, qui se soit identifiée à l'esprit de la popula- « tion [1]. » Que va penser le Conseil municipal de Paris ?... Que vont dire les auditeurs des clubs ?... Qu'ils écoutent encore : « Le clergé régulier « résumait à lui seul (XIe siècle) toutes les espérances de la classe infé- « rieure... Partout il fondait des écoles où l'on enseignait les lettres, la « philosophie, la théologie, la science et les arts.... Le plus grand prince « n'était pas élevé avec plus de soins dans le palais des rois que ne l'était « le plus petit des enfants à Cluny (Udalrici antiq. consuet. Clun. mon. « lib. II, cap. VIII) [2]. » Et ceci : « Ces nouveaux apôtres (les moines) ne « songent pas seulement aux besoins matériels qui doivent assurer leur « existence et celle de leurs nombreux colons, mais ils cultivent et ensei- « gnent les lettres, les sciences et les arts ; ils fortifient les âmes, leur « donnent l'exemple de l'abnégation, leur apprennent à aimer et à pro- « téger les faibles, à secourir les pauvres, à expier des fautes, à pratiquer « des vertus chrétiennes, à respecter leurs semblables ; ce sont eux qui « jettent au milieu des peuples avilis les premiers germes de liberté, d'in- « dépendance... [3] » Les immortels principes : la liberté, la fraternité, l'égalité, voire la gratuité de l'instruction, tout est accordé à l'Eglise, qui plus est, aux moines dont le nom seul fait frissonner M. Louis Blanc. Je comprends que pour entrer au *XIXe siècle*, on doit brûler ses papiers de famille, les titres de ses ancêtres, mais c'est M. Viollet-le-Duc qui l'a dit : « Il faut plaindre ceux qui renient leur passé, car il n'y a pas d'avenir « pour eux ! [4]. » Pourquoi avancer maintenant que le christianisme aurait été exposé à périr « si le génie grec ne l'eût accueilli », que celui-ci lui a donné « la vie, la force expansive [5]. » Lorsqu'on a écrit : « Le christia- « nisme seul pouvait lutter contre le géant (le propaganisme), en rendant

[1] *Dictionnaire*, tome I, page 133.
[2] *Ibid.*, page 124.
[3] *Ibid.*, page 242.
[4] *Ibid.*, Préface, page VII.
[5] *Entretiens sur l'Architecture*, t. II, page 180.

« à l'homme isolé le sentiment de sa personnalité [1] » : et ailleurs : La civi-
« lisation antique est simple, une ; elle absorbe au lieu de se répandre ;
« toute autre est la civilisation chrétienne : elle reçoit et donne ; c'est le
« mouvement, la divergence, sans interruption possible [2] ».

Etranges nécessités de la Révolution ! Détruire, toujours détruire ! détruire de ses propres mains ce que l'on a bâti pendant de longues veilles, au risque de voir des débris comme celui-ci vous atteindre en plein visage : « Une des grandes gloires des ordres religieux, gloire trop oubliée par « des siècles ingrats, ç'a été le défrichement des terres, la réhabilitation « de l'agriculture. De nos jours on a rendu justice aux bénédictins, et de « grandes autorités ont énuméré avec scrupule les immenses services ren-« dus à l'agriculture par les établissements Clunisiens et Cisterciens : par-« tout où Cluny et Citeaux fondent une colonie, les terres deviennent fer-« tiles, les marais pestilentiels se changent en vertes prairies, les forêts « sont aménagées, les côteaux arides se couvrent de vignobles. Qui ne « sait que les meilleurs bois, les moissons les plus riches, les vins pré-« cieux proviennent encore aujourd'hui des terres dont les moines ont été « dépossédés [3]. » Et quels sont-ils ces siècles ingrats? Si M. Viollet-le-Duc les eût cités, il aurait nommé à coup sûr, avec M. de Rémusat, le XVIIIe dont la « littérature bourgeoise et satirique [4] » s'est raillée de l'administration pourtant si laborieuse des moines ; et il n'aurait point oublié la nôtre, ne pensant guère alors qu'il viendrait lui-même accroître le nombre des ingrats, et se jeter dans la littérature à peine bourgeoise du *XIXe siècle*.

Terminons par des éloges magnifiques donnés au Saint-Siége : « A l'é-« poque de la réforme, la Papauté se reposant après de si longs et glo-« rieux combats, brillait d'un éclat que rien ne semblait devoir ternir ; « elle régnait sur le monde chrétien autant par la puissance morale qu'elle « avait si laborieusement acquise, que par le développement extraordi-« naire qu'elle avait su donner aux arts et aux lettres. Rome était devenue « le centre de toute lumière, de tous progrès [5]. » « La Papauté sentait que « le moment était venu de rétablir la hiérarchie catholique, conformément « à son institution primitive ; et *avec cette prudence et cette connaissance « qui caractérisent ses actes*, elle appuyait le pouvoir épiscopal [6]. » Qui a

[1] *Dictionnaire,* tome I, page 143.
[2] *Ibid.,* Préface, page IX.
[3] *Ibid.,* page 255.
[4] *S. Anselme de Cantorbéry,* C. de Rémusat, page 43.
[5] *Dictionnaire,* t. I, page 160.
[6] *Ibid.,* page 281.

écrit ces phrases? Qui donne ici largement au Saint-Siege la prudence et la connaissance des temps? Est-ce un Père de l'Eglise? Est-ce un des illustres tenants de l'opportunité? Non, c'est M. Viollet-le-Duc. *O tempora! o mores!* Pourquoi faut-il que des hommes à qui Dieu a départi une si noble mesure d'intelligence, dont le regard s'était habitué à contempler et à mettre en honneur des horizons méconnus, pourquoi faut-il que ces hommes « reniant leur passé » se rapetissent aux choses présentes, et se plaisent à jeter l'injure aux objets si dignes de leurs premières études? Laissez-là, M. Viollet-le-Duc, les *causeries* bourgeoises du journal, et les causeries démocratiques aux frères et amis des clubs; ramenez votre esprit « à ces fertiles labeurs des siècles d'où nous sommes sortis [1].» Si vous voulez vivre dans la postérité, relisez et appliquez-vous cette belle pensée de votre Préface : « Les civilisations qui ont profondément creusé leur « sillon dans l'histoire, sont celles chez lesquelles les traditions ont été le « mieux respectées, et dont l'âge mûr a conservé tous les caractères de « l'enfance [2]. » Les individus n'ont pas d'autre voie pour arriver à une saine réputation et conquérir l'estime de leurs concitoyens. Reprenez cette voie. Il y a assez de Vandales qui attaquent et voudraient renverser l'Eglise sur le sol de notre malheureuse patrie. La « ruche française » est assaillie de toutes parts, selon l'expression de Mgr de Nevers, une des abeilles les plus diligentes. Mais elle se rit des efforts des méchants. Si elle est renversée, les frelons et les reptiles pourront en dérober le miel ; les abeilles infatigables iront distiller leurs trésors dans l'anfractuosité de quelque catacombe, en attendant que des jours meilleurs leur permettent de reconstruire la ruche. Oui, les Evêques demeureront; « et, chose sin- « gulière, ce sera bientôt parmi ces hommes en dehors du siècle que le « siècle viendra chercher ses lumières ! [3] »

J. Giraud.

[1] *Dictionnaire,* l'préface, page xix.

[2] *Ibid.*, page vii.

[3] *Ibid.*, t. I, page 122.

MÉLANGES

UN SCEAU MAL CONÇU.

Une paroisse, sous le vocable de S. Pierre, établit une association pieuse dont le titre est *Notre-Dame de Bon Secours*.

Il s'agit de lui créer un emblème, qui serve en même temps d'armoiries et de sceau, et que l'on mettra sur le *Bulletin* mensuel de l'œuvre. Voyons comment on s'y est pris et surtout si l'on a réussi, ce dont je doute fort, à faire un blason à la fois héraldique et rationnel.

L'écusson est en ogive très-aiguë, comme on la faisait au XVe siècle. Dans ce temps d'unification de toutes les parties d'un édifice, j'en suis d'autant plus étonné que l'église en question affecte le style roman, mélangé de style latin.

Au milieu de l'écusson est une médaille ovale, comme on les fait de nos jours. Pour rester dans le style indiqué par l'ogive, pourquoi n'a-t-on pas dessiné en ellipse le contour de la médaille, ainsi que l'a inventé si maladroitement le P. Martin, copiant un sceau du moyen-âge, car il a cru pouvoir identifier deux choses distinctes ? Laid pour laid, le sceau eut valu la médaille.

Je suppose que cette médaille, *meuble* d'armoiries, est celle que les jeunes filles de l'association doivent porter au cou, attachée à un ruban bleu, lors des processions. Sans cela, quelle figure ferait-elle ici ?

La gravure que j'ai sous les yeux n'indique pas la couleur du champ de la médaille : mettons-la provisoirement d'or. C'est ainsi qu'on doit la porter, surtout si elle est en cuivre ; le cuivre demande à être doré.

Cette médaille est marquée au chiffre de Marie dont les deux lettres M A, initiale et finale, sont superposées. Enfin la forme sulpicienne est abandonnée, tant mieux. De la traverse de l'A s'élance une croix de cimetière. Pourquoi ? Mystère ! Ce n'est ni dans la tradition ni dans le symbolisme ; mais c'est plus pieux, cela suffit.

En légende, cette invocation des litanies : *Auxilium christianorum ora*

pro nobis. L'exergue commence par une étoile. Comme elle est placée en bas, ce n'est plus la *stella matutina*, mais la *stella vespertina* : affaire de goût et de dévotion.

Ce n'est pas assez pour meubler l'écu d'une si petite pièce : on la renforce par derrière d'une ancre, qui indique la vertu d'espérance. Le secours vient à qui espère et a confiance dans le Nom de Marie. Pas mal trouvé : on en fait de ce genre dans l'imagerie contemporaine en pâte de riz.

Les branches de l'ancre garnissent bien le bas de l'ogive, mais le chef de l'écu restait vide sur le côté, le milieu étant occupé par la *croix* de l'ancre. A dextre, on a mis le Sacré-Cœur de Jésus et à senestre celui de Marie : le premier, percé et saignant, entouré d'une couronne d'épines, lançant une croix d'une gerbe de flammes. Cette croix, remarquons-le, est la troisième et alors que devient la règle esthétique : *Non bis in idem* ? Trop de croix ! Cela fait penser, il est vrai, au Calvaire, où il faut bien compter les deux larrons.

Le cœur de la Vierge, transpercé d'un glaive, est enflammé et cerclé d'une couronne de roses. Encore l'influence de l'imagerie ! Beaucoup de cœurs anatomiques, saignants et meurtris.

Voilà pour l'*association*. Est-elle satisfaite ? On le serait à moins. Huit motifs pour un ! Je n'exagère pas : un chiffre, une croix, une étoile, une prière, une ancre, une médaille et deux cœurs.

Vous croyez que c'est tout, pas encore. Au bas de l'écusson est une fleur de lis de laquelle partent, en manière de rinceaux, des tiges de lis, moitié héraldiques, moitié au naturel. Ils ne font qu'encombrer et n'ont aucune signification propre. On dirait des broussailles. Mais la couronne fleurdelisée en a encore bien moins. Autrefois une couronne de ce genre annonçait une fondation royale ou la protection temporelle la plus haute. Actuellement, l'employer sans motif n'est ou qu'un non sens ou une usurpation ridicule. Pourvu que les radicaux n'y voient pas le symbole non équivoque d'une association légitimiste ! S'il y avait trop de croix, il y a aussi trop de fleurs de lis.

Du moins la vraie couronne royale a-t-elle été fidèlement reproduite ? Non point. Elle est ouverte, ce qui dénote un retour marqué à l'antiquité et, de plus, les lis alternent avec de petites perles comme le blason en sème sur les toques baronales. Baron et roi ne vont guère ensemble, à propos de jeunes vierges.

Les lis, grimpant comme des volubilis, ce qui ne s'est jamais vu, seront blancs avec une tige verte. Je dis au hasard, car aucun émail n'est indiqué. La couronne ne peut être qu'en or. Mais le fond de l'écu ! Bleu, couleur de la Vierge, l'ancre d'argent et les deux cœurs rouges. Rouge

sur bleu, c'est pourtant défendu. Est-ce qu'une infraction de plus aux règles et au bon sens doit arrêter en si beau chemin ?

Si l'on usurpe l'insigne royal, pourquoi pas aussi l'insigne basilical, qui consiste précisément dans les deux clefs de S. Pierre ? Une modeste association, perdue dans une église de paroisse, s'assimiler aux basiliques majeures de Rome, uniquement parce que cette église a pour titulaire le prince des Apôtres, c'est quelque peu prétentieux ! Donc les deux clefs, comme sur le blason des papes, se croisent en sautoir sous l'écu : la tiare, à la place de la couronne, n'eût pas mal fait. C'est dommage qu'on n'y ait pas pensé. De drôles de clefs encore, pas fabriquées par un serrurier assurément, car il y a à l'extrémité un petit agrément qui en rendrait l'usage impossible. Mais le dévot artiste, qui aime les croix, en a ajouté encore deux, l'une au panneton, l'autre à l'anneau.

Ces clefs doivent être liées, pour montrer l'unité du pouvoir spirituel qui ouvre et ferme. Ici, pas de cordon ; une simple banderole donnant une seconde devise. Autrefois les devises se plaçaient en haut, comme signe de ralliement ; on a changé cela, maintenant elles sont en bas.

Que dit le *mot ?* Une banalité, vulgaire à force d'être répétée. Voilà plus de vingt ans que le *Rosier de Marie* s'en pare à sa première page. Le copier servilement ne prouve pas un esprit bien inventif, au moins sur ce point, car il l'était trop sur les autres.

Regnum Galliæ, regnum Mariæ, convient à une feuille qui s'adresse à la France entière, mais non à une association microscopique, qui croit peut-être se grossir en résumant en elle toute la nation : *Non erat hic locus.*

Quelle redondance dans un si petit espace? Trop d'emblèmes, trop de croix, trop de lis, trop de devises !

J'en suis vraiment peiné pour l'œuvre elle-même. Elle annonce son règne — sur une population ouvrière, faubourienne — par deux grosses fautes d'orthographe. Ainsi *Galliæ* et *Mariæ* sont écrits juste avec la diphtongue qu'ils ne devraient pas avoir ; Œ pour Æ, c'est un détail insignifiant, soit. Mais alors pourquoi nos critiques français, qui sont si forts sur leur latinité, ne manquent-ils donc jamais, en entrant dans la basilique de S. Pierre, de sourire et de hausser les épaules à la vue d'un CAELORVM qu'on ne leur a jamais appris en huitième ? *Par pari refertur.*

J'en ai dit assez pour démontrer deux choses : que le curé de la *paroisse S. Pierre* (*sic* en tête du *Bulletin*) fera bien de changer le sceau et d'émonder une foule de petites dévotioncules qui n'ont que faire avec son association ; que les évêques, en surveillant un peu plus ce qui se passe chez eux, empêcheraient plus d'un écart attentatoire à l'art religieux et à la piété bien entendue.

X. Barbier de Montault.

LA CROIX DE JUSTIN II.

M. de Linas me permettra de compléter. et au besoin de rectifier, les observations qu'il a présentées sur la croix gemmée de la basilique Vaticane (t. XIX, p. 27 à 35). Peut-être suis-je un de ceux qui la connaissent le mieux et, à ce titre, les lecteurs de la *Revue* n'auront qu'à gagner à la discussion qu'elle soulève.

Je l'ai décrite, une première fois, dans mes *Antiquités chrétiennes de Rome* (Rome, 1864, in-folio), et présentée en deux photographies de grandeur naturelle.

En 1865, je l'ai décrite de nouveau, à Rome, mais plus sommairement, dans mon opuscule intitulé : *Les souterrains et le trésor de S. Pierre, à Rome.*

En 1870, je l'ai cataloguée pour la grande collection de photographies d'archéologie romaine que j'ai entreprise avec M. Simelli, collection qui a figuré à l'exposition religieuse de Rome.

Précédemment, je l'avais décrite encore dans les *Annales archéologiques* de Didron, en l'accompagnant de deux belles gravures sur acier, dues aux burins exercés de MM. Gaucherel et Martel, qui ont essayé de lutter d'exactitude avec la photographie que je leur en avais communiquée.

Enfin, j'y reviendrai prochainement dans mon *Commentaire des Inventaires d'Anastase.*

Cette croix m'est donc très-familière, et j'ai eu l'immense avantage de l'étudier de près, plus d'une fois. L'original vaut toujours mieux que les photographies et les dessins coloriés.

Anastase doit être expliqué par lui-même. Or, il se tait sur l'attribution à Justin I, quoiqu'il énumère une certaine quantité d'autres dons et, quand les croix sont chargées d'inscriptions, il n'omet pas de le dire.

Cette croix n'a pu être l'ornement d'une *gabata*, car c'est une croix-reliquaire. Or, les croix de cette sorte, d'après Anastase, ne sont pas suspendues, mais renfermées dans une confession ou une *capsa*. D'ailleurs, le procédé eût été assez peu révérencieux. Il est certain, en outre, que toutes les croix pendant au milieu d'un *regnum* ne sont jamais désignées comme contenant une parcelle de la vraie Croix.

Si, sous S. Léon III, une croix est enregistrée avec six *gabata*, cela signifie simplement que les bras et la tige de la croix servaient de support à des lampes. J'en citerai des exemples d'après les manuscrits.

Quant à un anneau de suspension, il n'y en a pas trace à la croix du

Vatican. Bien plus, la pointe terminale est ancienne, car cette croix était faite pour l'exposition. On s'en sert encore à S. Pierre, une fois l'an, le Vendredi-Saint, pour l'adoration de la Croix et la messe des Présanctifiés ; puis, on la montre, avec toutes les autres reliques, le lundi de Pâques. Sans doute, la chape qui environne la base est moderne et a été faite maladroitement ; mais là ne serait pas un indice, même probable, d'un changement de destination.

La capsule, qui renferme la parcelle, date du siècle dernier, époque à laquelle toutes les reliques de la basilique ont été vérifiées par ordre de Benoît XIV. Quoiqu'elle ne soit pas du style, elle est loin de mériter la qualification d'*ignoble*. J'ai fait restituer dans la planche des *Annales* le médaillon central d'après une ancienne gravure.

Les pierres sont presque toutes du temps, à part quelques-unes remises au XVIIIe siècle ; on les reconnaît tout de suite à leurs facettes. Leur présence — si accessoire — ne gâte pas l'ensemble.

La plupart sont percées : elles ont donc été portées primitivement en parure. Ainsi s'explique la fin de vers qui porte que Justin donnant la croix, son épouse en offrit le décor :

Dat Romae Justinus opem et socia decorem.

Je tiens, jusqu'à plus ample informé, pour Justin II, c'est-à-dire pour la fin du VIe siècle. L'exécution eût été meilleure, moins lourde et plus précise sous Justin I, c'est-à-dire une soixantaine d'années plus tôt.

Je désire en avoir dit assez pour convaincre M. de Linas qui, comme il le montre sans cesse par ses notes nombreuses, aime avant tout l'exactitude et la vérité.

X. Barbier de Montault.

RÉPONSE A LA NOTE DE M. L'ABBÉ BARBIER DE MONTAULT.

La *Crux Vaticana* a été publiée dans les *Annales archéologiques*, t. XXVI, avec deux planches. L'une, p. 23, illustre incidemment un article de M. Grimouard de Saint-Laurent ; elle représente, d'après une photographie, la face postérieure de l'objet, dont l'énergique burin de M. Léon Gaucherel rend scrupuleusement tous les détails : le grossier rhabillage du pied y est nettement accentué. La physionomie de la donatrice diffère quelque peu de celle que lui prête le dessinateur des *Kleinodien ;* on reconnaît sur l'eau-forte du graveur parisien les traits durs et

anguleux d'une femme mûre, or Euphémie ne devait plus être jeune quand elle arriva au trône. Pour ce qui concerne l'ornement végétal, son exécution rude et indécise accuse les tâtonnements d'un art en décadence à la recherche d'un art nouveau. La seconde planche (face antérieure) accompagne une courte notice explicative de M. l'abbé Barbier de Montault, p. 272 à 276. Ici, bien que généralement exact, le graveur, M. Martel, me semble avoir tenu un trop grand compte des fantaisies de l'estampe jointe à l'ouvrage du cardinal Borgia; jamais le médaillon central ne fut tel que l'a figuré le dessinateur italien. Un simple coup-d'œil. jeté sur la planche des *Kleinodien* et même sur la nôtre, convaincra que, ne voulant pas gâter son travail en y reproduisant une dégradation fâcheuse, ce dessinateur a corrigé son modèle avec le goût douteux et la légèreté habituels aux archéologues iconographes du XVIIIe siècle.

M. de Montault, qui paraît avoir vu et consciencieusement étudié la *Crux Vaticana*, a publié le résultat de ses observations dans divers autres recueils que je n'ai malheureusement pas sous la main, mais dont sa note résume les conclusions d'une manière suffisante. Le docte chanoine d'Anagni se montre partisan déclaré de l'attribution à Justin II, et il affirme que la croix n'offre aucune trace de suspension, ni au sommet, ni ailleurs. Comme on ne peut révoquer en doute l'existence d'un tenon maladroitement introduit après coup dans la hampe, il faut bien admettre aussi que le don impérial n'était pas primitivement destiné à être fiché sur un pied. N'y reconnaîtrait-on pas alors une croix épiscopale portative, identique à celle que tient en main l'évêque Maximianus sur la mosaïque de Ravenne ?

Quoi qu'il en soit, mes arguments n'ont pas convaincu M. de Montault, et les siens modifient peu ma manière de voir ; la question, que j'ai au reste prudemment réservée, attendra donc encore, je le crains, une solution définitive. C. L.

INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES

DE L'ÉRECTION DE DEUX BASILIQUES MINEURES.

Les titres les plus précieux et les mieux conservés dans les archives sont exposés à se détériorer ou même à se perdre complètement par suite de circonstances particulières, telles que l'incendie, une révolution ou toute autre mauvaise chance. Même en les supprimant, on n'est pas

toujours sûr qu'ils parviendront plus tard à la connaissance des érudits qui pourraient en avoir besoin. C'est donc une sage et louable précaution que de confier à la pierre le soin de transmettre à la postérité un souvenir qui doit être impérissable. Telle est l'inscription que j'ai écrite à cet effet pour être gravée, comme un monument, sur les murs de la cathédrale de Mende, édifiée par Urbain V.

QVOD. IN. MAIOREM. DEI. LAVDEM. CEDAT.
ET. DIOECESI. NOSTRAE. BENE. VERTAT.
ANNO. DNI. M. DCCC. LXXIV.
SACRI. AVTEM. PRINCIPATVS. XXIX
B. URBANI. PP. V. MEMORIA. RECVRRENTE
HANC. ECCLESIAM. CATHEDRALEM
TITVLO. ET. HONORE. EXIMIIS
AD. INSTAR. MINOR. BASILICARVM. VRBIS.
BREVI. APOSTOLICO. AMPLIARE. DIGNATVS. EST
PIVS. IX. PONT. MAX.
QVEM. DEVS. BONORVM. OMNIVM. AVCTOR
ORBIS. CATHOLICI. VOTIS. OBSECVNDANS
DIV. INCOLVMEM. SOSPITEMQ. SERVET
FEDERICVS. MIMATEN. EPISCOP.
GRATI. ANIMI. CAVSSA
LAPIDEM. POSVIT

M. l'architecte diocésain Revoil, qui a restauré et complété avec tant d'intelligence et de savoir la cathédrale de Montpellier, construite sous les auspices d'Urbain V, n'a pas voulu laisser échapper une si favorable occasion de dire aux yeux de tous ce qu'est une basilique mineure et à quel pontife ce monument remarquable d'architecture ogivale est redevable d'un tel honneur. En conséquence, il a fait sculpter aux murs du chœur les armes du chapitre, et il les a timbrées du pavillon romain. De plus, en m'envoyant la copie du bref apostolique, transcrit de la main même du vicaire-général Bonnial, il m'a prié de rédiger une inscription latine qui a été gravée en un lieu apparent de l'édifice. Je ne pouvais refuser ce service, et voici les quelques lignes en style lapidaire, que j'ai tracées pour lui être agréable et pour perpétuer un souvenir précieux. Un tel zèle mérite d'être loué et trouvera ailleurs, nous le souhaitons ardemment, des imitateurs pénétrés de la même pensée de gratitude pour le don reçu et du même désir d'instruire les générations à venir de ce qu'elles ne doivent pas oublier :

Armoiries de Mgr Thibault — de Pie IX — du Chapitre.

PIO. IX
PONT. OPT. MAX.
QVOD
ECCLESIAM. CATHEDRALEM. S. PETRI. MONTISPESSVLAN.
TITVLO. BASILICAE. MINORIS
AVXERIT. ORNAVERITQ.
XIII. KAL. AVG. M. DCCC. XLVII
INSTANTE. RMO. IN. XPO. PATRE. ET. DNO
D. CAROLO. THOMA. HVIVSCE. SEDIS. EPISCOPO
CAPITVLVM. ET. CANONICI
GRATI. ANIMI. CAVSSA
AD. MEMORIAM. PP.

X. BARBIER DE MONTAULT.

LES DOUZE SIGNES CÉLESTES.

Un Missel du XIIIe siècle, à la bibliothèque de Poitiers, a mis ainsi en vers les noms des douze signes célestes :

Mense Januari sol distat Aquari.
Mense Nume medio soli distat sidus Aquari.
Procedunt dupplices in Martio tempora Pisces.
Respicis Apriles Aries fixee Kalendas.
Maius undecimo miratur cornua Tauri.
Junius equatos celo videt ire Laconas.
Solsticio ardentis Cancri fert Julius austrum.
Augustum mensem Leo fervidus igne perurit.
Sidere jugo tuo Vacham Septembris opimat.
Æquat et October sementis tempore Libram.
Scorpius hibernum preceps jubet ire November.
Terminat archi tenens medio sua signa December.

X. B. DE M.

ÉPITAPHE DE L'ÉVÊQUE TEUTRAN.

Cette épitaphe, gravée sur une dalle de schiste, était cachée derrière une armoire, lorsque je la découvris, au mois d'octobre 1875, dans le transsept gauche de la cathédrale de Moutiers (Savoie). (J'entends, avec

la liturgie, la gauche de l'autel, qui se prend toujours relativement au crucifix et non au spectateur). Elle est écrite d'une manière négligée, les lignes sont tombantes et les majuscules inégales. La forme des lettres est la capitale romaine, légèrement altérée, avec quelques liaisons et enclaves. Les mots se suivent sans séparation aucune. Les caractères ont peu d'épaisseur : ils sont serrés entre deux lignes parallèles qui ont servi à guider le graveur, passablement inexpérimenté.

Je copie, en supprimant ce que la typographie ne peut rendre :

† SVB HOC LAPIDE
CONDITVR THEOTRANI
EPI [1] CORPVS QVI PER
ANNOS XL III EPIS
COPALEM CATHEDRA [2]
PIO RECTITVDINIS
ZELO REXIT CVIVS
ANIME QVI LEGIS
DIC MISERERE DS [3]
OBIIT VII IDVS MAR [4]
INDICTIONE TERTIA

Besson, qui a laissé des *Mémoires* sur l'histoire de l'archidiocèse de Tarentaise (pag. 192-193), parle ainsi de l'évêque Teutran, qu'il classe le 23e : « XXIII. Teutrand, Theodrad, ou Teotramn, archevêque de Tarentaise, assista au Concile de Mantale en 879. Environ le même temps, le pape Jean VIII lui écrivit, c'est la 100e de ses lettres. Il mourut le 7 des ides de mars, indict. 3e ; *jacet in capella corporum sanctorum sub lapide parieti affixo.* On lui donne 43 ans de siége. »

L'auteur de cette trop courte note a dû connaître l'épitaphe de Teutran; il en reproduit certainement la teneur pour les années de son règne et la date de sa mort, dont il ne précise pas mieux l'année. La citation qu'il fait serait plus complète, si on savait quelle en est la source, surtout quand il s'agit de rendre à une chapelle sa dénomination primitive. Si on la qualifiait *chapelle des corps saints*, c'est qu'elle devait contenir les reliques de ceux des évêques qu'on vénère en Tarentaise et qui sont, outre S. Jacques et S. Pierre II, S. Marcel, S. Marcien, S. Héraclée, S. Pierre et S. Pierre III.

On ignore à quelle époque Moutiers devint métropole. Besson n'en dit rien. Il pourrait se faire que l'épitaphe de Teutran, retrouvée où on l'a-

[1] *Episcopi.* — [2] *Cathedram.* — [3] *Deus.* — [4] *Martias.*

vait lue au siècle dernier, soulevât quelque difficulté à ce propos, car deux fois il y est question, non d'un archevêque et d'un siége métropolitain, mais d'un évêque, *episcopi*, et d'un siége épiscopal, *episcopalem cathedram*.

Cujus anime qui legis dic miserere Deus est une formule carlovingienne qui continue jusqu'au XIIIe siècle. Il y avait de ces centons qu'on trouvait tout prêts et qu'on ne négligeait pas de reproduire à l'occasion, quelque peu de valeur qu'ils eussent par eux-mêmes, comme ce vers d'une contexture difficile et enchevêtrée.

X. Barbier de Montault.

DE LA STÉNOGRAPHIE.

Monsieur le Directeur,

Aux curieux renseignements donnés par Mgr Aniviti, dans son article intitulé : *La Sténographie au service de l'Eglise*, inséré dans la première livraison de la *Revue de l'Art chrétien* pour 1876, je crois devoir en ajouter un que vos lecteurs verront peut-être avec plaisir.

Les premières *énarrations* de S. Augustin sur le psaume de David ne sont guères que des canevas ; il semble que l'on ne possède que les notes jetées à la hâte par l'orateur pour se guider dans son improvisation. Il en résulte des lacunes dans la suite de ses idées ; on a quelque peine à en suivre l'ordre et il faut que l'esprit fasse un grand travail pour percer certaines obscurités.

Mais les auditeurs qui ne voulaient perdre aucune des paroles qui les avaient instruits et charmés, n'ont pas tardé à recueillir le texte complet au moyen de la sténographie.

J'ai un vague souvenir que, dans une des premières *énarrations*, S. Augustin dit qu'on lui a demandé l'autorisation de les reproduire et qu'il n'a pas cru devoir s'y refuser. Je n'ai pas le loisir de relire cet immense ouvrage pour retrouver ce passage ; mais il en est un, qui ne laisse aucun doute et que je vais reproduire.

C'est l'exorde du discours sur le psaume LI.

Psalmus brevis est de quo loquendum suscepimus caritati vestræ sed titulum habet aliquantum negotiosum. Patienter ergo sustinete nos, donec illum enodemus, ut possumus, quantum adjuverit Dominus. Neque enim passim prætereunda sunt hæc, quantoquidem placuit fratribus non tantum aure et corde, sed et stylo excipienda quæ dicimus, ut non auditorem tantum, sed et lectorem etiam cogitare debeamus.

(Le psaume que nous avons entrepris d'expliquer à votre charité est court, mais le titre présente quelque obscurité. Ecoutez-nous donc patiemment, jusqu'à ce que nous ayons dénoué cette difficulté, avec l'aide du Seigneur. En effet, nous ne devons point passer légèrement sur ces paroles, puisqu'il plaît à nos frères de recueillir nos discours, non-seulement avec l'oreille et le cœur, mais encore avec la plume, de sorte que nous devons nous préoccuper non-seulement de qui nous entend, mais même de qui nous lira.)

La Sténographie nous a donc rendu un service inappréciable en conservant en leur entier celles des *énarrations* qui ont été improvisées et prononcées dans la chaire, car il y en a plusieurs, ainsi que S. Augustin lui-même l'a déclaré, qui ont été dictées à des secrétaires. Or, bien que ce grand travail ne soit pas la plus parfaite des œuvres de S. Augustin, on y rencontre d'admirables beautés, tout à fait dignes de son immense génie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon affectueux respect.

ELIE PETIT.

NOTES SUR L'ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-JOUIN-DE-MARNES

(Deux-Sèvres).

La sacristie, romane comme l'abbatiale toute entière, renferme plusieurs objets précieux qu'il serait impardonnable d'aliéner : quelques livres liturgiques à l'usage des moines, une croix processionnelle dont le Christ en ivoire offre des détails anatomiques d'une vérité frappante et une expression remarquable de souffrance sur tous ses traits ; un calice d'ancienne forme, et des vêtements sacerdotaux dont la coupe, la couleur et le tissu méritent d'être étudiés.

Relativement aux tableaux, il en est quelques-uns de bons, surtout le *Portement de Croix* d'après Mignard, mais aussi beaucoup de médiocres de coloris et de dessin. « En règle générale, dit M. le Prévost, il faut préférer les peintures murales aux tableaux proprement dits, tableaux sur toile et dans des cadres, qu'il faut pencher pour qu'on puisse les voir, et qui interrompent les lignes de l'architecture. »

Il est fâcheux que les moines de Saint-Jouin n'aient point consacré leur talent à historier de fresques leur église : peut être l'ont-ils fait ; pour s'en assurer, il faudrait lever l'épaisse couche de lait de chaux qui enduit et salit la muraille.

Le peuple, en quittant l'édifice, trouve trois portes à l'Occident, une pour chaque nef. Une de ces portes est aujourd'hui condamnée. Du monument entier, le portail est la partie la plus riche, la mieux ornementée, la plus élégamment ouvragée. La façade se divise en deux étages, surmontés d'un fronton triangulaire. Elle se termine de chaque côté par des massifs revêtus de faisceaux de colonnes. Le léger espace qui sépare ces colonnes entre elles est orné d'étoiles, de crochets et autres demi-reliefs de caprice. Les chapiteaux, sur lesquels hommes et animaux courent et grimacent, portent de petites tours octogones, percées d'une ouverture à chaque pan. Chaque baie, à droite, est enrichie de colonnettes : à gauche, les colonnettes disparaissent et la voussure cintrée retombe sur le pilier de séparation. Un second étage succède au premier, son ornementation ne diffère en rien de la précédente. Au-dessous de la base des colonnettes règne une corniche dont les modillons grotesques portent une arcature cintrée. Enfin un toit conique, figurant des écailles de poisson renversées ou en imbrication, couronne chaque tourelle, comme à Notre-Dame de Poitiers. Un rang de modillons à arcature enceint également la base de la couverture.

Le premier ordre offre une porte cintrée, entre deux autres portes latérales aussi cintrées. Un massif de colonnes, projeté de chaque côté de la porte centrale, semble attester l'existence d'un porche détruit aujourd'hui.

Quatre colonnes en retraite les unes derrière les autres flanquent de chaque côté la porte médiane. Leurs chapiteaux à grands feuillages reçoivent trois cordons de voussure, de sculpture et de motifs très-variés. Ce sont des rinceaux courants que mâchent ou retiennent des têtes d'hommes ou d'animaux, des feuilles qui s'étalent en croix. Un cordon, actuellement bien fruste, est tout historié. Le sculpteur n'aurait-il pas eu l'intention de représenter ici l'histoire de S. Jouin ? On voit souvent aux portes l'histoire du Saint sous le vocable duquel l'église est consacrée. Ce qui me le ferait croire, c'est qu'à la première assise du cordon une niche avec dais contient un homme debout. Aux tailloirs des chapiteaux, des rubans de zigzag et des feuillages ; aux entre-colonnements, des demi-cercles opposés, des volutes ; à l'archivolte, des rosettes et fleurons, des figures prismatiques.

A droite et à gauche, portes latérales : deux colonnettes aux pieds-droits, deux cordons de voussure correspondant. Toujours ornementation romane, mais variée à l'infini.

Au second ordre, trois fenêtres cintrées, une pour chaque nef. L'ornementation de leurs colonnes est aussi bien ouvragée qu'à la partie inférieure : les archivoltes se parent de la pomme de pin, de la frette triangu-

laire et de rosettes. C'est dans cette région moyenne que l'on trouve la représentation du serpent allaité par la femme ; symbole, dit un moine du douzième siècle, dans ses chroniques, des mauvaises mères, et, par extension, image du supplice réservé aux âmes qui n'ont pas aimé les pauvres.

Un appareil zigzagué et losangé remplit le sommet de cette région et monte jusqu'à la frise prismatique qui termine le second ordre.

Au-dessus du cintre de la fenêtre médiane est un personnage, dont la tête s'entoure du nimbe de la sainteté ; ses pieds reposent sur une console, il s'abrite sous un dais. Debout, il regarde deux hommes agenouillés et suppliants, que suivent, à droite et à gauche, une file de gens debout et marchant avec empressement vers le Saint. Aurait-on voulu représenter le zèle que mettait le peuple à écouter la parole de S. Jouin et le priant de vouloir bien l'admettre à vivre sous sa loi ? Ne seraient-ce point tous ces moines fervents qui, sous la conduite du pieux solitaire de Loudun, habitèrent et fondèrent l'illustre abbaye d'Ansion ? Je m'arrêterais volontiers à ces idées, mais je n'ai aucune preuve de leur exactitude. Je ne les propose donc que timidement et ne les soutiens point.

L'appareil losangé reprend ses dessins gracieux et réguliers jusqu'à la hauteur du dais, sur lequel Dieu le Fils appuie ses pieds-nus.—La nudité des pieds est un des attributs spéciaux de la divinité. — Assis sur un trône, dans sa gloire, adossé à la croix, instrument de son triomphe, nimbé comme il convient à un Dieu, Jésus-Christ lève sa droite et bénit.

Comme à Chartres, Jésus est le couronnement de l'édifice et le protecteur de la ville qu'il domine.

Deux anges, à ses côtés, s'inclinent de respect et adorent.

Un appareil discoïdal, joint à l'appareil ordinaire, remplit le tympan du fronton. Enfin, en amortissement, s'élève une petite aiguille imbriquée et surmontée d'une pomme de pin, emblème de l'immortalité.

L'extérieur du monument est imposant : à droite, la sculpture reproduit aux archivoltes et aux colonnes les rinceaux et les figures que nous avons admirées à l'intérieur : à la croisée, l'architecture prend un aspect militaire et féodal : les créneaux et les machicoulis tréflés rappellent les beaux jours où la main du moine bâtit, élégant et délicat dans les détails, le cloître adossé au flanc gauche de l'église. C'est le XVe siècle dans son luxe, avec ses feuilles déchiquetées, ses faisceaux et ses nervures profondément fouillées.

Comme à l'intérieur, une arcature romane décore le soubassement de l'abside et de ses chapelles.

A l'intersection du chœur et de la nef, monte le clocher, de forme

quadrangulaire, masquant sa nudité par des fenêtres accouplées, dont les voussures cintrées reposent sur des colonnes. Pour deux fenêtres géminées on établit un *oculus*, « combinaison ingénieuse, dit M. de Caumont, faite pour rendre hommage à la Trinité. » On remarque dans le clocher une cloche portant, avec une inscription gothique, le millésime de 1581.

J. DE LA RENNERIE

LES TROIS PAPES LIMOUSINS.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous adresser une modeste note relative à nos trois papes limousins : Clément VI, Innocent VI et Grégoire XI.

Cette note se réfère à l'intéressant *Armorial des Papes* donné dans votre dernière livraison par Mgr Barbier de Montault. Elle n'a certes pas la prétention d'y relever grand'chose, encore moins d'y ajouter beaucoup ; mais le vénérable auteur s'étant proposé de fixer « définitivement » les noms, lieux d'origine et armes de nos augustes pontifes, sera sans doute heureux de recueillir tout ce qui sera de nature à le fixer complétement lui-même.

Clément VI et Grégoire XI, oncle et neveu, avaient en commun pour nom de baptême *Pierre*, et pour nom de famille *Rogerii*, *Roger*, *Rogier*, *Roggier*, tous noms que je trouve dans des actes ou latins, ou français, ou patois, du temps où ils vécurent.

La noble maison dont ils étaient issus avait son château à Maumont, et sa paroisse à *Rosiers*, petit village qui constituait sa plus ancienne seigneurie. Il a fait partie jusqu'en 1823 du diocèse de Limoges ; mais, circonscrit en 1790 dans le département de la Corrèze, il fait actuellement partie du diocèse de Tulle et appartient au canton d'Egletons.

C'est bien volontiers que, fondé sur ses armes et sur l'usage général des familles, j'eusse traduit le nom latin de celle-ci par le nom de sa seigneurie, et appelé, par exemple, nos papes Pierre *de Rosiers*. Assez frappante déjà, la prophétie « du *rosier* d'Arras » en fût devenue plus remarquable encore. Or, rien ne paraissait plus simple. Il n'eût fallu pour cela que jeter au compte de l'idiome local la forme hypothétiquement altérée, alourdie, des noms que je constate : *Rogerii*, *Roger*, *Rogier*. Mais j'en suis empêché, du moins à partir du XIVe siècle, par des pièces

anciennes que nous donne Justel, en ses Preuves des maisons d'Auvergne et de Turenne.

La première, de 1336, porte : *Dominus Guillelmus* ROGERII, *miles, dominus de* ROSERIO.

La seconde, ancienne généalogie manuscrite de la famille, nous dit, en remontant plus haut : *Petrus* ROGERII, *dominus de* ROSERIO, *in terrâ de Malomonte, diœcesis Lemovicensis, vixit circà annum* MCCC. *Filios habuit Guillelmum* ROGERII, *dominum de* ROSERIO,... *Nicolaum, Rothomagensem archiepiscopum, etc....*

Il s'agit du grand-père, du père et de l'oncle de Clément VI. Le frèer de ce pape, Guillaume II, devint comte de Beaufort, en Anjou, ce qui augmenta et quelquefois supplanta le nom de la famille. Son fils aîné, Guillaume III, frère de Grégoire XI, devint aussi vicomte de Turenne, et de là le *coticé d'or et de gueules en douze pièces* que constate Audouys, dans son *Projet d'Armorial;* mais cette partie des armes ne peut regarder les papes en aucune manière.

Reste à savoir quelles sont positivement les leurs.

D'abord, pour celles de la famille, les héraldistes, Audouys compris, n'ont pas deux manières de les donner :

D'ARGENT, *à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules en orle.*

C'est ainsi que portaient Hugues Roger, frère de Clément VI, cardinal et évêque de Tulle; Nicolas de Besse, leur neveu, cardinal et évêque de Limoges (au second parti); enfin Pierre Roger de Beaufort, leur arrière neveu, vicomte de Turenne, dont le buste de Gimel (XVe siècle) reproduit l'écusson en émail [1]. Le missel de Clermont fortifie ces données, que l'on pourrait grossir encore.

Quant aux armes de Clément VI lui-même, voici ce que je trouve dans M. Durif, *Guide du voyageur dans le Cantal.* Après avoir constaté (pag. 355) que le château de Charlus, en Auvergne, appartenait à la famille, il dit (pag. 356) : « On découvrit, il y a peu d'années, à Charlus, un vase émaillé portant *les clefs de saint Pierre* et l'écusson de la famille Roger. Cet écusson était à bande d'azur, sur fond d'argent, avec six roses de gueules. »

J'ajouterai ou plutôt je rappellerai, pour expliquer jusqu'au bout l'*Ex rosâ Atrebatensi* de S. Malachie, que Clément VI fut d'abord évêque d'Arras.

Grégoire XI dut porter comme lui. Indépendamment des monuments

[1] Voir ma *Promenade* en ce lieu, *Bulletin monumental* de 1875, n° 6, pag. 540, planche V.

invoqués par Mgr de Montault, je puis rappeler les coupes émaillées dont ce pape fit don à l'église St-Martial de Limoges et qui portaient ses armes : *Une bande accompagnée de six roses*, disent les historiens [1].

Innocent VI, qui était *des Monts*, paroisse de Beyssac et canton de Lubersac (diocèse actuel de Tulle), justifiait ainsi, par cette origine, et non par ses armes. comme l'*aventure* Engelgrave, la prophétie du saint archevêque d'Armagh : Ex montibus *Pammachii*. (Il avait été cardinal du titre des saints Jean, Paul et *Pammaque*.)

L'abbé Roy-Pierrefitte, qui a commencé l'édition du *Nobiliaire* limousin de Nadaud, dans ses appendices à la lettre A, page 121 du 1er volume, donne ainsi les armes de la famille de ce pape, famille Albert ou Aubert :

De gueules au lion d'argent, à la bande d'azur brochant sur le tout ; au chef de gueules soutenu d'azur et chargé de trois coquilles d'argent.

Ainsi blasonne à peu près Ciacconi ; mais l'abbé Roy-Pierrefitte ajoute en note à la page suivante : « Les armoiries que l'on voyait sur les bâtiments de la chartreuse d'Avignon (c'est-à-dire les armoiries mêmes du Saint-Père), sont de *gueules au lion d'or rampant, à une cotice d'azur brochant sur le tout ; au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'or posées en fasce.* »

L'église de Beyssac, attribuée par le peuple au pape Innocent VI, porte en effet dans la clef-de-voûte de son sanctuaire l'écu de ce pontife, accompagné des clefs. Autant que je puisse m'en souvenir, il concorde pour le *meuble* avec ces données.

Me pardonnerez-vous, Monsieur le Directeur, de vous faire remarquer en finissant que le diocèse actuel de Tulle a eu le bonheur de donner à l'Eglise trois vicaires de Jésus-Christ? Je ne crois pas qu'en dehors de l'Italie, diocèse au monde ait eu pareille fortune. Ce serait assurément pour mon pays un grand sujet d'orgueil, mais mon pays préfère y voir avant tout un grand sujet de bénédictions.

Je suis avec respect, Monsieur le Chanoine, votre très-humble et dévoué confrère,

J.-B. Poulbrière,
professeur de rhétorique au petit séminaire
de Servières (Corrèze.)

[1] Voir, par exemple, le *Dictionnaire d'Épigraphie*, de Migne, tome I, col. 720 ; mais prendre garde à une grave faute de chronologie, dans le texte qu'on y présente ou dans sa traduction.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Les académies romaines. — Rome compte un nombre relativement considérable d'académies et de sociétés savantes, la plupart anciennes.

Les Académies *de Théologie, de S. Paul,* et *de Liturgie* sont exclusivement ecclésiastiques dans leur composition et dans leur compétence. La première tient séance à l'Université Romaine, la seconde au Séminaire Romain, la troisième chez les PP. Lazaristes, à Monte Citorio.

L'Académie *de la Religion catholique* a pour président S. Em. le cardinal Asquini et pour secrétaire le R. P. Cirino, préposé-général des Théatins. Ses séances ont lieu pendant l'été et l'automme, à l'Université Romaine.

L'Académie scientifique des *Nuovi Lincei*, très-ancienne, rétablie par Pie IX, siége au Capitole. Elle se compose de 26 membres ordinaires et de 110 correspondants, dont 40 italiens.

L'Académie *d'Archéologie*, établie à l'Université Romaine, a pour protecteur S. Em. le cardinal Altieri, pour président M. le chevalier Betti, et pour secrétaire perpétuel M. le commandeur P. H. Visconti. Elle compte 30 membres ordinaires, 6 membres surnuméraires et des membres d'honneur.

Les Académies des *Arcades*, *Tibérine* et de *l'Immaculée-Conception* tiennent rarement séance.

L'Académie de *Sainte-Cécile* a pour protecteur S. Em. le cardinal Tosti et compte parmi ses membres toutes les célébrités musicales du monde.

L'Académie des *Beaux-Arts*, appelée aussi de *Saint-Luc*, et la Société artistique des *Virtuoses du Panthéon* relevaient du ministère des Travaux publics. La première est l'Ecole des Beaux-Arts de Rome : les chaires sont confiées aux premiers artistes de la Ville-Eternelle. La peinture, la sculpture, l'architecture, l'ornement, la géométrie, l'anatomie, l'histoire et la mythologie sont l'objet d'autant de cours spéciaux. L'académie possède une galerie célèbre et ouvre, de temps à autre, des concours.

Mentionnons en dehors des sociétés savantes ayant une existence offi-

cielle l'Académie des *Quirites*, qui a pris, en trente-six ans d'existence, une diffusion pour ainsi dire universelle. L'académie se divise en trente-huit sections et embrasse tout l'ensemble des connaissances humaines. Elle tient séance tous les jours : en outre, la section des sciences sacrées prépare en assemblée privée les *Acta Romanorum Pontificum ;* la section d'histoire recueille les matériaux d'une *Histoire de l'épiscopat catholique depuis la fondation de l'Eglise jusqu'à nos jours ;* la section de littérature compile un volumineux *Dictionnaire latin.* et des commissions spéciales travaillent aux *Annales des ordres religieux* et à une *Histoire universelle.*

La plupart de ces académies publient sous forme de *Journal*, de *Mémoires* ou d'*Annales* des recueils du plus haut intérêt pour quiconque aime à se rendre compte du mouvement scientifique, littéraire et artistique de Rome.

Congrès archéologique de France. — Dans la session tenue à Arles à la fin de septembre 1876, M. Léon Palustre, directeur de la société française d'archéologie a remis deux médailles en argent frappées à l'effigie de M. de Caumont, l'une à M. Revoil, architecte des monuments historiques, pour son travail sur l'architecture romane du Midi de la France et l'autre à notre savant collaborateur M. le comte Grimouard de Saint-Laurent pour son *Guide de l'Art chrétien*, dont l'éloge n'est plus à faire.

Société des antiquaires de France. — M. Delisle lui a fait la communication suivante :

« Les travaux de restauration entrepris au Mont-Saint-Michel sous la direction de M. Corroyer, ont amené la découverte de deux curieuses sépultures du XIIe siècle. A la place de l'une des portes latérales de l'ancien portail de l'église, on a rencontré le 30 août dernier, un sarcophage renfermant un squelette avec une crosse en bois, dont la partie supérieure était en plomb. Dans le sarcophage était un disque de plomb. D'un côté de ce disque, on voit une main bénissant, sur une croix pattée, à branches égales, cantonnée de l'alpha et de l'oméga. Autour se lisent ces mots : † HIC · REQVIESCIT · ROBERTVS · DE · TORIGNEIO · ABBAS · HVIVS · LOCI.

« De l'autre côté du disque, le champ est lisse. A l'entour, on a tracé une double inscription circulaire qui fait suite à l'inscription de la face : † QVI · PREFVIT · HVIC · MONASTERIO · XXXII · ANNIS · † VIXIT · VERO · LXXX · ANNIS.

« Nous sommes donc en présence de la sépulture de Robert de Torigni, le plus célèbre des abbés du Mont-Saint-Michel, et l'un des annalistes les

plus exacts du XIIe siècle. L'inscription gravée sur le disque confirme ce que nous savions de son nom *Robertus de Torigneio*, et aussi de la durée de son administration : sa Chronique nous avait appris qu'il avait été élu abbé le 27 mai 1154, et de plusieurs témoignages contemporains il fallait conclure qu'il était mort le 23 ou le 24 juin 1186, après trente-deux ans d'administration. Le seul élément nouveau que l'inscription nous apporte, et il ne manque pas d'importance, a trait à l'âge de Robert. Nous ignorions complétement à quel âge il était mort. Il est aujourd'hui certain qu'il vécut 80 ans, et qu'il était par conséquent né vers 1106. Il avait donc 22 ans quand il prit l'habit religieux, en 1128, dans l'abbaye du Bec, et il avait atteint sa 50me année, en 1156, quand il publia la première édition de sa chronique.

« Le second sarcophage, découvert à côté du premier, renfermait la partie supérieure d'une crosse en plomb, avec un disque gravé d'uu seul côté. Le champ est occupé par une croix pattée, une main bénissant, l'alpha et l'oméga. Légende : HIC REQVIESCIT' DOMNVS MARTINVS DE FVRMENDEIO ABBAS HVIVS LOCI. Les caractères de cette inscription ont beaucoup d'analogie avec ceux de l'inscription de Robert de Torigni. La ressemblance est bien facile à expliquer. En effet, l'abbé Martin, successeur de Robert de Torigni, mourut le 19 février 1191. Le surnom de cet abbé, *de Furmendeio*, qui nous est révélé pour la première fois par le disque enfermé dans la sépulture, désigne sans doute la localité d'où il tirait son origine. Je n'ai trouvé ni en Normandie ni en Angleterre le lieu auquel peut aujourd'hui répondre la dénomination ancienne *Furmendeium*. »

Société archéologique du Maine. — Cette société naissante, dont nous avons déjà parlé, a pour organe la *Revue historique et archéologique du Maine*. La 5e livraison contient la notice suivante, signée de M. V. Portel, sur Dom Guéranger, qui a plusieurs fois honoré notre *Revue* de sa collaboration :

Dom Guéranger fut, avant tout, un religieux, un moine : c'est le caractère dominant de cette figure mémorable. Il était né à Sablé le 4 avril 1805, à une faible distance de cet ancien prieuré de Solesmes, dont le nom est désormais inséparable du sien. C'était là qu'il aimait, tout jeune encore, à diriger ses promenades. Il n'y retrouvait plus la pompe des saints offices, les chants de la prière commune, la foule agenouillée sur les dalles sacrées ; la parole divine avait cessé de retentir sous ces voûtes disjointes ; la famille monastique avait disparu dans la tourmente révolutionnaire. L'impiété n'avait-elle pas posé là son pied, exercé son van-

dalisme, fait ce qu'elle fait partout, des ruines ? Et pourtant il restait encore quelque chose à Solesmes ; les magnifiques statues, les scènes sculpturales, la grande nef, une partie des bâtiments du cloître, avaient échappé aux derniers coups. Des pèlerins venaient, de fois à autre, interroger ces monuments de la foi antique, au nom de leur dévotion, au nom de l'art, au nom de l'histoire, au nom de la curiosité. Prosper Guéranger était le plus assidu ; mieux que personne il comprenait l'harmonie puissante de ces choses. Elles parlaient à son âme, exaltaient son cœur ; elles déterminèrent peut-être sa vocation, et, en tout cas, imprimèrent à ses pensées une direction religieuse et grave qui devait fixer pour lui l'avenir. Il sentit dès lors que tout le portait vers la vie monastique, et commença de rêver à des desseins étranges, dont ses condisciples et camarades de jeu semblèrent avoir un pressentiment en le surnommant *le moine*. C'est qu'en effet, à part ses visites au vieux prieuré, le jeune Prosper ne connaissait pas de joie plus vive que celle d'assister aux cérémonies de l'Église, de s'intéresser au chant ecclésiastique, de chercher dans les livres tout ce qui a trait au service divin. Ce fut la constante préoccupation de son esprit ; et nous n'avons pas besoin de dire quelle tendre piété fut la base de pareilles dispositions.

Ses études classiques achevées aux colléges de Sablé et d'Angers, il entra au grand séminaire du Mans en 1822, et bientôt fut appelé auprès de l'évêque, M. de La Myre, en qualité de secrétaire particulier. « Représentant de l'ancienne société française, et de l'illustre clergé gallican, ce prélat, nous dit M. l'abbé Pichon, était propre à donner à son jeune secrétaire les traditions de la bonne société, en même temps qu'il lui faisait connaître, dans les épanchements de l'intimité, de bien curieux détails sur les hommes et sur les choses du passé. A partir de ce moment, l'abbé Guéranger n'a pas cessé d'avoir, ou directement ou par correspondance, des relations avec presque toutes les personnes qui, de nos jours, ont joué un rôle important dans les affaires religieuses, dans la politique ou dans les lettres. » Lacordaire et Montalembert, MM. de Falloux et L. Veuillot, ne cessèrent d'entretenir correspondance et amitié avec le jeune abbé, comme plus tard avec le prieur des Bénédictins. On aura quelque jour, sur tout cela, des détails pleins d'intérêt, lorsque auront paru les lettres nombreuses que l'on possède et les mémoires que dom Guéranger lui-même avait, peu avant sa mort, commencé à dicter, et qui, malheureusement, n'ont point été achevés.

M. de La Myre étant mort en 1829, l'abbé Guéranger exerça le saint ministère à Paris, dans la paroisse des Missions Etrangères. Il y publia ses premiers écrits : quelques articles dans le *Mémorial Catholique*, et la

traduction d'un opuscule italien de S. Liguori. Un moment il songea à s'adjoindre aux Missionnaires de France, que la rage des libérâtres de l'époque ne cessait de désigner à la haine populaire. Le régime de juillet était venu avec un cortége de faiblesses, d'apostasies, de trahisons scandaleuses, et, par suite, de tendances anti-catholiques. C'est la gloire du catholicisme qu'aucune lâcheté ne se résout à son voisinage, que toute situation immorale le repousse. Les gens des barricades, haut et bas, le prouvèrent une fois de plus en 1830. Alors s'éveillèrent dans l'âme du jeune vicaire des aspirations très-vives pour le cloître ; tous ses souvenirs du sanctuaire de Solesmes lui revinrent, et on le vit bientôt, accompagné de quatre ou cinq prêtres du diocèse du Mans, qui l'élurent pour supérieur, s'enfermer là, et s'efforcer de faire revivre en France les traditions et les règles monastiques de saint Benoît. Le 10 juillet 1833, la communauté fut régulièrement constituée. Quatre ans après, un bref solennel du pape Grégoire XVI érigeait Solesmes en abbaye, et reconnaissait son prieur comme abbé et supérieur de la nouvelle congrégation des Bénédictins de France.

Les ordres religieux renaissaient parmi nous, à cette époque, de tous côtés ; et, chose étonnante dans un siècle qu'on avait déclaré sceptique, anti-chrétien, ignorant surtout des matières religieuses, incapable de comprendre un mot à l'esprit catholique, les vocations les plus solides peuplaient chaque jour de sujets remarquables et dévoués ces asiles nouveaux de la prière, de la prédication, de la charité. Les politiques de Juillet ne virent point cette résurrection d'un œil complaisant ; tout ce qu'ils purent imaginer pour l'arrêter, ils le tentèrent. La queue des hommes de la première république, queue assez forte encore et que l'Orléanisme avait remise en position, usa de la raillerie, du pamphlet, des interpellations de tribune, de la menace. On peut lire dans la *Vie de Lacordaire*, par le P. Chocarne, livre de haut mérite littéraire, comment on en vint à promettre à l'illustre dominicain un coup de pistolet s'il paraissait en habit de son ordre dans la chaire de Notre-Dame. Ces dispositions hostiles n'étaient point de nature à effrayer des hommes tels que dom Guéranger et ses compagnons ; ils y puisèrent plutôt un redoublement d'énergie dans le maintien de leur droit, et finalement la justice de cette cause triompha ; les monuments en font foi et ce triomphe n'a pas eu d'interruption depuis, malgré trois révolutions d'esprit inquiétant.

Dom Guéranger et les siens se proposèrent de reprendre les nobles traditions du passé, et particulièrement celles de la congrégation de Saint-Maur. Les dom Pitra et les dom Piolin devaient ajouter ici leur propre illustration à l'héritage des anciens noms. Les tracasseries du pouvoir, qui

se firent sentir dès le début et continuèrent quelque temps, ne troublèrent point les nouveaux solitaires. Défendus d'ailleurs par les évêques du Mans, ils laissèrent passer les orages, ne réclamant pour eux que cette liberté sacrée des âmes qu'aucune législation ne peut détruire. Elle n'était reconnue alors que pour les associations temporaires d'intérêt commercial. On en était là, après tant de promesses pompeuses et de flamboyantes déclarations sur les droits de l'homme et du citoyen ! Aujourd'hui, l'abbaye de Solesmes est en pleine prospérité comme en pleine renommée, et elle a pu en former deux autres de ses essaims pacifiques et savants, celle de Ligugé, au diocèse de Poitiers, et celle de Sainte-Madeleine à Marseille.

Plusieurs ouvrages sortirent alors de la plume de dom Guéranger : *Les Origines de l'Eglise Romaine* (Paris, 1836, in-4°); l'*Essai historique sur l'Abbaye de Solesmes* (le Mans, 1846); l'*Explication sur les corps des saints martyrs extraits des Catacombes* (Angers. 1838); les *Institutions liturgiques*, en 1839 et années suivantes ; plus tard, l'*Histoire de Sainte-Cécile*, retouchée par l'auteur peu de temps avant sa mort, sur des documents plus sûrs résultant des fouilles archéologiques opérées à Rome par M. de Rossi.

Aucune question ecclésiastique de nos jours ne trouva dom Guéranger inattentif ou indifférent. La presse chrétienne reçut plus d'une fois ses travaux d'hagiographie, ses dissertations théologiques, philosophiques, historiques. C'est ainsi qu'en 1850, lorsqu'allait être défini le dogme de l'Immaculée Conception, qui devait être proclamé quatre ans plus tard, l'abbé de Solesmes publia différents articles fort remarqués sur cette question, et bientôt une étude fort complète qu'il intitula : *Mémoire sur la question de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte-Vierge*. Vingt ans après, lorsque le concile du Vatican fut assemblé et qu'on y traita de l'infaillibilité pontificale, il donna divers écrits en faveur de la définition et notamment son livre de la *Monarchie pontificale*, qui eut un grand retentissement.

Nous ne citons que pour mémoire la singulière accusation que des esprits mal informés firent peser sur lui, en lui attribuant des tendances lamennaisiennes. C'était peu connaître l'homme et le terrain. Une telle imputation, disons-le, n'avait pas le sens commun. Et pourtant le bruit qu'elle parvint à faire obligea l'évêque du Mans, Mgr Bouvier, de savante et pieuse mémoire, à intervenir en attestant solennellement l'orthodoxie parfaite de son illustre diocésain et de tous ses religieux. Dom Guéranger fut, au contraire, un ardent adversaire du faux libéralisme, et il avait sur la raison humaine de trop fermes principes pour admettre, un seul instant, l'insoutenable système de certitude inventé par l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*.

La santé de Dom Guéranger s'était usée à tant de labeurs. Trompé, toutefois, par la persévérante vivacité d'un esprit que ni l'âge ni les infirmités n'avaient pu allanguir, il nourrissait encore des projets d'études qui eussent exigé une longue vie. Il se proposait, entre autres travaux, d'écrire la vie du patriarche de la vie cénobitique en Occident, saint Benoît, et de la faire suivre d'un commentaire de la règle bénédictine. Si Dieu, observe justement M. l'abbé Pichon, en abrégeant les jours de son serviteur, l'a privé de la consolation de mener à bien cette double publication, il lui a réservé une gloire meilleure : il l'a rendu le père d'une nouvelle famille qui perpétuera le nom et les œuvres de saint Benoît; un privilége de ce genre est partagé par un bien petit nombre de saints personnages. Et pour le commentaire de la règle en particulier, Dom Guéranger l'a écrit d'une manière plus parfaite en le gravant par ses instructions quotidiennes dans l'âme de ses enfants. N'oublions pas qu'il l'a fait revivre, d'un autre côté aussi, par la fondation de cette florissante communauté des Bénédictines de Solesmes qui s'élève, avec ses belles et gracieuses constructions, à quelque distance du vieux prieuré, pour en multiplier les fortifiants exemples et la catholique action.

On sait que le Souverain Pontife, désireux de récompenser l'abbaye, et de montrer de quel œil paternel le Saint-Siége avait suivi sa laborieuse création, choisit, en 1862, le savant Dom Pitra pour en faire un cardinal de la sainte Eglise Romaine.

L'œuvre de Dom Guéranger est désormais et depuis longtemps assise. Dieu l'a manifestement bénie. Elle est devenue l'une des gloires religieuses et littéraires du Maine et de la France. Dom Piolin est toujours là pour ajouter à la réputation de la grande abbaye dans le domaine de la science et des sérieux travaux d'esprit. Après la remarquable *Histoire de l'Église du Mans*, il nous donne une édition nouvelle et continuée du *Gallia Christiana*, entreprise considérable que nul autre en ce siècle, n'eût osé aborder.

Société des antiquaires de l'ouest. — M. le préfet de la Vienne vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les Sous-Préfets, Maires et Instituteurs du département :

Messieurs,

La Société des antiquaires de l'Ouest et la ville de Poitiers possèdent depuis longtemps de précieuses collections artistiques et archéologiques qui seront bientôt réunies en un seul Musée dans les salles du rez-de-chaussée du nouvel hôtel-de-ville. Ces collections, fruit de patientes re

cherches, de dons généreux, d'acquisitions intelligentes forment de véritables archives de l'histoire locale. Elles sont d'une importance incontestable, car elles n'ont pas seulement pour but de fournir de nouveaux éléments à l'histoire de notre province ; elles répandent encore le goût et le progrès des arts en fournissant des modèles précieux aux artistes et aux industriels.

Vous comprenez combien il importe que rien ne soit perdu parmi les objets que mettent à découvert des fouilles heureuses dues au hasard ou guidées par la science.

Les haches de l'âge de pierre, les armes de bronze et de fer, les monnaies et médailles, les bijoux et cachets, les amphores ou vases quelconques de verre, d'argile ou de métal, les meubles anciens, les inscriptions nous révèlent les institutions, les mœurs, la vie publique et privée des anciens habitants du Haut-Poitou.

Des mesures ont été prises à l'égard des fragments découverts par les entrepreneurs de travaux publics ; mais il est nécessaire que de semblables précautions soient établies en ce qui concerne les découvertes faites par des particuliers. Dans ce dernier cas, je vous serais reconnaissant d'engager les habitants de votre commune à vous signaler les objets trouvés par eux et ayant une valeur archéologique, afin que vous puissiez immédiatement m'en informer. Je m'empresserai d'envoyer sur les lieux des hommes compétents pour les apprécier.

Quant aux découvertes qui ne sont pas transportables, telles que tombes gauloises, gallo-romaines ou d'habitations, etc..., les directeurs des Musées et les délégués des Sociétés savantes se feront un devoir d'aller relever les plans et descriptions de ces monuments avant leur destruction complète nécessitée par les travaux.

En vous conformant à ces instructions vous seconderez puissamment les efforts des Sociétés savantes du département et vous compléterez l'inventaire de nos richesses archéologiques.

Je vous prie également de vouloir bien me faire connaître s'il existe actuellement dans votre commune des objets ou des monuments encore ignorés, pouvant présenter quelque intérêt au point de vue de la science.

Je recommande à MM. les Maires de communiquer la présente circulaire à MM. les Conseillers municipaux qui, disséminés dans les hameaux, peuvent leur prêter un utile concours.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet de la Vienne,
R. FOURNIER-SARLOVÈZE.

Société d'émulation de Cambrai. — Un des membres les plus distingués de cette académie, M. Wilbert, est mort le 5 octobre 1876. Voici quelques passages du discours qui a été prononcé sur sa tombe par M. Durier :

« Né à Cambrai, le 3 mars 1802, élève du collége de notre ville, Alcibiade Wilbert vient à Paris à dix-huit ans, pour y faire ses études de droit. De piquants et spirituels couplets, inspirés par les événements politiques de cette époque et publiés dans les recueils littéraires, lui valent d'excellentes relations avec M. de Jouy. L'auteur des *Ermites* le met en rapport avec Béranger, dont il garde l'amitié jusqu'à la mort de celui qui n'a « chanté que l'infortune. » Licencié en droit le 7 juin 1825, Wilbert reste avocat à la cour royale de Paris jusqu'en 1829, placé successivement sous le patronage de Dupin jeune, puis de Dalloz.

« Ses études professionnelles avaient naturellement développé chez lui le goût des études historiques, en même temps que des articles publiés dans les journaux politiques l'initiant aux formes littéraires, le formaient à la lutte sans lui faire perdre jamais, dans le mot comme dans l'idée, le sentiment des plus strictes convenances. Il revient, en cette même année 1829, s'inscrire au barreau de sa cité natale et entre, en 1830, à la *Société d'émulation* où l'avait précédé son cher camarade le docteur Hardy. Ses travaux le placent bientôt au premier rang parmi les hommes de savoir. Le Glay, Delcroix, Berthould, dont il était devenu le collègue. Ses *Considérations sur le gouvernement des provinces et l'organisation des municipalités romaines ; sur les monnaies obsidionales ;* et successivement ses *Etudes sur le droit coutumier du nord de la France ;* l'*Administration et la formation des villages ;* ses travaux d'histoire locale ; ses *Notices sur l'hôpital général de la charité, l'hôpital Saint-Jean, le bureau de bienfaisance*, viennent grossir nos Mémoires en leur donnant une valeur qui, à ce point de vue, n'a rien à redouter des caprices de la mode, tandis que leur auteur va porter dans les congrès scientifiques, à Arras, à Lille et à Paris, à la Sorbonne, le nom de l'association à laquelle il appartient tête et cœur.

« Archéologue, il fut presque « l'inventeur » dans notre région de l'archéologie, quand il publia en 1841, sous les auspices de la *Société d'émulation*, une volumineuse monographie — modestement intitulée *rapport* — des monuments anciens du Cambrésis. Il contribua puissamment ainsi à développer dans notre centre le goût d'une science qui y était presque ignorée alors, et sans le secours de laquelle notre histoire reste incomplète. Son substantiel travail est encore à l'heure actuelle, en tenant compte du progrès accompli par cette science investigatrice, le *Vade mecum* de ceux qu'intéressent nos annales de pierre.

« Et cette présente année même, comme si Dieu eût bien voulu attendre la fin de l'œuvre pour marquer la fin de l'ouvrier, Wilbert, bien que faiblissant, pouvait enfin nous donner la dernière partie d'un travail immense, labeur de toute sa vie studieuse : l'*Histoire du Nord de la France et plus particulièrement du Cambrésis, par les institutions politiques et judiciaires ;* couronnement consciencieux d'une série de productions que je n'ai pu qu'imparfaitement signaler.

« Nommé en 1835 archiviste, vice-président en 1844, Wilbert était depuis 1848 président de la *Société d'émulation*. Pendant ces quarante années, notre Compagnie lui doit au dehors quelque renommée, au dedans une existence calme, caractère des associations sagement gouvernées. Car il a su maintenir constamment la Société dans une voie qui lui a permis de traverser, sans sombrer, des temps difficiles. Bannissant, sans pitié, avec urbanité toujours, ce qui dans nos discussions aurait pu contribuer à les faire dégénérer en conflit, il avait fait de l'Académie cambrésienne une famille. »

Congrès scientifique de Versailles. — La 43e session du Congrès scientifique de France aura lieu à Versailles, du 17 au 27 mai 1877. Ceux qui désirent en faire partie doivent adresser leur cotisation (10 fr.) à M. Cantillon, caissier de la succursale de la Banque de France, à Versailles. Parmi les excursions proposées par le comité d'organisation, nous remarquons : le musée de Saint-Germain, Port-Royal, Chevreuse, Vaux, Cernay, Montfort-l'Amaury, les ruines du château de Montlhéry, le château de Maintenon, etc.

J. C.

NOUVEAUX MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

SUR LE MOYEN-AGE

PAR

LES AUTEURS DE LA *MONOGRAPHIE DES VITRAUX DE BOURGES*

(Collection publiée par le P. Ch. Cahier)

—

VOLUMES PARUS * :

CURIOSITÉS MYSTÉRIEUSES, avec 155 grav. sur bois et 13 pl. en taille-douce. . . . 1 vol.
IVOIRES, MINIATURES, ÉMAUX, avec 134 grav. sur bois et 8 pl. en taille-douce. . . 1 vol.
DÉCORATIONS D'ÉGLISES, avec 570 grav. sur bois et 5 pl. en taille-douce . . . . . 1 vol.

—

SOUS PRESSE :

BIBLIOTHÈQUES DU MOYEN-AGE

1 volume

On a bien voulu me demander quel sera le sujet du quatrième volume des *Nouveaux Mélanges d'archéologie*, etc. qui doit paraître dans les premiers mois de 1877. Il est trop juste de répondre à une question si bienveillante, d'autant plus que le titre *Mélanges* peut sembler plein

* Paris, Firmin-Didot, 1874-1875. — Chaque volume forme un tout indépendant et complet, et se vend séparément : **40** fr.

de surprises, et quasi de piéges, pour qui se sera fié à une indication si vague où il y a lieu de soupçonner trop d'inattendu.

ETTE fois, sauf de premières pages consacrées à différentes sottises trop gratuitement attribuées aux saints Pères sur l'explication de la Genèse, tout l'ouvrage est consacré aux bibliothèques du Moyen-Age. Ce sujet, du reste, produit bien des embranchements : études et écoles monastiques, où les séculiers trouvaient des ressources que l'on a souvent méconnues depuis que l'histoire est tombée aux mains des ennemis de l'Église; peines qu'il fallait se donner jadis pour assembler les collections de livres en tous genres, et part qu'y ont prise les hommes les plus distingués de divers siècles; aperçu de la richesse qu'on y prodiguait, surtout lorsqu'il s'agissait d'évangéliaires ou d'ouvrages quelconques destinés à l'office divin; miniature qui s'associa de bonne heure à la calligraphie, etc.

UIVIE siècle par siècle, cette route conduit à relever bien des noms et des monuments qu'on ne trouve guère réunis, à moins d'en faire la recherche laborieuse dans maints travaux qui ne traitent pareil sujet qu'avec des vues spéciales sur une communauté, une province, un Ordre particulier. Sans prétendre aucunement avoir dit tout ce qu'il était possible de rassembler, l'auteur estime que ses collections apprendront bien des choses à qui n'a pas consacré des années à cet objet d'étude. D'ailleurs, il s'y trouvera un appendice, d'autre main, sur l'Espagne du haut Moyen-Age, sujet peu étudié chez nous, le tout, avec preuves et documents qui escortent les assertions.

UNE liste considérable des calligraphes et des miniateurs signalera beaucoup de noms qui peuvent jalonner l'histoire des arts du dessin; et les progrès de la miniature depuis le haut Moyen-Age jusqu'au VIe siècle enseigneront peut-être plus d'un fait nouveau à la curiosité des amateurs sérieux, bien que je ne prétende pas avoir absolument relevé tous les noms dignes de mémoire en ce genre.

PLUSIEURS gravures sur métal reproduisent des types curieux et peu connus. Mais c'est presque toujours aux riches cartons du P. Arthur Martin que je suis redevable de ces illustrations. Dès avant sa mort, il avait exécuté tout cela lui-même, ou surveillé les graveurs sur bois qui mettaient en relief ses dessins. Les progrès tout récents de la photographie m'ont permis d'y adjoindre des pages qui auraient pu être mal traduites par un dessinateur sans gêne.

LES lettres ornées qui parsèment ce volume sont presque toutes de sa main, et il les avait copiées dans trois ou quatre des plus riches bibliothèques de l'Europe. Je devais donc ne pas séparer son nom du mien, puisque mon volume s'appuie fréquemment sur des recherches qu'il avait faites sans en prévoir encore la destination. Ainsi nous sommes restés véritablement collaborateurs, quoique sa mort date de 1856. Je ne donne ici que d'assez minces échantillons de ces glanures, car il est plus d'une lettre ornée qu'une page de la *Revue* ne pourrait contenir.

EUX chromolithographies sont exécutées d'après des miniatures du XIe siècle et du XIIe. J'en dois la connaissance et la copie à M. de Longuemar, l'un des anciens présidents de la Société des Antiquaires de l'Ouest, et qui a fait du Poitou l'objet constant de ses études depuis des années. Ces coopérations ne me permettent cependant pas de vanter un livre dont le titre porte mon nom. J'en donne donc tout simplement quelques *spécimen* pour qu'on voie à peu près le genre d'ornements dont j'ai cru devoir l'accompagner. Tout y sera du Moyen-Age, soit pour les auteurs qui me guidaient, soit pour les œuvres d'art auxquelles j'empruntais mes ornements (depuis le VIIIe siècle jusqu'au XVIe).

ON ouvrage est complété par un mémoire spécial sur l'Espagne des Visigoths et des royaumes qui luttèrent contre l'invasion arabe. Je dois cette addition à un confrère qui, tout en recherchant dans la péninsule hispanique l'histoire des bibliothèques, montre çà et là, par bien des exemples, l'énorme bévue de ceux qui affirment sans façon que les chrétiens y ont eu besoin du voisinage de l'Islamisme pour relever la civilisation de leur

patrie. Ce deviendra pour d'autres, je le désire et l'espère, une occasion de faire des recherches analogues sur quelque région spéciale. Renfermé alors dans des limites plus étroites, on pourra creuser davantage le sillon qu'il me fallait pousser quasi à perte de vue. A ma culture extensive, chacun pourra substituer une culture intensive dont je ne pouvais m'occuper dans l'ensemble d'histoire qui était mon but. Et cependant je me renfermais presque uniquement dans les annales de l'Occident latin, où l'on pourra même récolter encore après moi. Car je ne prétends pas avoir dit le dernier mot.

Ch. Cahier.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

BAYE (Jos. de). La Trépanation préhistorique. Gr. in-8, 30 p. avec vign. Paris, Leroux. (Extr. de l'*Archéologie préhistorique*, ouvrage en voie de publication.) 2 fr. 50.

BERTHOLOTTI (A.). Bartolomeo Baronico di Casalmonferrato, architetto in Roma nel secolo XVI. Notizie e documenti. In-16, 96 p. Casale, tip. Sociale.

BLANC. Voyage de la Haute-Egypte, observations sur les arts égyptien et arabe ; par M. Charles Blanc, membre de l'Institut. Avec 80 dessins par M. Firmin Delangle. In-8, 372 p. Paris, Loones. 12 fr.

BUHOT DE KERSERS. Statistique monumentale du département du Cher, texte et dessins par A. Buhot de Kersers, de la Société française d'archéologie. 1er fascicule. Canton des Aix-d'Aiguillon, illustré d'un front., d'une carte et de 22 pl. 2e fasc : Canton d'Argent, illustré d'un frontispice, d'une carte et de 12 pl. gravées à l'eau forte par J. Boussard, architecte. Gr. in-4, p. 1-124. Paris, Ve A. Morel. 7 fr. le fasc.

CARINI (S. Isidoro). Nuove Iscrizioni greche nelle catacombe di Siracusa. In-8, 76 p. Palermo, tip. Bern. Virzi.

CLÉMENT (Charles). Artistes anciens et modernes. In-12, 414 p. Paris, Didier. 3 fr. 50.

DEMAY (G.). Les Sceaux du moyen-âge, étude sur la collection des Archives nationales. II. Le Costume d'apparat des rois, des reines et des dames. Gr. in-8, 21 p. Paris, imp. Quantin. (Ext. de la *Gazette des beaux-arts*, 1875-1876.)

DESJARDINS (Ernest). Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin. T. I (suite). Notice pouvant servir de 5e supplément. Les balles de fronde de la république provenant d'Ascoli, d'Atri et de Macerata (guerre sociale, guerre civile). 5e fascicule, In-folio, p. 88-128. Paris, Vieweg. 20 fr.

DUCHATEAU (Julien). Rapport sur les progrès du déchiffrement des études cunéiformes ; rédigé avec le concours de M. Jules Oppert. In-8, 32 p. Paris, imp. V. Bouchard-Huzard. (Extr. no 10 des *Mémoires du Congrès international des orientalistes*. 1re session. Paris, 1873, T. II.)

DUGNIOLLE (le Dr J. Fr.). Le Jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas. T. Ier, 1re partie, XVe siècle. In-8, 196 p. Bruxelles, imp. Fr. Gobbaerts. L'ouvrage complet ,16 fr.

ÉTUDE philologique sur les inscriptions cunéiformes de l'Arménie. In-4, 196 p. Paris, imp. autogr. Hermet.

FABBETI (A.). Raccolta numismatica del R. Museo di antichità di Torino,

Monete consolari. In-8, XVI-336 p. Torino, Bocca. 12 fr. 50.

FARCY (P. de). Sigillographie de la Normandie (évêché de Bayeux). Ouvrage orné de planches gravées à l'eau-forte par l'auteur. 2e fascicule. In-4, 175-329 et 18 pl. Caen, Le Blanc Hardel. 12 fr.

FINAZZI (cav. canon. G.). Le Antiche Lapidi di Bergamo, descritte ed illustrate. In-4, 224 p. Bergamo, tip. Pagnoncelli. 12 fr.

FROEHNER (W.) Anatomie des vases antiques, In-8, 42 p. Paris, Detaille. 3 fr.

GAUME (Mgr). Histoire des catacombes de Rome, accompagnée d'un plan; suivie d'un Essai sur les inscriptions. In-18, j., CI-515 p. Paris, Gaume. 4 fr.

HERON DE VILLEFOSSE. Notice des monuments provenant de la Palestine et conservés au musée du Louvre (salle judaïque) ; par Ant. Héron de Villefosse, attaché à la conservation des antiques. In-12, VIII-55 p. et 1 pl. Paris, imp. de Mourgues. 50 c.

J. P. Monographie de la crypte et rotonde de Saint-Bénigne et de l'ancienne basilique des bénédictins à Dijon ; par J. P., sacristain de la cathédrale. In-8, 67 p. et pl. Dijon, imp. Marchand.

JACQUEMIN (Raph.), peintre-graveur. Histoire générale du costume civil, religieux et militaire du IVe au XIXe siècle (315-1815). T. I. In-4, 411 p. Paris, R. Jacquemin, 16, rue Royer-Collard. 15 fr. (L'ouvrage formera 7 vol.)

LENORMANT (Fr.). Monnaies royales de la Lydie. In-8, 43 p. Paris, Maisonneuve. 2 fr. 50.

LUBKE (le Dr W.). Précis de l'histoire des beaux-arts (architecture, sculpture, peinture et musique), d'après la 3e édition allemande, traduit et augmenté par M. E. Molle, avec 100 fig. In-12, XVI-271 p. Paris, Loones. 5 fr.

MATHIEU. Le Puy-de-Dôme, ses ruines, Mercure et les Matrones; par P. P. Mathieu, ancien professeur au lycée de Clermont. In-8, 158 p. Clermont-Ferrand, Thibaud. (Extr. des *Mémoires* de l'Académie de Clermont, année 1875.)

MILLER. Mélanges de philologie et d'épigraphie ; par E. Millier, membre de l'Institut, 1re partie. In-8, IV-200 p. Paris, Didier. 7 fr.

MILLET. Antoine Clericy, ouvrier du roi en terre sigillée (1612-1653). Esquisse sur sa vie et ses œuvres ; par A. Millet, chef de la fabrication à la manufacture nationale de Sèvres. In-8, 20 p. Paris, J. Baur. 1 fr. 50.

NOUVELLES archives de l'art français, recueil des documents inédits publiés par la Société de l'histoire de l'art français. Année 1876. In-8, VIII-470 p. Paris, Baur. 15 fr.

PELET (Aug.). Les Mosaïques de Nîmes (1522-1864). In-8, 45 p. Nîmes, imp. Clavel-Ballivet.

PELET. Description des monuments grecs et romains exécutés en liége à l'échelle d'un centimètre par mètre, par Auguste Pelet, de Nîmes, membre de l'Académie du Gard. In-8, IX-388 p Nîmes.

ROMAN. Sigillographie du diocèse d'Embrun ; par Joseph Roman, avocat, président de la section de sigillographie de la Société française de numismatique et d'archéologie. In-4, XIII-190 p. et 15 pl. Paris, Rollin & Feuardent. 15 fr.

SAINT-REMY (le vicomte Fr. de). Mémoire sur la numismatique gauloise et du moyen-âge en Rouergue. Lu à Rodez au congrès de l'Institut des provinces, le 15 septembre 1874, et présenté avec son approbation au concours des sociétés savantes, à la

Sorbonne en 1875. In-8, 63 p. Villefranche, Ve Cestan.

SAINT-PAUL (Anthyme). Le Présent et l'Avenir de l'architecture chrétienne. In-8, XII-98 p. Paris, Didron. (Extrait du *Bulletin monumental*, 5e série, 3e vol 1876.) 2 fr. 25.

SCHNAASE (Dr Carl). Geschichte der bildenden Künste. 8. Bd. 1. Abth. Hrsg. v. W. Lübke, unter Mitwirkg. v. O. Eisenmann. Mit zahlreichen in den Text. gedr. Holzsch. Gr. in-8, 288 p Düsseldorf, Buddeus. 11 fr. 26.

SPIELBERG (Archit. H.). Die obere Capelle der Maria im Palazzo publico zu Siena. Mit 7 Taf. in Farbendr. u. Stich. 2. Aufl. Gr. in-fol., 5 p. Berlin, Ernst et Korn. Cart. 37 fr. 50.

SUISSE (Charles), archit. Architecture militaire bourguignonne. Restauration du château de Dijon. Gr. in-4, 83 p. et 12 pl. Paris, Ve A. Morel. 30 fr.

J. C.

CHRONIQUE

VERSAILLES. — A l'occasion des noces d'argent qu'a célébrées, le 12 décembre 1876, Mgr Mabile, des cadeaux véritablement artistiques ont été faits à l'éminent prélat. Nous devons surtout signaler parmi ces œuvres splendides une crosse, une mitre et une chape.

1° *La crosse.* — Ce bâton pastoral en argent doré qui sort des ateliers de M. Poussielgue-Rusand, orfévre du Saint-Père, déploie toutes les richesses de l'orfévrerie, de la ciselure et de l'émail. Une élégante végétation se développe depuis la base, interrompue de distance en distance par des nœuds ornés de filigranes, de turquoises et de lapis-lazzuli. A la naissance de la volute est un nœud plus large, de forme octogonale, où s'épanouissent des entrelacs fleuris, d'un émail si pur qu'il rivaliserait avec ce que le Moyen-Age nous a légué de plus beau. Les angles de ce nœud sont amortis par de larges grenats taillés en cabochons et sertis à la manière antique ; dans le bandeau, formé de torsades filigranées, des turquoises complètent l'harmonieuse coloration de l'ensemble.

Une ingénieuse combinaison nous montre, sous un dais aux arcades trilobées, les statuettes de S. Jean, S. Louis, S. Julien et S. Vincent de Paul, c'est-à-dire les patrons de l'évêque, du chapitre, de la cathédrale et du diocèse. C'est au-dessus de ce dais que se déroule la volute de la crosse, splendide épanouissement d'émaux cloisonnés, de feuillages, de fleurs et de pierres précieuses. Les perles fines, les émeraudes, les saphirs, les topazes et les rubis, mêlés à tout ce que la palette de l'émailleur a de plus varié, amènent l'œil jusqu'au point central de la crosse. L'évêque paraît ici, agenouillé aux pieds du saint Pierre de Rome, siégeant dans la chaire apostolique; et cette idée est d'autant plus gracieuse qu'on sait l'attachement de Mgr Pierre Mabile au vicaire de Jésus-Christ, successeur du Prince des Apôtres.

Un serpent écrasé sous la chaire pontificale s'efforce en vain de dévorer l'emblème du catholicisme, le monogramme de J.-C., qui forme précisé-

ment les armoiries du prélat. Ces armoiries, émaillées dans un médaillon elliptique, au centre d'un rinceau de feuillages, ont pour contre-partie le sceau du vénérable chapitre de la cathédrale.

Une inscription gravée au-dessous du nœud rappelle l'origine et la destination de cette crosse dont le travail exquis prend plus de valeur encore de la pensée qui l'a inspiré. On a beaucoup vanté les artistes du Moyen-Age ; il n'est pas téméraire de les dire surpassés quand on voit une œuvre aussi parfaite. Nos lecteurs, du reste, pourront en juger par la gravure qui est en tête de cette livraison.

2° *La mitre précieuse.* — Une mitre de forme Moyen-Age, brodée dans le grand style ancien, en soie, or et perles fines, avec pierres précieuses, d'un travail très-remarquable par l'originalité du dessin qui rappelle les magnifiques étoffes et broderies byzantines conservées à Ratisbonne. L'ensemble de l'exécution et l'heureuse harmonie du coloris en font une œuvre d'art, digne d'être appréciée par les amateurs.

Cette belle mitre avait été confiée au talent de M. Hubert-Ménage, chasublier à Paris.

3° *La chape.* — Elle est de la plus belle époque de saint Louis, c'est-à-dire de ce style du XIIIe siècle, qui n'a fleuri pour ainsi dire qu'un moment dans toute sa pureté. L'artiste a eu l'heureuse idée de reproduire dans toute leur authenticité les points anciens restitués par l'archéologie, et il a eu en même temps l'incomparable mérite de les relier par une composition générale dont l'éloquence et le bon goût ne laissent rien à désirer. Le centre du chaperon est particulièrement à remarquer. C'est un de ces dessins aux petits brodés tels qu'on en voit dans les collections artistiques et particulièrement au musée de Cluny. Il représente un évêque à genoux aux pieds de la très-sainte Vierge avec cet exergue : *Tuus sum ego.* Tout le fond de la chape est constellé de semis à fleurons et une riche agraffe en pierres forme le pectoral. Six grands personnages sont encadrés dans les orfrois : S. Pierre et S. Jean l'Evangéliste, patrons de Sa Grandeur, Mgr Mabile ; puis S. Claude et S. Louis auxquels sont dédiées les deux cathédrales du prélat ; enfin S. Janvier et S. Martin, l'un rappelant le jour de la promotion de Mgr l'évêque de Versailles au sacerdoce (19 septembre 1829), l'autre la date de son sacre dans la cathédrale de Montauban (11 novembre 1851). Une étole du même style complète ce magnifique ornement. A la hauteur de la poitrine se trouvent reproduites les armes de Monseigneur, un Christ d'or sur fond d'azur avec la devise : *In cruce virtus.*

Ces beaux ornements sortent des ateliers de la maison de MM. Biais aîné et Rondelet qui représente si dignement l'art religieux à notre époque.

Réparations aux portes Saint-Martin et Saint-Denis. — M. Flou, architecte de la Ville, vient d'être chargé de faire exécuter les réparations des trophées qui ornent la porte Saint-Martin.

Les bas-reliefs ont été pour la plupart détériorés par la Commune ; ils vont être complétement restaurés. Ceux représentant la « prise de Besançon » et la « triple alliance » seront l'objet d'importants travaux. Les autres, représentant « la prise de Limbourg » et la « défaite des Allemands, » dont certaines parties tiennent à peine, seront refaits entièrement.

Les inscriptions indiquent que ce fut pour célébrer l'expédition de la Franche-Comté qu'on érigea cet arc triomphal, qui ne mesure pas moins de 18 mètres de hauteur et dont l'arche du milieu mesure 8 m. 60 environ. La porte Saint-Denis, bien moins endommagée, subira, elle aussi, quelques réparations, après la porte Saint-Martin.

Maubuisson. — Dans le n° de janvier-mars 1876, nous avons reproduit une note de M. A. de Marsy sur une très-curieuse vierge qui se trouvait jadis à Maubuisson. Depuis lors, M. de Guilhermy a signalé l'existence de cette sculpture dans l'église de Saint-Ouen-l'Aumône, près Pontoise ; malheureusement elle est mutilée et dépouillée de tous les personnages qui se trouvaient à l'intérieur.

La relique de Fécamp. — Le 3e dimanche de juillet, un pèlerinage a lieu à l'église de Sainte-Trinité de Fécamp, où l'on vénère une relique du précieux-sang.

Nous résumons de la manière suivante une notice sur cette relique :

Richard, duc de Normandie, fils de Guillaume Longue-Epée, ayant vaincu ses ennemis, vint visiter l'abbaye de la Très-Sainte-Trinité ; il se fit apporter toutes les pièces contenant les donations faites par son père à cette abbaye, Parmi ces pièces, que l'on lisait en sa présence, on en trouva une qui contenait ce qui suit :

« Dans le sein de cette église est le prix de la rédemption du monde, sous quelqu'un des autels, lequel prix est sans doute venu de Jérusalem, comme les écrits suivants l'ont fait connaître.

« Joseph d'Arimathie et Nicodème, disciples cachés de notre divin Sauveur Jésus-Christ que les juifs crucifièrent injustement, furent trouver Pilate et lui demandèrent le corps de notre divin Sauveur pour le mettre au tombeau : ils l'obtinrent. Nicodème, selon l'Evangile de saint Jean, était venu trouver Jésus pendant la nuit, et par le moyen de son couteau, il enleva le Précieux-Sang qui était figé autour des plaies des mains et des pieds de notre divin Sauveur, le mit dans son gant et le garda toute sa vie

avec respect ; mais se voyant sur le point de mourir, il déclara son secret à son neveu Isaac, lui donna son gant avec le précieux trésor qui était dedans. Isaac le renferma dans un coffre et ne manquait pas de lui rendre ses hommages tous les jours. Mais un jour sa femme ayant surpris son mari à genoux au pied du coffre-fort, elle fut trouver de suite les juifs et leur dit qu'elle venait de voir son mari adorant une idole.

« Isaac, sur cette dénonciation, quitta Jérusalem et s'en fut demeurer à Sidon. Au bout de quelques années, ayant eu une révélation que Titus et Vespasien, empereurs romains, viendraient détruire Jérusalem avec plusieurs légions de soldats, il fit un trou dans un gros figuier qui était dans son jardin et y mit le trésor incomparable ; mais ayant eu une seconde révélation que les Romains mettraient tout à feu et à sang, il résolut de couper le figuier et de jeter la souche à la mer. Ce ne fut pas sans douleur qu'il effectua cette résolution ; mais ayant eu une troisième révélation, il entendit une voix qui lui dit : « N'ayez aucune crainte, le Précieux Sang que vous avez mis à la mer abordera dans une province de Gaule et y sera adoré par de vrais chrétiens. »

En effet, cette souche se trouva transportée en la vallée de Fécamp, où elle fut trouvée par les enfants d'un nommé Boyo, qui coupèrent une des branches poussées à la souche de ce figuier et la portèrent à leurs père et mère ; ceux-ci, n'ayant jamais vu de ce bois, demandèrent où ils avaient trouvé cette branche. Ils répondirent qu'ils l'avaient trouvé dans la vallée la plus abondante en herbage et qu'il y en avait encore deux semblables. Le lendemain, le père fut avec ses enfants enlever les deux autres et les planta dans son jardin, où il se fit de grands miracles.

Boyo essaya plusieurs fois d'enlever la souche ; mais ses efforts furent inutiles. Maria, son épouse, resta veuve avec ses deux enfants.

Les fêtes de Noël, il vint un pèlerin lui demander à loger ; Maria y consentit, en observant qu'elle était pauvre et qu'il ne serait pas très-bien. Le soir même, Maria répétait avec douleur : « Oh ! mon mari, si vous existiez encore, il serait mis une bûche à notre feu comme aux autres années. » Ses enfants, voyant qu'elle s'attristait, lui dirent : « Puisque nous avons quelqu'un avec nous, nous essaierons de nouveau, demain, d'enlever la souche qui est dans le champ. »

— « Eh ! mes enfants, répondit-elle, vous savez que votre père, avec son industrie, n'a jamais pu en venir à bout. » Le pèlerin s'étant fait instruire, dit : « Nous irons demain avec un chariot et nous l'apporterons ici, si Dieu le permet. Le lendemain, ils prirent un chariot et chargèrent la souche dessus ; mais après avoir fait quelques pas, quelle fut la surprise de voir le chariot se briser à l'endroit où est bâtie l'abbaye. Le pèlerin amassa un

monceau de pierres, et dit : « Cette souche contient le Précieux Sang de N.-S. J.-C., c'est ici qu'il doit être conservé à la postérité. Heureuse cette province, parce qu'elle possède le prix de la rédemption du monde. » Après avoir dit ces paroles, il disparut.

Les grands de la province s'étaient réunis, et après avoir reconnu la vérité de ces paroles, ils résolurent de faire bâtir une abbaye : le Précieux Sang fut placé sous l'autel du saint Sauveur. Mais cette église ayant été détruite par les païens, le Précieux Sang resta enseveli sous ses ruines.

Ce précieux trésor resta ignoré encore bon nombre d'années et ne fut trouvé que par un singulier miracle. Des princes et seigneurs étant à la chasse dans cette vallée, aperçurent un cerf blanc d'une grandeur prodigieuse qui les conduisit à l'endroit où était le Précieux Sang, fit trois tours et disparut.

Les princes retournaient chez eux en réfléchissant sur ce miracle, lorsqu'ils furent attaqués par cinquante voleurs qui les massacrèrent tous en un instant : un seul, en expirant, déclara le miracle dont il avait été témoin.

Le duc Richard, en commémoration de ce miracle, fit rebâtir l'abbaye de Fécamp ; quelques temps après sa reconstruction, un ange de six pieds de hauteur apparut sur l'autel, prit le Précieux Sang qui était resté dans les décombres et le porta sur le maître-autel, en présence de toute l'assemblée, en disant : « Voici le prix de la rédemption du monde, qui vient de Jérusalem. Ceux qui porteront quelque chose qui aura touché au Précieux Sang seront préservés de tout malheur. » Aussitôt l'ange disparut et laissa son pied imprimé sur une pierre que l'on voit encore dans la chapelle des fonts baptismaux de l'abbaye de Fécamp. – (*Extrait d'un manuscrit écrit en mil cinq cent vingt-sept.*)

Depuis ce temps, le Précieux Sang n'a cessé de jouir d'une grande vénération parmi les fidèles ; les anciennes traditions nous apprennent combien de miracles s'y sont opérés. Un grand nombre de pèlerins y viennent annuellement. On en compte aujourd'hui jusqu'à 10,000 pour un seul jour.

La tapisserie de Bayeux. — La société d'Arundel reproduit en 79 planches, et avec des notes de M. Fowke, la célèbre tapisserie de Bayeux. A cette occasion le *Times* se livre aux considérations suivantes :

« La tapisserie de Bayeux, dit-il, est bien connue des historiens, des antiquaires et d'un petit nombre de touristes. C'est une précieuse relique des temps passés ; à l'aide des renseignements qu'elle fournit, on a pu se rendre compte d'une manière authentique de la conquête des Normands.

Il est remarquable que, quelle que soit la divergence des opinions sur la date précise, le lieu de sa confection, tous les écrivains s'accordent à reconnaître qu'elle offre le tableau incontestablement fidèle de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Le nom de tapisserie suggère l'idée d'une grande tenture destinée à la décoration des murs d'une salle ; cependant la tapisserie de Bayeux n'est pas cela, et M. Fowke propose de lui donner une dénomination plus exacte : celle de broderie historique. C'est, en réalité, une bande de toile de plus de 230 pieds de long sur environ 20 pouces de large, sur laquelle l'histoire de la conquête normande est tracée à l'aiguille, à l'aide de fils de laine de huit couleurs différentes.

« On y compte 72 compartiments ou scènes dans lesquelles figurent 623 personnes, 202 chevaux et mulets, 55 chiens, 505 animaux différents, 37 bâtiments, 41 vaisseaux et barques et 49 arbres, ce qui donne un total de 1,512 objets. Le côté historique de la tapisserie est en grande partie compris dans une longueur de 13 pieds et quelques pouces, au-dessus et au-dessous de laquelle se trouvent deux bordures contenant des lions, des oiseaux, des chameaux, des minotaures, des dragons, des sphinx, quelques-unes des fables d'Esope et de Phèdre, des scènes de manége, de chasse, etc. Parfois la bordure entre dans la trame de l'histoire et contient des allusions allégoriques aux scènes qui y sont retracées.

« Pendant sept siècles, la tapisserie de Bayeux a été menacée d'une destruction complète ou partielle. Même à une époque récente, sa conservation a été compromise ; pour la sauver pendant la guerre, on l'avait empaquetée et cachée. Elle est maintenant rendue à son cadre, protégée par une glace et placée dans le bâtiment qui a été élevé à Bayeux pour la recevoir. La permission a été accordée d'en prendre des photographies. Ce sont ces photographies, qui peuvent se reproduire autant de fois qu'on le voudra et à un prix relativement peu élevé, qui composent la majeure partie du livre publié à Londres par M. Franck Rede Fowke. Ce livre forme un volume in-4° : il contient, outre 79 planches d'illustration, 200 pages imprimés qui en donnent le commentaire, et un appendice divisé en deux parties, dont la première traite des arts, des costumes, du langage, des usages et coutumes, et enfin de la topographie du XIe siècle ; la seconde partie contient une analyse de toutes les opinions qui se sont produites sur l'antiquité et l'auteur de la tapisserie. La description de cette tapisserie, telle qu'elle est donnée dans cette monographie, forme un ouvrage complet sur l'histoire de cette époque.

« La première illustration est un portrait d'Édouard le Confesseur, assis sur son trône sous un dais, dans une large salle d'audience de son palais. L'un des deux personnages qui sont en conversation avec le roi, suivant

M. Fowke, est incontestablement Harold. Les planches II à XVII représentent la visite d'Harold à William. Cette visite semble avoir été amicale, d'autant plus que Harold assistait Guillaume dans une expédition en Bretagne. Les incidents de cette expédition sont exposés dans les planches XVIII à XXVII. Dans l'avant-dernière de ces planches, nous voyons mentionné Bagias, ou Bayeux, où Harold fit au duc Guillaume le serment de lui livrer l'Angleterre.

« Harold retourne ensuite en Angleterre pour y trouver Édouard le Confesseur sur son lit de mort. Ici, pour une raison ou pour une autre, l'auteur de la tapisserie a interverti l'ordre des événements. La section qui sert d'illustration à cette devise : « *Hic portatur corpus Edwardi regis ad ecclesiam sti Petri apli* (*sancti Petri apostoli*) » précède celle dans laquelle Edouard adresse ses dernières injonctions à ses vassaux, et meurt. Ces événements sont immédiatement suivis du couronnement d'Harold, malgré le serment récent qu'il a fait à Guillaume. Pour expliquer cette inversion dans les dernières scènes, M. Fowke dit que cet arrangement avait une signification particulière ; qu'elle indiquait non-seulement la hâte qu'on avait apportée aux funérailles du roi Edouard, — hâte telle, que le roi fût, pour ainsi dire, enterré avant d'avoir rendu le dernier soupir, — mais qu'elle signifiait aussi que la partie préliminaire de l'histoire était terminée et que nous entrons dans un nouveau sujet : le droit de succession au trône vacant. Dans la partie préliminaire (planche XXVIII) se trouve l'épisode intitulé : *Ubi unus clericus et Œligyva* qui a embarrassé tous les commentateurs. M. Fowke analyse les opinions qui ont été données sur ce difficile problème.

« Dans la planche XXXIII, où Harold est couronné comme *rex Anglorum*, jusqu'à la dernière planche LXXVII, est dépeinte l'histoire de la conquête. Les préparatifs de Guillaume, sa traversée, son débarquement à Peversey, les mouvements stratégiques des archers et des cavaliers normands, la bataille d'Hastings, la mort d'Harold et la fuite des Anglais nous montrent à quel point l'auteur de la tapisserie connaissait dans leurs moindres détails ces événements.

« Suivant la tradition qui existe encore chez les habitants de Bayeux, on attribue la confection de la tapisserie à la reine Mathilde. Où et quand est née cette tradition ? Il est impossible de le dire. Beaucoup d'édifices et d'objets de vénération à Bayeux passent pour avoir été érigés ou créés à l'instigation de la reine Mathilde, qui paraît avoir été un modèle de patriotisme. De là la tendance à lui attribuer tout grand ouvrage dont l'origine est inconnue. Ce qu'il y a de certain, c'est que la première mention que l'on ait découverte de la tapisserie en question se trouve dans un in-

ventaire des ornements de la cathédrale de Bayeux, daté de 1476. Parmi les articles, on trouve ceux-ci : « Ung mantel duquel, comme on dit, le duc Guillaume estoit vestu, quand il espousa la duchesse, tout d'or tirey. » Et plus loin : « Une tente très-longue et étroite de toile à broderie de ymages et escripteaulx faisant représentation du conquest d'Angleterre.» En 1563, la tapisserie est mentionnée de nouveau comme « une toile à broderie. »

« Vers la fin du XVIIe siècle, les antiquaires Lancelot et Montfaucon portèrent leur attention sur cette tapisserie, qui apparemment était restée dans l'obscurité à Bayeux pendant deux siècles. C'est à eux qu'on doit la publication de la théorie qui attribue la tapisserie à la reine Mathilde d'après les on-dit qu'ils avaient recueillis à Bayeux. D'autres antiquaires, suivant la trace de ces savants, n'hésitèrent pas à reproduire l'opinion proposée et à lui donner ainsi plus d'autorité.

« Une autre hypothèse prête à cette tapisserie une origine anglaise ; cette supposition s'appuie surtout sur l'orthographe de certains mots, comme *ceastra*, *franel*, *œligyva*, etc. D'autres veulent, au contraire, que cette tapisserie, qui depuis les temps les plus reculés appartient à la cathédrale de Bayeux, ait été fabriquée par les ordres de l'évêque Odon. Cet évêque était frère de Guillaume le Conquérant, et l'on trouve fréquemment son portrait dans la tapisserie. En outre, il était évêque de Bayeux depuis plus de cinquante ans, et pendant son épiscopat il n'a rien négligé pour orner la cathédrale.

« Quant à la date de la confection de la tapisserie, c'est un second problème. La plupart des antiquaires s'accordent à la considérer comme une œuvre du XIe siècle, et des détails, tels que l'absence des chaperons des faucons, auxquels on ne commença à en mettre que vers 1220, les deux V au lieu du W, la ressemblance des lettres avec celles que l'on voit sur les monuments du XIe siècle, la fidélité des costumes, des armes, de l'accoutrement, etc., tout corrobore cette opinion. M. Fowke lui-même la considère « comme une œuvre contemporaine, et comme probablement « exécutée à Bayeux, par les ordres de l'évêque Odon, par les ouvriers du « pays. »

Exposition de Vitré. — L'*Association bretonne* qui a tenu à Vitré (Ille-et-Vilaine) son congrès annuel, du 3 au 11 septembre 1876, avait eu la bonne pensée d'ajouter à son exposition agricole et industrielle, une exposition d'objets d'art anciens et modernes.

Un grand nombre d'antiquaires avaient répondu à cet appel en envoyant de précieux objets à l'école du Châtelet où se tenait l'exposition,

tout près du vieux château des sires de Vitré. C'est ainsi que nous avons pu voir réunis la belle suite d'émaux de Jean-Baptiste Pénicaud, émailleur limousin, appartenant à l'église N.-D. de Vitré, des tapisseries, de curieux ornements d'église, des armes parmi lesquelles un énorme glaive de Tolède portant cette inscription « *Miserere mei, Domine, in magna misericordia tua* », une très-curieuse collection de vieux étains, des poteries, des meubles, des tableaux, etc. etc., et dans ces diverses catégories, un certain nombre d'objets auxquels leur origine donnait un prix tout particulier, des débris des vieilles maisons de Vitré, épis, enseignes, statuettes, sculptures sur bois et sur pierre. En somme, cette exposition faite sans bruit et sans réclame, a parfaitement réussi, et nous ne pouvons que souhaiter de voir l'*Association bretonne* nous en donner une autre en 1877 sur la partie du sol breton qu'elle aura choisie pour lieu de ses séances.

Carcassonne. — M. Mieusement, le jeune et habile photographe, désigné par M. le Ministre des Beaux-Arts pour reproduire la partie architecturale de l'église de la Cité, datant du quatorzième siècle, continue son œuvre et il n'achèvera ses travaux que dans la huitaine.

Il a photographié surtout les chapiteaux, les trèfles, les colonnettes et les modillons qui ornent l'abside et le transsept. Ses épreuves concernant la chapelle Radulphe, surtout celles du tombeau de l'évêque, de sa chape, de son aube, de sa mitre, et de l'inscription qui se lit sur la frise, sont d'un fini merveilleux.

Angleterre. — Un des plus vénérables cimetières de Londres, fermé depuis longtemps, vient d'être préservé de la profanation par l'acte intelligent de la municipalité de la paroisse de Saint-Pancrace qui l'a converti en un jardin public destiné à perpétuer la mémoire de ceux qui y sont inhumés. L'initiative de cette bonne pensée est due au Révérend M. Dolman, curé de l'église catholique de Saint-Louis-de-Gonzague dans Somer's Town ; et dans le banquet qui a suivi la plantation du premier arbre du nouveau jardin, le président du conseil de Saint-Pancrace a rendu à ce pieux ecclésiastique un tribut mérité d'éloges chaleureux. Un souvenir tout particulier s'attache à ce cimetière et doit le rendre cher à la France.

En effet, c'est là qu'ont été inhumés la plupart des membres de la noblesse et du clergé français que la Révolution avait chassés de leur pays et qui sont morts en exil. Parmi les sépultures de Saint-Pancrace, on remarquait celles de la princesse de Brignolles-Sales, épouse de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé ; de Mgr de La Marche, évêque de

Saint-Pol-de-Léon ; de Mgr de Malide, évêque de Montpellier ; de Mgr Dillon, archevêque de Narbonne ; du prince-abbé de Broglie, et d'une foule d'autres prélats et prêtres, parmi lesquels on ne saurait oublier l'abbé Carron, attaché au clergé de Saint-Louis-de-Gonzague, dans Somer's Town, qui mourut à Londres en odeur de sainteté.

— On vient d'ériger dans la nouvelle et magnifique église de Tower-Hill, placée sous l'invocation des *Martyrs anglais*, une superbe chaire dédiée à la mémoire de sir Thomas More, qui fut lord-chancelier sous Henri VIII. Ce chef-d'œuvre artistique est le don d'un dame riche qui descend de l'illustre chancelier. Certes, c'est une heureuse idée que d'avoir placé cette chaire de vérité à vingt pas de l'endroit où sir Thomas More donna sa vie pour la vérité. Un mouvement se produit en ce moment parmi les catholiques anglais pour demander à Rome la canonisation du grand et pieux chancelier d'Angleterre ; on a lieu d'espérer que le Saint-Siége prêtera une oreille favorable à ces sollicitations respectueuses.

— On vient de recevoir au British Museum les caisses contenant les antiquités assyriennes recueillies pendant ces dernières explorations dans la vallée de l'Euphrate et du Tigre, par feu M. Georges Smith.

Ces antiquités, qui atteignent le chiffre de plusieurs milliers, se composent de tablettes historiques, de briques portant la légende des rois des premiers temps de Babylone, et principalement de tablettes assyro-babyloniennes, dites *tablettes de contrats,* petites plaques d'argile cuite, écrites des deux côtés et relatant des actes de vente certifiés par témoins. Plusieurs de ces tablettes de contrats sont faites en duplicata, un second exemplaire de l'inscription cunéiforme se trouvant à l'intérieur de la tablette, si on la fend en deux.

Les dates de ces inscriptions sont de la plus haute importance pour fixer la chronologie, et la liste des noms propres a une grande valeur au point de vue philologique. On y rencontre les noms de Nabopolassar, Nabuchodonosor, Cyrus, etc.

On remarque aussi, au nombre des objets antiques découverts par M. Smith, plusieurs vases, un calendrier babylonien complet indiquant tous les jours fastes et néfastes de l'année, des statues de divinités en bronze, un beau lion couché, en granit gris, placé sur un piédestal de la même matière et portant sur la poitrine l'anneau royal ainsi que le nom hiéroglyphique de Sethos, un de ces rois pasteurs qui occupèrent l'Egypte pendant 520 ans et furent chassés par Thoutmosis, roi de Thèbes.

M. Georges Smith avait reconnu le premier le nom de ce même Pharaon écrit en caractères cunéiformes sur un anneau conservé au British Museum. Dès que ces intéressantes antiquités auront été enregistrées et étiquetées, on les exposera à la curiosité du public dans les galeries assyriennes.

Argos. — Les fouilles entreprises dans la plaine d'Argos par le docteur Schliemann ont amené des résultats inespérés. L'infatigable explorateur, à qui les découvertes d'Illium-Novum, en Troade, ont valu une véritable célébrité, avait fait creuser en septembre dernier les fameux murs cyclopéens de Tirynthe, dont parle Homère, et qui passent pour le monument le plus ancien de la Grèce.

On avait trouvé, dans les premiers jours, onze vaches en terre cuite, neuf idoles peintes, portant sur la tête le *polos*, une belle statuette archaïque d'homme en bronze, coiffé d'un bonnet phrygien, dans l'attitude d'un guerrier qui brandit une lance, des poteries, des fragments de gobelets en terre blanche et sans ornements peints.

En continuant les fouilles d'Argos, près de Mycènes, au milieu du grand cercle de dalles parallèles, au-dessous des pierres sépulcrales archaïques, considérées par Pausanias comme les tombeaux d'Atrée, d'Agamemnon, de Cassandre, d'Eurymédon et de leurs compagnons, le docteur Schliemann a découvert d'immenses tombes contenant des bijoux et des ossements humains.

Parmi les objets en métal précieux qui viennent d'être mis au jour, on cite des bracelets en or artistement travaillés, une grosse tête de vache en argent avec de longues cornes en or pur, une grande ceinture en or, cinq vases et des boutons également en or, neuf vases en argent, plusieurs épées en bronze, deux sceptres à tête de cristal, un casque, deux diadèmes, un peigne de femme, trois masques, six vases, des bagues, des poignards, des couteaux, et 25 flèches à tête de pierre.

Pompéï. — A Pompéï, les fouilles ont mis à découvert, dans ces derniers temps, des objets qui ne manquent pas d'intérêt. Parmi les curiosités exhumées, nous noterons un cabaret qui n'est pas encore déblayé. On n'a dégagé qu'une partie de la pièce d'entrée, avec la table où s'asseyaient les buveurs, ainsi qu'une arrière-boutique. Les pots d'argile s'y trouvent encore. Les peintures murales représentent des scènes de tavernes. On y voit des gens du peuple, buvant et jouant assis sur des bancs de bois, ou debout dans des attitudes diverses ; des légendes, tracées à côté, servent d'explication. J. C.

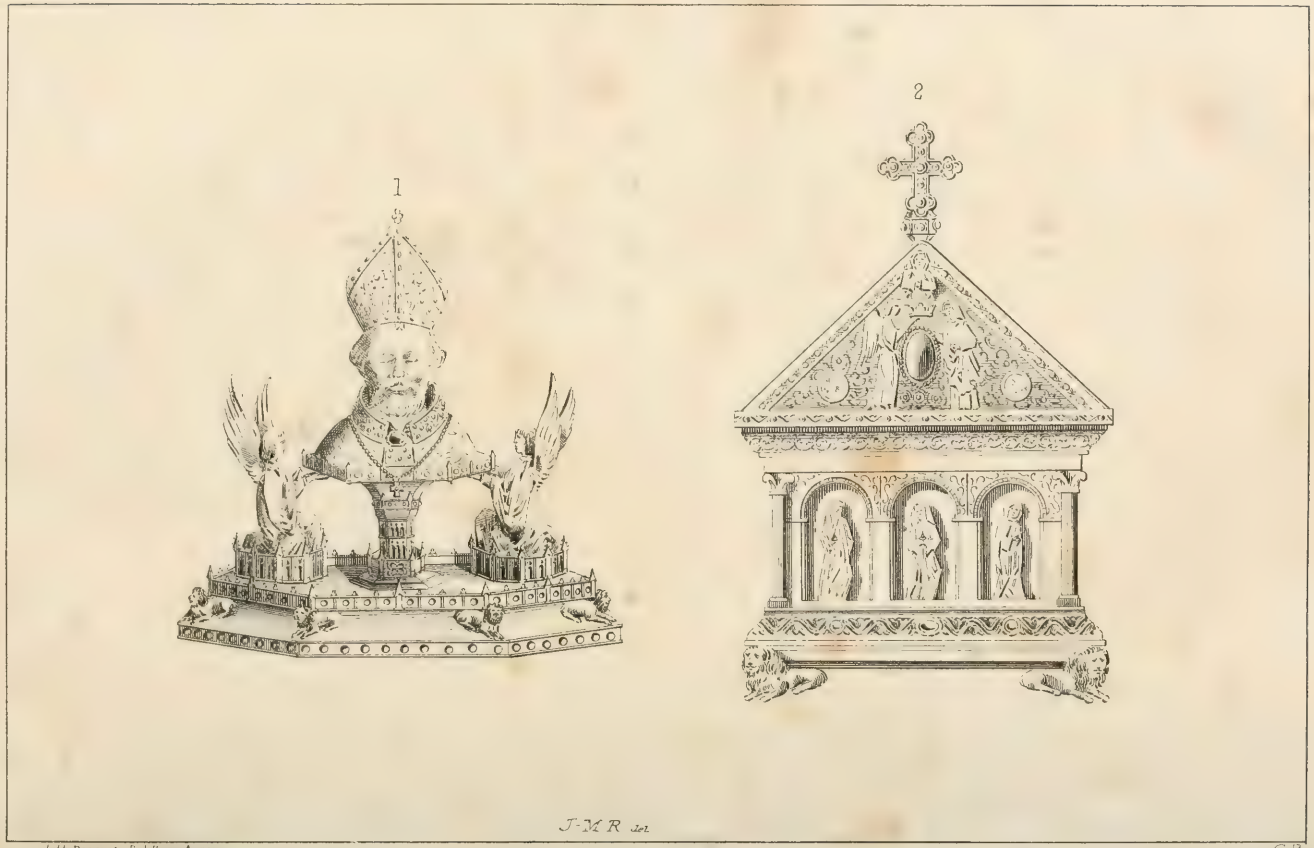

Lith Desavary Dutilleux Arras

C B

1 Chef de St Vaast 2. Chasse de la Sainte Manne (d'après le tryptique de la Cathedrale d'Arras

UN RELIQUAIRE

DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE D'ARRAS

« L'église Notre-Dame d'Arras ayant été incendiée en 1030 fut bientôt reconstruite. Le jour de sa nouvelle consécration, le 2 janvier 1040, on découvrit sous l'autel principal, en même temps que d'autres reliques, un bras de S. Vaast et une partie de son crâne. C'étaient les ossements qu'y avait laissés saint Aubert lorsqu'il transporta le cercueil du Saint dans l'oratoire de Saint-Pierre qui devait donner naissance à l'abbaye de Saint-Vaast » [1].

Cette partie du crâne du saint évêque, connue sous le nom de « Chef Saint-Vaast » devint l'objet de la vénération des fidèles. L'usage existait dès lors de façonner des reliquaires figurant, entière et de grandeur naturelle, la partie du corps, bras, main ou tête, à laquelle les ossements avaient appartenu. De là, pour le dire en passant, une explication très-simple de ces chefs multiples d'un même saint possédés par diverses églises et dont la coexistence n'avait ainsi rien de contradictoire. Les inventaires de la cathédrale d'Arras antérieurs au XVe siècle ne nous sont pas parvenus ou n'ont pas encore été retrouvés; mais à défaut de renseignements plus précis, il est permis de croire que la forme de *Chef* fut celle du reliquaire destiné à renfermer dès le XIe siècle les ossements du crâne de saint Vaast.

En 1405, on voulut donner à ces vénérables restes une demeure digne du grand évêque qui avait évangélisé l'Atrébatie : la fabrique de la cathédrale commanda cette œuvre à maître Wautier Le Fier,

[1] Chanoine Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, IV, 40.

orfévre à Arras. L'évêque Jean Canard [1], qui se plaisait à prodiguer aux églises les preuves de sa générosité et de ses goûts artistiques, donna 170 écus du Roi, valant 172 l. 2 s. 6 d.; la fabrique et la caisse des « pauvres prêtres » fournirent le reste : la dépense s'éleva à 385 l. 17 s. 4 d.

Un compte fut tenu des recettes et des dépenses : on le lira plus loin. Les détails qu'il nous donne ne sont pas sans intérêt, ils montrent comment s'opérait alors la façon d'une œuvre d'art importante, et bien qu'il se trouve en ce document plus d'une redite, nous n'avons rien voulu en retrancher. C'est le registre du comptable, du chapelain Roger de Beaufort, chargé de la surveillance, de la réception et du payement du travail.

Commencé au mois de mars 1406, le reliquaire était achevé au commencement de l'année 1408 et inauguré le jour de la déposition de saint Vaast, par une procession solennelle et un sermon fait par un frère prêcheur du Riez. Il se composait d'une table en bois recouverte de drap d'or et entourée de pierreries, sur laquelle s'appuyait une colonne revêtue de cuivre, surmontée elle-même d'une table doublée de cuivre en dessous et portant le chef du Saint en argent doré, mître, avec cheveux et barbe [2]. Outre la colonne centrale, deux anges ailés, d'argent doré, placés sur de petits entablements de cuivre doré supportaient le chef. Telle est la description que nous fournit notre document.

L'église des Bénédictins de Saint-Vaast reconstruite sous le règne de Louis XVI, et devenue cathédrale d'Arras depuis la démolition, ordonnée par les révolutionnaires, de l'antique Notre-Dame, possède un curieux tryptique, peint au commencement du

[1] Il agrandit et restaura sa cathédrale, lui donna une statue de la Vierge en argent, les stalles du chœur et de riches ornements. Un inventaire de N.-D de Lens (*Trésor de la collégiale de Lens au XVe S.* p. 21) mentionne « une cappe de drap d'or en l'orffroi de lequele est le vie saincte Katherine que donna l'evesque Canart. »

[2] De nos jours, il n'est pas rare de voir les artistes donner aux évêques des premiers siècles de notre histoire et même des XIe et XIIe siècles, une barbe qu'ils ne paraissent pas avoir portée ; les sceaux, les pierres tombales, les miniatures les représentent toujours imberbes. Mais, on le voit par l'exemple qui nous occupe, ce prétendu caractère d'antiquité a été adopté de bonne heure et s'est transmis jusqu'à nous comme tradition artistique.

XVIe siècle, reproduisant au centre une vue extérieure de la cathédrale et le miracle du Saint-Cierge, et sur chacun de ses volets un autel sur lequel est exposé un reliquaire. Sur le volet de droite, par rapport au spectateur le reliquaire est le chef d'un évêque à longue barbe, porté sur une colonne et deux anges : tout jusqu'au nombre des entablements et à la disposition des pierreries correspond aux renseignements que nous venons de donner. Nul doute que ce ne soit là l'image du reliquaire façonné par l'orfèvre Wautier. Le reliquaire du volet de gauche est une châsse d'orfévrerie, qui correspond à la description que nous possédons d'une châsse faite par ordre de l'évêque Guillaume d'Issy vers la fin du XIIIe siècle [1], pour renfermer la Sainte Manne qui était, avec le Saint-Cierge, la plus populaire des reliques d'Arras.

Nous avons dessiné ces deux reliquaires tels que le tryptique nous les fournit, et nous joignons à ces dessins un croquis réduit de l'autel où est exposé le chef de saint Vaast [2]. Comme on le verra plus loin, ce volet représente le maître-autel de la cathédrale, qui se trouvait dans le chœur en avant de l'autel plus spécialement consacré aux reliques des Saints. Nous n'avons point à démontrer l'intérêt archéologique que présentent ses dispositions; elles ont été l'objet de remarques fort érudites de M. Lassus [3]. C'est bien là l'autel traditionnel du Moyen-Age revêtu de ses riches parements, sa table couverte seulement d'une nappe de lin et non encore surchargée de cet étalage de fleurs en papier et de flambeaux de boudoirs qui aujourd'hui le font trop souvent ressembler à un étalage de marchand ; le retable porte des reliquaires et une vierge adossée à un tabernacle, que nous retrouverons encore à sa place en 1791; au-dessus la crosse à laquelle pend la pyxide qui renferme entre le ciel et la terre le corps du Sauveur ; dans cet édicule si gracieux la Vierge portant son divin Fils, enfin tout en haut le Christ en croix entouré d'anges qui recueillent dans la coupe mystérieuse du Graal les gouttes de son sang ; sur les côtés de l'autel les six colonnes

[1] *La Sainte Manne,* par l'abbé Proyart, vicaire général du diocèse d'Arras. — Arras, Courtin, 1873.

[2] Voir le dessin à la page suivante.

[3] *Annales archéolog.,* 1848 et 1849, avec dessins de ces autels.

liturgiques surmontées d'anges portant les instruments de la Passion ; heureuse harmonie qui redit ainsi dans tout l'ensemble et

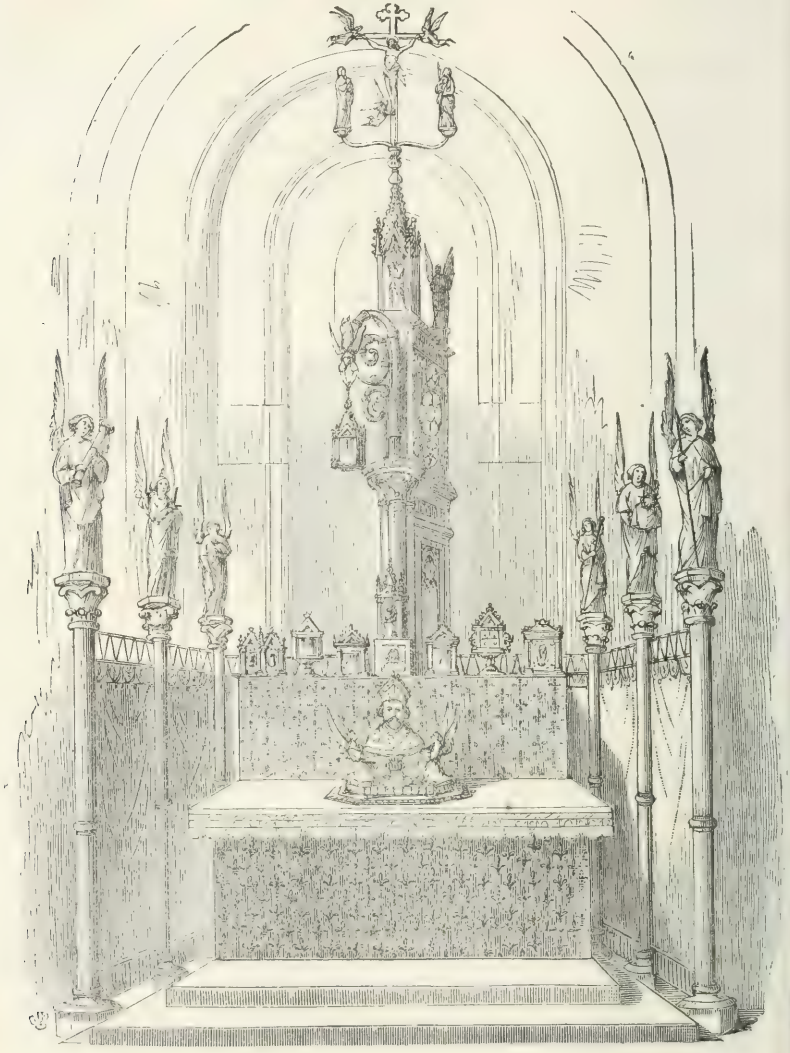

Autel de l'ancienne Cathédrale d'Arras [1]

[1] Cette gravure est tirée de la *Vie militaire et religieuse au Moyen-Age et à l'époque de la Renaissance*, par Paul Lacroix ; Paris, Didot ; 1 vol. in-4°. Nous en devons la communication à l'obligeance des éditeurs.

dans chaque détail la destination de l'autel, le sacrifice eucharistique ! D'une colonne à l'autre ces courtines formées de magnifiques étoffes dans les riches églises, mais toujours gracieuses dans leur effet et comme imprégnées de ce mystérieux symbolisme où se plaisaient les chrétiens des premiers âges quand ils dérobaient à la vue des fidèles le lieu sacré à l'heure où le Christ, à la voix du prêtre, descendait sur l'autel [1].

Les documents nous permettent de suivre à travers les âges le reliquaire du chef de S. Vaast exposé à la vénération des fidèles, tantôt dans l'église, tantôt dans les processions. Il figure au nombre des reliques visitées par Louis XI à N.-D. en Cité le 23 janvier 1464, aux grandes processions de 1482, 1489 [2] et 1493. Le 7 juin 1598, le clergé et le peuple d'Arras célèbrent la paix de Vervins entre la France et l'Espagne : « Auquel jour furent faictes processions généralles et y porté le Saint-Sacrement, la Saincte-Magne, le chief et corps de saint Vaast, la Saincte-Candeille et plusieurs autres reliquaires ; s'y furent faictes feuz de joye et aultres plusieurs allegresses [3]. »

Le 9 août 1640, la ville et la cité d'Arras faisaient retour à la France. L'article III de la capitulation établit « que le Saint-Cierge, et toutes les autres reliques, ne seront transportés hors de ladite Ville et Cité [4]. » Témoignage de l'importance que les bourgeois de ce temps attachaient à la conservation de leurs reliques !

A certaines fêtes, elles étaient exposées à la vénération des fidèles.

[1] Quelque chose de cet usage se retrouve dans l'habitude que nous avons de nous prosterner en baissant la tête à l'élévation : c'est ainsi que pendant cet instant de la messe, l'autel se dérobe encore à nos regards.

[2] Le lendemain à 7 heures du matin (1er oct. 1489), nous estons tous en cappes, en notre nef, tous de ung reng, au lez senestre, receumes tous les saintuaires d'Arras apportés par gens d'eglise, tous revestus en cappes : en le fin de touttes les parosses estoient Messieurs du cappittre, tous revestus, comme dessus, apportans le chief Monsieur Saint Vaast et la Saincte Maugne. (*Journal de dom Gérard Robert, relig. de Saint Vaast,* p. 166.)

[3] Arch. départ. *Reg aux résolutions des États d'Artois* (1578-1602), f° 435.

[4] L'article II est ainsi conçu : « Que la Liberté de Conscience ne sera permise dans ladite Ville et Cité, Fauxbourgs et Banlieux d'icelles, ains la Foy Catholique, Apostolique et Romaine seule maintenue et conservée, et le Roy sera supplié de n'y établir aucuns Gouverneurs, Officiers et Soldats d'autre Religion. »

« L'exposition de la fête des Sainctes-Reliques, dit M. l'abbé Proyart, était la plus solennelle ; elle durait huit jours. Elle se faisait la veille et l'on publiait en même temps l'ouverture de la foire. Pendant cette octave, les marchands étrangers avaient la faculté d'étaler et de vendre dans le Cloître et dans toute l'étendue de la juridiction du Chapitre, les divers objets de leur commerce, excepté les dimanches et fêtes. Deux chanoines étaient chargés de surveiller les établis, afin de s'assurer si l'on ne vendait pas des livres contraires aux bonnes mœurs, des tableaux, peintures et images obscènes. Le cas échéant, ils les faisaient disparaître [1]. »

Il serait facile de multiplier les citations de documents des XVIIe et XVIIIe siècles : mais l'histoire de la dévotion à saint Vaast excèderait les limites de notre cadre, beaucoup plus étroites.

La Révolution trouva en la cathédrale d'Arras le reliquaire de l'évêque Jean Canard : elle se chargea de le détruire.

Les scellés avaient été apposés sur le chœur et la sacristie de la cathédrale, quand M. Herbert, curé constitutionnel, en demanda la levée. Le Directoire du département fit droit à sa demande [2] et désigna l'un des membres du district pour dresser inventaire des richesses de l'église. Cet inventaire [3] fut en effet rédigé le 16 juin 1791 et jours suivants; c'est un document d'une réelle importance pour l'histoire de l'art religieux : sans doute la maladresse, la négligence ou la précipitation de ses rédacteurs y éclate à chaque ligne ; mais, à tout prendre, ce long nécrologe d'œuvres d'art condamnées à périr offre encore le tableau véridique de l'aspect que présentait alors une de nos plus riches églises ; il atteste ce qu'elles renfermaient encore de chefs-d'œuvre du moyen-âge et nous donne une mesure de l'étendue des pertes que l'art français a subies en ces tristes jours.

Nous y retrouvons le tryptique auquel nous avons emprunté nos dessins : « Vis-à-vis de la chapelle de la Trinité, un tableau repré-

[1] *La Sainte-Manne,* etc. — Une foire analogue marquait à Lens la fête des Reliques qui durait 8 jours et se faisait à la Pentecôte. *(Trésor de la collégiale N.-D. de Lens au XVe siècle.)*

[2] Séance du 9 juin 1791.

[3] Arch. départ. *District d'Arras.* Liasse 200.

sentant en trois parties le don de la Sainte-Chandelle, le chef de Saint-Vaast et la Manne. »

Une chapelle était consacrée à S. Vaast : en voici l'inventaire : « Dans ladite chapelle s'est trouvé un christ de bois noir, deux chandeliers de cuivre, une châsse en bois renfermant les cendres de S. Vaast ornée de 29 grosses pierres dans des chatons d'argent, l'autel garni de ses nappes et tapis, ainsy qu'une devanture de damas bleu. »

Plusieurs autels avaient encore conservé leur entourage de colonnes et de courtines : tels étaient le maître-autel et l'autel de la Manne, placés l'un devant l'autre dans le sanctuaire. « Six rideaux de damas cramoisi » entouraient le premier, et le second avait encore ses « six colonnes en plaques d'argent, socles et bouts de cuivre, surmontées de six anges de bois doré. »

D'autres particularités de ces autels méritent d'être rapportées. Au-dessus du premier, les commissaires signalent « une niche et un tuyau de fer dans laquelle niche représentant un dôme gothique à cinq pans se trouve l'effigie de la Ste Vierge tenant un ciboire, derrière laquelle en forme de dos de fauteuil se trouve une boîte pour y placer l'hostie, le tout d'argent doré. » A l'autel de la Manne, ils notent « sept effigies en albâtre représentant l'adoration des mages, un crucifix de bois noir, une devanture d'autel encadrée cramoisie d'un côté et brodée, de l'autre blanc et aussi brodée ; un grand chandelier à sept branches dont le pied est de cuivre, le reste de fer et bois sur lequel se trouvent quelques vieilles pierreries [1]. »

Le 12 mars 1792 beaucoup de reliquaires et d'ornements furent transportés au couvent des ci-devant capucins, devenu le dépôt général, le procès-verbal mentionne : « un grand reliquaire dit chef de S. Vaast dont les ornemens sont partie cuivre et partie d'argent doré. » La châsse de la Manne fut distraite de cet envoi et remise à deux orfèvres chargés de l'estimer avant qu'il fût procédé à sa destruction. Le procès-verbal qu'ils en dressèrent est la dernière description qui nous soit restée de ce précieux monument de l'art du XIIe siècle.

[1] Ce chandelier avait été donné en 1125 par l'évêque Robert.

« L'an mil sept cent-quatre-vingt-douze, le douze mars, neuf heures du matin, nous Philippe Joncqué et Bruno Gorlier, tous deux orfévres, demeurans à Arras, nous sommes transporté, à la réquisition de messieurs les administrateurs composans le Directoire du district, dans l'église paroissiale de Notre-Dame en cette ville, à l'effet de constater l'état d'une châsse dite de la Sainte-Manne, qui se trouvait dans la sacristie de ladite église; ce que nous avons fait comme il suit. Nous avons reconnu que cette pièce dont la figure est un carré long, sur des pieds de cuivre doré; qu'elle est surmontée de quatre lions servans de consoles; les quatre côtés sont décorés de figures séparées par des colonnes; le dessus est un chapiteau en forme de toit, sur chacun des côtés de ce chapiteau se trouve une figure, au milieu une croix qui fait le couronnement de la châsse. Tout ce reliquaire, à l'exception des pieds, est en argent doré. Nous y avons remarqué quantité de pierres de peu de valeur, telles qu'agathes brutes, blanches et rouges, aganthonistes et améthistes, dont ce reliquaire est parsemé; de tout quoi nous avons dressé un procès-verbal pour valoir ce que de raison.

Fait audit Arras, les jours, mois et ans que dessus.

P. Joncqué, B. Gorlier [1]. »

Quelques jours après, le 21 avril 1792, le chef de S. Vaast était remis, en vertu d'un arrêté du directoire du Pas-de-Calais daté du 30 mars, au sieur Brongniart administrateur de la paroisse de Saint-Vaast; mais ce ne fut là qu'un répit de courte durée.

Les lois et les circulaires révolutionnaires se succèdent avec une effrayante rapidité stimulant le zèle des briseurs d'objets d'art; à l'origine on laissait encore aux églises quelques calices et quelques ornements nécessaires à l'exercice du culte catholique, mais alors il n'y a plus d'exception et tous « ces hochets du fanatisme » sont condamnés à disparaître. Citons en passant une lettre de Robespierre le jeune adressée aux membres de la commune d'Arras, en exécution de la loi du 10 sept. 1792.

[1] Arch. départ. *District d'Arras*. Liasse 148. — Ce document a été publié par M^l^ le chanoine Proyart *(Hist. de la Sainte Manne)*.

« Citoyens,

« Le recolement des inventaires est bientôt terminé ; il est urgent « d'indiquer un dépôt pour l'argenterie et les objets précieux qui « peut se trouver dans les différentes maisons religieuses.

« A Arras, le 21 septembre 1792, an 4e Revol. 1er de l'égalité et de la lib.

« A. R. J. ROBESPIERRE,

« *procureur provisoire de la commune* [1]. »

Un procès-verbal du 19 octobre de la même année mentionne la remise au magasin général du reliquaire de la Manne, puis viennent de nombreux états d'envois faits à la Monnaie de Lille et de Paris. Mais les objets du culte, ou les bijoux pris aux suspects n'y figurent plus qu'à l'état de débris : on les a brisés pour séparer les pierres précieuses, l'argent et le cuivre, et afin de les encaisser plus facilement sous un moindre volume, c'est là qu'il faut voir la fin des reliquaires de Notre-Dame d'Arras. Quelques coups de marteau ordonnés par quelques fanatiques firent ainsi disparaître les merveilles artistiques qui semblaient devoir perpétuer à travers les âges la foi et le génie de nos pères du Moyen-Age.

JULES-MARIE RICHARD.

RECEPTES ET MISES POUR PARFAIRE LE RELIQUE DU QUIEF SAINT VAST.

Sensuit les parties de l'argent que R. de Biaufort a recheut de le somme de VIIIxx et X escus du roy que monseigneur d'Arras a donnée à le fabrique de l'église d'Arras pour parfaire et dorer une relique nommée le quief saint Vast.

Primes le XXVIe jour du mois de février l'an mil IIIIc et V furent rechut par le main de Bauduin de Calonne recheveur de monseigneur d'Arras en monnoie royal XXXVI lb.

Item le XIIIIe jour du mois de march l'an IIIIc et V furent rechut par le main de Bauduin de Calonne recheveur de monseigneur d'Arras en monnoie royal XXXVI lb.

[1] Arch. départ. *District d'Arras*. Liasse 149.

Item le IIIe jour du mois de julle l'an mil IIIIc et VI rechut par le main de Bauduin de Calonne recheveur de monseigneur d'Arras en monnoie royal XXXVI lb.

Item le IIIIe jour du mois de septembre l'an IIIIc et VI furent rechut par le main de Bauduin de Calonnne recheveur de monseigneur d'Arras en monnoie royal XLV lb.

Somme de monnoie roial VIIxx XIII lb.

Somme de monnoie courant VIIIxx XII lb. II s. VI d.

Item le XIXe jour du mois d'aust l'an mil IIIIc et VII furent rechut par le main de messire Nichaisse de Marle, recheveur du mandé de l'église d'Arras XLIIII l. VII s.

Item le premier jour de février l'an mil IIIIc et VII furent rechut par le main de messire Jehan Raoul clerc de capitle de l'argent des povres prestes et de le main de messire Jehan de le Sale cappelain d'Arras et recheveur des rentes et revenues des povres prestes pour le tamps de adonques XXXVI lb. VIII s. III d.

Item VIIe jour du mois de septembre l'an mil IIIIc et IX rechut a messire Nichaise de Marle de l'argent du mandé par le quemandement de messire de capitle le somme XIX lb. XV s.

Somme totale de la recepte dessus dicte pour le faichon du kief saint Vast IIc LXXxx II lb. XII s. IX d. Et le mise est IIIc IIIIxx et V lb. XVII s. IIII d.

Sensuit les parties des mises qui ont esté faites par R. de Biaufort o quemandement de messeigneurs de capitle pour parfaire et dorer une relique nommée le quief saint Vast a lequele relique parfaire a donné monseigneur d'Aras de se begnine grasse VIIIxx et X escus du roy qui valent en somme de monnoie courant VIIIxx XII lb. II s. VI d.

Primes le IIe jour du mois de march l'an mil IIIIc et V furent livré par Robert de Biaufort, capelain d'Aras, en le presenche de messire Pierre Sauvaige, canoine d'Aras, a maistre Wautier l'orfevre, pour parfaire le relique du quief saint Vast en VI hanas d'argent, VI louches et II gobelés pesans tous en somme VI mars une onche et XV esterlins, acaté a messire Piere Sauvaige canoine d'Aras de le excussion qui fu de messire Ansel de Vitry, jadis canoine d'Aras, IIII lb. IIII s. le marc, valent en somme de monnoie courant XXVI lb. XVIII d.

Item le IIe jour du mois de march l'an mil IIIIc et V furent pris a Colart d'Avennes cangeur par Robert de Biaufort cappelain d'Aras et bailliet a maistre Wautier l'orfevre XXVIII esterlins de fin or, I frelin mains, pour cascun esterlin de fin or, pour dorer a l'enfaulement de le relique du quief saint Vast VIII s. I d. monnoie courant, valent en somme XI lb. III s.

Item le IIe jour du mois dessus dit fu pris a Colart le Roy merchier une lb. de vif argent pour dorer, qui cousta VIII s.

Item le XVIe jour du mois de march dessus dit furent bailliet par Robert de Biaufort a maistre Wautier l'orfevre en tant mains a sen salaire de l'ouvraige de dorer le relique du quief saint Vast en monnoie courant, X lb. XII d.

Item le XXIIIIe jour du mois de march l'an mil IIIIc et V furent pris a Colart d'Avenne cangeur par Robert de Biaufort et baillet a maistre Wautier l'orfevre une onche et XI esterlins de fin or pour dorer a le relique du quief saint Vast, valent XII lb. VII s.

Item le XXIIIIe jour du mois dessus dit fu pris a Colart le Roy merchier une onche de vif argent pour dorer, qui cousta VIII s.

Item le VIIe jour du mois de may l'an mil IIIIc VI furent pris a Colart d'Avennes cangeur par Robert de Biaufort et baillet a maistre Wautier l'orfevre XV esterlins de fin or, I frelin mains, pour dorer a l'entaulement de coivre de la relique du quief saint Vast pour cascun esterlin de fin or VIII s. valent C XVII s. VI d.

Item pour une lb. de vif argent pour dorer a le relique dessus dicte VIII s.

Item le XIe jour du mois de may l'an mil IIIIc et VI furent bailliet par R. de Biaufort a Aliaumet le fil de maistre Wautier l'orfevre en tant mains a le somme que on puet devoir odit Wautier pour l'ouvraige qu'il a fait a le relique du quief saint Vast VIII lb. VI d.

Item le VIIIe jour du mois de juing l'an IIIIc et VI furent pris a Colart d'Avennes cangeur par Robert de Biaufort et bailliet a Aliaumiet le fil de maistre Wautier l'orfevre II onches et demi esterlin de fin or pour dorer a le relique du quief saint Vast pour cascun esterlin de fin or VIII s. valent XVI lb. IIII s.

Item cheli jour dessus dit furent pris par Robert de Biaufort a le maison Colart le Roy merchier II lb. de vif argent pour dorer le relique dessus dite pour cascune lb. VIII s. valent XVI s.

Item le IXe jour du mois de julle l'an IIIIc et VI furent bailliet par le main de R. de Biaufort par le quemandement de messieurs de capitle a maistre Wautier l'orfevre en tant mains de plus grant somme pour l'ouvraige de dorure de le relique du quief saint Vast, X lb. XII d.

Item le XIIIe jour du mois de julle l'an IIIIc et VI furent pris à Colart d'Avesnes cangeur et baillet a maistre Wautier l'orfevre une onche et II esterlins de fin or pour dorer a le relique dessus dicte pour cascun esterlin VIII s. valent de monnoie courant VIII lb. XVI s.

Item cheli jour pour une lb. de vif argent pris à Colart le Roy pour dorer VIII s.

Item le IXe jour du mois d'aoust l'an IIII^c^ et VI furent pris a Colart d'Avennes cangeur par R. de Biaufort et bailliet a maistre Wautier l'orfevre XXIIII esterlins de fin or pour dorer a le relique du quief saint Vast pour cascun esterlin VIII s. valent IX lb. XII s.

It. le IXe jour du mois dessus dit furent presté odit maistre Wautier comme il fu ordené par messieurs de capitle pour sen salaire pour cascune semaine XX s.

It le XXIe jour du mois de septembre l'an mil IIII^c^ et VI furent bailliet en presenche de messire Allan canoine a maistre Wautier l orfevre par tel maniere et condission que li dis maistre Wautier ne devoit plus demander d'argent jusques adonc que le dicte relique seroit faite de tous poins VIII lb. VI d.

It. pour une lb. de vif argent pour dorer a le relique dessus dicte VIII s.

Item le XXVIe jour du mois d'octembre l'an mil IIII^c^ VI furent pris a Colart d'Avennes cangeur par Robert de Biaufort et bailliet a maistre Wautier l'orfevre une onche et XVIII esterlins et I frelin de fin or pour dorer a le barbe, a queviaux de le relique du quief Saint Vast, pour cascun esterlin VIII s. valent en somme XV lb. VIII s.

It. pour une lb. de vif argent pour dorer o quief de le relique dessus dite VIII s.

Item le XXVIIe jour du mois de jenvier fu Robers de Biaufort capelains d'Aras envoies a Paris par messieurs de capitle pour raporter VIII^xx^ et XII pieres moitié vermelles, moitié bleues pour estoffer le relique du quief saint Vast, lesqueles VIII^xx^ et XII pieres dessus dictes il en ieut les IIII^xx^ qui cousterent cascune piere XVI d. monnoie roial sont C VI s. VIII d. Che sont de monnoie courant VI lb.

Item les aultres IIII^xx^ et XII pieres cousterent cascune piere VIII deniers monnoie roial qui valent en somme LXI s. IIII d. Che sont de monnoie courant LXIX s.

Somme de monnoie roial VII lb. VIII s.

Somme de monnoie courant IX lb. IX s.

Sensuit les despens que li dis Robers de Biaufort fist a Paris pour le voiage dessus dit.

Primes pour le lieuage du queval de Pierre Canettemont pour faire le voiage dessus dit pour X jours demourer sus le voiage dessus dit pour che que toutes les pieres n'estoient mie faites, est assavoir XIIII des grandes et XXVI des petites et faloit rapetichier V bericles, pour cascun jour II s. VI d. sont XXV s.

It. pour aultres despens de bouque fais par ledit Robert de Biaufort

et pour sen queval, compté pour cascun jour v s. vi d. qui montent pour x jours, lv s.

It. pour le painne du maistre qui fait les pieres a Paris d'avoir rapetichiet v bericles ensi que mestiers estoit selonc le devise de l'orfevre et que portée fu a Paris par messire Jehan Canolle clerc de capitle x s. monnoie roial qui valent de monnoie courant xi s. iii d.

It. pour le vin des compaignons qui faisoient les pieres dessus dictes a Paris pour estre plus tost delivrés donné ix d.

Somme toute tant pour les pieres comme pour les despens dessus dis en monnoie courant pour ledit voiage xiiii lb. xii d.

It. le ixe jour du mois de frevier, l'an mil iiii^c^ et vi furent pris a Colart d'Avesnes cangeur v esterlins i frelin et demi de fin or pour dorer a le relique du quief saint Vast pour cascun esterlin de fin or viii s. valent xliii s.

Item le xe jour du mois de frevier furent bailliet a Alliaumet le fil de maistre Wautier tant moins a sen salaire de dorer et ouvrer a le relique du quief saint Vast iii esterlins du roy qui valent lxi s. vi d.

Item le xiii^e^ jour du mois d'avril l'an iiii^c^ et vii furent bailliet le fil de maistre Wautier l'orfevre pour paiier le femme qui avoit burneti al ouvrage d'orfaverie de le relique du quief saint Vast iiii lb. xii d.

It. le xixe jour du mois d'aust furent pris a Colart d'Avennes cangeur ix esterlins et demi frelin de fin or pour dorer les cassillons des pieres de le relique du quief saint Vast pour cascun esterlin viii s. valent lxxiii s.

Item le xixe jour du mois d'aust furent presté a maistre Wautier l'orfèvre sur l'ouvraige de le relique du quief saint Vast vi lib.

It. le ve jour du mois de septembre furent bailliet par le commandement de mess. Martin du Pré, monsgr le chantre, N. le prevost, A. Allan canoine, sus l'ouvraige de le relique du quief saint Vast c ii s. vi d.

It. cheli jour furent despendu a le maison ledit orfevre quant messieurs dessus dis firent peser tout l'ouvraige de le relique du quief saint Vast iiii s.

It. a esté paiet a Jehan Desing huchier pour le faichon et avoir tout livré le bas de le portiere de le relique du quief saint Vast xl s.

It. le iiiie jour du mois de novembre furent paiet à Aliaumet de Bengi paintre par le commandement de messire Martin du Pré, messire Ansel Allan canoines pour paint et doré si qu'il s'apert le portier et le tablement de bos de le relique du quief saint Vast lx s.

It. le ixe jour du mois de novembre furent pris a Colart d'Avennes cangeur vi esterlins et iii florins de fin or en trois flourettes de fin or

dessus dites, cousterent de monnoie du Roy, 1 escu pour XVIII s., XLIX s. IIII d.

It. IIIIe jour du mois de jenvier l'an IIII^c^ et VII furent bailliet a Aliaumet l'orfevre sur le faichon de le relique du quief saint Vast IIII esterlins du Roy valent en somme IIII lb. II s.

It. XIIIIe jour du mois de jenvier furent pris a Colart Le Roy merchier une onche et demi sizain d'or batu qui cousta XXXII s.

It. ont esté pris a Colart Le Roy merchier IIII lb. de vif argent pour dorer a le relique du quief saint Vast pour cascune lb. VIII s. sont XXXII s.

It. furent despense le desrain jour du mois de jenvier quant messire Martin du Pré, monsgr le chantre, messire Nicholes prevost, messire Ansel Allan conterent pour le faichon du quief saint Vast a le maison maistre Wautier l'orfevre, XII s.

Compté a maistre Wautier l'orfevre le dasrain jour de jenvier par venerables et discrets messieurs P. Haton chantre, Martin du Pré, N. prevost, Ansel Allan canoine del église d'Arras et R. de Biaufort rechepveur de le fabrique pour l'ouvrage du quief monsgr saint Vast, reste que on li doit tout deduit IIII^c^ XV lb. X s. VI d. laquelle somme li sera paié en le maniere qui s'ensuit :

Premièrement quand on emportera ledit quief ou relique XL lb. monnoie courant cascun escu pour XX s. VI d.

It. au jour saint Jehan prochain venant ou en dedens XL lb.

It. au Noel ensuivant XXV lb.

It. au jour saint Jehan qui sera l'an MCCCC et IX, XXV lb.

Et ainsi d'an en an, de terme en terme jusques a tant que le dicte somme soit paie audit Wautier.

Lequel compte fu passé et acordé par les dessusdits, Wautier l'orfevre, Aleaulmet sen fil, demiselle Perrote se femme, Jacote leur fille, Andrieu Senemire et Andrieu Le Gheluy tesmoins a ce appelés et mi Jo. Radulphi.

Le dasrain jour de janvier l'an IIII^c^ et sept furent repeseez les entablemens contenant tout le cœvre du chief St Vast qui peserent en tout VI^xx^ V mars d'Arras, de le quelle somme sont a deduire XIIII mars V onches de fer qui tient en l'entablement.

It. deux mars demi d'argent pour l'envoirrement qui tient audit entablement de quœvre.

It. fait a rabatre une onche de quœvre par deffaute de pois.

Somme de le deduction XVII mars demi.

Reste du pois du quœvre CVII mars demi.

It. audit jour peserent li quies et deux angeles d'argent XLVII mars une onche au marc d'Arras.

De le quelle somme fait a deduire pour les bericles et les pierres II mars deux onches.

Reste XLIIII mars V onches d'argent. It. pour l'entablement deux mars III onches.

Somme que tout le dit chief en tous ses membres poise VII^xx XII mars II onches dont pour le fachon de chacun marc doit avoir LX s. valent IIII^xx LVII lb.

Et maistre Wautiers a rechut en argent LIII mars une onche XIX esterlins.

Ainsi appert que maistre Wautiers a rechut plus d'argent qu'il n'en delivre, VI mars les quelz il doibt, de quoy on deduist III mars IIII onches pour le frait qui fu a affiner. It. plus li faut a deduire pour le frait a ouvrer chacun marc d'argent faisans en somme XLVIII mars, pour le marc IIII esterlins, sont en somme par mi les envoirremens X onches de frait.

Ainsi appert que maistre Wautiers doit de reste IIII onches d'argent.

L'an mil CCCC et VII, le IIIIe jour de septembre, en le presence de honerables et discres mess. le chantre, N. du Pré, N. prevost et A. Alan canoine ad ce commis par mess. de capitle d'Arras, furent pesé par Wautier l'orfevre l'entablement du chief saint Vast qui pesa C mars de kœvre doré au marc d'Arras.

It. le coulombe et le fons du petit entablement et deux aultres entablemens de kœvre pesans XXII mars.

It. en argent doré est assavoir le chief, le mittre, deux angeles et leurs elles et pluiseurs aultres pieches aornans le dit chief pesans XLII mars sans les castons qui sont d'argent.

It. soit memoire que il fait a deduire du pois de kœvre deux mars et demi d'argent qui vont avoech l'argent.

It. sont a deduire du pois de kœvre XV mars une onche mains de fer.

It. peserent les V cristaux et VIII^xx XVIII pierres II mars deux onches.

Soit memoire que on doit pour XLIIII lb. demie et IIII onches de son kœvre audit orfevre pour chascune lib. III s. sont VIII lb. XIX s. sur quoy il avoit rechut XLIIII s.

L'an mil CCCC et sept, le IIIe jour de fevrier sire Robers de Beaufort paia a maistre Wautier Le Fier orfevre pour la fachon du chief saint Vast L lb. XVIII d.

Jo. Radulphi.

Il paia ledit sire Robert de Biaufort a Alealme Le Fier le XVIIIe jour d'aoust l'an MCCCC et VIII, X^xx lb. XV s.

Jo. Radulphi.

It. paia li dis sires Robers le ve jour du mois de may l'an IIIIc et IX en le presenche de messire Allan canoine de l'argent de la recheupte de le fabrique XXV lb. XII s. VI d.

It. le VIIe jour du mois de septembre paiet a Aliaumet l'orfevre en tant mains a le somme de XXV lb. pour le terme de le saint Jehan l'an mil IIII^c^ et IX, XIX lb. XV s.

It. le IIIIe jour du mois de février l'an mil IIII^c^ et IX furent paiet a Aliemet l'orfevre par le main de messire Jehan Raoul clerc de capitle pour le reption de Guillaume de Marle canoine et archediacre d'Ostrevan pour le terme de Noel de l'an CCCC et IX, XX lb.

It. le IIIIe jour du mois de novembre l'an mil CCCC X furent paiet a Aliamet l'orfevre par le main de mi Robert de Biaufort pour le terme de la saint Jehan de l'an mil CCCC et X, XX lb. XII d.

It. le XXVIIIe jour du mois d'avril l'an mil CCCC et XI furent paiet a Aliamet l'orfevre par le main de mi Robert de Biaufort pour le terme de Noel de l'an mil CCCC et X, XX lb.

It a Mahienet le parmentier pour se painne d'avoir tailliet et couvert le tablement de bos de le relique du quief saint Vast d'une pieche de drap d'or paiiet XII d.

It. le jour de le deposission saint Vast l'an mil CCCC et VII, quant on encassa le quief saint Vast en le relique d'argent, paiiet a frere Simon religieux des freres du Ries pour le predicassion qu'il fist le jour dessus dit, I escu du roy de XX s. VI d.

It. le jour saint Vast dessus dit paiiet a IIII cappelains qui porterent le quief saint Vast a le procession II s.

Recepta est II^c^ LI lb. XI s. III d.
Le mise est II^c^ L lb. VI s. IIII d. } pour le quief S. Vast.

Mémoire que les II berlieres de fer que on a fait a l'entablement de le relique du quief saint Vast poisent XV mars et demi qui faura rabattre quant on le pesera.

Memoire que les envoiremens des cleres voies de l'entablement de quoivre de le relique du quief saint Vast poisent II mars et demi d'argent, pesé present messire Ansel Allan canoine.

DES NOMS DE BAPTÊME

ET

DES PRÉNOMS DES CHRÉTIENS

Étude philologique et liturgique

—

DEUXIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE IV.

SOURCES DES NOMS DE BAPTÊME ET DES PRÉNOMS ANCIENS ET MODERNES CHEZ LES NATIONS CHRÉTIENNES.

Les principales sources des prénoms chrétiens sont : 1° l'Ecriture-Sainte ; 2° les croyances et les fêtes chrétiennes; 3° les vertus et les sentiments de piété ; 4° l'hagiographie ; 5° la mythologie et l'histoire profane ; 6° l'histoire naturelle ; 7° la littérature, la fantaisie et les opinions politiques ; 8° certaines circonstances de la naissance ou du baptême. Après avoir examiné ces diverses catégories d'origine, nous étudierons les noms de baptême au point de vue de l'emprunt qui en est fait aux parents, aux ancêtres, aux parrains et aux protecteurs présumés de l'enfant.

* Voir le numéro précédent, page 5.

ARTICLE 1.

Noms tirés de l'Écriture-Sainte.

Le nom le plus saint et le plus incommunicable qui apparaisse dans l'Ancien-Testament est assurément celui de Dieu. Les Juifs et les Mahométans n'ont pas craint d'emprunter quelques unes de ses formes, comme *Obadia*, *Abdallah*, etc. Les chrétiens ont commis la même inconvenance en prenant les noms d'*Emmanuel*, *Salvador*, *Sophie*, *Sauveur*, etc., du moins aux époques où l'Eglise n'avait pas encore inscrit dans ses fastes sacrés les noms des saints personnages qui sont ainsi désignés. *Théophane* et *Epiphane* peuvent être considérés comme des dérivés des fêtes de la Théophanie et de l'Epiphanie ; mais parfois ils ont exprimé la manifestation du Verbe, la présence de Dieu, et c'est dans ce dernier sens qu'un Antiochus a été surnommé *Epiphane*. Les Rituels français [1] se trouvent d'accord avec les synodes calvinistes [2] dans la défense qu'ils formulent de donner aux hommes des noms que l'Ecriture-Sainte attribue exclusivement à Dieu. Mais, tandis que les calvinistes du XVIe siècle [3] étendent cette interdiction sur les noms des anges, ceux-ci sont recommandés aux fidèles par des conciles catholiques de la même époque [4]. Les noms de *Michel*, de *Gabriel* et de *Raphaël* ont toujours été très répandus dans la catholicité, aussi bien que dans l'islamisme ; celui de l'ange *Uriel* est admis à Mayence, et celui de *Sealtiel* à Syracuse.

Tandis que certains noms propres de l'Ancien-Testament, comme *Aaron*, *Lévi*, *Eliézer*, *Sadoch*, *Mardochée*, *Baruch*, *Saül*, etc. sont restés la propriété presque exclusive des juifs, il en est beaucoup d'autres, comme *Abraham*, *Adam*, *Benjamin*, *Daniel*, *David*, *Isaac*, *Isaïe*, *Israël*, *Jérémie*, *Jonas*, *Jonatham*, *Josué*, *Judith*, *Moïse*, *Nathaniel*, *Salomon*, etc., qui sont communs aux juifs, aux musulmans

[1] *Rituels* de Paris (1615), de Séez (1634), de Rouen (1640), de Meaux (1645), de Bourges (1646), etc.

[2] *Discipl. eccles. gallic.*, CXI, can. 14.

[3] *Syn. Aurelian.* (1562), c. II, art. 21, ap. Aymon, t. I, p. 113.

[4] Concil. Buscoduc. (1571), tit. III, c. 13.

et aux chrétiens. Quelques uns de ces vocables apparaissent dans les inscriptions des catacombes, mais ils ont toujours été plus fréquents dans l'Orient dont le culte est resté très fervent pour les saints de l'ancienne Loi. Ces noms bibliques ne s'introduisirent qu'assez tard dans le nord de l'Europe. M. Edm. Le Blant [1] a remarqué que le premier qui se propage en Occident est celui de *Salomon*, et qu'à partir du Xe siècle, il devient même fréquent dans le sud de la Gaule.

A Venise, cité tout imprégnée des traditions orientales, on a dédié des églises à S. Job, S. Moïse, S. Jérémie, S. Samuel, S. Zacharie, etc., ce qui autorise à donner ces vocables dans le baptême.

Les protestants, par là même qu'ils blâment le culte que nous rendons aux saints, ont rejeté la plupart des noms de l'hagiographie catholique, surtout ceux des siècles modernes. Le Nouveau-Testament ne leur fournissant qu'un nombre limité de dénominations, ils ont dû faire de fréquents emprunts à l'ancienne Loi. Toutefois, ils rejettent ordinairement ceux auxquels ne sont point attachés des souvenirs de grandeur et de vertus. Leurs théologiens, par exemple, ont discuté sur la licité de prendre le vocable de Balthasar. Menzer, qui le portait, s'en fit le défenseur [2], et Calvin, en le proscrivant, nous dit son biographe Théodore de Bèze [3], suscita des troubles à Genève.

Cette affectation des protestants à choisir des noms de l'Ancien-Testament entraîna contre eux la réaction des catholiques, et ces vocables furent proscrits par un certain nombre de théologiens, comme Vasquez et Quintanaduenas ; des synodes français et étrangers [4], ainsi que beaucoup de rituels des XVIe et XVIIe siècles [5], désapprouvèrent l'emploi de ces noms, qui pouvait faire confondre

[1] *Inscr. chrét. des Gaules,* Préface, p. CXIII.

[2] *Oper. lat.,* t. I, p. 5.

[3] *Vit. Calvini,* p. 84.

[4] Assemblée du clergé de Melun (1537); synodes de Diamper (1559), de Bordeaux (1583), de Bourges (1584), de Mexico (1585); statuts des diocèses de Besançon (1604), d'Orléans (1664), d'Agen (1673), etc.

[5] *Rituels* de Paris (1615 et 1630), de Meaux (1647), de Châlons-sur-Marne (1647), de Troyes (1660), d'Albi (1647), etc.

les catholiques avec les protestants et les juifs, ou, du moins, ils exigèrent qu'on y ajoutât un vocable de saint de la nouvelle Loi. Quelques uns de ces Rituels, dans l'énumération des noms juifs qu'ils déconseillent, oublient que plusieurs d'entre eux appartiennent également à l'hagiographie catholique, qu'il y a eu dans le Christianisme des saints nommés *Aaron*, *Abel*, *Abraham*, *Adam*, *Ananie*, *Benjamin*, *Daniel*, *David*, *Isaac*, *Jacob*, *Jérémie*, *Jonas*, *Samuel*, *Suzanne*, etc., et que ceux-là, du moins, doivent rester à l'abri des proscriptions liturgiques. C'est là une observation qu'aurait pu faire le poëte Isaac Benserade, alors que son évêque, en le confirmant, voulut lui changer son prénom qu'il trouvait mal séant ; mais l'enfant s'avisa seulement de demander ce qu'on lui donnerait de retour ; l'évêque rit de cette saillie et lui laissa son prénom.

Le Nouveau-Testament a fourni un grand nombre de noms de baptême ; mais celui de Jésus est resté entouré d'un trop grand respect pour être adopté par les fidèles. Il y a eu cependant quelques exceptions à cet égard. Un saint évêque d'Éleuthéropolis, au Ier siècle, s'est appelé *Jésus le Juste;* la V. Marie d'Agreda, baptisée en 1602 à Notre-Dame de Mayence, y reçut le prénom de *Marie de Jésus*. Dans les Indes orientales, les néophytes étaient si habitués à emprunter le nom du Sauveur en recevant le baptême, que le concile de Diamper, en 1559, se trouva obligé d'ordonner aux fidèles de choisir une autre appellation [1]. Les nestoriens de Syrie donnent encore aujourd'hui à leurs enfants un nom composé où entre celui du Sauveur, comme *Ebed-Jesu*, *Sebar-Jesu*, *Hanan-Jesu*, *Jesu-Jab*, *Jesu-Bocht*, *Jesu-Dad*, *Jesu-Denah*, etc. Ce genre de noms doit être fort répandu en Syrie puisque nous ne trouvons pas moins de trente-huit écrivains qui le portent dans la *Bibliothèque orientale* d'Assemani.

Le nom de Marie n'apparaît comme prénom dans les catacombes que vers la fin du IVe siècle [2]. Au Ve, il est porté par une centenaire lyonnaise [3]; au Moyen-Age et dans les temps modernes, il devient le prénom le plus usité pour les femmes, et l'on a remarqué avec raison que tout répandu qu'il soit il n'est jamais devenu vulgaire.

[1] Syn. Diamperit., decr. 88.

[2] De Rossi, *Insc.*, t. I, n. 325.

[3] De Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 585.

Jadis, par un respect exagéré pour le nom de *Marie*, les polonaises s'interdisaient rigoureusement de le porter. « Lorsque Alphonse IV, roi de Castille, dit Adam Butler [1], fut sur le point d'épouser une jeune maure, il déclara qu'il ne contracterait cette union que si elle ne prenait point au baptême le nom de Marie. Parmi les articles de mariage stipulés entre Marie de Nevers et Vladislas, roi de Pologne, il y en avait un qui portait que la princesse changerait son nom en celui d'*Aloyse*. Casimir Ier, qui épousa Marie, fille du duc de Russie, exigea la même chose de celle qu'il faisait monter sur le trône de Pologne. »

En Grèce, tout au contraire, des milliers d'enfants reçoivent au baptême le nom de *Panagiotis*, *Panagiotissa*, *Panagiota*, en l'honneur de la sainte Vierge appelée communément Παναγία, *la Toute-Sainte*. On donne aussi très fréquemment le prénom de *Despini*, parce que la Vierge est appelée la *Dame* par excellence, Δεσποίνη.

Les mahométans, qui ont toujours eu une grande vénération pour Marie, donnent souvent son nom aux enfants des deux sexes.

De tous les noms de saints, ceux des Apôtres devaient attirer le plus de vénération; avant de devenir les vocables privilégiés du Moyen-Age, ils apparaissent dans les diplômes carlovingiens et dans les inscriptions des catacombes, surtout au Ve siècle, où l'on remarque particulièrement ceux d'*Andreas, Johannes*, *Paulus*, *Petrus* et *Thomas*. Au Moyen-Age, les églises qui, comme celle de Milan, avaient coutume de faire baptiser trois enfants par l'évêque, la veille de Pâques, leur donnaient le nom de *Pierre*, *Paul* et *Jean* [2].

Les juifs et les mahométans prennent aussi parfois des noms d'Apôtres, mais jamais celui de *Pierre* ni de *Paul*.

Les puritains d'Angleterre se montraient plus exclusifs; les noms d'Apôtres, aussi bien que ceux des autres saints leur paraissant respirer le *papisme*, ils empruntaient à l'Écriture-Sainte, comme désignation nominale, des mots et même des phrases entières exprimant des vertus, des conseils, des sentences, des adages, des exemples à suivre. Du temps de Cromwel, on s'appelait : *Tue le*

[1] *Vies des Saints*, 1er oct., fête du Rosaire.

[2] Beroldi, *Ord. carem.*, ap. Muratori, dissert. 57. — A Apamée, c'était *Jean*, *Pierre* et *Marie* (*Pontif. Apam.*, ap. Assemani, *Col. lit.*, lib. II). Il en était de même à Sienne (Trombelli, *Ord. offic. eccl. Senens.*, p. 157.

péché, *Sois ferme*, *Ne pleure pas*, *Dieu récompense*, *Combats pour la bonne cause de la foi*, *Christ est venu dans le monde pour nous sauver*, *Le Seigneur approche*, *Probation nouvelle*, *Réformation*, *Discipline*, *Nouvelle joie*, *Don gratuit*, *Nouveaux fruits*, *Poussière*, *In excelsis*, etc. [1]. En 1653, un membre fanatique du Parlement s'appelait : *Loue Dieu, Barebone ;* son frère se nommait : *Si Christ n'était pas mort pour toi, tu aurais été damné, Barebone*. Le populaire, trouvant que c'était par trop long à prononcer, ne retenait que les deux derniers mots et l'appelait ironiquement : *Damné Barebone* [2].

ARTICLE II.

Noms tirés des croyances et des fêtes chrétiennes.

Parmi les noms des premiers chrétiens, il en est qui se rapportent à l'action de la Providence (*Benedictus*, *Adeodatus*), à la Rédemption (*Redemptus*, *Reparatus*), au baptême (*Adepta*, *Renatus*), à la profession du Christianisme (*Christianus*, *Christophorus*, *Viator*), à la victoire sur le péché (*Victor*, *Victoria*, *Vincens*), à la joie spirituelle du chrétien (*Beatus*, *Felix*, *Hilarius*), au bonheur éternel que procure le salut (*Salutia*, *Refrigerius*, *Eternalis*).

Les noms d'*Athanase*, d'*Anastase* et d'*Anastasie*, qui signifient *résurrection*, ont-ils impliqué l'idée de la résurrection du Sauveur ou de celle qui, un jour, ranimera tous les corps? Vincent Fassini [3], en remarquant que ces noms apparaissent assez nombreux après le Concile de Nicée, suppose qu'on voulait par là célébrer la résurrection de la vraie foi si longtemps obscurcie par les Ariens.

Un certain nombre de noms inscrits sur les marbres chrétiens se rapportent aux fêtes de l'Église : *Natalis*, *Natalia*, *Epiphanius*, *Epiphania*, *Theophania*, *Pascasius*, *Pascasia*, *Parasceves*, etc., ce qui indique que ces fidèles naquirent aux jours où l'Église célébrait les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques et de la Pentecôte [4].

[1] J. Collierus, *Hist. eccl. Britann.* — Boehmer, *Jus eccl. protest.*, t. III, p. 840.

[2] De la Roche, *Bibl. angl.*, t. I, p. 181. — Granger, *Hist. biogr. d'Angleterre.*

[3] *De Nominibus selectis veter. christ.*, p. 53.

[4] Natv Severi nomine Pascasivs die pascalis prid. non. april. IV die jobis Fl. Constantino et Rvfo VVCC conss. — Fabretti, *Inscr.*, p. 577.

Les Rituels de Bourges (1666) et de Toulon (1778) ont défendu de métamorphoser les fêtes de l'Église en noms de baptême, ce qui n'empêche pas certains français de s'appeler *Toussaint*. Quant aux espagnols, ils abusent de la liberté qui leur est laissée à cet égard, et les étrangers ont quelque peine à se familiariser avec les prénoms si répandus d'*Asuncion*, *Concepcion*, *Encarnation* et *Trinidad*.

ARTICLE III.

Noms tirés des vertus et des sentiments de piété.

Comme les trois vertus théologales sont infuses dans l'âme par le baptême, on donnait parfois leurs noms aux nouveaux baptisés. A Rome, dans deux catacombes différentes, l'une sur la voie Aurélienne, l'autre sur la voie Appienne, des marbres funéraires nous font connaître deux familles de martyrs, composées chacune de la mère et de trois filles ; sur l'un, la mère est appelée *Sophia*, et ses filles *Pistis*, *Elpis* et *Agape;* sur l'autre, ces vocables grecs sont traduits en latin ; la mère se nomme *Sapientia*, et ses filles *Fides*, *Spes*, *Charitas* [1].

Les noms d'*Agape*, d'*Irène* et de ses dérivés, de *Sperat,* de *Caritosa*, *Chariton,* se rapportent également aux vertus théologales.

Un nombre considérable d'anciens noms chrétiens expriment la foi, l'espérance ou l'amour envers Dieu ; les uns, de forme grecque, comme *Théodule*, *Théophile*, *Théotime, Théopiste*, *Philothée;* les autres, d'origine latine, comme *Deicola*, *Deogratias*, *Deocar*, *Amadeus*, *Amadea;* ceux-ci, combinaisons de racines grecques et tudesques, comme *Theobold*, *Theodebert*, *Theodemir, Theodorich*, *Theodulph*, *Theudelinde;* ceux-là, purement germaniques et très-répandus en Allemagne, comme *Färchlegott* (crainte de Dieu), *Gottlieb* (amour de Dieu), *Gotlob* (foi en Dieu), *Lobegott* (louange de Dieu), *Traugott* (confiance en Dieu), etc.

Les vertus morales ont encore plus fourni de vocables aux chrétiens ; il nous suffira de rappeler, parmi ceux d'origine grecque, *Agnès* (innocente), *Alexis* (secourable), *Catherine* (pure), *Eusèbe*

[1] D. Maurus Wolther, *les Catacombes de Rome,* 2e part., ch. 3.

(plein d'amour filial), *Léandre* (doux), *Onésyme* (charitable), *Pamphile* (ami de tout le monde), *Polycarpe* (qui porte beaucoup de fruits), *Sébastien* (respectueux), etc., et, parmi ceux d'origine latine, *Benignus, Candidus*, *Castus*, *Concordia*, *Fidus*, *Firmus*, *Generosus*, *Innocens*, *Justus*, *Mansuetus*, *Modestus*, *Patiens*, *Pius*, *Probus*, *Placidus*, *Sanctus*, *Sanctinus,* etc.

Nous croyons qu'il faut aussi rattacher aux qualités morales, comme nous l'avons déjà dit, certains noms empruntés aux animaux considérés comme les emblèmes d'une vertu.

Ces attributions symboliques n'ont pas été étrangères à l'Irlande du Moyen-Age, comme le témoignent ses antiques calendriers. A un nom latin d'animal donné à l'enfant naissant, on ajoutait plus tard un qualificatif celtique : c'est ainsi que les irlandais donnèrent à S. Columba, l'apôtre des Pictes, le nom de *Columb-Kill*, c'est-à-dire *la colombe de la cellule* [1].

A la catégorie de noms que nous venons d'examiner, on peut joindre ceux qui ont été inspirés par un sentiment de piété à l'égard d'un lieu sacré.

Du temps des croisades, un certain nombre de chevaliers firent baptiser leurs enfants dans les eaux du Jourdain dont ils leur donnèrent le nom, qui devait se conserver dans un certain nombre de familles [2].

En Espagne, c'est une vieille habitude que d'emprunter un prénom aux plus célèbres lieux de pèlerinage ; on s'appelle volontiers : *Amparo*, de Notre-Dame de Bon Secours ; *Dolorès*, de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; *Pilar*, de Notre-Dame del Pilar à Saragosse ; *Rosario*, de Notre-Dame du Saint-Rosaire ; *Salud*, de Notre-Dame de la Salud, c'est-à-dire de la Santé.

Article 4.

Noms tirés de l'hagiographie.

L'hagiographie est la source principale des noms de baptême et la seule autorisée par l'Église, du moins dans les temps modernes.

[1] De Montalembert, *les Moines d'Occident,* t. III, p. 103.

[2] De la Roque, *Voyage de Syrie,* p. 521.

C'est à la théologie qu'il appartient de montrer la convenance des emprunts que nous faisons aux habitants de la céleste Jérusalem et les obligations que nous impose cette mystique clientèle : mais, sans sortir du domaine historique, il nous sera permis de faire remarquer combien grande a toujours été, dans l'Église, la liberté de choisir tel ou tel patron. Tandis que les lois de Manou [1], par l'imposition de diverses catégories de noms, perpétuent dans l'Inde la division des castes, le Christianisme rapproche les distances sociales par la libre communauté des vocables.

En donnant à tous les hommes, au baron comme au pauvre serf, les mêmes noms de baptême, les mêmes patrons, les mêmes intercesseurs, l'Église a créé, sinon une égalité qui n'était pas dans les mœurs du Moyen-Age, du moins une sorte de fraternité religieuse qui devait rapprocher dans un même sentiment de piété, les rangs et les conditions. Il y eut, il est vrai, quelques atteintes portées à cette liberté de choix ; ainsi les lois de la République de Raguse défendaient aux femmes de la bourgeoisie de prendre certains noms de baptême, réputés distingués, et réservés exclusivement aux patriciens [2] ; mais ce sont là des prescriptions purement civiles qui n'ont jamais été sanctionnées par l'autorité religieuse.

Celle-ci s'est uniquement préoccupée de faire prévaloir l'adoption des noms de saints, à l'exclusion des noms profanes [3] et de règlementer cet usage dans le sens de la convenance religieuse. Plusieurs Rituels [4] poussent les précautions jusqu'à proscrire les prénoms qui, par leur adjonction aux noms de famille, peuvent prêter à quelques rapprochements malencontreux. Nos aïeux, qui aimaient à rire, violaient parfois sur ce point les règles de la bienséance : témoin ce parrain, trop amateur des jeux de mots, qui donna le nom d'*Henri* à un filleul dont le nom de famille était *Botte*.

[1] On lit dans les Lois de Manou (liv. II, nos 31, 32) : « Que le nom d'un brahmane, par le premier des deux mots dont il se compose, exprime la faveur propice ; celui d'un kchatriya, la puissance ; celui d'un vaisya, la richesse ; celui d'un soudra, l'abjection. Le nom d'un brahmane, par son second mot, doit exprimer la félicité ; celui d'un guerrier, la protection ; celui d'un marchand, la libéralité ; celui d'un soudra, la dépendance. »

[2] Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, t. I. p. 19.

[3] Conciles de Bordeaux (1582), de Tours (1583), de Bénévent (1599 et 1656).

[4] Syn. de Grasse (1672) ; *Rituel* de Bourges (1745).

Sous la Restauration, la presse libérale s'amusa beaucoup des prénoms de M. de Guernon-Ranville : *Martial Côme Annibal Perpétue Magloire.*

Les Rituels français [1] prescrivent aussi de réserver les noms de saints aux garçons et ceux de saintes aux filles. Collet [2], qui ne passe point pour un théologien relâché, dit qu'on peut agir autrement en toute sûreté de conscience, et c'est en effet une licence qu'on s'accorde généralement en féminisant des noms de saints pour les filles, comme *Adrienne*, *Albertine*, *Alexandrine*, *Alphonsine*, *Ambroisine*, *Henriette*, *Philippine*, *Zéphyrine*, etc.

Le Pape Sergius, en baptisant Cedualda, reine des bretons, lui imposa le nom de *Pierre*. Le connétable *Anne* de Montmorency reçut ce prénom de sa marraine *Anne* de Bretagne.

Une exception bien plus fréquente, surtout dans les temps modernes, est celle qui consiste, dans les pays catholiques, à donner le nom de *Marie* aux garçons et celui de *Joseph* aux filles ; mais, en ce dernier cas, on croit parfois complaire aux susceptibilités de l'orthographe en ajoutant un *e* muet au nom du saint protecteur de l'Église universelle.

Quand, par inadvertance on a donné à un enfant un nom de sexe différent, on peut, d'après les théologiens catholiques, attendre l'époque de la confirmation pour lui en imposer un nouveau [3]. Les casuistes protestants [4] veulent qu'en ce cas on reporte l'enfant au temple pour changer son vocable devant témoins. Mais là où les théologiens se trouvent le plus en désaccord, c'est dans l'hypothèse de l'ignorance ou du doute où l'on se trouve, du sexe de l'enfant, dans les accouchements difficiles, par exemple. Il faut lui donner un nom de saint, dit Vivaldus, parce que le masculin est le sexe le plus parfait ; un nom de saint et un nom de sainte, tout à la fois, comme font les grecs, dit Gobat, pour que plus tard l'enfant garde celui qui appartiendra à son sexe [5]. Mais supposons

[1] *Rituel* de Bourges (1666) ; statuts synodaux de Toulouse (1729 et 1837).

[2] Ap. *Curs. compl. theol.*, t. XXI, p. 545.

[3] De Thou, *Sacram. de Chartres* (1580), f° 40.

[4] Misler, *Quæst. controv.*, f° 345.

[5] Du temps où l'on croyait aux hermaphrodites, on leur donnait tout à la fois un nom de saint et un nom de sainte. Témoin l'acte suivant qu'on lit dans le

qu'on n'ait pas pris ce dernier parti, comment s'opèrera le changement de vocable? Il faut la permission de l'évêque, dit Soto ; seulement celle du curé, réplique Emmanuel Sa ; aucune, concluent Bonacina et Lacroix, puisqu'il n'y a à ce sujet aucune prescription positive. Aujourd'hui, du moins en France, la controverse n'aurait plus d'objet. On se contente de transcrire sur les registres de baptême la rectification de l'acte civil.

Les Rituels ne manquent pas d'engager les fidèles à célébrer spécialement la fête du saint dont ils portent le nom ; mais, pour le plus grand nombre, ce n'est qu'une fête de famille, sans aucun caractère religieux. Beaucoup d'ailleurs se trouveraient fort embarrassés d'adresser leurs hommages à des personnages fictifs, dont les noms peuvent se rencontrer dans les calendriers d'almanach, mais jamais dans les annales hagiographiques : tel serait le cas de ceux qui s'appellent *Agénor*, *Alcime*, *Anica*, *Arthur*, *Gustave*, *Horace*, *Oscar*, *Anaïs*, *Coralie*, *Elvire*, *Estelle*, *Irma*, *Lætitia*, *Palmyre*, *Olga*, *Roselinde*, *Zélanie*, etc.

Il faut convenir que les Orientaux rendent, en général, un culte plus spécial et plus pratique que nous ne le faisons aux saints dont ils portent le nom. En Russie, on ne se contente point de l'invoquer souvent, on donne à son image une place d'honneur au foyer domestique. En Grèce, la mère suspend au cou de son enfant, quand il est âgé de quinze à vingt mois, l'effigie de son patron qu'il conservera pieusement jusqu'à sa mort.

Parmi les catholiques qui tiennent à fêter leur patron, il en est beaucoup qui se trompent de date, parce qu'ils se fient à celles qu'indiquent les calendriers usuels, où un grand nombre de saints sont placés à des époques tout-à-fait fantaisistes. Un modeste almanach de province, *le Bonhomme Picard*, publié par Langlois, libraire-

registre des baptêmes de la paroisse Bonne-Nouvelle, à Paris : « L'an 1711, en le 1er août, a été baptisé un enfant dont la nature, quant à l'espèce de masle ou femelle, ayant les deux noms, a été déclarée incertaine par la dame Leclerc, maîtresse sache-femme, qui a été nommé dans l'incertitude comme masle *François-Marie*, enfant de Pierre-André Levasseur, mᵉ cordonnier, et de Marie-Agathe Brunet, son épouse, demeurant rue Neuve-de-Cléry, de cette paroisse, par Jacques-François Martin et par Marie Pourdin. Le père et la marreine ont déclaré ne savoir signer. Le parain et la sache-femme ont signé avec nous. — Dupuis, prêtre. »

éditeur, à Amiens, a opéré sur ce point une utile réforme dans l'ordre du calendrier et, de plus, à la place des noms de fantaisie, il a introduit un bon nombre de saints locaux qui peuvent faciliter le choix de noms de baptême peu répandus.

Ce n'est point seulement l'autorité ecclésiastique qui s'est préoccupée de l'invasion des noms étrangers à l'hagiographie ; c'est aussi l'autorité civile.

En 1803, sur les représentations de M. de Boisgelin, archevêque de Tours, le Gouvernement voulut arrêter cette tendance. Le conseiller d'État, chargé des cultes, écrivit à ce prélat : « Le premier Consul a pensé qu'un tel abus ne pouvait subsister. Dans les registres de naissance, on peut donner aux enfants tous les prénoms autorisés par la loi portée sur cet objet dans la dernière session du Corps législatif. Mais s'agit-il du baptême ? on doit se conformer à la discipline de l'Église et ne pas donner aux enfants, lors de l'administration de ce sacrement, des prénoms que cette discipline n'avoue pas. »

Cette décision ne prévoyait pas des inconvénients qui se manifestèrent plus tard. Des enfants reçurent dans l'acte religieux qui consacrait leur naissance des prénoms autres que ceux consignés dans les registres de l'état civil. Le conseiller d'État chargé des cultes écrivit alors aux évêques : « Pour prévenir des désordres auxquels cette disparité pourrait donner lieu, il est essentiel que vous invitiez les curés et desservants de votre diocèse à faire entendre aux parents que l'intérêt de leurs enfants exige que leur existence soit constatée sans confusion et sans incertitude, et qu'ils doivent conséquemment veiller à ce que les prénoms qu'on leur donne à l'église soient conformes à ceux sous lesquels ils sont inscrits dans les registres de l'état civil, à moins que ces prénoms ne puissent être avoués par l'Eglise » [1]

Les calvinistes, du moins un certain nombre d'entre eux, s'efforcèrent jadis d'exclure la plupart des noms de saints. Florimond de Rugmond nous donne à ce sujet les détails suivants [2] : « Les calvi-

[1] *Mémoires hist. sur les affaires eccléS. de France pendant les premières années du XIXe siècle*, t. I, p. 321.

[2] *Histoire de l'hérésie de ce siècle*, l. VIII, ch. XI.

nistes ne sont pas d'accord pour l'imposition des noms : les uns tiennent cela être indifférent, les autres estiment que c'est péché d'imposer le nom de ceux qu'on tient pour idolâtres, comme *Arnaut*, *Georges*, *François*, *Louys*, *Claude*, *Catherine* ; de sorte que le ministre même donne le nom, si celuy du parrain ne lui agrée. Et volontiers le nom des juifs est mis en pratique plustôt que celuy des chrétiens. Ils sément, dit Cayer, de grandes disputes en avant sur le nom des saincts et sainctes qu'ils ne veulent nullement être usitez entre eux, ains cherchent comme par plaisir les plus sauvages qu'ils peuvent de toute la Bible, afin de ne participer en rien à la papauté, disent-ils. Toutesfois le ministre Capel (de Sedan) s'en fit accroire, car désirant que son fils portast le nom de *Louys* refusé par le ministre baptisant, comme nom d'un papiste, insista et remit le baptême jusques à ce que le nom fût donné à son enfant selon son souhait. »

Les calvinistes, croyons nous, sont bien revenus des préjugés qui les animaient aux époques des luttes religieuses ; ils acceptent des noms de saints, sans y attacher d'importance dogmatique, et, comme beaucoup de catholiques, ils subissent la tendance générale à choisir des noms courts, faciles à prononcer, qui puissent s'allier agréablement avec le nom de famille et former avec lui un tout harmonieux. La mère rêve longtemps au nom chéri qu'elle donnera à l'enfant qui va naître, et surtout, si ce doit être une fille, elle veut que son nom soit imprégné d'une certaine poésie, qu'il soit comme un passe-port d'heureux augure dans les relations de la vie. Ne dirait-on pas que beaucoup de mères chrétiennes subissent encore les prescriptions des antiques lois des indhous : « Que le nom de la femme, y est-il dit, soit facile à prononcer, doux, clair, agréable et propice ; qu'il finisse en voyelles longues et qu'il soit comme une parole de bénédiction. » Il y aurait certainement moyen de ne pas sacrifier l'élément religieux à l'élément phonétique. Ceux qui recherchent des noms que n'a point dépoétisés le vulgaire des mortels, pourraient en trouver de très-nombreux dans les 25,000 vocables que renferment les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, chiffre qu'on pourrait porter à 50,000, en tenant compte de ceux que comprennent les martyrologes diocésains, provinciaux, nationaux et les ménologes de tous les ordres religieux. Nous savons bien que chacun

n'a pas à sa disposition ces collections volumineuses qu'il serait d'ailleurs par trop long de feuilleter ; mais au lieu d'interroger les quelques trois cents noms d'un almanach, que ne compile-t-on l'un de ces Rituels qui contiennent une longue liste des noms de saints et de saintes qu'on peut donner au baptême [1], ou bien quelqu'un des catalogues spéciaux qui ont été publiés dans ce but [2], tels que ceux du P. de Montezon [3] et de M. Léon Scot [4].

Pour bien montrer que ceux qui recherchent avant tout des noms peu communs et en même temps harmonieux n'ont pas besoin de recourir à la littérature romanesque, et qu'ils peuvent trouver ample satisfaction à cet égard dans les Annales hagiographiques, nous allons citer un certain nombre de vocables de Saints et de Saintes, qui sont à la fois assez rares et non dépourvus d'euphonie. Nous choisirons exclusivement ceux qui commencent par la lettre A.

NOMS DES SAINTS.

Abbon	Adelme	Agolin	Alfard
Abda	Adelphe	Agonse	Alfio
Abdon	Adrame	Agrice	Algéric
Aber	Adrand	Agry	Algise
Aberèce	Adrias	Aïbert	Allyre
Abséole	Aèce	Aïdan	Almer
Achart	Afrige	Aïobose	Almire
Achaze	Agamond	Albaud	Alone
Acyllin	Agathange	Alcas	Alype
Adélard	Agéric	Aldas	Amandy
Adelgise	Aglibert	Aldheim	Amarin
Adelin	Agmer	Aldric	Amase

[1] *Rituels* d'Amiens (1845), d'Angers (1828), de Belley, de Clermont (1658), de Nevers (1849), de Paris (1757), de Rouen (1640), etc.

[2] *Vocabulaire des noms français et latins de Saints et de Saintes que l'on peut donner au Baptême et à la Confirmation.* Paris, 1700, in-4°.

[3] *Prénoms pouvant être inscrits sur les registres de l'état-civil destinés à constater les naissances.* Paris, Dupont, 1858, in-12.

[4] *Les noms de baptême et les prénoms.* Paris, Houssiaux, 1858, in-12. — On peut aussi consulter les excellentes tables des *Petits Bollandistes,* 7e édition.

Ambène	Ansbald	Arèse	Asclin
Ambert	Ansgar	Areste	Astère
Amèle	Anthès	Arétas	Athalène
Amèse	Antide	Argimir	Aunaire
Amic	Anub	Argyre	Aurèle
Ampèle	Aphtone	Aristée	Ausbert
Ananie	Apodème	Armel	Ausone
Andéric	Apronien	Armentaire	Auxence
Andronic	Aquila	Arni	Auxile
Anéglas	Arban	Arnoald	Avole
Anème	Arcade	Aronce	Avond
Aninas	Arcane	Arsace	Avy
Annobert	Arconce	Arthème	Azadale
Ansard	Ardaing	Artole	Etc.

NOMS DE SAINTES.

Abiata	Alfride	Antie	Aubierge
Actinée	Algive	Antiga	Audrie
Adalberge	Alimène	Antonie	Aufidie
Adalseinde	Almède	Anamie	Augie
Adauvie	Alodie	Anyse	Auria
Adavise	Alumna	Apronie	Austrude
Adelinde	Alvère	Aquiline	Ava
Adleïde	Amalberge	Argénide	Aveline
Adnette	Amalberte	Ariabé	Avia
Adumade	Ammia	Arminia	Aya
Aga	Anagine	Aroa	Aza
Albe	Ancilla	Artémie	Azeline
Alda	Animaïde	Asceline	Etc.
Aleth	Anthuse	Aselle	

ARTICLE V.

Noms tirés de la mythologie et de l'histoire profane.

S'il est facile d'excuser les premiers chrétiens qui conservaient des noms mythologiques et qui donnaient parfois à leurs enfants des vocables empruntés aux personnages historiques ou fabuleux

de l'antiquité, il l'est beaucoup moins de justifier les chrétiens des temps modernes qui semblent mettre leur existence sous la protection d'un dieu de la fable ou d'un grand homme. Aussi plusieurs conciles, le Rituel de Paul V et la plupart des Rituels diocésains condamnent-ils cet abus ; les synodes calvinistes professent la même doctrine [1]. Sous ce rapport, les théologiens italiens sont ceux qui se montrent le moins sévères. Un synode de Trévise (1610) va jusqu'à tolérer les abus de son temps en permettant de donner aux enfants de la noblesse les noms de leurs antiques aïeux [2].

Des missionnaires ont cru jadis pouvoir faire sur ce point de larges concessions aux préjugés des infidèles qu'ils amenaient à la foi ; mais Benoît XIV dans sa bulle *Omnium sollicitudinem* a confirmé le décret du cardinal Tournon défendant aux missionnaires des Indes Orientales de donner des noms d'idoles aux enfants qu'on baptise.

Plusieurs gouvernements, la Prusse entre autres, ont essayé d'entraver l'innovation des noms païens, que les moralistes, de leur côté, ont poursuivie de leurs critiques.

« C'est déjà trop, dit La Bruyère [3], d'avoir avec le peuple une même religion et un même Dieu ; quel moyen encore de s'appeler *Pierre*, *Jean*, *Jacques*, comme le marchand ou le laboureur ? Evitons d'avoir rien de commun avec la multitude ; affectons au contraire toutes les distinctions qui nous en séparent : qu'elle s'approprie les douze apôtres, leurs disciples, les premiers martyrs (tels gens, tels patrons) ; qu'elle voie avec plaisir revenir toutes les années ce jour particulier que chacun célèbre comme sa fête ; pour nous autres grands, ayons recours aux noms profanes ; faisons-nous baptiser sous ceux d'*Annibal*, de *César* ou de *Pompée :* c'étaient des grands hommes ; sous celui de *Lucrèce :* c'était une illustre romaine ; sous ceux de *Renaud*, de *Roger*, d'*Olivier*, de *Tancrède :* c'étaient des paladins, et le roman n'a point de héros plus merveilleux ; sous ceux d'*Hector*, d'*Achilles*, d'*Hercule*, tous demi-dieux ; sous ceux

[1] *Syn. Aurelian.* (1562), c. II, art. 2, ap. Aymon, t. I, p. 113.

[2] Si quæ tamen familiæ nobiles gentilium suorum prisca nomina parvulis suis imponere voluerint, prohibendæ non erunt. *De Baptismo*, n. 75.

[3] *Caractères*, chap. *des Grands*.

même de *Phœbus* et de *Diane ;* et qui nous empêchera de nous faire nommer *Jupiter*, *Mercure*, *Vénus* ou *Adonis?* »

La vaniteuse manie que vient de persiffler La Bruyère se rencontre parfois au Moyen-Age, témoin Charles Paléologue qui en 1204 céda la principauté d'Acarnanie à ses trois fils naturels, *Hercule*, *Turnus* et *Memnon ;* mais c'est surtout à partir de la réaction païenne produite par la Renaissance qu'on voit pulluler, particulièrement dans l'aristocratie et dans le monde littéraire, les noms empruntés à la mythologie et aux antiques annales de la Grèce et de l'Italie. C'était naturellement dans cette dernière contrée que devait sévir d'abord et davantage cette épidémie de pompeuses appellations. Au seizième siècle, sainte Catherine de Ricci fut baptisée sous les noms d'*Allessandra-Lucrezia ;* le B. Laurent de Brindes, général des Capucins, reçut celui de *Jules César*. Aujourd'hui encore on tolère ces emprunts historiques pourvu qu'on y adjoigne un nom de saint, et l'on rencontre fréquemment ces vocables bizarrement accouplés : *Ambroise-Hector*, *Benoît-Caton*, *Casimir-Romulus*, *Charles-Scipion*, *Etienne-Hercule*, *Flaminius-Cajetan*, *Grégoire-Annibal*, *Jean-Télémaque*, *Marie-Pénélope*, *Pierre-Titus*, *Pétronille-Uranie*, etc.

On remarque un même genre d'appellations hybrides à Phoca, en Élide, dont la population Albanaise, tout en embrassant l'islamisme, a conservé un certain nombre de traditions chrétiennes. Les noms qu'on donne aux enfants semblent relever des deux cultes : *Aisché-Marie*, *Ali-Jean*, *Fatmé-Catherine*, *Hassan-Jérome*, *Mohamed-Nicolas*, *Mustapha-Constantin*, etc. [1]. Quant aux Albanais orthodoxes, ils prennent généralement des noms de saints et se rappellent que lorsque leurs ancêtres étaient esclaves des mahométans, Benoît XIV leur prescrivait de ne jamais donner à leurs enfants des vocables musulmans [2]. Les grecs ont horreur de ces noms, mais ils affectionnent ceux qui appartiennent à l'antiquité hellénique, comme *Andromaque*, *Anaxagore*, *Athéna*, *Epaminondas*, *Leonidas*, *Miltiade*, *Périclès*, *Thémistocle*, *Ulysse*, *Xénophon*, etc.

Nous réserverons pour le chapitre des *Changements de noms* tout ce qui concerne les prénoms empruntés, pendant la période révo-

[1] Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, IV, 281.
[2] *Bullar.*, t. XIV, n. 37.

lutionnaire, aux fastes historiques de Rome, de Sparte et d'Athènes. Bornons-nous ici à mentionner qu'un républicain de Montpellier, nommé Carney, voulant élaguer tous les vocables relatifs au culte, proposa de les remplacer par la désignation des inventions célèbres, des lois utiles et des grands faits politiques correspondant, par la date, à la naissance de l'enfant, comme *Télescope*, *Invention de l'imprimerie*, *Baromètre*, *Liberté des suisses*, *Tiers-Etat devenu Assemblée nationale* [1]. Les journaux charivariques du temps plaisantèrent beaucoup sur cet étrange projet et, entre autres facéties, prétendirent qu'il entraverait trop les unions conjugales, parce que Mlle *Mongolfière* ne se résoudrait jamais à épouser M. *Machine pneumatique*, que Mlle *Porcelaine de Sèvres* ne s'exposerait pas à s'unir à M. *Machine à battre*, et que le mariage de M. *Pile de Volta* avec Mlle *Poudre à canon* serait quelque peu dangereux pour leur voisinage.

ARTICLE 6.

Noms tirés de l'histoire naturelle et de l'agriculture.

C'est encore à la Révolution qu'appartient la ridicule catégorie des noms d'animaux, de végétaux et d'instruments agricoles qu'on imposa parfois aux enfants. La Convention nationale, par les décrets du 14 vendémiaire, des 3 et 9 brumaire de l'an II, remplaça le calendrier grégorien par le calendrier républicain composé par Romme, député du Puy-de-Dôme, et amendé par Fabre d'Eglantine qui fut le rapporteur de cette loi. A près d'un siècle de distance, il est curieux d'en relire les considérants déclamatoires :

« Le calendrier, dit-il, étant une chose à laquelle on a si souvent recours, il faut profiter de la fréquence de cet usage pour glisser parmi le peuple les notions rurales élémentaires, pour lui montrer les richesses de la nature, pour lui faire aimer les champs, et lui désigner, avec méthode, l'ordre des influences du ciel et des productions de la terre. Les prêtres avaient assigné à chaque jour de l'année la commémoration d'un prétendu saint ; ce catalogue ne

[1] *Mémoire sur les noms à substituer aux noms de baptême.* Montpellier, an III, in-8°.

présentait ni utilité, ni méthode ; il était le répertoire du mensonge, de la duperie ou du charlatanisme. Nous avons pensé que la nation, après avoir chassé cette foule de canonisés de son calendrier, devait y retrouver en place tous les objets qui composent la véritable richesse nationale, les dignes objets sinon de son culte, au moins de sa *culture*, les utiles productions de la terre, les instruments dont nous nous servons pour la féconder, et nos animaux domestiques, nos fidèles serviteurs dans ces travaux, animaux bien plus précieux sans doute, aux yeux de la raison, que les squelettes béatifiés tirés des catacombes de Rome. En conséquence, nous avons rangé par ordre dans la colonne de chaque mois, les noms des vrais trésors de l'économie rurale. Les graines, les pâturages, les arbres, les racines, les fleurs, les fruits, les plantes sont disposés dans le calendrier de manière que la place et le quantième que chaque production occupe est précisément le temps et le jour où la nature nous en fait présent. A chaque *quintidi*, c'est-à-dire à chaque demi-décade, les 5, 15 et 25 de chaque mois, est inscrit un animal domestique, avec rapport précis entre la date de cette inscription et l'utilité réelle de l'animal inscrit. Chaque *décadi* est marqué par le nom d'un instrument aratoire, le même dont l'agriculture se sert au temps précis où il est placé ; en sorte que, par opposition, le laboureur dans le jour du repos, retrouvera consacré, dans le calendrier, l'instrument qu'il doit reprendre le lendemain : idée, ce me semble, touchante, qui ne peut qu'attendrir nos nourriciers, et leur montrer enfin qu'avec la République est venu le temps où un laboureur est plus estimé que tous les rois de la terre ensemble, et l'agriculture comptée comme le premier des arts de la société civile. »

On voit par cet extrait que le principal but du *Calendrier républicain* a été d'imposer à la France une étude élémentaire d'économie rurale. On a donc eu tort de dire que la Convention avait voulu par là substituer des noms agronomiques aux noms de baptême. Rien ne trahit cette pensée, ni dans les termes du rapport, ni dans les décrets de l'Assemblée. Ce fut là une conséquence tirée par le populaire. Habitué à choisir un nom dans l'almanach, il consulta naturellement le *Calendrier républicain* et put croire que ces vocables étaient prescrits comme noms de naissance ou de baptême ; mais ce ne fut guère qu'à Paris et dans les grands centres révolutionnaires

qu'on recourut à ces stupides appellations, peut-être surtout pour se délivrer un brevet de civisme et conquérir les sympathies des clubs populaires. Toutefois, même dans les cités qui subissaient la domination des Jacobins, la plupart des citoyens répugnaient à affubler leurs enfants des noms de *taupe* ou de *dindon*, de *carotte* ou de *navet;* en général, le parrain présentait à la municipalité un nom de grand homme ou de saint, et ce n'étaient que les fonctionnaires ministériels les plus *patriotes*, comme on disait alors, qui s'ingéraient d'ajouter, dans l'acte de l'état-civil, le nom d'animal, de légume ou d'instrument aratoire correspondant à la date de la naissance ; mais, dans la plupart des familles, l'enfant ne portait point ce sobriquet ou du moins il l'abandonna dès que fut passée la Terreur, alors que l'autorité civile réagit contre ces ridicules aberrations. « Dans le Calvados, dit l'abbé Grégoire[1], un juge-de-paix donnait aux enfants-trouvés les noms de *Jasmin*, *Messidor*, *Ravenelle*, *Epinard*, *Pois*, *Thermidor*, *Jean-tout-nud*, *la Reine dépouillée*, etc.; ces turpitudes ayant excité des réclamations, on y eut égard, et dans les salles de l'hôpital des enfants-trouvés, retentirent alors les noms de *Joachim-Bonheur*, *Marie-Santé*, *Elizabeth-Prudence*, *Radegonde-Sobriété*, etc. »

Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici le *Calendrier républicain,* que tout le monde connaît vaguement, mais dont peu de personnes ont trouvé occasion de parcourir les singulières nomenclatures. Nous respecterons scrupuleusement les fautes d'orthographe que nous trouvons dans l'édition originale, devenue fort rare aujourd'hui.

[1] *Hist. des sectes relig.*, I, 154.

CALENDRIER RÉPUBLICAIN

VENDÉMIAIRE.			BRUMAIRE.		
PREMIER MOIS.			DEUXIÈME MOIS.		
Du 22 Septembre au 21 Octobre.			*Du 22 Octobre au 20 Novembre.*		
(Vieux style).			(Vieux style).		
Primdi.	1	Raisin.	Primdi.	1	Pomme.
Duodi.	2	Safran.	Duodi.	2	Céleri.
Tridi.	3	Châtaignes.	Tridi.	3	Poire.
Quartidi.	4	Colchique.	Quartidi.	4	Betterave.
Quintidi.	5	CHEVAL.	Quintidi.	5	OIE.
Sextidi.	6	Balsamine.	Sextidi.	6	Héliotrope.
Septidi.	7	Carottes.	Septidi.	7	Figue.
Octidi.	8	Amaranthe.	Octidi.	8	Scorsonnère.
Nonidi.	9	Panais.	Nonidi.	9	Alisier.
Décadi.	10	CUVE.	Décadi.	10	CHARRUE.
Primdi.	11	Pomme de terre	Primdi.	11	Salsifis.
Duodi.	12	Immortelle.	Duodi.	12	Cornuette.
Tridi.	13	Potiron.	Tridi.	13	Poireterre.
Quartidi.	14	Réséda.	Quartidi.	14	Endive.
Quintidi.	15	ANE.	Quintidi.	15	DINDON.
Sextidi.	16	Belle-de-nuit.	Sextidi.	16	Chiroui.
Septidi.	17	Citrouille.	Septidi.	17	Cresson.
Octidi.	18	Sarrasin.	Octidi.	18	Dentelaire.
Nonidi.	19	Tournesol.	Nonidi.	19	Grenade.
Décadi.	20	PRESSOIR.	Décadi.	20	HERSE.
Primdi.	21	Chanvre.	Primdi.	21	Bacchante.
Duodi.	22	Pêche.	Duodi.	22	Olive.
Tridi.	23	Navet.	Tridi.	23	Garance.
Quartidi.	24	Grenesienne.	Quartidi.	24	Orange.
Quintidi.	25	BOEUF.	Quintidi.	25	JARS.
Sextidi.	26	Aubergine.	Sextidi.	26	Pistache.
Septidi.	27	Piment.	Septidi.	27	Macjone.
Octidi.	28	Tomate.	Octidi.	28	Coing.
Nonidi.	29	Orge.	Nonidi.	29	Cormier.
Décadi.	30	TONNEAU.	Décadi.	30	ROULEAU.

FRIMAIRE.			NIVOSE.		
TROISIÈME MOIS. *Du 21 Novembre au 20 Décembre.* (Vieux style).			QUATRIÈME MOIS. *Du 21 Décembre au 18 Janvier.* (Vieux style).		
Primdi.	1	Raiponce.	Primdi.	1	Neige.
Duodi.	2	Turneps.	Duodi.	2	Glace.
Tridi.	3	Chicorée.	Tridi.	3	Miel.
Quartidi.	4	Nefle.	Quartidi.	4	Cire.
Quintidi.	5	Cochon.	Quintidi.	5	Chien.
Sextidi.	6	Mâche.	Sextidi.	6	Fumier.
Septidi.	7	Chou-fleur.	Septidi.	7	Pétrolle.
Octidi.	8	Epicia.	Octidi.	8	Houille.
Nonidi.	9	Genièvre.	Nonidi.	9	Résine.
Décadi.	10	PIOCHE.	Décadi	10	FLÉAU.
Primdi.	11	Thuyr.	Primdi.	11	Poix.
Duodi.	12	Raifort.	Duodi.	12	Térébenthine.
Tridi.	13	Cèdre.	Tridi.	13	Argile.
Quartidi.	14	Sapin.	Quartidi.	14	Marne.
Quintidi.	15	Laye.	Quintidi.	15	Lapin.
Sextidi.	16	Ajonc.	Sextidi.	16	Plâtre.
Septidi.	17	Ciprès.	Septidi.	17	Pierre à chaux.
Octidi.	18	Lierre.	Octidi.	18	Ardoise.
Nonidi.	19	Bouleau.	Nonidi.	19	Sable.
Décadi.	20	HOYAU.	Décadi.	20	VAN.
Primdi.	21	Erable-sucre.	Primdi.	21	Grès.
Duodi.	22	Bruyère.	Duodi.	22	Silex.
Tridi.	23	Roseau.	Tridi.	23	Mercure.
Quartidi.	24	Oseille.	Quartidi.	24	Plomb.
Quintidi.	25	Grillon.	Quintidi.	25	Chat.
Sextidi.	26	Pignon.	Sextidi.	26	Etain.
Septidi.	27	Liége.	Septidi.	27	Cuivre.
Octidi.	28	Truffe.	Octidi.	28	Fer.
Nonidi.	29	Olive.	Nonidi.	29	Sel.
Décadi.	30	PELLE.	Décadi.	30	CRIBLE.

PLUVIOSE.

CINQUIÈME MOIS.

Du 20 Janvier au 18 Février.

(Vieux style).

Primdi.	1	Lauréole.
Duodi.	2	Mousse.
Tridi.	3	Fragon.
Quartidi.	4	Perce-neige.
Quintidi.	5	TAUREAU.
Sextidi.	6	Laurier-thym.
Septidi.	7	Mnie.
Octidi.	8	Mézéréon.
Nonidi.	9	Peuplier.
Décadi.	10	COIGNÉE.
Primdi.	11	Ellébore.
Duodi.	12	Brocoli.
Tridi.	13	Laurier.
Quartidi.	14	Coudrier.
Quintidi.	15	VACHE.
Sextidi.	16	Buis.
Septidi.	17	Lichen.
Octidi.	18	If.
Nonidi.	19	Pulmonaire.
Décadi.	20	SERPETTE.
Primdi.	21	Thlaspi.
Duodi.	22	Thymelé.
Tridi.	23	Chiendent.
Quartidi.	24	Trainasse.
Quintidi.	25	VEAU.
Sextidi.	26	Guède.
Septidi.	27	Noisetier.
Octidi.	28	Ciclamen.
Nonidi.	29	Chélidoine.
Décadi.	30	TRAINEAU.

VENTOSE.

SIXIÈME MOIS.

Du 19 Février au 20 Mars.

(Vieux style).

Primdi.	1	Tussilage.
Duodi.	2	Cornouiller.
Tridi.	3	Violier.
Quartidi.	4	Troëne.
Quintidi.	5	BOUC.
Sextidi.	6	Asaret.
Septidi.	7	Alaterne.
Octidi.	8	Violette.
Nonidi.	9	Marceau.
Décadi.	10	BÈCHE.
Primdi.	11	Narcisse.
Duodi.	12	Orme.
Tridi.	13	Fumeterre.
Quartidi.	14	Vélar.
Quintidi.	15	CHÈVRE.
Sextidi.	16	Epinards.
Septidi.	17	Doronic.
Octidi.	18	Mouron.
Nonidi.	19	Cerfeuil.
Décadi.	20	CORDEAU.
Primdi.	21	Mandragore.
Duodi.	22	Persil.
Tridi.	23	Cochléaria.
Quartidi.	24	Pâquerette.
Quintidi.	25	CHEVREAU.
Sextidi.	26	Pissenlit.
Septidi.	27	Silvye.
Octidi.	28	Capillaire.
Nonidi.	29	Frêne.
Décadi.	30	PLANTOIR.

GERMINAL.

SEPTIÈME MOIS.

Du 21 Mars au 19 Avril.

(Vieux style).

Primdi.	1	Prime-vère.
Duodi.	2	Platane.
Tridi.	3	Asperges.
Quartidi.	4	Tulipe.
Quintidi.	5	Coq.
Sextidi.	6	Bette.
Septidi.	7	Bouleau.
Octidi.	8	Jonquille.
Nonidi.	9	Aulne.
Décadi.	10	GREFFOIR.
Primdi.	11	Pervenche.
Duodi.	12	Charme.
Tridi.	13	Morille.
Quartidi.	14	Hêtre.
Quintidi.	15	Poule.
Sextidi.	16	Laitue.
Septidi.	17	Mélèse.
Octidi.	18	Ciguë.
Nonidi.	19	Radis.
Décadi.	20	RUCHE.
Primdi.	21	Gainier.
Duodi.	22	Romaine.
Tridi.	23	Maronnier.
Quartidi.	24	Roquette.
Quintidi.	25	Pigeon.
Sextidi.	26	Lilas.
Septidi.	27	Anémone.
Octidi.	28	Pensée.
Nonidi.	29	Mirthill.
Décadi.	30	COUVOIR.

FLORÉAL.

HUITIÈME MOIS.

Du 20 Avril au 19 Mai.

(Vieux style).

Primdi.	1	Rose.
Duodi.	2	Chêne.
Tridi.	3	Fougère.
Quartidi.	4	Aubépine.
Quintidi.	5	Abeille.
Sextidi.	6	Ancolie.
Septidi.	7	Muguet.
Octidi.	8	Champignon.
Nonidi.	9	Hyacinte.
Décadi.	10	RATEAU.
Primdi.	11	Rhubarbe.
Duodi.	12	Sainfoin.
Tridi.	13	Bâton-d'or.
Quartidi.	14	Chamérisier.
Quintidi.	15	Ver-a-soie.
Sextidi.	16	Consoude.
Septidi.	17	Pimprenelle.
Octidi.	18	Corbeille-d'or.
Nonidi.	19	Arroche.
Décadi.	20	SARCLOIR.
Primdi.	21	Staticé.
Duodi.	22	Fritillaire.
Tridi.	23	Bourrache.
Quartidi.	24	Valériane.
Quintidi.	25	Carpe.
Sextidi.	26	Fusain.
Septidi.	27	Civette.
Octidi.	28	Buglose.
Nonidi.	29	Sénevé.
Décadi.	30	HOULETTE.

PRAIRIAL.

NEUVIÈME MOIS.

Du 20 Mai au 18 Juin.

(Vieux style).

Primdi.	1	Luzerne.
Duodi.	2	Hémérocale.
Tridi.	3	Treffe.
Quartidi.	4	Angélique.
Quintidi.	5	CANARD.
Sextidi.	6	Mélisse.
Septidi.	7	Fromental.
Octidi.	8	Martagon.
Nonidi.	9	Serpolet.
Décadi.	10	FAULX.
Primdi.	11	Fraise.
Duodi.	12	Bétoine.
Tridi.	13	Pois.
Quartidi.	14	Acacia.
Quintidi.	15	CANNE.
Sextidi.	16	Œillet.
Septidi.	17	Sureau.
Octidi.	18	Pavot.
Nonidi.	19	Tilleul.
Décadi.	20	FOURCHE.
Primdi.	21	Barbeau.
Duodi.	22	Camomille.
Tridi.	23	Chevrefeuille.
Quartidi.	24	Caille-lait.
Quintidi.	25	TANCHE.
Sextidi.	26	Jasmin.
Septidi.	27	Verveine.
Octidi.	28	Thym.
Nonidi.	29	Pivoine.
Décadi.	30	CHARIOT.

MESSIDOR.

DIXIÈME MOIS.

Du 19 Juin au 18 Juillet.

(Vieux style).

Primdi.	1	Seigle.
Duodi.	2	Avoine.
Tridi.	3	Oignon.
Quartidi.	4	Véronique.
Quintidi.	5	MULET.
Sextidi.	6	Romarin.
Septidi.	7	Concombre.
Octidi.	8	Echalottes.
Nonidi.	9	Absynthe.
Décadi.	10	FAUCILLE.
Primdi.	11	Coriandre.
Duodi.	12	Artichaut.
Tridi.	13	Giroflée.
Quartidi.	14	Lavande.
Quintidi.	15	JUMART.
Sextidi.	16	Tabac.
Septidi.	17	Groseille.
Octidi.	18	Orge.
Nonidi.	19	Cersie.
Décadi.	20	PARC.
Primdi.	21	Menthe.
Duodi.	22	Cumen.
Tridi.	23	Haricots.
Quartidi.	24	Orcanete.
Quintidi.	25	PINTADE.
Sextidi.	26	Sauge.
Septidi.	27	Ail.
Octidi.	28	Vesce.
Nonidi.	29	Blé.
Décadi.	30	CHALÉMIE.

THERMIDOR.

ONZIÈME MOIS.

Du 19 Juillet au 17 Août.

(Vieux style).

Primdi.	1	Epeautre.
Duodi.	2	Bouillon-blanc.
Tridi.	3	Melon.
Quartidi.	4	Ivroie.
Quintidi.	5	Belier.
Sextidi.	6	Prêle.
Septidi.	7	Armoise.
Octidi.	8	Carthanne.
Nonidi.	9	Mûres.
Décadi.	10	ARROSOIR.
Primdi.	11	Panis.
Duodi.	12	Salicot.
Tridi.	13	Abricot.
Quartidi.	14	Basilic.
Quintidi.	15	Brebis.
Sextidi.	16	Guimauve.
Septidi.	17	Lin.
Octidi.	18	Amande.
Nonidi.	19	Gentiane.
Décadi.	20	ECLUSE.
Primdi.	21	Carline.
Duodi.	22	Caprier.
Tridi.	23	Lentille.
Quartidi.	24	Aunée.
Quintidi.	25	Agneau.
Sextidi.	26	Myrte.
Septidi.	27	Colza.
Octidi.	28	Lupin.
Nonidi.	29	Coton.
Décadi.	30	MOULIN.

FRUCTIDOR.

DOUZIÈME MOIS.

Du 18 Août au 21 Septembre.

(Vieux style).

Primdi.	1	Prune.
Duodi.	2	Millet.
Tridi.	3	Lycoperde.
Quartidi.	4	Escourgeon.
Quintidi.	5	Barbeau.
Sextidi.	6	Tubéreuse.
Septidi.	7	Sucrion.
Octidi.	8	Apocyn.
Nonidi.	9	Réglisse.
Décadi.	10	ECHELLE.
Primdi.	11	Pastèque.
Duodi.	12	Fenouil.
Tridi.	13	Epine-vinette.
Quartidi.	14	Noix.
Quintidi.	15	Goujon.
Sextidi.	16	Orange.
Septidi.	17	Cardière.
Octidi.	18	Nerprun.
Nonidi.	19	Sagette.
Décadi.	20	HOTTE.
Primdi.	21	Eglantier.
Duodi.	22	Noisette.
Tridi.	23	Houblon.
Quartidi.	24	Sorgho.
Quintidi.	25	Ecrevisse.
Sextidi.	26	Rigarade.
Septidi.	27	Verge-d'or.
Octidi.	28	Maïs.
Nonidi.	29	Marron.
Décadi.	30	CORBEILLE.

LES SANCULOTTIDES.

Fin de l'année.

Primdi.	1	Fête de la Vertu.
Duodi.	2	Fête du Génie.
Tridi.	3	Fête du Travail.
Quartidi.	4	Fête de l'Opinion.
Quintidi.	5	Fête des Récompenses.

ANNÉE BISSEXTILE.

Sextidi.	6	LA SANCULOTTIDE [1].

Quand la Révolution fut contenue dans certaines limites, on commença à réagir contre un système chronométrique qui isolait la France du reste de l'Europe ; la loi du XI germinal an XI se préoccupa du dévergondage introduit dans le choix des prénoms, et ordonna de ne recevoir comme tels dans les actes de naissance que ceux en usage dans les divers calendriers et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne. Tout en reconnaissant la légitimité des motifs qui ont inspiré cette réglementation, où une certaine part est faite aux préjugés de l'époque, il faut avouer qu'elle est d'une exécution bien difficile, et que les employés de l'Etat-civil auraient à faire de bien vastes études pour connaître tous les noms qui sont inscrits dans les *divers calendriers :* aussi se contentent-ils de consulter quelques uns de ces manuels onomatologiques, ayant plus ou moins de valeur, mais qui, au point de vue civil comme au point de vue religieux, sont complétement dépourvus d'autorité.

[1] La Convention remplaça ce nom par celui de *Jour de la Révolution.* Ce fut la seule modification qu'elle apporta au projet de Romme.

ARTICLE VI.

Noms tirés de la littérature, de la fantaisie et des opinions politiques.

L'admiration légitime ou non pour diverses œuvres littéraires a déterminé le choix d'un certain nombre de prénoms, surtout dans les temps modernes. A l'époque de la Renaissance, on emprunte les noms des héros et des héroïnes du Dante, du Tasse et de l'Arioste : *Angélique*, *Béatrix*, *Clorinde*, *Hermione*, *Laure*, *Léonore*, *Renaud*, *Roger*, *Roland*, *Tancrède*, etc.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le théâtre multiplie les noms d'*Alzire*, *Aminthe*, *Arabelle*, *Ariste*, *Eglé*, *Mérope*, *Nanine*, *Philis*, *Roxane ;* le roman propage ceux de *Clarisse*, *Chloris*, *Chloë*, *Emile*, *Héloïse*, *Julie*. Plusieurs de ces noms sont bien inscrits dans les calendriers chrétiens, mais l'intention de ceux qui les choisirent se rapportait uniquement à un personnage littéraire.

De nos jours, surtout dans les classes inférieures, combien ne compte-t-on pas d'*Atala*, de *Corine*, d'*Indiana*, de *Lélia*, de *Lucinde*, de *Malvina*, d'*Ophélie*, de *Paméla*, de *Zulma*, etc.

Comme si les noms de personnages fictifs ne suffisaient pas encore, on invente des vocables sans aucune signification, comme, en Italie, *Blando*, *Lapo*, *Gineura*, etc., ou se rapportant aux objets les plus divers, comme en Espagne, *Alegria* (joie), *Milagros* (miracles), *Soledad* (solitude), etc.

Les circonstances et les opinions politiques n'ont pas créé de nouveaux noms, mais en ont mis quelques uns à la mode et proscrit quelques autres. Quand Henri IV fut assassiné, une immense douleur s'empara des populations, et beaucoup de familles du peuple et de la bourgeoisie, pour exprimer leur regret, donnèrent à leurs enfants le prénom de *Henri* qui jusque-là n'était guère sorti des rangs de la noblesse [1]. M. Eusèbe Salverte [2] parle d'un écossais, partisan enthousiaste des Stuarts, père de quatorze fils à chacun desquels il donna les noms de *Charles-Edouard*, en l'honneur du

[1] L. Scott, *op. cit.*, p. 117.

[2] *Essai* etc., t. I, p. 224.

prétendant. En 1778, au tir de Meaux, le Conseil général permanent décida que quatre couples seraient dotés aux frais du corps des arquebusiers et que chaque enfant premier-né de ces mariages s'appellerait *Louis-Auguste*, si c'était un garçon, ou *Marie-Antoinette*, si c'était une fille [1]. Pendant la période révolutionnaire, on donna à beaucoup d'enfants les prénoms de *Danton*, *Saint-Just*, *Fouquier-Tinville*, *Robespierre*, *Marat*, etc. Sous le premier et le second Empire le nom de Napoléon était fort à la mode ; sous la Restauration, c'étaient ceux de *Louis* et de *Charles* ; sous la Monarchie de 1830, ceux de *Louis-Philippe* et de *Lafayette*.

Cette manie politique a parfois causé bien des embarras aux ambitions serviles. On nous a cité un conventionnel, devenu préfet de l'Empire, qui se hâta de donner le nom de *Jérôme-Napoléon* à un fils qu'il avait jadis appelé *Brutus ;* mais ce dernier, à l'avénement de la Restauration s'empressa de signer *Louis-Charles ;* pendant les Cent jours, ne sachant trop ce qui allait arriver et voulant se réserver l'avenir, il ne signait plus que de son nom de famille.

Les pays étrangers ont payé aussi leur tribut à ces prédilections politiques. Plus d'un enfant, en Allemagne, est baptisé sous le nom de *Bismark,* comme en Italie sous celui de *Garibaldi*. Dans cette dernière contrée, on en est venu jusqu'à forger des noms avec un assemblage de mots exprimant une idée particulière. En 1861, l'*Armonia* de Turin [2] annonçait qu'on venait de baptiser à Brescia une petite fille sous le nom d'*Italia-Libera*. On peut se demander comment le prêtre a pu s'empêcher de sourire, lorsque, dans la cérémonie du sel, il dut dire à cette enfant : « *Italie libre*, reçois le sel de la sagesse ! »

Si la politique a mis en faveur temporaire un certain nombre de noms, il en est d'autres qu'elle a déconsidérés. Bingham [3] nous apprend que, du temps de la reine Elisabeth, l'évêque Bancroft refusa de baptiser un enfant auquel ses parents voulaient donner le nom de *Richard*. Sous la Restauration, quelques ecclésiastiques se refusèrent à accepter pour le baptême le nom de *Napoléon*, par ce

[1] Janvier, *Les Sociétés de tir avant 1789*, p. 74.

[2] *Semaine du Vermandois*, 1861, p. 665.

[3] *Antiquities of the christian church*, t. IV.

motif que ce n'était pas un vocable de saint. Ils se trompaient à cet égard ; car, si le nom de S. Napoléon, martyr à Alexandrie, est absent du martyrologe romain, il figure au 15 août dans plusieurs anciens martyrologes d'Italie.

ARTICLE 8.

Noms tirés de certaines circonstances de la naissance ou du baptême.

Les Mingréliens ne donnent presque jamais de noms de saints à leurs enfants dans la crainte qu'ils ne les déshonorent un jour par leur conduite. En général, ils les nomment d'après quelque circonstance de leur naissance, par exemple : *Objeca* (vendredi), *Guionisa* (tard-venu), *Prevalisa* (février), etc. Dans l'usage ordinaire de la vie, les Mingréliens sont appelés, même jusque dans leur vieillesse, *le fils d'un tel* [1].

En Arménie, le prêtre en baptisant l'enfant lui impose le nom du saint inscrit ce jour là au calendrier et si, par hasard, il n'y en a point à cette date, on prend le premier vocable inscrit aux jours suivants [2].

Cet usage, obligatoire en Arménie, très-répandu dans l'Orient et en Russie, a toujours été pratiqué librement dans l'Occident, et se trouve plus particulièrement observé dans certaines provinces, par exemple dans le diocèse de Nîmes. Nous pourrions citer un grand nombre de saints et de pieux personnages dont la fête patronale correspondait avec le jour de leur naissance ou de leur baptême ; qu'il nous suffise d'en mentionner quelques exemples tirés des temps modernes.

Ste Chantal fut nommée *Jeanne*, parce qu'elle naquit le 23 janvier, fête de S. Jean l'Aumônier ; elle y ajouta le nom de *Françoise* à l'époque de sa confirmation [3]. La V. Jeanne-Marie de la Croix, religieuse franciscaine, née le 8 septembre 1603, reçut le nom de *Bernardine*, parce qu'on célèbre ce jour là la fête de S. Bernardin.

[1] Chardin, *Voyage en Perse*, I, 91.

[2] Tournefort, *Voyage du Levant*, lettre 20.

[3] Boulangé, *Mém. de la Mère de Chaugny*, ch. II, p. 55.

S. Alphonse de Liguori reçut entre autres noms ceux de *Cosme* et de *Damien*, parce qu'il naquit le 27 septembre, et celui de *Michel* parce qu'il fut baptisé le 29 du même mois[1]. On imposa le nom de l'Apôtre bien-aimé à *Jean*-Joseph Allemand, fondateur de l'Œuvre de la jeunesse à Marseille, parce qu'il naquit le 27 décembre. Le P. de Ravignan, né à Bayonne le 8 décembre 1795, fête de S. François-Xavier, reçut le nom de l'Apôtre des Indes[2].

Les légendes hagiographiques nous fournissent divers exemples de choix de noms, déterminés par des circonstances antérieures à la naissance de l'enfant[3].

La mère de S. Dominique, inquiète d'avoir vu en songe le futur fruit de ses entrailles sous la forme d'un chien tenant un flambeau dans sa gueule, allait souvent prier sur la tombe de S. Dominique, abbé de Silos. Ayant recouvré là le calme et l'espoir, elle donna par reconnaissance le nom de *Dominique* au futur fondateur de l'ordre des frères prêcheurs[4].

Les biographes de Ste Claire d'Assise racontent que sa mère Hortulane demandait souvent à Dieu de répandre ses plus abondantes bénédictions sur l'enfant qu'elle portait dans son sein. Le Seigneur lui fit un jour entendre ces paroles consolantes : « Ne crains rien, Hortulane, sache qu'avec bonheur tu donneras au monde une *pure lumière* qui suffira pour en éclairer les ténèbres ». Hortulane accoucha d'une enfant ravissante de beauté et voulut qu'on l'appelât *Claire*, en mémoire des paroles prophétiques qui lui avaient annoncé le brillant avenir de sa fille[5]. Le P. de Beauveau, religieux de la Compagnie de Jésus, reçut le nom de *François* parce que sa mère, longtemps stérile, l'avait demandé à Dieu par l'intercession de S. François de Paul.

D'autres fois, nous voyons le choix du nom déterminé, non point par des souvenirs antérieurs à la naissance de l'enfant, mais par des circonstances qui accompagnèrent soit cette naissance, soit la cérémonie du baptême. Lucille, fille du tribun militaire Nemesius,

[1] De Villecourt, *Vie de S. Alphonse de Liguori*, t. I, p. 5.

[2] Pontlevoy, *Vie de X. de Ravignan*, p. 3.

[3] Boll. 13 aug. *Vit. S. Juniani.*

[4] Lacordaire, *Vie de S. Dominique*, p. 214.

[5] L'abbé Demore, *Vie de Ste Claire*, liv. I, ch. I, n. 5.

reçut ce nom au baptême parce qu'elle venait d'y recouvrer miraculeusement la vue [1]. Ce fut pour le même motif que S. Hidulphe donna le nom d'*Odile*, c'est-à-dire *fille de lumière,* à l'enfant qui devait un jour devenir la célèbre abbesse de Hohenbourg [2]. S. Austremoine, évêque de Clermont, en baptisant le jeune fils d'un prince des juifs, l'appela *Lucius,* parce qu'il l'avait arraché aux ténèbres de l'infidélité [3]. Sébastien de Pérouse [4] nous raconte que Ste Colombe Reatina avait reçu le nom d'*Angelella,* parce que des anges avaient présidé à sa naissance ; mais voici qu'au moment de l'ablution baptismale, une blanche colombe vint se poser sur la tête de l'enfant : c'en fut assez pour que toute l'assistance lui imposât le nom sous lequel l'Église l'honore aujourd'hui.

Nous ne mentionnerons plus qu'un seul fait de ce genre : Barthélemy des Martyrs, archevêque de Brague, ajouta à son nom de baptême cette qualification *des Martyrs* parce qu'il avait été baptisé à Lisbonne dans l'église Notre-Dame des Martyrs.

ARTICLE IX.

De l'emprunt des noms fait aux parents, aux ancêtres, aux parrains et aux protecteurs présumés de l'enfant.

Les anciens s'imaginaient que les qualités physiques et morales passaient ordinairement de l'aïeul au petit-fils, et c'est une des raisons pour lesquelles on avait souvent coutume, surtout à Athènes, de donner à l'enfant qui venait de naître le nom de son grand-père. D'ailleurs un sentiment bien naturel doit faire désirer aux aïeux et aux membres âgés d'une famille, de perpétuer leur nom et de se voir pour ainsi dire revivre dans un être bien-aimé. Aussi cet usage est-il commun non-seulement à toute l'antiquité civilisée et aux nations policées des temps modernes, mais aux peuplades les plus grossières, comme les Caraïbes [5] et les habitants du Kamtschatka [6].

[1] Baronius, ad ann. 259, n. 22 et 23.

[2] H. Feltre, *la Vie de Ste Odile,* ch. I.

[3] *Acta S. Austrem.,* c. 4.

[4] Boll. 20 maii, *Vit. B. Columbæ,* c. I, n. 3.

[5] Raymond-Breton, *Dict. caraïbe-français,* p. 288.

[6] Kracheninnikow, *Hist. du Kamtschatka,* 1re partie, p. 117.

Les Chinois, si attachés au culte de leurs ancêtres, éprouvaient beaucoup de répugnance à donner à leurs enfants les noms étrangers des saints. Le cardinal Tournon voulut, par un décret, les obliger à se soumettre sur ce point aux lois liturgiques ; mais bientôt le pape Clément XII permit aux missionnaires de tolérer ces prénoms d'ancêtres, parce que les vocables du baptême pouvaient décéler aux païens la religion des néophytes et faire naître des occasions de persécution.

Dans nos pays chrétiens, le culte de la famille peut parfaitement s'allier avec les prescriptions liturgiques, puisque c'est le nom de baptême du père, de la mère, de l'aïeul ou de quelque autre parent, qui est souvent donné à l'enfant, malgré l'inconvénient réel que présente la multiplicité des mêmes prénoms dans une famille. Ce n'est point ce motif, mais une croyance superstitieuse qui empêchait jadis les paysans irlandais de suivre cet usage. Ils s'imaginaient que donner à un enfant le nom de baptême d'un de ses parents vivants, c'était s'exposer à abréger les jours de ce dernier [1].

Le parrain, quand il n'appartient pas à la famille de son filleul, s'y introduit, au point de vue mystique, en raison même de ses fonctions. Il n'est donc pas étonnant qu'il affirme cette alliance et sa paternité spirituelle, en donnant son propre nom à l'enfant. Ce n'est point là un usage moderne : on en trouve de nombreux exemples dans l'antiquité chrétienne et au Moyen-Age. Bornons-nous ici à en rappeler deux. En 911, le duc Robert, frère du roi Eudes, fut le parrain de Rollon, chef des Normands, et lui imposa son propre nom. Sixte-Quint reçut au baptême le nom de *Félix*, que portait son parrain, ainsi que le curé qui lui administra le sacrement, en sorte que *Félix* Peretti disait plus tard, en riant, alors qu'il n'était encore que simple moine, qu'il y avait eu à son baptême un véritable concours de *félicités* [2].

Nous devons ajouter qu'on a parfois aussi, mais bien plus rarement, imposé à l'enfant naissant le nom d'un protecteur réel ou présumé. « Aux États-Unis d'Amérique et en Irlande, dit M. Eusèbe

[1] La Mothe Le Vayer, *Lettre XXXII sur les noms propres.*

[2] *Vie du pape Sixte-Quint,* trad. de Gregorio Leti, t. I, p. 7.

Salverte [1], on donne encore volontiers pour prénom à un enfant le nom d'une personne ou d'une famille avec laquelle le père a des rapports d'alliance ou d'amitié. A un nom que recueillera l'histoire, le médecin O'Meara joint aussi le prénom de Barry en l'honneur d'un pair irlandais. Le même usage existe en Italie, où il a été anciennement en vigueur. Au XVe siècle, Lillus, négociant à Ancône, dont la famille avait reçu des bienfaits d'Amarath et de Mahomet II, témoigna sa reconnaissance aux princes ottomans en se faisant appeler *Othman*-Lillus. De nos jours, un littérateur estimé, M. Bartoli, a reçu pour prénom le nom propre de la famille Brandini. »

J. CORBLET.

(La fin au prochain numéro.)

[1] *Essai sur les noms d'hommes*, t. I, p. 220.

LE CASTOR

Étude de Zoologie mystique

C'est sur les bords de la mer Noire (Pontus Euxinus) que les romains semblent avoir remarqué pour la première fois le Castor, ce qui le fit nommer Chien du Pont (canis ponticus) ; il fut aussi nommé *Castor* et *Fiber ;* les Grecs l'appelèrent de même κάστωρ ; les Allemands, *Biber ;* les Suédois, *Baeffwer ;* les Polonais, *Bobr ;* les Anglais, *Beaver ;* les Italiens, *Bivaro ;* les manuscrits romans, *li Beures* ou *Beure, li Cassitore* et *li Castoires.* On sait aussi que notre Bièvre est une espèce de Castor [1].

« Le Castor, dit Buffon, est le seul parmi les quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale et couverte d'écailles.... le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière et en même temps les doigts séparés dans ceux de devant.... le seul qui, ressemblant aux animaux terrestre par les parties antérieures de son corps, paraisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures. Il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. »

Tel est le portrait du Castor. Cependant ni sa forme, ni sa place intermédiaire entre les animaux terrestres et ceux qui vivent dans les flots, ni sa merveilleuse industrie d'ailleurs ignorée des anciens, n'ont déterminé ses allusions dans le mysticisme chrétien. Celles-ci n'eurent pour principe que la vie solitaire et à part de cet animal d'ailleurs doux et inoffensif, et aussi, la finesse et la

[1] Tous nos bièvres d'Europe sont des castors terriers et solitaires. (Buffon, *Histoire naturelle :* « le Castor ».)

prévoyance dont il usait, disait-on, quand les chasseurs le poursuivaient. L'antiquité lui prêtait effectivement, d'après une fable répétée par Pline, Cicéron, Elien, Juvénal et d'autres, le recours à un expédient, d'ailleurs imaginaire, que nous allons rapporter, et l'attribuaient à une sagesse et une intelligence que les physiologues du Moyen-Age ne se lassent point d'admirer : « Il est si sage... », dit le Bestiaire de l'Arsenal ; et plus loin : « Il a tant de sens de sa nature... Et la beste est tant sage de nature de li mesme, que... »

Tout le Moyen-Age a répété cette tradition. Buffon la rapporte en deux mots : « Le Castor..., dit-il, donne... une matière dont on a fait grand usage en médecine. Cette matière, que l'on a appelée « castoreum, » est contenue dans deux grosses vésicules qui font partie de l'animal : nous n'en donnerons pas la description ni les usages, parce qu'on les trouve dans toutes les pharmacopées... On a assuré que quand ils (les castors) étaient poursuivis, ils ne manquaient pas de s'arracher ces vésicules pour satisfaire à la cupidité des chasseurs ; qu'ils se montraient à eux ainsi mutilés pour trouver grâce à leurs yeux.,. Nous sommes éloignés de croire à ces fables... Elien, qui marque un si grand goût pour le merveilleux, a écrit le premier que le castor se coupe à lui-même ces vésicules pour les laisser ramasser au chasseur [1]. »

En effet, on lit dans les écrivains du Moyen-Age que quand le castor est poursuivi par les chasseurs, il a tant d'intelligence qu'il comprend que c'est pour avoir le *castoreum :* qu'aussi ne cesse-t-il pas de les regarder tout en fuyant, et que, quand il est réduit aux abois, il s'arrache avec les dents la poche qui contient le *castoreum* et la jette devant leurs pas. « C'est, dit Furnival dans son *Bestiaire,* une beste qui a un menbre sor, qui porte médecine. Si, le cha l'en (aussi ne le chasse-t-on que) pour celi menbre avoir. Et il fuit tant com il puet. Et quant il voit quil ne puet plus guenchir, si apoor que l'en ne l'ocie. Mais toutes voies il a tant de sen de sa nature, qu'il set moult bien que en ne le chace ce pour celi menbre non avoir (sinon

[1] Buffon, *Hist. nat.* — Ælian., *Hist. anim.,* VI, 34. — Easdem partes sibi ipsis pontici amputant fibri periculo urgente, ob hoc se peti gnari. Castoreum id vocant medici. (Plin., *Natur. Histor.,* VIII, 4.) — Redimunt se a parte corporis, propter quod maxime expetuntur. (Cicer., *in Scaurian.*)

pour avoir ce membre). Si gitte les dens au menbre et l'arache et le let cheoir en mi la voie. Et quant on le trueve, si le laisse l'en aler : Car on ne le chace se pour ce non [1]. »

Plusieurs autres Bestiaires enchérissent encore sur cette fable ; ils ajoutent que si un castor déjà mutilé se voit poursuivi de nouveau et que ses forces le trahissent, il s'arrête dans son élan, et se tournant vers les chasseurs, se dresse et leur fait voir de loin qu'il est privé de l'objet dont ils sont avides. Il arrête ainsi leur poursuite, et sa finesse l'a sauvé.

Cette tradition légendaire, rapportée aussi dans le traité *De Bestiis*, attribué à Hugues de Saint-Victor, s'est maintenue pendant tout le Moyen-Age ; on la lit dans le Bestiaire manuscrit de l'Arsenal daté de 1268, au fol. 211.

Un autre manuscrit de l'Arsenal, en langue romane rimée, l'*Ymage dou monde*, rapporte également la chasse, la fuite et la mutilation volontaire du castor, dans un chapitre intitulé « *Des serpens d'Ynde,* » dénomination sous laquelle il entend toutes sortes de bêtes nuisibles.

Si i a une autre beste encore
Con apele le Casitore
Qi qant on le chace por prendre
Si se castre as dens sans atandre,
Et laisse à ceux qi l'en qièrent ;
Ensi à salvère se fièrent

Le Bestiaire de Philippe de Than spécifie les mêmes faits, et en remontant au-delà du XIIe siècle, on les voit acceptés des docteurs de l'Église et des théologiens même le plus en honneur. S. Isidore de Séville les rapporte dans son livre des *Origines*, et Rhaban Maur, abbé de Fulde, a copié textuellement S. Isidore dans son traité de l'*Univers* [2]. Mais on voit, d'après les paroles de Buffon qu'on a lues

[1] Pierre de Fournival, *Bestiaire d'amors.*

[2] Castores a castrando dicti sunt. Nam testiculi eorum apti sunt medicaminibus, propter quod cum præsenserint venatorem, ipsi se castrant et morsibus vires suas amputant. De quibus Cicero *in Scauriana :* « Redimunt se a parte corporis, propter quod maxime expetuntur ». Juvenalis : « Qui se eunuchum ipse facit, capiens evadere damno testiculi. » Ipsi sunt et fibri, qui etiam Pontici canes vocantur. (S. Isidor. Hispal., *Orig.,* XII, 2.) — V. aussi Rhaban Maur, *de Universo,* VIII, 7.

plus haut, qu'une seule chose est vraie dans ces traditions : c'est que le castor possède les vésicules où est contenu le *castoreum* : mais il ne l'est point qu'il s'arrache ces vésicules, et ces vésicules ne sont point ce que pensait le Moyen-Age. C'est pourtant sur cette double erreur, comme on va le voir, que sont fondées ses allusions.

A quoi le castor a été assimilé dans le paganisme.

Le castor, rachetant sa vie par l'amputation de l'un de ses membres fut, dans le sein du paganisme comme dans le mysticisme chrétien, la figure des eunuques considérés dans certaines conditions : mais ces conditions furent différentes dans l'une et l'autre religion.

L'écrit qui porte le nom d'Horus Apollon enveloppant cette figure dans le laconisme des termes, dit que par le hiéroglyphe du castor, les Égyptiens désignaient tout homme « qui se fait du tort à lui-même [1]. » Piérius est plus explicite, quand il dit que les Égyptiens représentaient par le castor ceux que leur législation condamnait à la mutilation des eunuques pour des crimes déterminés [2].

I.

LE CASTOR AUX YEUX DES CHRÉTIENS.

Sens allégorique :

Eunuques volontaires, comme les comprit Origène.

Dans le sein du christianisme, le castor, à son point de vue le plus littéral, était l'emblème de certains hérétiques qui, à l'exemple des

[1] Eum qui proprio et a se illato damno lædatur volentes significare, castorem pingunt. Hic enim cum se in venatione peti videt, proprios testes evulsos in prædam objicit. (Hor. Apoll., *Hieroglyph.*, 61.)

[2] Per animal hoc Ægyptii sacerdotes eum qui pœna sibi affectus ob nequitiam, qua fuerit in muliere aliqua petulans, significabant. Proditum est enim fibrum in venatione deprehensum suos sibi testes abscindere, atque eos projicere, gnarum se eorum præcipue assequendorum causa peti. Nam et adulteri eadem affici pœna solent, ut deprehensi, præsectis testibus dimittantur, Omnibus vero animalibus natura duce ostensum, ut et commoda sua norint, et nocentia contrariaque sciant declinare... Utcunque vero, sive sponte sive vi testes auferantur, cum satis con-

Marcionites, tenaient pour une œuvre de perfection de se faire soi-même eunuque [1], prétendant se rendre agréables à Dieu en accomplissant à la lettre, par une méprise grossière, ces paroles de J.-C. : « Il y a des eunuques qui se sont faits tels volontairement, en vue du royaume céleste [2]. »

II.

MUTILATION SPIRITUELLE, OU RETRANCHEMENT VOLONTAIRE DE TOUTE OCCASION DE PÉCHÉ.

On trouve dans tous les auteurs du VIe au XVIe siècle qui ont interprété le Castor, une autre signification plus conforme au génie de la subtilité spiritualiste des temps mystiques. On lit, parmi les injonctions consignées dans les pages de l'Evangile : « Si votre œil vous scandalise (c'est-à-dire vous porte au mal) arrachez-le : Si votre main droite vous est un instrument de péché, coupez-la ». Aucun objet matériel ne parut plus propre à rendre ce précepte par allusion que le Castor, réputé se mutiler par ses propres dents afin de racheter sa vie. Dans la langue mystique aussi, le chrétien, pour échapper à la mort éternelle, exerce sur lui-même une mutilation spirituelle quand il retranche de son cœur toutes les affections

stet eos ea præcipue de causa conquiri, non inepte datus hieroglyphico locus, ut per id animal id supplicii genus ostenderetur, quo mœchorum lascivia puniri consuevit, atque ita male tractari. (Pier. *Hieroglyph.*, l. XIII, *de Fibro.*)

[1] Castores a castrando dicti sunt. Nam testiculi eorum apti sunt medicaminibus. Propter quos cum persenserint venatorem, ipsi se castrant et morsibus vires suas imputant... Mira ergo est animantium quorundam prudentia. Sed multo magis quorundam hominum stupenda est dementia, qui creaturam Dei in se conditam æstimant vitiorum esse efficaciam. Inde quidem hæretici extiterunt, qui genitalia membra sibi amputaverunt, quo facilius servare possent nubendi continentiam, illam sententiam Domini male interpretantes, qua ait : « Sunt eunuchi, qui se ipsos castraverunt propter regnum cœlorum », cum hoc magis intelligendum sit pertinere ad voluptatum et libidinis amputationem, quam ad membrorum corporis detruncationem. (Rhaban. Maur., *de Universo*, VIII, 1 ; *de Bestiis.*)

[2] Matth., XIX, 19. — Ils interprétaient dans le même esprit tous les textes des Écritures dans lesquels la virginité est préconisée : ainsi, dans le chap. VIII de l'Épître de S. Paul aux Romains, les versets de 1 à 13, etc. et le 14e verset du chap XIII ; le 7e verset de la 1re Épître aux Corinthiens, et le 10e de la seconde.

mauvaises, et qu'il renonce, en vue du ciel, à ses instincts les plus impérieux et les plus intimes. La circoncision Judaïque n'était, selon tous les commentateurs, dans son intention parabolique ou spirituelle, pas autre chose que cette métaphore mise en action. « La circoncision, dit S. Paul (*Rom.* II, 29), doit être opérée dans le cœur et s'entendre selon l'esprit et nullement selon la lettre ». Cette mutilation du corps était la figure sensible et permanente du retranchement des œuvres proscrites, et la circoncision du cœur, ainsi que le « couteau spirituel » qui est la pénitence intérieure, sont deux métaphores acceptées et répétées dans tous les écrivains mystiques. La plupart des commentateurs sacrés se sont étendus uniformément sur ce qu'on doit entendre par la circoncision du pied, de la main, de la langue, des lèvres, des oreilles, etc. « Pes circumcisus non currit ad malum. Manus circumcisa non percutit innocentem. Lingua circumcisa non loquitur mendacium. Auris circumcisa non vult audire detractionem [1]. »

Le Castor était donc le type de la circonspection chrétienne poussée jusqu'au divorce spirituel de l'âme avec les occasions, les risques et les amorces du péché. Hugues de Saint-Victor détaille toutes les traditions légendaires que nous venons de rapporter : « Sic, ajoute-t-il, et ille qui secundum mandatum Dei vult vivere

[1] S. Brun. astens., *in Genes.*, XVII, 1. — Et v. S. Bernard, *Serm. in Circumcisione Domini* : « de Circumcisione nostra, etc. » — Hæc igitur vera circumcisio spiritu, non littera; si velamen excusationis et dissimulationis per compunctionem cordis et confessionem oris amoveas, si peccati consuetudinem correctione conversionis abscindas : si denique, ut necessarium est, occasiones quoque peccati et fomitem fugias concupiscentiarum. (Ibid., *Sententiæ.*) V. Ibid. *Homilia infr. octav. Epiphan.* « Populo duræ cervicis, etc. » Et S. Paul, *Epist., passim.*

Vos autem, o populo Dei, suscipite dignam circumcisionem verbi Dei in auribus vestris, et in labiis et in corde. Circumcisæ namque sint aures vestræ secundum verbum Dei, ut vocem non recipiant obtrectantis, ut maledici et blasphemi verba non audiant. Oppilentur et clausæ sint, ne judicium sanguinis audiant, aut impudicis canticis et theatralibus sonis pateant. Hæc est circumcisio, qua Ecclesia Christi aures suorum circumcidit infantum. Veniamus, si vultis, et ad labiorum circumcisionem. Si quis vero continet os suum, verbositatem reprimit, linguam temperat, verba moderatur, iste merito circumcisis labiis dicitur. Qui vero puram fidem in conscientiæ sinceritate custodit, ipse circumcisus est corde, etc. (Rhab. *in Genes.*, II, 20.)

caste, abscindit a se omnia vitia, et omnes impudicos actus abjicit in faciem Diaboli. Tunc Diabolus confusus discedit ab eo. Sic sine dubio omnes, qui volunt caste vivere, oportet ut resecent omnia vitia cordis et corporis a se, et projiciant in faciem Diaboli, et vivant in Christo ».

Le Bestiaire manuscrit de l'Arsenal, que nous avons déjà cité, rapporte également toute la fable du Castor et l'explique par ces paroles :

« Tot altresi (ainsi), cil qi velt garder le comandement de Deu et vivre netement : il doit trenchier soi meismes de tos mals visces et de tos mésaaisiés fais et jeter les el visage del veneor. C'est del Diable qi tosjors le cache (chasse). Et qant li Diables voit q'il vit en Deu et q'il est sans visce, il sen retorne : Et qant il voit qe li hom est malovrant et q'il se tient es malvais visces, si dist Diables de lui, « je le sivrai et le prendrai ». Et por ce, hom, ne dois tu avoir oevre en toi qi a Deable apartiegne : que tu puisses dire, a moi vint li princes du monde et si ni trova nul mal ; li apostres nos dist et amoneste qe nos rendons a Deu ce qe nos li devons : cest fruis espiritels : qel sont-il? charités : pacience : pais : contenance en bones oevres parmanoir : en almosne : en visiter les malades et en la cure des povres et en la loenge de Dieu : En si resamblerons nos le Castoire qi oste ses generaines : cest qe nos arons osté trestos les vices de nos[1] ».

III.

LE CASTOR, EMBLÈME DES RELIGIEUX ET DES SOLITAIRES, SOUMIS, PAR LEUR VOLONTÉ PROPRE, A LA CONTINENCE VOTIVE.

Deux autres Bestiaires rimés, celui de Philippe de Than et celui de Guillaume le Normand, donnent un sens particulier à l'erreur constatée par Buffon sur la nature des vésicules dépositaires du *castoreum* et sur le genre de mutilation longtemps imputé au Castor. « Se faire eunuque » étant dans la langue métaphorique de l'Evangile et dans celle du mysticisme l'équivalent de « garder la continence parfaite », le Castor est montré dans ces Bestiaires comme

[1] *Li Livres des Natures,* etc., msc. de l'Arsenal, folio 211.

le type de ceux qui, ne jugeant pas faire assez en s'abstenant de toute chose illicite, choisissent la voie des parfaits en s'astreignant à la pratique des conseils évangéliques. Ceux-là se mettent autant qu'il est donné à la créature dans l'impossibilité de céder aux penchants mauvais, et s'interdisent certaines choses permises craignant peut-être, dans leur angélique défiance d'eux-mêmes, qu'il ne leur fût plus malaisé de s'en abstenir, que d'en user modérément.

Le Castor, à ce point de vue, répond à la masse de ceux qui s'engagent à la continence votive. Il figurait les solitaires qui renonçaient aux biens terrestres et foulaient aux pieds les grandeurs humaines, sources de tant de transgressions : hommes humbles et détachés, vivant au fond des solitudes dans un dénûment sans limites pour garder leur plus vrai trésor et se préserver du contact du siècle.

Il figurait aussi les hommes qui, déterminés à sortir vainqueurs des luttes de la vie chrétienne, allaient chercher au fond des cloîtres et sous l'empire de la règle une protection contre eux-mêmes et contre les nombreux scandales dont la vie active est semée : qui, selon les conseils divins, s'arrachent l'œil et la main droite plutôt que de s'exposer à perdre les biens éternels par l'abus des choses présentes.

Telle est la troisième signification prêtée au Castor. Nous avons donné sa légende entière dans les deux textes précités : en voici l'interprétation en vers :

LE CASTOR

DANS LE BESTIAIRE DE PHILIPPE DE THAN.

« Castor de beste est nun que Bevere apellun ;
Castré seie de sun gré, pur ceo est si numé ;
Bont sunt si génitaire si cum dit Bestiaire,
A metre en medicine ; oez cum Castor fine.
Quant hom la vait cachant et de prendre aprochant,
Tranche sa génitaire quant el ne sait que faire.
Gete le li devant, puis s'en vait fuiant ;
Iveneres les prent ki de ceo ad talent,
Puis lesse ester la beste ki si est de fer aistre,
Se puis le alout cachant, ele vendrait devant,
Son detres démusterait e signe li ferait
Que castrée serait, pur nent le chacerait.

(*Ici, est placée la miniature, accompagnée de sa désignation latine :*)

Hic venator et Castor pingitur, et quomodo testiculos projicit ante faciem venatoris, et iste venator Diabolum significat, et Castor sanctum hominem.

Castor en ceste vie saint hume signefiie
Ki luxurie guerpist et le péché qu'il fist,
Al Diable le lait, ki pour ceo le aie li fait ;
Quant Diable ad templez saint hom (e) espruvez,
Ne mal n'i pot truver, lores le leisse ester,
E tel signefiance Castor fait senz dutance. »

Voici la même légende, avec la même interprétation, dans le Bestiaire msc. de Guillaume le Normand.

LE SARMUN DEL BEURE.

Une beste est ke ad mun beure
Un poi ce quid greignor ke leure
Mul sueve e durement sage
Nest pas privee mes salvages
Si fait loin de ses genitaires
Mescines a plusieurs afaires
Kant de veneur est chascie
E de si tres pres enlascie
Ke il veit ke il ne pot echapper
Dunc se haste de tost coper
Ises membres tut a un mors
E en tele guise reint sun cors
Tant li ad Deu donné de grace
Ke il set pur quei l'ein le chace
Illi se reint mut cherement
Par ses membres demeinement
Devant le venur les laisse.

Nent avant. Ainsi le guerpist
Kar il ad dunc ce que il quist
En tele guise reint sa vie
Et un cors par lune partie
E si autrefois avenoit
Ke il fust en tel destroit
E ke venur le chascast
Ke ses membres i esperast
Qant vendroit al estroit besoing
Ke il ne porreit fuir plus loing
Trestut envers se turnereit
E al venur mustrereit
Ke ren ni ad de son espeir
Issi le fereit remaneir

Autresi ourent finement
Les sages homes sagement
Quant les enchace li veneres
Li susduians li culvers leres
Ke tut a des lur mal purchasce
Mais il li jettent en la face
Ce que son est ce est a dire
Fornicasion et avoltire
Tote manieres de pechie

(*Ici est intercalée la miniature.*)

Quant homme ad ce de sei trenchie
E jeté al diable est mi le vis,
Cil le guerpis, iol vous plevis,
Quant veit kil ni ad ren del soen
Ce ne li semble mie bein
Quant prodhom se veit enchascier
Au diable se deit treinchier
De ses tus visces et tus maus
Issi pot eschaper tut saus
A l'ensample de ceste beste
Li apostle nus amoneste
Ke servage et treu rendom
A celui a ky nus le devom

E la ou nus devom honur
Rendoms od crieme e od amur
Pur verite nous devom entendre
Ke au diable devom rendre
Primes ce ke lui devom
E quei ke nus le reneion
E tutes ses overaignes apleiom
Illi serrom hors de sa meni
Pecheur k'y sages serreit
En tele guise se gardereit
E se reumbroit vers celui
Ke tusjurs brasce sun ennui
Les oures ke la char délitent
Ou tus mals cressent e habiteut
Trenche de sei cil ky est sage
Quant il lui ad icel trevage
Rendu ice ke soen est
Come sa proie et sun conquest
E lui jette en mi la face
Cil remeint e empert la trace
Kar il net set ne ne veit mie
Dune trove il les frus iceus
Come io dis ains espiriteus
Fei pacience, humilité,
Continence e benignite
Charite. e joie. e pes
Joie : ke ne faudra james
E deu ky de joie est Seigneur
Nus meint a la joie greignur
Ky ne fine ne nest muable
Ains dure tusjurs pardurable.

(*Bestiaire* de Guillaume le Normand, msc. de la Bibl. nat., fol. 28.)

Il nous reste à dire un mot sur les deux miniatures qui accompagnent ce texte ; elles sont d'autant plus curieuses que l'une d'elles donne la représentation de l'interprétation ou moralité, qui est le précepte évangélique, tandis que l'autre met littéralement en scène la légende ou récit.

La première, placée immédiatement au-dessus de la première ligne de ce chapitre, forme la séparation entre celui-ci et le chapitre précédent. Elle occupe toute la largeur de la feuille de parchemin sur laquelle est tracé le texte. Ainsi que nous venons de le dire, elle met en scène le sens allégorique ou spirituel. Ce sens est ici « la fuite du monde et la consécration à Dieu. »

Sur la gauche, on voit un jeune homme en costume de religieux, et probablement de novice, sortant d'un groupe de mondains restés debout derrière lui. Dépouillé à partir des épaules jusqu'à la ceinture, il vient, en se prosternant de tout son corps, recevoir la discipline de la main d'un autre cénobite : celui-ci, plaeé sur la droite, s'est avancé à sa rencontre à la tête de sa communauté représentée par un groupe de têtes rases et de costumes monastiques agglomérés. Au centre, au fond de ce tableau, des évêques, reconnaissables à leur costume et à la mitre basse du treizième siècle, lèvent la main pour bénir cet essaim d'élite et invitent du geste le groupe des enfants du siècle à venir se mêler à lui. Mais,

derrière ces invités on aperçoit deux démons hideux et grotesques qui les tirent en sens contraire, non par l'éloquence des lèvres, mais par la force du poignet. L'un s'accroche à leurs vêtements et s'efforce de les faire reculer : l'autre, orné d'une paire d'ailes de chauve-souris, image des inclinations basses, voltige au dessus de leur tête et tire de toutes ses forces un irrésolu par les bras. Dans les airs, un grand ange ailé livre bataille à ces maudits et cherche à les écarter en allongeant vers eux une gaule démesurée. A côté de cet ange et aussi dans la région supérieure, au-dessus de l'essaim des moines et par conséquent sur la droite, le Sauveur préside la scène. On le voit à mi-corps, au centre d'une gloire elliptique aiguë, le front ceint du nimbe croisé, tenant la boule du monde dans sa main gauche, et de sa droite levée, bénissant à la manière latine.

La seconde miniature, intercalée plus bas au milieu du texte de la moralité, met en scène la légende du Castor. En marge, on lit : *Ce est le Beure*. En effet, on y voit le *Beure* qui, lancé en avant et sentant déjà l'haleine des chiens, s'arrête, se retourne, et pratique sur lui-même la mutilation qui est son seul moyen de salut. Derrière lui, trois chiens de front, dont deux ouvrent la gueule pour aboyer ; le troisième atteint le Castor et le mord déjà à la queue. Après les chiens, fermant la marche, le *Veneor*, montre de l'index à ses chiens le *Beure* aux abois, et souffle de tous ses poumons dans un cor légèrement recourbé.

FÉLICIE D'AYZAC,
Dame dignitaire de la Maison de Saint-Denis.

LES ÉGLISES DE ROME

étudiées au point de vue archéologique

CINQUIÈME ARTICLE *

Saint-Pierre au Vatican (suite). — *Tombeaux.* — Reprenant le bas-côté, dont l'arc-doubleau est soutenu par quatre colonnes de cottanello, nous avons le tombeau d'Innocent XII, exécuté en 1746 aux frais du cardinal Vincent Petra : Philippe de Valle, qui le dessina et sculpta, le fit payer 9,000 écus (47,250 francs). Le pape assis est escorté des statues de la Charité et de la Justice. En face est le tombeau de la célèbre comtesse Mathilde, debout, la tiare et les clefs en main, pour indiquer qu'elle protégea le Saint-Siége et les donations qu'elle lui fit. Le dessin et la tête sont seuls du Bernin (1635), le reste est de François Speranza. Le bas-relief représente Henri IV, roi d'Allemagne, prosterné aux pieds du pape (1076) et recevant l'absolution de l'excommunication, en présence de la comtesse Mathilde, du marquis d'Este et de l'abbé de Cluny. L'enfant, à droite, est d'André Bolgio ; à gauche, de Louis Bernin, frère du chevalier ; Mathieu Bonacelli a sculpté les deux enfants qui tiennent l'écusson.

Chapelle S. Sébastien.— La coupole suivante interprète, sur les cartons de Pierre de Cortone, en mosaïque de Guido Ubaldo Abbatini, une scène de l'Apocalypse : l'Agneau suivi par les martyrs et les vierges, quatre prophètes, Daniel, les Machabées, les trois jeunes Hébreux de la fournaise et une foule de martyrs. Deux colonnes d'africain flanquent l'autel, dont le retable en mosaïque a été exécuté en 1736 par le chevalier Cristofari sur l'original du Dominiquin, peint sur toile en 1629 et qui a été transporté depuis à Ste Marie-des-Anges.

L'arc-doubleau, escorté de quatre colonnes de cottanello, abrite le tombeau de Léon XII, sculpté par Fabris et celui de la célèbre Christine,

* Voir le numéro précédent, p. 87.

reine de Suède. Le dessin est de Charles Fontana : le bas-relief, de Teudon, représente son abjuration entre les mains de Mgr Luc Holstenius, chanoine de Saint-Pierre et custode de la Bibliothèque du Vatican, le 3 novembre 1655, dans la cathédrale d'Inspruck, en présence des deux archiducs d'Autriche, Ferdinand et Sigismond. Ce monument ne fut terminé qu'en 1702. Les enfants sont de Laurent Ottoni.

Chapelle de la Pietà. — La coupole de la dernière travée a pour sujet de sa mosaïque la glorification et les figures de la Croix. L'instrument du salut est annoncé et chanté par les prophètes Moïse, Jérémie, Zacharie et Amos, par les deux sibylles de Phrygie et de Cumes, puis figuré par Noé et l'arche et le sacrifice d'Abraham, enfin montré dans une des scènes de l'Apocalypse où les anges extermineront avec la foudre tous ceux qui ne sont pas marqués au front du signe de la croix. — Au fond du bas-côté est la porte du Jubilé, surmontée d'une mosaïque commandée par Clément X en 1675 : de quelque côté qu'on se retourne, le regard de S. Pierre vous suit. L'original est du chevalier d'Arpin et la mosaïque de J.-B. Calandra.

L'autel est surmonté de la célèbre statue de la *Pietà*, sculptée par Michel-Ange à l'âge de vingt-cinq ans pour le cardinal Villiers de la Grôlaye, abbé de Saint-Denis et ambassadeur de France près le Saint-Siége. Elle est signée, sur le ruban qui retient le vêtement, MICHAEL ANGELVS BONAROTTVS FLOREN. Placée d'abord dans la chapelle de Sainte-Pétronille, elle passa ensuite dans le chœur des chanoines et ne fut mise ici qu'en 1749.

Chapelles. — De chaque côté ouvre une petite chapelle. Dans celle de droite, deux monuments sont à observer : un sarcophage et une colonne.

Le sarcophage servit autrefois de sépulture à Anicius Probus, préfet du prétoire, homme consulaire, mort en 395, et à Proba Faltonia, sa femme. Le pape Symmaque en fit les fonts baptismaux de la basilique Vaticane, usage auquel il fut affecté jusqu'en 1699. De forme rectangulaire et en marbre blanc, il a sa face antérieure divisée en cinq compartiments par des colonnes que relient entre elles des arcades cintrées. Chaque arcade abrite deux apôtres, ce qui fait dix en tout. Les autres apôtres, évangélistes et disciples, au nombre de douze, sont groupés deux par deux aux extrémités, sous des arcades semblables aux précédentes. Tous se reconnaissent à leurs pieds nus, chaussés de sandales, au *volumen* ouvert ou déroulé et à leur geste qui montre le Christ. Celui-ci occupe l'arcade centrale. Il est imberbe. Ses pieds nus, garnis de sandales, posent sur une colline d'où s'échappent les quatre fleuves du paradis terrestre. De la gauche, il tient un *volumen* déployé qu'il présente à S. Paul ; de la droite, il porte la croix de résurrection gemmée, vers laquelle S. Pierre tend les mains. Les écoinçons des arcades sont remplis par des corbeilles de fruits

que becquettent des oiseaux.—Au-dessus de ce sarcophage, la Renaissance a ajouté, en forme de retable, une custode pour les Saintes Huiles. Deux anges lèvent un rideau, de manière à dégager le tabernacle, et sur une auréole circulaire, rayonnante et flamboyante, plane la Colombe divine, la tête ornée d'un nimbe triangulaire. La frise est sculptée de têtes d'anges ailées.

La colonne vient, dit-on, du temple de Jérusalem et serait celle à laquelle s'adossait Notre-Seigneur, quand il prêchait ou priait. Elle est en marbre blanc, torse, d'ordre composite et du genre de celles appelées *vitinées* à cause des guirlandes de pampre, où se jouent des enfants et des oiseaux, qui entourent son fût. Elle est protégée par une grille élégante en fer forgé, datée de l'an 1438. L'inscription suivante est gravée au soubassement, qui porte également les armes du cardinal Orsini et celles du chapitre :

HEC EST ILLA COLVMNA . IN QVA
DOMINVS NOSTER YHESVS XPISTVS APPO
DIATVS . DVM POPVLO P
REDICABAT ET DEO PATRI PRE
CES IN TEMPLO EFFVNDE
BAT . ADHERENDO STABAT :
QVE VNA CVM ALIIS VND
ECIM HIC CIRCVMSTANTIBVS
DE SALOMONIS TEMPLO.
IN TRIVMPHVM HVIVS
BASILICE HIC LOCATA
FVIT : DEMONES EXPELLIT . ET
AB INMVNDIS SPIRITIBVS . VE
XATOS LIBEROS REDDIT . ET
MVLTA MIRACVLA COTID
IE FACIT : PER REVERENDISSIMVM
PATREM ET DOMINVM . DOMINVM
CARDINALEM DE VRSINIS OR
NATA : ANNO DOMINI
M CCCC XXX VIII

Cette colonne était autrefois placée, dans l'ancienne basilique, vis-à-vis l'ambon de l'évangile, dans le transsept droit : elle faisait pendant au chandelier pascal.

Des onze autres colonnes indiquées ici et rangées autrefois en avant de la confession, je n'en connais plus que dix qui ont été employées à la

décoration de la nouvelle basilique. Huit sont placées, deux par deux, à l'extérieur des chapelles pratiquées dans l'épaisseur des piliers qui soutiennent la coupole et les deux autres forment retable à un des autels de la chapelle du S. Sacrement [1].

La Chapelle des saintes Reliques. — Elle n'est ouverte au public que le 19 mars, jour de S. Joseph, dont on y célèbre la fête. Les nombreuses reliques que possède la basilique sont contenues dans cent onze reliquaires, rangés autour de la chapelle dans quatre armoires fermant à clef. Sur l'autel est un grand crucifix en bois, que l'on attribue à Pierre Cavallini (XIVe siècle). L'autel a été consacré, le 19 février 1727, par Benoît XIII, qui y déposa des reliques des SS. Didier et Vénérand. Il est privilégié à perpétuité et, à l'anniversaire, on gagne à le visiter 50 ans et 50 quarantaines d'indulgences.

L'autel de S. Nicolas, fut consacré, le 6 octobre 1672, par Suarez, évêque de Vaison et vicaire de la basilique, qui y mit des reliques des saints martyrs Innocent, Victor, Candide, Lauréat et une fiole pleine de la manne qui coule du tombeau de S. Nicolas, à Bari. Le tableau du retable, copie d'un tableau grec conservé à Bari, a été fait en mosaïque par Cristofari (1680). Le dessin de l'autel est du Bernin.

La plupart des reliquaires ont la forme d'une monstrance, travaillée en métal repoussé et appliqué sur une âme en bois. Je ne citerai que les plus remarquables :

Coupe antique en ambre.

Tenailles en fer que l'on croit avoir servi au supplice des premiers chrétiens.

Croix de l'empereur Justin II, contenant un morceau de la vraie croix (VIe siècle). Cette croix est en or repoussé, serti de pierres précieuses, avec pendeloques aux croisillons. La dédicace se lit ainsi :

DE LIGNO QVO CHRISTVS HVMANVM SVBDIDIT HOSTEM
DAT ROMAE IVSTINVS OPEM ET SOCIA DECOREM

[1] Anastase-le-Bibliothécaire, dans son *Liber Pontificalis*, à la vie de S. Sylvestre, s'exprime ainsi au sujet de la provenance des colonnes vitinées de Saint-Pierre : « Sic inclusit corpus beati Petri Apostoli et recondidit, et ornavit (S. Sylvester) supra ex columnis porphyreticis et alias columnas vitineas quas de Græcia perduxit. »

Alpharani dit des colonnes : « Ante altare majus Constantinus imperator piissimus duodecim columnas vitineas e pario marmore elegantissimas e Salomonis templo vectas, quæ altari circumirent ac sanctuarium constituerent, posuit. »

Panvini s'exprime ainsi : « Ante altare S. Petri ad basilicæ ornamentum duodecim columnas vitineas elegantissimas ex Græcia translatas. »

Sur le revers sont représentés l'Agneau de Dieu, l'empereur Justin et l'impératrice Sophie, sa femme.

Triptyque d'or, dit de Constantin, monté sur un pied en vermeil exécuté sous le pontificat de Grégoire XVI. La vraie croix, qui y est conservée, serait la même que le premier empereur chrétien portait sur lui dans les combats (?) Le triptyque, de style byzantin, date du XIe siècle. Des saints sont effigiés en relief sur les volets, à l'intérieur.

Os de la gorge de S. Blaise, dans un reliquaire en argent, soutenu par deux anges, avec émaux translucides (XIVe siècle). Présent du cardinal de Naples, dont les armes se blasonnent : *de gueules, au lion vairé d'argent et d'azur.* On y voit cette inscription en gothique ronde :

HOC. OPUS. FECIT. FIERI. H. CARDINALIS. NAPOLATANI

Reliquaire de Ste Bibiane (XIVe siècle). Le pied à six pans ressemble à celui d'un calice. Il est surmonté d'un cylindre de cristal, appuyé de deux contreforts.

Chef de S. Luc, dans un buste au repoussé (XIVe siècle). Il porte les armes du chapitre. La tête est en argent; les cheveux et les vêtements sont dorés. Sur la poitrine est un fermail en forme de quatre-feuilles, historié de son symbole ordinaire, le bœuf, nimbé, ailé, debout et tenant un phylactère qui le nomme SANTVS LVCAS. Le buste pose sur un socle carré où se détache en lettres niellées l'inscription suivante, gravée en gothique ronde :

CAPVD . BEATI : LVCE : EVAGELISTE : TRASLATU : DE : COSTATINOPOL' : ROMA : PER : BTM : GG : DOCTORE : PP : PRIMUM :

Caput beati Lucæ evangelistæ translatum de Constantinopoli Romam per beatum Gregorium doctorem papam primum.

Tableau sur bois représentant S. Pierre et S. Paul. On croit à Rome que c'est celui qui fut offert à l'empereur Constantin, avant son baptême, par le pape S. Sylvestre. Il en existe une copie au Musée chrétien.

Vraie croix. Cette croix, qui a une certaine épaisseur, est composée de plusieurs morceaux taillés carrément. Quand les Papes en détachent quelque fragment pour l'envoyer à un souverain, ils ont soin de faire mettre à la place un petit parchemin qui indique à quelle époque et pour quel usage cette parcelle a été détachée. Pie IX en a pris un morceau assez considérable, en 1852. Les autres dates sont 1466, sous Paul II, et 1591, sous Grégoire XIV.

Reliquaire de la Ste Lance. La Ste Lance, qui perça le côté de Notre-Seigneur en croix, fut apportée de Constantinople à Rome dans un reli-

quaire de cristal en forme de boule, monté or et émail translucide (1495). Le pied est découpé à six lobes.

Reliquaire de S. Lazare, disciple de N. S. et premier évêque de Marseille. Ce reliquaire a la forme d'une pyramide à jour et en cristal. Au soubassement sont les armoiries en émail d'Alexandre VII : *Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur au chêne d'or*, qui est De la Rovère ; *aux 2 et 3, de gueules, à une montagne à six côteaux d'or, surmontée d'une étoile de même*, qui est Chigi.

Châsse de S. Christophe. On y conservait autrefois une de ses épaules, qui prouvait, non moins que la dent qui est à S. François à Ripa, que le saint était, comme le veut la tradition, d'une taille colossale.

Cette châsse est en argent, avec quelques parties dorées. Elle date de la Renaissance, vers l'an 1520. Sa forme est rectangulaire. Elle est portée sur des pieds et ajourée de fenêtres carrées que séparent des pilastres cannelés, d'ordre corinthien. Aux extrémités, les fenêtres sont cintrées et le tympan est rempli par les armoiries du donateur, entourées dans un médaillon d'une couronne d'olivier et faites en émail translucide. Le toit aigu est couvert en imbrications.

Les inscriptions en vers latins contournent le soubassement : elles sont gravées en majuscules romaines et niellées. Le premier distique rappelle que S. Christophe porta Notre Seigneur sur ses épaules en traversant un torrent et le second fait mention de l'épaule conservée dans la basilique. Le troisième rappelle un dicton populaire qui affirmait qu'on ne mourait pas dans la journée où l'on avait vu S. Christophe. Le dernier est une invocation au saint contre la peste.

Hic tulit amne Deum Xpistumque in vertice vexit
Portitor horrende pretereuntis aque.
† *Hec humeri pars est sacro veneranda sacello*
Cristofori votis clauditur ampla piis.
Illius ergo die sacrum qui viderit omni
Morte vacat tristi, fletus et omnis abest.
Tu quem dira lues, hostis mors atra cruenti
Territat, hic opifer, nam venit ipse; veni.

Reliquaire de S. Sévère, archevêque de Ravenne. L'os de la jambe est renfermé dans une pyramide de cristal (XVIIe siècle).

Deux anges soutiennent le reliquaire qui contient une épaule de S. Etienne, diacre et martyr ; orfévrerie du XVIIe siècle.

Genou de S. Rutillo, évêque de Forlimpopoli, dans un reliquaire aux armes du cardinal d'York.

Reliquaire des cheveux de la Ste Vierge, argent et or, avec incrustations de lapis-lazzuli. Ces cheveux sont blonds et frisés.

Tête du pape S. Damase, dans un chef de métal doré.

Châsse en argent doré, supportée par quatre lions et dans laquelle sont les reliques des SS. Léon I, II, III et IV.

Reliquaire de la Nativité. Il est en argent et renferme, de manière à ce qu'on ne les voie pas, ainsi que l'a prescrit Benoît XIV, du foin de l'étable, de la crèche de N. S. et du voile de la Ste Vierge. Les reliques, le nom du donateur et la date de consécration du reliquaire sont indiqués par cette inscription ;

DE
FOENO . IN . QVO . XPVS . IACVIT
DE
CVNABVLO . EIVSDEM . AC
DE
VELO . DEIPARAE . VIRGINIS

GERMANI	HVIVS	PIO AC	1601
CVS	BASILICAE	GRATO	
FIDELIS	CANONI	ANIMO	
	CVS	DONAVIT	

Reliquaire de Clément XIII, dont il porte les armes : *Ecartelé : au* 1, *de gueules à la croix d'argent ; aux* 2 *et* 3, *d'azur à la tour donjonnée d'argent, ajourée et maçonnée de sable ; au* 4, *d'argent à trois barres de gueules ; sur le tout, d'or à l'aigle à deux têtes éployée de sable,* qui est Rezzonico. Il est en cristal de roche, monté en vermeil et soutenu par deux anges ; il contient des ossements du B. cardinal Barbadigo, évêque de Padoue.

Deux épines de la Ste Couronne de N. S., dans un petit temple circulaire, soutenu par deux anges ; orfévrerie moderne.

Doigt de S. Pierre. Il est enfermé dans un doigt en or dans lequel sont enfilés trois anneaux enrichis de pierres précieuses et de brillants, offerts par des évêques, chanoines de la basilique. La coupole est supportée par des colonnettes qui reposent sur un pied où est écrit : TV VERVS CLYPEVS NOBIS. Ce reliquaire remonte au pontificat d'Urbain VIII.

Bâton de S. Paul apôtre. Il n'en existe plus qu'un morceau, conservé dans un reliquaire pyramidal en argent, exécuté en style gothique, en 1856, par suite d'un legs du cardinal Maï, ancien chanoine de la basilique.

Grande nef. — Passant maintenant à la grande nef, nous observons qu'elle est haute de 207 pieds et longue de trois travées. La plus rapprochée

de la confession termine la partie construite par Michel-Ange. Les deux autres ont été ajoutées sous Paul V par Charles Maderne. On voit parfaitement sur le pavé que le raccord s'est fait difficilement, aussi la ligne des murs n'est-elle pas droite. Le pavé est tout entier en marbres de différentes couleurs. Comme il a sans cesse besoin de réparations, il y a des ouvriers attachés à la basilique qui n'ont pas d'autres fonctions. Au milieu sont les armes, de grande dimension, d'Innocent X qui le fit exécuter en 1650.

Eglises du monde. — Dans le pavé, on remarque, de distance en distance, des étoiles en cuivre, accompagnées d'une inscription nommant une église. L'une et l'autre ont pour but de donner les proportions en longueur des plus grandes églises du monde, relativement à Saint-Pierre. Or elles se succèdent dans cet ordre : Saint-Paul hors-les-murs, Saint-Pétrone de Bologne, le dôme de Milan, le dôme de Florence et Saint-Paul de Londres. Saint-Pierre mesure 220 mètres de longueur sur 152 de largeur au transsept; Florence, 504 pieds de long sur 312 de large au transsept; Milan, 477 de long sur 270 de large au transsept; Londres, 447 sur 225; Notre Dame de Paris, 400 en long sur 140 en largeur; Constantinople, 346 de longueur ; enfin Venise, 190 sur 128.

Roue. — Tout au bas de la nef, on observe dans le pavé un grand rond de porphyre, vulgairement nommé *roue* : elle était autrefois placée à l'extérieur sous le vestibule, devant la porte centrale. On évitait d'y marcher, parce que l'on croyait que dessous était enterré le vénérable Bède. C'était là que le pape s'apprêtait pour son couronnement et recevait, la veille de S. Pierre, les tributs dus à la Chambre apostolique. Là aussi l'empereur, avant son sacre, prêtait serment de protection au Saint-Siége et à l'Église [1]. Actuellement, elle n'a plus aucune destination spéciale et la dernière fois qu'elle servit, ce fut en 1854, lorsque Pie IX, le 28 juin, excommunia le roi de Naples et les autres tributaires qui n'avaient pas payé la redevance annuelle.

Façade intérieure.— Le fond de l'église, à l'orient, est percé, à la partie supérieure, de trois grandes fenêtres, vitrées de carreaux ordinaires, avec deux cadrans dessinés par Valadier et marquant, comme au dehors, les heures à l'italienne et à la française. Les trois portes sont garnies de tambours en noyer [2] et surmontées de trois inscriptions rappelant que

[1] Parmi les empereurs couronnés à Saint-Pierre, il faut citer Charlemagne par S. Léon III (800), Lothaire par Pascal I (823), Louis II (850). Le dernier fut Frédéric III que couronna Nicolas V.

[2] Les vantaux des portes ont été faits avec les poutres de l'ancienne charpente qui remontait à l'an 1341. Le reste a été employé à la toiture du palais Farnèse.

Paul V a fait la confession et élevé le portique et la façade, qu'Innocent X est l'auteur des colonnes des bas-côtés, des chapelles latérales, du pavage et des sculptures de la grande nef; enfin qu'Urbain VIII éleva le baldaquin, renouvela les autels, érigea les statues et consacra la basilique le 18 novembre 1626. Voici la dernière de ces inscriptions :

VRBANVS. VIII
PONT - MAX
VATICANAM - BASILICAM
A - CONSTANTINO - MAGNO - EXTRVCTAM
A - BEATO - SYLVESTRO - DEDICATAM
IN - AMPLISSIMI - TEMPLI - FORMAM
RELIGIOSA - MVLTORVM - PONTIFF
MAGNIFICENTIA
REDACTAM
SOLEMNI - RITV - CONSECRAVIT
SEPVLCHRVM - APOSTOLICVM
AEREA - MOLE - DECORAVIT
ODEVM - ARAS - ET - SACELLA
STATVIS - AC - MVLTIPLICIBVS - OPERIBVS
ORNAVIT.

Les croix de consécration, plaquées contre les piliers de la nef centrale, sont en mosaïque d'émail avec des abeilles aux quatre coins, pour rappeler les armoiries d'Urbain VIII.

Voûte. — La voûte, en plein-cintre, date de 1606. Elle est divisée en caissons rehaussés de stucs et disgracieusement coupée sur les côtés par les pénétrations des fenêtres. Pie VI l'ayant fait dorer, on substitua ses armoiries à celles de Paul V.

Ornementation. — Les bas-côtés sont entièrement terminés. Les piliers énormes qui soutiennent les arcades sont, à l'intérieur, décorés de marbres divers sur lesquels se détachent les colombes d'Innocent X et les bustes des premiers papes, sculptés par le français Nicolas Sale. Toute cette ornementation fut faite sous la direction du Bernin.

La grande nef n'est pas encore achevée. La frise attend son inscription en mosaïque et les pilastres leur revêtement de marbre. Les bases seules ont été faites dans ces dernières années en marbre blanc, comme le constate cette solennelle inscription : *Bases pilarum ex lapide Tiburtino marmoreæ.*

Statues. — On doit à l'initiative de Benoît XIV la décoration des entre-pilastres à l'aide de niches que garnissent les statues, hautes de 19 pieds,

des fondateurs des différents ordres religieux. Elles se suivent ainsi : à gauche, S. Pierre d'Alcantara, S. Camille de Lellis, S. Ignace de Loyola, S. François de Paule ; à droite, Ste Thérèse, S. Vincent de Paul et S. Philippe Neri. Les niches supérieures sont vides et attendent de nouvelles canonisations.

Vertus. — Aux retombées des arcades sont assises des vertus modelées en stuc et hautes de 15 pieds. Les deux premières, au baptistère, sont du Bernin (1648-1649). On trouva ce modèle trop colossal et on diminua pour les autres les proportions. Elles se succèdent dans cet ordre : à gauche, la Victoire et la Fidélité, la Contemplation et la Patience, la Paix et la Force ; à droite, la Miséricorde et la Chasteté, l'Intrépidité et la Tempérance, la Mansuétude et la Justice.

Bénitiers. — Les bénitiers saillissant, par ordre de Benoît XIII. contre le premier pilier à droite et à gauche, datent de 1725 : ils représentent une coquille marine en marbre jaune de Sienne. De chaque côté, sont des enfants nus, dont on admire les formes élégantes et potelées.

Au-dessus du bénitier du côté droit, une inscription rappelle que Benoît XIII consacra les vingt-et-un autels de l'intérieur de la basilique :

BENEDICTVS XIII. P. M.
AD AVGENDAM REI DIVINAE RELIGIONEM
ET ORNANDAM PRINCIPIS APOSTOLORVM MEMORIAM
EX ARIS HVIVS SACROSANCTAE BASILICAE
VNAM ET VIGINTI
SOLENNI RITV DEDICAVIT

Statue de S. Pierre. — Paul V, le 21 octobre 1605, plaça au haut de la grande nef de la basilique de S. Pierre à main droite, la statue en bronze du Prince des Apôtres. Les archéologues ne sont pas d'accord sur l'âge auquel elle remonte. A Rome, on la croit fondue au Ve ou VIe siècle, avec le bronze d'une ancienne statue de Jupiter Capitolin [1]. En France, on l'attribue au moyen-âge, (XIIe-XIIIe siècle) : bien plus, on la dit faite avec du métal de cloche.

[1] Mgr Bartolini, alors secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, a donné une seconde édition d'une dissertation qu'il publia en 1850 sur cette célèbre statue. Le savant archéologue pense qu'elle est l'œuvre de l'artiste qui a fait la statue de marbre de S. Hippolyte de Porto, conservée dans le Musée chrétien du Latran. Cela étant, les deux statues seraient du IIIe siècle et auraient appartenu à l'impératrice Maria Severa Ottacilia, femme de l'empereur Philippe, convertie au christianisme par S. Hippolyte. La sculpture n'est pas tellement parfaite qu'on puisse l'adjuger au siècle des Antonins ; d'autre part, elle est antérieure à la

Quoi qu'il en soit, cette statue est, depuis des siècles, très-vénérée à Rome et les fidèles en ont si fréquemment baisé le pied qu'elle est complétement usée à cet endroit.

décadence qui se manifeste peu de temps avant Constantin et dans les siècles suivants.

Mabillon a publié, d'après un manuscrit du VIIe siècle, l'inscription grecque gravée sur le piédestal de la statue (*Analecta*, IV, 505 et 519).

La statue de bronze n'est pas seulement précieuse par son antiquité et sa valeur artistique ; elle représente le véritable portrait du Prince des Apôtres, tel qu'on le remarque invariablement dans les anciens sarcophages, dans les verres peints, les peintures et les sculptures de la plus haute antiquité.

Lors de la fondation de la basilique Constantinienne, la statue de bronze fut placée dans la chapelle de S. Martin. « Erat, dit un ancien écrivain, sane Oratorium ipsum summae apud omnes devotionis, maxime quod esset posita in eo imago aenea S. Petri ; neque enim in tota basilica post altare majus ullus locus erat ad quem major pro devotione fieret concursus populorum, majoraque oblatae etiam stipes commoda susciperentur. » Au IXe siècle, le pape S. Pascal Ier la transféra dans la nouvelle chapelle des saints martyrs Processe et Martinien.

On lit dans le martyrologe de la basilique Vaticane : « Ugo de Angelis donavit nostrae basilicae ad altare S. Petri de bruncio unum calicem pro uno miraculo in personam suam. » En 1723, la statue renouvela le miracle de la porte du temple de Jérusalem : un soldat polonais, nommé Kowalski, fut guéri instantanément d'une paralysie chronique ; Benoît XIV, qui fut témoin oculaire de cette guérison, fit plus tard graver le fait sur une plaque de marbre qui se conserve dans la crypte.

La statue de S. Pierre fut la cause immédiate de l'établissement du pouvoir temporel des Papes. C'est parce que Léon l'Isaurien annonça publiquement l'intention de faire briser la statue de S. Pierre, que Rome et les populations de l'exarcat se soulevèrent contre les magistrats byzantins et proclamèrent le Prince des Apôtres et son Vicaire leur maître, prince et souverain, *populus peculiaris S. Petri*. Léon l'Isaurien écrivit au pape S. Grégoire II et aux Romains : « J'enverrai à Rome et je briserai la statue de S. Pierre : *Romam mittam et icona S. Petri confringam.* »

Le pape répondit : « Tous les royaumes de l'Occident vénèrent comme Dieu terrestre S. Pierre dont tu menaces de briser la statue... Si tu envoies quelques personnes pour renverser l'image de S. Pierre, prends bien garde ; nous te le protestons, nous sommes innocents du sang qui sera versé, mais ce sang retombera sur ta tête. » Le Saint-Siége a toujours été considéré comme le patrimoine de S. Pierre, comme une chose sacrée, inaliénable, dont le Prince des Apôtres est l'unique maître, et les papes en sont les dépositaires et les administrateurs.

Mgr Bartolini ajoute que la donation de la comtesse Mathilde est l'*unique donation proprement dite ;* cette assertion semble ne devoir être admise qu'avec restriction, ainsi que la date attribuée à la statue.

L'apôtre est assis sur un siége de marbre sculpté, dont le piédestal, revêtu de marbre et de granit vert, a été exécuté, en 1757, sous le pontificat de Benoît XIV. Il tient d'une main les deux clefs liées et serrées contre la poitrine, et bénit de l'autre à la manière grecque. Sa physionomie est telle que l'indique la tradition : tête grosse et ronde, figure dure, yeux saillants, cheveux et barbe courts et frisés. Il porte une tunique et pardessus un manteau dans lequel il se drape. Au-dessus de sa tête s'élevait un dais de velours rouge d'Utrecht frangé d'or et derrière pendait un dossier de même étoffe, où la croix renversée alternait, au milieu de rinceaux, avec les armoiries de Pie VI : *de gueules, au lys au naturel, couché sous le souffle d'argent d'un Borée de carnation, issant d'un nuage d'argent : au chef de même, chargé de trois étoiles d'or*, qui est Braschi. On a remplacé l'ancien dais et son dossier par un ouvrage en mosaïque, or et rouge, et en bois doré. Au dessus est le portrait en mosaïque de Pie IX, en souvenir, comme le dit l'inscription, de ce qu'il a dépassé les années de Pierre. En avant est suspendue une lampe et sont alignés deux chandeliers de bronze, don du cardinal Mattei.

Un des pieds de l'apôtre, le pied droit, fait saillie sur le piédestal. C'est celui qu'on baise et sur lequel on s'appuie ensuite le front, en signe de respect et de soumission. Il n'est pas rare de voir des personnes qui s'inclinent même humblement sous la plante du pied.

Pie IX, par son bref *Ad augendam* en date du 15 mai 1857, a daigné accorder une indulgence de cinquante jours à tous les fidèles qui baiseront dévotement le pied de cette statue.

On vend à Rome des copies réduites de la statue de S. Pierre et grand nombre d'étrangers les présentent à l'audience de Sa Sainteté qui, en les bénissant, ne leur accorde aucune autre faveur spirituelle différente de celles accordées aux chapelets, croix, médailles, etc. Il faut que le pape déclare expressément attacher à telle ou telle statue en particulier, soit quelques indulgences qu'il détermine lui-même, soit les mêmes indulgences que l'on gagnerait à baiser le pied de la statue de bronze vénérée dans la basilique. On peut obtenir ces indulgences partielles par un bref apostolique en présentant sa demande au cardinal-secrétaire des Brefs.

Confession [1]. — La confession, œuvre de Charles Maderne et Martin

[1] L'on nomme *confession* l'excavation pratiquée sous un autel pour y déposer et faire vénérer par les fidèles le corps d'un martyr qui a confessé sa foi par l'effusion de son sang. « Sanctus quoque Ambrosius in Epist. 85 *de Inventione sanctorum Martyrum Processi et Martiniani*, ait : « Succedant victimæ triumphales « in locum ubi Christus hostia est ; sed ille super altare qui pro omnibus passus

Feraboschi (1615), se divise en deux parties : l'une, tournée vers l'orient, occupe l'emplacement de l'oratoire édifié par S. Anaclet, dans les souterrains: l'autre, creusée à l'occident, est adossée à la précédente et ouvre sur la grande nef. Pour voir cette dernière, il faut s'adresser au sacristain qui en a la garde.

Telle est, dans sa forme actuelle, la confession de S. Pierre :

Au fond d'un puits, profond de six pieds, bordé de marbre enfumé, et correspondant à l'étage inférieur de la catacombe Vaticane, repose le corps de l'apôtre S. Pierre, enveloppé de bronze, ainsi que le rapporte Anastase-le-Bibliothécaire, dans la vie du pape S. Sylvestre. « Item his temporibus fecit Augustus Constantinus ex rogatu Sylvestri episcopi basilicam beato Petro apostolo in templo Apollinis. Cujus loculum cum corpore S. Petri recondidit, ipsum loculum undique ex ære cyprio conclusit, quod est immobile. Ad caput pedes quinque, ad pedes pedes quinque, ad latus dexterum pedes quinque, ad latus sinistrum pedes quinque, subtus pedes quinque, supra pedes quinque. »

Ce puits, au fond duquel les pèlerins purent, pendant toute la durée du moyen-âge, apercevoir la croix d'or posée par Constantin sur la tombe d'airain, ne fut fermé qu'à la fin du XVIe siècle, lorsque Clément VIII renouvela l'autel papal.

A l'orifice est maintenant une dalle de bronze portant en relief une croix renversée, par allusion au martyre de S. Pierre, et la colombe d'Innocent X. Cette dalle forme à clef et elle n'a pas été ouverte depuis le pontificat de Grégoire XVI, qui permit à l'empereur de Russie Nicolas de voir l'intérieur du puits, où il observa, le long des parois, les clous auxquels on suspendait soit l'encensoir apostolique [1], soit des objets de dévotion, *brandea*.

C'est sur cette dalle que pose la cassette de vermeil, ciselée aux armes de Benoît XIV, dans laquelle sont renfermés les palliums de laine blanche,

« est; isti sub altari qui illius redempti sunt passione. Locus iste martyribus « debebatur. » Quibus quidem cohærenter in *Cæremoniali Episcoporum*, lib. I, cap. 12, § 10, habentur hæc verba : « Locus qui in plerisque ecclesiis sub altari « majori esse solet, ubi sanctorum Martyrum corpora requiescunt, martyrium seu « confessio appellatur. » (BENEDICT. XIV, t. IV, p. 250.)

[1] Severano, p. 464 de son intéressant ouvrage *des Sept Basiliques*, relate ce fait liturgique qui explique parfaitement l'usage du *thuribulum apostolicum* : « Le pape avait coutume d'aller à cette église (Saint-Paul) chanter les premières vêpres de la Commémoraison dudit apôtre (30 juin) Il y restait le soir, de manière à s'y trouver pour matines avec les moines. Quand on lisait la quatrième leçon, il allait à l'arc de l'autel de S. Paul, à la confession, ouvrait la seconde

bénis par le pape après les premières vêpres de S. Pierre. Confiés à la garde du chanoine altariste, ces palliums sont pris *de corpore B. Petri* pour être envoyés aux nouveaux archevêques, primats et patriarches, comme signe distinctif de leur juridiction.

La cassette est entourée comme d'une niche ou absidiole, tout étincelante de mosaïques. Au fond est représenté le Sauveur, bénissant à la manière grecque et tenant le livre des évangiles, ouvert à cet endroit :

EGO QVI
SVM - VIA CREDIT
VERITAS IN - ME
ET - VITA VIVET

Son regard est sévère. Son nimbe d'or est timbré d'une croix à branches droites accusées par un trait noir. Sa tunique d'or est couverte d'un manteau bleu, marqué d'une croix d'or.

Cette mosaïque à fond d'or date du pontificat d'Innocent III et du commencement du XIIIe siècle. A droite et à gauche, sont figurés très-finement S. Pierre et S. Paul, l'un avec le livre et les clefs, l'autre avec le livre et le glaive renversé. Des abeilles qui voltigent dans la bordure reportent au pontificat d'Urbain VIII la date d'exécution de ce petit chef-d'œuvre.

Au-dessus de l'arcade cintrée qui termine l'absidiole, s'étend une longue châsse en bois, où apparaissent encore quelques vestiges de plaques d'émail champlevé. Il en reste assez pour juger de l'ensemble qui devait offrir une arcature courante portant sur des colonnettes. Aux écoinçons s'élançaient des tourelles à toit conique. Sous chaque arcade se tenait assis un apôtre : le Christ occupait le centre.

Une grille en cuivre doré, à laquelle on suspendait des lampes, protége cette châsse. Elle est signée : † OBERT et datée, ainsi que la châsse, du

fenêtre, sur le corps même de l'apôtre, puis abaissant la main, il en tirait un encensoir, plein de charbons et d'encens de l'année précédente. Lui-même les distribuait au peuple présent, qui les prenait avec beaucoup de dévotion, parce que l'on croyait que les fiévreux qui buvaient de l'eau dans laquelle on aurait mis de ces charbons et de cet encens, seraient guéris par les mérites et l'intercession de l'apôtre, sur le corps duquel ils avaient été déposés. La distribution faite, on remplissait de nouveau le même encensoir d'autres charbons allumés et on y mettait un tube de verre plein d'encens. Quand l'encens commençait à fumer, le pape replaçait l'encensoir au même endroit et fermait la petite fenêtre ou ouverture. On continuait ensuite matines... La même chose (selon quelques auteurs) se faisait à la confession et au tombeau de S. Pierre, la veille de sa fête. »

pontificat d'Innocent III, qui siégea de 1198 à 1216, par cette inscription à la fois symbolique et votive :

☩ SIC CVM DISCIPVLIS BIS SEX XPS RESIDEBIT
: CVM REDDET POPVLIS CVNCTIS QVOD QVISQVE MEREBIT :
☩ TERCIVS HOC MVNVS DANS INNOCENTIVS : VNVS
SIT COMES IN VITA TIBI PETRE : COHISRAELITA

La confession est fermée par une grille de bronze doré sur laquelle se détachent en relief la crucifixion de S. Pierre et la décollation de S. Paul. Les statues de métal qui sont à droite et à gauche, furent données, en 1580, par Grégoire XIII à l'occasion de la translation du corps de S. Grégoire de Nazianze ; elles ont été fondues par Ambroise Bonvicino.

Les quatre colonnes rangées de chaque côté sont en marbre rare et précieux, nommé *occhio di pavone*, parce que les taches dont il est moucheté ressemblent à des yeux de paon ; elles proviennent du palais de Néron. Entre elles et dans des niches sont placées les statues en bronze doré des SS. Apôtres.

Un double escalier de 17 marches [1] conduit à la confession, où prie à genoux Pie VI, sculpté par Canova. Aux extrémités de la balustrade intérieure s'élèvent sur deux colonnes d'albâtre translucide d'Orte, qui furent volées en 1836, les statuettes en métal de S. Pierre et de S. Paul. Deux portes grillées mènent à droite et à gauche aux souterrains.

Toute la décoration extérieure de la confession date du pontificat de Paul V, qui a fait apposer ses armes contre les parois, à droite et à gauche, en mosaïque de marbre et inscrire cette date :

SACRA-B. PETRI-CONFESSIO
A PAVLO PP. V. EIVS-SERVO
EXORNATA ANNO DOM. MDCXXV
PONT. XI.

Cent quatre lampes [2], suspendues ou placées dans des bouquets de roses, brûlent, jour et nuit, autour de la balustrade. Elles sont en cuivre doré et ont coûté 117,700 francs.

[1] Aux fêtes, on le recouvre d'un tapis brodé par les princesses romaines qui ont placé, à l'extrémité de chaque marche, leurs écussons d'alliance.

[2] Dans le mois de juin, tous les ans, la Fabrique de Saint-Pierre fait nettoyer les 104 lampadaires de cuivre doré qui entourent la confession. Le bras de ces lampadaires est formé d'un faisceau de feuillages d'olivier que surmonte une couronne de roses, dans laquelle s'implante le récipient de l'huile. Exécutés sous

Il est d'usage, à Rome, que l'on ne passe pas devant la confession des SS. Apôtres sans s'agenouiller. Le pape et les cardinaux en donnent eux-mêmes l'exemple.

Les cardinaux, le jour où ils reçoivent le chapeau ; les princes romains, lorsqu'ils sont admis à se faire reconnaître comme tels par le pape ; les ambassadeurs des puissances catholiques, quand ils ont présenté en audience publique les lettres de leur souverain qui les accrédite près le S. Siége ; tous ces hauts personnages font une visite au tombeau des SS. Apôtres, devant lequel ils restent quelque temps en prière.

La même obligation est imposée aux évêques qui en prêtent le serment à la cérémonie de leur sacre. Ceux d'Italie doivent venir à Rome tous les trois ans, ceux des pays plus éloignés tous les quatre ans. Ce n'est qu'après la visite *ad limina* qu'ils peuvent traiter de leurs affaires et présenter à la Congrégation des Evêques la relation de l'état de leur diocèse.

Afin d'attester leur visite au tombeau des SS. Apôtres, le chanoine-altariste de la basilique de S. Pierre leur délivre un billet relatant que la formalité prescrite a été accomplie.

Autel papal. — On monte plusieurs degrés en marbre blanc pour atteindre l'autel papal, qui est formé d'un seul bloc de marbre blanc provenant du forum de Nerva, et a été élevé sous Clément VIII. Cet autel est tout uni et sans sculptures, avec quelques étoiles en métal pour rappeler les armoiries du pape qui le consacra, le 26 juillet 1594. Il est habituellement couvert par des devants d'autel dont la couleur varie suivant les fêtes. On ne peut le voir que le Jeudi-Saint, lorsque les chanoines le lavent solennellement. Comme les autels des basiliques, il est dirigé vers l'orient ou la grande porte, de sorte que le pape qui y célèbre étant déjà tourné vers les fidèles, ne se détourne pas pour dire *Dominus vobiscum* et donner la bénédiction. On le nomme *autel papal* parce qu'il est réservé au pape seul. Les cardinaux qui y disent exceptionnellement la messe, comme pendant le Concile, le font en vertu d'une bulle spéciale qui, pendant toute la cérémonie, reste attachée à une des colonnes du baldaquin.

le pontificat de Pie VII, ces lampadaires ont coûté 120.000 écus et sont dorés *a doppio zecchino*, c'est-à-dire à une dorure double, qui demeure encore intacte. Ces lampes brûlent toujours, excepté le vendredi-saint, où on les éteint afin de rappeler que l'auteur de toute lumière est mort.

Tous les ans aussi, à l'occasion de la fête de S. Pierre, la Fabrique fait une offrande au tombeau. L'offrande de 1870 consista en deux chandeliers en style baroque copiés sur ceux si élégants de la chapelle du B. Grégoire Barbadigo, de l'église de Saint-Marc, à Rome.

Baldaquin. — Le baldaquin est l'œuvre capitale du Bernin. Les quatre piédestaux sont sculptés aux armes d'Urbain VIII. Ils supportent quatre colonnes torses, entrelacées de branches d'olivier où se jouent des enfants, en mémoire des colonnes qui étaient autrefois placées en avant de la confession. Le couronnement se compose d'un dais à lambrequins armoriés, de quatre grands anges et de quatre consoles qui élèvent une croix dorée à 81 pieds au-dessus du sol. On employa à ce monument, qui fut commencé en 1626 et terminé seulement en 1633, 186,392 livres de bronze, enlevé par ordre d'Urbain VIII à la toiture du Panthéon. Du reste, on fabriqua quatre-vingt canons pour le château S. Ange. Cette œuvre gigantesque et vraiment splendide coûta en tout 525,000 francs, dont 214,000 pour la dorure et 152,000 pour la fonte. Pendant tout le temps de l'exécution, qui dura sept mois, le Bernin reçut 1,612 francs par mois ; à la fin, il eut une gratification de 53,750 fr. Les fondeurs se nommaient Grégoire de Rossi et Ambroise Lucenti, de Rome.

Coupole. — Les quatre grands piliers qui supportent la coupole et qui ont 390 pieds de pourtour, abritent à leur base, dans des niches, les statues de Ste Véronique, par François Moschi ; de S. André, par François Duquesnoy ; de Ste Hélène, par André Bolgio et de S. Longin, par le Bernin [1]. Bramante avait fait les piliers pleins, Michel-Ange crut pouvoir les creuser ; le Bernin y disposa des escaliers et, à la partie supérieure, établit des balcons correspondant à de petites chapelles (1630).

Au fond, à main gauche, sont les grandes reliques de la Passion de N.-S., qui y furent déposées dès le 21 mars 1606. Ce sont : un morceau considérable de la vraie Croix, le voile de Ste Véronique sur lequel est empreinte la face de N.-S., à peine visible actuellement, et enfin la Ste Lance, renfermée dans un vase de cristal de roche, monté en or et donné en 1634 par le cardinal François Barberini, archiprêtre de la basilique. Vis-à-vis est conservé le chef de S. André, qui y fut placé le 29 novembre 1612. Volé sous le pontificat de Pie IX, il a été orné par ce pape d'un reliquaire plus somptueux. C'est de ce côté aussi que l'on expose, chaque année, pendant plusieurs mois, le drap de lin ou *linceul des saints martyrs* [2] qui servit à les couvrir lorsqu'on porta leurs corps aux catacombes du Vatican et qui est encore taché de leur sang : il fut recouvert sous Grégoire XIII. Les loges ont pour ornement, en haut, un dais peint où sont figurés les

[1] Ces quatre statues ont coûté ensemble 430,000 francs et l'ornementation des chapelles supérieures, terminées en 1634, fut de 107,500 francs.

[2] Le 12 juin, le clergé de la basilique célèbre la fête des dix mille martyrs dont les reliques reposent à Saint-Pierre.

apôtres et, sur les côtés, deux colonnes vitinées provenant de l'ancienne confession.

Ces quatre piliers, œuvre de Bramante, soutiennent la coupole, commencée par Michel-Ange et achevée de 1588 à 1590 par Dominique Fontana : son pourtour intérieur est de 611 pieds. Les mosaïques des pendentifs représentant les quatre évangélistes datent de 1605 : elles sont de la main de Marcel Provençal, Paul Rossetti, François Zucchi et César Torelli. On dit que la plume que tient en main S. Luc a trois pieds de haut. Les cartons de S. Luc et S. Mathieu sont de Jean de Vecchi et les deux autres de César Nebbia. Le tambour de la coupole, exécuté par Michel-Ange lui-même, est décoré de 16 pilastres et de 16 fenêtres carrées. La calotte donne une idée du ciel. Tout au haut du lanternon [1] est le Père Éternel, œuvre de Marcel Provençal d'après les cartons du chevalier d'Arpin, qui a fourni aussi des modèles aux autres figures qui représentent la Vierge, les apôtres, les docteurs et plusieurs saints. Ces mosaïques à fond d'or sont d'un grand effet. Plusieurs artistes y ont travaillé. Il importe de conserver les noms d'Ange Sabattini, d'Orvieto; d'Ambroise Giosi, de Florence ; de Grimasio Vitali, de Massa ; de Pierre Lamberti, de Cortone ; de Mathieu Cruciano, de Maurata ; de J. B. Cataneo, de Poggio Latino et de Cintio Bernasconi, de Rome.

Le *Tu es Petrus* est l'œuvre personnelle de Bonaventure Scarafellini. Pie IX a voulu que l'inscription se continuât dans le chœur et les travaux ont été pour cela commencés en 1868, conformément à l'essai en papier peint tenté pour le centenaire de 1867. Cette heureuse inspiration demeurera toujours et servira de témoignage et d'enseignement théologique aux générations futures. Les mots qui contourneront la frise seront le corollaire ou plutôt le développement du texte inscrit à la base de la coupole : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam et tibi dabo claves regni cœlorum.* Les textes sont empruntés aux Pères de l'Église et trois ordres de pensées y sont exprimés : le pouvoir conféré à S. Pierre, ses effets, ses conséquences. Pour marquer l'union des deux Églises, Sa Sainteté a exigé aussi que, au-dessus de la Chaire même de S. Pierre, le texte *Pasce oves, pasce agnos*, fût écrit en latin et en grec. Noble et sainte volonté, digne du Pontife romain !

Peut-être n'est-il pas sans intérêt pour nos lecteurs de connaître quelques détails matériels d'exécution. Le travail d'ensemble est estimé à plus de

[1] La lunette porte le nom de Sixte V, quoique les mosaïques aient été faites sous le pontificat de Clément VIII par Calandra ; l'inscription doit se référer à la construction.

40.000 francs. Les lettres, que les anciens nommaient *pédales,* sont les plus grandes qui aient jamais été faites, puisqu'elles mesurent un mètre et demi de hauteur : elles se détachent, en bleu foncé, sur un fond d'or. Tous les émaux nécessaires à la mosaïque sont terminés, mais la main-d'œuvre seule demandera près de huit années pour son achèvement. Fondus dans les ateliers du Vatican par l'habile chimiste Raffaele, ces émaux sont d'une perfection singulière. On se fera facilement une idée du talent de l'artiste et des exigences de l'art, quand on saura que M. Raffaele a su trouver jusqu'à 35,000 nuances de couleurs et que ses travaux ont eu un résultat tel qu'il laisse la fabrique pourvue de matériaux pour de longues années [1].

Chœur. — La partie qui s'étend derrière le maître-autel forme le chœur lorsque le pape officie, et alors on le garnit de tapis, de bancs et de tentures. Le trône pontifical se place à l'endroit où commence la courbure de l'abside, qui est indiquée par deux marches en porphyre rouge, conservées de l'ancienne confession. Clément VIII fit faire le pavage en marbres de couleur et les stucs de la voûte que Paul V fit dorer.

Contre les piliers sont plaquées de grandes tables de marbre blanc, portant commémoration de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1854 et donnant les noms de tous les cardinaux, archevêques et évêques qui assistèrent à cette cérémonie.

Entre les pilastres sont deux rangs de niches continuant les statues des fondateurs d'ordre. Ce sont : à gauche, S. Benoît et Ste Françoise Romaine, S. François d'Assise et S. Alphonse de Liguori ; à gauche, S. Elie et S. François de Sales, S. Dominique et S. François Caracciolo.

Stucs. — Les statues des Vertus, aux arcades, se nomment la Divinité et la Sagesse, l'Eternité et l'Amour divin. Les stucs de la voûte, dessinés par Vanvitelli, reproduisent la dation des clefs, d'après Raphaël ; la crucifixion de S. Pierre, d'après Guido Reni, et la décollation de S. Paul, d'après l'Algarde.

Tombeaux. — Le tombeau de Paul III était autrefois isolé : aussi il y manque les deux statues de la Paix et de l'Abondance, qui ornent une cheminée au palais Farnèse. La niche où il a été placé en 1628 a, pour la

[1] Le Gouvernement français, il y a peu d'années, ayant besoin de fixer les teintes destinées aux laines employées aux tapisseries des Gobelins, ne trouva pas de meilleur moyen que de recourir à l'atelier pontifical des mo-aïques, qui lui livra à cet effet une caisse où étaient classés méthodiquement 22,000 émaux de nuances diverses. Mais ce chiffre a été considérablement dépassé par les recherches infatigables de M. Raffaele, qui maintenant est arrivé à plus d'une trentaine de mille.

décorer, les marbres trouvés au Quirinal, dans les ruines du temple du Soleil. Dessiné et sculpté par Guillaume della Porta, qui y a gravé son nom : GVLIELMVS - DELLA - PORTA - MEDIOLA - FACIEBAT, c'est une œuvre vraiment magistrale, due à la munificence du cardinal Alexandre Farnèse. Le pape, assis et en bronze, se penche, parce qu'il était bossu, vers les deux statues de marbre couchées à ses pieds : l'une, jeune, provocante, figure la Justice, sous les traits de la sœur du pontife ; l'autre, vieille et ridée, copiée sur le portrait de sa mère, symbolise la Prudence. Sprenger raconte ainsi en latin le fait qui motiva la chemise de bronze dont on a couvert la nudité impudique de la plus belle de ces statues : *Virgines sunt ex latere marmore oppositæ, quarum amore quidam, sive Italus, sive Hispanus fuerit, nescio, ita arsit, ut se includi de nocte aliquoties passus fuerit, quo solum in statuas illas, tamquam in vivas, Priapo servire potuerit. Res detecta et lapidis amor castigatus.*

L'épitaphe en vers que tenaient deux enfants a été enlevée. Le monument coûta 126,000 francs.

En face, dans une absidiole, est le tombeau d'Urbain VIII, commencé cinq mois avant sa mort par le Bernin, et terminé seulement deux ans après. Le pape est assis sur le cénotaphe entre la Charité et la Justice.

Chaire de Saint-Pierre. — Tout le fond de l'abside est rempli par la chaire de S. Pierre. En bas est un autel que Pie IX a consacré et à qui il a fait don d'une garniture de chandeliers. Quatre docteurs de l'Eglise, deux Grecs et deux Latins, soutiennent une chaire en bronze dans laquelle est renfermée la chaire de bois et d'ivoire sur laquelle s'assit S. Pierre dans la maison du sénateur Pudens. Ce monument colossal et un peu tourmenté fut exécuté sur les dessins du Bernin. Voici quelques chiffres. L'opération dura trois ans. La somme totale fut de 171,000 écus à la couronne. Les ouvriers en reçurent 3,000. L'or seul monta à 6,000. Le fondeur, Jean Artus, de Piscina, reçut 28,000 écus, et le Bernin 8,000. S. Athanase pèse 23,652 livres de bronze : S. Ambroise, 34,023 ; S. Jean Chrysostome, 27,791 ; S. Augustin, 30,791 [1]. Au-dessus de la chaire une immense gloire dorée s'élève presque jusqu'à la voûte et se complique de nuages et d'anges. Au milieu est un vitrail représentant le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. C'est là que l'on place, pour les béatifications, l'image du nouveau bienheureux que l'on découvre quand l'officiant entonne le *Te Deum*.

Sacristie. — La sacristie de Saint-Pierre est un véritable temple, très-

[1] Les deux statues placées en avant ont 24 pieds de haut et les deux autres 20, parce qu'elles sont censées vues en perspective.

vaste, tout en travertin à l'extérieur, en marbre à l'intérieur, orné de colonnes, de pilastres et de monuments. Elle a été construite à la fin du siècle dernier, par le pape Pie VI, et a coûté cinq millions. Depuis cette époque, l'argent ayant plus que doublé de valeur, elle a donc coûté au moins dix millions, à notre estimation actuelle.

Une curieuse anecdote se rattache à sa construction. On y voit au naturel le caractère paternel et aimable qui distingue la royauté des pontifes romains et en même temps la simplicité filiale de leur peuple. Il y avait sur la place de Saint-Pierre une échoppe, habitée par un brave homme, friturier de son état. Or, par je ne sais quelle taquinerie de l'administration, il allait voir disparaître son échoppe de ce bel emplacement. Comme Pie VI visitait un jour les travaux de la sacristie, notre homme se présente devant lui : « Saint-Père, dit-il, je suis friturier, *friggitore ;* on veut me chasser de mon établissement où, depuis nombre d'années, je gagne de quoi me nourrir moi et ma famille ; c'est une indignité, Saint-Père ! Voici une plume et du papier, écrivez un rescrit en ma faveur. » Le pape, souriant de sa confiance naïve, prit la plume et écrivit :

Frigga come vuole ;
Frigga dove vuole ;
Frigga quanto vuole.

C'est-à-dire : *Fris comme tu voudras ; fris où tu voudras ; fris tant que tu voudras.*

Et le friturier s'en alla heureux, défiant qui que ce fût désormais de le déposséder de son bien.

La première pierre fut posée par Pie VI en 1776, et accompagnée d'une boîte pleine d'*agnus* et de médailles.

Le monument se compose d'un soubassement, servant autrefois de cimetière aux chanoines et aux bénéficiers, de quelques logements pour les employés de la sacristie et de la sacristie elle-même avec ses dépendances. Celle-ci ouvre dans la basilique, au-dessous du tombeau de Pie VIII. Immédiatement l'on a devant soi les statues de S. Pierre et de S. Paul, qui étaient autrefois à l'escalier de la basilique : commandées par Pie II, en 1458, elles ont été sculptées par Mino de Fiesole, qui a représenté sous les traits de S. Paul l'empereur Démétrius Paléologue, en souvenir de ce qu'il avait fait don à ce pape du chef de S. André. Un long couloir, jeté sur la rue au moyen d'un pont, est décoré d'anciennes inscriptions, parmi lesquelles celles des frères Arvales et des bustes des papes bienfaiteurs de la basilique. Au palier du double escalier qui descend à la rue, est la statue colossale en marbre blanc de Pie VI, assis et bénissant. En face est la porte

et l'on se trouve sous une coupole dont le pavé montre les armes de Pie VI en mosaïque de marbre. A gauche est la sacristie des chanoines et la salle capitulaire ; à droite, la sacristie des bénéficiers et le trésor. Au fond s'élève un autel que Benoît XIV, le 25 juin 1743, privilégia pour le seul clergé de la basilique, cardinaux et prélats, à condition que la messe s'y dirait *gratis*, avec défense de recevoir des honoraires.

Trésor. — On nomme *Trésor* la réunion des objets précieux, anciens ou modernes, tant en orfévrerie qu'en broderie, qui constituent la richesse d'une église. Après le trésor de la chapelle papale, le plus riche et le plus intéressant à visiter est celui de la basilique de S. Pierre, ouvert, tous les matins, aux étrangers, de huit heures à onze.

Les ornements sont suspendus à des tringles mobiles. Or, un ornement complet se compose d'une chasuble pour le célébrant, d'une chape pour le prêtre assistant, d'une dalmatique pour le diacre et d'une tunique pour le sous-diacre. Les chasubles sont dans des armoires à part, ainsi que les autres vêtements, selon leur forme et leur nature. Au bas des armoires sont des tiroirs où se conservent les accessoires des vêtements, comme étole, manipule, etc.

L'orfévrerie est disposée sur des gradins, de manière à mieux être vue. Elle est protégée par des vitres.

Je cite les pièces principales :

Ornement blanc, brodé d'or, don du cardinal Della Porta.

Ornement de velours rouge, brodé d'or en bosse, offert à la basilique à l'occasion de la canonisation des martyrs japonais, en 1862.

Ornement donné par le cardinal Braschi, neveu de Pie VI, et à ses armes.

Chape faite avec une étoffe chinoise, brodée de soie de différentes couleurs, représentant des fleurs, des oiseaux, un bouquet et même des personnages, sous le chaperon.

Chape de brocart noir et or, faite avec la robe de la princesse Albani et aux armes du cardinal de ce nom.

Ornement aux armes du cardinal Valenti.

Ornement brodé or et argent, aux armes de Benoît XIV. Les sujets qui y sont représentés sont relatifs à la vie de Notre-Seigneur, de S. Pierre et de S. Paul. Il a coûté 18,000 écus (94,500 francs). On s'en sert à Pâques et le jour de la Dédicace.

Chape de soie rouge lamée d'or, brodée de lamelles d'or d'un goût exquis et aux armes de la basilique. Cette chape sert à habiller la statue de bronze de S. Pierre, lors de sa fête et des béatifications.

Chasuble rouge brodée d'or, aux armes du cardinal Mosca.

Chasuble violette, lamée et brodée d'or, donnée par Mgr Ferlisi, patriarche de Constantinople.

Chasuble rouge que portait le cardinal Rezzonico, qui devint pape sous le nom de Clément XIII.

Chasuble blanche, brodée d'or, faite en Espagne pendant la nonciature du cardinal Giustiniani.

Six chandeliers et une croix plaquée de lapis-lazzuli, aux armes, sur le pied, de Grégoire XIII : *de gueules, au dragon issant d'or,* qui est Buoncompagni.

Statue en vermeil du *Santo Bambino* que l'on place, pendant les fêtes de Noël, sur l'autel du chœur des chanoines : don d'un chanoine de la basilique.

Trois mitres blanches, brodées d'or et serties de pierres précieuses.

Tiare à triple couronne d'or, sertie de pierres précieuses, avec une croix en cristal de roche au sommet. Cette tiare est destinée à la statue de S. Pierre.

Cadre d'argent, semé de pierres précieuses, que l'on met à la confession, aux fêtes de S. Pierre et de la Dédicace. La partie cintrée correspond à la niche et dans la partie carrée se met le tableau des SS. Apôtres, dit de Constantin, qui est conservé avec les reliques.

Six chandeliers faits sur le modèle de ceux de Grégoire XIII et aux armes du chapitre.

Trois lampes d'or pour la confession.

Ostensoir en vermeil, couvert d'émaux et de topazes, ciselé à Paris par Froment-Meurice. On s'en sert pour l'exposition du S. Sacrement. Il a été donné à la basilique par le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, au nom de sa province ecclésiastique.

Une monnaie en or du Bas-Empire, trouvée dans les fondements de la basilique.

Deux calices en étain trouvés dans les fondements de la basilique (XVe siècle) et provenant très-probablement d'une tombe.

Deux boules à chauffer les mains, l'une historiée de la fin du XIIIe siècle, l'autre semée de fleurons du XVe. Le prêtre s'en servait à l'autel quand il avait froid aux mains. A l'intérieur est un système fort ingénieux qui maintient constamment en équilibre, dans quelque sens qu'on tourne la boule, le charbon ardent qu'on y mettait.

Sceau elliptique d'Etienne, prieur de S. Pierre, représentant S. Pierre pêchant (XIVe siècle).

Gros anneau, dit *anneau du pêcheur*, en cuivre jaune, avec les symboles des quatre évangélistes, les armes et le nom de Sixte IV [1].

Statues de S. Pierre et de S. Paul que l'on place sur le maître-autel pour le pontifical du pape (1692).

Vases d'argent, pour mettre des fleurs, donnés par le marquis Feoli, en 1854. Ils servent à parer la confession.

Jésus-Christ donnant les clefs à S. Pierre, groupe de métal doré, destiné à orner la confession, le jour de S. Pierre.

Ciboire en vermeil orné de diamants, offert à la basilique par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, en 1851. On l'emploie pour les communions générales du chapitre.

Aiguières et bougeoirs de vermeil, servant aux offices pontificaux de la basilique.

Clef ciselée et émaillée, avec pierreries que l'on met aux mains de S. Pierre (XVIe siècle).

Trois anneaux, avec pierres et brillants au chaton, laissés par des évêques pour le doigt annulaire de la statue de S. Pierre, quand on la pare.

Deux pectoraux, garnis de pierres et ayant la même destination. Le plus curieux et le plus riche porte un S. Esprit en vermeil.

Deux croix pectorales, dont une en améthyste et brillants.

Calice en or, décoré de brillants et donné par le cardinal d'York. On l'estime 18,000 écus (plus de 90,000 francs).

Calice avec médaillons émaillés du XIVe siècle, dans lequel on garde la sainte Hostie, le Jeudi-Saint.

Calice donné à Pie VII par Charles III, roi d'Espagne, et fait avec du platine, lors de la découverte de ce nouveau métal.

Calice en or donné par Pie VI.

Burettes de cristal, montées en vermeil, suivant cette prescription du Missel Romain, *ampullæ vitreæ*.

Ostensoir en filigrane de vermeil, avec pierres précieuses (XVII siècle).

Ostensoir en cristal de roche, servant à la procession de l'octave de la Fête-Dieu (XVIe siècle).

Curieux ostensoir, dont le pied est en ambre sculptée et historiée.

Ostensoir en vermeil, exécuté en Autriche.

[1] Sur la pierre du chaton était gravé S. Pierre pêchant ou jetant ses filets à la mer. A la mort de chaque pape, ce chaton est brisé par le cardinal-doyen, afin qu'il ne puisse plus servir.

On voit plusieurs anneaux analogues dans le Musée chrétien du Vatican.

Chandeliers et croix de l'autel papal. La croix et deux des chandeliers portent les armes du cardinal Farnèse, qui les a fait exécuter par Antonio Gentile sur les dessins de Michel-Ange. Le prix est de 57,000 écus (près de 300,000 francs). Au nœud de la croix, sont les quatre évangélistes et quatre docteurs au revers des croisillons. Les chandeliers, avec incrustations de cristal de roche [1], gravé, historié et appliqué sur argent, portent en statuettes les prophètes et les sibylles. Les quatre autres chandeliers ont été faits, à peu près sur le même modèle et sur les dessins du chevalier Bernini, sous le pontificat d'Urbain VIII, dont on y remarque les abeilles : ils sont un don du cardinal François Barberini.

Dalmatique impériale, ainsi nommée parce qu'elle servait aux empereurs du saint Empire Romain, qui, en qualité de chanoines de la basilique, avaient le droit de faire sous-diacre à la messe chantée par le pape. Cette dalmatique est en soie bleue, semée de rinceaux et de croix d'or. La broderie des sujets est en soie de diverses couleurs. Au dos, Jésus-Christ, assis sur l'arc-en-ciel, est entouré des chœurs des anges et des saints : en bas, Abraham reçoit les âmes des élus dans son giron et le bon larron porte sa croix sur son épaule. En avant est figurée la Transfiguration et sur les épaules la Communion des Apôtres sous les deux espèces, à la dernière Cène. Ce travail, remarquable surtout par son iconographie, est élucidé par des inscriptions grecques qui en indiquent la provenance toute byzantine. Il doit dater du XIIIe siècle.

Dossier en velours rouge brodé d'or, qui se met derrière la statue de S. Pierre, quand on l'habille pontificalement, pour couronner son siége.

Chasuble et dalmatiques en soie blanche brodée en couleurs et égayée de fleurs et d'oiseaux : travail chinois rapporté par un missionnaire. On emploie cet ornement aux seules fêtes de la Nativité et du S. Nom de Marie.

Salle capitulaire. — 1. Grande statue en marbre de S. Pierre, sculptée par Canova. Le torse est antique.

2. Anges musiciens, fragments de fresques provenant de la voûte de l'église des SS. Apôtres. On les attribue à Melozzo de Forli. Le reste de la composition a été placé dans l'escalier du palais apostolique du Quirinal.

3. Grand triptyque ogival, attribué à tort à Giotto ; tout au plus est-il de Giottino (XVe siècle). Il est actuellement démonté en plusieurs morceaux,

[1] Au musée de Naples, on conserve une magnifique cassette ciselée qui provient de la succession du cardinal Farnèse. Les cristaux historiés y sont signés : IOANNES - DE - BERNARDI, artiste à qui l'on doit aussi très-probablement les incrustations de la croix et des chandeliers de Saint-Pierre.

mais il est facile d'en reconstituer l'ensemble. Au centre, le Christ assis au milieu des anges et bénissant; le cardinal donateur à genoux à ses pieds. Sur le volet de droite, la décollation de S. Paul dont la tête fait jaillir trois fontaines. L'apôtre apparaît au ciel à Ste Plautille et lui remet le mouchoir avec lequel ses yeux furent bandés pendant l'exécution. Sur le volet de gauche, la crucifixion de S. Pierre, dont l'âme est emportée au ciel par les anges. Le peintre semble avoir adopté l'opinion, réfutée par Baronius, qui prétend que S. Pierre fut martyrisé *in naumachia Neronis, inter duas metas*. Or ces deux pyramides, qu'il a figurées de chaque côté de la croix, sont la tombe de Romulus et le mausolée d'Adrien. Sur l'une d'elles est le térébinthe de Néron, si célèbre par sa prodigieuse hauteur.

4. Dessin et coupes de la chaire de S. Pierre. Le dossier à arcades cintrées, portées sur des colonnettes, est surmonté d'un fronton triangulaire. Deux bras s'avancent sur les côtés pour servir d'accoudoirs. Le siége est creux. A la partie antérieure sont encastrés dix-huit bas-reliefs en ivoire, six sur trois rangs et figurant les constellations célestes et les travaux d'Hercule. Les montants sont décorés de rinceaux.

Suivant la tradition, cette chaire, qui était la chaise curule du sénateur Pudens, dans sa maison du Viminal, aurait servi à S. Pierre, lors de son séjour à Rome *in vico Patritio*, pour la célébration des saints mystères, la collation des sacrements et la prédication de l'évangile.

5. Le Christ assis, la Ste Vierge, plusieurs saints, statuettes byzantines en ivoire (Xe siècle).

A côté de la salle capitulaire est une petite chapelle, remplie de tableaux représentant les Madones que le chapitre de S. Pierre a le privilége de couronner. La Madone de la Fièvre, qui surmonte l'autel, est la première qui, le 14 août 1697, ait été ainsi couronnée par suite du legs d'Alexandre Sforza, comte de Plaisance.

Derrière la sacristie sont les archives et le logement des bénéficiers. Dans un des corridors on voit une chaîne envoyée par Charles-Quint après le siége de Tunis, avec plusieurs dents d'éléphants et une autre chaîne provenant du port de Smyrne après que le cardinal Olivier Caraffa, légat de Sixte-Quint, s'en fut emparé.

Combles — La porte qui conduit à la plate-forme ouvre vis-à-vis le tombeau des Stuarts. Dans l'escalier en colimaçon [1] on voit, plaquées le long des murs, des inscriptions rappelant les noms des souverains qui sont

[1] Les parties supérieures de la basilique sont desservies par huit escaliers semblables qui furent faits successivement sous Alexandre VII, Alexandre VIII, Clément X, Benoît XIV et Clément XIII.

montés à la coupole. Une d'elles est consacrée au comte de Chambord. On arrive d'abord à la plate-forme qui couvre la basilique, car il n'y a pas de toiture et par conséquent aucune crainte d'incendie. Grégoire XV y avait fait monter l'eau, que Pie IX, en 1853, a remplacée par celle de la source Damasienne. De là on peut aller examiner les cloches.

Une salle spéciale est consacrée aux différents modèles de la basilique. Pour la visiter, il faut une permission spéciale de Mgr l'Econome de la fabrique.

1. Modèle en bois de la coupole, telle qu'elle a été conçue par Michel-Ange et exécutée sous Sixte V. Les contreforts sont surmontés des statues des prophètes que leur poids, en raison de leurs proportions colossales, a seul empêché de placer.
2. Modèles des échafaudages qui ont servi à la construction des différentes parties de la basilique.
3. Modèle du château de bois qui sert à nettoyer et parer la basilique.
4. Modèle de l'échafaudage construit pour l'érection de l'obélisque, au milieu de la place de S. Pierre, par Fontana.
5. Modèle du beffroi de la grosse cloche fondue sous Pie VI.
6. Deux modèles de la sacristie projetée sous Clément XI, en 1715.
7. Modèle de très-grande dimension du projet de la basilique fait par le florentin San Gallo. Le plan était en forme de croix grecque, avec absides à l'extrémité de chaque bras, deux clochers pyramidaux à la façade, coupole au centre et cinq petites coupoles. La nef n'avait que deux travées. Ce modèle a coûté 8,000 écus (40,000 fr.).
8. *Sedia gestatoria*, ayant servi à S. Pie V. Il ne reste plus que la carcasse de bois et le siége de cuir.
9. Dessins gravés des différentes parties de la basilique Vaticane, extraits de l'ouvrage in-folio de Nicolas Zabaglia.
10. Copie, de la grandeur de l'original, de la chaire de l'apôtre S. Pierre, enfermée dans un revêtement en bois doré, aux armes d'Urbain VIII.
11. Modèles en bois, avec aigles et lys, par allusion aux armes de Pie VI, des chapiteaux de la sacristie.

La coupole se compose de deux calottes, une intérieure et l'autre extérieure. Entre les deux a été pratiqué l'escalier par lequel on monte. Le tambour est buté par seize contreforts, ornés chacun de deux colonnes. Son diamètre intérieur est de 190 pieds, trois de moins que le Panthéon : à l'extérieur, elle mesure 836 pieds. Sa hauteur dépasse de 30 pieds celle du Panthéon. Son poids total est estimé 168,626,513 livres. Grégoire XIV, en 1590, chargea Horace Censore de couvrir la calotte de plomb ; il fallut pour cela un million de livres de ce métal. Tout ce qui se rattache au pre-

mier temple du monde est digne d'intérêt. La basilique Vaticane, qui a déjà subi, grâce à la munificence de Pie IX, de si nobles embellissements, était en 1870 l'objet d'une restauration considérable. Après avoir réparé et redoré les mosaïques à l'intérieur de la coupole, on a renouvelé, à l'extérieur, la couverture de plomb et de cuivre qui protége la maçonnerie. Les architectes se sont aperçus que, le plomb s'étant oxydé, les infiltrations d'eau pouvaient nuire à la solidité. Une fabrique de lames de plomb a été établie dans une des cours du Vatican ; la dépense totale est évaluée à 100,000 fr. et le pape y a contribué personnellement, comme toujours, pour une large part. Il est à regretter qu'on n'ait pas doré les arêtes et le contour des lucarnes, parce qu'il en était ainsi autrefois, du temps de Sixte V.

La calotte, commencée par Jacques della Porta, fut continuée et achevée par Dominique Fontana de 1588 à 1590. Huit cents ouvriers y travaillèrent à la fois. La dépense totale fut de 1,732, 500 francs. Sixte V bénit lui-même la dernière pierre. Quelques ouvertures rompent la monotonie des surfaces et servent au décor lors des illuminations. La coupole se termine par un *lanternino* dont on peut faire le tour à la base, au moyen d'une balustrade en fer. Ensuite vient une boule en cuivre, dans laquelle plusieurs personnes peuvent tenir assis, mais où on pénètre difficilement, le passage étant extrêmement étroit. La croix qui s'élance de ce globe fut solennellement posée, le 18 novembre 1593, après que Clément VIII l'eût bénite et y eût mis, dans le bras droit, du bois de la vraie croix et des reliques de S. André, de S. Jacques Majeur, de S. Clément, de S. Calixte, de S. Sixte et de S. Jean pape et, dans le bras gauche, sept *agnus Dei*. Du pavé à la pointe de la croix l'on compte 620 pieds romains. Pie VIII, pour protéger la coupole, fit planter un paratonnerre au sommet de la croix et on en ajouta plusieurs autres dans toute la longueur de l'édifice [1].

Malgré toutes les précautions prises par Michel-Ange dans la construction, la masse était si lourde que l'on dut renoncer à placer au sommet des contreforts les statues des grands et des petits prophètes qui devaient les couronner. Il en résulte à l'œil un effet qui est assez disgracieux, à savoir le retrait brusque de la calotte sur le tambour. On a reproché au Bernin d'avoir allégé les piliers de support, mais la vérité oblige à dire que déjà des puits avaient été faits par Michel-Ange dans les piliers et que la coupole était en mauvais état : cette imprudence n'a pas eu d'ailleurs les suites qu'on lui a attribuées. La coupole est fatalement condamnée à mort et elle

[1] La coupole de Saint-Pierre a 456 pieds de hauteur ; elle n'est surpassée que par la plus haute des pyramides d'Égypte, qui a 468 pieds.

tombera dans un espace de temps qui ne peut être bien éloigné, quelques précautions que l'on prenne, quelques visites que fassent sans cesse les architectes. Les crevasses se voient parfaitement tant à l'escalier qu'à l'extérieur. Des points de repère en marbre blanc ont été scellés de distance en distance et ce sont eux qui sont chargés de donner l'éveil aux gardiens du monument, suivant qu'ils restent fixes ou qu'ils se brisent sous la pression. Dès 1591, on fut obligé d'entourer la coupole d'un cercle de fer et actuellement les deux calottes sont liées ensemble, pour éviter tout écartement, au moyen de 30,000 livres de ce métal. Les premières crevasses furent aperçues en 1680; en 1743, on l'entoura de chaînes et en 1744, on établit cinq autres cercles de fer, du poids de 20,596 kilos. La dépense occasionnée par cette opération fut de 134,375 francs. En 1747, le cercle placé à la hauteur des fenêtres se rompit; l'année suivante on en mit un sixième, à la place de celui établi par Sixte V : il pèse 29,363 livres. Le poids total des cercles est de 148,407 livres.

La coupole, comme grâce et développement, est certainement une des plus belles choses qui méritent notre admiration. C'est la force et la majesté dans toute leur puissance, mais il faut la voir surtout, le jour de Pâques et la veille de S. Pierre, alors qu'elle brille de l'éclat incomparable de la plus splendide illumination que l'on puisse rêver. A l'*Ave Maria*, c'est-à-dire une demi-heure après le coucher du soleil, la coupole, la façade et la colonnade de S. Pierre sont illuminées à feux voilés au moyen de 4,400 lanternes vénitiennes, toutes de couleur blanche, qui profilent admirablement l'architecture de la basilique. Cette première illumination est douce et calme. Beaucoup de personnes la préfèrent à la seconde. Une heure après, a lieu instantanément l'addition de 790 feux brillants, formés par des matières grasses, ce qui porte à 5,191 le nombre total des lampions. Trois cent soixante hommes sont employés à allumer : les frais en sont supportés par la fabrique de S. Pierre, qui y dépense chaque fois 3,210 francs. L'origine de ce spectacle de feu n'est pas ancienne : l'illumination fut faite pour la première fois en 1655, lors de l'élévation d'Alexandre VII au pontificat souverain. Elle n'a plus lieu depuis l'invasion Piémontaise.

Je terminerai cette longue étude de la basilique proprement dite par quelques mots de statistique.

132 papes ont été enterrés à S. Pierre. On y compte 146 colonnes de marbre et 503 de travertin, 233 fenêtres et 46 autels, dont 10 sont consacrés à S. Pierre. Il s'y dit 70 messes par jour et le service est fait par 30 chanoines, 36 bénéficiers, 4 chapelains, 26 clercs bénéficiers, 6 chapelains de chœur, 30 enfants de chœur pour les messes, qui ont droit à

faire leurs études au séminaire du Vatican, pour la modique somme de cinq écus, 2 sacristains prêtres, 5 sacristains laïques, 2 mansionnaires et 8 acolytes.

Le chapitre a fourni à l'Eglise plus de 200 cardinaux et 17 papes.

Les chanoines ont le titre de *protonotaires apostoliques*, après avoir prêté serment entre les mains du cardinal camerlingue; ils peuvent prendre alors le costume prélatice. Nicolas V changea la *cappa* noire pour une violette et y ajouta l'hermine. Nicolas III a frappé d'excommunication les chanoines qui entreraient ou se promèneraient dans la basilique sans être revêtus de leur costume de chœur.

La surveillance et les réparations des bâtiments sont confiées à quatre architectes. La dépense annuelle monte pour cela à 161.250 francs. Vingt employés, nommés *sanpietrini*, travaillent sous leur direction et sont aidés de quelques surnuméraires.

L'Espagne fait un don annuel à la basilique de 107,000 francs.

S. Pierre est basilique sacrosainte, majeure et patriarcale. Elle a de plus le titre de paroisse et jouit de droits quasi épiscopaux, séminaire, saintes huiles et administration du sacrement de Confirmation.

Ses biens étaient administrés par une Congrégation de cardinaux et de prélats : les Piémontais les ont *liquidés*.

S. Jean de Latran est la cathédrale du Pape [1], aussi est-ce la première église du monde ; cependant les offices pontificaux ont lieu à S. Pierre pour les fêtes de Noël, Pâques et S. Pierre [2].

Crypte. — L'on nomme *crypte*, d'un mot grec qui signifie *cacher*, un sanctuaire souterrain, placé le plus ordinairement sous le chœur de l'église *supérieure*. Certaines cryptes de Rome rappellent des souvenirs historiques, comme celles de Ste-Marie *in Via Lata*, de St-Joseph des Charpentiers, de Ste-Prisque, de Ste-Agnès (place Navone), de Ste-Françoise Romaine, de Ste-Croix de Jérusalem, de St-Martin des Monts, de St-Urbain *alla Caffarella*, de St-Laurent *Pane Perna*, etc.

[1] « Sacrosanctam Lateranensem ecclesiam præcipuam sedem nostram, inter omnes alias Urbis et Orbis ecclesias ac basilicas, etiam super ecclesiam Principis Apostolorum de Urbe, supremum locum tenere. » (Bulle de Grégoire XI, 23 janvier 1372, confirmée par S. Pie V, 21 décembre 1569.)

[2] « In Romano Pontifice duplicem personam inesse : Episcopalem, qua Romæ et Papalem, qua Catholicæ Ecclesiæ episcopus est. Ut Romanus episcopus, habet suam cathedralem ecclesiam intra Urbem, in qua episcopalia omnia transigit, habet suum vicarium in rebus spiritualibus. Ut papa habet suam aliam basilicam in qua papalia officia ab episcopalibus distincta facit. » (Onuphr. Panvin., lib. IV, cap. 18.)

La forme primitive, que l'on observe à S. Laurent hors-les-murs, à S. Pancrace, à Ste Praxède, à S. Saba et aux Quatre Saints Couronnés, est une chapelle à laquelle conduisent deux corridors formant le demi-cercle.

Les cryptes de Ste Marie *in Cosmedin*, des SS. Côme et Damien, de S. Martin des Monts, de Ste Martine et de S. Alexis, partagées en trois nefs, ressemblent à de véritables églises.

La plus considérable de toutes est celle de S. Pierre au Vatican, qui s'étend sous une partie de la basilique moderne et donne presque les dimensions de la basilique primitive. En plan, elle figure trois nefs d'égale longueur, que termine, en manière d'abside, un corridor en hémicycle ou *déambulatoire*, qui conduit à la confession et donne accès à deux chapelles accolées au midi. Cette crypte réunit donc les deux types les plus ordinaires à Rome : le type ancien de chapelle avec ses dégagements, le type plus moderne d'église à plusieurs nefs.

La crypte de S. Pierre, établie au-dessus de la catacombe Vaticane et au-dessous de la basilique moderne, n'est pas, à proprement parler, au moins dans son ensemble, une crypte historique, à laquelle se rattachent des souvenirs traditionnels ou des faits consacrés par l'histoire. Sa création, pour la majeure partie, est toute récente, puisqu'en la faisant les architectes de S. Pierre n'ont eu d'autre but que d'exhausser, par des voûtes épaisses, soutenues par de robustes piliers, le tout sans élégance aucune, le sol de la nouvelle basilique et de pouvoir établir à l'extérieur cette esplanade et ces marches qui donnent plus de majesté à l'édifice. Nous avons donc le sol de la basilique Constantinienne dans les restes du pavé et nous savons d'une manière positive à quel niveau le premier empereur chrétien fit baisser le sommet de la colline Vaticane pour y asseoir sa vaste basilique.

Cette crypte n'avait non plus aucun but utile, car, à part la confession, il n'était nullement question d'en faire un lieu propre à la prière. Cependant on y dressa plusieurs autels.

Les architectes des XVIe et XVIIe siècles se montrèrent dédaigneux à l'endroit de la basilique qu'ils furent chargés de démolir. Ils ne respectèrent rien de ce qui intéressait l'art et l'archéologie. Tout devait être neuf : Il semblait que le passé n'eût aucun mérite.

Ce n'est qu'assez tardivement qu'on a songé à recueillir et à grouper pêle-mêle, même en les numérotant, certains fragments précieux au triple point de vue de l'histoire, de l'art et de l'archéologie. Je veux donner ici un aperçu général sur tant de matériaux enfouis, qui ne demandent qu'à être remis en pleine lumière. Dans l'impossibilité de tout décrire minutieusement, je m'attacherai exclusivement aux pièces capitales.

On descend aux souterrains par l'escalier dit de Ste Véronique, parce qu'il est placé au-dessous de sa statue. Au bas des marches, l'autel de cette sainte est orné, au retable, d'un tableau en mosaïque, exécuté sur les dessins d'André Sacchi, et, en avant, de deux colonnes de *paronazzetto* ou marbre violet. Les fresques figurent l'histoire de la Ste Face et sa translation à S. Pierre par Jean VII.

Déambulatoire. — 1. Inscription commémorative des travaux de restauration exécutés dans la crypte, par ordre de Benoît XIV, en 1750. Les fresques qui tapissent les murs et sont relatives aux anciens monuments de la basilique, datent du pontificat d'Urbain VIII. On y voit la translation du corps de S. Léon-le-Grand, faite en 1715 par Clément XI, à l'autel de la Vierge de la Colonne, orné par Innocent X; la guérison miraculeuse par la statue de S. Pierre de Jean Kowaleski, paralytique, en 1725.

2. Statue en marbre de S. Jacques mineur, provenant du ciborium que fit faire Sixte IV, à la fin du XVe siècle, pour l'autel papal de S. Pierre. Les statues des autres apôtres sont dispersées un peu partout.

3. Morceau de marbre gravé en creux au monogramme du Christ. Il y a toute apparence que des lettres en bronze doré y étaient incrustées et que ce petit monument servait d'acrotère ou de couronnement à un pignon, comme on peut s'en convaincre par l'inspection d'un édifice religieux sculpté en bas-relief à l'extrémité d'un sarcophage, au Musée chrétien de Latran.

Le monogramme du Christ ou *Chrisme* se compose des deux lettres grecques X et P qui sont les initiales du mot Christ et équivalent aux consonnes CH et R.

Chapelle du S. Sauveur. 4. Deux anges sculptés en marbre, provenant du tombeau du cardinal Bérard Heruli de Narni, mort en 1479.

Au-dessus de l'autel, tympan du même tombeau. Le Père éternel, bénissant et tenant le livre de vie, y est sculpté entre deux têtes d'anges entourées chacune de six ailes.

5. Endroit où ont été déposés les ossements trouvés dans le sol de la basilique, lors de sa reconstruction, en 1545.

Chapelle de la Madone des Boules. — Les fresques rappellent le souvenir de l'oratoire de Ste Marie *in Turri*, de la chapelle du S. Suaire et de la charpente apparente de la basilique du XIIIe siècle.

6. Statue de S. Matthieu, provenant du tombeau de Nicolas V, mort en 1455. On y voyait également les apôtres.

7. Sarcophage du IVe siècle, flanqué de colonnettes, cannelé et sculpté à l'effigie du défunt. Le médaillon central est soutenu par deux cornes d'abondance.

Palme. CONSTANTI LO
CVS QVI ADVC COS
TAT

Les deux derniers mots signifient que le sarcophage a été fait du vivant de Constant.

8. Trois magnifiques chambranles de porte, sculpture antique, où des hommes, des oiseaux et des animaux se jouent au milieu de rinceaux finement fouillés. Ils furent employés à la chapelle de Jean VII.

9. Sarcophage antique simplement mouluré.

10. Inscription commémorative des actes du concile tenu par Grégoire III dans la basilique Vaticane contre les Iconoclastes (731). Il ne reste que l'exorde du discours que prononça le pape en cette circonstance (Voir n° 12).

11. Roue et croix en mosaïque d'émail, ayant probablement fait partie d'un ambon analogue à celui de l'évangile, à S. Laurent hors-les-murs. Les deux datent du XIIIe siècle.

12. Fragment des actes d'un autre concile tenu à S. Pierre par Grégoire III (VIIIe siècle).

On lit dans la vie de ce pape :

« Fecit quoque oratorium intra eamdem basilicam juxta arcum principalem in parte virorum : in quo recondidit, in honorem domini Salvatoris, sanctæque ejus genitricis, reliquias sanctorum apostolorum, vel omnium sanctorum martyrum, confessorum, perfectorum, justorum toto in orbe terrarum requiescentium. Quorum festis vigiliarum atque nataliciorum per ordinem existentium a monachis trium monasteriorum illic servientium quotidie missas in eodem loco celebrari jussit, instituens in canone ita a sacerdote dicendum : *Quorum solemnitas hodie in conspectu tuæ majestatis celebratur, Domine Deus noster, toto in orbe terrarum.* Quam institutionem in eodem oratorio in tabulis lapideis conscribere fecit. » — (*Lib. Pontific. in vit. Gregor. III,* § *VI. — edit. Vignoli, II par., p.* 46, 47).

De ces *tables de pierre* il ne reste aujourd'hui que deux fragments, classés dans les *Grottes Vaticanes* sous les n°s 10 et 12. Pour les compléter, il faut avoir recours à la copie, qu'en fit, sur la fin du XVe siècle, Pierre Sabinus, qui offrit à Charles VIII, en 1495, lors de son entrée à Rome, un recueil de deux cents inscriptions chrétiennes. Cette longue inscription a été restituée par M. le Commandeur de Rossi, d'après un manuscrit de la bibliothèque *Marciana,* à Venise. Je n'en citerai que des extraits :

Première table. — « In nomine Domini Salvatoris Dei nostri Jesu Christi, imperante domino piissimo augusto Leone anno XVI et Constan-

tino imperatore eius filio anno XIII mense..... indictione XV, præsidente sanctissimo ac beatissimo Gregorio apostolico papa. in basilica beati Petri apostolorum principis ante confessionem. considentibus etiam sanctissimis episcopis, Joanne Veliternensi, Andrea Albanensi, Sisinnio Gabinate, Sisinnio Ostiensi, Epiphanio de Sylva candida, Venantio Prænestrino, Gregorio Portuensi, seu venerabilibus presbyteris Johanne, Eustratio. Gregorio, item Gregorio, Johanne, Stephano, Theodoro, Dominico, Theodoro, Sergio. item Sergio, Andrea, Sergio, Sisinnio, Petro, Theophanio. Sergio, Jordan seu Iohanne ; adstantibus quoque diaconibus Moscho archidiacono, Zaccharia, Joanne, Theophylacto atque Gemmulo vel cuncto clero, antefatus domnus Gregorius apostolicus papa dixit : Reduco ad animum, sanctissimi fratres mei, qualia mihi et quanta mirabiliter Xps Deus noster contulerit bona et quomodo me indignum ad tanti apicis sua pietate dignatus fuerit revocare et stupesco nihil aliud valens retribuere potentiæ eius nisi solas agere gratias et indesinenti prece gloriosum eius conlaudare nomen. Quis enim, ut ait propheta, loquatur potentias Dni auditas faciat omnes laudes eius vel quid retribuam Dno pro omnibus que retribuit mihi ? calicem salutaris accipiam et nomen Dni invocabo. »

Deuxième table. — « Ergo, dilectissimi fratres, pro quibus indignus promerui bonis, si sanctitati vestræ placet, secundum sacrorum canonum instituta per Dei gratiam inspiratus ut sanctorum festa celebrentur in oratorio quod a me constructum est in honore Salvatoris, sanctæ Dei genitricis semperque virginis Mariæ dominæ nostræ, sanctorumque apostolorum, martyrum quoque et confessorum Christi, perfectorum, justorum, intro ecclesiam sancti Petri apostolorum principis, et ut tria illa monasteria, quæ secus basilicam apostoli sunt constituta, sanctorum Johannis et Pauli, sancti Stephani et sancti Martini, id est eorum congregatio, omnibus diebus, dum vesperas expleverint, ante confessionem illic declinantes, tres psalmos et evangelia matutina Deo canant. His expletis, presbyter qui in hebdoma fuerit, post prima, quæ in sacro corpore beati Petri fecerit, missa, secunda in eundem oratorium in honorem Salvatoris. Dei genitricis, sanctorum apostolorum, martyrum et confessorum, perfectorum, iustorum, quorum natalicia fuerint, assidue a catholica et apostolica ecclesia celèbrentur : sicut a nobis coram beati Petri corpore confirmatur. Et orationes, ut inferius tenentur adscriptæ dicantur sic : Concede, quæsumus, omnipotens Deus, ut sancta Dei genitrix, sanctique tui apostoli et omnes sancti martyres et confessores perfectique tui justi nos ubique lætificent, ut dum eorum merita recolimus patrocinia sentiamus. P. D. N.

« Et infra actionem : imprimis gloriosæ semper Virginis Mariæ genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi et beatorum apostolorum ac marty-

rum tuorum Petri et Pauli et quæ sequuntur usque, et omnium sanctorum tuorum, set et diem natalicium celebrantes.

« Super oblatis. Quæsumus, Domine, placare muneribus et intercedentibus sanctis tuis, a cunctis nos defende periculis : per D. N. »

Troisième table. — « Sanctorum tuorum martyrum ac confessorum, perfectorum justorum, quorum solemnitas hodie in conspectu gloriæ tuæ celebratur, quorum meritis precibusque concedas. Et ad completa : Sumpsimus, Domine, sanctorum tuorum solemnia celebrantes, cœlestia sacramenta, præsta, quæsumus, ut quod temporaliter gerimus æternis gaudiis consequamur ; per D. N.

« Hoc præsenti XV indictione et in perpetuum.

« Sed et mansionarii de confessione debeant observare et diligentiam facere atque luminariorum concinnationem facere, sic ut a nobis constitutum est ut septem per ebdoma in confessione et ibidem permaneant perenniter.

« Sanctissimi episcopi et venerabiles presbyteri responderunt : Hoc quod a vestro sancto apostolatu pio est intuitu prævisum ad laudem certe respicit omnium conditoris et gloriam nominis eius. Placet ut fieri debeat, hoc enim nostra est omnium salus et Dei ecclesiæ laus.

« Gregorius sanctissimus et beatissimus apostolicus papa dixit : Dum vestra, sanctissimi, intentio meæ concordat dispositioni, ea quæ a nobis decreta sunt quoram beati Petri apostoli confessione sub interdictu anathematis firmetur.

« Sanctissimi episcopi et venerabiles presbyteri responderunt : Grato ducimus ut interdictu apostolicæ auctoritatis hæc quæ salubri consideratione prævisa sunt stabiliri debeant, ne unquam quis audeat existere temerator.

« Gregorius sanctissimus ac beatissimus apostolicus papa dixit : Si quis contra privilegii definitionem venire temptaverit, Anathema sit. Et responderunt omnes tertio : Anathema sit.

« Et subscriptio :

« Gregorius gratia Dei episcopus sanctæ Dei catholicæ atque apostolicæ ecclesiæ urbis Romæ, huic privilegio a nobis facto atque decreto subscripsi. »

Suivent les signatures des membres du concile.

De tout ceci résulte : 1° qu'il y avait à S. Pierre un oratoire consacré à tous les saints et plein de leurs reliques ; 2° que l'office canonial finissait à vêpres ; 3° que matines se chantait à cet oratoire ; 4° que la messe était célébrée à la confession par un hebdomadier ; 5° qu'une seconde messe se disait à l'oratoire, les jours de fête de ces mêmes saints seulement ; 6° que

les oraisons, comme l'addition au canon, étaient propres à l'oratoire ; 7° que la postcommunion se nommait *ad completa ;* 8° que les mansionaires de la basilique étaient au nombre de sept ; 9° enfin que les cardinaux-évêques formaient aussi un nombre septénaire et qu'ils avaient les siéges de Velletri, Albano, Gabium, Ostie, Selva Candida, Palestrina et Porto.

13. La Vierge, qui forme retable à l'autel, a été peinte, au XIVe siècle, par Simon Memmi. Elle ornait l'ancien portique. Des individus qui jouaient sur la place de Saint-Pierre, lui lancèrent leurs boules au visage : le sang en coula et cinq gouttes tombèrent sur deux morceaux de marbre où elles ont laissé en creux leur empreinte. Ces marbres sont protégés par des grilles dorées.

Cet événement a fait donner à la Vierge de Memmi le surnom populaire de la *Madone des boules*, *Madonna delle boccie.*

Deux anges en marbre provenant du tombeau du cardinal de Narni (1479). Leurs mains levées indiquent qu'ils soutenaient une auréole.

14. Buste en marbre blanc de Benoît XII (1341) qui mourut et fut enterré à Avignon. Il est adossé à une draperie, vêtu d'une chape agrafée sur la poitrine et coiffé d'une tiare haute à deux couronnes, dont les fanons sont ramenés en avant. Il bénit de la main droite et de la gauche tient les deux clefs, emblème de son double pouvoir spirituel d'ouvrir et de fermer les cieux : *Et dabo tibi claves regni cœlorum.*

Le siége de cette statue se voit plus loin affecté à S. Pierre, n° 16).

15. Inscription gravée en belle gothique ronde, qui rappelle la rénovation du toit de la basilique, en 1341. Elle est signée du nom de *Maître Paul de Sienne*, qui a signé également deux tombeaux, l'un à Ste-Marie *in Trastevere* et l'autre au Prieuré de Malte sur l'Aventin :

† *Benedictus . PP . XII*
Tholosanus . fecit .
Fieri . de . novo . tecta .
Huius . basilice . sub . anno .
Dni . M. CCC. XLI.
Magister
Paulus. De S
enis . me . feci . t.

16. Grande statue de S. Pierre placée autrefois sous le portique de la basilique. L'apôtre est assis et d'une main tient les clefs : ses pieds sont chaussés de sandales. La statue tout entière, qui rappelle les statues consulaires, est antique. La tête date du XIIIe siècle et les mains sont modernes.

Une triple arcade ogivale, ornée de mosaïques d'émail, avec colonnettes torses et pignons à crochets, fait fond à la statue, dont les pieds posent sur deux marches, également incrustées de mosaïques et aux extrémités desquelles sont accroupis deux lions [1]. Ces fragments proviennent du monument de Benoît XII (1341).

17. S. Jean évangéliste, statue provenant du tombeau de Nicolas V (1455).

Suite du Déambulatoire. — 18. Grande croix de marbre blanc qui surmontait jadis la façade de la basilique. Les extrémités sont pattées et pommetées, les arêtes chanfreinées.

Fresque représentant la mosaïque absidale de l'ancienne basilique, qui datait du XIIIe siècle.

19. Mosaïque qui était placée dans le parvis au-dessus du sarcophage de l'empereur Othon II (Xe siècle). Le fond est d'or. Le Sauveur, assis et bénissant à la grecque, a à sa droite S. Paul, appuyé sur son glaive, et à sa gauche S. Pierre tenant trois clefs : chaque apôtre a aussi un rouleau (Voir n° 109).

Vis à vis ouvre un couloir qui conduit à la confession. On y voit deux remarquables chambranles antiques détachés de la chapelle de Jean VII.

Chapelle de la Madone des Prégnantes. — Les fresques de cette chapelle représentent : le ciborium de la Ste Lance, élevé par Innocent VIII; la Ste Lance; le ciborium de la Ste Face, attribué à Jean VII; l'autel de S. Venceslas; l'autel de S. Boniface, érigé par Boniface VIII; l'autel de S. Marc, construit par Paul II; l'autel des SS. Simon et Jude, par Paul III; et l'autel de S. André, par Pie II. Ce dernier avait été sculpté par Verrone et Nicolas de Florence.

20. S. Jacques majeur, statue en marbre du tombeau de Nicolas V (1455).

[1] Le lion est l'emblème de la vigilance, *oculis quia dormit apertis*, dit la légende. C'est pour cela qu'il veille à la porte des églises, dont la garde lui est confiée, à Saint-Laurent-hors-les-murs, Saint-Laurent *in Lucina*, Saints-Jean et Paul, Saint-Marc, Saint-Sylvestre *in Capite*, Saints-Apôtres.

Il est d'ordinaire accroupi et tient entre les pattes de devant, soit un enfant qu'il protége, soit des animaux qu'il déchire. Il est rarement seul, un autre lion l'accompagnant presque toujours de l'autre côté de la porte.

A Saint-Georges *in Velabro*, les lions sont posés sur l'architrave du portique.

Le lion est le symbole de la résurrection quand il soutient le chandelier pascal, comme à Saint-Paul-hors-les-murs, Sainte-Marie *in Cosmedin*, etc.

Au siége de Benoît XII, il est le symbole de la puissance et rappelle les lions que Salomon rangea de chaque côté de son trône.

21. Plaque de marbre carrée, dite première pierre de fondation, trouvée en 1608, lors de l'érection de la façade. Une croix de Malte renferme une autre croix droite (XVe siècle ?)

22. Le Père éternel, bénissant, le livre de vie à la main et entouré de têtes d'anges à huit ailes, sculpture du tombeau du cardinal de Narni (1479).

23. Inscription du ciborium élevé, en 1495, par le Pape Innocent VIII en l'honneur de la Ste Lance qu'il venait de recevoir de l'empereur Bajazet :

Genetr. Dei . Mariae . a. Gre
gorio . III. p. m. ante . positum .
et . dedic. Innocentius . VIII.
Cibo . Genuen. p. m. Laurentio .
nep. S. Caeciliae . presb. card.
Benevent. a . fund. renovand.
supr. q. ferrum . quo . patuit .
latus . Salvatoris . santis.
suae . maiest. Byzantio . mis
sum . a . max. turcar. adser
vand . reliquit . a . D. M. CD. XCV.

24. Gracieuse statue de la Vierge, tenant l'Enfant-Jésus au bras (XVe siècle).

Trois têtes d'anges, entourées chacune de quatre ailes, provenant de la chapelle de la Ste Trinité (XVe siècle).

25. Buste de Boniface VIII. Le pape est ganté, chapé et coiffé de la tiare pointue à deux couronnes. Il bénit de la droite et tient de la gauche deux clefs liées ensemble. Cette sculpture est d'André de Pise.

On attribue généralement à Boniface VIII l'addition de la seconde couronne à la tiare papale.

26. Epitaphe de S. Boniface IV, mort en 615. Elle rappelle que ce fut ce pape qui, avec l'autorisation de l'empereur Phocas, changea le Panthéon en église qu'il consacra à tous les saints et nomma Ste Marie des Martyrs, en raison du nombre considérable de corps saints qu'il y fit transporter des catacombes. Les deux derniers vers, ajoutés au XIVe siècle, mentionnent l'autel érigé par Boniface VIII en l'honneur de son patron.

† *Gregorio quartus jacet hic. Bonifacius almus*
Huius qui sedis fuit æquus rector et ædis
Tempore qui Focæ cernens templum Romæ

Delubra cunctorum fuerant quo demoniorum,
Hoc expurgavit sanctis cunctisq. dicavit.
Eius Natalis sollempnia qui celebratis
Primis septembris fert hæc lux quarta kalendis.
Octavus titulo hoc Bonifatius ossa referta
Hac locat erecta Bonifatii nominis ara.

27. Fragment d'inscription relative aux reliques conservées dans la basilique sous Adrien I (771-795) :

Temporibu (s)
Dn Hadrian (i)
Papae hic recun
dita sum reliqu (i)
as sanctorum . in
mense . nobebe
in die XXII. ind (ictione)
septima bin
a clusura in
integro.

L'autel du *Sancta Sanctorum* donne une idée exacte de la double clôture, *bina clusura*, qui est ici mentionnée. Il a, en effet, pour protéger les reliques précieuses qui y étaient renfermées, un premier rempart de marbre épais, plus une forte grille munie de serrures.

28. Portrait, en mosaïque à fond d'or, du pape Jean VII (705-707).

Il tient dans sa chasuble la chapelle qu'il a fait bâtir, porte un pallium sans croix et a la tête ornée du nimbe carré, qui indique que la mosaïque fut exécutée de son vivant, ainsi qu'il résulte des textes de Jean Diacre et de Guillaume Durand : « Cum vero aliquis Prælatus, aut Sanctus vivens depingitur, non in forma scuti rotundi, sed quadrati, corona ipsa depingitur, ut quatuor cardinalibus virtutibus vigere monstretur, ut in legenda B. Gregorii legitur. » (Durand., *Rationale*, l. 1, c. 13.) « Circa verticem vero, tabulæ similitudinem, quod viventis insigne est, præferens, non coronam. » (Joan. Diaconus, *in vita Gregorii Magni*, lib. 4, c. 88).

Fragment de l'inscription votive par laquelle Jean VII consacra à la Vierge la chapelle qu'il avait élevée dans la basilique. Les lettres se détachent en relief : † *Johannis servi scae Mariae.*

Anastase-le-Bibliothécaire, dans son *Liber pontificalis,* mentionne ainsi cette fondation : « Hic fecit oratorium Sanctæ Dei Genitricis Mariæ intra

ecclesiam S. Petri, cujus parietes mosaico opere depinxit ibique ante altare sepultus jacet. »

29. S. Pierre bénissant et tenant deux clefs, mosaïque de la chapelle de Jean VII (VIIIe siècle).

Un troisième fragment de mosaïque, provenant de la même chapelle et représentant l'Adoration des Mages, a été transporté dans la sacristie de Sainte-Marie *in Cosmedin*. Un quatrième, la Vierge, se voit à Saint-Marc de Florence et deux autres au musée de Latran.

30. Trois oraisons de la Messe des Morts, *Collecte*, *Secrète* et *Post-Communion*, composées pour l'anniversaire de Grégoire III, mort en 741.

Exaudi nos, omnip. et misericors Deus, et famulum tuum Grego- | rium tercium quem tua gratia iussit esse pastorem, cujus memoriam | agimus aeternae beatitudini et consortio tuorum apostolorum aggreges et pro ca- | tolica fide religionis xpistianae praemia vitae aeternae et refri- | gerii cum fidelibus tuis praepares mansionem. Per d. n.

Munera haec, Domine, oblata sanctifica et animam famuli tui Gregorii tercii macu- | lis munda et perpetuae vitae facias esse participem.

Purificet, Domine, indulgentia tua animam famuli tui Gregorii tercii papae, et | hujus corporis et sanguinis participatio sacramenti aeterna refectio | ne saginet et sempiterna redemptione muniat. Per D. N.

31. Pierre tombale, sculptée à l'effigie de Raynaud Orsini, cardinal-diacre de S. Adrien (XIVe siècle), coiffé de la mitre, vêtu de la dalmatique et la tête abritée par un dais gothique.

32. Chambranles antiques provenant de la chapelle de Jean VII.

33. Lieu de la déposition des corps des saints papes Léon I (440-461), Léon II (682-683), Léon III (795-816) et Léon IV (837-855), qui y restèrent jusqu'au pontificat de Paul V (27 mai 1607).

34. Vierge assistée de deux anges, belle peinture du XIVe siècle.

35. La Madone, qui forme retable, est une fresque de la fin du XVe siècle. Elle ornait la chapelle du cardinal Orsini, dans l'ancienne basilique et était principalement invoquée par les femmes enceintes, d'où lui est venu son titre populaire de la *Madonna delle pregnanti*.

Le retable est accompagné de colonnettes torses supportant une architrave, le tout incrusté d'émaux dessinant une mosaïque (XIIIe siècle).

36. Deux belles statues de S. Pierre et de S. Paul, adossées à des consoles et provenant de la porte des Pontifes, sont posées à droite et à gauche de l'autel (XIIIe siècle).

37. Magnifique bas-relief exécuté sous Sixte IV, à la fin du XVe siècle, pour orner la face antérieure de l'autel papal. Il représente le jugement

des SS. apôtres par Néron et est divisé par une série de pilastres derrière lesquels se meuvent les personnages.

38. Épitaphe, gravée sur tuf granulaire, d'un sous-diacre de la sixième région, sous le pontificat de Jean III (563) :

Locus Marcelli subd. reg. sexte concessum sibi et pos | teris ejus a beatissimo papa Joanne | qui vixit ann. pl. m. LXVIII *dep p c* [1] *Basili v c* [2] *ann.* XXII | *ind.* XI *undecimus ka ianuarii.*

39. Statuette de S. Michel, cuirassé, le bouclier timbré d'une croix, la lance à la main et foulant aux pieds le dragon, emblème de Satan (XVe siècle).

40. Ange en mosaïque, dont le dessin est attribué à Giotto (XIVe siècle). Il était autrefois placé au-dessus de l'orgue. Benoît XIII l'a fait restaurer.

41. Statuette de S. Augustin, provenant du tombeau de Calixte III. L'évêque d'Hippone est placé dans une niche : il est vêtu de la chasuble antique, coiffé de la mitre, et tient d'une main une crosse, de l'autre une église, par allusion à l'ordre monastique qu'il a fondé [3].

42. Concession de sépulture dans la basilique de S. Pierre, l'an 523 :

† FL. MAXIMO VC CONSule
CONCESSVM LOCVM PETro
ROME EX TRB VOLVPTatum
ET CONIVGI EIVS IOHANNe
PAPA HORMISDA ET TRANSmundo
PRAEPSTO BASC BEATI PETRI

43. Epitaphe de Dulcitus et d'Eutichès, notaire de l'Église Romaine, l'an 414 :

LOC. DVLCITI ET EVTICHITIS NOT. ECCL. ROM.

S. Augustin dédia un de ses ouvrages à ce Dulcitus, qui a laissé son nom à une des parties de la basilique Vaticane, comme l'atteste ce pas-

[1] Depositus post consulatum.

[2] Viri clarissimi.

[3] Quoiqu'il ne soit pas certain que S. Augustin soit l'auteur de la règle qui porte son nom, on trouve dans ses écrits l'indication d'une espèce de monastère qu'il avait fondé dans son palais épiscopal : « Volui habere in ista domo Episcopi mecum monasterium Clericorum. » (S. Augustin. *Serm. de communi vita cleric.*), et dans l'historien de sa vie la mention d'une règle qu'il écrivit à la demande de Simplicien : « Simplicianum rogasse Augustinum jam recens baptisatum ut scripto sibi suisque traderet aliquam vivendi normam, quæ veterum monachorum consuetudini foret accommodata. » (Lancelot., *Vit. S. Augustin.*, lib. II, cap. 7.)

sage d'Anastase-le-Bibliothécaire dans la vie de Léon III : « In oratorio S. Stephani, quod ponitur in Dulciti, fecit canistrum. »

Epitaphe de Pierre, sous-diacre de la première région, qui était l'Aventin :

† LOCVS PETRI SVBDIACONI SANCIE
ECCLESIAE ROMANE REGS PRIMAE
QVEM COMPARAVIT SE BIVVM

44. Pierre carrée, marquée d'une croix et trouvée dans les fondements de la basilique.

45. Sépulture, achetée du vivant de celui qui y fut inhumé, l'an 496 :

† LC (*locus*) IOHANNIS ALICENSI
SE VIBO CONPARAVIT
PC (*post consulatum*) VIATORIS

46. Statuette de S. Jacques mineur, provenant du tombeau de Nicolas V.

Suite du Déambulatoire. — 47. Inscription Damasienne en vers latins (IVe siècle). S. Damase y fait allusion à ses recherches dans les flancs de la colline Vaticane pour retrouver la source qui avait servi à S. Pierre à baptiser les premiers chrétiens [1] et qui, par la suite des temps, avait inondé la catacombe; il en règle le cours qu'il conduit aux fonts de la basilique.

Cingebant latices montem teneroque meatu
Corpora multorum cineres atque ossa rigabant.
Non tulit hoc Damasus communi lege sepultos
Post requiem tristes iterum persolvere pœnas.
Protinus adgressus magnum superare laborem,
Aggeris immensi dejecit culmina montis,
Intima sollicite scrutatus viscera terrae,
Siccavit totum quidquid madefecerat humor.
Invenit fontem praebet qui dona salutis.
Haec curavit Mercurius levita fidelis.

48. Statuette de l'apôtre S. Barthélemy, provenant du tombeau de Calixte III.

[1] « Cœmeterium fontis S. Petri, quia ibi erat fons baptismatis, ubi divus Petrus baptizare traditur. » (Cencius Camerar.)

49. Fragment d'une constitution de Gratien, Valentinien II et Théodose, relative à la conservation des biens et des ministres de la basilique (vers l'an 407).

50. Vierge assise, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, entre deux personnages debout ; mosaïque restaurée, provenant du ciborium de Jean VII (VIIIe siècle).

51. S. Jean évangéliste, statuette provenant du tombeau de Calixte III.

52. 53. 54. 55. Les quatre évangélistes, nimbés, figurés à mi-corps, avec un livre et une plume pour attributs. Ils sont accompagnés de leurs symboles, dont un seul, le lion de S. Marc, est nimbé [1]. Ces médaillons de marbre blanc proviennent du ciborium commandé par Innocent VIII pour recevoir la Ste Lance.

56. Plafond à caissons, avec le monogramme du nom de Jésus, I H S, dans une auréole flamboyante : fragment du tombeau de Pie II, qui fut sculpté par Pasquino Politiano. Celui de Pie III eut pour auteur Pierre Paul, de Todi.

57. Médaillons du tombeau de Calixte III : les quatre docteurs de l'Église latine. S. Ambroise, crossé, mitré, vêtu de la chasuble, tient un fouet [2] et un livre. S. Grégoire, chapé, la tiare en tête, a pour attributs un livre et la colombe qui l'inspire. S. Jérôme, comme cardinal, porte la *cappa* : on le distingue à son livre et à son lion. S. Augustin, chapé, mitré, crossé, tient un livre.

58. Deux anges debout, les mains étendues, comme pour tenir une draperie (XIIIe siècle) ; proviennent d'un tombeau, analogue à celui de Guillaume Durant à la Minerve.

59. S. Jérôme, en cardinal et avec son livre, médaillon du ciborium d'Innocent VIII.

[1] S. Matthieu a l'ange ou plutôt l'homme pour symbole, S. Jean l'aigle, S. Luc le bœuf et S. Marc le lion. Un manuscrit du XIIe siècle nous donne ainsi le vrai sens de ces symboles :

« Matheus in homine intelligitur, quia circa humanitatem Christi principaliter inmoratur. Marcus in leone, quia agit de resurrectione. Lucas in vitulo, agens de sacerdotio. Johannes in aquila, scribens sacramenta divinitatis. Christus vero quem describunt homo fuit de Virgine natus ; vitulus in immolatione ; leo in resurrectione ; aquila in ascensione : vel in homine humanitas, in vitulo sacerdotium, in leone regnum, in aquila exprimitur divinitatis sacramentum. »

[2] En 1339, les Milanais ayant battu les Impériaux, rendirent grâces de leur victoire à S. Ambroise qu'ils prétendirent avoir aperçu pendant le combat, armé d'un fouet qu'il levait sur leurs ennemis. De là l'usage parmi les peintres de représenter S. Ambroise avec un fouet à la main.

60. S. Jacques majeur, le bourdon du pèlerin et le livre de l'apôtre en main, statuette du tombeau de Nicolas V.

61. La Vierge entre deux anges les mains croisées; beau fragment du tombeau du cardinal Heruli.

62. S. Augustin, en évêque ; médaillon du ciborium d'Innocent VIII.

63. S. Philippe, abrité par une niche avec coquille au tympan, croix et livre en main; statuette du tombeau de Nicolas V.

64. S. Grégoire pape, médaillon du ciborium d'Innocent VIII.

65. S. Ambroise, en évêque, le fouet en main ; médaillon du même ciborium.

66. Deux génies, nus et ailés, tenant les armoiries de l'espagnol Jean Cesarini, chanoine de S. Pierre (1477).

67. Deux anges tenant sur une draperie le chef de S. André ; bas-relief du ciborium de Pie II.

Ciborium de la Ste Lance : deux anges se tiennent debout de chaque côté de la porte et adorent la précieuse relique. L'Esprit-Saint plane au-dessus dans la lumière (Pontificat d'Innocent VIII).

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

(*A suivre.*)

LES ORIGINES

DE L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE

—

DOUZIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE VII.

L'EMPIRE RUSSE.

I. — *Notions générales.*

De tous les états du globe, l'Empire Russe est certainement le plus vaste. En Europe, la domination du Czar s'étend en longueur de la Mer Noire et de l'isthme caucasique à l'Océan glacial arctique ; en largeur, de la Tornea, de la Mer Baltique, de l'Allemagne orientale et du Pruth, aux monts Ourals et à la Mer Caspienne. Les possessions asiatiques de la Russie embrassent l'immense région comprise entre la mer boréale, les Mers de Behring, d'Okhostk et du Japon, le bassin de l'Amour, les monts Altaï et Thiane Chane, le littoral est de la Caspienne, enfin la frontière est du continent européen. Sur un ensemble de territoires limitrophes de la Chine, de la Tartarie, de la Perse, de l'Empire Turc, de l'Allemagne et des pays scandinaves, doivent se rencontrer des échantillons de la plupart des races humaines de l'Ancien Monde ; aussi, en beaucoup d'endroits, l'élément

* Voir le numéro précédent, page 61.

touranien y coudoie-t-il les fils de Gomer, de Sem et même de Cham [1].

Aujourd'hui l'antique berceau des nations barbares que nous voulons étudier appartient donc, ou à peu près, à la Russie ; toutes ont sillonné ses plaines, traversé ses montagnes, navigué sur ses fleuves, laissant çà et là des traces de leur art et de leur industrie : mais, sur aucun point de cet empire, l'agglutination des races diverses n'est plus sensible que dans le Caucase. En effet, de temps immémorial, le double entonnoir formé par l'isthme caucasien a été le réceptacle obligé d'un double courant d'immigrations ou d'invasions, comme le séjour des garnisons opposées aux assaillants ; là aussi passa l'une des anciennes voies commerciales qui reliaient l'Orient à l'Occident. Un état de choses, encore caractéristique chez les populations caucasiennes, se perd dans la nuit des âges ; déjà cet amalgame humain existait à

[1] Les Colchidiens prétendaient à une origine égyptienne ; ils croyaient descendre de soldats laissés par Sésostris pour coloniser le pays. Hérodote, II, 103, 104 ; Diodore, I, 55 ; Strabon, XI, 2, 17. Les Cabardins de la Ciscaucasie, d'après une tradition locale vraie ou fausse, se disent également issus de la terre des Pharaons. Je reproduis cette tradition telle que la rapporte un voyageur russe. « Les princes de la Cabarda et le peuple lui-même sont originaires d'Égypte. Ils quittèrent en masse cette contrée et se colonisèrent en Crimée sur le ruisseau Cabarda qui leur a donné son nom. Ils émigrèrent une seconde fois, passèrent la mer et suivirent les rives du fleuve Coubagne : arrivés à sa source, la plupart d'entre eux s'y fixèrent définitivement. Quelques-uns s'établirent au-delà du Coubagne ; enfin, d'autres, en plus grand nombre, plantèrent leurs tentes dans la contrée où se trouvent aujourd'hui la grande et la petite Cabarda. Plusieurs de leurs princes et leur chef souverain se convertirent au christianisme qu'ils avaient appris à connaître chez les Grecs, lorsqu'ils habitaient la Crimée, et, en partie, les bords du Coubagne. Le peuple Cabardin était réputé le plus puissant dans les montagnes du Caucase, et toutes les peuplades voisines lui payaient tribut. » B. Vereschaguine, *Voy. dans les prov. du Caucase*, ap. *T. du M.*, t. XVII, p. 191. Strabon parle d'obélisques qu'on voyait à Thèbes, et qui étaient chargés d'inscriptions mentionnant les conquêtes des rois d'Égypte en Scythie, Bactriane, Inde et Ionie ; XVII, 1, 46. D'après les chroniques géorgiennes, une colonnie juive se serait établie à Mtzkheth lors de la destruction du royaume de Juda (VIe siècle avant Jésus-Christ). De Villeneuve, *Mtzkheth, notices sur la Géorgie*, p. 87 ; in-12, Paris, 1875.

l'époque d'Hérodote, et Strabon énumère jusqu'à vingt-six idiomes distincts dans la seule Albanie (Daghestan)[1].

La chaîne du Caucase était riche en minéraux précieux ; les expéditions de Phrixus et des Argonautes n'eurent d'autre but que la conquête de l'or colchidien, recueilli au fond des torrents par les Soanes à l'aide de cribles et de toisons laineuses, d'où le mythe de la *Toison d'or :* Bacchus et Hercule séjournèrent au Caucase[2].

L'Ibérie (Géorgie) communique avec la Colchide (Iméritie) par les défilés du Phase (Rioni) ; avec l'Arménie, par ceux du Cyrus (Kour) et de l'Araxe, où se trouvaient jadis, au sommet de rocs inaccessibles, les villes fortes d'Harmozica et de Seusamora ; Pompée, ensuite Canidius prirent ce chemin. Deux autres défilés traversent le Caucase ; l'un, à l'est, remonte l'Alazon et débouche aux *Portes de fer,* à Derbent sur la Mer Caspienne ; l'autre, central, allant droit au nord, était célèbre dans l'antiquité sous le nom de *Portes Caucasiennes :* il suit le cours du Térek (Aragus) et s'appelle aujourd'hui Gorge du Darial. Le Darial, unique route directement ouverte entre la Géorgie et la Caucasie septentrionale, était jadis coupé par un mur difficile à enlever d'assaut[3] ; l'importance majeure qu'il a toujours eue exige que l'on s'y arrête un instant.

Lisons d'abord la description de Pline :

Après ces peuples sont les Portes Caucasiennes que beaucoup par une grande erreur appellent Portes Caspiennes : c'est un immense ouvrage de la nature qui interrompt subitement la chaîne des montagnes. Là sont des portes garnies de poutres ferrées ; au-dessous de ces portes passe un cours d'eau qui exhale une odeur détestable ; en deçà, sur un rocher, est une forteresse appelée Cumania, élevée pour empêcher le passage de na-

[1] I, 203 : ἔνθεα δὲ ἀνθρώπων πολλὰ καὶ παντοῖα ἐν ἑωυτῷ ἔχει ὁ Καύκασος. — XI, 4, 6.

[2] Strabon, I, 2, 39 ; XI, 2, 19 ; 5, 5. Diodore, IV, 9 à 58. Ammien Marcellin, XXII, 8. Le Caucase offre une remarquable variété de gemmes. *Mtzkheth*, p. 35.

[3] Strabon, XI, 3 ; 4 et 5.

tions innombrables : ainsi, à peu près en face d'Harmastis, ville des Ibères, une porte suffit pour fermer l'entrée du monde. A partir des Portes Caucasiennes, en suivant les monts Gordyéens, on trouve les Valles, les Suarnes, nations indomptées, qui cependant exploitent des mines d'or [1].

Néron, lorsqu'il projeta une expédition contre les Sarmates, voulait suivre la voie du Darial, dont un écrivain arabe du Xe siècle, Masoudy, s'est également préoccupé. « La porte du château des Alains, dit-il, se trouve au milieu du pays des Alains ; ce château fut construit par Isfendiar, fils d'Hystaspes, qui y laissa une bonne garnison afin d'arrêter l'invasion des Alains dans le Caucase, car ils sont obligés pour y arriver de passer les ponts jetés sous le fort..... Ce fort, bâti sur un rocher, est absolument inabordable : on ne peut y pénétrer qu'avec le consentement des défenseurs. Il est si bien fortifié que même un homme seul, qui s'y enfermerait, serait en état de tenir en échec tous les infidèles, car le château, pour ainsi dire suspendu dans les airs, domine le pont, la route et le fleuve. » Une tradition locale attribue à la reine Tamar les gigantesques constructions en ruines, placées au sommet d'un immense rocher, sur la rive gauche du Térek, dans la gorge du Darial ; mais, selon toute vraisemblance, ces formidables débris remontent à une date beaucoup plus reculée que le XIIe siècle. Masoudy, du reste, exagère tant soit peu l'importance du château qui put néanmoins jouer un grand rôle dans les luttes des peuples méridionaux contre les barbares du Nord [2].

[1] Trad. Littré, VI, 12. Ab iis sunt Portæ Caucasiæ, magno errore multis Caspiæ dictæ, ingens naturæ opus montibus interruptis repente : ubi fores obditæ ferratis trabibus, super medias amne diri odoris fluente, citraque in rupe castello, quod vocatur Cumania, communito ad arcendas transitu gentes innumeras ; ibi loci, terrarum orbe portis discluso, ex adverso maxime Harmastis oppidi Iberum. A Portis Caucasiis, per montes Gordyæos, Valli, Suarni, indomitæ gentes, auri tamen ramenta fodiunt.

[2] Pline, VI, 15. *Prairies d'or.* B. Vereschaguine, *Voy. dans les prov. du Caucase*, ap. *T. du M.*, t. XVII, p. 207. Tamar gouverna la Géorgie de 1174 à 1201 : son règne glorieux a laissé dans le Caucase des souvenirs ineffaçables, aussi tous les

Le nom de *Château des Alains*, donné par l'auteur des *Prairies d'or* à la forteresse du Darial, et les corollaires qui suivent, tendent à prouver que cette défense fut réparée ou augmentée au IVe siècle sous Sapor II, alors qu'un fractionnement des Alains maîtres de toute la Russie méridionale, refoulé par les Huns, vint chercher un asile en Circassie (vers 375), où ses descendants, les Ossètes, l'auraient, selon quelques ethnologues, perpétué jusqu'à nos jours. Au rapport d'Ammien Marcellin, les Alains seraient les anciens Massagètes, habitant au-delà du Tanaïs les solitudes sans bornes de la Scythie où ils menaient une existence nomade avec leurs chariots, leurs chevaux, leurs troupeaux, faisant au besoin des excursions jusqu'en Arménie et en Médie. Le général romain dépeint en outre les Alains comme une belle race d'hommes, grands, blonds, belliqueux et relativement civilisés [1]; or, un voyageur russe parle en ces termes des Ossètes.

Les Ossètes sont établis non seulement dans le défilé du Darial, mais aussi sur une grande étendue des montagnes, au sud-ouest de Vladicaucaz, à l'endroit où finissent les établissements des Cabardins. Ils se distinguent très-notablement des tribus qui les entourent, principalement par leur langage et leurs mœurs. Leurs villages sont ordinairement répandus sur le versant des montagnes. On voit, des deux côtés du Darial, de hautes murailles flanquées de tourelles : ces monuments rappellent l'époque du brigandage. . . . . .
Certains voyageurs ont trouvé dans les mœurs et la manière de vivre des Ossètes beaucoup de rapports avec les usages des Germains. On sait aussi que les ethnologues ont été jusqu'ici embarrassés pour établir l'origine de cette peuplade. Les uns la font descendre des Germains, d'autres des Slaves, d'autres, enfin, des Turcs : ses coutumes donnent à penser qu'elle a été en rapport avec l'Europe à une époque plus ou moins rapprochée de la nôtre. En effet, l'Ossète fait usage du lit, de la table et du siége, contrairement aux habitudes de toutes les autres tribus du Caucase et du Transcaucase; il s'assied comme la plupart des Européens sans avoir les jambes croisées sous lui. Le père de famille a toujours pour siége une

monuments du pays, n'importe leur époque, sont-ils indistinctement attribués à cette princesse par l'ignorance montagnarde.

[1] XXXI, 1.

espèce de fauteuil travaillé avec art. J'ai fait usage d'un meuble de ce genre pendant mon séjour à Tiflis : il était sculpté d'après un dessin assez régulier, quoique l'exécution en fût grossière [1].

Les appréciations d'Ammien et de M. Vereschaguine s'accordent en quelques points, mais elles ne tranchent pas encore la question de race. Les annales chinoises gardent le souvenir de tribus nomades, descendues des steppes de l'Asie centrale, errant avec leurs troupeaux à travers les immenses régions où elles commandaient en maîtres, habitant sous des tentes ou dans des chariots, se superposant pour ainsi dire aux indigènes sans se confondre avec eux, et prêtes à les quitter pour aller chercher fortune ailleurs aussitôt que les chances de la guerre détruiraient une autorité violemment établie sur les pays conquis. Or, Ammien dit absolument la même chose des Alains.

Diffusi per populosas gentes et amplas.... ibi partiti per utramque mundi plagam Alani, licet dirempti spatiis longis per pagos ut nomades vagantur immensos..... armenta præ se agentes cum gregibus pascunt, maximaque equini pecoris est eis sollicitior cura [2].

Incontestablement, les historiens du Céleste Empire ont voulu mentionner les peuplades sauvages, connues des Romains sous le nom d'Indo-Scythes, peuplades qui mirent fin à la domination gréco-bactrienne, et qui, venues des frontières de la Chine, étaient vraisemblablement alors de race jaune, tandis que les Alains d'Ammien appartenaient à la race blanche. Ne pourrait-on voir chez ces derniers un rameau des *Huns Ephtalites* (v. c. VI) détaché du tronc sédentaire, longtemps avant l'invasion des Indo-Scythes, et chassé par eux, vers l'ouest, du territoire où il menait une vie nomade [3] ? J'ai sous les yeux un portrait d'Ossète,

[1] B. Vereschaguine, *ouv. cit.*, p. 205.

[2] Pariset, *Hist. de la soie*, t. I, p. 150. — XXXI, 1.

[3] Le but d'un célèbre voyageur, M. Guillaume Lejean, en pénétrant dans les montagnes de l'Inde septentrionale, était de rechercher les mystérieux *Siahpoch*, race blanche vivant à peu près, dit-on, à l'état édénique au milieu de l'Hindou-Koush, et où il avait la quasi-certitude de trouver le premier anneau de la

magistralement dessiné par M. B. Vereschaguine [1] ; la physionomie du montagnard caucasien me semble beaucoup plus voisine des types indo-européens que d'aucun de ceux fournis par l'Asie centrale [2].

L'importance des défilés caucasiens au point de vue commercial ne le cédait en rien à leur valeur stratégique. Strabon dit que les Aorses, peuple nomade du Caucase errant entre la Mer Caspienne et le Don, recevaient des Mèdes et des Arméniens les marchandises provenant de l'Inde et de Babylone ; ils transportaient ensuite ces denrées à dos de chameau. L'or ouvré abondait chez les Aorses, dont un roi, nommé Spadinus, envoya à Pharnace, alors que celui-ci régnait sur le Bosphore Cimmérien un contingent de cavalerie (environ 47 ans avant J.-C.) [3].

La voie indiquée par Strabon traversait le Darial; je ne lui vois guère d'autre issue puisque le défilé de Derbent n'eût abouti qu'à l'impasse du Daghestan : Pline mentionne une seconde voie

grande chaîne des peuples indo-germains. M. Lejean ne parvint malheureusement à rencontrer aucun individu de cette race. *Le Penjâb et le Cachemir*, ap. *T. du M.*, t. XVIII, p. 187 et 199. Au sujet des Siahpoch, v. L. Rousselet, *Tableau des races de l'Inde sept.*, p. 10, in-8°, Paris, 1875, et *Revue d'anthropologie*, 1875, n° 2. — On a pensé jusqu'ici, sans néanmoins trop l'affirmer, que le nom *Massagètes* désignait collectivement un grand nombre de tribus tschoudes différentes (Bouillet, *Dict. d'hist. et de géogr.*, 7e éd., 1850) ; dans ce cas, les Massagètes ne sauraient être confondus avec les Alains. Les notables différences que nous aurons plus loin à constater entre la bijouterie finnoise et d'autres joyaux, également trouvés sur le sol russe, jetteront peut-être quelque lumière sur la question.

[1] *Ouv. cit.*, p. 207, Ossète cosaque de Ligne.

[2] M. L. Figuier regarde les Ossètes comme « la dernière branche de la race aryenne en Asie », tout en convenant qu'ils habitent une partie du Caucase « occupée en général par des races distinctes des Indo-européens, et qu'ils ressemblent aux paysans du nord de la Russie. » *Les races humaines*, p. 221, 222 ; in-8°, Paris, 1872. Au sujet des Albanais, v. Strabon, XI, 4 ; 4 et 5.

[3] XI, 5, 8 : καὶ ἐνεπορεύοντο καμήλοις τὸν Ἰνδικὸν φόρτον καὶ τὸν Βαβυλώνιον, παρά τε Ἀρμενίων καὶ Μήδων διαδεχόμενοι · ἐχρυσοφόρουν δὲ διὰ τὴν εὐπορίαν. On remarquera que le chameau est encore le moyen de transport habituel des Tartares du Caucase ; les chemins de fer, de Poti à Bakou, et d'Azov à Vladicaucaz, parviendront-ils à modifier cet antique usage?

qui prolongeait la rampe méridionale du Caucase en suivant le Kour et le Rioni, à peu près la route de Poti à Bakou.

M. Varron a écrit qu'il fut reconnu sous Pompée qu'en sept jours on arrive de l'Inde dans la Bactriane sur le bord du fleuve Icare qui se jette dans l'Oxus; et que les marchandises de l'Inde, amenées de là par la Mer Caspienne dans le Cyrus, peuvent être transportées par terre, en cinq jours au plus, jusqu'au Phase qui tombe dans le Pont-Euxin [1].

Il fallait un laps de temps considérable pour franchir une si énorme distance ; mais quels obstacles ne surmonte pas l'amour du gain? Les marchandises hindoues, dont un vaste entrepôt existait nécessairement dans le Pendjâb ou l'Afghanistan, soit à Taxila [2], soit sur les points où s'élèvent maintenant Attok, au confluent de l'Indus et du Cophès (Kaboul), et Peshawer, devaient traverser les défilés de l'Hindou-Koush, descendre l'Oxus qui se jetait alors dans la Mer Caspienne, subir les inconvénients d'une longue et dangereuse navigation sur cette mer [3], remon-

[1] Trad. Littré, VI, 19. Adjicit idem, Pompeii ductu exploratum, in Bactros septem diebus ex India perveniri ad Icarum flumen, quod in Oxum influat : et ex eo per Caspium in Cyrum subvectas, quinque non amplius dierum terreno itinere ad Phasin in Pontum Indicas posse devehi merces.

[2] On a récemment découvert dans les éboulis de la *Chaîne de sel*, un peu au sud de Rawul-Pindi, quelques ruines et des médailles de l'époque gréco-bactrienne. Le lieu s'appelle Kalin-ke-Seraï et l'on croit y reconnaître l'emplacement de l'ancienne Taxila. G. Lejean, *Le Pendjâb et le Cachemir*, ap. *T. du M.*, t. XVIII, p. 194, 196. Rawul-Pindi se trouve sur la route de Lahore à Peshawer et Djellalabad; cette route coupe l'Indus à Attok au point où il reçoit le Kaboul qui vient de traverser la passe de Khaïber.

[3] Lorsque, sous l'empereur Ho-ti (80 à 106 de J.-C.) le général chinois Pan-tchao, qui conduisit une armée victorieuse jusqu'à la Mer Caspienne, songeait à envahir l'empire romain (102 ap. J.-C.), il confia le soin de cette expédition à Kin-kan-yang, l'un de ses lieutenants. Or, Kin-kan-yang « voulait traverser la grande mer, mais les marins de la partie occidentale du pays des Asi lui dirent que la mer était bien large, que ceux qui allaient ou venaient par un vent favorable mettaient trois mois à la traverser, que si l'on avait des vents contraires, on mettait quelquefois trois ans. » Abel Rémusat, *Mélanges asiat.* t. I, trad. de l'historien chinois Man-tua-lin. En défalquant d'évidentes exagérations, il resterait toujours une somme énorme de difficultés à vaincre.

ter le Kour, enfin gagner par terre le Rioni sur un chemin assez incommode. Les colis, arrivés à l'embouchure du Phase, étaient embarqués de nouveau, puis le cabotage les conduisait dans les villes maritimes du Pont-Euxin et du Palus Mæotides, au Danube, à Byzance, d'où on les dirigeait vers l'Occident.

Les négociants, qui conduisaient de l'Euphrate au Darial les produits de l'industrie babylonienne, étaient naturellement les Arméniens, nation dont les aptitudes commerciales sont notoires; mais Strabon laisse entendre clairement que les denrées hindoues arrivaient au Caucase par l'entremise des Mèdes. Ces denrées suivaient en conséquence une route de terre se dirigeant de Taxila vers le nord de la Parthie (Khorassan), route qui, après avoir longé la chaîne de l'Elbrouz (Albordj), continuait de Raghès (Ragæ, Arsacia), à la hauteur des Portes Caspiennes (Κάσπιαι πύλαι, Pas du Khawar), jusqu'à Ecbatane (Hamadan) [1]. Toutes les voies précédentes furent interdites aux Romains par la politique orientale, excepté peut-être au siècle d'Auguste, quand, durant plusieurs années, l'empire entretint des relations amicales avec les Parthes [2]. Mais les portes du temple de Janus ne tardèrent pas à se rouvrir, et alors, il fut impossible à Rome de communiquer avec l'Inde, sinon par l'ancienne voie maritime de la Mer Rouge et d'Alexandrie, ou par le Golfe Persique et l'Euphrate, limite reconnue de l'Empire et du royaume arsacide. La diplomatie romaine se ménagea toujours l'alliance des peuples indépendants qui, fixés entre la Syrie et la Babylonie, étaient maîtres du commerce du Golfe Persique, et le trafic se créa des centres voisins de la rive droite du fleuve frontière [3].

[1] Ce passage sert de débouché à la Parthie dans l'Hyrcanie (Mazendéran et Daghestan). V. Strabon, II, 1; 24, 27 : XI, 7; 2, 9; 9, 1; 12, 4, 5 : XV, 2, 9. Pline, VI, 17. E. Pariset. *Hist. de la soie*, t. I, p. 103; in-8°, Paris, 1862.

[2] V. Pariset, *ouv. cit.* t. I, p. 101; Reinaud, *Relations polit. et commerc. de l'Emp. Romain avec l'Asie orient.*, p. 116; in-8°, Imprim. imp., 1863.

[3] V. les Mémoires de MM. Etienne Quatremère et Reinaud sur les Nabatéens, la Mésène et la Characène, *Journal asiatique*, 1835 et 1861; Pariset, *ouv. cit.* t. I, p. 93, 117 à 124; Strabon, XVI et XVII; Pline, V et VI.

Au IVe siècle, l'un des grands marchés pour les productions orientales que demandait l'Occident était placé à Batne (Sarug), ville de l'Osroëne, fondée par les Macédoniens non loin de l'Euphrate. Dans cette cité municipale, séjour habituel de riches négociants, avait lieu, au commencement de septembre, une foire annuelle où tous les degrés de l'échelle trafiquante accouraient se pourvoir de denrées venant de l'Inde, de la Chine et de beaucoup d'autres contrées [1].

La destination des marchandises confiées aux Aorses était certainement le nord-ouest en premier lieu ; le nord ensuite, bien que cela soit fort douteux : les unes gagnaient le Don et la Mer d'Azov, les autres pouvaient remonter l'immense artère du Volga et, tant par ce noble fleuve que par ses tributaires, pénétrer au cœur de la Russie. Quelle date faudrait-il assigner à l'introduction du commerce étranger en pleine Moscovie? La question est délicate : la science russe attend pour y répondre avec certitude qu'on ait achevé les fouilles entreprises sur tous les points de l'empire, et coordonné le résultat des trouvailles ; elle procède lentement, mais sûrement, ainsi que l'exige un travail sérieux, destiné à figurer dans les annales d'un grand peuple. La même réserve ne m'étant pas imposée, je n'éprouve aucun scrupule à offrir ici l'hospitalité au curieux renseignement, tout extraordinaire qu'il semble, qu'un archéologue fort connu m'adresse de Moscou ; ce renseignement me paraît reposer sur des bases au moins discutables, et, si je produis en regard les graves objections auquel il donne prise, c'est pour avoir le droit de mettre à côté les arguments qui militeraient en sa faveur. D'ailleurs je n'accepte nullement la responsabilité d'un fait en litige, je tiens à garder dans les débats qu'il pourrait occasionner une neutralité absolue, et je

[1] Ammien Marcellin, XIV, 3. Batne, municipium in Anthemesia, conditum Macedonum manu priscorum, ab Euphrate flumine brevi spatio disparatur, refertum negotiatoribus opulentis ; ubi annua sollemnitate prope septembris initium mensis ad nundinas magna promiscuæ fortunæ convenit multitudo, ad commercanda, quæ Indi mittunt et Seres, aliaque plurima vehi terra marique consueta.

laisse aux hommes compétents le soin de résoudre un problème beaucoup trop au-dessus de mes faibles moyens.

Le *Musée public* de Moscou possède 16 monnaies en bronze, d'origine perse, mais dont la localisation spéciale n'est pas bien fixée ; elles sont du genre attribué par un savant numismate russe, M. le général de Bartholomæi, ancien gouverneur du Caucase, à une branche de la dynastie des Arsacides qui régnait dans la Susiane vers le milieu du Ier siècle avant J.-C. Ces pièces, M. G. Filimonov les a récemment acquises d'un pauvre marchand de thé de Moscou, M. Michaïlov, qui tint plusieurs années une auberge à Soahnov (Gouv. de Smolensk) ; M. Michaïlov prétend les avoir obtenues de quelques paysans, employés il y a 30 ans comme terrassiers sur le chemin de fer de Saint-Nicolas, entre Moscou et Saint-Pétersbourg. Au moment de la vente, le marchand était convaincu que ses médailles émanaient du prince Rurik, fondateur contesté de la monarchie russe au IXe siècle, et il exigeait une récompense honorifique qui fut réduite au payement de 50 roubles (à peu près 150 fr.).

Si la découverte est authentique, si elle a réellement eu lieu sur la route de Moscou à Pétersbourg, route que le Volga coupe à Tver, elle impliquerait l'existence de relations, déjà établies vers le IIe siècle après J.-C., entre la Russie du nord et la Perse méridionale par ce fleuve et le Caucase. Malheureusement une trouvaille considérable de monnaies analogues a été faite près de Schouster (Suse), il s'en est répandu beaucoup en Russie, en Angleterre, voire en France, et il serait à craindre que les bronzes perses de M. Michaïlov ne provinssent de la même source [1].

[1] *Lettres :* de M. G. Filimonov, décembre 1876 et janvier 1877 ; de M. A. de Longpérier, 29 décembre 1876. — On me rappelle à ce sujet un fait récent de tromperie, qui dénote une rare audace chez les coupables ; l'anecdote est trop plaisante et elle donne aux collectionneurs une trop jolie leçon de prudence pour que je la taise. A la dernière exposition de Reims figurait un certain nombre de vases gaulois d'un nouveau type, *tous trouvés en diverses localités de la Champagne* et faisant le bonheur de leurs propriétaires. Ces vases, pourtant, ont *tous été découverts en Chypre,* vendus *publiquement* par caisses, à Paris, au compte de

Tout négatif qu'il soit, l'argument porte juste ; en voici d'autres non moins péremptoires.

Comment une trouvaille d'importance aussi majeure n'a-t-elle été révélée aux archéologues russes qu'en 1874, c'est-à-dire trente ans après qu'elle avait eu lieu? Aucun monument perse n'aurait été découvert jusqu'aujourd'hui, ni dans la Russie méridionale, ni sur le Volga inférieur.

De l'attaque passons à la défense.

Nous avons en première ligne le témoignage de Strabon qui fait transporter les marchandises orientales des négociants arméniens et mèdes par une tribu nomade, errant entre le Tanaïs et la Mer Caspienne ; vers quels points se dirigeaient ces marchandises? Les *emporia* du Don, du Palus Mæotides et de la Chersonèse Taurique à coup sûr, la preuve en sera fournie au § suivant : mais ces débouchés étaient-ils les seuls ? suffisaient-ils à un trafic étendu? La démonstration affirmative manque, il est vrai, puisqu'on n'a encore rien trouvé qui l'appuyât ; est-ce à dire que l'on ne finira pas par découvrir quelque chose? Alors, l'un des objectifs du commerce transcaucasien aurait résidé davantage au nord, et j'adjoindrais pour destinataires aux colis confiés aux Aorses les riverains de l'Oural et du Volga, en remarquant néanmoins que les steppes septentrionales de la Mer Caspienne paraissent avoir servi de chemin à l'immigration et à l'invasion beaucoup plus qu'à de pacifiques marchands.

En second lieu, la science a reconnu que les provinces méridionales de la Russie furent jadis soumises à la domination des Arsacides ; Klaproth le dit en termes formels.

l'expéditeur, M. Cesnola, puis achetés en bloc et colportés en détail par les brocanteurs qui exploitent nos départements. Conclusion pratique : dans quelques années on reconnaîtra les rapports de la *poterie champenoise* avec celle qu'on ne cesse d'exporter de Chypre et on établira là dessus, qu'au VIIe ou VIe siècle avant notre ère la Gaule entretenait d'actives relations commerciales avec les îles de l'Asie.

Les Parthes avaient fondé une puissante monarchie féodale composée de quatre royaumes principaux possédés par une même famille ; la branche aînée occupait la Perse, et son chef, décoré du titre de roi des rois, avait la haute souveraineté sur tous les princes de son sang. Les rois de l'Arménie tenaient le second rang ; venaient ensuite ceux de la Bactriane [1], chefs de toutes les tribus Alanes et Gothes répandues sur les bords de l'Indus ou dans les régions inconnues qui se prolongent au nord de l'Inde et à l'orient de la Perse. Au dernier rang était le roi Arsacide des Massagètes qui possédait toute la Russie méridionale [2].

La monarchie arsacide dura environ 473 ans (250 av. J.-C. à 223 de notre ère) ; un laps de temps aussi considérable put faciliter aux satrapes russo-parthes les moyens de nouer des relations avec les contrées du nord qui ne leur étaient pas soumises, et de servir d'intermédiaires à un trafic méridional. Les agents commerciaux, qui accompagnaient nécessairement les chameliers du Caucase jusqu'à destination, devaient être munis de tous les genres de numéraire ayant cours dans les provinces du royaume arsacide. Mais ici surgissent de nouveaux écueils : les marchés conclus avec les Barbares s'opéraient en général par voie d'é-

[1] Je ne me permettrai pas de changer un seul mot du texte de Klaproth, mais les observations de M. Reinaud doivent être mises en regard. « Saint-Martin, induit en erreur par une méprise des historiens arméniens et par un passage de Strabon mal interprété, est parti de l'idée que, quelque temps après l'arrivée des Scythes dans la Bactriane, un prince de la famille des Arsacides les en chassa. Saint-Martin fait durer la domination des princes arsacides en Bactriane jusqu'au Ve siècle de notre ère, c'est-à-dire pendant plus de 400 ans. C'est le cas de dire que ce qui prouve trop ne prouve rien. Aucun fait, durant ce long intervalle ne décèle la présence d'une dynastie arsacide dans la vallée de l'Oxus. L'opinion de Saint-Martin a été émise dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, publiés en 1819, t. II, p. 31 et suiv. ; dans son *Histoire des Arsacides*, publiée après sa mort, t. II, p. 71, 272, 287, etc. ; enfin dans ses notes sur l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, t. III, p. 385 et suiv. Elle a été reproduite par Klaproth, dans ses *Tableaux historiques de l'Asie*, p. 42. Cette opinion, en ce qui concerne les témoignages arméniens, a été réfutée par Quatremère, *Journal des Savants*, année 1840, p. 345. *Relations polit. et comm. de l'Emp. rom. avec l'Asie orient.*, p. 34 et 35, en note.

[2] *Tableaux historiques de l'Asie depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours*, p. 42 ; in-4°, Paris, 1824.

change [1] ; la minime valeur du billon découvert en si petit nombre laisserait croire qu'il provient d'une perte accidentelle, faite par un voyageur isolé, plutôt que d'un solde d'achat.

Ma tâche est, j'en ai l'espoir, remplie avec autant d'impartialité que possible. Le lecteur connait maintenant l'ensemble des raisons qui sanctionnent ou infirment la provenance attribuée au petit trésor numismatique du Musée public de Moscou. Une question capitale, dominant toutes les autres, reste néanmoins pendante : à savoir le degré de confiance que méritent, soit l'ex-aubergiste acquéreur, soit les terrassiers prétendus vendeurs. En Russie, comme partout, on cherche à duper les collectionneurs, et, plus les intelligences qui leur dressent un piége ont de grossiéreté apparente, plus facilement ils s'y laissent prendre : certains mougiks, je le soupçonne non sans motifs, ont trompé de savants connaisseurs avec une adresse qu'envieraient les habiles fabricants d'antiquités de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.

Ce chapitre épuisé, abordons-en un autre.

J'ai mentionné (*Append. à l'electrum*) les trouvailles de monnaies grecques associées à l'ambre jaune travaillé, trouvailles qui s'étendent de la Vistule à la Mer Noire en suivant le cours du Dniéper ; ces monnaies accusent des relations établies entre les habitants de la Russie et le monde civilisé depuis le VIe ou le VIIe siècle avant notre ère jusqu'à l'époque romaine. D'autres découvertes faites dans les Provinces Baltiques, y signalent des rapports plus ou moins directs avec l'Empire ; on s'en étonnera peu, attendu que ces provinces étaient limitrophes des lieux de production de l'ambre : d'ailleurs, à mesure qu'on s'avance vers le nord, le nombre des indices romains diminue. En 1740 une médaille de Sabine, femme d'Adrien (117-138), fut exhumée par un laboureur à Tammela (district de Wanaja, Finlande) ; sur un point plus septentrional (Waasa, à l'étranglement du golfe de

[1] V. Strabon, XI, 2, 3.

Bothnie) on a encore trouvé une monnaie de Zénon (474-491) et une de Focas (602-610)[1].

Au sud, le district de Puhla a fourni, mais en spécimens uniques, des bronzes d'Auguste, Tibère, Claude, Domitien et Trajan (15 à 98). A Kapsehten (village maritime du district de Libau (Courlande), on a rencontré 27 pièces d'argent aux effigies de Trajan, Adrien, Antonin-le-Pieux, Faustine mère, Marc-Aurèle, Faustine jeune, Commode, Philippe père (114-247) ; dans la ville de Werro et dans la région de Bauske, au sud-est de Mitau, des bronzes d'Antonin-le-Pieux, de Claude II (269), d'Aurélien, de Maximien, de Julius Crispus (317-326) et de Valentinien Ier (364), plus un Marc-Aurèle d'argent (165). On signale également des découvertes de monnaies romaines à Hasan, Dobbeln, Segewolde et Treiden, en Courlande. Enfin, d'après d'anciennes communications dont l'exactitude laisserait à désirer, des drachmes de Philippe de Macédoine auraient été trouvées dans le Gouvernement de Jaroslav (au nord de Moscou), et, aux environs de Rostov (même Gouvernement), on aurait recueilli une médaille de Domitien[2].

Le souvenir d'un Asiatique, sujet romain, voyageant en Russie au premier siècle de notre ère, a persisté chez les Moscovites. Eusèbe de Césarée, historien exact et qui ne manque pas d'une certaine critique, rapporte, sous l'autorité d'Origène, que saint André fut envoyé chez les Scythes d'où il passa en Grèce et en Épire[3] ; aussi, depuis leur conversion au christianisme, les Russes regardent cet Apôtre comme ayant annoncé la Foi dans

[1] J. R. Aspelin, *Esquisse etc.*, p. 150, fig. 133. V. aussi, relativement à la médaille de Sabine, les dissertations latines de J. Brovallius et de J. Bilmark, imprimées à Abo en 1745 et 1769.

[2] Aspelin, *ouv. cit.*, p. 157 : F. C. H. Kruse, *Necrolivonica*, Dorpat, 1842 ; *Urgeschichte der Ostsee Provinzen*, Moscou, 1846, et d'autres Mémoires de cet érudit. Aspelin, *Lettre*, février 1877.

[3] Fleury, *Hist. ecclés.*, l. I, c. 25 ; Origène, *In Gen.* 5, ap. Eusèbe *Hist. eccl.*, III, 1.

leur pays et ils l'honorent d'un culte spécial. Or, suivant une légende populaire traditionnellement conservée, saint André se serait rendu de Kherson à Rome, en passant par Novgorod où la vue des bains lui aurait causé une grande surprise. Ce dernier trait porte condamnation ; le récit est évidemment apocryphe, et un écrivain russe, M. Goulobinsky, professeur à l'Académie ecclésiastique de Moscou, y reconnaît, avec quelque raison, une satire des habitants de Kiev contre ceux de Novgorod [1]. Pourtant, abstraction faite d'impressions de voyage inadmissibles, il me semble que la légende kiovienne tire son origine d'un événement certain. Sous les détails facétieux, imaginés par le conteur, on devine aisément un personnage venu de la Syrie à travers l'Asie Mineure, embarqué à Trébizonde ou à Sinope pour Kherson, remontant le Dniéper et gagnant le lac Ilmen, d'où il serait descendu en prenant la direction du Danube. C'est la route du commerce de l'ambre prolongée droit au nord.

La magnifique coupe d'argent (diam. $0^{m}\,216^{m}$), trouvée en 1780 à Sludka (sur la Kama, Gouvernement de Perm), et que l'on voit aujourd'hui dans la collection de M. le comte Serge Stroganoff, est un morceau capital. Au fond de ce vase arrondi et légèrement creux, une main assez habile a ciselé Ajax et Ulysse se disputant les armes d'Achille devant Minerve. Les avis ont été partagés quant à l'attribution artistique de l'œuvre, mais je me range à l'opinion de M. L. Stephani qui y reconnaît un faire gréco-byzantin. Le style maniéré des figures et leurs réminiscences de l'antique, l'expression des physionomies, les détails du costume et des accessoires, rappellent exactement les bas-reliefs du monument élevé dans Constantinople à la gloire de Théodose par la piété filiale d'Arcadius, tels que les a reproduits le crayon de Gentile Bellin. Des personnages analogues sont également représentés sur les médaillons païens (sacrifice aux Dioscures) qui

[1] *Étude sur le christianisme en Russie avant Vladimir*, compte-rendu du R. P. Martinov, S. J., ap. *Revue des quest. hist.*, t. XXI, p. 324.

illustrent la chasuble de saint Servais, à Maestricht ; or, bas-reliefs et tissu datent incontestablement du IVe-Ve siècle [1].

Coupe de Sludka, coll. S. Stroganoff.

De Kharkov (Ukraine) proviennent deux monnaies d'argent de Vespasien et de Trajan ; elles étaient percées et accompagnées de quatre perles de verre polychrome ; l'ensemble formait sans doute

[1] J. R. Aspelin, *ouv. cit* , p. 189, fig. 174. H. K. E. Kœhler, *Ueber die Denkmæler des Altherthums aus Silber in der Sammlung des Herrn Grafen von Stroganoff*, VI, p. 44 à 53, pl. 2, 3 ; Saint-Pétersbourg, 1853. L. Stephani, *Compte-rendu de la com. imp. archéol. russe pour* 1867 ; S. P. 1868. Banduri, *Imper. orient.*, t. II, pl. p. 513 à 581. Les ivoires romains du même temps montrent un style bien plus lourd ; V. Gori, *Thes. vet. dipt.*, t. II, pl. 17, 20, 2, etc , Ire moitié du VIe siècle. F. Bock, *Die mittel. Kunst-und Reliq. zu Maestricht*, p. 31, fig. 8. Willemsen, *Antiq. sacrées etc.*, p. 92, fig. 9.

un collier. En Volhynie on a trouvé un *aureus* de Marc-Aurèle ; à Kertch (Crimée), une pièce de Philippe père (244-249) [1].

En fait de trouvailles byzantines, citons encore : Gouvernement de Voronèje (Don supérieur), deux *aurei*, l'un d'Artemius Anastase II (713-716), l'autre de Léon IV Chazare (775-780) ; Tchernigov (un peu au nord de Kiev), un *aureus* très-bien conservé, aux effigies de Basile Ier, le Macédonien, et de son fils Léon VI, le Sage (870-886) ; presqu'île de Taman (côte orientale du détroit de Kertch), deux monnaies en argent de Basile II et Constantin XI (976-1025) [2].

Des monnaies bactriennes, sassanides et byzantines (les plus modernes de 613 à 641 ap. J.-C.) ont été découvertes à Krasnoufimsk (sur l'Ufa, affluent de la Kama, rive gauche, Gouv. de Perm) avec d'autres objets en métal, parmi lesquels une bague dont le chaton est une intaille antique (aigue-marine), où l'on dis-

[1] *Compte-rendu de la Com. imp. etc. pour* 1868, S. P., 1869, Rapport de M. le Comte S. Stroganoff. président, p. XIX. *Id. pour* 1869, S. P., 1870, Rapport, p. XV, XXI.

[2] *Compte-rendu pour* 1869, Rap., p. XXI ; *pour* 1865, S. P., 1866, Rap., p. VII. Les fouilles de Tchernigov, entreprises sous la direction de M. Samokassov, ont amené, en 1873, la découverte d'une tombe du Xe siècle environ, contenant les restes d'un prince ou d'un personnage illustre. Le squelette était armé et coiffé d'un casque en très-bon état ; près du corps, on trouva des cornes de buffle (vases à boire), virolées d'argent gravé représentant des scènes de chasse, et l'*aureus* de Basile Ier. Le tout a été transporté au Musée de l'Université de Saint-Vladimir, à Kiev. *Moniteur de la société de l'art russe ancien, Résumé français du journal à l'usage des étrangers* par M. J. Dumouchel, p. VIII, Moscou, 1874. Cette Revue mensuelle, organe de la savante association dont elle prend le nom, a déjà publié quatre fascicules, format grand in-4° (1871 à 1876), avec planches et bois dans le texte ; son rédacteur en chef est M. G. Filimonov. Les articles sont naturellement en langue russe, mais le résumé de M. Dumouchel, joint aux illustrations, en facilite l'intelligence aux personnes qui savent lire le français. — Sabatier (*Descr. gén. des mon. byz.* t. II, p. 107 à 110) décrit des monnaies où Basile Ier est associé, d'abord à Constantin IX, puis au même et à Léon VI, enfin à Léon VI et à Alexandre ; le savant numismate ne cite aucune pièce à l'effigie de Basile Ier et Léon VI seuls. — Jusqu'au règne de Basile II, divers empereurs d'Orient firent frapper des monnaies de cuivre à Kherson. Sabatier, *loc. cit.*, p. 103 ; B. de Kœhne, *Rech. sur l'hist. et les antiq. de Kherson*, in-8°, S. P., 1848, en russe.

tingue un cerf, et un collier dont les attaches sont cloisonnées : nous aurons à y revenir. Dans les ruines d'une ancienne forteresse (même Gouvernement) restèrent enfouies jusqu'en 1845 des monnaies sassanides de 441 à 594, et une coupe d'argent représentant une déesse à quatre mains.

De Perm viennent ensuite plusieurs coupes sassanides, aussi en argent ciselé, fort intéressantes; je vais en décrire quelques-unes. Sur la première (diam. 0^{m} 15^{c}) on voit l'effigie équestre d'un monarque chassant le sanglier à coups de flèches. Les traits accentués du personnage rappellent la noble figure de Sapor II (Schabour Dhou'lactaf), et comme il porte le costume attribué à ce prince sur les bas-reliefs de Tâk-i-Bostân, exécutés, on le sait, pendant le règne de Varahran IV (Bahram Kirmanshah, 389-399), la coupe date évidemment de la fin du IVe siècle.

Coupe de Perm, coll. G. Stroganoff.

Un autre vase semblable (diam. 0ᵐ 228ᵐᵐ) représente un roi debout, prenant au *lasso* un animal méconnaissable. La pièce, chargée d'une inscription pehlevie au pointillé, non lue, a beaucoup souffert; la tête du personnage est complétement effacée, néanmoins sa tunique descendant jusqu'à mi-jambes se retrouve sur les bas-reliefs de Tâk-i-Bostân, et leur contemporanéité peut s'en déduire.

Une troisième coupe (diam. 0ᵐ 261ᵐᵐ) offre l'image à cheval d'un prince armé d'une lance et combattant des lions; sa barbe épaisse et frisée, sa moustache onduleuse, son regard oblique et cruel, sa coiffure ailée, enfin la simplicité de ses vêtements, me paraissent convenir à Varahran II (Bahram, 279-296) qui, dit Mirkhond, se montra dès le commencement de son règne indigne de son père Varahran Ier, que les Perses avaient surnommé le

Coupe du Musée de l'Ermitage.

Bienfaisant. Toutefois, les vives représentations du Mobed des mobeds, chef de la religion parse, parvinrent à changer la conduite de Varahran II qui, dès lors, gouverna sagement ses états. Le travail de la pièce et le type des animaux accusent une notable conformité avec l'aiguière sassanide de notre Cabinet des Médailles; il règne aussi entre les lions et ceux de l'étoffe du Mans une certaine analogie. De tels rapports permettraient d'assigner une date mieux définie à des objets jusqu'ici vaguement classés.

Une quatrième coupe (diam. 0^{m} 282^{m}) comporte une inscription pehlevie non encore déchiffrée ; ses caractères, tracés au pointillé, diffèrent à peine des lettres qui accompagnent le chasseur au *lasso* décrit ci-dessus : il est fâcheux que l'on ne soit pas encore venu à bout de la lire, peut-être révèlerait-elle la personnalité du

Coupe du Musée de l'Ermitage.

cavalier poursuivant à l'arc le lion et le sanglier qui décore le fond du présent vase. Ce cavalier, imberbe sauf la moustache, a une chevelure lisse retenue par un étroit bandeau perlé ; son justaucorps est richement galonné ; de hautes bottes aux pointes recourbées couvrent ses jambes; le harnachement de son cheval, son épée à lame droite, son *coryte* (γορυτός, étui d'arc) sont ornés de gemmes et de ciselures. Bien que le héros, qui illustre notre coupe, garde un anonyme difficile à pénétrer, les détails du monument lui assignent une date à peu près certaine. En le comparant à la grande battue au sanglier, sculptée à Tâk-i-Bostân, on reconnaîtra que l'artiste lapidaire et l'orfévre se sont inspirés des mêmes modèles ; une identité parfaite règne entre les costumes princiers, le type, l'agencement et le rendu des animaux qui figurent sur leurs œuvres respectives.

Les deux dernières coupes appartiennent au Musée de l'Ermitage ; elles sont depuis fort longtemps dans les collections de l'État, et l'on ignore l'époque précise de leur entrée. Les reliefs de l'*archer* sont un peu plus accentués que ceux du *lancier* ; ils portent l'un et l'autre des traces de dorure : le *lancier*, sur le fond seulement; l'*archer*, sur les motifs ornementaux. D'après M. Ludolf Stephani, ces précieux vases auraient été trouvés dans la Russie méridionale ; un autre savant académicien de Saint-Pétersbourg, M. Brosset, Conservateur des médailles à l'Ermitage, croit qu'ils proviennent des Gouvernements de Perm et d'Orenbourg. Les renseignements qui me sont parvenus confirmeraient dans une certaine mesure l'assertion de M. Brosset; en effet, tous les monuments analogues, exhumés en Russie et munis de leur certificat d'origine, ont été découverts aux alentours de la Kama [1].

[1] *Compte-rendu etc.*, 1867, p. 153 à 160 ; atlas, pl. III, fig. 1 à 4. Aspelin, *Esquisse etc.*, p. 195, fig. 175 ; p. 199, fig. 176. A. Chwolson, *Notice sur les Chazares, Burtasses, Bulgares, Magyars, Slaves et Russes d'Ibn-Dasta*, p. 177 : « Quelques coupes découvertes à Perm se trouvent au Musée de l'Ermitage ; M. l'Académicien Ludolf Stephani, qui les a décrites, m'a assuré qu'elles datent

Les monnaies arabes et anglo-saxonnes sont assez communes dans les Provinces Baltiques. Une importante découverte qui a eu lieu à Mourom, ville située entre Nijni-Novgorod et Vladimir, un peu au sud de ces deux centres, ajouterait quelque poids à mes arguments en faveur de la provenance russe des bronzes susiens conservés au Musée Public de Moscou. Il s'agit d'un dépôt considérable de 11,000 monnaies coufiques en argent, la plus grande partie samanides, de la première moitié du Xe siècle ; le reste, d'imitations de ces mêmes monnaies d'autres dynasties contemporaines et d'un petit nombre d'échantillons frappés aux VIIIe et IXe siècles. Le trésor de Mourom, dit le savant rapporteur auquel j'emprunte mes renseignements, « est une précieuse confirmation des importantes relations commerciales entre le nord-est de l'Europe et les empires de l'Asie Centrale depuis la fin du VIIe siècle jusqu'au commencement du XIe [1]. » Un long intervalle sépare les Arsacides, il est vrai, de l'époque musulmane, mais cette lacune peut être un jour comblée ; qui oserait déjà prévoir les surprises futures réservées à l'archéologie russe ?

D'autres monnaies coufiques (VIIIe et IXe s. de notre ère), au

du IIe ou IIIe siècle et qu'on les a apportées de Byzance, attendu qu'elles sont marquées par derrière de poinçons byzantins. » S. Pétersbourg, 1869 ; en russe. Brosset, ap. *Bulletin de la Soc. imp. archéol. de S. P.*, t. II, p. 187 et 360 ; en russe. La traduction allemande des documents russes ci-dessus m'a été communiquée par M. Aspelin. A. de Longpérier, *Essai sur les méd. sassan.*, pl. VI, spécialement fig. 3 et 4 (Sapor II) ; p. 22 et sq. pl. IV, fig. 1 à 5, surtout les n°s 2 et 4 : l'original en argent du n° 4 appartient à notre Cabinet des Médailles (Varahran II). Flandin et Coste, *Voy. en Perse*, pl. 10 à 13, 33 etc. Cahier et Martin, *Mél. d'archéol.*, t. II, pl. 39 ; t. III, p. 117 à 124. Cahier, *Nouv. mél. d'archéol.*, t. I, p. 320. L. Dubeux, *La Perse*, pl. 23, ap. *Univ. pittor.* — Ces coupes se trouvent au Musée de l'Ermitage, chez M. le comte Stroganoff et chez M. Sirotinine. M. Aspelin connaît, soit en original, soit en dessin, au moins quarante vases en argent, byzantins, sassanides, arabes et d'autres nationalités orientales, provenant du Gouv. de Perm : il en publie la majeure partie dans son Atlas, et il me signale dès aujourd'hui (février 1877) une coupe représentant un roi sassanide en costume de la fin du IVe siècle ; des cavaliers et divers animaux tels que lions, sangliers, ours, cerfs, chiens, entourent le monarque.

[1] *Compte-rendu pour* 1868, Rapport, p. XX.

nombre de plus de 200, avaient été précédemment trouvées en 1847 à Soumy (Gouv. de Kharkov) ; la même localité fournit encore en 1864 trois agrafes en bronze analogues aux fibules franques, anglo-saxonnes, burgundes et allemandes du Ve siècle au VIIIe. En 1872, près de 400 pièces d'argent, germaniques et arabes (IXe et Xe siècles), ont été acquises par la Commission impériale archéologique ; elles provenaient d'un village situé dans le Gouvernement de Minsk, route de Moscou à Varsovie. Trois colliers d'argent (*grivny*) de la même époque furent aussi recueillis en 1872 dans le gouvernement de Vitebsk, entre Moscou et Vilna [1].

Les travaux du chemin de fer entre Saratov, sur le Volga, et Tambov (direction de Moscou), ont mis au jour une foule d'ornements divers, tant en bronze qu'en argent, accompagnés de monnaies, imitant les dirhems coufiques et attribuées ordinairement aux Bulgares du Volga. De Spassk (Gouv. de Kasan) provient un étui d'argent niellé, de forme carrée, suspendu à une chaîne (probablement une custode de talisman ?) et chargé sur les deux faces de légendes coufiques. A cet objet étaient joints des bijoux filigranés dont il sera ultérieurement parlé [2]. D'autres monuments en métal niellé, avec inscriptions arabes, ont été aussi rencontrés dans les gouvernements de Vladimir et d'Iaroslav ; les originaux existent au Musée asiatique de l'Académie des Sciences, à Saint-Pétersbourg [3].

Les monnaies djoutchides en argent, frappées au XIVe siècle par les Khans de la Horde d'Or, abondent naturellement en Russie ; on en a trouvé depuis les bords du Volga jusqu'aux affluents

[1] *Compte-rendu pour* 1864, S. P., 1865, Rapport, p. XXIII. *Monit. de la Soc. de l'art russe,* Résumé, p. VIII.

[2] *Compte-rendu pour* 1869, Rapport, p. XX, XXI. Ces objets, dont s'occupe M. Kunik, membre de l'Académie des Sciences de S. P., sont conservés dans une salle particulière du Musée de l'Ermitage.

[3] *Compte-rendu pour* 1869, Rapport, p. XXI. Commun. de M. Aspelin. M. le comte A. Ouvaroff a figuré les monuments arabes de Vladimir dans son *Analyse des matériaux sur l'histoire de l'homme,* éd. russe.

de la Desna qui se jette dans le Dniéper à Kiev. Du district de Krasnoïarsk, à l'embouchure du Volga, sont venues 393 pièces ; de Tsarev (Volga inférieur), 121 ; de Syzrane, entre Simbirsk et Saratov (Volga moyen), 755 ; d'Astrakhan, Tambov et Koursk, des trésors dont j'ignore le compte exact [1].

A une date que je n'essayerai pas de fixer, le rameau touranien qui peuple aujourd'hui la Finlande quitta les bords du lac Baïkal pour occuper le district de Minoussinsk (versant septentrional de l'Altaï) ; de ce point, il gagna la chaîne de l'Oural, traversa peu à peu la Russie dans sa largeur, de la Kama à la Baltique, et remonta même jusqu'à la Mer Blanche [2]. Le groupe finno-ougrien a laissé des traces partout où il s'est établi : avant d'entrer en Europe, il semble n'avoir connu que la civilisation du bronze ; plus tard, il manifeste sa présence dans les Gouvernements de Perm, Kasan, Viatka, Tambov, Vladimir, Tver, Moscou, Iaroslav, Vologda, enfin dans les Provinces Baltiques, par des œuvres bien caractérisées appartenant aux deux premières époques de la période du fer [3]. Les Bulgares, autres Touraniens

[1] *Compte-rendu pour* 1865, Rapport, p. XIX. *Id. pour* 1868, Rapport, p. XXI : le dépôt trouvé dans le district de Soudja (Gouv. de Koursk, à moitié chemin de Moscou à Taganrog) contenait un certain nombre de lingots d'argent qui circulaient au XIVe siècle sous le nom de *Sooumi*. *Id. pour* 1869, p. XXI.

[2] M. Littré partage l'opinion scientifique qui regarde les *Thyssagetæ* comme Finnois et fait dériver leur nom de celui de la Tschussovaïa, sur les bords de laquelle ils auraient habité. L'hypothèse n'est pas entièrement conforme aux récits d'Hérodote, mais elle ne manque pas de vraisemblance. La rivière de la Tschussovaïa a toujours été d'une haute importance commerciale ; elle sort du point le plus riche de la chaîne de l'Oural pour aller se jeter dans la Kama, formant ainsi une voie naturelle de communication entre l'est et le centre de la Russie. Il est présumable que les régions où les trafiquants grecs rencontraient les Thyssagètes n'étaient que la frontière méridionale de leur pays, où quelques individus se rendaient pour vendre des pelleteries aux étrangers, tandis que la majorité de la nation résidait davantage au nord. Pline, éd. cit., IV, note 14, t. I, p. 207. V. aussi Schloezer et Schaffarik, ap. *Rev. de philologie*, t. II, p. 104.

[3] V. Les cartes archéologiques annexées à *l'Esquisse etc.* de M. Aspelin et à l'*Étude sur les peuples primitifs de la Russie*, par M. le comte Ouvaroff. Au congrès archéologique de Kiev (1874), M. le comte A. Ouvaroff a lu un travail sur

altaïques qui, jusqu'au Ve siècle après J.-C., résidèrent sur les bords du Volga où ils avaient fondé la ville de Bolgar, un peu au sud du confluent de ce fleuve avec la Kama, étaient proches voisins des Ougro-Finnois de Perm [1].

L'ancienne Permie ou Biarmie, vaste territoire embrassant une partie du nord-est de la Russie, s'étendait vraisemblablement de Perm à Arkhangel et Vologda. On parle d'un royaume de Permie qui aurait fleuri entre le Ier siècle de notre ère et le Ve; il n'y a là rien d'extraordinaire. Alfred-le-Grand (871-900), dans sa traduction anglo-saxonne de l'*Histoire universelle* d'Orose, intercala ce qu'il put obtenir de connaissances nouvelles sur la géographie de l'Europe, en particulier les récits des deux voyageurs Wulfstan et Other; or, le pays des Biarmiens (*Beormes* d'Other) entretenait alors un commerce très-actif avec la Bactriane [2] : les œuvres de l'art oriental, mentionnées plus haut comme trouvées dans le gouvernement de Perm, étant de beaucoup antérieures au IXe siècle, témoignent de la véracité d'Other, et aussi de relations fort anciennes établies entre les Permiarks et l'Asie Centrale.

Dans un *tumulus* voisin du village de Goroditsché (Gouv. de

des fouilles récemment exécutées dans le Gouv. d'Iaroslav; elles ont fait découvrir des armes de pierre au même type que celles trouvées en Galicie et dans le Gouv. de Moscou. L. Leger, *Rapport sur le congrès arch. de Kiev*, ap. *Archives des missions scient.*, IIIe série, t. IV, p. 334.

[1] « A 9 verstes (9 kil. 600^m^) de la ville de Tétiouchki, sur la rive droite du Volga, sont les ruines de Bolgar ; elles couvrent 60 hectares de superficie et l'on y voit des monuments tartares d'une architecture avancée. On a réparé ou consolidé ce qui en valait la peine, relevé et traduit les inscriptions arabes et arméniennes ; ces dernières vont de 984 à 1579. La ville existait donc fort longtemps avant la conquête russe, et le pays, maintenant à peu près désert, était jadis très-habité.» Moynet, *Le Volga*, ap. *T. du Monde*, t. XV, p. 70, 71.

[2] *Comptes-rendus de la Soc. de numism.*, t. V, p. 24. Grâce à leur position favorable sur un grand fleuve (la Dvina) et aux vastes forêts qui les entouraient, les Biarmiens conservèrent longtemps leur indépendance ; ils finirent néanmoins par subir le joug de la république de Novgorod qui fonda sur les ruines d'une ancienne cité finnoise le célèbre *emporium* d'Arkhangel.

Viatka), au point où la Viatka reçoit la Pijna, et sur les bords de la Nemda, M. Alabine a rencontré des objets en os et en bronze ; la nécropole d'Ananijno (*Ananiinski mogilnik*), sur la Kama, transition de l'âge du bronze à l'âge du fer, ne contenait ni or, ni argent : « on a trouvé dans ces tombes, en même temps que des armes de fer et de bronze, d'autres objets qui présentent quelque analogie avec les trouvailles faites dans les sépultures scythiques du IVe siècle avant J.-C. [1]. » Là aussi étaient des manches de poignards en bronze, semblables à ceux qui proviennent des *kourgans* (tumulus) de la Sibérie occidentale, et des colliers en perles d'ambre. La civilisation métallique pénétra moins rapidement chez les populations des contrées lacustres du nord-ouest ; M. le comte S. Stroganoff va nous l'apprendre.

Malgré l'abondance du fer dans le Gouvernement d'Olonetz, M. Lerch croit que les anciens habitants semblent n'en avoir connu que tardivement la valeur et s'être contentés de la pierre pour la confection de leurs instruments. L'habileté toute particulière qu'ils déployèrent en donnant à la pierre la forme des objets de première nécessité, tels que haches, pioches, ciseaux, pointes de flèches et de marteaux-haches, le nombre considérable de ces objets que l'on retrouve, attestent que l'emploi exclusif des instruments de pierre dura fort longtemps au sein des populations aborigènes de la contrée. Dans les trois districts de Pétrozavodsk, de Povénetz et de Kargopol, Gouvernement d'Olonetz, M. Lerch a pu réunir jusqu'à 40 objets de cette catégorie. A Pétrozavodsk et dans le Trans-Onéga, où on les rencontre, ces instruments sont en divers schistes, et analogues pour la forme et pour la matière à ceux de la Finlande ; mais déjà, près du Vyg-Ozéro, M. Lerch en a trouvé qui étaient d'espèces siliceuses. De la même nature étaient ceux trouvés dans le district de Kargopol, et plus loin, à l'est, dans les districts visités par lui des Gouvernements de Vo-

[1] *Compte-rendu de la Com. imp. etc. pour* 1864, Rap., p. XXIV. Aspelin, *Age du bronze altaïco-oural.*, p. 8. — M. Goutcharov, chargé par la Société impériale de Minéralogie d'établir une carte géologique, du gouvernement de Samara, a fortuitement découvert dans le district de Bouzoulouk (proche la voie ferrée qui relie le Volga à Orenbourg) des couteaux, des faucilles et de nombreuses pointes de flèche, tant en bronze qu'en fer, plus une idole tricéphale, aussi en bronze, haute de 0^m^ 111^m^. *Monit. etc.*, p. VI, 1874.

logda et de Viatka. Le procédé pour travailler le silex en pointes de flèches et de lances et pour couteaux-haches a dû être le même que celui usité dans la Scandinavie [1].

Des fouilles pratiquées dans la Russie méridionale et la Crimée, aux environs des fleuves ou sur divers points de la côte, est sortie une innombrable quantité d'objets, d'âges, d'origines et de matières si variés, qu'un aperçu sommaire de ces trésors me conduirait déjà beaucoup trop loin : quelques-uns, en rapports plus ou moins directs avec mon sujet, seront décrits au § suivant, je ne saurais faire davantage sans outrepasser de justes limites. Pourtant certaines indications doivent encore trouver ici leur place. Outre les monnaies des colonies grecques du Pont-Euxin on a recueilli les médailles, souvent en or, des différents princes

[1] *Compte-rendu pour* 1865, p. XIII et XIV. — Le n° 85 de la *Gazette d'Olonetz* offre le compte-rendu, fait par M. Poliakov à la Société impériale de Géographie, d'une excursion sur les bords du lac Latcha, district de Kargopol. On y rencontre des traces nombreuses de l'âge de la pierre ; la contrée a été indubitablement occupée par des troglodytes de même origine que ceux qui ont laissé des souvenirs de leur séjour en Danemark. Les ustensiles les plus curieux, analogues aux objets de même nature que l'on a trouvés dans le reste de l'Europe, sont en os de phoque et de castor ; ces ustensiles prouvent que les bords du lac furent habités à une époque très-reculée, alors que sa profondeur était encore considérable : aujourd'hui elle dépasse rarement trois sagènes (6m 402m). *Moniteur etc.*, Résumé, p. X, 1874. M. le docteur Ivanovsky parcourt depuis quelques années l'ancien pays des Vôtes (Vodskaïa Pratina) dans les Gouv. de Novgorod et de Saint-Pétersbourg ; il a découvert près de 80 nécropoles et fouillé plus de 3,500 kourganes, mais, avant de se prononcer sur l'origine du peuple qui construisit ces sépultures, il voudrait explorer les terrains situés aux environs du lac Ilmen, comme les régions au nord et à l'est du Golfe de Finlande. Les objets de parure exhumés par le savant russe consistent principalement en bracelets, boucles, pendeloques et perles. Les bracelets sont en bronze fondu ou en fils de bronze tordus ; les boucles, toutes du type finnois occidental ; les perles, en bronze ou en cristal de roche : ces dernières taillées d'une façon remarquable. M. de Ujfalvy qui, en compagnie de M. Ivanovsky, vient de fouiller à Kholopowitz (près d'Élisavétmo, 3 h. de S. P. par le chemin de fer baltique) 12 kourganes datant du IXe siècle de notre ère au XIe, y a rencontré entre autres choses curieuses un manche de couteau en fonte de bronze avec ornements. *Revue de philologie et d'ethnogr.*, t. III, n° 1, p. 56 et 57 ; Paris, 1877.

thraces, scythes, grecs ou asiatiques qui, depuis le IVe siècle avant J.-C., régnèrent sur les contrées que baigne la Mer Noire[1]. L'emplacement de la ville de Phanagorie (presqu'île de Taman) a procuré des clochettes en cuivre doré. Les *tintinnabula* ayant appartenu au costume liturgique du Grand-Prêtre mosaïque, et l'existence d'une ancienne communauté juive à Phanagorie étant démontrée par un monument épigraphique sur marbre, M. A. Lutzenko, directeur du Musée d'antiquités de Kertch, s'est formé l'opinion que le caveau dans lequel on a trouvé les susdites clochettes avait servi de sépulture à un haut dignitaire de la Synagogue. J'ignore jusqu'à quel point il fut autrefois permis aux rabbins locaux d'usurper les ornements réservés au chef de leur religion, mais Benjamin de Tudèle rencontra partout, le long de sa route, des communautés juives dont les directeurs particuliers, nommés Grands-Rabbins, ou Gouverneurs de la Synagogue, obéissaient à l'autorité suprême du Prince de la Captivité (*Rosch Haggolah*) qui résidait à Bagdad.

C'est là le Chef de la Captivité, qui donne la permission d'établir des rabbins et des chantres dans toutes les synagogues de la Chaldée, de la Perse, de l'Yemen, du Diarbek, de l'Arménie, du pays d'Alania, pays environné de montagnes qui n'ont point d'issue que par les portes de fer qu'y a fait Alexandre (Darial), où est la nation appelée Alains, de plus dans les synagogues des régions du Caucase et de la Mer Caspienne, jusqu'à l'Oxus, le Thibeth et les Indes..... Il y a vingt-huit synagogues de Juifs, tant à Bagdad qu'à Al Korkh qui est au-delà du Tigre... La grande synagogue du Chef de la Captivité est bâtie de colonnes de marbre de toutes sortes de couleurs, couvertes d'or et d'argent ; sur ces colonnes sont écrits en lettres d'or divers passages des psaumes.

A ces détails, le voyageur navarrais ajoute, qu'en cérémonie le Chef de la Captivité était vêtu « d'habits de soie brodés, la tête

[1] V. *Comptes-rendus etc.* passim ; *Catalogue des monnaies du Bosphore Cimmérien*, publié avec planches par le prince Sibirsky ; *Mémoire sur une médaille du roi Innœeus* par le comte Alexeïev ; *Etc. etc.* La médaille d'Innœeus (375 av. J. C.) a été trouvée auprès de Sébastopol.

couverte d'une grande tiare, sur laquelle est un grand drap blanc, et sur le drap un diadème. » Or, puisque le Rosch-Haggolah avait adopté la coiffure pontificale, aucune raison ne s'opposerait à ce qu'il eût pris également d'autres accessoires du même costume, en quoi il a pu être imité par des subordonnés lointains, avec ou sans autorisation. Au reste, la plupart des établissements juifs, que mentionne Benjamin de Tudèle, semblent tirer leur origine des tribus d'Israël emmenées par Salman-Asar après la conquête de Samarie, et ces établissements, bien que très-orthodoxes au XIIe siècle, avaient peut-être conservé quelques velléités d'indépendance schismatique : les Juifs de Phanagorie, au *pays des Alains*, n'auraient-ils pas été du nombre [1] ?

Les trésors archéologiques que recélait le sol de la Russie appartiennent maintenant aux établissements publics ou aux collections privées de cet empire ; peu ou point quitté le pays pour aller à l'étranger, et je ne crois pas superflu d'indiquer sommairement quelques-uns des dépôts où la science russe concentre tout ce qui regarde les antiquités nationales.

On cite parmi les collectionneurs les plus distingués : à Saint-Pétersbourg, M. le comte Serge Stroganoff, président de la Commission impériale archéologique, M. le comte Grégoire Stroganoff et M. Savaïtov ; à Moscou, M. le comte A. Ouvaroff, recteur de l'Université ; à Kasan, M. Likhatschev ; à Varsovie, défunt M. l'architecte Boleslas Podczaszynski, dont les richesses, m'écrit sa veuve, vont hélas! tomber incessamment sous le marteau du commissaire priseur. M. Sirotinine, marchand à Moscou, possède aussi de très-belles pièces, et, bien qu'il cherche à s'en défaire, il autorise volontiers leur publication. Les Universités de Kiev, de Moscou, d'Helsingfors ont des musées, ainsi que les villes de Tiflis, d'Irkoustk, de Novgorod, de Kertch, d'Odessa, de Vilna,

[1] *Compte-rendu pour* 1866, Rapport, p. XIV. *Voyageurs anc. et mod.*, t. II, p. 191, 192, 202 et passim. Anno autem nono Osee, cepit rex Assyriorum (Salmanasar) Samariam et transtulit Israël in Assyrios : posuitque eos in Hala et in Habor, juxta flumen Gozan, in civitatibus Medorum. IV *Reg.*, XVII, 6.

de Tver [1], la Société impériale archéologique et l'Académie des Sciences, à Saint-Pétersbourg. Moscou est justement fière de son *Oroujeynaïa Palata* (Musée des Souverains) et de son *Musée public* [2]; mais la merveille des collections russes se trouve à l'Ermitage impérial : ce dépôt est peut-être sans égal au monde, et, il a fourni à mon travail une si grande abondance de matériaux impossibles à rencontrer ailleurs, que je dois lui consacrer un article spécial. Signalons d'abord les impressions de M. A. Odobesco qui, en 1868, passa à Saint-Pétersbourg de longues heures à étudier et dessiner les antiques bijoux orientaux du Musée de l'Ermitage.

En fait de monuments, rien n'est plus fécond en renseignements, en preuves et en arguments péremptoires. Je ne sais trop m'expliquer comment ils ont pu rester là depuis environ un siècle, sans attirer l'attention des savants, surtout à une époque où l'on attachait déjà tant d'importance à l'étude de l'Orient. On est allé remuer dans l'Asie Centrale les ruines des villes et des palais, ruines soigneusement décrites et dessinées à maintes reprises; on a recueilli et discuté les épaves numismatiques des différentes dynasties de la Perse et des états limitrophes ; on a déchiffré les inscriptions écrites dans des langues et avec des caractères presque totalement inconnus on a tâché d'expliquer les sujets figurés sur les cylindres, les

[1] L'entretien du musée de Kertch, les fouilles, les publications de la Commission impériale, coûtent à l'État une moyenne annuelle de 27,000 roubles, environ cent mille francs. Il y a déjà longtemps que cela dure et le budget va toujours croissant. — A côté des grands dépôts se forment des collections secondaires qui s'augmenteront peu à peu et finiront par acquérir un haut intérêt local. Ainsi M. G. Filimonov a vu à Minsk un joli noyau d'antiquités préhistoriques en pierre, haches, marteaux etc., offert à la commission de statistique du Gouvernement par M. Tatoura, propriétaire au district d'Igoumène. *Moniteur etc.*, Résumé, p. XIV, 1874.

[2] Parallèlement aux musées, plusieurs réunions archéologiques se sont établies en Russie. La Société impériale d'Archéologie de Saint-Pétersbourg existe depuis 1846 ; la Société d'Histoire et d'Antiquités d'Odessa date de 1839 ; la Société archéologique de Moscou, fondée en 1864 sous le haut patronage de S. A. I. le Czarévitch, joue un grand rôle dans l'organisation des congrès scientifiques qui, chaque année, se rassemblent maintenant sur divers points de l'Empire. L. Leger, *Rapport cité*, p. 327, 328.

pierres gravées et quelques œuvres isolées de l'orfèvrerie orientale ; et, dans ce grand mouvement d'investigations asiatiques, on a négligé la masse imposante des bijoux que la Russie a fait continuellement extraire des kourgans de la Sibérie, bijoux dans lesquels l'art iranien semble se révéler avec toutes ses finesses et sous toutes les phases de sa longue durée. Les antiquités gréco-scythes de la Crimée, exhumées à peine depuis quarante ans, ont fait révolution dans le monde savant, et l'on y a négligé les trésors archéologiques que le hasard des fouilles apporte à l'Ermitage, depuis un siècle passé, des régions situées entre le Volga et l'Irtisch [1].

J'ai reproduit ces lignes intimes, écrites avec un enthousiasme juvénile et une verve toute française, pour initier mes lecteurs à l'importance des collections de l'Ermitage, dont, hélas ! je ne pourrai décrire que de trop minimes échantillons. Toutefois — mon spirituel correspondant voudra bien excuser cette violation du secret des lettres — une accusation de négligence à l'égard des bijoux asiatiques me semble au moins prématurée. La science russe n'a, Dieu merci ! aucunement besoin qu'on la défende, elle me permettra cependant de me constituer ici son avocat. Il est impossible de tout exécuter à la fois et, depuis longues années, la Russie travaille énormément pour ses antiquités nationales ; la vingtième partie des ouvrages d'érudition mis au jour par les savants de cet empire est à peine connue au dehors, attendu que fort peu d'étrangers comprennent l'idiome russe [2]. Il va d'ailleurs être prouvé que des cas de force majeure ont seuls arrêté les publications relatives aux découvertes sibériennes ; une étude interrompue pourra être reprise, si elle ne l'est déjà, et, quand même il en serait différemment, la libéralité avec laquelle les Conservateurs de l'Ermitage accordent l'autorisation de photographier les objets inédits confiés à leur garde, témoigne en même temps d'un bon vouloir et d'un désintéressement dignes d'éloges [3].

[1] *Lettre* du 15 juin 1876.

[2] Il y a aujourd'hui, à l'École des langues orientales de Paris, un cours de slave qui promet d'heureux résultats.

[3] Partout, à l'étranger comme en France, où j'ai demandé l'autorisation de dessiner dans un musée, elle m'a été gracieusement accordée ; on se procure

Bâti par l'architecte de Klenze, d'après les idées de l'empereur Nicolas Ier, dont le goût pour tout ce qui appartient aux arts était si vif et si pur, le Musée de l'Ermitage fut inauguré en 1851. Le Cabinet de S. M. l'Impératrice, situé à l'étage supérieur, contint alors les objets de la Tauride en or et en pierreries; le reste était placé au rez-de-chaussée. Il y a quelques années, vers 1854, la collection possédait environ 2,500 pièces dont 1,500 en métal précieux; ce nombre est aujourd'hui considérablement augmenté [1].

Pour suivre un ordre strictement méthodique dans notre visite aux antiquités de l'Ermitage, il faudrait établir deux grandes catégories comprenant en bloc, l'une, les œuvres purement grecques; l'autre, ce qui appartient à l'art oriental. N'ayant à dresser ni un inventaire ni un catalogue, je classerai les pièces susceptibles de m'arrêter d'après les lieux où elles ont été découvertes, à savoir :

1° La Russie méridionale et la Crimée;

2° La Sibérie et la zone centrale de la Russie.

Les objets composant en partie le second groupe ont un historique sur lequel M. Odobesco a bien voulu me fournir de nombreuses notes où je vais largement puiser.

En octobre 1721, on déterra aux environs d'Astrakhan, sur le Volga, une quantité considérable de ciselures en or, en argent et en bronze, partiellement reproduites dans Montfaucon, *Supplé-*

les photographies de certaines pièces capitales à Munich, à Berlin, à Ravenne, au Kensington-Museum de Londres; aux Musées, d'Art et d'Industrie, à Vienne, du Louvre, de Saint-Germain, comme à celui de l'Ermitage, les Conservateurs se mettent à la disposition des savants et des artistes pour des reproductions spéciales, mais que d'obstacles matériels à vaincre! Il faut savoir un gré infini aux zélés fonctionnaires qui, en dehors des heures d'ouverture, s'imposent le dérangement de favoriser et de surveiller une série d'opérations longues et délicates.

[1] *Antiq. du Bosph. Cimm.*, Préface. Les fouilles de la Crimée datent de 1821. En 1851, le Musée était confié à la direction particulière de S. Exc. M. le comte Schouvaloff, Grand-Maréchal de la Cour, sous les ordres de S. Exc. M. le comte d'Adlerberg, Ministre de la Maison de S. M. l'Empereur.

ment à l'Antiquité expliquée, t. V[1]. A ces trésors s'adjoignirent (en 1748 ?) 250 pièces travaillées en or massif, tirées des kourgans de la Sibérie, entre l'Irtisch et l'Obi ; poids, 74 livres russes (30 kil. 340 gr.).

En 1742, le Conseiller d'Etat Muller céda au gouvernement une collection d'*antiquités sépulcrales de la Sibérie*, or, argent et bronze, qu'il avait recueillies : ensuite vinrent divers objets provenant de Saraï (emplacement de la Horde-d'Or, Volga inférieur), parmi lesquels un beau vase concave ayant des dauphins pour anses.

[1] Dans ce volume, l. VII, c. 7, Montfaucon a inséré, sous le titre de *Monuments kalmouks*, un trop court mémoire de M. de Schumaker, bibliothécaire du Czar, accompagné de planches beaucoup moins défectueuses que l'on ne pourrait s'y attendre, car les objets figurés sont généralement appréciables. Ces objets, tous en bronze, ont été recueillis, dit le savant russe, au fond des tombes et des cavernes, en même temps que des ustensiles, des armes, des bijoux, des vases et des statuettes. L'ensemble accuse plusieurs époques et plusieurs arts très-distincts; il témoigne de relations fort étendues — je n'oserais avancer qu'elles fussent purement commerciales — que les tribus nomades habitant à l'est du Volga, de la Sibérie à la Mer Caspienne, entretenaient avec d'autres peuples asiatiques et européens. en voici le détail. D'abord, deux divinités hindoues ; l'une (pl. 69) est caractérisée par un lièvre, l'autre (pl. 70, fig. 1) pose le pied sur une oie. La pl. 72 montre une idole chinoise ; la pl. 70, fig. 3, un cavalier placé dans une chapelle indo-chinoise, escorté d'un porte-parazol et d'un personnage qui semble être un lama bouddhiste Sur cette dernière planche (fig. 2) on voit encore une statuette agenouillée où je crois vaguement reconnaître un travail romain de la basse époque. La planche 71 (fig. 4) représente un cavalier cuirassé, coiffé d'un casque ; le sommet de la tête est percé d'un trou, peut-être l'arrachement de quelque moyen de suspension. Le style de l'objet n'est rien moins qu'antique. L'usage d'une figurine équestre d'empereur romain, la tête laurée (pl. 71, fig. 2), est facile à établir, le double bec dont elle est munie prouve que c'était une lampe : mais pourquoi le lièvre symbolique, déjà signalé comme caractéristique de la statuette hindoue (pl. 69), broutant à côté du cheval ? On le comprendrait dans une scène de chasse, mais ici son rôle a une signification qui m'échappe. Enfin la planche 73, fig. 1, reproduit une oie au bec mobile à charnière, avec une langue en fil de fer ; fig. 2, une chouette essorant, munie d'une cochette au centre de la poitrine. M. Aspelin, *Esquisse, etc.*, p. 168, fig. 148, a publié un volatile analogue trouvé à Sopljassa, sur les bords de la Petschora, cantonnements européens des Samoyèdes.

On lit dans l'*Essai sur la Bibliothèque et le Cabinet de curiosités et d'Histoire naturelle de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg* par Jean Backmeister. « Deux *Ukases* (ordonnances), rendus par Pierre-le-Grand en 1720 et 1721, et adressés au gouverneur de la Sibérie, commandèrent l'achat, non-seulement de tout l'or et l'argent trouvé dans les tombeaux, mais aussi de chaque pièce rare et curieuse qui se présenterait. — En 1742, le comte Rasoumofski, président de l'Académie, désireux d'offrir aux amateurs une description exacte du Cabinet, fit dessiner d'après nature chacune des pièces qui s'y trouvaient ; on commença même à graver en taille-douce les plus belles et les plus rares sur format in-folio. Malheureusement un épouvantable incendie survenu en 1747 vint mettre obstacle aux projets en cours d'exécution ; la perte du Cabinet fut énorme, presque tout le contenu de la galerie et du second étage fut consumé par les flammes, gâté ou brisé. Malgré le zèle que déploya le Corps noble des Cadets à cette occasion, on eut la douleur de voir la boue souiller une multitude de richesses inappréciables. Ce que l'on put retrouver au sein du cahos fut transporté quelques jours après dans la maison Démidoff. — Les objets qui méritent de préférence l'attention des curieux sont les anciens monuments extraits des tombes de la Sibérie, monuments que l'on doit regarder comme les dépouilles des conquérants autrefois maîtres du pays. Les pièces retirées des lieux que l'on pourrait nommer l'*Herculanum russien* sont toutes en or massif ; elles consistent en coupes, dont l'une porte une inscription arabe datée de l'an 617 de l'hégire (1203), en vases, diadèmes, insignes militaires, harnais garnis de pierres fines et représentant des combats avec des bêtes fauves, boucliers, casques, anneaux, bracelets, colliers, pyxides, ornements empruntés au règne végétal, figurines d'animaux (boucs, cerfs, lions, chevaux, oiseaux) et d'idoles, cassettes destinées à renfermer le Koran, etc., etc. Le goût et l'élégance qui caractérisent toutes ces œuvres font croire qu'elles ont été fabriquées par des artistes étrangers que la passion du gain avait probablement

conduits auprès de Gengis-Khan dont ils suivaient les armées. Le cordelier Rubruquis (Guillaume de Ruysbroeck) qui visita en 1253 et 1254 la cour de Mangou-Khan, à Karakorum, y rencontra Guillaume Boucher, orfévre parisien, auquel le prince tartare avait donné une grande somme d'argent pour la confection d'un ouvrage [1]. »

Il y aurait certainement beaucoup à dire sur les attributions de Backmeister dont j'ai respecté scrupuleusement les idées, sinon la rédaction ; mais comme il ne sort pas des généralités, et qu'il ne spécifie absolument aucun objet, je trouve au moins superflu d'entamer une discussion qui ne saurait aboutir [2].

Dans un livre, resté malheureusement inédit, et dont la publication a été interrompue par la mort de son auteur, M. F. Gille donne sur les collections archéologiques de l'Ermitage des renseignements qu'il est utile de vulgariser.

Galerie des objets sibériens et des terres cuites. — On a disposé dans cette galerie six collections différentes. 1° Une riche collection d'objets en or principalement trouvés à l'est du Volga et en Sibérie pendant les dernières années de Pierre-le-Grand. 2° Les objets découverts dans la *Longovaïa Moghila*, énorme *tumulus* depuis très-longtemps désigné comme devant renfermer la sépulture d'un roi scythe. 3° Les objets provenant de

[1] P. 155, 171-173, 239-242 ; 1 vol. in-8°, 1776. Backmeister était sous-bibliothécaire de l'Académie. — On m'a en outre adressé une note rédigée en allemand, dont voici la traduction. « En 1724, le Cabinet reçut une importante collection d'objets d'or et d'argent que l'on avait déterrés aux environs d'Astrakhan ; il s'accrut peu après d'une autre non moins précieuse que le gouvernement impérial envoya à l'Académie. Cette dernière collection consistait en une foule variée de bijoux d'or très-pur (250 pièces environ), provenant des tombeaux tartares de la Sibérie : poids du métal, 74 livres. » Extrait du *Journal du musée ethnographique de l'Acad. des Sciences de S. P.* ; comm. de M. J. R. Aspelin.

[2] « Les diadèmes notamment ne se trouvent plus à Saint-Pétersbourg. A leur sujet, voy. *Comment. Academ. Petropolit.*, t. VIII, 1736 ; ils y sont décrits, p. 378-387, dans un mémoire de T. S. Bayer, intitulé *De duobus diadematibus in museo imperat.* Ces deux insignes, que reproduit une petite gravure annexée à la description de Bayer, ont été découverts à Kasan ; ils offraient une analogie frappante avec la couronne de fer de Monza. » A. O.

Saraï, emplacement de la Horde-d'Or. 4° Les objets tschoudes. 5° Les objets romains, byzantins, sassanides, orientaux, etc., etc., et quelques objets russes anciens [1]. 6° Une série de terres-cuites, composée de statuettes, figurines, masques, lampes, etc. C'est d'après les principales collections qu'elle renferme que la galerie a reçu son nom actuel [2] ; nous allons la parcourir avec le visiteur en divisant en six parties la description des objets les plus remarquables.

Objets sibériens ; *vitrines* 1 *à* 6. — Elles renferment la collection, conservée depuis le siècle dernier à l'Académie impériale des Sciences, et qui, au commencement de l'année 1860, a été transférée à l'Ermitage. Ce que l'on sait sur l'origine des bijoux qui forment cette collection se réduit aux deux Ukases de Pierre-le-Grand cités par Backmeister. (V. *Hist. de l'Académie roy. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. V, p. 4, Paris, 1729). Il est présumable qu'à son retour de la campagne de Perse, fin de l'année 1722, le Czar avait déjà réuni beaucoup de ces objets qui peut-être lui furent présentés sur le parcours de son itinéraire guerrier.

Deux collections arrivèrent à Saint-Pétersbourg en 1726 ; l'une d'elles se composait d'objets découverts aux environs d'Astrakhan. Le tout fut placé d'abord dans le palais que Pierre-le-Grand fit construire, et qui existe encore au Jardin d'Été. En 1728, ces collections furent envoyées à l'Académie des Sciences qui, en 1748, y réunit plusieurs objets trouvés entre l'Irtisch et l'Obi, et près du fleuve Jénisseï. En 1764, l'impératrice Catherine II ajouta au fonds préexistant diverses pièces en or, argent et cuivre que le général Melgounoff avait, en 1763, recueillies dans un tumulus de la Nouvelle Russie, à 30 verstes (32 kilomètres) d'Elisabetgrad, entre le Dniéper et le Bug.

L'Académie avait préparé la publication de ces collections ; les dessins des principaux objets avaient été gravés sur cuivre, et il existe *deux* exemplaires des premières épreuves tirées [3] : elles sont réunies, sans aucun

[1] « Je ferai remarquer que l'on semble désigner sous cette dernière dénomination, et indiquer, comme étant de provenance moscovite ou kiovienne, certains bijoux en or cloisonnant des grenats dont je vous adresse les photographies numérotées. » A. O.

[2] « Postérieurement on a séparé les objets grecs et romains (en métal ou en terre cuite) des objets sibériens que l'on trouve aujourd'hui dans des salles distinctes. Un catalogue existe pour les premiers, mais celui des antiquités sibériennes, entrepris par M. Gille, n'était, ni terminé, ni livré au public en 1868. » A. O.

[3] « J'ai vu ces gravures, elles sont très-mal faites ; les objets qui se trouvent encore à l'Ermitage sont horriblement défigurés. » A. O. Les cuivres existent-ils

texte explicatif ni légendes, dans un volume in-folio, intitulé *Monumenta Sibirica*. Nous avons rencontré sur ces planches les dessins d'admirables poignards orientaux montés en or massif; de quelques aigrettes orientales aussi en or; enfin de la magnifique dague attribuée à Benvenuto Cellini, arme que l'empereur Nicolas Ier avait donné ordre de placer au Musée de Tzarskoé Sélo (V. *Notice sur le Musée de Tzarskoé Sélo*, avant-propos, p. 3). Les cuivres gravés paraissent avoir été détruits dans l'incendie des bâtiments de l'Académie des Sciences, en 1747; cela voudrait dire que l'on eut à peine le temps de sauver les originaux, et que les matériaux, préparés peut-être pour rédiger le texte explicatif des planches, furent également anéantis.

Quelques-unes des pièces en or, par exemple la garniture du fourreau de glaive sassanide (vitrine 2) et le grand collier en chaînettes (vitrine 4, n° 38), étaient, au dépôt de l'Académie, regardées comme appartenant au don de Catherine II (fouilles d'Elisabetgrad). Les objets en argent (vitrine 5) et en bronze (vitrines 6 et 7) n'ont aucune indication de provenance.

Les bijoux ci-dessus, principalement ceux en or, accusent des origines et des époques très-différentes, bien qu'ils se rattachent tous, sauf deux ou trois exceptions, à des contrées de la Sibérie, de l'Asie centrale et aussi du Caucase. Ainsi, parmi les figures d'animaux, la plupart fantastiques, qu'offrent les nombreuses plaques de harnais en or massif contenues dans la vitrine n° 3, M. de Baer a signalé des représentations très-exactes du *yak* ou bœuf mongol (en français, bœuf à queue de cheval) qui habite au centre de l'Asie, et du tigre qui s'aventure au nord jusqu'au pays des Yakoutes où sa présence a été plusieurs fois reconnue.

Une sorte de poisson en or (vitrine 2, n° 17) semble offrir l'image d'un individu de la famille des esturgeons. Un fragment, aussi en or, reproduit la queue d'un autre poisson analogue à l'espèce de carpe, nommée en russe *sazane*, qui vit dans la Mer Caspienne. On pourrait conclure de tels indices que ces deux derniers bijoux proviendraient de l'isthme caucasien.

Le titre de l'or des objets sibériens varie de 84 (21 *carats de fin*) à 90 (21 *carats* et demi), ce qui annonce un métal natif recueilli peut-être dans les sables aurifères de la Sibérie actuelle. Nous ne pouvons nous défendre

quelque part ? Auraient-ils été fondus pendant l'incendie de 1747 ? M. Gille le croit sans l'affirmer positivement. La perte serait grande, car, lorsqu'il s'agit d'un objet détruit, le plus mauvais dessin peut servir à le reconstituer. Je possède des calques pris sur les planches des *Monumenta Sibirica*, et, si défectueux qu'ils soient, je suis trop heureux de les avoir sous la main.

de songer ici au mythe des Arimaspes et des griffons, ceux-ci gardiens des trésors des monts Riphées (chaîne de l'Oural). L'antiquité grecque, si ingénieuse dans ses fables, y a souvent caché des faits historiques sous de charmantes allégories ; il serait donc possible que la lutte des griffons contre les Arimaspes, au sein de régions presqu'inconnues alors et rangées parmi les pays hyperboréens, n'ait été qu'une allusion à un commerce d'or, remontant probablement à une très-haute antiquité, et dont les *chercheurs d'or* indigènes voulaient se réserver le monopole, à l'exclusion des peuples voisins ou étrangers. Peut-être aussi faudrait-il y voir un symbole des guerres occasionnées par ce commerce, ou bien du pillage auquel il exposait les trafiquants. En ce cas, l'existence des sables aurifères, à proximité de l'Oural, de l'Altaï, et beaucoup plus loin dans la Sibérie orientale, aurait été révélée aux Anciens dès une époque très-reculée, et la connaissance du fait moderne de l'exploitation de l'or natif dans ces contrées, exploitation dont les résultats sont maintenant si beaux, ne serait-elle que le renouvellement d'un fait antique perdu au milieu des ténèbres du Moyen-Age [1].

Pour en revenir à nos objets sibériens, tous ceux que le Musée de l'Ermitage a reçus de l'Académie des Sciences représentent un poids total d'environ 63 livres (25 kil. 830 gr.) d'or au titre le plus élevé.

Je supprime quelques détails relatifs aux vitrines 2 et 3, mais le suivant touche particulièrement à mon sujet.

Vitrine 3. N°s 1 à 21 : Plaques appariées, en or coulé, rondes, carrées et d'autres formes diverses, ayant servi d'ornement à des courroies de harnais, des selles ou des têtières. N°s 22 à 44 : Bossettes de harnais, bouts de bride ou manches de fouet.

Enfin, après avoir cité les passages de Strabon concernant le luxe des Massagètes et des Aorses, passages déjà mis sous les yeux du lecteur, M. Gille conclut en ces termes :

Il n'est pas probable que ces objets soient scythes, mais ils proviennent du moins des peuples nomades qui habitaient à l'est de la Mer Caspienne, et qui avaient peut-être les mêmes coutumes que les autres nomades célè-

[1] Le vieux cliché, *ténèbres du moyen âge*, est aujourd'hui bien passé de mode ; on sait à quoi s'en tenir sur une époque qui a produit tant d'hommes éminents en tout genre, époque glorieuse qui a tant fait pour la civilisation, l'art et le développement général de l'esprit humain.

bres de l'Antiquité dont Hérodote nous a laissé une si vigoureuse esquisse. Du reste, nous rappellerons ici ce que nous avons dit plus haut au sujet de la variété de types et de dessins qu'offrent les plaques de la vitrine 3[1].

Là s'arrête le texte imprimé de M. Gille, mais j'aurai plus d'un emprunt ultérieur à faire à ses descriptions lorsque les gravures et les photographies me laisseront dans l'embarras.

Les documents qu'on vient de lire n'éclaircissent en aucune manière un point très-important, à savoir : la route par laquelle les deux coupes sassanides du Musée de l'Ermitage sont arrivées en Russie. L'opinion de M. Ludolf Stephani, leur attribuant une origine méridionale, ne peut s'appliquer qu'à la découverte faite en 1763 par le général Melgounoff dans le tumulus d'Elisabetgrad; en effet, M. Gille nous apprend que certains objets de nationalité perse étaient regardés au dépôt de l'Académie comme appartenant au don de Catherine II. Mais, d'un autre côté, tous les vases sassanides, dont la provenance est bien établie, ayant été trouvés jusqu'ici au nord-est du Volga, de grandes probabilités s'élèvent en faveur du sentiment de M. Brosset : alors nos deux coupes auraient primitivement figuré dans la collection Muller. On le voit, les chances sont égales dans chaque camp, et il faut compter sur de nouvelles fouilles pour résoudre une question encore pendante.

Revenons maintenant au programme formulé tout à l'heure.

C. DE LINAS.

(A suivre.)

[1] *Musée de l'Ermitage impérial. Notice sur la formation de ce musée et description des diverses collections qu'il renferme, avec une introduction historique sur l'Ermitage de Catherine* II, p. 272 et sq. Saint-Pétersbourg, 1863. L'impression s'arrête à la page 300, et l'ouvrage n'a pas été mis en vente.

NOTES

ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

SUR SAINT-JEAN-DES-ÉCHELLES

(Sarthe)

Lorsque notre sol aura été exploré avec autant de zèle et d'intelligence que la Seine-Inférieure a été décrite par M. l'abbé Cochet, le territoire des Aulerces-Cénomans nous apparaîtra presque aussi riche en monuments romains que celui des Calètes et des Véliocasses, aussi abondant en débris celtiques que les vallées de la Dordogne et du Cher. La plupart de nos paroisses actuelles contiennent, sans que l'on s'en doute, des indices de ces âges reculés, incontestables témoins de l'occupation de notre pays dans les temps les plus anciens, avant même les premières lueurs de l'histoire.

Le territoire de la paroisse actuelle de Saint-Jean-des-Echelles a été fréquenté et habité par des peuplades dans l'enfance de la civilisation, alors qu'elles ne connaissaient ni le fer ni le bronze et n'avaient pour armes et pour instruments que des silex travaillés. A deux kilomètres du bourg, dans la direction de Lamnay, on trouve dans un terrain sableux grand nombre de silex travaillés, de toutes formes, de toute destination, depuis les vulgaires couteaux et les grattoirs, jusqu'aux flèches à ailerons, aux pierres de jet et aux haches polies. L'époque romaine a aussi laissé sa trace : sur la limite de la paroisse avec celle de Cormes, près de la ferme de la Ritière, une ville gallo-romaine, a été explorée en 1864, par M. L. Charles, et nous a livré un mobilier céramique des plus variés. Lorsque la villa disparut comme ses voisines, au IVe siècle, par le fer et le feu, sous les pas des Barbares, elle fit place dans l'histoire à l'église de Saint-Jean et à la terre des Echelles.

Assis sur les dernières ramifications des collines du Perche auquel

il confine, le bourg de Saint-Jean s'élève sur un mamelon qui domine les alentours et d'où la vue se repose agréablement sur le vert feuillage de nombreux bouquets d'arbres plantés çà et là dans les haies, sur des taillis et des futaies qui malgré vous, vous feront songer à cette forêt du Perche, où florissaient jadis les Bomer, les Almire et les Ulface, dont les humbles cellules devaient transformer ces lieux déserts en une contrée fertile.

A la fin du Xe siècle, Saint-Jean-des-Echelles est une possession de l'évêché du Mans, et Mainard lègue cette villa avec l'église et le courtil des Echelles [1] à l'église Cathédrale.

Plus tard, vers 1100, Arnault de la Chaussée s'empare injustement de l'église, puis reconnaissant qu'elle appartient au Bienheureux Julien, et plein d'horreur de son crime, il rend par l'intermédiaire de Fulcrade, le chantre, pour l'expiation de son péché, l'église, tout le bourg, et ce qui en dépendait aux chanoines de Saint-Julien, qui devaient toutefois ne la posséder qu'après le décès de son fils Guillaume. A son lit de mort, Guillaume acquitte les conventions de son père, mais un neveu d'Arnauld, Guillaume de la Chaussée à qui revient l'héritage, ne le concède aux chanoines que contre trente sous de monnaie du Maine, payés pour la confirmation du don. En outre, Guillaume reçoit des chanoines l'assurance d'avoir part à leurs prières. Il fallait encore indemniser le Seigneur dominant, Guillaume Goët, qui avait réuni l'église à son fief, et son consentement fut acquis au prix de cent sous, celui de sa femme Eustachia, de ses deux fils Guillaume et Robert, au prix de dix sous chacun; le dernier, Matthieu, ne reçut que cinq sous.

Les chanoines du Mans ne jouirent pas longtemps en paisible possession d'un bien si chèrement payé. Gautier l'Epervier avait des droits de fief sur l'église. Il s'empare à son tour du bourg de Saint-Jean. Les chanoines, suivant leur coutume, entrent en composition, et s'entendent avec Gautier et toute sa lignée; lui, sa femme Améline, ses fils Hugues et Gautier, Guérin neveu de Guillaume de la Chaussée, rendent aux chanoines l'église et toutes ses dépendances, toutes les dîmes que les laïcs levaient dans la paroisse et le bourg. Cette nouvelle convention coûte aux chanoines cent sous mansais,

[1] *Liber Albus Capituli*, in-4°, Le Mans, 1869, p. 68.

et l'usufruit de deux arpents de pré concédés à Gautier et à ses enfants leur vie durant [1].

Au commencement du XIIIe siècle, une partie de la dîme était retombée entre des mains laïques, comme le prouve le fait suivant. Le 9 octobre 1227, le lendemain des Saints Apôtres Simon et Jude, Hugue Ahène, chevalier, engage au chapitre pendant deux ans toute la dîme qu'il possède sur la paroisse de Saint-Jean, pour cinq cents sous tournois ; le temps écoulé, s'il n'a pas remboursé intégralement aux chanoines la somme entière, le recouvrement de la troisième année de dîme leur appartiendra. Ils ne doivent la céder à Hugue Ahène et à ses héritiers qu'après payement intégral. Simon l'Epervier répond pour la femme de Hugues, et se porte garant et plège [2].

Après un pareil engagement, étant donné le caractère peu désintéressé des chevaliers du temps, les droits de Hugues Ahène semblent fort aventurés. Il n'en est rien, et nous retrouvons Hugues en possession de la dîme dès 1230. A cette date, Hugues Ahène ou Haanne et Herbert son fils « pour favoriser le développement d'une nouvelle implantation de l'Ordre de Cîteaux » [3] dans le Maine, vendent à la reine Bérengère, qui fondait alors l'abbaye bénédictine de l'Epau, deux parts de la grande dîme de la paroisse de Saint-Jean pour 45 sous mansais dont ils se tiennent largement payés.

Voici les noms de quelques-uns des principaux possesseurs des fiefs dans la paroisse, au XIVe siècle, tels que nous les donne « le rôle des finances dressé en 1314, pour la taxe des nouveaux acquits faits en francs fiefs [4]. » Ce document tire un grand intérêt de sa date reculée :

[1] Dans ce récit nous traduisons presque mot à mot cinq chartes du livre blanc du Chapitre, p. 93-95. Il y a entre notre version et celle de l'auteur de l'*Histoire de l'Église du Mans* une légère variante à propos du prix de rachat de la terre de Saint-Jean ; elle vient de l'extrême concision du récit du savant bénédictin qui a supprimé un des épisodes. *Histoire de l'Église du Mans*, tome III, p. 573.

[2] *Liber Albus Cap.* p. 207.

[3] Bilard, in-4, *Analyse des Archives historiques de la Sarthe*, p. 96.

[4] Rôle original, Ms de la Bibliothèque nationale S. F. 178.26. Nous devons une copie de cette curieuse pièce et de nombre d'autres à la bienveillance de M. Gustave de Lestang, qui nous a fait l'honneur, à M. L. Charles et à moi, de nous faire profiter de ses longues et savantes recherches, en disposant en notre faveur, et en

Reçu de Lucas des Aiz, pour 2 journ. de rente de 10 arpents de bruyère pris dou sire de la Ferrière ; . . . . . VI[s]

De Hubert des Rogerez? pour XII d. de rente d'un arpent de bruière acquise en franc fief. . . . . III[s]

De Jehan de la Chaucé, pour XII d. de rente d'une méson et terre prise dou sire de la Merie . . . . . III[s]

Des hoirs feu Hernaut de Lernaudière, pour XII d. de rente et de 2 arpens de bruières pris à rente dou sire de Bourguenières. III[s]

De Symon Bonnet, pour XII d. de rente, d'un estre qu'il tient dou seigneur de la Merie . . . . . III[s]

De Jehan Brisart, pour XII d. de rente, d'un arpent de bruière pris du d. sire . . . . . III[s]

De Gervèse Mauny, pour XII d. de rente, d'une méson acquise dou seigneur de la Ferrère . . . . . III[s]

La terre des Echelles, qui apparaît dans la donation de l'Evêque Mainard, s'efface de bonne heure et elle est absorbée par celle de Courtangis. Au xve siècle, Courtangis est seigneurie de paroisse. Les bâtiments, quoique modernisés, laissent deviner leur ancienne importance, qu'indiquent encore une tour à pans coupés, les restes d'une chapelle, le vieux colombier cylindrique, les douves défendues par des tourelles percées de meurtrières. L'Étang est aussi un vieux manoir, sa belle porte s'ouvrant sous un arc en accolade aux profils fermes, ses larges baies, aux meneaux disposés en croix, accusent le xve siècle. En forme de parallélogramme, ses petits côtés étaient jadis renforcés de tourelles. L'escalier renfermé dans la tour polygonale fut modifié postérieurement pour les besoins de la défense, et alors sans doute que les Huguenots, « traitres et séditieux, ennemys de Dieu et du roy », couraient la campagne, les ouvertures se fermèrent et se transformèrent en meurtrières.

L'église de Saint-Jean dont nous venons de voir l'antiquité se recommande plus par ses souvenirs historiques que par les formes de son architecture. C'est un vaisseau à une seule nef, percé d'ouvertures assez récentes, du xvie siècle au plus tôt, et flanqué au sud d'une tour carrée sans caractère. A son chevet circulaire, décoré

confiant à nos mains les trésors d'histoire locale qu'il a recueillis aux archives nationales.

plutôt que renforcé de petits contreforts à glacis, aux vestiges de fenêtres à plein cintre, à l'appareil de sa porte occidentale, on distingue aisément que l'ensemble de l'œuvre remonte à l'époque romane. L'intérieur n'est pas plus séduisant que le dehors. La voûte en lambris de chêne se soutient par un échafaudage de grossiers piliers de bois qui partent du sol et arrêtent désagréablement les regards. L'abside est tapissée d'un mauvais rétable grec qui forme l'encadrement d'un sujet représentant le baptême de Notre-Seigneur par saint Jean.

Au sud, dans l'arcade qui sépare la tour de la nef, une série de petits bas-reliefs sculptés en ronde bosse, placés là comme au hasard, attirent l'attention. Le temps les a passablement ménagés, mais le badigeon du maçon et la palette du peintre en bâtiment ne leur ont pas témoigné le même respect. Enlevez cette grossière couche de peintnre, supprimez le blanc de chaux qui empâte toutes les finesses de la sculpture, rétablissez par l'imagination les vives couleurs, l'or qui brille sur les orfrois des vêtements, et vous reconnaîtrez que vous n'êtes pas devant une œuvre vulgaire. Sans doute c'est de la sculpture courante, les proportions parfois manqueront de justesse, mais il y a assez de verve et d'entrain dans la composition, de finesse de touche, d'observation dans les caractères pour faire oublier quelques défauts. Interprétés par un crayon intelligent, ces sujets formeraient les motifs de charmants dessins, et en attendant qu'un dessinateur plus habile que je ne le suis, les reproduise, je vais en tenter la description qui aura du moins le mérite d'être inédite. — Les bas-reliefs en pierre dure, encadrés dans des arcatures à plein cintre sont séparés par des pilastres de trois modules. Nous en tirerons cette conclusion qu'ils se développaient sur trois ordres superposés en hauteur, et qu'un rétable de cette importance devait occuper la place d'honneur de la petite église, c'est-à-dire, le dessus du maître-autel, d'où il aura été chassé pour faire place à la froide composition en style classique qu'on y voit aujourd'hui.

Toute cette sculpture annonce la même époque, et de petits cartouches placés sur les pilastres nous apprennent qu'elle date du milieu du XVIe siècle. La Passion de Notre Seigneur est représentée dans trois scènes, et la vie de son saint précurseur dans sept tableaux dont nous rétablissons l'ordre primitif.

1. *Nativité de saint Jean.* A droite, Élisabeth couchée dans un lit à baldaquin ; une femme présente le nouveau-né à son père. Zacharie est un vieillard aux longs cheveux et à longue barbe, vêtu de l'antique cuculle ; il répond par signes : *Jean sera son nom*, tandis qu'une servante dissimulée par les rideaux du lit considère la scène avec curiosité.

2. *La Prédication.* Saint Jean debout dans une forêt, les mains appuyées sur la barrière qui le sépare de la foule, parle devant de nombreux auditeurs de toutes classes, de nobles dames coiffées à la Marie Stuart, des gentilshommes en culotte courte, barbe taillée en pointe, fraise au col ; des artisans et des paysans complètent l'assistance. Le même sujet peint sur verre, un peu plus récent de date, existe dans l'église de La Bruère. La composition est identique, mais les auditeurs sont plus nombreux, et saint Jean, nouvel Orphée, s'adresse au règne animal tout entier ; voici un perroquet et un singe gravement assis au dessus de sa tête, des canards, des poules, un lapin, un lion et jusqu'à une licorne qui écoutent le prédicateur, sans que la foule se préoccupe de leur voisinage.

3. *Ecce Agnus Dei.* Saint Jean vêtu d'une tunique de peau de bête, barbe et cheveux incultes, pieds nus, tient un livre de la main gauche et désigne de la droite le Sauvenr bénissant à la manière latine.

4. *Baptême du Christ.* Notre-Seigneur debout dans le Jourdain, et mains jointes, reçoit le baptême de Jean. Un ange tient uu linge.

5. *Emprisonnement de Jean.* Deux soldats poussent saint Jean par dessous les épaules dans une prison.

6. *Décollation.* Au fond du tableau, la prison. A droite, le corps du saint Précurseur décapité, étendu sur le sol, les mains liées. Le bourreau en haut de chausses, bras nus, présente la tête de saint Jean à Hérodiade. La jeune fille richement parée d'une robe de drap d'or, bouffante aux épaules, avec dentelles aux poignets et sur la poitrine, mue par un sentiment de répulsion, détourne la tête en recevant ce funeste présent. Un page porte la queue de sa robe ; à gauche un centurion préside à l'exécution.

7. *Hérodiade portant la tête de Jean.* Hérodiade entre dans un palais au plafond orné de caissons, portant le chef de saint Jean

Baptiste ; elle le place sur la table du roi, devant sa mère, qui lève un couteau pour en percer cette tête inanimée. Hérode présidant à la table du festin, assis sur un fauteuil d'honneur et coiffé du petit chapeau asiatique, regarde froidement la scène.

Vie de Notre Seigneur. *La Trahison.* Un groupe d'hommes armés s'avance vers Jésus-Christ que Judas trahit par un baiser. Saint Pierre tire son glaive, et saisissant Malchus par les cheveux, le terrasse et s'apprête à le frapper.

1° *Le Crucifiement.* Au centre du tableau se dresse Notre-Seigneur en croix accompagné des deux larrons. Au pied de la croix, les saintes femmes pleurent. Saint Jean soutient la vierge défaillante, pendant que les juifs, reconnaissables à leur longue barbe et à leur robe traînante, insultent le Fils de Dieu par leurs gestes méprisants. Les soldats habillés en chevaliers du XVIe siècle, sont mêlés à la foule. Au dessus de la croix, le soleil et la lune personnifient la nature intéressée à l'acte réparateur qui doit lever la malédiction dont elle a été frappée depuis la chute d'Adam.

3° *La Résurrection.* Deux soldats dorment appuyés sur la pierre du sépulcre ; un autre regarde avec admiration Jésus-Christ sortant glorieux du tombeau, entouré d'une auréole lumineuse. Le tombeau est fermé de son couvercle. Les recherches approfondies qu'a faites Didron[1] sur l'iconographie chrétienne et sur cette scène en particulier lui ont inspiré les curieuses remarques suivantes. « Les différentes manières dont on a figuré la Résurrection sont très-intéressantes à étudier. Relativement à la croyance, le moyen-âge se partage en deux périodes. Dans la première qui va de l'origine du Christianisme au XIIe, et même au XIIIe siècle, on croit avec une force que rien n'ébranle. Le doute commence à naître au XIIIe ; il règne plus puissamment à mesure qu'on avance et qu'on arrive vers notre époque. Avant le XIIIe siècle, les sculptures et les peintures représentent Jésus-Christ sortant du tombeau pendant que les soldats qui le gardaient dorment profondément. Comme la foi d'alors était ferme, on n'avait pas besoin pour croire, que des témoins eussent constaté la résurrection. Mais quand la foi s'affaiblit, quand la raison humaine,

[1] *Manuel d'Iconographie chrétienne*, traduit du manuscrit byzantin : *Le Guide de la Peinture*. Paris, in-8°, Imprimerie royale, 1845, p. 200 en note.

excitée par Abailard, demanda des preuves, les artistes désormais ne firent plus ressusciter le Christ à l'insu de tous, mais en présence de quelques soldats bien éveillés et qui purent témoigner de ce qu'ils avaient vu. Sur un vitrail de Saint-Bonnet, à Bourges, Jésus ressuscite devant cinq soldats qui sont éveillés tous les cinq... »

Nos remarques personnelles confirment les appréciations de l'illustre archéologue. Nous pouvons citer un vitrail de la cathédrale du Mans, chapelle de la Vierge, du commencement du XIIIe siècle, qui représente Notre Seigneur ressuscitant d'après les données byzantines; à ses pieds [1] sont trois gardes entièrement vêtus de cottes de mailles qui dorment profondément. Au XIVe au contraire, dans un vitrage de l'église de la Ferté, peint vers 1510, époque de scepticisme, plusieurs des gardes du tombeau sont éveillés, et l'un d'eux applique la main sur son front pour protéger la faiblesse de sa vue contre l'éclat de la majesté divine dont les rayons l'éblouissent. Dans un bas-relief en albâtre de la chapelle de la Vierge de la même église, et du XVe siècle, les soldats sont éveillés, comme dans le vitrail de la résurrection de Souday (Loir-et-Cher).

Le retable de Saint-Jean, au temps de sa splendeur, était protégé par des panneaux en chêne, peints eux-mêmes et complétant par de nouveaux sujets ceux du retable de pierre. Ces volets mobiles permettaient de montrer à volonté aux regards émerveillés des fidèles, selon le temps et les circonstances, toute cette gracieuse imagerie. Leur utilité n'a pas toujours été appréciée, car ils ont été dessemblés, sciés, rognés et enfin convertis en placards et tiroirs pour les chapes et ornements de l'église. Grâce à cette ingénieuse appropriation, nous devons la conservation d'une partie de ces représentations qui faisaient du retable de Saint-Jean, à la fois un monument de peinture et de sculpture. Si elles n'avaient pu être utilisées comme planches, elles l'auraient été certainement comme bois à brûler.

Au récit d'un pareil acte de vandalisme, maint lecteur sans doute s'enflammera d'indignation : qu'il garde cependant un peu d'indulgence pour les barbares du temps passés ; dans notre siècle des lumières, nous ne faisons guère mieux.

Malgré la confusion qui règne dans la disposition des panneaux,

[1] E. Hucher, *Calques des vitraux peints de la Cathédrale*, in f°, pl

on peut recomposer de nombreuses scènes, Des quatre évangélistes, deux sont bien conservés; saint Matthieu, la tête couverte d'un bonnet juif, est assis devant un pupître, une plume à la main. Saint Jean, exilé dans l'île de Pathmos, écrit l'Apocalypse et regarde dans le ciel l'image de la Vierge tenant un enfant dans ses bras, debout, la lune sous ses pieds, entourée d'une auréole elliptique. Ailleurs, Zacharie prie dans le temple, et un ange lui prédit la naissance de son fils Jean. Voici des fragments de l'Annonciation, de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple, d'une Adoration des Bergers. L'Adoration des Mages est presque intacte. La Vierge assise, au visage grave tempéré d'une grâce charmante, tient sur ses genoux l'enfant Jésus qui bénit le mage Gaspard, caractérisé par sa grande barbe [1]. Prosterné les deux genoux en terre, il a déposé sa couronne devant le fils de Dieu et lui offre des présents. Il est suivi de Melchior, le cimeterre au côté, et de Balthasar, botté et éperonné, aux cheveux crépus, au nez épaté et aux grosses lèvres: c'est lui qui personnifie la race nègre.

Nous sommes arrivés au terme de cette étude. Puisse-t-elle faire comprendre combien les plus modestes hameaux possèdent encore, sans s'en douter, de richesses artistiques, et qu'ils peuvent prétendre sinon à une histoire complète, du moins à quelques pages dignes d'intérêt aux yeux de l'archéologue et du touriste. Malheureusement le vandalisme et le mercantilisme se donnent aujourd'hui la main, celui-ci vendant à vil prix ce que l'autre eût épargné ; chaque jour s'en vont une à une les tapisseries et les riches tentures de nos églises, les antiques ornements du culte, les émaux, les ivoires précieux et jusqu'aux statues consacrées par la vénération des siècles! Ne serait-ce donc que pour disparaître ainsi que ces richesses artistiques auraient échappé aux iconoclastes de 93 !

Robert Charles.

[1] Didron, *Iconographie chrétienne*, p. 159.

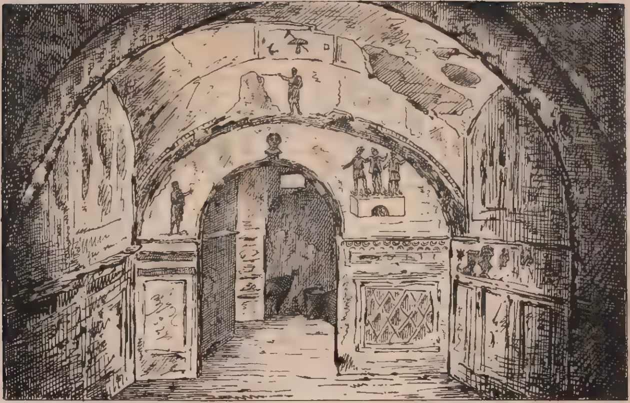

[illegible] *Cappella greca* [illegible] ...ve dans le cimetière de Callixte [illegible]
[illegible] p. 12[illegible]

LA CAPPELLA GRECA

DU CIMETIÈRE DE PRISCILLE

TROISIEME ARTICLE *

CHAPITRE XI.

LES TROIS HÉBREUX DANS LA FOURNAISE [1].

Le mur du fond de la *cappella greca* est celui auquel était manifestement adossé l'autel ou la chaire du Pontife. Etait-ce l'autel ? En ce cas, c'était un tombeau, car il n'y a pas d'autre autel fixe avant la paix de l'Eglise. Mais aucune trace ne paraît ici de la démolition d'un tombeau, à l'époque du percement de la porte, vers la fin du troisième siècle. La décoration de la plinthe qui, sur un des côtés, est antérieure au troisième siècle et, au fond, paraît l'être en partie, exclut l'hypothèse d'un tombeau. L'autel était donc en avant, autel portatif des siècles de persécutions, table eucharistique de bois du berceau de l'Eglise. Il occupait le milieu du carré de la *cappella greca*, comme l'Arche le milieu du Saint des Saints, dans le plan donné par Dieu à Moïse. La chaire du Pontife était derrière, marquant la place du Christ à la dernière Cène. Elle pouvait atteindre le mur et s'avancer même à l'intérieur, sous un cintre surbaissé allant d'un mur latéral à l'autre : vaste niche d'honneur ombrageant cette chaire, comme une niche pareille ombrageait dans les salles publiques le siége des Césars : principe de l'arc absidal et

* Voir le numéro précédent, p. 138.

[1] Planche IV, 1 ; planche V, 2.

de l'abside même des basiliques chrétiennes. Ce cintre a une décoration en stuc, un grand enroulement de feuillage, dont le dessin admirablement classique et la pâte fine nous reportent au siècle d'Auguste plutôt qu'au temps de Constantin. Sous le cintre, dans l'immense lunette, est un sujet biblique, en partie mutilé au percement de la porte, en partie repeint, semble-t-il, à droite de la porte nouvelle, mais en original au-dessus et à gauche, les trois Hébreux dans la fournaise [1].

Daniel, à Babylone, avait trois amis, issus comme lui et Susanne de la vaillante tribu de Juda : Ananias, Misael et Asarias. Tous quatre jeunes, beaux, doués d'une rare sagesse, ils plurent au vainqueur de Jérusalem qui en fit ses pages. Nabuchodonosor appela Daniel *Baltasar* et ses amis *Sidrach*, *Misach* et *Abdenago*. Daniel ayant exposé et expliqué à Nabuchodonosor son songe de la statue à la tête d'or, à la poitrine d'argent, au ventre et aux jambes d'airain, aux cuisses de fer et aux pieds mêlés de fer et d'argile, image des quatre empires terrestres et périssables, le monarque l'établit gouverneur de toutes les provinces de son empire, qui était le premier des quatre, et préfet de tous les magistrats et de tous les sages. Il obtint alors pour ses trois amis l'intendance des travaux de la province de Babylone.

En ce temps-là, Nabuchodonosor fit faire une statue d'or ou revêtue d'or, de soixante coudées, c'est-à-dire quatre-vingt dix pieds de haut, et de six coudées (neuf pieds) de large, représentant je ne sais lequel de ses Dieux, et plus ou moins lui-même. Il la plaça dans la plaine de Dura et commanda de l'adorer au signal que devaient donner les instruments de musique, sous peine d'être jeté dans une fournaise ardente. Les trois intendants des travaux n'adorèrent pas. Les Chaldéens s'empressèrent de les dénoncer. Ils persistèrent dans leur refus devant Nabuchodonosor, qui les fit mettre tels quels, avec leur costume, y compris la tiare, mais bien liés, dans la fournaise. La flamme tua ceux qui les mirent : elle se contenta, pour eux, de les délier. Ils se promenaient dans la fournaise, louant Dieu. On précipita sur le brasier la poix, le naphte, toutes les matières incendiaires ; la flamme s'éleva au-dessus de la fournaise de quarante-

[1] Planche IV, 1.

neuf coudées, dévorant ceux qui étaient auprès ; et voici que l'ange du Seigneur descendit dans la fournaise, abattit la flamme, fit souffler un vent frais, et les trois Hébreux, comme trois lyres mues par le même Esprit-Saint, entonnèrent d'une seule voix un cantique de bénédiction au Seigneur, invitant toutes les créatures à le bénir avec eux.

Nabuchodonosor accourut stupéfait et dit aux grands de sa cour : « N'avons-nous pas jeté trois hommes liés au milieu du feu ?..... « Voici que je vois quatre hommes déliés et marchant au milieu du « feu, et il n'y a pas de lésion en eux, et l'apparence du quatrième est « semblable au Fils de Dieu. » Et s'approchant de l'ouverture de la fournaise ardente, il dit : « Sidrach, Misach et Abdenago, serviteurs « du Dieu Très-Haut, sortez et venez ! » Ils montèrent et parurent avec leurs vêtements, sans un cheveu ou un fil roussi par le feu. Alors Nabuchodonosor s'écria : « Bénit soit le Dieu de Sidrach, de « Misach et d'Abdenago, qui a envoyé son ange et délivré ses ser- « viteurs qui ont eu confiance en lui et ont violé l'édit du roi et ont « abandonné leur corps pour ne pas servir et adorer un autre « Dieu que leur Dieu. » Puis il porta peine de mort, avec réduction de la maison du coupable en voirie, contre tout blasphémateur de ce Dieu, il éleva en dignité les trois fidèles Hébreux et il rendit cet édit :

« Nabuchodonosor, roi, à tous les peuples, nations et langues, qui habitent sur toute la terre, que votre paix se multiplie !

Les prodiges et les merveilles qu'a faits devant moi le Dieu Très-Haut, il m'a paru bon de les publier. Que ces prodiges sont grands et que ces merveilles sont puissantes ! Son royaume est un royaume éternel, et sa domination est aux générations des générations [1]. »

Cet édit aura pour pendant celui de Darius le Mède ; et l'on comprend toute l'importance de ces deux déclarations et des deux événements qui les ont amenées pour des hommes sans cesse exposés, en adorant le vrai Dieu, en refusant d'adorer les idoles, aux lions et à la fournaise des Nabuchodonosor et des Darius de la grande Babylone. Les chrétiens se souvenaient, en attendant qu'ils pussent amener les Césars à savoir et à comprendre.

[1] Dan., III.

Au milieu du champ de l'immense lunette, servant de fond à la *cappella greca*, s'élevait, dans toute la hauteur, le colosse de la statue d'or. Il n'en reste plus que le buste, juste au-dessus du cintre de la porte, qui a été percée de côté, avec l'intention manifeste de lui donner cette place éminente. La tête colossale est très-pâlie, mais parfaitement reconnaissable ; et elle donne je ne sais quel saisissement. Je ne puis oublier mon impression, en 1875, à l'aspect de cette figure d'empereur romain, non remarquée jusque-là et que je ne m'expliquais pas encore[1]. L'espace qui est au-dessous du buste n'est pas suffisant pour que la statue ait été peinte en pied. Le buste était donc sur une colonne, comme on le trouve toujours sur les monuments chrétiens postérieurs; et, d'après les dimensions fournies par l'Ecriture, le colosse devait être ainsi à Babylone même. C'était une sorte de colonne Trajane ou Antonine. La colonne, supprimée par le percement de la porte, ressemblait sans doute à cette grosse colonne qu'on voit sur un arcosolium du cimetière de Domitille, près des trois Hébreux, qui font pendant comme ici aux trois Mages. C'était la traduction littérale pour les yeux du texte biblique : *Nabuchodonosor rex fecit statuam auream, altitudine cubitorum sexaginta, latitudine cubitorum sex, et statuit eam in campo Dura provinciæ Babylonis.*

A droite du buste, à qui le regarde, et à côté de la statue de Nabuchodonosor, mais à quelque distance, est la fournaise des trois Hébreux. Son niveau est au-dessus de celui du sol ; et les condamnés semblent hautement donnés en spectacle. La fournaise est une sorte d'arche, au bas de laquelle est une ouverture en demi-cintre pour passer et attiser le combustible. Les flammes remplissent tout le champ du haut, mais elles sont courtes comme le duvet d'une prairie. Les trois Hébreux marchent dessus et l'on dirait qu'ils dansent. Vêtus tous trois de simples tuniques courtes, sans manches, et coiffés du bonnet persan, les deux de devant croisent un bras sur leurs épaules en penchant la tête l'un vers l'autre. Le premier indique de la main droite, au second, un personnage lointain qu'on voit à gauche de la statue, au bas de la lunette ; le troisième est tourné vers le même personnage et l'indique

[1] Planche V, 2.

également. Il est clair que les trois Hébreux se montrent l'ange du Seigneur descendu vers leur fournaise et qui en a déjà rabattu les flammes.

Cet ange, il apparaît au coin du tableau, debout, vêtu d'une courte tunique comme le Christ de Susanne, redressant la tête, avec une singulière majesté, et avançant la main droite pour un irrésistible commandement. Son geste est analogue à celui de Moïse qui est au-dessus de lui, touchant de la baguette le rocher d'où jaillissent les eaux. Ici ce sont les flammes qui sont comprimées et rendues innocentes. Mais le geste montre plus d'empire encore que celui de Moïse. En vérité, le Christ ne commandera pas autrement aux vents et à la mer. Le grand calme est fait devant nous dans la tempête de feu ; et sur l'autel du sacrifice, devenu l'autel du triomphe, les trois victimes, tournées vers leur libérateur entonnent l'hymne d'actions de grâces.

Cet ange, c'est le Verbe de Dieu. Il vient de sauver les trois jeunes amis de Daniel, comme il a sauvé Susanne, comme il sauvera Daniel lui-même. Son air si hautement divin le révèle. Nous avons d'ailleurs, bien des preuves que c'est lui que le peintre a voulu figurer. Nabuchodonosor a dit que son apparence est « sem-« blable au Fils de Dieu. » Ce mot, à la rigueur, pourrait s'entendre d'un ange, car l'Ecriture appelle « fils de Dieu » les anges [1]. Mais saint Hippolyte, enseignant à Rome, nous déclare qu'il s'agit ici du Fils de Dieu par excellence, de l'Eternel, du Verbe.

« Dis-moi, Nabuchodonosor, s'écrie-t-il, d'où sais-tu que c'est le Fils de Dieu, que tu le confesses le Fils de Dieu ? Qui a touché ton cœur pour que tu profères une telle parole ? D'où tes yeux ont-ils acquis la puissance de contempler cette lumière ? Pourquoi s'est-elle manifestée à toi seul et à aucun des autres satrapes ? C'est qu'il est écrit : *Le cœur du roi est dans la main de Dieu.* C'est la main par qui le Verbe a touché le cœur de cet homme, afin que l'ayant reconnu dans la fournaise, il le glorifiât. Et notre pensée n'est point ici dénuée de raison. Car les fils d'Israël devant voir le Fils de Dieu dans le monde sans croire en lui, l'Ecriture a montré d'avance que les gentils devaient le reconnaître incarné, lui que Nabuchodonosor ayant vu autrefois non incarné a reconnu et déclaré être le Fils de Dieu. »

[1] Job., I, 6.

[2] Col. 679.

Saint Hippolyte avait reçu cette doctrine de saint Irénée, son maître, qui dit en parlant des trois Hébreux dans la fournaise : « Cette main de Dieu qui vint à leur secours, accomplissant en eux « des choses inattendues et impossibles à la nature de l'homme... « c'est le Fils de Dieu, comme le roi Nabuchodonosor le dit, au « témoignage de l'Ecriture... *Hic est autem Filius Dei* [1]. »

Les monuments romains viennent de toutes parts confirmer l'interprétation de saint Irénée et de saint Hippolyte et éclairer notre antique peinture dont ils procèdent plus ou moins. Un fond de coupe trouvé dans le cimetière de Saint-Calliste [2], nous montre le Fils de Dieu incarné s'avançant, la baguette souveraine à la main, vers le paralytique qui porte son lit. A côté il s'avance de même vers Tobie portant le grand poisson qui semblait vouloir le dévorer, et qui se trouve être le poisson mystique, le Christ eucharistique ; et le Christ, allant à Tobie, est en effet parmi les sept corbeilles du pain miraculeux qu'il a produit au désert. Entre ces deux sujets, on voit, dans le rond de la coupe, le même Christ avec sa baguette, s'avançant vers les trois Hébreux dans la fournaise. Trois fois, ailleurs, le Christ apparaît dans la fournaise elle-même. Une fois, sur le sarcophage de Junius Bassus, il entre, sous la forme d'un Agneau, parmi les ondées de flammes sous lesquelles sont cachés les trois Hébreux ; et il est maintes fois, sur ce sarcophage, en Agneau tenant la baguette, et opérant la multiplication des pains, la résurrection de Lazare, ou les autres prodiges évangéliques [3]. Une autrefois, sur une insigne fresque du cimetière de Saint-Hermès [4], il est au milieu des trois Hébreux dans la fournaise ; et le monument précédent nous dit bien que c'est lui. Une troisième fois, sur un sarcophage du cimetière du Vatican [5], il est de même entre deux Hébreux, le troisième, à qui son compagnon tend la main, allant monter sur la fournaise. La statue érigée par Nabuchodonosor est à côté, avec son buste sur la colonne, et Nabuchodonosor lui-même, admirant le Fils de Dieu ;

[1] V *Hæres.*, V, 2.

[2] Boldetti, p. 197. — Planche IV, 2.

[3] Aringhi, t. I, p. 277. — Planche VI, 2. — La fournaise est bien caractérisée par ses ouvertures demi-circulaires au bas.

[4] *Patrol. lat.*, t. CXXVII, col. 973.

[5] Aringhi, t. I, p. 295.

et la fournaise a pour pendant la crèche du Christ où les trois Mages viennent l'adorer. Sur un sarcophage du Vatican encore, on voit le Christ auprès de la fournaise où sont les trois Hébreux, debout, tenant le rouleau de l'Evangile, montrant le ciel et disant évidemment : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour « la justice, car le royaume des cieux est à eux [1]. » Je crois le voir aussi dans le personnage, tenant un rouleau à la main, qui vient vers la fournaise, sur le sarcophage d'Agapène du musée de Latran. Il est sous les traits d'une colombe, portant à son bec un rameau d'olivier, et planant dans les airs au-dessus des trois Hébreux, sur un autre sarcophage de ce musée, et sur une fresque du cimetière de Priscille. La colombe symbolise quelquefois le Christ, témoin [2], l'exclamation de Prudence : « Tu es pour moi, ô Christ, la colombe « puissante, à laquelle cède l'oiseau (l'aigle) repu de sang [3]. » Il est sous la figure de l'étoile sur le sarcophage de Saint-Ambroise de Milan et sur un sarcophage de Saint-Gilles, près de Nîmes, où le buste de la statue a les traits frappants de Nabuchodonosor qui est auprès : il éclaire et soutient les trois Hébreux à qui Nabuchodonosor veut faire adorer sa statue [4]. « Un ivoire du Ve siècle donné par « Gori (*Thes. dipt. t. III, tab. VIII*) ne permet guère, dit M. Mar- « tigny, de douter que les artistes de cette époque n'aient eu l'in- « tention de représenter le Fils de Dieu. Le personnage qu'offre cet « intéressant monument est ailé, et il étend une croix sur les « flammes pour les apaiser [5]. » C'est le Christ, Ange du grand conseil. Tous ces exemples et le texte de S. Hippolyte nous autorisent à conclure avec assurance que l'ange qui vient au secours des trois Hébreux est le Verbe, qui doit s'appeler le Christ, et qui prélude à son nom de Sauveur.

Mais il faut entendre l'Homère chrétien, Prudence, déployer ici sa grande théologie, sa poésie splendide et ravissante. Voici une page, que nous n'abrégerons pas, de son *Apothéose* du Christ :

[1] Matt., V, 10.
[2] Aringhi, t. II, p. 311.
[3] *Cath.*, III, v. 166.
[4] *Bulletino*, 1866, p. 64.
[5] P. 287.

« Le don du Père invisible, c'est de produire un Fils visible, par qui le Père lui-même puisse être vu, et cela, non point seulement aux yeux des saints, mais à ceux-mêmes qui ne connaissent point la lumière. Je parle des plus aveugles des aveugles, dont l'épaisse stupidité ne peut apprécier le vrai dans leur cœur ténébreux.

Si vous niez que Dieu se manifeste aux mortels, dites-moi donc quel est celui que de la citadelle de Babylone, le tyran voit marcher à distance au milieu des flammes qui ne lui font aucun mal, et fouler les feux rapides qui ne brûlent point ses frères? « Il n'est pas douteux, ô mes nobles, s'écrie-t-il, que trois fournaises « haletantes n'aient reçu ces hommes dans leur vaste incendie. Et voici que quel- « qu'un, se joignant à eux, passe au milieu des feux qui jettent leurs vapeurs et « s'en rit. Celui-là est le Fils de Dieu; vaincu, je l'avoue et je l'adore. Ecartez les « tisons dont on se raille, et retirez les bois résineux devenus tièdes : l'ardeur « même du soufre embrasé est froide. C'est le Fils, il n'est pas douteux, qui produit « ces miracles dans les éléments. Celui que je vois, c'est Dieu même, c'est la pro- « géniture très certaine de Dieu. Il commande à ces ardeurs immenses; il dompte « ces violences, en se balançant sur le bûcher qui le sert; il comprime les fureurs « de la poix, et il force la rage des flammes à devenir de glace Le courant embrasé, « ayant ordre de ne pas toucher les plis de leurs vêtements étrangers, passe et il « court en bruissant sur ces légers tissus. La vapeur elle-même du feu a défense « d'aller à travers leurs tiares assyriennes, de crainte que leur chevelure épandue « sur leurs épaules ne soit ternie et ne répande une exhalaison amère. » Il dit, et il imposa silence aux divers chants, aux syrinx, aux sambusques, aux cithares, aux chalumeaux et aux trompettes. La superstition insensée se tut, la voix de la fête s'arrêta, qui célébrait l'image d'or exposée à tort à tous les yeux. Les seuls cantiques des saints hommes résonnent maintenant, célébrant d'un triple concert le Roi des cieux, qui a fait la mer, qui a fait les terres, qui a fait les astres lumineux, et qui au milieu des flammes a couvert et mis en sécurité ses élèves.

Le Verbe du Père tout Puissant descendit toujours au secours de l'homme qu'il avait à sauver : il soigna toujours d'un amour particulier l'être mortel qu'il devait s'unir, afin que la chair destinée à lui être associée et à être remplie de la présence d'un Seigneur éternel, cette chair qui menait alors une vie animale, changeât sa vie dégénérée, en ayant l'exemple du maître, et s'accoutumât, en voyant des membres semblables aux siens, à contempler celui qui devait partager sa face terrestre, à connaître comme d'un regard de sûreté le participant de sa nature, et à s'approcher peu à peu du Christ son consanguin [1].

[1] *Est invisibilis donum Patris edere Natum*
Visibilem, per quem valeat Pater ipse videri :
Nec solis sanctorum oculis, sed lumine cassis.
Cœcorum cœcos loquor, atra socordia quorum
Corde tenebroso verum perpendere nescit.
Quem si perspicuum mortalibus inficiaris,
Fare age, quem videat Babylonis ab arce tyrannus

S. Hippolyte et Prudence ne sont point les seuls des Pères à reconnaître le Verbe de Dieu dans l'ange qui secourut les trois Hébreux. Pour n'en citer qu'un après eux, S. Théodore, moine et mélode de ce monastère de Studium qui fut à Constantinople le boulevard des catholiques contre les Iconoclastes, s'écrie dans son Hymne à la Croix : « Celui qui a arraché les trois enfants aux

Innocuas inter flammas procul expatiantem,
Calcantem rapidos inadustis fratribus ignes?
« *Nempe, ait, o proceres, tris vasta incendia anhelis*
« *Accepêre viros fornacibus : additus unus*
« *Ecce vaporiferos ridens intersecat ignes.*
« *Filius ille Dei est, fateorque et victus adoro.*
« *Irrisas removete faces, tædasque tepentes*
« *Subtrahite, en friget succensi sulphuris ardor.*
« *Filius, haut dubium est, agit hæc miracula rerum.*
« *Quem video, Deus ipse, Dei certissima proles,*
« *Imperat immensis ardoribus, et domat iras,*
« *Insultans famulante rogo, piceosque furores*
« *Comprimit, et rabiem flammarum algescere cogit.*
« *Barbaricos calida aura sinus non tangere jussa*
« *Præterit, et tenues stridens transcurrit amictus.*
« *Ipse per assyrias vetitus vapor ire tiaras,*
« *Ne coma fusa humeris fumo obsordescat amaro.* »
Hæc ait, et varios jubet obmutescere cantus,
Organa, sambucas, citharas, calamosque tubasque.
Stulta superstitio tacuit, vox festa quievit,
Quæ male conspicuæ celebrabat imaginis aurum.
Carmina sanctorum resonant jam sola vivorum,
Concentu triplici regem laudantia cœli,
Qui mare, qui terras, qui lucida sidera fecit,
Ignibus et mediis securos texit alumnos
Semper in auxilium Sermo Patris omnipotentis
Descendit servando homini : mortalia semper
Admiscenda sibi proprio curavit amore,
Ut socianda caro, dominoque implenda perenni,
Degenerem vitam, quam tunc animalis agebat,
Exemplo mutaret heri, similesque per artus
Cernere consortem terreni assuesceret oris,
Participemque suum visu velut obside nosse,
Et consanguineo paulatim accedere Christo.

(*Apotheosis*, v. 123-163.)

« flammes est celui qui, prenant notre chair, est venu sur la terre [1]. » L'Eglise romaine elle-même chante, au temps pascal : « Il est sorti « du tombeau le Christ qui a délivré les trois enfants de la four- « naise du feu ardent, *Surrexit Christus de sepulcro, qui liberavit tres pueros de camino ignis ardentis. Alleluia.* »

Cette doctrine a son premier document à la *cappella greca*, et on conviendra maintenant qu'il est de toute évidence. Sa clarté rejaillit sur la scène de Susanne attaquée par les deux vieillards. On voit bien que c'est le Christ qui vient à son secours, comme il vient au secours des trois Hébreux. Le personnage d'un tableau a des rapports frappants d'attitude et de costume avec celui de l'autre ; et on sent des deux parts le Dieu et le maître. Ces deux exemples nous mettent dès lors sur la voie d'une doctrine plus générale, dont les monuments chrétiens sont à chaque instant inspirés au quatrième siècle, et que Tertullien avait formulé en ces termes célèbres : « Nous fai- « sons profession de croire que le Christ a toujours agi au nom de « Dieu le Père ; qu'il a conversé avec l'homme dès le commence- « ment ; qu'il s'est entretenu avec les Patriarches et les Prophètes... « Il a été destiné par son Père pour les choses que vous reprenez « (ô Marcion) comme étant humaines, apprenant déjà dès l'origine « — oui déjà — à faire l'homme qu'il devait être à la fin. C'est lui « qui descend, lui qui interroge, lui qui demande, lui qui jure : « *ediscens jam inde a primordio, jam inde hominem, quod erat fu-* « *turus in fine. Ille est qui descendit; ille qui interrogat; ille qui* « *postulat; ille qui jurat* [2].

Il est présent deux fois à la *cappella greca*, dans des scènes de l'Ancien-Testament. Assistant Susanne, assistant les trois Hébreux, il fait sentir son bras au monde et déjà lui impose son règne.

Et qui ne voit, en effet, que la main qui rabat au loin les flammes de la fournaise s'étend aussi contre la statue d'or placée en avant, et signifie dès à présent son destin à la Babylone de Nabuchodonosor, et à son héritère suprême, « la grande Babylone » des Césars ?

[1] Cité par le P. Brow, dans son édition de S. Fortunat.

[2] *Adversus Marcionem*, II, 27. — Bossuet (*Élévations, X^e semaine*, 6) voit là des « apparitions ou du Fils de Dieu ou du Père même. » — Tertullien exclut le Père : *Patrem nemini visum ;* et les monuments lui donnent raison, aussi bien que les textes de l'Écriture qu'il invoque.

Les trois Mages de l'entrée de la *cappella greca* font à peu près vis-à-vis aux trois Hébreux, et avec eux à Nabuchodonosor qu'ils rappellent et qui, d'après la juste observation de S. Hippolyte, fut leur précurseur dans la proclamation du Fils de Dieu. Les Mages seront les prémices des Gentils : Nabuchodonosor que doit imiter Darius le Mède, est en quelque sorte les prémices des Mages. La *cappella greca* semble retentir de toutes ces proclamations du Fils de Dieu, soit avant soit après son incarnation, par les Gentils. Assis sur les genoux de la Vierge, sa Mère, il fait face au buste du Dieu babylonien monté sur sa colonne. Il lui reprend sa divinité usurpée et l'empire. Les trois Hébreux et le roi de Babylone lui-même l'acclament comme le vrai Dieu et le Sauveur tout-puissant; et les trois Mages orientaux l'adorent. Ce double concert des trois Hébreux et des trois Mages en regard, qui commence à la *cappella greca,* se répètera nombre de fois dans les cimetières de Rome et de l'univers.

Le sujet des trois Hébreux dans la fournaise était, comme celui de Daniel aux lions, tout spécialement présent à la pensée des Romains, dès les temps apostoliques. Nous le voyons bien par le pape S. Clément, qui écrit aux Corinthiens, trop jaloux et trop persécuteurs de leurs hommes de bien, ces paroles où tant d'allusions transpirent :

« Compulsez les Ecritures, ces paroles pleines de vérité de l'Esprit-Saint... Vous ne trouverez pas que les justes aient été repoussés avec mépris par des hommes pieux... Daniel a-t-il été jeté par des hommes craignant Dieu dans la fosse des lions ? Ananias, Azarias, Misael ont ils été enfermés dans la fournaise de feu par ceux qui rendaient au Très-Haut un culte magnifique et d'une bonne renommée ? Non certes ! Qui donc firent de telles choses ? Des hommes odieux et pleins de toute sorte de méchanceté. Ils s'emportèrent à ce degré de fureur de n'avoir que de mauvais traitements pour des hommes qui servaient Dieu avec une intention pieuse et irréprochable, ne sachant pas que le Tout-Puissant protége de ses armes et couvre de son bouclier ceux qui, dans une conscience pure, rendent le culte dû à son nom plein de vertu, à qui soit gloire aux siècles des siècles, Amen [1]. »

C'est par les dents des chiens, variante de celles des lions, les dents des chiens lancés contre des innocents attachés à des croix,

[1] *Epist.* I ad Corinth., XLV.

c'est par les bûchers qu'avaient commencé à Rome les martyres. Les bûchers avaient eu la part la plus éclatante. Les jardins de Néron, au milieu de leurs allées et de leurs bosquets, parmi leurs dieux et leurs Césars de marbre ou de bronze doré, s'étaient peuplés de fournaises ardentes qui étaient des hommes. Les chrétiens servaient de torches pour éclairer les délices de la nuit. Le nouveau culte avait offert à Dieu ces holocaustes de plus agréable odeur que l'agneau qui, dans le culte mosaïque, précédait, le matin, et couronnait, le soir, tous les sacrifices. Trois jeunes hommes, trois agneaux, les compagnons de Daniel, Isaacs nouveaux, y avaient préludé, au lendemain du jour où Daniel annonça à Nabuchodonosor l'empire du Christ destiné à succéder pour l'éternité aux quatre empires des hommes. Le Christ, avait pour eux, comme pour Isaac, changé le sacrifice sanglant en un sacrifice non sanglant : image de son sacrifice de la croix transformé par lui en sacrifice eucharistique ! Ils avaient dit l'hymne eucharistique, sur la croix même de leur bûcher et chanté, avec la création tout entière, la résurrection au sein de l'holocauste : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino... quia eruit nos de inferno* [1]. Le premier mot, quarante fois répété de leur cantique, ἐυλογεῖτε, est celui ou l'équivalent de celui par lequel le Christ commencera la consécration de l'Eucharistie, ἐυλογήσας [2], ἐυκαριστήσας [3]; c'est celui du cantique qui sert de Préface à la consécration de l'Eucharistie par l'Eglise : *Gratias agamus — dignum et justum nos tibi... gratias agere;* c'est celui qui donnera son nom à l'*Eucharistie* même. Est-il donc un symbole plus précieux, est-il un plus beau tableau d'autel que celui des trois Hébreux chantant leur cantique dans la fournaise ?

Aussi, en même temps que nous trouvons Daniel aux lions, dans le couloir primitif du cimetière de Domitille, trouvons-nous à côté, au bas du grand escalier du cimetière, les trois Hébreux dans la fournaise, au fond d'une magnifique chambre, rivale en antiquité de la *cappella greca* et décorée à peu près des mêmes sujets. Au quatrième siècle, ce sujet des trois Hébreux apparaîtra

[1] Dan., III, 57, 88.
[2] Matt., XXVI, 26 ; Marc., XIV, 22. Cf. Luc., XXIV, 30.
[3] Matt., XXVI, 27 ; Marc., XIV, 23 ; Luc., XXII, 19.

encore au fond de la table d'autel d'une insigne chambre du cimetière de Saint-Hermès [1], non éloigné de celui de Priscille. Une chambre du cimetière de Thrason qui n'est séparé de celui de Priscille que par la voie Salare, présente les trois Hébreux en face des sept disciples de l'Évangile, agenouillés, près des sept pains marqués du signe du Christ et des deux poissons mystiques, pour l'action de grâces, après la réception de l'Eucharistie [2]. Les trois Hébreux leur prêtent leur voix et leur cantique. Ils sont nus sous une charmille de flammes et comme dans un Paradis de lumière et de fraîcheur : leurs corps transfigurés sont rendus à l'innocence première, et témoignent de cette spiritualité divine que S. Paul prête à la chair des élus [3]. Comme Daniel qu'on voit nu d'ordinaire, parmi les lions, princes de la mort qu'il a domptés, ils annoncent la résurrection des corps dont l'Eucharistie est le principe. « Cette « main de Dieu, dit S. Irénée, qui vint à leur secours, accomplis- « sant en eux des choses inattendues et impossibles à la nature de « l'homme, qu'y a-t-il d'étonnant, qu'en obéissant à la volonté de « Dieu notre Père elle ait fait quelque chose d'inattendu en ceux « qui ont quitté la vie [4] ? » Les vêtements mêmes des trois Hébreux qu'on leur voit toujours, sauf une fois, sur les monuments chrétiens, prêchent la résurrection. « Que les feux de Babylone n'aient « pas lésé les tiares des trois frères et leurs pantalons orientaux, « quoiqu'étrangers aux juifs, » Tertullien range ce miracle parmi « les documents de la future intégrité de nos corps : *Hæc futuræ* « *integritatis documenta* [5]. »

« L'hymne des trois jeunes gens où toute créature du ciel et de « la terre loue Dieu d'accord » était « chanté par l'Église catholique, « répandue dans tout l'univers, à la messe du dimanche et aux so- « lennités des martyrs, » d'après les Pères du quatrième Concile de Tolède [6]. L'Église se reconnaissait en eux : leur voix était la sienne. « La fournaise, disait saint Cyrille d'Alexandrie, était le type de

[1] Bianchi, édit. d'Anastase-le-Bibliothécaire, *Patrol. lat.*, t. CXXVII, col. 973.

[2] Aringhi, t. II, p 249.

[3] Surget corpus spiritale. I Cor., XV, 44.

[4] V *Hæres.*, V, 2.

[5] *De resurrectione carnis*, LVIII.

[6] Dans Aringhi, t. II, p. 501.

« l'Église » : elle contenait des saints qui exécutaient une danse « sacrée, des saints qui n'étaient pas seulement des hommes mais « aussi des anges : *Sanctos habens tripudiantes, non homines tan-* « *tum, sed etiam angelos* [1]. »

Dans les limbes, où l'Église, avec les Patriarches et les enfants de leur foi, attendait la venue du Rédempteur, « cet ange, semblable « au Fils de Dieu, est, dit S. Jérôme, le type et la figure anticipée « de Notre-Seigneur Jésus-Christ : il est descendu dans la fournaise « de l'Enfer où étaient retenues enfermées les âmes des pécheurs « et des justes, sans atteinte des flammes ni lésion pour lui : il a dé- « livré ceux qui étaient enchaînés des liens de la mort [2]. » Et n'est-ce pas ainsi qu'il délivre aujourd'hui, avec les membres de l'Eglise qui milite sur la terre, ceux de l'Eglise qui souffre au Purgatoire? C'est pourquoi, dans la liturgie romaine, que le prêtre offre le saint sacrifice pour les vivants ou qu'il l'offre pour les morts, il se retire toujours de l'autel en récitant cet hymne : *Trium puerorum cantemus hymnum quem cantabant sancti in camino ignis.*

Ce cantique est une des grandes forces du prêtre. Qui donc, ayant célébré l'Eucharistie devant cette image des trois saints jeunes gens, présente au moins en esprit, ne sentirait en son cœur une étincelle du feu qui leur a fait braver les flammes de la fournaise ? Qui ne serait prêt à dire avec eux dans les angoisses extrêmes de la vie, trop peu rares en nos tristes jours : *Voici que notre Dieu, que nous servons, peut nous sauver de la fournaise du feu ardent et nous délivrer de votre main, ô Roi ! Et s'il ne le fait pas, sachez, ô Roi ! que vos dieux, nous ne les servirons pas, et que devant la statue d'or que vous avez dressée nous ne nous prosternerons pas* [3] *!*

« Les trois jeunes gens, dit le martyr S. Hippolyte, sont un exemple pour tous les hommes fidèles, eux qui n'ont point redouté le grand nombre des satrapes, qui n'ont point tremblé en entendant les paroles du Roi, qui n'ont point frissonné en voyant le feu de la fournaise embrasée, mais qui ont méprisé tous les hommes et le monde entier, n'ayant que la seule crainte de Dieu devant les yeux Daniel, de loin, debout et en silence, leur inspirait le courage et leur souriait. Il se réjouit,

[1] Ibid.

[2] *In Dan.*, cap. IV.

[3] Dan., III, 17, 18.

1, Moïse frappant le rocher. Dessiné par Mr le Com. Descemet sur la copie du Musée de Latran. *Inédit*. — 2, Buste de la statue de Nabuchodonosor. Dessiné par Mr le Com. Descemet sur l'original. *Inédit*.

lui aussi, de leur martyre, voyant ces trois jeunes gens qui allaient conquérir des couronnes contre le diable [1]. »

Ici se termine la description des peintures des quatre murs de la *cappella greca*. Les sujets en sont si connexes que nous les verrons groupés tous ensemble en un seul tableau par S. Avite. Partout c'est Babylone, c'est-à-dire Rome ; et partout c'est l'Église qui est à Babylone : *Ecclesia quæ est in Babylone*. Elle est à Babylone, mais n'est pas de Babylone. Elle fuit Babylone avec les Mages ; elle est traînée en prison par Babylone ; elle est condamnée par Babylone à la lapidation avec Susanne, aux lions avec Daniel dont le supplice est ici au moins en souvenir, à la fournaise avec les trois Hébreux : et voilà qu'elle est toujours victorieuse de Babylone, « Jérusalem notre mère [2] ! » C'est « le don inénarrable [3] » de son Epoux, à qui elle vient ici rendre grâces et demander, dans une union divine, de nouvelles forces pour de nouveaux combats, de nouvelles assurances pour de nouvelles victoires.

« *De tous les jeunes gens il ne s'en trouva point de pareils à Daniel, Ananias, Misael et Azarias.* Le Verbe les dirigea en toute sagesse pour les montrer ses fidèles *martyrs* (c'est-à-dire témoins, μάστυρες πιστοι) à Babylone, afin que par eux les idoles des Babyloniens fussent couvertes de confusions, que Nabuchodonosor fût vaincu par les trois jeunes gens, que par leur foi le feu fût mis en fuite dans la fournaise, et que la lubricité des vieillards corrompus fût châtiée. »

C'est la conclusion sur laquelle nous laisse S. Hippolyte [4].

CHAPITRE XII.

MOÏSE FRAPPANT LE ROCHER. — LE ROCHER [5].

En élevant les yeux au-dessus de la statue de Nabuchodonosor, on aperçoit sur l'arc qui porte la coupole, à la place correspondante à celle des Mages de l'entrée du sanctuaire, Moïse frappant le ro-

[1] Col. 677.
[2] Gal., IV, 26.
[3] II Cor., IX, 15.
[4] Col. 669.
[5] Planche V, 1.

cher. Vêtu comme le Christ, qui est au-dessous, d'une courte tunique et du pallium qu'il relève de la main gauche, il avance le bras droit demi-nu et touche de sa verge la crête d'un monticule. Un torrent se précipite sur le flanc et passe aux pieds de Moïse. Derrière lui un arbre, qui paraît un palmier, déploie en l'air sa haute chevelure. Ce tableau domine tout au-dessus du lieu de la chaire du pontife et de l'autel. Petit d'étendue, il est immense d'importance. Sa théologie est un microcosme de l'Evangile ; et c'est le premier anneau, l'anneau générateur de tous les tableaux de la zone supérieure de la chapelle. Appliquons à l'interpréter les pages nécessaires. L'intérêt en rachètera, nous l'espérons, l'abondance. Etudions dans ce chapitre le rocher, et ce qui l'accompagne, l'eau et le palmier, en réservant Moïse et sa verge pour un second chapitre.

I. — Les Hébreux sortis du Baptême de la mer Rouge, et ayant reçu au Sinaï, le jour de la Pentecôte, la Confirmation dans leur alliance avec le Seigneur, sa Loi gravée sur la pierre dont ils devaient porter les préceptes sur le front et cette consécration qui en faisait « le peuple saint de Jehovah [1], » furent nourris au désert par une Eucharistie qui prophétisait la nôtre. Après avoir vu à Mara les eaux amères rendues douces par le bois, figure de la croix, et avoir campé à Selim dans l'oasis des douze fontaines et des soixante-dix palmiers, ils reçurent à Sin la manne descendant du ciel qui sera quarante ans leur pain, et à Raphidim l'eau du rocher frappé par Moïse, qui sera pareillement leur boisson. *Le Seigneur dit à Moïse*, selon le texte des Septante qu'on lisait à Rome : *Marche devant le peuple et prends avec toi des anciens du peuple, et ta verge, dont tu as frappé le fleuve, prends-la dans ta main, et tu iras. Moi-même je serai là avant toi, debout sur le rocher d'Horeb ; et tu frapperas le rocher et les eaux en sortiront et le peuple boira. Et Moïse fit ainsi devant les fils d'Israël* [2]. S. Paul ne nous laisse aucun doute sur la partie symbolique de ce fait et des précédents qui l'éclairent d'une mutuelle et indissoluble lumière.

« Je ne veux pas que vous ignoriez, frères, écrit-il aux Corinthiens, que nos pères ont tous été sous la nuée, et qu'ils ont tous passé à travers la mer, et que tous, par

[1] Deut., VII, 6 ; XIV, 2, 21.
[2] Exod., XVII, 5, 6.

le ministère de Moïse, ont été baptisés dans la nuée et dans la mer, et que tous ont mangé la même nourriture spirituelle (*mystique*), et que tous ont bu le même breuvage spirituel (*mystique*) : car ils buvaient de la pierre spirituelle qui les suivait, et la pierre c'était le Christ [1]. »

Ce texte contient divers enseignements que nous n'avons pas à signaler encore. Disons seulement ici, d'après S. Paul, que ce rocher que frappe Moïse à la *cappella greca*, ce n'est pas moins que le Christ lui-même. Or voici ce que signifie ce rocher. S. Pierre commentant David a expliqué d'avance S. Paul.

Princes du peuple et anciens, écoutez, disait le Prince des Apôtres, à la barre du Sanhédrin, après avoir guéri le boiteux de naissance à la porte du Temple : *Puisqu'aujourd'hui nous sommes jugés à cause du bienfait qu'a reçu un homme infirme et à cause de celui par qui il a été sauvé, qu'il soit connu de vous tous et de tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ de Nazareth que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité d'entre les morts, que c'est par lui que cet homme est ici devant vous debout et sain. Lui est la pierre qui a été rejetée par vous les constructeurs et qui est devenue la tête de l'angle. Et il n'y a pas de salut en aucun autre ; car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes par qui nous devions être sauvés* [2]. Le rocher qui domine tout à la place insigne de notre sanctuaire, c'est donc le Christ en tant que pierre angulaire de l'Eglise, instrument et étendard universel de notre rédemption. S. Justin va nous montrer bientôt les « Apôtres de cette « pierre angulaire qui n'a pas été taillée de main d'homme, » opérant par leurs discours semblables à des « pierres aiguës » la circoncision spirituelle du monde, le retranchement de son idolâtrie et de ses vices [3]. C'est cette circoncision qui fait *la race choisie, le royal sacerdoce, la nation sainte, le peuple d'acquisition* dont parle S. Pierre [4], c'est-à-dire les vrais enfants d'Abraham, le peuple de Dieu élu pour jamais. Les fils d'Abraham selon l'esprit devaient, en en contemplant l'image à la *cappella greca*, se rappeler les paroles

[1] I Cor., X, 1-4.
[2] Act. IV, 8-12 ; Ps. CXVII, 22.
[3] *Dialog. cum Tryph.*, 114.
[4] I Pet., II, 9.

saisissantes de Dieu, dans Isaïe : *Regardez la pierre solide... Regardez Abraham votre père... il était seul et je l'ai appelé et je l'ai béni et je l'ai chéri et je l'ai multiplié. Et maintenant je te consolerai, Sion : je consolerai tous ses déserts, je rendrai ses déserts comme un Paradis, ses lieux du couchant comme le Paradis du Seigneur* [1].

II. — L'eau qui jaillit du rocher a quatre sens connexes dont les paroles d'Isaïe ouvrent en quelque sorte la magnifique veine. Elle désigne l'Esprit-Saint et sa grâce ; la doctrine évangélique ; son premier canal dans les âmes : le Baptême, la porte des sacrements qui sont ses canaux proprement dits ; l'Eucharistie enfin, le Sacrement des sacrements, le canal incomparable et suprême de la grâce et de l'Esprit-Saint.

Si le peintre qui avait à placer ici le symbole de l'Eucharistie eût voulu restreindre ce symbole à elle seule, il est clair qu'à côté de Moïse donnant au peuple de Dieu l'eau du rocher, il eût placé les vases de manne qu'on retrouve maintes fois près de lui sur les monuments chrétiens. Il eût ainsi traduit littéralement le texte de S. Paul : *Nos pères.. ont mangé la même nourriture mystique... ils ont bu le même breuvage mystique.* Mais sa pensée a été bien plus étendue. Il a voulu mettre au premier poste d'honneur de la *cappella greca,* au sommet du sanctuaire, une image de tous les dons que Dieu nous a faits en son Fils, un résumé de toutes les grandes peintures qu'en ont exposées les uns après les autres, depuis Moïse jusqu'à l'apôtre S. Jean, les Prophètes et les Evangélistes.

Au-dessus du tableau de la tyrannie de Babylone, de sa statue d'orgueil et de mensonge, de sa cruelle fournaise, voici le tableau du règne du Messie « plein de grâce et de vérité [2]. » Il rappelle le récit du Pentateuque ; mais il ne fait que le rappeler : il est impossible de le lui appliquer littéralement ; et l'histoire se perd ici dans la poésie, ou pour mieux dire, dans la prophétie. Qui n'y reconnaîtrait tout d'abord un reflet des oracles du chantre épique du Messie, de cet Isaïe que Dieu a institué l'*Evangéliste* (le héraut de la bonne nouvelle) *de Sion*, l'*évangéliste de Jérusalem* [3], et qu'on peut

[1] Is., LI, 1-3. Septante.
[2] Joan., I, 14.
[3] Is., XL, 23

bien appeler l'Evangéliste avant l'Evangile ? Il commence ainsi son Protévangile, nom donné à la seconde partie de ses prophéties — nous citerons dorénavant la traduction des Septante, comme étant le texte consacré dans l'Eglise romaine à l'époque de nos peintures — :

« Consolez, consolez mon peuple, dit Dieu. Prêtres, parlez au cœur de Jérusalem, consolez-la..... Ne crains pas Jacob, pauvre petit Israël. Je t'ai secouru, dit Dieu, le rédempteur d'Israël..... Tu te réjouiras dans les saints d'Israël. Les pauvres, les indigents seront dans la jubilation. Ils cherchent de l'eau, il n'y en a pas : leur langue s'est desséchée de soif. Moi, le Seigneur Dieu, je les exaucerai, le Dieu d'Israël, je ne les abandonnerai pas. J'ouvrirai sur les montagnes, des fleuves; au milieu des champs, des sources. Je rendrai le désert plein d'étangs d'eau et la terre pleine de canaux. Je mettrai dans une terre sans eau le cèdre et le buis, le myrte, le cyprès et le peuplier afin qu'ils voient, sachent, réfléchissent et comprennent que la main du Seigneur a fait ces choses et que le Saint d'Israël les a produites [1]. »

Plus loin Isaïe donne ces paroles de Dieu, dont la fin est précisément le thème de la fresque de la *cappella greca :*

« Ecoute-moi, Jacob, Israël, toi que j'appelle... Ainsi parle le Seigneur ton rédempteur, le saint d'Israël... Sors de Babylone, fuis du milieu des Chaldéens. Annoncez la voix de l'allégresse et que ceci soit entendu ; annoncez jusqu'aux extrémités de la terre, dites : Le Seigneur a délivré son serviteur Jacob Et s'ils ont soif, lorsqu'il les conduira à travers le désert, la pierre se fendra, et l'eau coulera, et mon peuple boira [2]. »

Isaïe insistera jusqu'à sept fois sur l'eau coulant dans le désert transformé en « paradis [3], » lors de ce retour de la captivité de Babylone, dont le retour de la captivité d'Egypte a été le prototype. Mais la délivrance de Babylone ne doit être complète que dans les merveilles de l'Evangile, et la délivrance d'Egypte n'atteindra que là la réalité parfaite de ses figures. C'est ce que le prophète a déclaré ailleurs, dans cet admirable cantique où les guérisons miraculeuses des hommes se mêlent à l'eau miraculeuse du rocher et à la germination miraculeuse du désert :

[1] Is., XL, 1, 2; XLI, 14-20.
[2] Is., XLVIII, 12, 17, 20, 21.
[3] Is., XII, 3; XXXV, 1-10; XLI, 17-20; XLIII, 19-20; XLVIII, 21; LI, 3; LV, 1.

« Réjouis-toi, désert altéré : que le désert tressaille et fleurisse comme le lys ! Ils fleuriront, ils seront dans la jubilation les lieux déserts du Jourdain : la gloire du Liban lui a été donnée, l'honneur du Carmel, et mon peuple verra la gloire du Seigneur et la hauteur de Dieu. Fortifiez-vous, mains languissantes, genoux énervés ; consolez-vous, pusillanimes de cœur, fortifiez-vous, ne craignez pas. Voici que notre Dieu rend le jugement et le rendra ; lui-même viendra et vous sauvera. Alors s'ouvriront les yeux des aveugles, et les oreilles des sourds entendront ; alors le boiteux bondira comme un cerf, et la langue de ceux qui balbutient sera déliée : car l'eau a surgi dans le désert, un gouffre béant dans la terre altérée. Les lieux sans eau deviendront des champs détrempés ; dans la terre altérée il y aura une source d'eau ; il y aura l'allégresse des oiseaux, des abris de jonc, des champs détrempés. Une voie pure sera là qui s'appellera la voie sainte ; rien d'impur n'y passera ; rien d'impur ne sera sur la voie. Ceux qui sont dispersés la prendront et ne s'égareront pas : point de lion là, aucune bête nuisible n'y montera ni ne s'y rencontrera. C'est par elle que viendront ceux que le Seigneur a délivrés et rassemblés, et ils retourneront à Sion dans l'allégresse. Une allégresse sempiternelle est sur leur tête ; sur leur tête est la louange : le transport et l'allégresse les ont saisis : plus de douleur, de tristesse, de gémissement [1]. »

Nous avons donné ce tableau tout entier, car nous l'ayons vu ou nous le verrons tel à la *cappella greca,* où la guérison des aveugles, des sourds, des boiteux et des bègues est représentée par celle du paralytique, et où la résurrection même des morts, croyons-nous, n'a point fait défaut.

Ezéchiel complète Isaïe. Dans sa description de ce temple mystique qui doit remplacer le temple de Salomon et qui n'est autre que la sainte humanité du Sauveur dont il a dit lui-même : *Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours* [2], le prophète écrit ces lignes qui deviendront une hymne sur les lèvres de l'Eglise, avant l'offrande dominicale du saint sacrifice, durant le temps pascal :

« Et l'*homme* m'introduisit au vestibule de la Maison, et voici que l'eau sortait de dessous l'atrium vers l'Orient, car la façade de la Maison regardait vers l'Orient ; et l'eau descendait du côté droit, allant de l'Occident vers la terre des Parfums... L'homme venait du côté opposé et avait une mesure à la main. Il mesura mille (*coudées*) avec sa mesure, et il traversa [3] l'eau : l'eau simplement coulait. Et

[1] Is., XXXV, 1-10.

[2] Joan., II, 19.

[3] Hébreu, Vulgate : *il me fit passer ;* et ainsi les trois autres fois où le prophète accompagne l'homme, c'est-à-dire l'ange.

il mesura mille coudées, et il traversa l'eau : l'eau allait jusqu'aux cuisses. Et il mesura mille coudées, et il traversa l'eau qui allait jusqu'aux reins. Et il mesura mille coudées, et il ne pouvait traverser, car l'eau était enflée comme un torrent qu'on ne passe pas. Et il me dit : « As-tu vu, fils de l'homme? » Et il me conduisit, et il me tourna vers la rive du fleuve. Et, à peine avais-je la face tournée, voici sur le bord du fleuve des arbres très-nombreux, d'un côté et de l'autre. Et il me dit : « Cette eau qui sort vers la Galilée orientale est descendue en Arabie, et est « allée jusqu'à la mer, jusqu'à l'Eau-du-défilé [1], et elle rendra les eaux douces. « Et il arrivera que toute âme d'être vivant, s'élançant sur un point où s'étendra « le fleuve, vivra. Et il y aura là des poissons très nombreux (ἔσται ἐκεῖ ἰχθῦς « πολὺς σφόδρα), car cette eau arrivée quelque part rendra les eaux douces et on « vivra : tout ce à quoi atteindra ce fleuve, vivra. Et les pêcheurs se tiendront là, « depuis Engaddi jusqu'à Engallim ; on fera sécher les filets, on les fera sécher « près de cette mer ; et ses poissons seront comme les poissons de la grande « mer, une multitude nombreuse à l'excès. Et à ses défilés, à ses replis, à ses « débordements, les eaux ne seront pas adoucies : elles serviront pour les salines. « Et sur le fleuve, au bord, d'un côté et de l'autre, s'élèveront toutes sortes « d'arbres nourriciers ; ils ne vieilliront pas et leurs fruits ne feront jamais défaut ; « ils donneront les prémices de leur nouveauté [2]; car leurs eaux sortent des Lieux-« Saints. Et leur fruit servira à nourrir, et leur feuillage à guérir [3]. »

Voilà bien le tableau dont la *cappella greca* offre la miniature : l'eau sortant du temple qui est le Christ, comme elle sort ici du rocher qui est le Christ aussi, et des deux côtés, l'arbre de vie sur le bord du fleuve de la vie.

Le Christ s'est appliqué les tableaux d'Isaïe et d'Ezéchiel en disant à la Samaritaine :

« Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui t'a dit : Donne-moi à boire, peut-être lui eusses-tu demandé toi-même à boire, et il t'aurait donné une eau vive... Quiconque boit de cette eau (du puits) aura soif de nouveau; celui, au contraire, qui boit de l'eau que je lui donnerai n'aura plus soif de l'éternité, mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau jaillissant pour la vie éternelle [4] ; »

[1] Les Septante ont vu des noms propres dans trois mots qui peuvent s'interpréter tout autrement et que saint Jérôme a traduit : *tumulos sabali — plana deserti — mare et exibunt.*

[2] « Leur fruit mûrira chaque mois », dit l'Hébreu. — *Per singulos menses afferet (lignum) primitiva,* dit la Vulgate.

[3] Ezech., XLVII, 1-12.

[4] Joan., IV, 10, 13, 14.

et en répondant aux disciples de Jean, envoyés en ambassade pour lui faire dire s'il était le Messie :

« Allez, rapportez à Jean ce que vous avez entendu et vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent[1] : »

toutes merveilles, sauf la dernière, dont Isaïe accompagne la transformation du désert par le jaillissement de l'eau vive. Mais, en outre, le Christ a donné par lui-même et par la plume de son disciple bien-aimé le sens littéral d'un symbole si considérable dans l'un et l'autre Testament.

Le grand jour de la fête des Tabernacles, celui de l'octave — où il y avait autour du Temple de joyeuses effusions d'eau[2], puisée, assure-t-on, à la fontaine de Siloé, avec ces paroles d'Isaïe chantées par le peuple, ou du moins présentes à son souvenir : *Puisez de l'eau avec allégresse dans la fontaine du Salut*[3] — Jésus, dont ce mot de *Salut* donne le nom même de *Sauveur*, « se tenait debout et s'écriait, « disant : *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi et qu'il boive : celui qui croit en moi, comme dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive jailliront de ses entrailles.* Il dit cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui, car l'Esprit n'était pas encore donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié[4]. »

Ainsi l'eau mystique annoncée par les Prophètes et donnée par le Christ, c'est l'Esprit-Saint : lui-même, en personne, comme le veut S. Irénée appelant « le Paraclet... l'eau qui vient du ciel » et disant de l'eau promise par le Christ à la Samaritaine que c'est « le don « qu'a reçu du Père le Seigneur... l'Esprit-Saint » qu'il a « envoyé sur « toute la terre à ceux qui sont participants de lui-même[5] ; » ou bien l'Esprit-Saint agissant par sa grâce, « la grâce jaillissante, fervente, « entraînante de l'Esprit-Saint, » comme l'appelle Théophylacte suivant le sentiment de S. Basile, de S. Jean Chrysostôme, de S. Cyrille et de divers Pères[6]. Il n'y a donc pas à en douter, au fond du

[1] Matt., XI, 4, 5.

[2] Schœltgenius, *Horæ hebraicæ et talmuldicæ*, 1733, t. I. p. 361.

[3] Is., XII, 4.

[4] Joan., VII, 37-39.

[5] III *Hæres.*, XVII. C'est le sentiment du V. Bède, de Rupert, de Maldonat.

[6] V. Maldonat., *in Joan.*, IV, 10.

sanctuaire de la *cappella greca*, dans l'eau qui se précipite du rocher, nous avons l'image de la descente du Saint-Esprit, et une vraie Pentecôte. Cet Esprit que nous avons entrevu à l'entrée, ombrageant Marie, il est ici, s'épanchant sur l'Église. Saluons-le par les splendides vers de Prudence :

Fons vitæ liquida fluens ab arce,
Infusor fidei, sator pudoris,
Mortis perdomitor, salutis auctor [1].

Omnes quod sumus aut vigemus, inde est.
Regnat Spiritus ille sempiternus
A Christo simul et Parente missus.

Intrat pectora candidus pudica,
Quæ templi vice consecrata rident,
Postquam combiberint Deum medullis.

« Fontaine de vie, découlant de la cime sereine, introducteur de la foi, semeur de la pudeur, dompteur de la mort, auteur du salut :

Ce que nous sommes tous, ce que nous avons de vigueur vient de là. Il règne cet Esprit sempiternel, envoyé en même temps par le Christ et le Père.

Il entre avec sa blancheur éclatante dans les poitrines pudiques, qui, consacrées comme des temples, resplendissent, après s'être imbibées de Dieu dans leurs moëlles [2].

C'est en un mot, la proclamation du règne messianique ; c'en est le tableau abrégé, mais substantiel : c'est le monde de la grâce, révélant celui de la gloire. Celui-ci n'apparaîtra pas à S. Jean sous d'autres traits. Sa vision de la Jérusalem céleste, n'est, sauf les magnificences, que la vision recommencée du temple d'Ezéchiel, qui est le Christ, et de sa Terre-Sainte, qui est l'Eglise. Aussi la fresque de la *cappella greca* paraît-elle également une certaine traduction de ce passage de l'Apocalypse :

« Et il (l'ange) me montra le fleuve de l'eau de la vie, brillant comme le cristal, sortant du trône de Dieu et de l'Agneau. Au milieu de la place de la ville, sur l'une et l'autre rive du fleuve, était l'arbre de vie, produisant douze fois du fruit, donnant son fruit chaque mois ; et ses feuilles sont pour la guérison des nations [3]. »

[1] Ces vers s'appliquent au Père répandant l'Esprit-Saint, et conviennent ainsi parfaitement à l'Esprit-Saint lui-même.

[2] *Cathemerinon*, IV, 10-18.

[3] Apoc., XXII, 1, 2.

Les Pères de l'Église reconnaissaient bien dans l'eau du rocher frappé par Moïse, les eaux de la grâce du Christ et ses vertus annoncées par les Prophètes. Ils voyaient ces eaux guérissant les corps, régénérant les âmes, y produisant toutes les vertus y compris le martyre, et avec ces vertus toutes les joies saintes. Ecoutons S. Justin, né à Sichem ou Sichar, près du puits de Jacob où le Christ évangélisa la Samaritaine. Enseignant à Rome, à quelque temps des peintures de la *cappella greca*, il dit à son interlocuteur le juif Tryphon :

« Fontaine d'eau vive venant de Dieu, ce Christ a jailli dans une terre déserte de la connaissance de Dieu, c'est-à-dire dans la terre des Gentils : il s'est aussi manifesté dans votre terre, et a guéri les aveugles de corps et de naissance, les sourds et les boiteux, faisant bondir les uns, entendre et voir les autres ; ressuscitant en outre les morts et les faisant vivre, il provoquait les hommes de ce temps à le reconnaître [1]...

Votre circoncision, qui a été la première, s'est faite et se fait par le fer, et vous restez durs de cœur. Mais la nôtre, qui est numériquement la seconde et s'est manifestée après la vôtre, étant faite par des pierres aiguës, c'est-à-dire par les discours des Apôtres de cette Pierre angulaire qui n'a pas été taillée de main d'homme, nous sépare de l'idolâtrie et de toute méchanceté quelconque. Nos cœurs sont tellement circoncis de la perversité qu'ils se réjouissent de mourir pour le nom de cette belle Pierre ; et il y a une eau vive dans le cœur de ceux qui pour Lui [2] aiment le Père de toutes choses, désaltérant ceux qui veulent boire de cette eau. Mais quand je dis ces choses, vous ne les comprenez pas, car vous n'avez pas compris ce que les Prophètes ont dit que ferait le Christ, et vous ne nous croyez pas, lorsque nous vous ramenons aux Ecritures. Jérémie s'écrie en effet : *Malheur à vous, car vous avez laissé la source vive, et vous vous êtes creusé des citernes fêlées qui ne peuvent retenir l'eau* [3]...

Voilà ce que nous sommes, et vous ne pouvez le comprendre, car vous ne pouvez pas boire de la source vive de Dieu, mais des citernes fêlées ne pouvant retenir l'eau, comme dit l'Ecriture. Ces citernes fêlées et ne contenant pas l'eau sont celles que vous ont creusées vos maîtres, comme le dit expressément l'Écriture : *Enseignant des enseignements qui sont les commandements des hommes* [4]. »

Nous n'avons rien dû omettre de ces trois précieux textes. Ils jettent un grand jour sur notre peinture et d'autres qui vont en

[1] § 69.
[2] Le Christ, la Pierre.
[3] § 114.
[4] § 110.

dériver ici même. Ce jour est en partie inattendu. S. Justin nous signale une allusion d'une haute importance que nous n'aurions pas osé dénoncer de nous-mêmes. C'est la leçon faite aux Juifs qui ont réprouvé le Christ et n'ont plus que de faux docteurs et des eaux spirituelles de mort. La grâce du Christ confond ici le Pharisaïsme, le Rabbinisme stérile et fatal ; l'Eglise bénie fait contraste à la Synagogue maudite. En face de notre peinture, les romains fidèles répétaient l'anathème de Jérémie sur les Juifs déicides, promenant l'endurcissement de Caïn à travers le monde : *Malheur à vous, car vous avez laissé la Source d'eau vive ;* ils répétaient les paroles du disciple bien-aimé du Christ, exhortant les Juifs, ses frères : *C'est de sa plénitude que nous avons reçu tous, et grâce sur grâce, car la Loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité ont eu lieu par Jésus-Christ... Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous, et ce qu'il a vu et entendu il l'atteste, et personne ne reçoit son témoignage* [1]. Le rocher versant l'eau de la vie à la *cappella greca*, nous fait songer au Christ crucifié peint en face du quartier des Juifs à Rome, qui, dans la langue de Moïse, dit ces paroles d'Isaïe : *J'ai étendu mes mains tout le jour vers un peuple qui se détourne, s'en allant dans une voie qui n'est pas bonne, en suivant ses pensées, un peuple m'exaspérant en face tous les jours* [2].

Et c'est pourquoi le prêtre Sédulius, qu'on rencontre en Italie sous Théodose-le-Grand, après avoir dit dans son *Chant Pascal, Carmen Paschale :* « Le Christ était le pain, le Christ était la pierre, « le Christ était dans les eaux :

Christus erat panis, Christus petra, Christus in undis,

apostrophait ainsi les Juifs, dans son *Parallèle* (*Collatio*) *de l'Ancien et du Nouveau-Testament :*

En lapis irriguus, satiare, incredule, fonte :
Qui Christum reprobas, en lapis irriguus.

« Voici la Pierre aux eaux jaillissantes : rassasie ta soif, ô incrédule, à la fontaine. Toi qui réprouves le Christ, voici la Pierre aux eaux jaillissantes [3] ! »

[1] Joan., I, 16, 17; III, 31, 32.
[2] Is., LXV, 2. Hébreu.
[3] *Patrol. lat.*, t. XIX, col. 756.

Mais l'eau du rocher n'est point seulement le symbole du Saint-Esprit et de la grâce de Jésus-Christ en général, c'est encore en particulier celui de la doctrine évangélique, du Baptême et de l'Eucharistie.

Je dis d'abord de la doctrine évangélique. Dans une des deux chambres du cimetière de Saint-Callixte, contemporaines du pape de ce nom, qu'on a bien nommé *Chambres des Sacrements*, à cause des fresques relatives au Baptême et à l'Eucharistie qu'elles contiennent, Moïse est à l'entrée, faisant jaillir du rocher l'eau qui deviendra plus loin le bain du Baptême. Il est d'un côté de la porte[1]. Qui a-t-il pour pendant de l'autre côté ? Un docteur qui enseigne, assis et tenant déroulé devant lui le rouleau des Ecritures. Il est placé en haut. En bas, un disciple s'empresse de recueillir avec un seau une eau vive jaillissant de l'orifice d'un puits. On y a reconnu l'eau de la doctrine ; et comment en douter? Le docteur chrétien est ici comme un nouveau Moïse : il est « assis sur la chaire de Moïse », transfigurée par Jésus-Christ. Or n'est-ce pas Moïse qui a chanté, en appelant Dieu son Rocher :

« Prêtez l'oreille, ô cieux, et je parlerai ;
Et que la terre écoute les paroles de ma bouche !
Que ma doctrine distille comme la pluie,
Que ma parole dégoutte comme la rosée,
Comme la pluie menue sur l'herbe,
Et comme les ondées sur le gramen !
Car c'est le nom de Jéhovah que je proclamerai :
Célébrez la grandeur de notre Dieu.
Le Rocher ! Parfaites sont ses œuvres,
Car toutes ses voies sont jugement [2]. »

Et ce Rocher lui-même, Dieu, la Sagesse divine, quand déjà approchait sa venue sur la terre, au lendemain de la mort d'Alexandre dont la langue allait lui frayer toutes les voies de l'empire romain en train de s'emparer du monde, la Sagesse n'a-t-elle pas, par la bouche d'un nouveau Salomon, Jésus fils de Sirach, célébré, sous l'image des eaux vivifiantes, l'effusion de sa doctrine dans la Loi de Moïse, en annonçant une effusion bien autrement considérable de

[1] *Roma sott.*, t. II, Tav. d'aggiunta C. D, Cubicolo A[3].
[2] Deut., XXXII, 1-4. Hébreu.

cette doctrine à tous les amis de la vérité ? Nous citons le texte grec qui, pour l'*Ecclésiastique*, représente bien le texte hébreu perdu.

« La Sagesse se louera elle-même
Et au milieu de son peuple elle se glorifiera ;
Elle ouvrira sa bouche dans l'Eglise du Très-Haut,
Et devant ses cohortes elle se glorifiera.
Moi, je suis sortie de la bouche du Très-Haut.
Et comme une nuée j'ai couvert la terre...
Ceux qui me mangent auront encore faim,
Et ceux qui me boivent auront encore soif.
Celui qui m'écoute ne sera point confondu,
Et ceux qui agissent par moi ne pècheront point.
Tout ceci, c'est le livre de l'Alliance du Dieu Très-Haut,
C'est la Loi qu'a prescrite Moïse aux assemblées de Jacob :
Lui, qui épanche à flots la sagesse comme le Phison,
Comme le Tigre aux jours des nouveaux fruits ;
Lui, qui fait déborder l'intelligence comme l'Euphrate,
Comme le Jourdain aux jours de la moisson ;
Lui, qui fait éclater la discipline comme la lumière,
Comme le Géhon aux jours de la vendange.
Il n'a pas achevé, lui le premier, de la connaître ;
Et ainsi aucun n'en fera l'investigation le dernier.
Ses pensées dépassent la mer en plénitude.
Et ses conseils dépassent le grand abîme.
Et Moi, je suis comme un canal issu d'un fleuve ;
Et comme un aqueduc je me suis répandue dans le Paradis.
J'ai dit : J'abreuverai mon jardin,
Et j'enivrerai ma prairie.
Et voici que mon canal est devenu comme un fleuve,
Et que mon fleuve et devenu comme une mer.
Je fais luire en outre mon enseignement,
Et je le manifeste jusques aux âges lointains ;
En outre, je répands la doctrine comme la prophétie,
Et je la laisse aux générations pour les siècles :
Voyez que je n'ai point travaillé pour moi seule,
Mais pour tous ceux qui vont à sa recherche [1]. »

L'Ecclésiastique, parlant de ces derniers, des futurs disciples de l'Évangile, écrira cette strophe que l'Eglise répète dans l'office d'un saint docteur :

[1] Eccli., XXIV, 1-5, 29-47.

« Si le Grand Seigneur veut, il sera rempli de l'Esprit d'intelligence,
Il répandra comme une pluie les paroles de sa sagesse,
Et dans sa prière il confessera le Seigneur [1]. »

Et c'est pourquoi, le jour de la Pentecôte, S. Pierre, rempli de l'Esprit-Saint qui était descendu sur Marie comme sur les Apôtres et allait inspirer tant de chrétiens et de chrétiennes, citait aux Juifs les paroles du prophète Joël : *Et il arrivera dans les derniers jours, dit le Seigneur, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront et vos jeunes gens verront des visions et vos vieillards auront des songes* [2]. C'est cette prophétie, devenue de l'histoire, dont l'image de l'eau, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint, jaillissant du rocher, c'est-à-dire du Christ, est un monument certain et à peu près apostolique à la *cappella greca.*

« L'eau, c'est la doctrine évangélique, *Aqua... Evangelica doctrina* », dit *la Clef* de S. Méliton, ou du moins un ancien texte ecclésiastique [3]. S. Grégoire-le-Grand donne la même interprétation [4], et déjà peut-être Origène [5]. Raban-Maur, commentant le texte de l'*Ecclésiastique* sur le fleuve d'eau épanché par la Sagesse, écrit : « l'Ecriture Sainte ne cesse d'âge en âge d'enseigner le genre « humain [6]. » Cette interprétation est fixée, d'ailleurs, de la manière la plus solennelle, sur les monuments chrétiens, du IVe siècle au XIIIe. Au centre de l'abside des basiliques [7], sur des sarcophages, sur des peintures cémétériales [8], sur des fonds de coupe [9], que les mosaïques des basiliques semblent avoir inspirés, apparaît le Christ en nature ou en Agneau, ayant sous ses pieds un monticule d'où s'échappent quatre fleuves d'eau vive. Ce monticule rappelle le

[1] Eccli., XXXIX, 8. Septante.

[2] Act, II, 17; Joël., II, 28.

[3] *Spicilegium Solesmence,* t. II, p. 147.

[4] Cité *ibid.*

[5] Voir le texte qui lui est attribué par le moine anglais, auteur des *Distinctiones monasticæ et morales.* — *Spicileg.,* t. III, p. 454.

[6] *In Eccli.,* XXIV, 46.

[7] Celles, par exemple, de Saint-Pierre, des Saints-Come-et-Damien, de Saint-Marc, à Rome.

[8] Aringhi, t. I, p. 293, 295, 297, etc.; t. II, p. 412. *Ichnographia cœmet. SS. Marcellini et Petri.*

[9] R. P. Garucci, *Hagioglypta,* p. 40.

rocher de Moïse ; ces quatre fleuves, son eau jaillissante, divisée à l'instar de celle du Paradis terrestre. Mais qui ignore que ces quatre fleuves symbolisent les quatre Evangélistes ?

L'eau découlant du rocher, au-dessus de la chaire du Pontife, à la *cappella greca*, était donc pour les premiers fidèles le symbole de la doctrine chrétienne transmise de l'Esprit-Saint aux Apôtres et aux écrivains sacrés, de ceux-ci aux pasteurs de l'Eglise, et de ces pasteurs aux fidèles eux-mêmes.

Ce symbole de la grâce de l'enseignement était en même temps pour eux celui de la grâce du Baptême.

Ezéchiel ne nous a-t-il point fait remarquer dans l'eau sortant du temple « des poissons très-nombreux... une multitude de poissons « nombreuse à l'excès ? » Et qui ne sait par des milliers de monuments chrétiens que ces poissons représentent les fidèles, sortis, à la suite du Christ, de l'eau du Baptême, d'où les ont tirés les Apôtres, « pêcheurs d'hommes » et ceux qu'ils ont chargés par tout le monde de cette pêche divine ? « Nous, petits poissons, *pisciculi*, selon « notre Poisson (Ἰχθύς) Jésus-Christ, nous naissons dans l'eau : et « nous ne sommes sauvés qu'en demeurant dans l'eau, » dit Tertullien, en son traité du Baptême [1]. Dès la fin du premier siècle ou le commencement du second, l'auteur de l'Epître attribuée à S. Barnabé avait reconnu, dans l'eau sortant du temple d'Ezéchiel et dans celle jaillissant de la pierre que chante Isaïe, l'eau du Baptême [2]. « Cette eau qui découlait pour le peuple de la pierre qui le suivait » est une des choses « qui établissent la religion du Baptême, » dira Tertullien, tournant ses regards vers le rocher frappé par Moïse [3].

Si Tertullien n'a pas occupé à Rome la chaire d'enseignement fondée par S. Justin, à coup sûr il avait fréquenté Rome. Les monuments romains confirment à l'envi sa doctrine. Des peintures du cimetière auquel S. Callixte a laissé son nom — exécutées pendant que, diacre de l'Eglise romaine, il avait la surintendance de ce cimetière, ou sous son pontificat, ou un peu après et du vivant en quelque sorte de son esprit — nous montrent l'eau ruisselant du

[1] *De Bapt.*, 1.

[2] *Epistola catholica*, XI. — *Patrol. græc.*, t. II, col. 757.

[3] *De Bapt.*, IX.

rocher frappé par Moïse, qui va former le bain du Baptême, d'où un poisson est retiré à l'hameçon par un des pêcheurs d'Ezéchiel et de l'Evangile [1]. Dans une chambre adjacente à celle où est cette peinture, on voit un jeune enfant plongé dans ce même bain d'où il sort, sous la figure du même poisson, et près de là Moïse qui frappe le rocher [2]. Un sarcophage du cimetière du Vatican, sculpté au IVe siècle, nous montre enfin, sur la terrasse d'une sorte d'édifice, Moïse frappant le rocher, à côté duquel est Pierre arrêté par les agents de Caïphe ou de Néron; et, au bas de l'édifice, une mer où flotte l'arche de Noë, où le monstre marin avale et vomit Jonas, et où fourmillent des poissons que des pêcheurs prennent des deux bords [3].

Bientôt le secrétaire du pape S. Damase, S. Jérôme, formulant cette doctrine, écrira sur le texte d'Isaïe : *Il a produit l'eau de la pierre, il a fendu la pierre et les eaux ont coulé*, ces paroles décisives pour notre sujet, mais qui le dépassent, et sur lesquelles nous aurons à revenir : « Le Seigneur a racheté son serviteur Jacob de « son sang très-précieux, et il l'a conduit à travers le désert du siècle, « et il a fait jaillir l'eau de la pierre entr'ouverte. Sur quoi l'Apôtre « dit : *La Pierre était le Christ...* C'est lui, je le répète, dont le « côté blessé par la lance, a fait couler l'eau et le sang, inaugu- « rant pour nous le Baptême et le martyre... *Petra... Baptismum* « *nobis... dedicans* [4]. » Mon maître, l'abbé Le Hir, professeur d'hébreu à Saint-Sulpice, dont la science et la sagacité me rappelaient S. Jérôme, dira pareillement, en expliquant le temple d'Ezéchiel, qui a le rapport que nous savons avec le rocher de Moïse :

« Cette source qui jaillit du temple, c'est l'eau du saint Baptême qui jaillit du côté du Sauveur percé par la lance, et qui, après avoir traversé la Judée et sanctifié la portion choisie d'Israël, s'étend rapidement au-delà des frontières, et se jette dans les eaux empestées de la mer Morte, c'est-à-dire les nations assises à l'ombre de la mort. L'assainissement de ces eaux et la multitude des poissons

[1] M. de Rossi, *Roma sott.*, t. II, Tav. d'aggiunta C. D. Cubicolo A[2].

[2] *Ibid.* Cubic. A[3].

[3] Aringhi, t. I, p. 335.

[4] *In Is.*, XLIX, 20-22. — S. Cyprien, S. Ambroise ou S. Maxime, S. Augustin et S. Prosper, cités par Maldonat (*In Joan.*, IV, 10), voient également l'eau du Baptême dans l'eau proposée par le Christ à la Samaritaine.

qu'on en tire nous peignent admirablement les effets de l'eau régénératrice, la diffusion du christianisme dans le monde entier, et les prodiges de sainteté qu'il enfante. On se rappelle le mot de Tertullien : « *Nos pisciculi in aqua nascimur.* » Les pêcheurs que le prophète nous représente sur les bords de cette mer, nous rappellent à leur tour la parole du Sauveur à ses apôtres : « *Faciam vos fieri piscatores hominum* [1]. »

L'eau du rocher de Moïse avait une quatrième signification incontestable : elle était l'image de l'Eucharistie. S. Paul, disant des Hébreux : *Ils buvaient de la pierre mystique qui les suivait : or la pierre était le Christ*, va même tout droit à ce sens sublime et final, en omettant les autres ; et il le donne avec la dernière précision.

« Cependant, poursuit-il, en parlant des Hébreux, la plupart d'entre-eux, ne furent pas agréables à Dieu, puisqu'ils restèrent étendus dans le désert. Or ces choses étaient des figures de nous-mêmes, afin que nous ne convoitions point les choses mauvaises, comme ils les convoitèrent. Ne devenez point idolâtres comme certains d'entre-eux.. .. Mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. Le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas la communion du sang du Christ ? et le pain que nous rompons n'est-il pas la communion du corps du Seigneur ?... Ce qu'immolent les Gentils, c'est au démon qu'ils l'immolent et non à Dieu. Je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez pas boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons, vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur et à la table des démons [2] »

L'eau qui jaillit du rocher, c'est, d'après S. Paul, *le sang du Christ* qui dans *le calice de bénédiction* devient *le breuvage spirituel* des chrétiens. L'Eucharistie est représentée à la *cappella greca* par l'indication d'une seule de ses espèces ; mais elle rappelait assez l'autre, tant de fois indiquée, sur les peintures des catacombes, par les vases de manne aux côtés de Moïse. Et qui voyant ici l'eau du rocher pouvait ne pas songer à la manne qui la précède dans Moïse et dans S. Paul, à la « nourriture spirituelle » compagne du « breuvage spirituel, » au « pain » qui est « le corps du Seigneur » faisant un avec « la coupe de bénédiction » qui est « le sang du « Christ ? »

S'il y avait quelque inattentif, ou quelque ignorant des saintes

[1] *Les trois grands prophètes Isaïe, Jérémie, Ézéchiel,* publiés par M. Grandvaux, directeur à Saint-Sulpice ; in-12, Paris, 1877, p. 393.

[2] I Cor., X, 5-20.

Lettres, les maîtres de l'Église étaient là pour l'instruire et lui répéter la leçon de S. Paul. « Comme tu manges le corps du Seigneur, « disait S. Jean Chrysostome, ainsi les Hébreux ont mangé la « manne, et comme tu bois le sang, ainsi ils ont bu l'eau de la « pierre... à eux il a été donné la manne et l'eau ; à toi le corps et le « sang [1]. » Prudence, faisant parler la Sobriété aux Chrétiens entraînés par la Luxure, entendez l'intempérance, dira pareillement : « Avez-vous oublié la soif du désert, avez-vous oublié cette fontaine « donnée de la pierre à vos pères, que la verge mystique a tirée « jaillissante de la crête du rocher ? La nourriture angélique n'est- « elle pas venue en pluie à vos ancêtres, devant leurs tentes, nour- « riture que le peuple du soir des âges, plus heureux dans son ère « tardive, mange maintenant en prenant le corps du Christ [2]. ? » Saint Cyrille d'Alexandrie, expliquant le discours du Christ aux Capharnaïtes après la multiplication des pains, écrira à son tour ce beau paragraphe :

« *Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage* (Joan. VI, 56). Le Christ distingue de nouveau l'Eulogie (l'*Eucharistie*) mystique de la distribution de la manne, et la communication du calice des eaux jaillissant des fissures du rocher Car la nourriture de la manne, que les nécessités du corps ne réclamaient que pour un peu de temps, le besoin de la faim étant apaisé, perdait de nouveau toute vertu : elle n'infusait point la vie éternelle à ceux qui en mangeaient. Ce n'était donc point la véritable nourriture, ce n'était point le pain du ciel. Mais le corps saint du Christ, qui nourrit pour l'immortalité et pour la vie éternelle, sera assurément cette nourriture véritable.

Les Hébreux burent aussi de l'eau sortant de la pierre. Qu'en est-il résulté, et quelle utilité pour ceux qui en buvaient ? Ils sont bien morts. Ce n'était donc pas le véritable breuvage ; mais, pour parler en vérité, ce breuvage reconnu véritable, c'est le sang précieux du Christ qui extirpe radicalement toute corruption et anéantit la mort habitant dans la chair humaine. C'est pourquoi nous sommes

[1] *In I Cor.*, X, 4.

[2]
Excidit ergo animis eremi sitis, excidit ille
Fons patribus de rupe datus, quem mystica virga
Elicuit scissi salientem vertice saxi ?
Angelicusne cibus prima in tentoria vestris
Fluxit avis, quem nunc sero felicior ævo
Vespertinus edit populus de corpore Christi ?
Psychomachia, v. 371 6.

appelés le corps et les membres du Christ, nous qui par l'Eulogie (l'*Eucharistie*) recevons en nous le Fils de Dieu [1]. »

Ainsi donc, à défaut de la manne, la peinture de la *cappella greca* nous montre un autre symbole bien certain de l'aliment eucharistique. Après avoir tant disserté, et pouvions-nous faire moins ? sur ce grand symbole de l'eau jaillissant du rocher, passons à celui qui l'accompagne et paraît lui faire pendant.

III. — Derrière Moïse, à quelque distance de lui, près du courant naturel de l'eau et à son arrosage, on aperçoit un arbre. Il en est ainsi sur une peinture du cimetière de Domitille [2], et sur un fond doré de coupe de verre [3]. Ici l'arbre est un cyprès dont la longévité et l'impérissable verdure ornent bien les tombeaux et semblent y proclamer l'immortalité. Là, c'est un arbre à la tige légère, flexible et nue, portant à sa pointe aérienne un cône de feuillage [4]. A la *cappella greca*, le peintre du Latran a reconnu un palmier ; et nous avons fait de même en 1875. En 1876, la peinture affaiblie nous a donné quelques doutes, sur lesquels il semble juste de passer. Que désigne cet arbre ? Que signifie ce palmier ?

L'arbre désigne incontestablement la renaissance de la vie au désert à l'apparition de l'eau miraculeuse. Il répond aux chants répétés d'Isaïe, à ce qu'il appelle « la gloire du Liban, l'honneur du « Carmel, le Paradis du Seigneur, » et à ses arbres d'élite qu'il spécifie : il répond au tableau d'Ezéchiel. Le paradis de la nature symbolise celui de la grâce. Des plantes ou des fleurs parsèment le champ d'un fond de coupe où Moïse fait jaillir l'eau. Le champ d'un fond de coupe pareil, où derrière Moïse s'élève un cyprès, est dominé par une rosace [5]. La rose est l'emblème du jardin céleste, de la joie des élus, des « promesses du Seigneur » dont ils sont « en « possession » comme dit, d'après sa vision, Satyre, le compagnon de sainte Perpétue, et comme le démontrent les cryptes callix-

[1] *In Joan.*, l. IV.

[2] Aringhi, I, 563.

[3] M. de Rossi, *Bulletino*, 1868, pl. I.

[4] Est-ce le peuplier que les Septante, traduisant Isaïe, placent dans la scène ? Est-ce le pin toujours vert de l'Hébreu et de notre Vulgate ?

[5] *Bulletino*, 1868, pl. I.

tiennes [1] : elle est l'emblème, dans l'Église, au Dimanche *Lætare*, de la Jérusalem céleste [2]. Dans le premier fond de coupe, c'est une couronne, aux liens de pourpre, qui domine le champ. L'arbre unique qu'on voit sur le second, et qu'on retrouve deux fois ailleurs rappelle bien l'arbre de vie. Ce monument nous présente un cyprès, au feuillage éternellement vert : à la *cappella greca*, c'est un palmier plus significatif encore.

Le palmier que François de Sales appellera « le prince des arbres », était réputé le plus noble chez les anciens : *Arboribus aliis laudabilior,* dit le rhéteur Libanius [3]. La beauté de la taille du palmier, la grâce de son dôme, son feuillage qui ne tombe jamais, sa verdeur qui ne passe pas, son fruit abondant joignant la saveur du miel à l'odeur des aromates, sa longévité, sa racine féconde en rejetons qui a fait croire à sa perpétuité et dire « qu'il mourait et « renaissait de lui-même [4] » expliquent assez cette royauté. Il était le symbole de la victoire, car on s'imaginait voir dans son bois une élasticité réagissant contre les poids et les soulevant au lieu de plier ; et ses fibres passaient pour indomptables à la hache. On sait la palme des jeux Olympiques chantée par Horace : « La noble palme « qui élève les seigneurs de la terre jusqu'aux Dieux [5]. » Les Grecs appelaient le palmier « le phénicien, *phénix.* » C'était la gloire de la Judée : « La Judée, dit Pline, renommée par ses palmiers [6]. » Le palmier sera, sur les médailles, la personnification de cette Terre Promise. Salomon l'avait choisi avec les chérubins, représentant ce que la vie animale a de plus excellent dans la création, pour décorer le revêtement d'or du Saint des Saints. Les Hébreux avaient porté des palmes dans les mains, au triomphe militaire des Macchabées à Jérusalem ; et leurs enfants, à celui tout pacifique du Christ. S. Jean, enfin, avait vu debout devant le trône de Dieu les élus tenant les palmes de leur triomphe éternel.

[1] *Rom. sott.*, t. I, tav. XII.
[2] V. *Bulletino,* 1868, p. 14.
[3] *Enarr. Elog. palmæ et pomi* ex vers. Morell.
[4] Boldetti, *Osservazioni,* p. 278.
[5] Horat. I Carm., 5, 6.
[6] *Judæa inclyta palmis.*

Il y a plus. L'arbre de vie qu'a vu S. Jean sur les deux bords du *fleuve de l'eau de la vie sortant du trône de Dieu et de l'Agneau, et portant douze fruits, chaque mois rendant son fruit* [1], paraît bien être tout spécialement le palmier. Les pousses que cet arbre fait chaque mois l'avaient rendu le symbole de l'année chez les Egyptiens. S. Onuphre, retiré au désert près d'une fontaine et d'un palmier, disait : « Chaque mois il me fournit une grappe de dattes « qui me suffit pour trente jours, et après cette grappe il en mûrit « une autre [2]. » C'est par excellence l'arbre du Paradis sur les peintures [3] et les sarcophages des catacombes : il l'est exclusivement sur les mosaïques absidales des basiliques, où il s'élève aux bords du Jourdain céleste découlant de la montagne qui porte le Christ, et où il rappelle le rocher de Moïse. Prudence définit le Paradis « un bois abondant en palmiers, *frequens palmis nemus* [4]. »

Sur les mosaïques, et aussi sur les sarcophages et les fonds de coupe, le palmier a souvent, au bord de son éventail, un phénix à tête radiée. C'est son homonyme, l'oiseau cru immortel comme lui, auquel, selon Pline, il aurait pour cela donné son nom. « Nous « avons appris sur cet arbre une chose merveilleuse, dit le natura- « liste, c'est qu'il meurt à plusieurs reprises et renaît de lui-même « avec l'oiseau phénix, qu'on pense avoir pris son nom de cette pro- « priété du palmier [5]. » Les chrétiens, S. Clément pape à leur tête [6], acceptant des naturalistes la légende du phénix, sans la discuter, et faisant de cet oiseau le symbole de la résurrection, on entrevoit assez l'idée symbolique qu'ils attachaient au palmier, le premier et le plus authentique *phénix*.

Le palmier de la *cappella greca*, à côté de l'eau du rocher, c'est donc l'arbre de vie à côté du fleuve de vie. Les deux rappellent

[1] Apoc., XXII, 1, 2.

[2] *Vitæ Patr.*, l. VI, libel. III, num. 1.

[3] Voir, par exemple, dans Aringhi, t. I, p. 577, une peinture du cimetière de Domitille. — Une lampe de terre (t. I, p. 517), garnie autour d'une bordure de raisins, présente au centre quatre colombes volant autour d'un palmier, qui est manifestement l'arbre de vie.

[4] *Cathem.*, VIII, 45.

[5] *Hist. nat.*, l. XIII, cap. IX.

[6] Epist. I ad Corint., XXV.

l'arbre de vie et le fleuve de l'Eden ; ils rappellent les palmiers et les fontaines de l'oasis d'Elim, préludes au désert de la manne et de l'eau du rocher : ils figurent l'arbre de vie et le fleuve de vie de la Jérusalem éternelle. La Genèse donne ici la main à l'Apocalypse, en passant par l'Exode. Il y a une certaine apparition du Paradis terrestre au travers duquel le Paradis céleste est transparent. C'est tout le règne messianique qui, dans ses traits essentiels est exposé devant nous : c'est le tableau abrégé de tous les dons divins.

Le Christ, auteur de ces dons, qui a dit : « Je suis... la vie, » et qui est en effet pour nous l'arbre de vie, est tout particulièrement représenté par le palmier. Un fond de coupe le montre sous la forme d'un palmier, entouré des douze têtes de ses Apôtres [1]. Une palme, ayant au sommet le monogramme constantinien du Christ, est l'objet de la course d'un lièvre, sur une gemme annulaire [2], qui rappelle les deux mots de S. Paul : « Courez, de manière à rem- « porter le prix. » — « Je poursuis, voulant atteindre de quelque « manière le but pour lequel j'ai été atteint par le Christ Jésus [3]. » Sur d'autres monuments, quatre colombes volent, deux poissons nagent, deux hommes naviguent vers un palmier ou une palme, PHOENIXVA, rappelant les Iles Fortunées, rêvées par les anciens, et symbolisant le Christ qui en est le vrai Roi [4]. Le palmier le figure encore sur un anneau d'or récemment trouvé à Tusculum ; et, près de ce palmier, est l'ancre, le plus ancien symbole du Christ, notre espérance [5]. Cet arbre de vie, comme le rocher qui verse l'eau de la vie, est ainsi l'image du Christ à la *cappella greca*.

Et le sujet même qui reçoit ses dons ne laisse pas d'y être représenté. Le Psaume du Sabbat dit : « Le juste fructifiera comme le « palmier [6] ; » et le Christ chante à l'Eglise, sa sublime Epouse : « Ta « taille est semblable au palmier [7]. » D'autre part, c'est « sur le bord

[1] Boldetti, p. 166.

[2] M. Perret, t. IV, pl. XVI, 44.

[3] I Cor., IX, 24 ; Philip., III, 12.

[4] Aringhi, t. I, p. 517 ; t. II, p. 638 ; M. de Rossi, *Spicileg. Solesm.* t III, p. 577 ; M. Perret, t. IV, pl. XVI, 10, 37, 45.

[5] *Bullettino*, 1872, tav. VII.

[6] Ps. XCI, 13.

[7] Cant., VII, 7.

« des eaux » eucharistiques que le juste fructifie et que l'Eglise entretient et développe son ineffable beauté [1]. C'est en abreuvant de son eau régénératrice, de sa parole féconde, de sa grâce et de son sang, tout son corps, c'est-à-dire l'Eglise, que le Christ le rend semblable à lui-même. Le palmier est donc leur commune image: et, en représentant le corps personnel du Christ, il représente aussi son corps mystique, la sainte Eglise.

Mais c'est assez parler des objets de notre important tableau. Parlons du personnage qui en occupe le centre. C'est Moïse. Que signifie Moïse ?

L'abbé V. Davin.

(*A suivre.*)

[1] Ps. I, 3.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES. - Nous lisons dans la *Revue des Sociétés savantes,* sous la signature de M. Quicherat.

« Un mémoire étendu de M. l'abbé Baudry, qu'il intitule à la fois *notice* et *rapport*, nous transporte dans l'église du bourg de Saint-Pair, voisin de Granville (Manche), où des fouilles ont été exécutées au mois de septembre 1875, pour constater l'état des sépultures existant sous le chœur. M. Baudry fut appelé de la Vendée pour diriger ce travail d'exploration auquel assistèrent plusieurs personnes de distinction, amenées sur cette plage par la saison des bains.

« L'église de Saint-Pair est renommée dans le pays à cause de la fréquentation assidue de pèlerins qui s'y rendent en dévotion à Saint-Gaud. S. Gaud serait un évêque d'Évreux du Ve siècle qui reçut la sépulture dans l'église de Saint-Pair, laquelle cependant ne fut fondée qu'au VIe siècle. On a à cet égard le témoignage formel de Fortunat, qui a écrit la vie de S. Pair ou *Paternus*, apôtre de la localité. Celle-ci s'appelait d'abord *Sessiacum*, et était un repaire d'idolâtrie, lorsqu'elle fut convertie par S. Pair, assisté de son disciple et ami S. Scubilion.

« S. Pair devint évêque d'Avranches du temps des fils de Clovis, et mourut en 565, le même jour, dit la légende, que Scubilion. Tous deux furent inhumés à *Sessiacum*, puis transportés en divers lieux pendant les ravages des Normands, puis ramenés dans leur église, et enfin levés de terre au XIVe siècle, pour être mis dans deux tombeaux surmontés de leurs statues couchées, qui font encore aujourd'hui l'ornement du chœur de ladite église.

« Sans doute, au moment de la levée, S. Pair était l'objet principal de la dévotion du lieu : ce devait être à son tombeau que se dirigeaient les pèlerins. Les choses ont changé par suite de la découverte de la sépulture de S. Gaud, découverte qui eut lieu en 1131. En 1664, on leva ce nouveau saint, comme on avait fait des autres, et l'on mit en évidence dans

l'église non-seulement ses reliques, mais encore son cercueil, lequel est de pierre et se voit sous l'autel qui est consacré au saint.

« Il était de notoriété dans le pays que le sol du sanctuaire de l'église recélait encore les restes mortels de deux saints personnages, un certain Aroaste, nommé dans la légende de S. Pair, et S. Senator ou Senier, successeur immédiat du même S. Pair sur le siége d'Avranches. Ainsi on avait connaissance de cinq sépultures déposées dans cette église dès son origine, et la tradition ajoutait qu'il n'y en avait jamais eu d'autres que celles-là.

« Sur ce point les recherches ont justifié la tradition. M. l'abbé Baudry a trouvé sous le chœur de Saint-Pair quatre cercueils de pierre, qui font cinq en y ajoutant celui de S. Gaud, monté depuis deux cents ans dans l'église.

« Voici les faits archéologiques qui résultent de la visite de ces cercueils.

« Ils contenaient tous des ossements humains avec des résidus de fer et bois indiquant que les corps avaient été renfermés dans des bières.

« La poussière qui tapissait le fond du cercueil attribué à S. Senier, contenait des fils d'or provenant de la décomposition d'un tissu.

« Dans chacun des cercueils réputés être ceux de S. Pair et de S. Scubilion on a trouvé une monnaie dauphinoise de Charles VI, témoignage de l'époque où eut lieu la dernière levée des deux corps saints.

« Comme complément de l'exploration faite dans le sous-sol, M. Baudry a obtenu que les tombeaux apparents élevés dans le chœur fussent également ouverts. Ils l'ont été en effet, et des ossements se sont montrés dans l'un et dans l'autre.

« Ainsi il existerait des os de S. Pair et de S. Scubilion à la fois dans leur sarcophage enfoui et dans leur sarcophage apparent. C'est là un point sur lequel ne s'est pas arrêtée l'attention de notre correspondant, mais qui a lieu de surprendre. L'objet de la levée du XIVe siècle a dû être le même que celui de toutes les levées de saints, c'est-à-dire d'exhumer la totalité des deux corps enfouis.

« En continuant la fouille sous les deux cercueils, on a reconnu qu'ils s'appuyaient par leur petit bout sur l'épaisseur d'un mur circulaire. M. Baudry a pensé qu'il voyait là les fondations de l'abside primitive de l'église, et que les cercueils se montraient aussi dans la position qu'on leur avait donnée d'abord, par conséquent qu'ils avaient été engagés dans la maçonnerie de cette abside. Cela n'est pas vraisemblable. L'usage d'encastrer des sépultures dans les constructions ne remonte pas au delà du Xe siècle, et rien ne prouve ni que les vestiges d'absides découverts sous

le chœur actuel de Saint-Pair appartiennent à l'abside de l'église primitive, ni que les cercueils de pierre retrouvés par M. Baudry remontent à l'époque mérovingienne. Dès qu'il est avéré qu'il y a eu translation des corps saints au IXe siècle, il y a de fortes présomptions pour supposer que les cercueils furent renouvelés lors du retour. Dans tous les cas il est impossible de fonder une date précise sur la forme de pareils cercueils. Ce sont de ces grossiers ouvrages dont la mode a duré pendant toute la période barbare. »

Société des Antiquaires de France. — M. Edmond Le Blant entretient la Société de la découverte faite dans un cimetière antique, au Pharo, à Marseille, d'une nombreuse série de plombs ayant servi à lester des filets de pêcheurs. Ces plombs étaient placés au pied d'une tombe de pierre avec une navette à filets, en bronze. C'est ce dernier instrument qui a permis de déterminer l'usage des plombs dont il s'agit. En les nettoyant avec précaution, le conservateur-adjoint du Musée, M. Auguier, a trouvé sur l'une d'elles le nom MARTONIE gravé avec la pointe d'un couteau. C'est la première fois, semble-t-il, que l'on signale l'existence d'objets de cette espèce.

M. Héron de Villefosse présente à la Société une inscription chrétienne qui vient d'être offerte au Musée du Louvre par M. le docteur Durand. Cette inscription a été trouvée à Bainson (Marne) ; elle a été publiée par M. Edmond Le Blant, dans son *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, sous le n° 336 C. C'est l'épitaphe d'une femme nommée *Ursicina* et morte à l'âge de vingt-cinq ans. Ce texte se termine par la formule *: in pace dormiam et requiescam*, empruntée au livre des Psaumes.

M. Courajod annonce que la dalle en marbre noir, sur laquelle était posée la statue couchée de Jeanne de Bourgogne, duchesse de Bedford, oubliée depuis longtemps à Versailles, vient d'être rapprochée de la figure sculptée par Guillaume Vlenton, dans le Musée du Moyen-Age et de la Renaissance au Louvre.

M. Read présente un *ex-libris* d'un carme de Dijon nommé Pierre Buffet. Autour des armoiries bien connues de l'ordre on lit : *Gaudia post fletum, crux tua, Christe, paret.*

Société des études historiques. — Dans la séance publique de 1876, M. Jules David a lu l'étude suivante intitulée : *Les quatre Châteaux historiques du département de l'Yonne.*

Aucun pays, plus que la France, n'est riche en monuments de toutes

sortes, en souvenirs fixés sur le sol, en châteaux historiques, dont les destinées particulières servent à nous représenter la physionomie des temps passés. Cette étude serait inépuisable, et offrirait la plus grande et la plus curieuse variété.

Sans l'entreprendre sur une trop vaste échelle, venez seulement avec nous dans un de nos départements les plus proches de la capitale, et il sera facile de vous convaincre de cette vérité. Le voyage n'est pas long, et nous espérons qu'il ne vous paraîtra point trop fatiguant. Outre ses villes si pittoresques, ses églises si remarquables, ses campagnes si riches, ses collines si originales, ses rivières si gracieuses, le département de l'Yonne offre à notre curiosité quatre châteaux fameux, dont l'histoire présente les contrastes les plus saillants et les plus originaux.

L'un de ces châteaux, dont l'architecture montre aux yeux et commente à l'esprit les vicissitudes diverses de cette fraction de la France qui nous occupe, est le castel de Chatellux, nid d'aigles dans la montagne, en plein Morvan, bâti sur un roc de granit avec lequel il fait corps ; l'autre est Saint-Fargeau, sorte d'Al-Hambra dans un désert, dont le parc est une oasis au milieu des landes et des étangs de la Puisaye ; les deux derniers, Tanlay et Ancy-le-Franc, moins antiques, élevés en pays civilisé, sur la route de Dijon, sont l'un une œuvre de cette Renaissance indécise de la fin du XVe siècle, qui voulait encore allier la force à la grâce, le solide au délicat, mélange de styles architectoniques parfois plus bizarre que satisfaisant ; l'autre est un des plus sévères modèles de l'art régulier, mais un peu lourd, du XVIIe siècle. Tous, d'ailleurs sont pleins de souvenirs et du Moyen-Age et des temps modernes.

Du donjon seigneurial de Chatellux sort d'abord un des premiers croisés de 1146 ; ensuite, au XVe siècle, ce maréchal d'estoc et de taille, aussi brave qu'audacieux. Malheureusement il mit son honneur à rester du parti de son suzerain de Bourgogne, durant ce règne lamentable de Charles VI, où la France n'avait plus qu'un souffle que protégeait seule la main de la Providence. Ce qu'il y a de rare à ces époques de violentes péripéties, c'est que le manoir de Chatellux ne changea jamais de maîtres. Vingt générations de barons et de comtes s'y succédèrent sans lacune, et ces rudes batailleurs, ignorants de toute autre chose que de la guerre, eurent pour successeurs, au XVIIIe siècle, un de ces écrivains chaleureux, tout imbu des idées de régénération et de progrès, qui mérita son élection à l'Académie française pour un livre plus pratique que celui de l'abbé de Saint-Pierre sur *la Paix universelle*, presque aussi savant que celui de Montesquieu sur l'*Esprit des lois*, loué par tous ses lecteurs, et intitulé : « *De la Félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes dans les*

différentes époques de l'histoire. » Mais les palmes littéraires ne firent pas oublier au marquis de Chatellux les lauriers militaires de ses ancêtres, et il fut l'un des membres de cette généreuse noblesse française, qui vint au secours de la jeune république américaine. Au retour de cette expédition, le marquis de Chastellux écrivit la relation de son voyage où, parmi des remarques assez justes pour qu'elles soient encore vraies, il a tracé de Washington un portrait aussi brillant par le style que profond par la pensée.

Avant cet académicien philanthrope, les alliances matrimoniales avaient amené dans les murs rigides de ce manoir gothique deux femmes admirables, l'une fille de d'Aguesseau, cet homme de bien qui persévéra dans la moralité la plus sévère au milieu des relâchements d'une régence sans scrupule ; l'autre, madame de la Tournelle, qui voua à la mémoire de sa mère un culte aussi sincère que discret. On est étonné et ravi à la fois de rencontrer tant de vertus et de talents, soustraits à l'influence délétère d'une cour aussi légère qu'insouciante ; c'est ce fonds de noblesse et de grandeur dans les actes comme dans la pensée qui a constamment sauvé la France de ses crises et de ses défaillances : le bon grain y pousse toujours, même à travers l'ivraie. Claire-Thérèse d'Aguesseau, femme de Guillaume-Antoine de Chastellux, fut fille aussi respectueuse qu'épouse dévouée ; elle consolait son père dans ses disgrâces et aidait son mari dans ses travaux. Quand elle perdit ce dernier, dans la force de l'âge, elle trouva dans la prière et l'aumône la seule consolation qu'elle pût accepter, et aussi dans l'éducation de ses enfants auxquels elle inculqua toutes ses qualités et tous ses mérites, témoin cette fille charmante, madame de la Tournelle. Cette dernière, qui profita si bien d'une si pure intimité, écrivit, pour elle et pour les siens, la biographie simple et édifiante de sa mère, portrait de famille qui ne devait pas quitter ce château, d'abord place de guerre, et plus tard refuge de la vertu.

Si Chastellux a conservé, grâce à des restaurations intelligentes, l'aspect sévère d'une forteresse féodale, Saint-Fargeau par son architecture mauresque, avec ses pierres alternées en blanc et noir, ses tourelles à turbans, ses créneaux à contours, ses arcades à cintres allongés, ses dômes à campanilles, semblables de loin à des minarets, ressemble à un palais oriental égaré en plein Occident. Malheureusement cet aspect, féérique comme un mirage d'Égypte, s'évanouit en approchant des murs du château, et la confusion des bâtisses modernes détruit en partie l'harmonie de l'ensemble. A qui, d'ailleurs, attribuer ce caractère byzantin qui demeure dans certains détails architectoniques de Saint-Fargeau ? Ce n'est certes pas à son premier possesseur, Héribert, qua-

rante-sixième évêque d'Auxerre, frère naturel de Hugues Capet. Ni lui, ni ses successeurs immédiats, les Ythier, les de Bar, les Montferrat, ne songèrent à autre chose qu'à fortifier, et non à embellir leur austère habitation qui datait de 990. Enfin, quatre siècles après sa fondation, Saint-Fargeau change d'aspect en changeant de maître. Ce grand homme bizarre et douteux, qu'on nomme Jacques Cœur, vint s'y reposer un instant des fatigues de ses aventures et des soucis de ses grandeurs. Saint-Fargeau, pendant une année, fut son rêve ; et il le transforma. Il voulait en faire la retraite préférée de son âge mûr, s'y rappeler l'Orient, ce premier théâtre de son activité, y veiller de près à ses immenses intérêts occidentaux, y demeurer assez voisin de la royauté française pour se maintenir à la fois en sécurité et en prospérité. Mais il était dans son destin de ne jamais s'asseoir, de ne pouvoir jouir paisiblement ni de sa fortune, ni de sa puissance, et ce fut encore pour un autre qu'il fit de Saint-Fargeau un lieu de délices, un palais des *Mille et une Nuits*. Aussi bien, Jacques Cœur, s'il eût eu le pressentiment de son sort tout entier, aurait dû préférer à sa vaniteuse devise : « *A vaillants cœurs rien impossible*, » la simple parole du fatalisme arabe : « *C'était écrit.* »

Né d'un ciseleur ou d'un banquier, à Bourges ou à Paris, à une date non précisée de la première année du XVe siècle, l'enfance de Jacques Cœur est ignorée, et pourtant son éducation semble celle des gens habiles et instruits de son temps. L'histoire ne s'occupe de lui que quand il est entré en relations commerciales avec l'Orient, quand il possède déjà sept navires et trois cents facteurs et marins. Comment était-il parvenu à ce résultat relativement prodigieux ? N'avait-il pas donné de sa personne avec autant de résolution que de courage, avec autant de ressources d'esprit que de chances de fortune ? Songez à ce qu'il avait à vaincre : les périls d'une navigation inexpérimentée, des mers infestées de pirates, des ports où l'on pouvait confisquer plus souvent que tolérer ses marchandises, un commerce méfiant qui ne devait céder qu'au gain le plus âpre, des protecteurs avides, des protégés couards, des haines de religion, des souvenirs de luttes séculaires, toutes les passions et toutes les exigences ? Cependant, rien ne l'arrête, rien ne fait échec à sa volonté et à son succès. A-t-il toujours employé des moyens louables ? Pour se faire bien venir des juifs rapaces, n'a-t-il point parfois aidé leurs convoitises ? Ses adversaires lui ont reproché d'avoir fait le commerce des esclaves. D'autre part, n'a-il pas cédé à ce vice d'usure que servait ou condamnait, selon les lieux, le luxe de l'Italie ou la pauvreté de la France ? Sa conscience intime a pu l'en absoudre ; mais sa fortune immense a dû l'en accuser. Comment revint-il, en effet, dans sa patrie longtemps oubliée et délaissée ? Avec des

trésors énormes, et dans le but de les augmenter encore. S'il prête à Charles VII deux cent mille écus d'or, il en obtient la perception des taxes du Languedoc. S'il renouvelle au roi ses libéralités, utiles à la tranquillité de son pays, il prête aussi au Dauphin pour l'agiter. Presque tous ses actes ont deux faces, l'une noble et généreuse, l'autre équivoque et égoïste. Voilà ourquoi sa mémoire est obscure, et sa vie tourmentée. Aussi, qu'il monte au sommet des grandeurs, qu'il devienne argentier et confident de son prince ; puis, qu'il tombe de si haut, qu'on le poursuive comme concussionnaire, qu'on confisque ses biens, qu'on l'exile et l'emprisonne, il ne nous inspire en réalité qu'une admiration douteuse de ses mérites, et qu'une pitié banale pour ses malheurs. Mais ce qui est indubitablement honteux et détestable, c'est que l'un des dénonciateurs les plus acharnés de Jacques Cœur, le président même de la commission qui le condamna, fut son héritier direct, en acquérant à vil prix le domaine de Saint-Fargeau. Il y a là un de ces caprices de la fortune qui nous étonne autant qu'il nous indigne, et il a fallu bien des services militaires, rendus à la France par Antoine de Chabannes, pour effacer cette tache de conscience, et racheter cette absence de pudeur morale dans un juge et dans un soldat.

Après l'énigmatique Jacques Cœur, après les vaillants et violents Chabannes, pour ne pas déchoir, Saint-Fargeau, grâce au cours des successions collatérales, devait devenir le refuge d'une noble destinée, inconcevablement gâchée, celle de la Grande Mademoiselle, femme et victime de Lauzun. Qui ne connaît l'existence excentrique de cette spiritueile écervelée, son ambition qui rêvait un trône, son arrogance qui lui faisait dédaigner sa grand'mère, Madame de Guise, sous prétexte qu'elle n'était pas reine, sa participation ridicule à la guerre de la Fronde, son commandement d'armée avec ses *maréchales de camp*, Mesdames de Fiesque et de Frontenac, son ordre, au combat du faubourg Saint-Antoine de tirer contre les troupes royales, ce qui fit dire à Mazarin : « *Voilà un coup de canon qui vient de tuer le mari de Mademoiselle ;* » sa déconfiture enfin et son exil. Ce fut à Saint-Fargeau qu'elle demanda une retraite assez forte pour la défendre et assez éloignée de la capitale pour s'y garder militairement. Par malheur le château de l'argentier, resté plus d'un siècle entre mains princières, d'abord négligé, ensuite abandonné, tombait en ruines. Mademoiselle en fut navrée ; mais elle eut le bon esprit d'en faire restaurer une partie d'après les plans primitifs, ce qui lui laisse par places son aspect oriental. Puis elle en consacra une autre partie, brûlée depuis, à des galeries, à des salons, à des appartements de souveraine. Il lui fallait bien se créer une Cour pour peupler sa solitude et occuper ses loisirs. Elle en eut les apparences au moins; Segrais resta son poëte, Lully son

musicien, ses six violons son orchestre, Préfontaine son intendant, Guilloire son médecin, ses anciennes maréchales de camp ses dames d'atour, et son frère le bâtard son chevalier d'honneur. Cela lui suffit pour recevoir quelques précieuses visites, entre autres, celle de Madame de Sévigné, pour avoir des festins, des bals, la comédie ; mais elle n'en travaillait pas moins à se réconcilier, et cinq ans après cette parodie de puissance, en 1657, elle fit sa paix avec le cardinal et rentra au Luxembourg. Hélas ! pourquoi ne resta-t-elle pas en Puisaye ! Elle ne se fût pas amourachée, à 43 ans, d'un fat qui brisa son orgueil, trompa son amour, l'humilia, la battit, et surtout la ridiculisa à jamais.

Lauzun, doté de Saint-Fargeau, n'eut rien de plus pressé que de le vendre à la mort de la Grande Mademoiselle. Ce fut encore un financier qui en fit marché, Antoine de Crozat, qui jouissait du privilége exclusif du commerce de la Louisiane, et qui fonda en Amérique des comptoirs, comme Jacques Cœur en Orient. Crozat, du reste, ne garda pas longtemps Saint-Fargeau, et le céda dès 1715 à Lepelletier des Forts, d'une ancienne famille parlementaire. Cette famille, dont un représentant obtint la faveur d'ajouter le nom de Saint-Fargeau au sien propre, qui compta parmi ses membres des présidents à mortier et des conseillers d'Etat, qui s'illustra par sa science et par ses écrits, comment finit-elle par un conventionnel qui condamna son roi. C'est là un des secrets de la nature, dont l'esprit ne peut se rendre compte ; c'est là un des excès politiques que le cœur ne peut comprendre. Est-il humainement explicable qu'un descendant direct de serviteurs si honorables de la royauté et de la justice donne dans une pareille aberration du sens moral ? Faut-il attribuer cette rigueur excessive à l'entraînement des révolutions, à cette attraction hideuse de la perversité sur certains caractères? Qu'un homme nouveau, sans antécédents soit amené pas à pas, événement par événement, erreur par erreur, à ce comble de la démence politique, qu'on nomme la *Terreur*, cela se comprend sans s'excuser. Mais qu'un noble, qu'un parlementaire, élevé par un père aussi respectable que modéré, partage de pareils excès, c'est à douter du bon sens de l'auteur d'une pareille trahison. Du reste, le dernier des Lepelletier en fut puni par un infâme assassinat, et sa mémoire fut sauvée de notre réprobation par sa loyale et pieuse fille, qui, quoique adoptée par la Convention, repoussa cette tutelle, et se dévoua à la plus difficile des réhabilitations. Aujourd'hui les cendres de cette généreuse femme gisent à côté de celles de son malheureux père dans la chapelle du château ; et, parmi tant de destinées si diverses, les vertus de Madame de Mortefontaine, née Suzanne-Louise Lepelletier de Saint-Fargeau, en resteront l'un des souvenirs les plus austères et les plus précieux.

Il faut traverser le département dans toute sa largeur, de l'Ouest à l'Est, pour atteindre Tanlay, le troisième château mémorable dont nous ayons à vous parler. La Puysaie étend assez loin ses landes marécageuses, à travers quelques plaines chétives et quelques bois rabougris ; mais bientôt, pas à pas et côte par côte, on atteint un pays plus productif et plus plaisant à l'œil. Le soleil qui n'éclairait jusque-là que le sol épuisé d'antiques forêts, des arbres sans sève, des buissons sans feuilles, projette actuellement ses rayons sur des prairies artificielles de nuances variées, et dore des ceps sur les collines et des chênes sur les plateaux. A moitié route nous atteignons le Serein, au cours sinueux comme le Méandre, aux saules touffus, aux platanes élevés ; c'est un coin de la Grèce antique : voici des ruches, voici des lauriers-roses, voici des terres semées de silex, si favorable au vin blanc de Chablis, vif, pétillant, chaleureux, et qui engendre aussi son sel attique. De loin nous apercevons Tonnerre, coquettement étalée sur les flancs d'un côteau, avec son canal de Bourgogne et sa rivière d'Armançon, son chemin de fer et sa grande route, qui se rencontrent comme à un rendez-vous.

Enfin, à huit kilomètres après Tonnerre, à Tanlay, nous sommes en Bourgogne ; car, à son origine, ce château était une place-frontière de ce trop célèbre duché. Il devint ensuite l'un des refuges des trois frères Coligny, possédé qu'il était en 1535 par leur mère, Louise de Montmorency. A cette époque, le château avait encore l'aspect militaire que lui avait imprimé son premier propriétaire, Guillaume de Courtenay, descendant des empereurs de Constantinople. Accoté, dans un vallon étroit, contre des collines demi-circulaires, avec ces tours fortes et hautes, ses larges murailles crénelées, ses profonds fossés toujours remplis d'eau, ses ouvrages extérieurs sur les sommets qui le dominaient, ce manoir féodal pouvait soutenir un siége, comme une de nos meilleures forteresses. Il était échu en partage à François d'Andelot, colonel-général d'infanterie, frère puiné du cardinal Odet de Châtillon et de l'amiral de Coligny. Sans en diminuer les moyens de défense, d'Andelot prépara le château de Tanlay à recevoir ses deux frères et même le prince de Condé, leur allié. Il disposa des appartements pour le cardinal, une tour pour l'amiral, avec un vaste cabinet, orné d'attributs maritimes. C'est dans cette dernière pièce, dit-on, que s'assemblaient les chefs huguenots, et qu'ils délibéraient sous la présidence de cet homme de bien et de courage, dont la fin fut si tragique, et qui pourtant n'eut que le tort de vouer son dévouement à une cause réprouvée au point de vue catholique, et douteuse au point de vue national ; car son triomphe eût couru risque de démembrer la France, et de la rendre vassale à la fois et de l'Angleterre et de l'Allemagne.

La prompte extinction de la famille Coligny dans la branche masculine rendit Anne de Coligny héritière du domaine de Tanlay, et elle l'apporta en dot à Jacques Chabot, marquis de Mirebeau. Tout en acceptant les terres, et en conservant le château, le marquis de Mirebeau, par nous ne savons quel scrupule, méfiance ou goût personnel, ne voulut pas s'installer dans la demeure des Coligny ; et, en avant de la forteresse, au-delà de ses fossés, il fit bâtir pour lui cette merveille d'art, de grâce et de proportions, qu'on appelle le petit château. Figurez-vous une charmante construction du XVIe siècle, dont la façade n'est pas plus considérable que celle du château d'Anet, qui n'a que deux étages, surmontés de lucarnes ornées, avec deux pavillons à deux fenêtres, et, en retrait, un petit corps de bâtiments à quatre fenêtres, moins vastes que celles des pavillons ; le tout ornementé de la façon la plus élégante et la plus sobre à la fois, des pilastres à feuilles d'acanthe, et une frise merveilleuse aux arabesques dignes de Raphaël. Au rez-de-chaussée sont les portes des caves ; à l'entresol apparaissent quatre croisées entourées de pierres ornées, peut-être un peu lourdes, mais qui sont le meilleur des repoussoirs pour l'élégant étage qui les surmonte. Le bas appartient à cette architecture toscane dont nous n'approuvons pas toutes les ornementations ; mais le dessus a toute la grâce, toute la finesse, tout le charme des œuvres de Philibert Delorme. Sans être habité, ce petit château a été entretenu avec amour, et rappelle une des meilleures époques de notre architecture. Malheureusement le marquis de Mirebeau mourut avant que cette petite merveille fût achevée, et la façade nord est demeurée sans ornementation, ainsi que les appartements intérieurs sans disposition habitable, et sans ameublement.

Tanlay ne resta pas à la famille Mirebeau. Il fut bientôt vendu à un de ces hommes célèbres par leurs vices autant que par leur esprit, à un de ces intrigants italiens qui pullulèrent en France pendant un siècle, et qui, grâce à Mazarin, parvinrent aux emplois les plus élevés et à la fortune la plus scandaleuse. Celui-là s'appelait Michel Particelli d'Hémery, et devint d'abord contrôleur général, puis surintendant des finances. Petit-fils d'un paysan de Sienne, qui était venu en France avec un ballot de colporteur sur le dos, fils d'un banquier de Lyon, qui avait aussi peu de conscience que de sens moral, et qui, malgré ses prêts usuraires, trouva plus prompt pour atteindre la fortune de faire faillite que de continuer les affaires, Michel tenait de ses deux parents : il avait l'activité de l'un, et l'indélicatesse de l'autre. Il ne voyait dans toute entreprise que le gain, jamais l'honorabilité ; aussi se poussa-t-il dans le monde par les moyens les plus louches, rendant d'abord aux grands quelques uns de ces services ambi-

gus qu'il est aussi honteux de demander que d'accorder, arrivant petit à petit, par ses facultés extraordinaires, par une aptitude singulière aux finances, à des postes de plus en plus productifs jusqu'à devenir contrôleur d'armée, dans le Piémont, et intendant des finances, dans le Languedoc. Là, il montra tant d'habileté à faire rentrer les taxes les plus dures, qu'après avoir été employé par Richelieu, il devint le favori de Mazarin.

Chaque siècle se plaint des misères de son temps, chaque population se croit la plus pressurée en matière d'impôts, et le fisc est attaqué d'époque en époque avec une unanimité invariable. Plus que jamais, nous semblons avoir lieu aujourd'hui de gémir de nos charges, et de maudire une guerre désastreuse. Eh bien, qu'on lise l'histoire, qu'on se transporte en 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche, et l'on verra la France, quoique victorieuse à Rocroi, ne pouvant pas faire une paix indispensable à ses finances, épuiser toutes ses ressources, emprunter à 25 0/0, et malgré ce taux exorbitant, ne trouvant plus de prêteurs, demander à deux italiens, l'un habile, l'autre impudent, l'un exploiteur en grand, l'autre escroc vulgaire, le cardinal Mazarin et le surintendant d'Hémery, les sommes qui lui sont indispensables pour payer trois armées, et pour conserver ses positions militaires. Ces deux hommes s'enferment seuls, à double serrure, et s'évertuent à trouver de l'argent dans toutes les bourses, et même sous le grabat des misérables, qu'on jette en prison, au nombre de 23,000, pour n'avoir pas assez promptement payé leurs contributions. Ces deux hommes ne discutent pas comme on fait maintenant la justice et la péréquation des impôts; il ne font qu'en chercher, et tous ceux qu'ils trouvent, ils les appliquent : d'abord augmentation de 50 0/0 de toutes les tailles, taxes et gabelles; puis banqueroute des rentes, quatre quartiers de suite sans paiement; puis retenue de moitié sur tous les appointements et salaires; puis confiscation des octrois des villes, avec autorisation d'en frapper de nouveaux; puis création de charges publiques d'une inutilité insolente, dédoublement des anciennes charges, nouvel emprunt de 12 millons à 25 0/0, enfin, contrainte aux riches d'acheter à l'Etat des lettres de noblesse. Ce que les lois financières modernes épargnent si judicieusement, les bâtisses nouvelles, ils les imposent avant même que le bouquet final y soit placé; ce que nos députés hésitent si fort à adopter, l'impôt sur le revenu, ils l'édictent, en lit de justice, malgré l'opposition des parlements, déclarant que *tous les sujets du roi seront assujettis à cette taxe, eu égard à leurs facultés*. C'était l'arbitraire le plus naïvement inique, en présence d'un enfant de sept ans, qui fut pourtant Louis XIV, le grand roi ; et la France ruinée, pressurée, accablée, qui soutenait trois guerres

à la fois et qui semblait trahie par des gouvernants d'expédients et de ruses, ne s'en releva pas moins en quelques années, conquit la Franche-Comté, et, grâce à son élasticité naturelle, rebondit bientôt par-dessus la tête des autres nations.

Mais si Mazarin a rendu d'assez grands services pour être amnistié par l'histoire, il n'en est pas de même du surintendant d'Hémery, qui, lorsque la France ne possédait un budget de recettes que de 92 millions, sut, en quatre ans d'exercice, en extorquer plus de dix ; qui faisait acheter à son profit, par les complices de ses escroqueries, des rentes françaises au denier 2 et 3, que le Trésor public remboursait ensuite au denier 14. Quel intérêt, du reste, vouliez-vous que portât à la patrie en danger ce concussionnaire sans vergogne, qui l'exploitait si ignominieusement, quand le déficit de la France n'était pas moindre de 12 millions par an, et qu'elle devait plus de 60 millions ? Qu'importait cette situation déplorable à cet italien rapace ! N'avait-il pas à nourrir ses vices, à satisfaire ses passions. Ne lui fallait-il pas jeter de l'or à pleines mains, pour franchir la porte de cette courtisane éhontée, qu'on nomme la Marion Delorme, et qui, malgré toute la munificence et tous les sacrifices de son lourd tenant, quoiqu'il ait consenti à la laisser appeler Madame la surintendante, disait de lui, pour excuser les faveurs qu'elle lui accordait : « Que voulez-vous! ce gros homme est d'agréable conversation, et très-propre. » Ce jugement, malgré sa brièveté, nous le dépeint à merveille, en nous montrait les apparences qui le faisaient supporter : s'il fut *très-propre*, ce soin de sa personne dissimulait vis-à-vis du monde sa laideur physique et morale ; s'il fut d'*agréable conversation*, c'est qu'il avait de l'esprit naturel, cause première de sa fortune, et cet aplomb que donnent les écus plus ou moins honnêtement gagnés ; quant à son obésité, c'était une grâce d'état qui ne faisait qu'accentuer le type.

Pourtant quelques écrivains, plus artistes que sévères, seraient tentés de lui pardonner ses méfaits, parce qu'il a dépensé deux millions et demi de ses rapines à transformer le château féodal et calviniste de Tanlay, en un palais du XVIIe siècle, moins vaste que Versailles, mais non moins fastueux. En effet, sa double cour d'honneur, la première ornée de ce chef-d'œuvre délicieux appelé le petit château, la seconde précédée de deux guérites surmontées de deux pyramidions en pierre, et d'une vaste porte d'entrée aux quatre colonnes toscanes sur les deux côtés, sa double façade aux somptueux salons et aux longues galeries, ses bâtiments en retour qui unissent si heureusement les vieilles tourelles gothiques aux modernes constructions, ses campanilles si élégants, ses fossés transformés en pièces d'eau, son pont à trois arches remplaçant le vieux pont-levis, ses appar-

tements du haut aux lucarnes alternées d'œils-de-bœuf, ses cheminées si bien proportionnées, ses communs aux vastes écuries, aux nombreuses remises, flanquées à droite et à gauche d'une suite d'arcades séparées par des pilastres, son canal de 150 mètres de long sur 25 de large, terminé par un château-d'eau d'où se précipitent des cascades d'une limpidité et d'une abondance incomparables, explique les dépenses considérables du financier, sans justifier sa mémoire. Selon nous, ce fut là pour d'Hémery plutôt une œuvre d'orgueil qu'une œuvre d'art, et pour purifier cette magnifique habitation des souvenirs vaniteux et égoïstes d'un indigne parvenu, qui d'ailleurs n'en jouit que quatre ans, il ne fallut rien moins que la succession centenaire des vertus bienfaisantes de la noble famille des Marquis de Tanlay. Leur longue présence dans le pays, leur charité inépuisable, la dignité avec laquelle ils usaient d'une fortune aussi importante qu'honorable, fit plus de bien à la commune que toutes les dépenses d'Hémery. Aussi l'orgueilleux enrichi n'était-il entouré que de chaumes hideux, tandis qu'au bout de 50 ans, grâce à la bienfaisance continue des marquis de Tanlay, le village misérable devint un bourg aux larges rues, aux maisons commodes et d'un agréable aspect. Et, quand vinrent les mauvais jours de la Révolution, le château de Tanlay offrit le mémorable phénomène de n'avoir ni une pierre déplacée, ni une inscription effacée, ni une vitre brisée, exemple presque unique de la reconnaissance populaire.

Il fut une époque des temps modernes, où, en France, on ne se souciait guère de la nature. Louis XIV exigeait que dans ses parcs les arbres fussent alignés comme des soldats sur un champ de manœuvres. Madame de Sévigné appelait *affreux* les sites sauvages et les rochers pittoresques de la Bretagne, et se plaignait, en Beauce, de *voyager entre deux bottes de paille;* on élevait des palais sans s'inquiéter des perspectives, on bâtissait des châteaux sans regarder au paysage. C'est ainsi que les superbes constructions d'Ancy-le-Franc, commencées en 1555 par les Clermont-Tonnerre, achevées en 1683 par les Louvois, furent édifiées dans un des vallons les plus communs, les plus tristes du pays : côteaux rapprochés et sans heureux contours, bornant la vue sans la reposer, terre sèche et blanchâtre, fondrières causées par des extractions de pierres, nature au sol pauvre et crayeux, végétation maigre, plantations rares, eaux bourbeuses, tel était le site sans étendue et sans poésie qu'on choisit pour y bâtir, sur les plans du Primatice, le manoir orgueilleux, qui devait tour à tour recevoir Henri IV et Louis XIV. Ce château, du reste, malgré sa magnificence intérieure et ses proportions, plutôt exactes qu'harmonieuses, qui n'a point d'autre passé que des visites de souverains, qui pouvait

n'avoir d'autre avenir que d'être un annexe de Hauts-Fourneaux, est plutôt grandiose qu'agréable, correct que beau. C'est un carré parfait, aux quatre pavillons égaux, aux quatre façades à 9 fenêtres, aux pilastres d'une aride sobriété, à la toiture sans ornements, aux pierres sans sculpture. Ce château est régulier comme son plus illustre propriétaire, François Michel de Louvois, digne et froid comme un ministre, solide comme le caractère de son maître, positif comme son esprit. Sa splendeur intérieure est disciplinée, pour ainsi dire ; il s'y trouve des appartements luxueux pour le roi, de larges galeries pour les courtisans, des boudoirs dorés pour les dames, de vastes péristyles pour la domesticité, le tout orné de fresques appropr ées ; rien n'y sort de son rang, rien n'y déborde de sa place, rien n'y est superflu, et, jusque sur les terrasses, les fleurs sont en vases et les arbres sont en caisses.

Pourtant une étrange infraction à l'étiquette de cour n'a pu être corrigée par le rigide fils du chancelier Le Tellier : à l'intérieur de cette noble et sévère habitation, aucune porte n'a deux battants. Quelle bizarrerie, quelle inconvenance ! Avant l'arrivée de Sa Majesté, Fouquet eût fait jeter bas tous les appartements pour en élargir les portes ; Louvois, au contraire, laissa ces portes telles quelles, feignant sans doute d'ignorer la cause de cette anomalie. Il s'agissait, en effet, d'un cas d'orgueil des plus singuliers. Un Clermont-Tonnerre avait été introduit chez le roi, sans qu'on ouvrît les deux battants à l'entrée du cabinet de Sa Majesté. Le superbe comte se plaignit de cette prétendue humiliation; mais on ne fit pas droit à ses doléances. Dès lors, il se promit la vengeance, et pour infliger au roi le traitement qu'il en avait subi, il ne fit pas faire une seule porte à deux battants dans tout son château ; puis, il sollicita et obtint une visite royale, forçant ainsi, sans qu'elle le sût, Sa Majesté à passer par une suite de portes bâtardes.

Il y a deux siècles que les réceptions aristocratiques des maîtres de ce château avaient lieu. et tout le monde admirera que l'arrière petit-fils de l'arrogant ministre de la guerre, qui traitait Turenne avec tant de hauteur, se soit montré, sa vie entière, l'homme le plus affable, le plus bienveillant, le plus charitable, et soit devenu un industriel aussi distingué que hardi. Né d'un père dissipateur et d'une mère, femme de bien et de tête, qui, malgré son obligation d'émigrer, sut, à force d'énergie et de prévoyance, sauver une grande partie d'une fortune colossale, le dernier marquis de Louvois apprit à l'école de la plus noble des veuves, ce que la vie des grands et des riches peut avoir parfois de soucis, de difficultés, d'embarras, au milieu des apparences les plus brillantes, mais souvent les plus aléatoires. Ayant quitté la France dès l'âge de 6 ans, il ne put, à

l'étranger, acquérir cette première instruction du jeune âge, base de toutes les autres ; mais sa facilité naturelle, son esprit ouvert, actif et curieux, ses dispositions vraiment merveilleuses lui firent, dès son retour en France, préférer l'étude à la dissipation, et s'y adonner avec l'entraînement de la jeunesse. Doué des plus brillantes facultés, il devint à la fois dessinateur et musicien. Pourtant ces arts d'agrément ne lui suffisaient pas : la science appliquée à l'industrie l'attirait, et il devint aussi habile mécanicien que constructeur ingénieux.

Malheureusement, quand il voulut sortir de la théorie pour la pratique, trop généreux pour borner ses rémunérations, trop confiant pour ne pas charger d'une partie de ses intérêts des serviteurs avides ou brouillons, lorsqu'il eut construit à l'extrémité de son parc de hauts fourneaux, un moulin à farine perfectionné et une scierie dont il avait lui-même établi les rouages, il se laissa peu à peu entraîner par l'attrait irrésistible des innovations, par la dévorante attraction du progrès, et compromit sa fortune, tout en illustrant sa personne. Le marquis de Louvois éprouva la plus vive douleur lorsqu'il fallut renoncer à ses efforts si persévérants, et abandonner à d'autres, plus heureux, non les profits auxquels il ne tenait pas, mais le succès de ses créations. Malgré cette défaite industrielle, le marquis de Louvois n'en fut pas moins honoré par divers gouvernements : il siégea à la chambre des pairs, et s'y montra le protecteur des arts le plus efficace et le plus éclairé, comme notre digne et vénéré président honoraire, M. le baron Taylor, dont la Providence nous garde la vie et nous maintient la santé au profit de tous ; enfin, il rendit de tels services, comme président du conseil général de l'Yonne, qu'à sa mort, en 1844, on fit exécuter son buste en marbre pour la salle des séances, preuve incontestable de la persévérante estime de ses concitoyens.

Au décès du marquis de Louvois, on pouvait craindre que le château d'Ancy-le-Franc devînt, comme tant d'autres, une des victimes de la *bande noire*. Heureusement que les fils pieux de la grande famille, qui en avait commencé la construction, s'associèrent pour retirer d'entre des mains profanes ce monument de la gloire de leurs ancêtres, et le château d'Ancy-le-Franc revint ainsi à ses premiers maîtres, aux Clermont-Tonnerre. Cette famille d'ailleurs, illustre dans le passé par la guerre et par la diplomatie, n'a pas manqué, dans les temps modernes, à l'honneur de briller aussi dans les lettres, et c'est à l'un d'eux, à ses savantes recherches, à sa profonde connaissance du grec ancien, que l'érudition et la littérature doivent la traduction la plus complète des œuvres d'Isocrate.

Nous voici arrivés au bout de notre tâche, c'est-à-dire à l'extrémité de notre département. Encore quelques lieues à travers un pays de champs

fertiles et de luxuriantes prairies, et nous pourrions apercevoir du haut d'une des collines du village d'Aisy, le poteau administratif où commence la Côte-d'Or, et dans le lointain, sur une éminence, la tour célèbre de Buffon à Montbard, et la statue colossale de Vercingétorix aux Laumes.

Société des Sciences morales de Versailles. — Voici un extrait du Discours prononcé à la séance solennelle de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise, le 9 juin 1876, par M. Anicet Digard, président annuel, Délégué départemental de l'Institut des Provinces de France :

« La quarante-troisième session du Congrès scientifique de l'Institut des Provinces doit se tenir à Versailles l'an prochain, et je dois, par quelques détails, justifier l'adhésion cordiale que la Société des sciences morales donne à cette visite heureuse et honorable pour notre ville.

« L'Institut des Provinces, comme son nom l'indique, offre à toutes les sociétés littéraires et scientifiques de France un trait d'union, et pour remplir sa tâche il se déplace. Depuis plus de quarante ans il a tenu successivement, pour ainsi dire, des grands jours, des assises scientifiques et littéraires.

« L'Institut des provinces convoque déjà pour 1878, année de l'Exposition universelle, toutes les sociétés scientifiques d'Europe à un congrès international qui groupera les hommes, les initiateurs, les producteurs, à côté même du palais où seront exposés les produits des arts et de l'industrie.

« Le Congrès scientifique de Versailles, en 1877, devra préparer les éléments et, en quelque sorte, donner les prémices de cette fête exceptionnelle.

« Aujourd'hui, qu'avons-nous à faire ? organiser à titre d'hôtes futurs dans notre ville un comité provisoire qui servira d'intermédiaire pour les renseignements et facilitera une installation fort simple, mais indispensable, et susciter la formation de groupes divers qui seront comme les noyaux de l'assemblée de 1877.

« Chaque Congrès, en effet, se compose d'ordinaire de cinq sections : 1° sciences mathématiques, physiques, naturelles ; 2° agriculture, industrie, commerce ; 3° anthropologie et sciences chimiques, médicales ; 4° histoire et archéologie ; 5° philosophie, littérature, économie sociale, jurisprudence et beaux-arts.

« Le cadre des travaux est vaste, on le voit, et dans son élasticité il se prête à toutes les additions, sauf à celles qui sont interdites par les statuts, je veux dire les *questions politiques et les controverses religieuses*. Les sections peuvent se subdiviser ; en un mot, ces grandes assises sont

ce que leurs adhérents, leurs membres actifs veulent les faire, et l'expériences démontre que le milieu où elles se tiennent exerce sur elles une influence variée et décisive. Là est le côté original, utile et fécond de ce que j'appellerais volontiers *la nouvelle école péripatéticienne*.

« Les diverses Sociétés de notre ville semblent tout naturellement désignées à l'opinion comme noyaux du futur Congrès, et elles sont sollicitées par les représentants de l'Institut des Provinces à favoriser le recrutement des sections.

« Il ne m'appartient pas de parler au nom de toutes nos Sociétés, je ne puis, comme délégué de l'Institut des Provinces dans Seine-et-Oise, que leur adresser une prière et vous exprimer l'espérance de leur concours.

« La Société des sciences morales, dont les travaux rentrent dans le domaine des deux dernières parmi les sections indiquées, a déjà fait et fera de son mieux pour préparer la voie, c'est-à-dire pour contribuer à dresser la liste des questions que le Congrès pose à l'avance dans un programme publié vers le mois de janvier. C'est vous dire que les questions d'intérêt local ont fixé son attention et qu'elle vous sera profondément reconnaissante pour les lumières et les renseignements, Mesdames et Messieurs, que vous voudrez bien lui fournir. Du reste, ce programme est susceptible d'addition jusqu'à la réunion de l'assemblée, qui aura lieu au printemps prochain, probablement aux petites vacances de la Pentecôte. L'époque précise vous sera annoncée le plus tôt possible.

« Pour bien comprendre le mécanisme de cet échange fécond entre nos pensées et les pensées de nos futurs collègues, entre nos travaux, nos projets, nos espérances et le tribut qu'on nous apportera dans le même domaine de toutes les parties de la France, il faudrait vous faire connaître en détail le passé de l'Institut des Provinces et analyser les annales des Congrès scientifiques [1].

« Cette histoire dépasse mes forces et le temps qui me reste ; d'ailleurs, M. Druilhet-Lafarge, secrétaire général de cette académie, dans une récente visite, nous a expliqué publiquement l'espérance qu'il donnerait prochainement cette histoire, en ce moment sous presse.

« Au nom de la Société des sciences morales, je puis esquisser notre part possible dans le programme.

« L'archéologie, si chère à M. de Caumont, aura pour jalons les tours de Montlhéry et de Montfort, les Vaux-de-Cernay et Chevreuse.

« L'histoire, après avoir cherché aux confins du département le théâtre de la bataille entre Labienus et Camulogène, ira étudier les annales gau-

[1] 80 volumes de comptes-rendus des Congrès et 28 volumes d'Annuaires.

loises au musée de Saint-Germain. De l'admirable terrasse de cette ville, les visiteurs pourront voir les tours de Saint-Denis, le Westminster de l'ancienne France, et Poissy, où sont les fonts baptismaux de saint Louis ; Mantes et Montmorency n'en sont pas loin ; et dans un autre rayon se placent Rambouillet, où mourut François Ier ; Port-Royal, auquel se rattachent les annales du jansénisme, et Saint-Cyr, glorieux pour ses souvenirs et si plein d'espérances.

« Qui ne sait, d'ailleurs, que tous les drames de l'histoire de Paris ont eu leur écho, et quelquefois, hélas ! un contre-coup douloureux à Versailles? Qui pourra enfin lui disputer l'honneur d'avoir été le berceau et d'être, plus que toute autre ville, resté le miroir du grand siècle? Sur toutes les parties du territoire, j'ai entendu dire de Versailles que, si cette ville n'était plus la capitale, elle n'était pas encore la province. On s'explique que le regretté M. de Caumont, fondateur de cet Institut, ait d'abord couru aux extrémités de la France pour y promener la lumière et la flamme de ces Congrès, et qu'il se soit insensiblement replié, par une sorte de mouvement convergent, vers la capitale. Cette grande association, dirigée aujourd'hui par ses confidents et ses émules, par ses dignes successeurs, arrive dans notre département, qui est comme l'anneau du centre lumineux de Paris. Déjà l'année dernière, à l'exposition des beaux-arts, vous avez pu voir la statue en marbre de M. de Caumont, destinée à Bayeux, sa ville natale, et qu'on y va bientôt élever près du berceau de son Institut, près de sa tombe à peine fermée. Paris, s'il plaît à Dieu, le verra, l'honorera mieux encore en 1878... en accueillant son œuvre [1].

« Voilà ce que nous pouvons rappeler et offrir à nos hôtes. Que pouvons-nous attendre de leur visite ?

« Le Congrès, dans les différentes stations qu'il a faites, a inspiré, encouragé, fondé bien des institutions *locales* qui lui ont survécu [2].

« Dans presque toutes les provinces, il compte des représentants isolés ou des groupes de délégués, sorte d'éclaireurs, colonies scientifiques, gardiens des traditions. sentinelles pour les monuments découverts, pionniers pour les monuments à découvrir. Que de trésors d'art et de monuments historiques leur doivent leur conservation !

« L'Institut des Provinces a quelquefois suscité, inauguré des créations d'un intérêt général. Je n'en citerai qu'une seule, bien connue à Versailles, aimée dans Seine-et-Oise, les Comices agricoles.

[1] La statue a été solennellement inaugurée, le 14 août 1876, à Bayeux.

[2] A chaque Congrès, il est décerné aux industries locales, à titre de souvenir et d'encouragement, des médailles d'argent ou de bronze.

« Enfin, il est une influence plus bienfaisante encore dont l'Institut des Provinces peut revendiquer l'honneur.

« Il n'est pas une œuvre de charité, un essai de philanthropie, une entreprise d'intérêt social qui n'ait trouvé dans les Congrès et dans la publicité qui les suit une occasion de propagande et de progrès. M. de Lesseps, dans un Congrès dont il fut l'un des vice-présidents généraux, produisit aux jours de lutte son admirable projet[1]. Le regretté M. de Metz, qui m'honora de sa bienveillance, m'a souvent répété ce que la colonie de Mettray a dû à l'appui de ses collègues de l'Institut des Provinces. Tous ces précédents nous donnent le droit d'espérer que, dans notre département, pour ne citer que ceux-là, l'Orphelinat d'Elancourt, dont le fondateur a promis de venir au Congrès, et la Colonie horticole d'Igny, profiteront de l'affluence des hommes de bonne volonté appelés, s'il plaît à Dieu, à bien faire comme à bien dire.

« Mais aux fêtes du travail et de la charité peuvent et doivent se joindre les délassements nécessaires, les distractions aimables, les excursions riantes que nous devons à nos hôtes, et dont vous leur ferez les honneurs en les partageant.

« M. le président des Fêtes versaillaises, sollicité par nous au nom du futur Congrès, nous a promis son concours, et vous savez ce qu'il peut faire.

« Les expositions de la Société d'horticulture et de notre Société des Amis des Arts pourraient coïncider avec la tenue du Congrès.

« Tous les efforts communs tendent à réaliser des surprises ; je ne puis dire tout ce qui sera tenté, et, si vous le voulez bien, réalisé.

« Le Congrès a des ressources propres ; il espère voir s'accroître le nombre de ses bienfaiteurs ; aussi ne demande-t-il à ses adhérents, à qui il annonce, sous les auspices de notre ville, de belles fêtes, à qui il donnera un *volume de compte-rendu*, qu'une cotisation de *dix francs*. C'est tout ce que j'ai à vous dire sur la question, essentielle cependant, des finances.

« Ce qui est d'un excellent augure pour l'assemblée prochaine, c'est le patronage de ceux-là mêmes qui représentent dans cette assemblée les pouvoirs publics et la magistrature municipale. Suivant une tradition chère à l'Institut des provinces et non interrompue sous tous les régimes, ces autorités tutélaires ont été priées d'accepter la présidence d'honneur ;

[1] M. de Lesseps a reçu à Paris, pendant la session d'un des 24 Congrès de délégués des Sociétés savantes organisés par l'Institut des Provinces, une grande médaille d'honneur en or.

et, premier gage de bienveillance et premier titre à notre respectueuse gratitude, l'hospitalité de notre palais municipal a été accordée pour les séances de l'assemblée prochaine.

« Puisse le Congrès de 1877 continuer l'utile mission des Congrès précédents dans la ville où régna, où mourut Louis XIV, où siégent nos deux grandes assemblées nationales, où réside le Président de la République, près de Paris notre capitale, qui, grâce au voisinage, doit plus que jamais nous envoyer quelques-uns des représentants les plus illustres des sciences, des lettres et des arts ! Bien souvent, depuis quarante ans, ils ont répondu à l'appel d'une province chère ou de leur ville natale. Versailles aurait le droit d'en revendiquer plusieurs comme ses fils ou ses hôtes ordinaires. Espérons ce précieux concours.

« Je n'ai pu, je n'ai dû que vous annoncer le Congrès de 1877. Des voix plus autorisées, par leurs pressantes invitations, en assureront le recrutement. Aidez-nous, aidez-les, Messieurs.

« Revenez, Mesdames, plus nombreuses encore, s'il est possible, toujours fidèles à cette fête extraordinaire. Les hérauts criaient, dans les anciens tournois, aux champions : *De beaux yeux vous regardent.* Quel orateur, quel lecteur ne rêve pas aux tournois où Clémence Isaure présidait ! Quelle assemblée peut réussir sans le pouvoir et le charme de votre présence !

« Et vous, Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, à qui la Société des sciences morales doit tant de gratitude, mettez le comble à votre bienveillance en ajoutant au suffrage de votre présidence d'honneur, comme vous l'avez fait aujourd'hui, la bonne grâce de votre présence.

« Unissons nos efforts pour ajouter un exemple nouveau à ceux que je viens de rappeler et pour démontrer une fois de plus à Versailles *l'influence des lettres, des sciences et des arts pour le service et l'honneur de notre chère patrie.* »

Société archéologique de l'Orléanais. — M. le Maire d'Orléans vient de donner un excellent exemple aux municipalités en s'adressant à la Société archéologique pour lui demander quels noms il conviendrait de donner aux rues de nouveaux quartiers qu'on va bientôt bâtir. La Société s'est empressée d'indiquer des noms de célébrités Orléanaises qui pourront ainsi devenir populaires. Cela ne vaut-il pas bien mieux que ces dénominations politiques qu'on change à chaque révolution et qui n'ont aucun rapport avec l'histoire de la Cité ? J. C.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE LA FERTÉ-BERNARD, *par* Léopold Charles, *publiée par l'abbé* Robert Charles. — *Mamers, 1877, grand in-8°.*

M. Léopold Charles, dont la science historique doit regretter la perte, avait publié de 1844 à 1874 une série de travaux intéressants sur l'histoire, les monuments, la biographie, les mœurs et les institutions de La Ferté-Bernard. Il appartenait à son frère, qui poursuit avec succès le même genre d'études, de résumer ces notices dispersées pour en faire un corps d'ouvrages et de l'illustrer par les dessins dus au crayon de M. L. Charles. La Société historique et archéologique du Maine s'est chargée d'éditer, avec un luxe d'excellent goût, cette œuvre historique qui étudie successivement les seigneurs de La Ferté-Bernard, l'administration municipale et paroissiale, les monuments civils, et les personnages illustres. Parmi les pièces justificatives, nous avons remarqué celles qui sont relatives à l'histoire artistique de La Ferté et à l'instruction publique.

L'église de la Ferté (voir le dessin de la page suivante) a été construite de 1450 à 1500. C'est, après la cathédrale du Mans, l'église la plus remarquable du département de la Sarthe. Il ne reste plus que deux verrières de Jean Courtois que l'auteur décrit ainsi : « Dans le *Trépassement de Notre-Dame*, Marie est étendue sur un lit, ayant à son chevet S. Jean et S. Pierre qui tiennent à la main un goupillon, et lit dans un livre que lui présente un acolyte. Ce dernier indique du doigt au chef des apôtres le passage des prières consacrées. Au tympan, la scène s'achève dans le ciel. L'âme de la Vierge, figurée par un petit médaillon charmant où l'Assomption est peinte, l'âme de la Vierge s'est envolée : la voici aux pieds du Père éternel, dans une salle magnifique : un ange à la blonde chevelure pose une couronne sur sa tête, tandis qu'un autre habitant du ciel célèbre sur l'orgue le triomphe de Marie. Le sujet principal, contenu dans le carré de la baie, est enveloppé d'un cadre d'architecture flamboyante, figurant une large niche à dais du plus beau travail. La vitre de Lazare

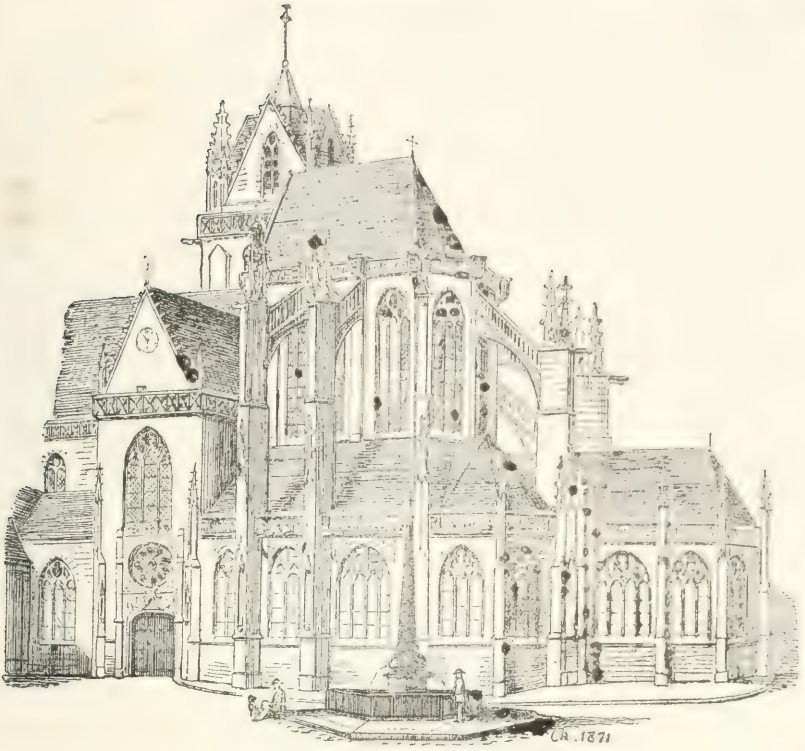

présente la même disposition, mais elle est beaucoup plus mutilée que la première. On aperçoit, au-dessous du dais, un paysage d'un vert sombre, et les monuments gothiques d'une ville, sa porte fortifiée sous laquelle s'agitent de petits personnages mus par un sentiment de curiosité. Il ne reste de la scène que sept ou huit spectateurs dont les têtes sont singulièrement expressives, à gauche et à droite, et le buste de Lazare. Au-dessus de ce dernier, un phylactère se déroule en spirale, sur le fond du paysage, et laisse deviner malgré l'interpolation de caractères énigmatiques, l'inscription suivante tirée de l'Évangile : *Quoniam multum diligebat eum.*»
Ces deux verrières, quoique fort incomplètes sont bien dignes d'intérêt et d'études; le XVe siècle n'a rien produit de plus gracieux et de plus fini. Qu'on se figure un dais en grisaille surmonté de clochetons, chargé de ces mille ornements qui caractérisent le gothique fleuri, couronnant une scène, haute de ton, et dont les détails sont eux-mêmes traités avec toute la délicatesse des miniatures vitrifiées de l'époque. L'architecture, pleine de fraîcheur et d'éclat, est restreinte à de justes proportions, et n'empiète pas assez sur la portion colorée pour détruire l'effet de la verrière. Celle-

ci est d'ailleurs placée à peu de hauteur, à une distance où l'œil ne perd rien des touches d'une main habile et soigneuse. Aussi le peintre n'a-t-il rien négligé ; il n'a point compté sur la distance ou sur la distraction du spectateur pour dissimuler la faiblesse où le lâché des parties accessoires. Nous avons vu, dans les piliers du dais de petites niches et de saints personnages tenant à la main leur nom inscrit sur un rollet, lesquels trouveraient place dans le cabinet d'un amateur. Quant à la composition de ces pages, on ne peut mieux la caractériser qu'en la comparant aux estampes de la naissante école allemande : naïveté, sentiment religieux, précision dans les détails où tout est compris et clairement rendu, sans qu'il y ait rien d'indécis et de vague : voilà ses qualités ; un peu de sécheresse dans les draperies, de la maigreur dans les détails anatomiques ; voilà ses défauts qui sont de l'époque et que rachète bien l'expression profondément religieuse de l'ensemble. Inutile d'ajouter que l'exécution du *Trépassement de Notre-Dame* et de la *Résurrection de Lazare* est trop ferme pour n'être pas de la main qui a composé les cartons. »

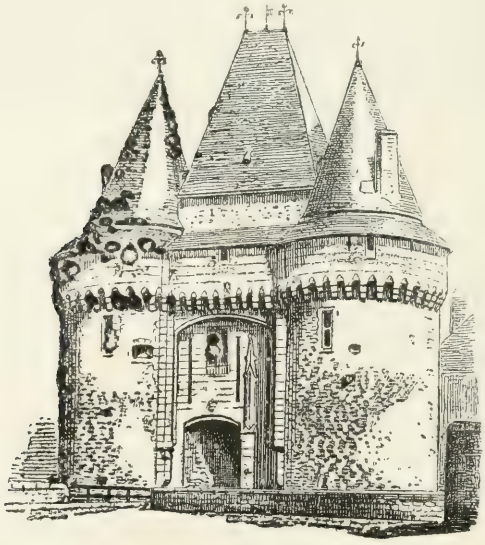

La porte Saint-Julien se compose d'un pavillon carré, flanqué de deux grosses tours. « Ce pavillon central, dit M. L. Charles, est percé d'une porte charretière et d'une petite poterne s'ouvrant, du côté de la ville, sous le grand portail lui-même, en avant de la herse et des vantaux de bois qui, de cette manière, fermait à la fois les deux passages. Chacun de ceux-ci avait son pont-levis particulier sur la rivière de Nuisne, dont les

divers bras servaient de fossés à l'enceinte de la Ferté et baignaient le pied de ses remparts. Lorsqu'il s'agissait de faire sortir ou rentrer une personne la nuit, on se contentait d'abaisser la passerelle mobile et l'on évitait ainsi de manœuvrer le grand pont-levis. La petite ouverture cintrée, qui met en communication le couloir de la poterne avec le passage charretier, du côté gauche, en sortant de la ville, se trouve aujourd'hui à moitié enfouie sous le pavé, preuve certaine que le sol s'est exhaussé de plus d'un mètre depuis le XVe siècle. Cet exhaussement a obligé à surélever, dans une égale proportion, l'arcade extérieure du portail devenue trop basse pour laisser passer les voitures. Il en est résulté, pour la partie inférieure des rainures du grand pont-levis, une modification qui en rendrait le jeu impossible aujourd'hui.

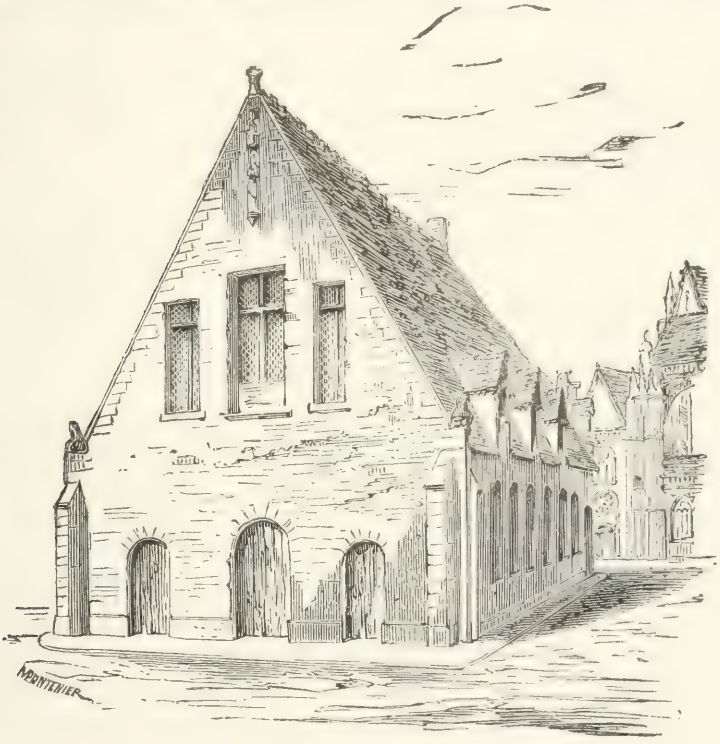

Nous empruntons à l'*Histoire de la Ferté-Bernard* un troisième dessin qui représente une vue des Halles, construites au XVIe siècle. Au-dessus des fenêtres du pignon, une petite niche abrite la statue de S. Louis, patron des marchands. L'intérieur des halles est divisé longitudinalement en trois nefs par deux rangs de poteaux-piliers qui soutiennent la char-

pente. Ce monument est d'autant plus curieux qu'il est resté tel qu'il était au XVIe siècle. Outre les gravures sur bois, l'édition de luxe, tirée à 150 exemplaires, contient 2 photographies et 6 lithographies.

M. l'abbé R. Charles a publié aussi tout récemment une très-intéressante notice sur Sainctot-Chemin, sculpteur fertois, et sur une de ses œuvres, un admirable calvaire, découvert près de Souvigné-sur-Même (Sarthe), où on l'avait enterré vers 1562, pour le soustraire aux ravages des Huguenots. Ce groupe de la Passion a quelque analogie avec l'*Ensevelissement de Notre-Seigneur* de l'abbaye de Solesmes.

J. CORBLET.

MÉLANGES DE DÉCORATIONS RELIGIEUSES, *par* M. DE FARCY.

M. L. de Farcy qui est tout à la fois habile collectionneur et savant antiquaire publie sous ce titre et par fascicules trimestriels, un ouvrage qui n'avait point d'analogue en France. Laissons-le lui-même expliquer l'utilité de son entreprise :

« Le but de cet ouvrage, dit-il, destiné surtout aux ecclésiastiques et aux communautés religieuses, est de venir en aide, d'une façon pratique, aux personnes qui se dévouent à décorer les églises, pour certaines solennités, telles que l'Adoration perpétuelle, la procession de la Fête-Dieu, la réception d'un Evêque ou toute autre circonstance analogue.

» On dépense souvent beaucoup sans obtenir un résultat sastifaisant, faute de savoir s'y prendre et d'avoir quelques modèles. Où trouver des renseignements et des dessins pour une décoration un peu considérable ? Tandis que les ouvrages illustrés concernant l'architecture, la peinture, la menuiserie, l'ornementation des tissus et même les modes se multiplient chaque année, pas un seul n'est spécial aux décorations pour les fêtes religieuses. J'ai cru voir là une lacune, et je viens me mettre à l'œuvre, non sans doute avec l'autorité d'un maître, mais avec une certaine expérience et le zèle d'un ouvrier jaloux de contribuer, suivant ses faibles moyens, à la gloire de Dieu. C'est ma seule ambition ; voilà pourquoi je ne craindrai pas de mettre en tête de mon modeste travail la devise de l'illustre Compagnie de Jésus : *Ad majorem Dei gloriam.* Aucune ne saurait mieux répondre à mes intentions.

» Ma publication est plutôt une collection de patrons et de modèles qu'un livre de bibliothèque, aussi ne donnerai-je pas à toutes les gravures la même dimension. Leur format dépendra de l'objet représenté au dixième pour l'ensemble, et de grandeur naturelle pour les détails. Cette

méthode facilitera l'exécution de tous les objets donnés, au point que toute personne pourra, grâce aux explications du texte et aux patrons imprimés, arriver à un résultat satisfaisant.

» En outre, je reproduirai des calques d'anciennes broderies, des tapisseries du Moyen-Age, des dessins de reliquaires, de menuiserie, ou de tout autre objet relatif à l'ameublement des églises, afin de mettre à la portée de tous les renseignements qu'on trouve seulement dans les ouvrages de luxe d'un prix trop élevé pour ceux qui pourraient en profiter le plus. Une notice sommaire accompagnera chaque dessin.

» Enfin, je me propose de publier des descriptions, tirées des anciens inventaires de nos plus riches églises. Ce retour sur le passé me paraît le complément nécessaire de la reproduction des anciens objets de mobilier religieux; il sera, sans aucun doute, fort utile aux artistes pour la composition et l'exécution de leurs travaux.

» Pour mener cette entreprise à bonne fin, je fais appel à tous les ecclésiastiques qui possèdent dans leurs églises quelque vestige des arts du Moyen-Age, curieux à reproduire, aux amateurs d'archéologie religieuse, et enfin à tous ceux qui sont animés du désir d'orner la Maison de Dieu ; les uns et les autres peuvent, par leurs communications, remédier aux imperfections de ce travail, le compléter et le rendre plus profitable pour tous. »

Voici le sommaire de la 1re livraison, accompagnée d'une chromolithographie, de deux photographies et de 9 lithographies pour les détails :

Texte : Décoration d'un intérieur d'église ; — Coup-d'œil rétrospectif sur la manière dont les églises étaient tendues au Moyen-Age ; — Deux Orfrois de chape du commencement du XIIIe siècle ; — Le Bras de saint-Just, reliquaire du XXe siècle.

Pour donner une idée de l'intérêt que présente le texte nous allons reproduire l'article qui porte pour titre : *Décoration de l'intérieur d'une église.*

« L'usage des tentures de tissus précieux, parfois rehaussés de broderies, des toiles peintes et des tapisseries pour décorer les églises aux jours de grande solennité, était général au Moyen-Age. Les anciens inventaires de nos cathédrales sont des témoins irrécusables, fort utiles à consulter à ce sujet. On est étonné, en les parcourant, de la richesse de ces étoffes, où l'or et l'argent mêlaient leur éclat à celui de la soie ; sans la lumière qu'apportent les inventaires sur ce point, on ne pourrait jamais se faire une idée de la magnificence d'une église ainsi parée. Les noms de *paramenta*, *paelles*, *culcitræ pinctæ*, *bandequini*, *draps de soie*, *longères*, *courtines*, sont les plus usités dans les inventaires pour les désigner. On les attachait,

tantôt aux murs mêmes des églises avec des clous, tantôt à des cordes tendues au travers du chœur ou des transsepts.

« Jusqu'au XVe siècle, les tapisseries historiées étant encore fort rares, les tentures de soie furent à peu près seules employées, avec des toiles peintes et des tissus de lin, à décorer les églises. Au XVe et au XVIe siècle, on les remplaça presque partout par des tapisseries de laine et même de soie, mêlées de fil d'or et d'argent, qui avaient sur elles l'avantage de représenter des histoires tirées de l'Ancien ou du Nouveau Testament, la vie d'un saint patron, les scènes grandioses de l'Apocalypse ou tout autre sujet plus propre à exciter la piété des fidèles que de simples dessins d'ornementation.

« Pourquoi ne reviendrait-on pas à cet usage, encore en vigueur en Italie, de tendre les églises en certaines circonstances ? Si une fabrique n'a pas les ressources nécessaires pour se procurer des tentures de velours ornées de franges d'or, comme on le voit à Paris à l'occasion de l'Adoration perpétuelle dans certaines riches paroisses, faut-il pour cela que les murs de son église restent toujours nus, et que tout signe extérieur d'allégresse et de fête lui soit interdit ? Je ne l'ai jamais cru, et je viens précisément aider ceux qui, sans pouvoir faire des dépenses considérables, s'efforcent néanmoins de relever, du travail de leurs mains, les solennités de l'Eglise.

« Je dois dire tout d'abord que le genre de décoration dont je vais parler, doit être exécuté par des personnes de bonne volonté, qui peuvent consacrer à cela leurs loisirs. Pour celles-là même, le travail est fort abrégé par l'impression des motifs d'ornementation sur papier jaune, qu'il suffit de découper, de coller et de rehausser de quelques morceaux de papier de diverses couleurs, pour avoir un effet très-riche. Par ce procédé facile, on imite des décorations peintes à grands frais en très-peu de temps, et une personne qui ignore le dessin, peut, avec les explications données, exécuter elle-même tout le travail.

« Plusieurs décorations très considérables pour de grandes manifestations religieuses, ont été exécutées avec l'emploi de si faibles moyens, et je puis dire que le succès a dépassé généralement mes espérances et aussi l'attente des fidèles. Quelques personnes trouveront les couleurs criardes, les lignes noires trop fortes, etc., d'autres se révolteront peut-être au seul mot de *papier collé*, et ne voudront pas en entendre parler. Aux premières je répondrai que l'expérience m'a amené peu à peu à supprimer presque complétement la dorure, à la remplacer par la couleur jaune, qui conserve de loin, dans toutes les positions, sa forme et sa valeur propre, à découper vigoureusement les feuillages, afin que leur forme ne

s'émousse pas à distance ; enfin, à séparer par du noir les couleurs différentes, qui sans cela se confondent et s'altèrent les unes les autres. Aux secondes, je dirai : peu importe le moyen, si l'effet est satisfaisant, et si surtout pour très-peu d'argent, on peut arriver à un brillant résultat. Est-il préférable, en haine du *papier collé*, de s'abstenir parce qu'on n'a pas les moyens de tendre une église en velours ou en damas? A ce compte, il n'y aurait rien à faire presque nulle part.

« Le style que j'adopte de préférence est celui du XIIe au XIIIe siècle ; j'emprunterai autant que possible les détails d'ornementation aux vitraux, aux châsses émaillées, aux miniatures des manuscrits, enfin à toutes les sources que je pourrai consulter, Néanmoins, je donnerai des modèles de lambrequins pour dais et trônes du Mois de Marie, en style Louis XIII et Louis XIV, ainsi que beaucoup d'autres dessins de diverses époques. Je ne veux point être exclusif et présenter le style du Moyen-Age comme devant être admis nécessairement partout. Une église du XVIIIe siècle ne peut être décorée comme celle qui est construite en style du XIIe ou du XIIIe. »

La publication que nous annonçons paraîtra en quatre livraisons par an : le 15 janvier, le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre.

Chaque livraison contiendra 12 ou 13 lithographies ou dessins obtenus par la photoglyptie. Les planches en plusieurs couleurs compteront pour deux.

Le prix d'abonnement est de 16 francs, payable en souscrivant.

La première livraison sera envoyée, à titre d'essai, à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie, au prix de 4 francs.

Pour ce qui concerne la rédaction, écrire à M. de Farcy, rue du Parvis-Saint-Maurice, 8, à Angers.

Pour les abonnements, s'adresser à M. Ballu, imprimeur, rue de la Poissonnerie, 14, à Angers.

ADAM, MYSTÈRE DU XIIe SIÈCLE, *texte critique accompagné d'une traduction, par* Léon PALUSTRE, *directeur de la Société française d'Archéologie. — Paris, Dumoulin, 1 vol. in-4° de 188 pages, imprimé à Tours par M. Paul Bouserez et tiré à 220 exemplaires, dont un sur vélin.*

Voilà un bon et beau livre, qui fait le plus grand honneur à l'auteur et à l'imprimeur. Le tirage très-limité indique que l'un et l'autre ont voulu surtout faire un ouvrage de choix, à l'usage à peu près exclusif des biblio-

philes et des amateurs de livres d'art. Tout contribuera à le faire rechercher, la correction irréprochable du texte et la beauté de l'impression ; dans peu de temps, il deviendra une rareté, comme il est déjà une beauté littéraire.

On peut se permettre ce luxe, car Adam n'est plus une nouveauté, ainsi que le constate M. Palustre, qui donne très-consciencieusement la bibliographie de ce mystère, écrit vers la fin du XIIe siècle par quelque clerc, en dialecte normand, pour être joué comme intermède pendant les saints offices.

La préface renseigne à la fois sur l'original, actuellement disparu et qui n'existe plus qu'en copie à la bibliothèque de Tours, sur la rectification du texte que le transcripteur avait altéré en certains endroits, sur l'importance de ce document philologique, qui constitue « le plus ancien ouvrage dramatique de la langue française »; enfin sur la traduction, qui est mise en regard des vers pour aider le lecteur au cas où il ne serait pas suffisamment apte à les lire couramment : il est vrai, la tâche lui est singulièrement facilitée, s'il a seulement une teinture de notre vieille langue, par l'addition, vraiment utile et opportune, du glossaire final.

La *postface* contient des observations de deux sortes : les unes portent sur les corrections introduites dans le texte, que M. Palustre a bien fait de ne pas reproduire tel que le donne le manuscrit ; les autres renvoient le philologue aux travaux spéciaux, écrits de 1854 à 1868 sur ce drame touchant, finement pensé et assez heureusement rendu.

Que ce drame ait été joué à l'église par le clergé, je n'en fais pas l'ombre d'un doute et, comme l'établit péremptoirement M. Palustre, le rôle d'Eve n'y fait pas obstacle : pour transformer un chanoine en femme, il suffisait de lui couvrir la tête d'un amict, en guise de coiffe.

Je voudrais insister sur deux points, à savoir : quand était joué ce drame et quel parti on peut en tirer pour l'intelligence des monuments iconographiques de la même époque.

Les rubriques latines qui précisent la mise en scène d'une manière très-détaillée, exigent, dès le début, la lecture préalable du premier chapitre de la Genèse : « Tunc incipiat lectio *In principio creavit Deus celum et terram.* » Le drame est lui-même coupé par des répons, qui se chantaient tels qu'ils étaient notés dans les *Responsoriaux*.

De cet ensemble, je conclus que la pièce se jouait à l'heure de matines. Or, dans le Bréviaire, maintenant comme autrefois, la lecture de la Genèse se commençait à la Septuagésime et durait jusqu'au carême. Les répons désignés par le librettiste sont ceux qui accompagnent les leçons des trois nocturnes de ce premier dimanche du temps de la pénitence : « Cho-

rus cantet ℟ : *Formavit igitur Dominus* » : or le répons *Formavit* est le 3e du premier nocturne ; « Tunc incipiat chorus ℟ *Dum ambularet.* » Ce répons est le premier de l'office du lundi, ainsi des autres.

Donc le sujet choisi convenait spécialement aux trois dimanches de septuagésime, sexagésime et quinquagésime, où l'Eglise prescrit la lecture publique et solennelle de la Genèse, car chaque partie de la Bible correspond à un temps déterminé du cycle liturgique.

Il y a trois actes dans le drame : la chute d'Adam, le meurtre d'Abel, la série des prophètes. L'épilogue manque : il devait contenir la vie du Christ, dont la venue, nécessitée par le péché, avait été figurée, puis annoncée dans l'ancienne loi. Nous n'avons donc plus qu'une partie du mystère, qui allait même beaucoup plus loin, car il en reste *les signes précurseurs du jugement dernier*.

Ces quinze signes m'occuperont ailleurs, à propos de leur représentation graphique, popularisée par le XVe siècle. C'est ici le plus ancien exemple d'une formule que codifia S. Thomas, une soixantaine d'années plus tard, dans sa *Somme* théologique.

Notons, au point de vue du symbolisme, les couleurs des costumes. Adam est en *rouge*, comme la terre dont il a été pétri ; Eve et Abel sont en blanc, car ils expriment la candeur et l'innocence ; Caïn, au contraire, est teint du sang de son frère.

Comme dans les vitraux de Bourges, les damnés sont enchaînés et traînés par Satan et ses satellites dans la gueule béante de l'enfer : « Tunc veniet diabolus et tres vel quatuor diaboli cum eo. deferentes in manibus chatenas et vinclos ferreos, quos ponent in colla Ade et Eve. Et quidam eos impellunt, alii eos trahunt ad inferuum. » Pendant ce temps, d'autres diables font le charivari : « Vociferabuntur inter se in inferno gaudentes et collident caldaria et lebetes suos. » N'a-t-on pas là en germe ces scènes démoniaques figurées sur des manuscrits ultérieurs et ces grotesques, comme le *Magasin pittoresque* en a donné un exemple en gravure ?

Adam et Eve sont précipités dans l'*enfer*, ainsi que les prophètes : « Venient diaboli et ducent Abraham ad infernum. » Or, dans l'iconographie du moyen-âge, *enfer* et *limbes* c'est tout un.

Si l'auteur insiste tant sur cet *enfer*, c'est qu'à la fin du drame il devait reparaître dans la scène, si souvent représentée, du Christ descendant aux limbes pour en tirer les âmes qui attendaient sa venue. La répétition de ce détail indique donc un complément indispensable dans une partie ultérieure.

Les prophètes sont au nombre de onze. Chacun se distingue par un

attribut spécial : Abraham est un vieillard, « senex cum barba prolixa » ; Moïse a les tables de la loi et la verge miraculeuse, « in dextra virgam et in sinistra tabulas ; » Aaron, la baguette qui fleurit miraculeusement, « virgam cum floribus et fructu ; » David et Salomon portant les insignes royaux et le diadème, « regis insignis et diademate ; » Roboam est monté sur une ânesse, « super asinam ; » Daniel se reconnaît à sa jeunesse, « ætate juvenis ; » Habacuc est un vieillard, « senex ; » Jérémie déroule un phylactère, « ferens rotulum carte in manu » et Isaïe tient un livre, « ferens librum in manu. »

Les prophètes sont assis, « cum sederit in scamno, sedens » ; ils parlent en docteurs. A la cathédrale de Paris, à la façade occidentale, à la porte nord, sont sculptés (commencement du XIIIe siècle) les prophètes, assis et développant des phylactères sur leurs genoux ; que disaient-ils ? Le mystère d'Adam fournit les textes propres qui leur conviennent.

A la façade de Notre-Dame de Poitiers, qui date de la fin du XIIe siècle, les bas-reliefs qui surmontent les trois portes, s'étendent du nord au midi. Après la tentation au pied de l'arbre fatal, Nabuchodonosor, assis et couronné, désigné par son nom afin qu'il n'y ait pas d'équivoque à son sujet, annonce le Sauveur qu'il a entrevu ; près de lui, Isaïe montre la tige mystérieuse qui produira une fleur sur laquelle l'Esprit-Saint se reposera ; aussitôt commence la vie du Christ, que les trois sujets proclament le Réparateur, prédit et manifesté par un symbole.

Pour comprendre la présence de Nabuchodonosor à cette place, qu'on relise Daniel (III, 91, 92). Le mystère lui fait dire, d'après le prophète qu'il cite, que dans la fournaise où furent exposés aux flammes les trois jeunes hébreux, apparut le Fils de Dieu, qui les consola et les préserva : « Nonne misimus tres pueros in fornace ligatos ? Respondent ministri vero : Rex [1], ecce video quatuor viros solutos deambulantes in medio ignis et corruptio nulla est in eis et aspectus quarti similis est filio Dei. » La prophétie biblique a plus d'énergie encore, car c'est Nabuchodonosor lui-même qui doit répondre à ses ministres qu'il voit ce *quatrième homme* : « Respondit et ait : Ecce ego video quatuor viros..... et species quarti similis filio Dei. »

Que de fois l'on s'égare dans l'interprétation des œuvres du Moyen-Age quand on en cherche le sens caché en dehors des œuvres contemporaines, seules capables de les élucider d'une manière sûre et authentique.

M. Palustre avait eu l'intention de ne produire qu'un travail de philo-

[1] La ponctuation devrait se rétablir ainsi : « Respondent ministri, vero rex : Ecce. »

logie, d'une haute portée assurément. Je suis fondé à y voir autre chose, un document à la fois précieux pour les liturgistes et les archéologues. Je suis heureux de féliciter ici l'auteur de ce nouveau et incontestable service rendu par lui à la science dont il poursuit le développement avec un zèle si éclairé et un dévoûment si constant.

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

POLYEUCTE ET LE ZÈLE TÉMÉRAIRE, *par* Edmond Le Blant.

Le *Polyeucte* de Corneille est assurément un chef-d'œuvre, mais on ne saurait voir dans ce héros le type du martyr chrétien. L'église a toujours interdit de tenter Dieu en s'exposant au péril de confesser la foi dans les tourments. Les exceptions à cet égard ont pu être excusées, mais non pas approuvées. C'est ce que démontre parfaitement M. Edmond Le Blant qui résume ainsi la savante communication qu'il a faite à l'Institut.

« Au point de vue des commandements de la discipline ecclésiastique, il est, dans le fait mentionné dans l'une des relations de la mort de Polyeucte, deux actes distincts également condamnés quoique à un degré différent : la mort cherchée volontairement, alors que rien ne menaçait le chrétien; le violent défi jeté aux infidèles par la destruction de leurs idoles, et le canon du concile d'Illibéris montre que, sur ce dernier point, une prohibition absolue et conforme au sentiment commun des docteurs avait été nettement formulée. En transcrivant d'après Surius, en tête de sa tragédie, le récit de la mort de Polyeucte, Corneille se propose, dit-il, de montrer ce qu'on doit accepter comme historique dans son œuvre, et « de donner cette lumière pour démêler la vérité d'avec les ornements « réclamés par l'action scénique. » Mon scrupule est de même nature, et, si je suis loin de rejeter comme apocryphe, bien que le martyrologe romain le passe d'ailleurs sous silence, l'épisode brillant qu'a développé le poëte, du moins ai-je cru pouvoir montrer, par le rapprochement des textes anciens, que le zèle héroïque de Polyeucte sort des conditions communes, que plus d'un grand docteur l'a tenu pour téméraire, et que l'Eglise même refusa, au moins en 304, d'inscrire au livre des martyrs ceux qui auraient, comme l'époux de Pauline, appelé la mort sur leur tête en renversant les statues des faux dieux. »

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

BARTHÉLEMY (de) & **CHAZAUD**. La Monnaie de Souvigni au Xe siècle. Examen du prétendu diplôme de Hugues Capet (995) ; par Anatole de Barthélemy. Suivi de la réponse de M. A. Chazaud. In-8, 12 p. Moulins, imp. Desrosiers (Extr. de la *Revue numismat.*, nouvelle série, t. XIII.)

BERTRAND (Alex.). Archéologie celtique et gauloise. Mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale. In-8, XXXII-468 p., vign. dans le texte et 10 pl. Paris, Didier. 9 fr.

BOMPOIS (H. Ferd.). Examen chronologique des monnaies frappées par la communauté des Macédoniens avant, pendant et après la conquête romaine. In-4, 102 p. et 5 pl. Paris, Detaille. 15 fr.

BONSTETTEN (Baron de), **QUIQUEREZ** (A.) & **UHLMANN** (D^r^). Carte archéologique du canton de Berne. Epoque romaine et anté-romaine. L'ancien canton, par le baron de Bonstetten ; Le Jura Bernois, par A. Quiquerez ; Les Palafittes, par le Dr Uhlmann. In-4, XIV-56 p. et 1 carte. Genève et Bâle. H. Georg. 15 fr.

CASTEL (Albert). Les Tapisseries. Ouvrage illustré de 22 vignettes sur bois par P. Sellier. In-8, 320 p. Paris, Hachette. 2 fr. 25. *Biblioth. des merveilles.*

Catalogo de los objectos que contiene el Real Museo militar, a cargo del Cuerpo de Artilleria. In-4, 393 p. Madrid, 1856. Teiado. 6 fr.

CHARLES (l'abbé Robert). L'œuvre de Sainclot-Chemin, sculpteur fertois, 1530.1555. Les statues de Souvigné-sur-Même (Sarthe). Mamers, in-8, avec une photogr.

— Histoire de la Ferté-Bernard, par Léopold, Charles, publiée par l'abbé Charles Robert. Mamers, Fleury et Paris, Didron. In-8, illustré de gravures, de lithographies et de photographies.

CHARVET (E. L. G.). Etudes sur les beaux-arts. Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques artistes. In-8, VII-91 p. et portr. Lyon. imp. Vingtrinier.

CHIPIEZ (Ch.), archit. Histoire critique des origines et de la formation des ordres grecs. Gr. in-8, VI-389 p., avec nombreuses fig. et 32 pl. Paris. Ve A. Morel. 25 fr.

COIPEL (l'abbé V.). Quelques pages d'archéologie extraites des notes de M. l'abbé Coipel. Rouen, Cagniard. In-8.

— Notes archéologiques sur des églises du canton de Neufchâtel, Neufchâtel-en-Bray, Duval. In-8.

Compte-rendu de la commission impériale archéologique pour l'année 1873.

Avec un Atlas de 6 pl. Gr. in-4, XXXIV-266 p. St-Pétersbourg ; Leipzig, Voss. 18 fr. 75.

DUTERT (Ferd.), archit. Le Forum romain et les forums de Jules-César, d'Auguste, de Vespasien, de Nerva et de Trajan. Etat actuel des découvertes et étude restaurée. In-fol., 44 p. et 14 pl. Paris, A. Lévy. 25 fr.

DYER (T. H.). Ruins of Pompeii. In-4. London, Bell et Sons. 26 fr. 25.

FAGAN (Lewis). Handbook to the Department of Prints and Drawings in the British Museum, with Introduction and Notices of the Various Schools-Italian, German, Dutch, and Flemish, Spanish, French, and English. In-8, 230 p. London, Bell and Sons. 11 fr. 25.

FREEMAN (Edward A.). Historical and Architectural Sketches, chiefly Italian. With twenty-two illustrations from drawings by the Author. In-8, 316 p. London, Macmillan. 13 fr. 25.

GERBET (Mgr). Esquisse de Rome chrétienne par Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, T. III. Édité et complété par M. A. Bonnetty. In-8, VII-421 p. Paris, bureaux des Annales de philosophie chrétienne. 6 fr.

GENTILI DI ROVELLONE (Tarquinio). Le Monete pontificie anonime e di sede vacante nel secolo XIV. Lettera al marchese Carlo Strozzi. In-8, 24 p. Firenze, Barbera.

GERMER-DURAND. (Eugène). Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard pendant l'année 1872. 1er et 2e semestre. In-8°, 139 p. Nîmes, Catélan.

GODARD-FAULTRIER (V.). Les Chatelliers de Frémur, commune de Sainte-Gemmes-sur Loire (Maine-et-Loire). Fouilles (avril 1874, février 1875), bains romains. 3e mémoire. In-8, 16 p. Angers, imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau. (Extr. des *Mém. de la Soc. d'agricult. etc. d'Angers*, 1875.)

HOGENLOHE-WALDENBURG (Fürst zu das heraldischeu. decorative Pelzwerk im Mittelalter. Neue, ganz umgearb. Aufl. Mit 5 lith. Taf. u. vielen (eingedr.) Holzschn., nebs e. sphragist. System zur Classification der Siegel. Gr. in-4, 56 p. Stuttgart, J. Weise, 5 fr. 30.

Inventaire général des richesses de la France. Ministère de l'instruction publique. Paris. Monuments religieux. T. 1. 1er fasc. In-8, 112 p. Paris, Plon et Ce.

LAVINA (Don Matties). La Catedral de Leon. Memoria sobre su origen, instalacion, nueva edificacion, vicisitudes y obras de restauracion. Con un prologo biografico de dicho arquitecto, par D. Manuel M. Fernandez y Gonzalez. In-8, 112 p. Madrid, Ed. de Medina. 2 fr.

LE BLANT (Edmond). Polyeucte et le zèle téméraire. Extrait des mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, imp. Nat. In-4°.

LEHNDORFF (Geo. Graf). Hippodromos. Einiges üb. Pferde u. Rennen im griech, Alterthum. Mit 8 in den Text gedr. Holzschu. Gr. 8, VII-83 p. Berlin, Wiegandt, Hempel et Parey. 5 fr.

LUCAS (Ch.). Architecture et archéologie. De la reconstruction des contreforts de la cathédrale d'Evreux, rapport présenté au congrès des architectes français de 1875, au nom de la commission d'archéologie de la Société centrale. Paris, Duchex, 1877. Gr. in-8.

MADRAZO. Catalogo de los cuadros del Museo del Prado de Madrid, par D. Pedro Madrazo de las Reales Academias, de san Fernando y de la Historia, Individuo de la Comision inspectora de Museos, Jefe superior de Administracion. In-8, VI-440 p. Madrid, M. Murillo. 4 fr.

HUCHER. Trésor de la Blanchardière

Sarthe, (monnaies du IIIe siècle de l'ère chrétienne), décrit, dessiné et gravé par Eugène Hucher, conservateur du musée archéologique de la ville du Mans. In-8, 95 p. Le Mans, Monnoyer.

PARKER (John Henry). The Archæology of Rome. Vol. 2. The Forum Romanum and the Via Sacra. In-8, Oxford, Parker. 18 fr. 75.

PENON. Catalogue raisonné des objets contenus dans le musée d'archéologie de Marseille, avec un plan et deux gravures; par C. J. Penon, directeur du musée d'archéologie. Publié par les soins de M. Alfred Laurel. In-12, 72 p. Marseille, imp. Barlatier-Feissat; tous les lib. de la ville, et chez le concierge du Château-Borély. 1 fr.

PIZZAMIGLIO (d. Luigi). Studi storici intorno ad alcune prime monete papali dimostranti l'origine del dominio pontificio. In-4, 84 p. Roma, tip. Poliglotta della S. C. di Propaganda Fide.

POGGI (Vitt.). Sigilli antichi romani. Opera corredata da XI tavole litografiche. In-4, 66 p. Torino, Loescher.

PRESTEL (Dr J.). Der Tempel der Athena Nike kunstkritisch beleuchtet Gr. in-8, VI-65 p. et 3 lith. Mainz, 1873, v. Zabern in Comm. 2 fr. 50

RICHARD (J. M.), arch. Le Trésor de la collégiale de Notre-Dame de Lens au XVe siècle. In-8, 42 p. Arras, imp. de Sède.

SCHAECK-JAQUET (C.). La sépulture, particulièrement les cimetières et nécropoles. Gr. in-18, 16 p. et 2 lith. Genève, Menz. 1 fr.

SCHMID (Prof. Mor). Sammlung kyprischer Inschriften in epichorischer. Schrift. In-fol., 8 p. et 22 pl. lith. Jena, Dufft. 30 fr.

Les Tapisseries de Liége et Madrid. Notes sur l'Apocalypse d'Albert Dürer ou de Roger Vanderweyden. In-16, 266 p. Liége, J. Gothier. 5 fr.

THÉOPHILE. Deuxième livre de l'Essai sur divers arts, par Théophile, prêtre et moine. Traduit par Georges Bontemps, auteur du Guide du verrier. In-4, VII-56 p Paris, librairie du Dictionnaire des arts et manufactures.

VOGUE (le vicomte Melchior de). Syrie, Palestine, mont Athos, voyage aux pays du passé. Ouvrage illustré par J. Pelcoq, d'après des photographies. In-18, j., XII-334 p. Paris, Plon. 4 fr.

WITHROW (Rev. W. H.). The Catacombs of Rome, and their Testimony relative to Primitive Christianity. In-8, 560 p. London, Hodder et Stoughton. 9 fr. 50.

ZANGEMEISTER (Carol.) et WATTENBACH (Guill.). Exempla codicum latinorum litteris majusculis scriptorum. In-fol., 50 pl. photograph. et VIII-12 p. de texte in-12. Heidelberg, Koester. 75 fr.

J. C.

CHRONIQUE

LOUVAIN. — On voit actuellement dans les ateliers de MM. Goyers, à Louvain, la magnifique chaire de vérité qui a obtenu le premier prix à l'exposition de Philadelphie. C'est une œuvre considérable qui a pour base le gothique français. Une cuve pentagonale est appuyée contre une boiserie solide qui, se développant au-dessus de la cuve, constitue l'intérieur de la chaire et l'abat-voix architectural qui la domine. L'escalier est adroitement dissimulé dans l'œuvre même qui offre ainsi une unité monumentale absolue. Quelques détails permettront à nos lecteurs d'apprécier ce travail qui a valu à ces deux sculpteurs une légitime récompense. Le tronc repose sur une base composée de trois marches de dimensions variées s'amoindrissant dans la hauteur. Ce tronc est formé de cinq arcatelles dont les baies sont remplies de feuillages symboliques. Tout autour du sommet circulent deux motifs de moulures également symboliques. Les supports sont des colonnettes à chapiteaux variés surmontés de statuettes de saints. Celles-ci forment les alternances des panneaux de la cuve qui, à leur tour, dans leurs espaces cintrés, figurent le *Mariage de la Vierge*, l'*Annonciation*, *la Visitation*, *la Fuite en Egypte* et *le Couronnement*. L'abat-voix est un vaste dais dont l'avant-corps repose sur deux colonnes dégagées. La crête est couronnée d'une rangée d'anges musiciens aux ailes déployées, posées sur des colonnettes trapues reliées entre elles par un faîtage ornementé.

PRUSSE. — On a découvert près de Siegburg, en Prusse, un grand nombre d'objets très-curieux en anciennes poteries. Le dernier four découvert (le troisième) contenait des pots, sur lesquels étaient représentés toute l'Histoire sainte à partir d'Adam et Eve, jusqu'à l'Ascension, des dessins, des victoires romaines, l'empereur Constantin, des armoiries de Juliers, Clève et Bery, le tout en terre glaise très-fine, et recouverte de couleurs magnifiques ainsi que de vernis. On a trouvé aussi beaucoup de petites formes, dont on se servait autrefois pour la poterie.

Une revue romaine. — A Rome, paraît un nouveau périodique, l'*Archivio storico artistico archeologico e letterario delle città e provincia di Roma*, sous la direction de M. Fabio Gori. Ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, Rome seule et les environs de la ville éternelle qui doivent fournir les sujets traités dans ce recueil ; toute l'Italie est appelée à y contribuer. On remarque dans les deux livraisons parues, des documents inédits sur Michel-Ange et Benvenuto Cellini. Cette revue publiera, par an, vingt-quatre feuilles d'impression, le prix de l'abonnement est de dix *lires*.

Origine des circonscriptions diocésaines. — Dans un savant travail sur *les Origines des premiers diocèses de Belgique*, inséré dans la *Revue Catholique* de Louvain, M. le chanoine Claessens, s'exprime ainsi :

« C'est un fait avéré, aujourd'hui reconnu par la science protestante comme par la science catholique, que dans les temps primitifs du Christianisme, les divisions territoriales de l'ordre ecclésiastique correspondaient, sauf de rares exceptions, aux divisions civiles établies dans l'Empire. Il en était ainsi dans l'Orient ; il n'en était pas autrement dans les contrées occidentales du monde romain.

« Rome, aussi habile pour administrer que pour conquérir, ne brusquait rien dans les pays subjugés par ses valeureuses légions ; d'ordinaire elle laissait les peuples ce qu'ils étaient, et tout en les déclarant ses tributaires, elle ne leur refusait pas un simulacre de liberté. C'est ce qu'elle fit aussi dans la Gaule soumise à son joug par les armes de Jules-César, un demi-siècle avant l'avènement de Jésus-Christ.

« En partageant ce vaste pays, les Romains eurent soin de prendre pour base les divisions préexistantes en grandes peuplades. Conformément au système romain, la Gaule fut partagée en *provinces* et les provinces en *métropoles ;* mais conformément au système gallo-celtique, les métropoles furent sous-divisées en cités, *civitates*, qui conservaient les noms employés par les peuples indigènes. Ainsi, par exemple, César eut soin de conserver à la cité des Nerviens conquise les frontières et les *oppida* qu'elle avait avant la conquête romaine.

« Quant aux *civitates*, il ne faut pas les confondre avec les *oppida* et les *urbes*, forteresses et villes. Une ville était un assemblage de maisons habitées par des hommes légalement unis ; la cité consistait dans une agrégation d'individus jouissant des mêmes droits civils et soumis aux mêmes lois. Ce mot s'entendait de la division administrative comme du territoire occupé par l'agrégation, comme nous employons aujourd'hui les mots de *département*, *province*, *diocèse*, etc.

« Les cités elles-mêmes, au moins la plupart, se divisaient en *pagi*, espèces de cantons ou de districts. On distinguait les *grands pagi*, tous sous-divisés en *pagi moyens*. A leur tour, la plupart des *pagi moyens* renfermaient des *petits pagi*. En règle générale, un des *pagi* moyens, et dans celui-ci un des petits *pagi*, portaient le nom de grand *pagus* dont ils faisaient partie. On remarquera aussitôt que cette division a quelque analogie avec la division administrative actuelle de la Belgique : nos provinces sont de grands *pagi*; nos arrondissements, des *pagi* moyens et nos cantons, de petits *pagi*.

« L'Église chrétienne imita dès l'origine le système divisionnaire des Romains. A chacune des provinces civiles elle fit correspondre une *province ecclésiastique ;* à chaque métropole politique elle proposa un *métropolitain*, un évêque jouissant d'une autorité supérieure à celle d'autres évêques comprovinciaux ; à chaque cité civile elle fit correspondre une *cité épiscopale*, en lui donnant un évêque subordonné au chef spirituel de toute la province religieuse. L'ensemble des communautés chrétiennes soumises à la juridiction d'un évêque métropolitain ou simplement comprovincial constituait un *diocèse*, un évêché circonscrit dans les mêmes limites que la cité romaine.

« Telle était la règle que l'Église suivait généralement en marquant les divisions diocésaines. J'ai dit : généralement; car si des nécessités politiques et des besoins de nationalités l'ont entraînée à suivre les divisions géographiques de l'ordre civil, ces mêmes motifs l'ont quelquefois forcée à s'adapter aux changements qui sont survenus ensuite. Outre la juridiction territoriale, elle admettait parfois la juridiction personnelle et souvent aussi les droits du diocèse auquel appartenaient les premiers propagateurs de la foi. Même, pour le dire en passant, c'était là l'ordinaire dans les deux îles d'où vinrent les apôtres de notre pays, savoir l'Irlande et l'Angleterre, et c'est peut-être à cause de cela que la Belgique aussi offre l'un ou l'autre exemple d'une juridiction personnelle semblable. Il ne faut donc pas s'exagérer la conformité de l'organisation matérielle de l'Église avec celle de l'État. Il y a plus, les fondateurs des premières chrétientés en Orient, tenant compte des institutions juives, placèrent quelquefois des siéges épiscopaux dans les villes où les juifs avaient des sanhédrins.

« L'organisation prérappelée que l'Église admit dès l'âge apostolique, en se réservant la liberté de s'en écarter en certaines circonstances, a puissamment contribué à l'extension du Christianisme et au maintien de la discipline. D'abord, en l'adoptant, l'autorité ecclésiastique évitait les difficultés que devait présenter, surtout alors, une première délimitation du territoire juridictionnel. Ensuite, les évêques de la province y trou-

vaient plus de facilité à s'assembler au besoin et à conférer avec celui qui était comme leur chef et leur supérieur. Enfin, par là même que l'évêque ne dépendait sous le rapport civil que d'un seul gouverneur et n'avait à régir qu'une seule et même cité ou nation, il se voyait moins exposé à subir les funestes conséquences des rivalités qui s'élèvent trop fréquemment entre des peuples voisins l'un de l'autre ou entre leurs gouvernements respectifs. »

Carte archéologique de France. — Nous recevons de M. Anthyme Saint-Paul (rue Monge, 72, à Paris) l'annonce suivante :

« Les progrès accomplis dans ces dernières années, au point de vue de la statistique monumentale de la France, rendent de plus en plus sensible et regrettable le manque d'une carte générale résumant les notions acquises sur la richesse archéologique de notre pays. Appuyé sur de longues recherches et de nombreux voyages, aidé par les bienveillantes communications de quelques confrères, j'ai résolu de tenter ce travail. Pour assurer à cette œuvre une exécution soignée et le plus grand succès possible, je me suis adressé à MM. Hachette et Cie, qui ont bien voulu l'encourager et même se charger de sa publication, pour le cas où le placement d'un certain nombre d'exemplaires leur paraîtrait assuré.

« De plus, la forme définitive, le tirage et le prix d'une telle carte, qui n'intéresse qu'un cercle de savants assez restreint, ne pouvant être exactement déterminés que d'après le nombre au moins approximatif des souscripteurs. je prends la liberté, Monsieur, de vous demander si vous n'accorderiez pas à mon projet l'honneur de votre adhésion.

« La carte archéologique de la France ne sera pas destinée précisément à faire connaître les monuments classés par l'Etat comme historiques ; cette classification, à laquelle répond d'ailleurs une grande carte dressée par la Commission chargée de ces édifices, laisse en dehors d'elle beaucoup de monuments dignes de la sollicitude administrative, et en embrasse plusieurs qui ne présentent pas d'intérêt ou qui ont perdu toute authenticité par suite de reconstructions radicales. Pour figurer sur notre carte, il suffira à un monument d'avoir à peu près le degré d'importance exigé pour obtenir le titre d'historique et d'être antérieur à la fin du XVIe siècle (avénement des Bourbons). Nous ne serons très-sobres qu'à l'égard des antiquités préhistoriques et gauloises : nous ne signalerons que les plus célèbres, ne voulant en aucune façon refaire l'excellent travail géographique de M. de Mortillet sur ces deux époques. Sans négliger la Gaule romaine, nous ferons du Moyen-Age l'objet de notre prédilection. Outre les monuments principaux qu'il a laissés, nous indiquerons : les anciens

évêchés et l'emplacement des abbayes importantes dont « les ruines mêmes ont péri; » les bastides ou villes neuves des XIIe, XIIIe et XIVe siècles ; la hauteur des tours (donjons, beffrois ou clochers), les plus élevés; les écoles provinciales d'architecture au second quart du XIIe siècle. La division de la France en écoles d'architecture répondra, je le crois, à une attente déjà ancienne, qui a été déjà remplie dans une certaine mesure par la Commission des monuments historiques. Cette Commission a fait figurer sur sa carte les écoles précitées. J'ai cru devoir adopter des données un peu nouvelles ; mais ne voulant rien livrer à mon seul jugement sur une question qu'il serait temps de voir résoudre, j'ai expliqué, dans mon *Annuaire de l'Archéologue français*, la division que j'adopte, afin d'appeler sur cette division la critique et de la modifier au besoin, avant de la consigner définitivement sur ma carte.

« La carte archéologique de la France sera gravée à trois couleurs. Des teintes plates indiqueront les écoles, les signes seront très-variés, afin de déterminer, le plus exactement possible, la nature et l'époque de chaque monument ; mais, pour éviter aussi la confusion, ils seront rattachés à une petite quantité de types généraux. L'échelle que je me propose d'adopter, donnant à la partie gravée une longueur et une largeur de 85 centimètres, permettrait de porter en moyenne à 50 le nombre des localités et à 80 ou 90 le nombre des monuments figurés dans chaque département ; 4,000 renseignements environ seraient ainsi consignés dans notre carte et en feraient le tableau de nos richesses archéologiques le plus complet paru jusqu'à ce jour. J'espère joindre à la carte générale de petits appendices contenant d'une manière plus détaillée les environs de quelques grandes villes et une carte des écoles provinciales d'architecture gothique.

« Le prix de la carte archéologique sera de 15 à 20 fr., suivant le nombre des souscripteurs. La publication, activement préparée, en aura lieu probablement vers septembre ou octobre 1877, tout au moins avant le 1er janvier 1878. »

Le Cœur de Henri IV. — On lit dans le *Bulletin historique de l'Anjou :*

« Le cœur de Henri-le-Grand reposait dans l'église du collége de la Flèche, où il avait été déposé d'après le testament de ce bon prince. Cette église servait aux assemblées du club. L'œil du représentant dans une séance aperçut le monument : le lendemain, 7 vendémiaire an II, des ordres furent donnés pour jeter au feu les restes du cœur de ce héros. La troupe sous les ordres du général prit les armes ; des ouvriers furent com-

mandés pour détruire ce monument qui consistait dans une boîte de chêne dorée, en forme de cœur, sur laquelle était inscrit en lettres d'or : *Ci-gît le cœur de Henri-le-Grand;* celle-ci fermait à cadenas. La clef n'y était pas, on l'ouvrit avec un ciseau. La poussière des aromates qui avaient servi à l'embaumement s'éleva, et fit un petit nuage. On donna quelques secousses à toute la boîte ; on vit et on entendit tomber un corps d'un brun noir, solide.

« On marcha ensuite sur la place de la Révolution; on envoya chercher du menu bois chez un boulanger voisin ; le feu prit à la forge d'un serrurier. La flamme ayant éclaté, on fit sortir de sa boîte ce cœur autrefois si magnanime, desséché par le temps, et dans un instant il fut réduit en cendres.

« La troupe retirée, celui qui écrit ceci s'approcha peu à peu du petit bûcher, il le laissa s'éteindre se promenant d'un air indifférent ; puis jugeant que les cendres étaient refroidies, et n'apercevant plus que des enfants qui jouaient à l'extrémité de la place, il jeta un mouchoir sur l'emplacement, qui était couvert de cendres et de charbons noirs. Il en rassembla par ce moyen tout ce qui lui fut possible, et l'emporta sous son vêtement.

« Arrivé dans sa maison, il rassembla sa femme, sa fille et son gendre, et leur dit : « Mes amis, tandis que les honnêtes gens se sont renfermés chez eux pour ne pas être témoins du sacrilége qui vient de se commettre, mû par un sentiment d'amour et de respect, j'ai voulu sauver les cendres du cœur du bon Henri. Les voici : elles seront pour nous et nos enfants un objet de vénération, et peut-être un jour elles pourront être rendues à la vénération publique. Ces temps sont encore éloignés : ils ne reviendront peut-être que sous une autre génération ; pendant ce temps, nous aurons tout à craindre pour notre vie ; mais j'espère que du moins le ciel veillera sur celle de quelqu'un de nous quatre, qui survivra pour conserver ce monument précieux. »

« En conséquence, on mit les cendres dans une bouteille, sans aucune inscription qui put désigner la nature du dépôt, de crainte qu'elles ne fussent découvertes dans les fouilles auxquelles les maisons de ceux appelés royalistes étaient exposées.

« Le calme ayant succédé à l'orage, on voulut jouir du plaisir de jeter de temps en temps un coup-d'œil sur ces restes précieux. On imagina un tableau un peu profond sous verre, à la partie supérieure duquel la figure très-naturelle du bon Henri a été placée. Au-dessus on lit :

« Henricus magnus Francos amavit,
Flexienses dilexit.

« Au-dessous de cette inscription est un flacon transparent, contenant une partie des cendres de ce grand homme; l'autre partie est restée dans la bouteille. Ce flacon est entouré de l'inscription suivante :

« Cineres cordis Henrici magni pietate et grata
Memoria ob educationis pretium servati,
a C. Boucher, chirurgico.

« Ce petit monument de famille, religieusement conservé, resta ignoré du public jusqu'à la restauration. »

Paris. — La nouvelle paroisse Notre-Dame-des-Champs était d'une résonnance terrible ; à trois travées de distance, la parole du prédicateur n'y était plus intelligible. Voici par quel moyen la sonorité a été rendu à ce lieu saint :

Il a suffi de tendre, d'un côté à l'autre de l'édifice, des fils de coton, placés assez haut pour qu'on ne les voie pas, et assez nombreux pour qu'il y en ait dans toute l'étendue de l'espace résonnant, à un ou deux mètres de distance les uns des autres. Ils n'empêchent pas la propagation directe du son, mais ils font obstacle aux réflexions et aux remous, à peu près de la même manière qu'une couche d'huile sur une grande surface d'eau, sans l'empêcher de prendre son niveau, empêche les vagues et les éclaboussures.

A mesure qu'on posait un plus grand nombre de ces fils dans l'église, il semblait qu'une sorte de calme s'établissait dans l'air rendant les sons perceptibles sans fatigue, et permettant de les distinguer à distance. Aujourd'hui, la parole du prédicateur s'entend nette et distincte jusqu'aux deux extrémités de l'église, et, à la séance de concours de l'orgue, les passages les plus rapides et les plus forts étaient aussi parfaitement entendus que les passages doux et lents.

Tours. — Les membres de la commission du tombeau de S. François de Paule se sont réunis à l'Archevêché, le jeudi 15 février. Le but de la réunion était de constater le résultat des fouilles et des recherches entreprises par M. Guérin, architecte diocésain, sur les fondations de l'ancienne église du couvent de Saint-François. M. l'abbé Chevalier, historiographe du diocèse, avait été chargé de faire un rapport sur ce sujet. Les plans et descriptions des travaux déjà exécutés ont été mis sous les yeux de la Commission et lecture a été faite du rapport de M. Chevalier. A la suite de cette lecture et après un examen attentif des pièces et documents relatifs à la question, la commission a été unanime pour reconnaître que le

caveau récemment mis à découvert par les soins de M. Guérin, était bien réellement celui où le corps de S. François de Paule avait été déposé en 1507.

Yonne. — L'œuvre de la restauration du tombeau de sainte Alpaix du Cudot (Yonne) se poursuit activement.

Il y aura autour du monument 8 bas-reliefs représentant la vie merveilleuse de la sainte bergère ; un élève distingué de l'Ecole des Beaux-Arts, plusieurs fois médaillé, M. Emile Papiot, est chargé de la sculpture, et l'architecture est confiée à M. Clément Marioux qui n'en est plus à faire ses preuves. Nous avons vu, comme spécimen, la photographie et un des bas-reliefs nous faisant assister à une des extases de sainte Alpaix. Cette composition est superbe, tant au point de vue de l'art qu'au point de vue religieux et nous fait magnifiquement augurer de l'ensemble de l'œuvre qui sera digne du tombeau primitif édifié au XIIIe siècle par nos pères et que 93 n'a pas respecté. Le moment est bien choisi pour réparer cet acte de vandalisme.

Douai. — La ville de Douai vient d'acquérir pour la somme de 3,400 fr. le célèbre manuscrit du *Couvent de Sainte-Catherine de Sienne* qui figurait dans la bibliothèque de M. de Coussemacker.

Nantes. — Monseigneur Fournier, évêque de Nantes, a publié un Mandement pour solliciter les fidèles à le seconder dans le projet qu'il a de restaurer la cathédrale. Monseigneur Richard, archevêque de Lariste et coadjuteur de Paris, s'est inscrit en tête de la liste des souscripteurs pour une somme de 3,000 francs.

Saint-Avertin (Haute-Garonne). — En procédant au débadigeonnage de l'abside de cette église, M. Bernard a découvert d'intéressantes peintures murales du XIIe siècle. Le morceau capital est une figure, grandeur naturelle, de S. Saturnin. L'apôtre de l'Aquitaine, abrité dans une espèce de niche, bénit de la main droite et tient dans la gauche un livre.

J. C.

SOMMAIRE

des principaux articles parus dans les vingt-deux volumes de la Revue de l'Art Chrétien.

PREMIÈRE SÉRIE

1re ANNÉE, 1857, TOME I.

L'abbé J.-F. André, Documents liturgiques inédits sur l'ancienne église cathédrale de Carpentras.—*L'abbé Auber*, l'Abbaye de Fontgombaud.—*Les abbés Auber* et *Pelletier*, Iconographie de l'Immaculée-Conception. — *Louis de Baecker*, Pénalité et Iconographie de la Calomnie.— *Mgr Barbier de Montault*. Épigraphie et Iconographie des catacombes de Rome. — *Mgr Barbier de Montault* et *l'abbé Sayette*, Poésie liturgique du Moyen-Age. — *Dominique Branche*, Lettre archéologique sur l'Auvergne. — *Ernest Breton*, Église Saint-Georges, à Limbourg (duché de Nassau). — *A. Breuil*, Notice archéologique sur sainte Barbe. — *J. Carnandet*, Deux Proses inédites du Moyen-Age. — *Ph. de Chennevières*, Imagerie d'église au XVIIe siècle. — *L'abbé J. Corblet*, de l'Art catholique. Notice historique et liturgique sur les Cloches. — *L'abbé J.-E. Decorde*, Églises anciennes et modernes du diocèse de Rouen. Pavage des églises dans le pays de Bray. — *Doublet de Boisthibault*, les clochers de la Cathédrale de Chartres. Le tombeau de S. Chalétric. — *Léo Drouyn*, Monographie de Saint-Martin de Sescas (Gironde).—*Galoppe d'Onquaire et A. Blanchot*, Église Sainte-Clotilde. — *Ch. Gomart*, l'Abbaye d'Origny-Sainte-Benoite (Aisne). — *A. Goze*, Église de Coisy (Somme).—*Comte Grimouard de Saint-Laurent*, Art chrétien primitif : Le Christ triomphant et le don de Dieu. — *L.-J. Guénebault* Notice sur une pierre gravée inédite, représentant l'Ancien et le Nouveau Testament. — *Ch. de Linas*, de l'Orfévrerie appliquée à l'ornementation des livres. Notice sur un évangéliaire manuscrit de l'abbaye de Cysoing, conservé à la bibliothèque de Lille. — *Comte de Mellet*, de la Peinture chrétienne. — *B. Schayes*, Coup-d'œil sur les travaux de construction ou de restauration, en style du Moyen-Age, exécutés en Belgique depuis 1830. — *P. Schmidt*, de l'Industrie ecclésiologique. Pavage des églises.

Chaque volume contient une Revue des Sociétés savantes, une Chronique, des articles bibliographiques et un index des publications françaises et étrangères relatives à l'Archéologie et aux Beaux-Arts.

2e ANNÉE, 1858, TOME II.

L'abbé J.-F. André, Autel-Table de l'église de Vaucluse. Notice sur un Sarcophage chrétien découvert à Apt. — *Maurice Ardant*, Chapelets, Médaillons et Panonceaux

des Confréries de Pénitents de Limoges. — *L. de Baecker*, Lettre au R. P. Dom Pitra sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. — *G. Balthasar*, Notre-Dame de l'Epine (Marne). — *Mgr Barbier de Montault*, Épigraphie et Iconographie des Catacombes de Rome (*suite*). — *L'abbé Barrère*, le Christianisme et les églises dans la Chine et la Tartarie orientale, avant le XVIIe siècle. — *A. de Barthélemy*, Iconographie de quelques Saints de Bretagne. — *Edouard de Barthélemy*, Notre-Dame de Reims. — *Aug. Breuil*, de quelques prétendues Satires anticléricales dans les sculptures du Moyen-Age. — *L'abbé Cochet*, un cimetière de Lépreux au XIIIe siècle. — *L'abbé Corblet*, Essai historique et liturgique sur les Ciboires. Tombeau de Monseigneur Cart, à Nîmes. — *R. P. Dassy*, Monuments chrétiens primitifs à Marseille. — *Godart-Faultrier*, Oliphant du Musée d'Angers. — *E. Grésy*, Notice iconographique sur saint Pathus, évêque de Meaux. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, Art chrétien primitif : Le Christ triomphant et le don de Dieu (*suite*). L'Art chrétien dans la Vendée. — *Eugène Loudun*, décorations de l'église Saint-Vincent-de-Paul, de MM. Picot et Flandrin. — *Mathon*, Carreaux à dessins incrustés pour le pavage des églises. — *A. Mathieu*, la Crosse de Gaudry, évêque de Laon. — *Th. Mayery*, le Monument de Notre-Dame d'Afrique. — *L'abbé V. Pelletier*, de la Numismatique Papale. — *Elie Petit*, quel est l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ ? — *R. P. Dom Renon*, Remarques critiques sur les *Institutions de l'Art chrétien*, de M. l'abbé Pascal. — *L'abbé Ricard*, Résumé de Symbolisme architectural. — *Prosper Tarbé*, Animaux symboliques : le Tyrus. — *Émile Thibaud*, Association en faveur des Églises pauvres. — *Taillia*r, Notes pour l'histoire de l'Art chrétien dans le Nord de la France. — *L'abbé Van Drival*, Étude sur les Fonts baptismaux. La Croix d'Oisy et autres Croix anciennes.

3e ANNÉE, 1859, TOME III.

L'abbé J.-F. André, Nouveaux Documents liturgiques inédits relatifs à l'ancienne église cathédrale de Carpentras. — *L'abbé Auber*, les Architectes au XIXe siècle. Notice sur un reliquaire de l'époque romane. — *Louis de Baecker*. l'Art dramatique chrétien dans le Nord de la France. — *A. de Barthélemy*, le trésor de la Cathédrale de Tréguier (Côtes-du-Nord). — *E. Breton*, Fra Angelico da Fiesole et ses Fresques. — *A. Breuil*, le Trésor de la Cathédrale de Gran, en Hongrie. — *L'abbé Cochet*, Notes sur quelques chapiteaux mérovingiens. — *L'abbé J. Corblet*, l'Architecture du Moyen-Age jugée par les écrivains des deux derniers siècles. A-t-on réservé le précieux sang dans les siècles primitifs et au Moyen-Age ? L'orgue et les buffets d'orgue. — *Le R. P. Dassy*, Monuments chrétiens primitifs à Marseille : Sarcophages (*suite*). — *Dusevel et l'abbé Corblet*, les Chandeliers d'eglise au Moyen-Age. — *L'abbé Garciso*, un Reliquaire-Ostensoir. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, le Chemin de la Croix au point de vue de l'art. Le Christ triomphant et le don de Dieu : appendice. Du nu dans l'art chrétien. — *L'abbé Jouve*, Chapelle romane de Notre-Dame de la Salette, au château d'Esguille (Drôme). Notice sur l'ancienne Cathédrale d'Apt (Vaucluse) — *Edmond Le Blant*, sur les Graveurs des Inscriptions antiques. — *Ch. d'Linas*, anciens Vêtements sacerdotaux et anciens Tissus conservés en France. Œuvre des églises pauvres dans le département du Pas-de-Calais. — *L'abbé Mathieu*, la Croix

de Hugues, abbé de Saint-Vincent de Laon (XIIe siècle). — *Dom Renon*, Remarques critiques sur les *Institutions de l'Art chrétien*, de M. l'abbé Pascal (*suite*). — *Ant. Ricard*, Résumé du symbolisme architectural (*suite*). — *Petrus Schmidt* et *l'abbé Corblet*, le Chandelier pascal. — *Taillar*, Notes pour l'Art chrétien dans le Nord de la France, de 496 à 987. — *L'abbé Tau Dreval*, la Croix d'Oisy et autres Croix anciennes. Notice sur le Rochet de Saint-Thomas de Cantorbéry, conservé à la Cathédrale d'Arras. — *Le chanoine Voisin*, Notice sur une châsse émaillée de l'ancienne abbaye de Saint-Guislain.

4e ANNÉE, 1860, TOME IV.

Félicie d'Ayzac, du Symbolisme du Griffon dans l'Art chrétien du Moyen-Age. De la Déviation observée dans l'axe absidal de plusieurs églises anciennes. — *Mgr Barbier de Montault*, Peintures claustrales des Monastères de Rome. — *Antonio Bertoldi*, Anneau épiscopal de la bibliothèque capitulaire de Vérone. — *Bouvenne*, Piscine de l'église d'Ahun (Creuse). — *Aug. Breuil*, Anneau épiscopal du Trésor de Gran, en Hongrie. Calice pontifical et Croix-reliquaire, Croix d'autel et de procession, Monstrance et Calice, Reliquaire de la vraie Croix, Vases en forme de corne, appartenant au Trésor de la Cathédrale de Gran. — *Cattois*, Statue de saint Joseph de M. Froget. — *L'abbé Cochet*, De quelques particularités relatives à la Sépulture chrétienne du Moyen-Age. — *L'abbé J. Corblet*, Etude iconographique sur l'arbre de Jessé. Précis de l'Histoire de l'Art chrétien en France et en Belgique, avant le règne de Charlemagne. — *R. P. Dassy*, Sarcophages du musée de Marseille (*Suite*). — *L'abbé C. Dehaisnes*, Etude sur le Retable d'Anchin. — *Godefroy*, Monuments du B. Thomas Hélye de Biville. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, Peintures murales du XIIIe siècle découvertes en Vendée. — *Guénebault*, Sceau de la Pitancerie de Saint-Germain-des-Prés. — *N. Leroy*, Jean Jouvenet, appréciation de ses œuvres. — *Ch. de Linas*, Aumônières tirées de la collection de M. Oudet, architecte à Bar-le-Duc. Pontificalia de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, conservés à Brignoles. La Semaine-Sainte à Palerme. — *Mayery*, la Cathédrale de Saint-Jean de Maurienne. — *L'abbé J.-B. Pardiac*, Étude archéologique et iconographique sur sainte Ursule. — *É. Petit*, des Anachronismes de l'Art chrétien, à propos de Virgile. L'Église de Nogent-les-Vierges (Oise). Nouvelle interprétation d'un sarcophage du musée de Marseille. — *R. P. Dom Piolin*, Ex-voto de l'église de Saulges. — *Ch. Salmon*, Cathédrale d'Amiens : iconographie du portail de saint Firmin. — *Schaepkens*, Autel roman de Saint-Servais, à Maëstricht.

5e ANNÉE, 1861, TOME V.

L'abbé Auber, de l'an 1000 et de sa prétendue influence sur l'architecture religieuse. Congrès scientifique de Bordeaux. — *Félicie d'Ayzac*, de la Démonologie monumentale dans l'art chrétien du Moyen-Age. Symbolisme de la déviation de

l'axe des églises, de l'inclinaison vers la droite, imprimée aux crucifix du Moyen-Age, et de la plaie également marquée au côté droit de ces derniers. — *Mgr Barbier de Montault,* Anciens inventaires inédits des établissements français à Rome. Procession de l'Ascension. — *L'abbé Franz Bock,* les Vêtements sacerdotaux dans l'Allemagne moderne. — *Aglaüs Bouvenne,* Ruines de l'église Saint-Hippolyte à Paris. — *E. Breton,* Quatre jours dans le Péloponèse. — *A. Breuil,* Châsse d'Albert-le-Grand, à Cologne. Missel romain illustré, publié à Vienne (Autriche). Monstrance gothique de l'église de Sinzenich. — *L'abbé J. Corblet,* Étude historique sur les loteries. Précis de l'histoire de l'Art Chrétien, du IXe au XIe siècle, en France et en Belgique. Station du Chemin de la Croix de M. Viollet. — *Ch. Gomart,* le Tombeau de saint Quentin. — *C. Hippeau,* l'histoire naturelle légendaire au Moyen-Age. — *L'abbé Jouve,* du Théâtre au Moyen-Age. — *Lejeune,* Retable gothique de Buvrinnes. — *Ch. de Linas,* Étude historique sur les gants épiscopaux. Étude historique sur les mitres et spécialement sur celle de saint Louis d'Anjou. — *Mayery,* Mauvaises restaurations à Lyon et à Valence. — *L'abbé Pardiac,* Notice sur l'église Saint-Pardou de Barret (Charente). — *Peigné Delacourt,* Notice sur quelques meubles liturgiques conservés dans l'ancien diocèse de Noyon. — *F. Pouy,* Fête patronale des imprimeurs et libraires. - *R. P. Dom Renon,* La Croix de Caravaca. — *Vte de Saint-Andéol,* Autels de Vaison et de Sauveplantade. Un Autel des Rogations. — *A. Schaepkens,* Anciens bénitiers en pierre, de la province de Limbourg. Un chapiteau légendaire de la crypte de Rolduc. Ornementation sculpturale de quelques églises de Belgique. — *L'abbé Van Drival,* l'Art chrétien dans la Flandre.

6e ANNÉE, 1862, TOME VI.

A. Asselin et *l'abbé C. Dehaisnes,* Recherches critiques sur Jean Bellegambe et sur son œuvre. — *L'abbé Auber,* les Catacombes considérées comme type des basiliques chrétiennes. Symbolisme du Cantique des cantiques. — *Félicie d'Ayzac,* Zoologie mystique : l'Agneau. L'Antilope. — *Antonio Bertoldi,* Sarcophage-autel de l'église Saint-Zénon à Vérone. — *Raym. Bordeaux,* des Voûtes en bois et de leur réparation. — *L'abbé Cochet,* Note sur des Marmites en bronze conservées dans quelques collections archéologiques. Particularités sur la sculpture chrétienne du Moyen-Age. Nouvelles remarques sur la découverte du cœur de Charles V, dans la cathédrale de Rouen. — *L'abbé J. Corblet,* l'Architecture du XIIe siècle en France et en Belgique. Le Lion et le Bœuf sculptés au portail des églises. De l'origine de l'ogive. Grandes Découvertes historiques relatives à saint Jean-Baptiste et aux Évangélistes. La sculpture chrétienne au XIIe siècle. — *R. P. Dassy,* Sarcophages du musée de Marseille. — *Dupré,* Sainte Cécile glorifiée par les arts. — *Dusevel,* Lettre sur quelques sculptures de lion. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent,* la Prière de Marie et le bon Pasteur, étude sur un sarcophage d'Arles. Du Réalisme et des Symboles dans l'Art chrétien. — *Le Blant,* d'un Argument des premiers siècles de notre ère contre le dogme de la résurrection. — *Lejeune,* Tableau sculpté de l'église de Famillereux (Hainaut). — *De Linas,* les Sandales et les Bas. — *L'abbé Pardiac.* Histoire de saint Jacques-le-Majeur et du pèlerinage de Compos-

telle. Le Temps de Noël (cantiques-liturgie-coutumes). — *Élie Petit*, l'Église de Nogent-les-Vierges, note additionnelle. — *Le vicomte de Saint-Andéol*, une église Cathédrale du Ve siècle et son baptistère : Saint-Étienne de Mélas (Ardèche). — *Arnaud Schaepkens*, Anciens dessins de Chandeliers. Ivoire sculpté du trésor de l'église de Tongres. Monument funéraire du chanoine Ruyschen, à Saint-Servais de Maëstricht. Quatre Sceaux de la province de Limbourg. Des Lanternes. Tombeau de Waleram III, duc de Limbourg, à l'église de Rolduc.

7e ANNÉE, 1863, TOME VII.

L'abbé Auber, Anneau de sainte Radegonde et ses reliques à Poitiers. — *Félicie d'Ayzac*, Zoologie mystique : le Hérisson terrestre. L'Onagre. — *Balthazar*, La Cathédrale de Senlis. — *Mgr Barbier de Montault*, Iconographie des Vertus à Rome. — *Raymond Bordeaux*, Restauration de la Cathédrale de Bayeux. — *L'abbé J. Corblet*, L'Architecture chrétienne au XIIIe siècle. Le Dictionnaire d'architecture française, de M. Viollet-le-Duc. Les Fanaux du Limousin. L'Orfévrerie chrétienne au XIIe siècle. La Peinture chrétienne au XIIe siècle. Notre-Dame d'Évreux. — *Léo Drouyn*, Chapiteaux romans de la Gironde. — *Ch. Gomart*, La Chapelle de Notre-Dame de Sissy. — *Th. Lejeune*, Notre-Dame de Cambron et sa légende. — *Ch. de Linas*, Les Sandales et les Bas. — *Arthur de Marsy*, Les Églises fortifiées de la Thiérache. — *L'abbé Pardiac*, Origine païenne des masques du Carnaval. Pèlerinage de Compostelle. — *Vicomte de Saint-Andéol*, La Basilique de Vienne. Cuves baptismales de Chirens et de Saint-Nicolas (Isère). Du Symbole de la Croix dans le plan des églises. — *Arnaud Schaepkens*, Encensoirs romans et gothiques. Monument du culte de Saint-Servais. Vignette d'une Bible manuscrite du XVe siècle. — *L'abbé Tapin*, La Science et la Tradition. — *Emile Thibaud*, Notes sur quelques églises d'Auvergne. Royat et ses environs. Les saintes chapelles de l'Auvergne. — *Ch. Verschelde*, Étude sur la Tour de Babel.

8e ANNÉE, 1864, TOME VIII.

L'abbé Auber, l'Anneau de Sainte Radegonde et ses reliques à Poitiers. — *Félicie d'Ayzac*, Iconographie du Dragon. Le cerf, étude de zoologie mystique. — *Mgr Barbier de Montault*, Iconographie des Vertus à Rome. (*Suite*). — *Agl. Bouvenne*, la Lanterne des Morts de Felletin. — *Ernest Breton*, les Églises romanes de Cologne. — *L'abbé Canéto*, le Dicton de sainte Luce. — *L'abbé Cochet*, Notice sur une ancienne statue de Guillaume le Conquérant. — *L'abbé J. Corblet*, les Manuscrits à miniatures de la Bibliothèque de Laon. La Sculpture chrétienne au XIIIe siècle. Les Dessins du P. Jérôme Natalis. Culte et Iconographie de saint Jean-Baptiste dans le diocèse d'Amiens. Le Musée Napoléon à Amiens. — *Dupré*, Notice sur l'église abbatiale de Saint-Laumer, à Blois. — *Ch. Gomart*, Étude sur l'Église et la Crypte de Ham. — *Eug. Grésy*, Monument funéraire du XIIe siècle, dans le cimetière de Montereau-sur-le-Jard (Seine-et-Marne). — *L'abbé Didiot*, la Théo-

logie des Catacombes de Rome — *Edm. Le Blant*, Observations sur la bague attribuée à sainte Radegonde. Essai de lecture d'une inscription antique trouvée à Boulogne-sur-Mer. — *Ch. de Linas*, le Calice de saint Éloi à l'abbaye de Chelles. — *Élie Petit*, les Chapiteaux de l'église de Montataire (Oise). — *Dom Renon*, les Apôtres et le Credo. Crosse de saint Bernard conservée à la Trappe de Bellefontaine. — *Le vicomte de Saint-Andéol*, Qu'est-ce que l'Ogive ? — *A. Schaepkens*, Bénitiers en pierre et en cuivre. Du type primitif des chandeliers. Une statuette de saint Christophe. — *Émile Thibaud*, la Cathédrale de Clermont. — *L'abbé Van Drival*, l'Exposition de Malines.

9e ANNÉE, 1865, TOME IX.

Félicie d'Ayzac, Zoologie mystique et monumentale : La Brebis, le Bélier, le Bouc. — *L'abbé Balthasar*, la Cathédrale de Chartres. — *Mgr Barbier de Montault*, l'Autel et les saints Offices au Moyen-Age. Les Cadrans solaires en Anjou. Quelques signatures d'artistes en Anjou. Épistolier et Evangéliaire du XVIIe siècle à Angers. Reliquaire de la sainte Chemise en Anjou. — *L'abbé Bédu*, l'Église Saint-Nicolas de Bapaume. — *L'abbé Canéto*, un Salut anglo-français. — *L'abbé J. Corblet*, Chemin de Croix de Jean Du Seigneur. Un Cimetière énigmatique à Saint-Aubin-Montenoy. Le Pour et le Contre sur la culpabilité des Templiers. Le Vandalisme de la Révolution, d'après un témoin oculaire. Exposition de Peintures anciennes au Musée Napoléon d'Amiens. Une verge de Bedeau. Notice sur une Médaille de dévotion présumée d'origine amiénoise. — *Louis Enault*, l'Archéologie à l'Exposition de Rennes. — *Le comte Grimouard de Saint-Laurent*, Iconographie des Tombeaux. Des Travaux de M. de Rossi sur les antiquités chrétiennes de Rome. — *L'abbé Haigneré*, La Crypte de Notre-Dame de Boulogne. — *L'abbé Jouve*, Impressions de voyage : Luxembourg et Trèves. Metz, Nancy et Strasbourg. La Nouvelle église de Saint-Pierre à Mâcon. — *Claudius Lavergne*, Peintures murales de la chapelle de l'Élysée. — *Th. Lejeune*, l'Église Saint-Vincent à Soignies (Hainaut). — P. B. Pierre tombale du Vénérable De La Salle, à Rouen. — *Arthur de Marsy*, les Litres et les Ceintures funèbres. — *Dom Piolin*, du Costume monastique antérieurement au XIIIe siècle. — *Pressac*, Inscription de dédicace de l'église du Calvaire de Loudun. — *Vicomte de Saint-Andéol*, Étude sur les baptistères, les piscines et les cuves. — *A. Schaepkens*, Monuments relatifs au culte de saint Lambert. L'église Saint-Servais à Maëstricht. Un Personnage militaire des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liége. Chapelle de Saint-Lambert à Herstal. — *A. Siret*, Collections Essingh. — *L'abbé Tapin*, la Tapisserie de la reine Mathilde. Étude sur la Chasuble de saint Regnobert. — *L'abbé Van Drival*, l'Exposition de Malines.

10e ANNÉE, 1866, TOME X.

L'abbé Auber, Histoire et théorie du Symbolisme religieux. — *Félicie d'Ayzac*, Zoologie mystique et monumentale : la Chèvre. Le Dauphin. — *Le Bibliophile artésien*, Cérémonies funèbres célébrées à Bruxelles en l'honneur de Jeanne de Castille,

en l'année 1555. — *Raymond Bordeaux*, Questions ecclésiologiques. — *Aglaüs Bouvenne*, Sainte-Wilgeforte. — *Ernest Breton*, Ancienne basilique et nouveau cimetière de San-Miniato al Monte. — *L'abbé Canéto*, Archeologie des Pyrenées. — *Dom Chamard*, de l'antiquité des puits funéraires. — *L'abbé Cochet*, Note sur trois cercueils de plomb trouvés à Dieppe en septembre 1866. — *L'abbé J. Corblet*, Congrès scientifique de France : Session d'Amiens. La Peinture chrétienne au XIIIe siècle. Notice sur une inscription du XIe siècle, provenant de l'abbaye de Corbie. Exposition rétrospective de 1866, au Musée Napoléon d'Amiens. De quelques erreurs dans un Mémoire de M. Abel, lu à la Sorbonne. L'Orfévrerie chrétienne au XIIIe siècle. — *L'abbé Didiot*, Saint-Joseph et l'Art chrétien primitif. — *Goze*, des Voûtes en bois dans les églises du diocèse d'Amiens. — *Le comte Grimouard de Saint-Laurent*. Étude sur une croix pectorale du musée du Vatican. Des Vêtements dans l'Art chrétien. Observations sur la particule nobiliaire. — *L'abbé Jouve*, Impressions de voyage : grand-duché de Bade, Fribourg-en-Brisgau. Bâle, Lucerne, Schwyz, Einsiedlu. — *Ch. de Linas*, l'abbé Seiwold. — *R. P. Louis de Gonzague*, Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, près Tarascon. — *Arthur de Marsy*, Architecture militaire des Croisés en Syrie. — *Peigné-Delacourt*, Portes-Lampes du Ve siècle, représentant une basilique. — *Victor Pierre*, Eglises, Calvaires et Cimetières de Bretagne. — *Vicomte de Saint-Andéol*. Étude sur les Baptistères, les Piscines et les Cuves. — *Arnaud Schaepkens*, l'Art roman en Belgique. Jésus descendu de la Croix. Trois Monuments détruits à Maëstricht. — *A. Siret*, les Cartons d'Overbeck. — *L'abbé Tapin*, la prose de saint Exupère, premier évêque de Bayeux. — *L'abbé Van Drival*, l'Iconographie des Anges.

11e ANNÉE, 1867, TOME XI.

L'abbé Auber, Histoire et théorie du symbolisme religieux.—*F. d'Ayzac*, le Cheval, étude de zoologie mystique et monumentale. — *L'abbé Franz Bock*, la Couronne de l'empereur Constantin Monomaque. — *L'abbé Carot*, Vase baptistaire de Rochefort. — *Chapusot*, Crypte de Saint-Ephrem de Jâlons. — *L'abbé J. Corblet*, Congrès scientifique de France : XXXIVe session tenue à Amiens. L'architecture religieuse au XIVe siècle. L'orfévrerie religieuse à l'Exposition de 1867. L'abbé Seiwold. — *Georges Filimonov*, La verroterie cloisonnée.— *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, De l'iconographie de saint Jean-Baptiste. — *Th. Lejeune*, La crypte de Saint-Ursmer à Lobbes. Dalle funéraire de l'abbé Guillaume Cordier.— *Ch. de Linas*, L'Histoire du travail à l'Exposition universelle de 1867. — *L'abbé Ricard*, l'Eglise Saint-Vincent de Paul à Marseille. — *L'abbé Roze*, la Légende d'or. — *Vicomte de Saint-Andéol*, Découverte de la piscine du baptistère de Mélas. — *A. Schaepkens*, Deux fonts baptismaux de Belgique. Bourdon de Saint-Servais de Maëstricht. De quelques monstres chimériques de l'époque romane. Statue de la sainte Vierge, du XIVe siècle. Sculptures de Mathieu Kessels. — *L'abbé Tapin*, de l'Origine de la chasuble. — *L'abbé Van Drival*, les Tapisseries d'Arras. L'art et la philosophie de l'Égypte, étudiés dans un de ses monuments (musée de Boulogne). L'art chrétien au congrès de Malines de 1867.

12e ANNÉE, 1868, TOME XII.

L'abbé Auber, Symbolisme des sciences. Symbolisme des hiéroglyphes égyptiens et de la mythologie païenne. — *De Boissieu*, La crypte de l'église des Carmes. — *Firmin Boissin*, Une visite au nouveau Musée des Archives. — *Agl. Bouvenne*, Poisson en cristal de roche, provenant des Catacombes. — *Dom Chamard*, Lettre au Directeur de la Revue. — *L'abbé J. Corblet*, Introduction à l'Hagiographie du diocèse d'Amiens. La sculpture chrétienne au XIVe siècle. La peinture chrétienne au XIVe siècle. Origines royennes de l'institut des Filles de la Croix, d'après des documents inédits. L'orfévrerie au XIVe siècle. — *F. R.* Peintures murales de l'église Saint-Michel des Prémontrés. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, Du Nimbe. Le Christ triomphant et le don de Dieu (troisième appendice). — *Dom Guéranger*, Roma sotterranea. — *L'abbé Jouve*, Nouveau vitrail de N -D.de Genève. — *Claudius Lavergne*, l'Art chrétien au salon de 1868. Les Caractéristiques des Saints, du P. Cahier. — *Th. Lejeune*, la Pierre tombale de Guillaume Caulier. — *Charles de Linas*, Un ivoire du XIe siècle. Agrafes et bague tirées de la collection de M. Fillon. Ornement de bronze conservé au musée de Saint-Omer. Les casques de Falaise et d'Amfreville (Normandie). — *Charles Lucas*, Les grands architectes. — *L'abbé Pardiac*, Voyage archéologique dans la vallée d'Aran. — *É. Petit*, Théâtre de Hrotswitha — *Vicomte de Saint-Andéol*, l'Autel de Digne — *Arnaud Schaepkens*, Ivoire byzantin de Maëstricht. — *L'abbé Tapin*, Forme de la chasuble. Le retable de Livry. — *Tournal*, Habitations troglodytiques de l'Aude. — *L'abbé Van Drival*. L'art et la philosophie de l'Égypte.

13e ANNÉE, 1869, TOME XIII.

Félicie d'Ayzac, des Signes de la main et de la dactylologie numérale dans l'Art chrétien. — *Mgr Barbier de Montault*, Iconographie des Sibylles. — *Firmin Boissin*, le Musée gallo-romain de Saint-Germain-en Laye. L'art religieux au salon de 1869. L'art devant le Concile. — *Ernest Breton*, Cathédrale de Salisbury — *Dom Chamard*, une Église poitevine du Saint-Sépulcre, en l'an 1120. — *L'abbé Cochet*, Clochettes mérovingiennes. Lettre sur les confessionnaux au Moyen-Age. Dalles tumulaires et inscriptions trouvées, en 1869, aux anciens Dominicains de Rouen. — *L'abbé Corblet*, Nécrologie : M. Rousseau-Leroy. Origine du Patronage liturgique des boulangers. Origine de la Foi chrétienne dans les Gaules. — *L. Deschamps de Pas*, Restauration de la Cathédrale de Saint-Omer. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, du Nimbe de saint Nicodème et de saint Joseph d'Arimathie. Du type du Christ dans l'Art chrétien. — *Dom Guéranger*, Roma sotterranea. — *Ch. de Linas*, un Architecte français du XIIIe siècle, en Hongrie. — *Arthur de Marsy*, quelques Monuments élevés en l'honneur du Saint-Sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'église des Chevaliers de Saint-Étienne, à Pise. — *Élie Petit*, les Poèmes latins de Hrotswitha. — *L'abbé Poulbrière*, la Croix de Bassignac-le-Haut. — *Pouy*, Iconographie des thèses. — *Ch. Salmon*, les Origines de l'église de Tours. Lettre sur l'autorité historique de saint Grégoire de Tours. — *Arn. Schaepkens*, Cloches, clochettes et sonnettes Anciens fonts baptismaux de Zonhoven. — *Georges Schmitt*, Histoire de l'orgue. — *L'abbé Van Drival*, l'Art et la philosophie de l'Egypte. — *Ch. Vays*, l'Ostensoir de Notre-Dame de la Salette. — *L'abbé Verger*, Lettre sur l'autorité historique de saint Grégoire de Tours.

14e ANNÉE, 1870-1871, TOME XIV.

L'abbé Auber, Mémoire sur le symbolisme des monuments religieux. Démonologie monumentale. — *Mgr Barbier de Montault,* Iconographie des sibylles. Tombeaux de la Renaissance à Rome — *Ed. de Barthélemy,* les Pierres tombales de l'Eure. Statistique monumentale du canton de Verzy.— *Mgr Bartolini,* le Temple de Salomon à Jérusalem.— *Dom Bérengier,* les Iles de Lérins.— *Dom Chamard,* quelques mots sur le symbolisme du nimbe et sur sainte Véronique. — *L'abbé Cochet,* L'Évêque d'Orkney et les commissaires écossais à Dieppe. Sépultures chrétiennes trouvées à Saint-Ouen de Rouen — *L'abbé J. Corblet,* Origines de la Foi chrétienne dans les Gaules. Les cercueils de plomb. Les tombes en bronze de la cathédrale d'Amiens. — *Mgr Freppel,* Discours prononcé au Congrès archéologique d'Angers. — *L. Gautier,* Histoire de la charité au XIIIe siècle. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent,* Du type du Christ dans l'Art chrétien — *L'abbé Jouve,* Impressions de voyage en Hollande. — *De Linas,* le Crucifix blasphématoire du Palatin. Les armoiries du royaume de Hongrie. — *P. Louis de Gonzague,* les Madones de la Hongrie. — *Ch. Lucas,* Quelques églises du Saint-Sépulcre. Les églises circulaires d'Angleterre. Les tapisseries du Saint-Sépulcre de Paris. — *L'abbé Pardiac,* les Cathédrales du Moyen-Age.— *L'abbé Poulbrière,* le Portail de Beaulieu.— *Schmitt,* Histoire de l'orgue. — *E. Soyez,* Voyages des flottes de Salomon et d'Hiram en Amérique.

15e ANNÉE, 1872, TOME XV.

A. D. G L'église Saint-Loup près de Sablé. — *L'abbé Auber,* des *Obscœna.* Démonologie monumentale. — *Baron d'Avril,* l'art au point de vue de l'éducation. — *Mgr Barbier de Montault,* L'église de Saint-Sauveur *in Thermis,* à Rome. Les armoiries ecclésiastiques d'après le droit commun Les tombes de bronze à Rome. Deux inscriptions franco-italiennes. Deux ivoires du XIVe siècle au musée chrétien du Vatican, à Rome — *Ed. de Barthélemy,* Notre-Dame de Châlons-sur-Marne. — *Mgr Bartolini,* la Grotte de Bethléem. — *L'abbé Carrière,* les Sociétés savantes de province. — *L'abbé Cochet,* Fouilles dans la crypte de Saint-Gervais de Rouen. — *L'abbé J. Corblet,* l'Architecture chrétienne au XVe siècle. La sculpture au XVe siècle. La peinture et l'orfévrerie au XVe siècle. Notions élémentaires sur les antiquités préhistoriques. L'architecture du XVIe siècle. — *Léon Gautier,* l'Art au XIIIe siècle. La littérature au commencement du XIIIe siècle. — *Comte de Gomer,* l'Horticulture au Moyen-Age. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent,* Evolutions de l'art chrétien — *L'abbé Groussard,* un Vitrail de Chartres. — *H. Jouin,* la chaire de l'église Saint-Laurent à Paris. — *P. Louis de Gonzague,* le choix du titre dans les abbayes Norbertines. — *Charles Lucas,* les trois architectes de Sainte-Sophie de Constantinople — *A. de Marsy,* de l'Architecture religieuse en Scandinavie. — *P. Minasi,* Sarcophage d'Aire-sur-l'Adour. — *Élie Petit,* Quintin Warin, peintre Amienois. — *L'abbé Poquet,* Considérations sur l'étude de l'histoire locale. — *L'abbé Poulbrière,* Castelnau de Bretenoux — *Pouy,* Ordre de l'Espérance fondé par Charles VI. — *Vicomte de Saint-Andéol,* l'Archéologie au monastère de la Grande Chartreuse. — *Schmitt.* Histoire de l'orgue (*fin*)

16e ANNÉE, 1873, TOME XVI.

L'abbé Arbellot, Églises des Salles-Lavauguyon. — *L'abbé Auber*, l'Art chrétien fragment poétique. — *Duc d'Aumale*, M. de Montalembert apprécié comme critique d'art. — *F. d'Ayzac*, l'Homme, étude d'archéologie mystique. — *Mgr Barbier de Montault*, Inventaire de la basilique de Sainte-Marie-Majeure. L'Ambon de l'église abbatiale du Sacro-Speco. Symbolisme d'une façade d'église en style du XIIe siècle. — *Ed. de Barthélemy*, Notre-Dame de l'Épine en Champagne. Carreaux émaillés de Fromentière (Marne). — *L'abbé Charles*, l'Exposition rétrospective d'objets d'art, à Tours. — *L'abbé Cloquet*, Notice sur un tableau de l'Immaculée Conception. — *L'abbé Cochet*, Fouilles d'une villa romaine à Saint-Martin-Osmonville (Seine-Inférieure. — *L'abbe J. Corblet*, Précis de l'histoire de l'Art chrétien. Vocabulaire des symboles et des attributs usités dans l'Art chrétien. — *Ferrand*, Éloge de M. de Caumont. — *Mgr Gaume*, le Théâtre au Moyen-Age. — *Léon Gautier*, Etudes historiques sur les hymnes. Etudes historiques sur les proses. — *L'abbé Goussart*, Verrières de N.-D de Chartres. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, Evolutions de l'Art chrétien. — *Ed. Le Blant*, Recherches sur les bourreaux du Christ. — *Ch. de Linas*, Etoffe arabo-persane conservée à Rouen. — *Lottin de Laval*, Procédé de Moulage. — *A. de Marsy*, les Piliers symboliques de Forres et de Dunkeld (Ecosse). — *L'abbé Muller*, un nouveau vitrail de la cathédrale de Noyon. — *L'abbé Pardiac*, les Feux de la Saint-Jean. — *Antonin Rondelet*, la Nouvelle cathédrale de Marseille. — *L'abbé Sagette*, deux nouvelles verrières à N.-D. de Bergerac. — *Paul Sédille*, l'Architecture du Moyen-Age au Salon de 1873. — *Georges Smith*, le déluge d'après une inscription cunéiforme. — *Edmond Soyez*, la Gloire de la cathédrale d'Amiens.

17e ANNÉE, 1874, TOME XVII.

Félicie d'Ayzac, Etudes d'archéologie mystique sur les maladies et les difformités corporelles. — *Mgr Barbier de Montault*, les Crosses du Musée chrétien du Vatican. Epitaphe de Prosper Publicola à Rome. Les Cloches de Rome et d'Anagni. Reliquaire de S. Lazare à Saint-Pierre du Vatican. Les Livres de chœur des églises de Rome. — *F. Bobart*, l'Architecte. — *L'abbé Canéto*, la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes. — *L'abbé Ch. Cerf*, La Chapelle du cardinal Gousset, à Reims. — *L'abbé Cochet*, Le Trésor de Cailly (Seine-Inférieure). — *L'abbé J. Corblet*, Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne. L'église du Sacré-Cœur à Montmartre. Démocharès ou une fausse étymologie du mot *mouchard*. — *E. Dramard*, la Cathédrale de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer. — *L'abbé Hénault*, Peintures de la crypte de Notre-Dame de Chartres. L'Eglise de Loigny. — *Ad. Lance*, une Mission archéologique en Algérie. — *Latteux*, Essai sur l'histoire du verre et des vitraux peints. — *Edmond Le Blant*, Lettre à M. l'abbé Corblet sur quelques observations de M. Naudet. — *Th. Lejeune*, le Monastère, l'Eglise et la Vierge miraculeuse de Bonne-Espérance (Belgique). — *A. de Marsy*, de l'Ancienne décoration de la façade de l'Hôtel-de-Ville de Compiègne. — *Élie Petit*, la Statue miraculeuse de Boulogne. — *Émile Thibaud*, les Monuments de Montferrand. — *Ch. Timbal*, la Décoration du Panthéon. — *L'abbé Van Drival*, l'Exposition rétrospective de Lille.

IIe SÉRIE

N. B. — A compter de 1874, chaque année comprend deux volumes.

TOME I (XVIIIe de la Collection.) — 1874.

F. d'Ayzac, Etude d'archéologie mystique sur les maladies et les difformités corporelles. Le chat, étude d'archéologie mystique. — *Mgr Barbier de Montault*, le Baptême au Moyen-Age. L'Archéologie et l'Art chrétien à l'Exposition religieuse de Rome en 1870. — *E. de Barthélemy*, l'Eglise de Sainte-Menehould. — *P. Bénard*, Vitrail de M. Claudius Lavergne dans l'abside de l'église de Clastres. — *E. Breton*, la cathédrale de Séville. — *Chauffier*, Essai sur un coffret du XIIe siècle, appartenant à la cathédrale de Vannes. — *L. Clément*, de la représentation du Sacré-Cœur de N.-S. J.-C. — *L'abbé Cochet*, l'Eglise de Brémontier. — *L'abbé J. Corblet*, Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne. Un sceau d'Inquisiteur. — *Germer Durand*, l'Imagerie religieuse. — *L. de Farcy*. Tapisseries de la cathédrale d'Angers. — *Claudius Lavergne*, Projet de décoration du Panthéon. — *G. Lecocq*, un reliquaire de S. Quentin. — *De Linas*, Découverte de plombs historiés à Rouen. — *Ch. Lucas*, Projet de décoration du Panthéon. Concours ouvert pour la construction de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre. — *V. de Maumigny*, Projet de décoration du Panthéon. — *Elie Petit*, Examen d'un texte de l'Imitation de Jésus-Christ. — *Dom F. Plaine*, le Pourpoint du B. Charles de Blois. — *E. Poitet*, Archéologie romaine. Les peintures de la Basilique souterraine de Saint-Clément, à Rome. — *Rohault de Fleury*, la Restauration des anciennes fresques en Italie. — *Petrus Schmidt*, Restauration de la cathédrale de Clermont. — *L'abbé Van Drival*, Momies et antiquités péruviennes du musée d'Arras. L'Exposition de Lille.

TOME II (XIX de la Collection.) — 1875.

Mgr Barbier de Montault, la Croix de Henri IV à Rome. Découverte d'un traité de symbolisme du XIIIe siècle à la bibliothèque de Poitiers. Deux musiciens oubliés. — *Ch. Barthélemy*, les Tableaux de l'église Saint-Louis de Versailles. — *A. Bouillet*, Essai sur l'église de Sainte-Foy de Conches. — *De Boyer de Sainte-Suzanne*, les Tapisseries d'Amiens. — *C.*, Castel-Gandolfo. — *Félix Clément*, des Formes hiératiques et de leur influence sur le progrès des arts. — *L'abbé J. Corblet*, Deux grands artistes chrétiens : les frères Duthoit. L'Architecture civile et militaire de Pise avant le XVe siècle. Un chef-d'œuvre typographique. Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'Iconographie chrétienne. — *L'abbé Davin*, les Anciens monuments chrétiens de Rodez. — *Delvigne*, quelques Remarques à propos d'une nouvelle édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*. — *P. Germer-Durand*, Rapport sur l'imagerie religieuse. — *J. Giraud*, l'Ecole laïque au XIIe siècle. — *L. G.*, le Nouveau chœur de la cathédrale de Montpellier. — *Edm. Le Blant*, sur une pierre tumulaire portant les mots *Christus hic est*. Note sur quelques représentations antiques de Daniel dans la Fosse aux lions. — *Ch. de Linas*, les Origines de

l'orfévrerie cloisonnée. Les silex de Wagnonlieu. --- *Ch. Lucas*, les Architectes de la cathédrale de Tolède. -- *P. Minasi*, le Sarcophage de Sainte-Quitterie. --- *Dom F. Plaine*, le B. Charles de Blois, duc de Bretagne, protecteur des arts au XIVe siècle. --- *J.-M. Richard*, Inventaire du couvent des Dominicaines d'Arras en 1324. --- *Rostan*, l'Eglise du couvent des Dominicains de Saint-Maximin. --- *Petrus Schmidt*, Eglise du Vœu national au Sacré-Cœur. --- *L'abbé Van Drival*, l'Exposition de Lille.

TOME III (XXe de la Collection.)—1875.

A. Auber, le Clergé et l'Archéologie. -- *Félicie d'Ayzac*, l'Ane, étude d'Archéologie mystique. La Hyène. — *Mgr Barbier de Montault*, les Églises de Rome, étudiées au point de vue archéologique. Le Palais archiépiscopal de Bénévent. — *Ed. de Barthélemy*, les Pyrénées françaises ; histoire et monuments. — *Brianchon et Loth*, l'abbé Cochet. — *E. Cartier*, l'Église et les Vieux-Catholiques, d'après une peinture des Catacombes. — *L'abbé Jules Corblet*, Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'Iconographie chrétienne. — *J. Giraud*, le Génie grec et le Christianisme. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, le Bon Pasteur et l'Orante ; nouvelle étude sur un sarcophage d'Arles. -- *Joret-Desclosières*, M. Ernest Breton. -- *De Linas*, les Origines de l'Orfévrerie cloisonnée. -- *Élie Petit*, d'un prétendu Manuscrit de 1406, contenant divers fragments de l'*Imitation de Jésus-Christ*.-- *J.-M. Richard*, deuxième Inventaire du couvent des Dominicaines d'Arras.

TOME IV (XXIe de la Collection). — 1876.

Mgr Aniviti, la Sténographie au service de l'Église. — *Anonyme*, le David et l'exposition de Michel-Ange. — *Mgr Barbier de Montault*, les Églises de Rome étudiées au point de vue archéologique. Armorial des papes. — *Ch. Barthélemy*, un Tableau de Stella à l'église de Montreuil-Versailles. — *M. B. Carrière*, une Découverte à l'église métropolitaine de Toulouse. — *L'abbé J. Corblet*, Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne. — *L'abbé Daux*, la Flore monumentale du cloître abbatial de Moissac. — *L'abbé Davin*, la *Cappella greca* du cimetière de Priscille. — *G. Duplessis*, Bibliographie. — *C. Escalle*, l'Abbaye de Saint-Pierre à Ferentillo. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, Etude sur une série d'anciens sarcophages. — *L. C.* les Protomartyrs de l'Occident. — *Edm. Le Blant*, les Martyrs de l'Extrême-Orient et les Persécutions antiques. — *Ch. de Linas*, les Origines de l'orfévrerie cloisonnée. — *L'abbé Pardiac*, une Cloche historique à l'hospice des Enfants-Trouvés de Bordeaux. — *L. Piesse*, les Monuments historiques de l'Algérie. — *J. M. Richard*, le Sacré-Cœur et l'Art Chrétien.

TOME V (XXIIe de la Collection). — 1876.

Félicie d'Ayzac, le Castor, étude de zoologie mystique. — *Mgr Barbier de Montault*, les Eglises de Rome (*suite*). Un sceau mal conçu. Inscriptions commémoratives de l'érection de deux basiliques mineures. Les douze signes célestes. Epitaphe de l'évêque Teutran. — *de Boyer de Sainte-Suzanne*, Lettre à un

curieux de curiosités. — *P. Cahier*, Bibliothèques du Moyen-Age. — *R. Charles*, Notes sur St-Jean des Echelles (Sarthe). — *V. Coipel*, Notes et observations d'Esthétique. — *L'abbé J. Corblet*, des Noms de baptême et des Prénoms des Chrétiens. — *L'abbé Davin*, la *Cappella greca* du cimetière de Priscille, à Rome. — *J. Giraud*, les Vandales. — *J. de la Rennerie*, Notes sur l'église abbatiale de St-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres). — *De Linas*, les Origines de l'orfèvrerie cloisonnée. — *Élie Petit*, de la Sténographie. — *L'abbé Poulbrière*, les Trois Papes Limousins. — *J.-M. Richard*, un Reliquaire de l'ancienne cathédrale d'Arras.

Les prochaines livraisons publieront les travaux suivants :

Mgr Aniviti, les Fleurs dans leur rapport avec le Culte catholique. — *Félicie d'Ayzac*, la Belette, étude de zoologie mystique. — *Mgr Barbier de Montault*, les Églises de Rome (*fin*). Observations archéologiques sur les églises de Rome. Les Tabernacles de la Renaissance à Rome. Commentaires historiques et archéologiques sur le *Liber Pontificalis* d'Anastase le bibliothécaire. — *R. Charles*, essai archéologique et historique sur St-Georges de Lacoué, et St-Frainbault de Gabrône (Mayenne). — *L. Cavrois*, le Refuge de l'Abbaye d'Etrun à Arras, devenu le siége en 1772 de la fabrique de porcelaines d'Arras, et en 1876 de l'imprimerie de LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN. — *L'abbé J. Corblet*, des Noms de baptême (*fin*). Etude historique et archéologique sur les lieux de baptême. Travaux des Sociétés savantes. Bibliographie, Index bibliographique Chronique. — *L'abbé V. Davin*, la *Cappella greca* (*suite*). Les Sanctuaires primitifs de la Gaule et de l'Italie. — *Comte Grimouard de Saint-Laurent*, Etudes iconographiques. — *Ed. Le Blant*, les Sarcophages du Musée d'Arles. — *C. Le Gentil*, Orfévrerie, Verrières, Tableaux, Sculptures, Confessionnaux, Chaire à prêcher, Banc de communion, etc. de l'Abbaye de Saint-Vaast en 1600. — *Th. Lejeune*, les Edifices religieux de Lobbes (Belgique). L'Ecole monastique de Lobbes. — *De Linas*, les Origines de l'Orfévrerie cloisonnée (*suite*). — *L'abbé Muller*, le vitrail de S. Pantaléon à la cathédrale de Noyon. — *L'abbé Pardiac*, les Vêtements de S. Jean-Baptiste. — *L. Piesse*, les Monuments de l'Algérie. — *Dom Piolin*, Recherches sur les artistes qui ont exécuté les sculptures de l'église abbatiale de Saint-Pierre de Solesmes. — *Dom Plaine*, le Missel de Vougay en Bretagne (Xe siècle). — *Mgr Paulinier*, Lettre pastorale instituant un Cours d'archéologie religieuse au grand Séminaire de Besançon, et une Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie. — *Ch. Salmon*, le Reliquaire de S. Jean-Baptiste à la cathédrale d'Amiens. — *Ed. Soyez*, deux Chapelles de la cathédrale d'Amiens. — *J.-M. Richard*, la Tour de Ferques. La Rédemption, Mystère inédit du XVe siècle.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

dans le tome vingt-deuxième de la Revue de l'Art chrétien

Ayzac (Mme Félicie d'). Le Castor, étude de zoologie mystique, 307.

Barbier de Montault (Mgr). Les Eglises de Rome étudiées au point de vue archéologique, 87, 318.

— Un Sceau mal conçu, 212.

— La Croix de Justin II, 215.

— Inscriptions commémoratives de l'érection de deux basiliques mineures, 217.

— Les douze signes célestes, 219.

— Epitaphe de l'évêque Teutran, 219.

Boyer de Sainte-Suzanne (Bon de). Lettre à un curieux de curiosités, 25.

Cahier (le P. Ch.). Les Bibliothèques du Moyen-Age, 238.

Charles (Robert). Notes archéologiques et historiques sur Saint-Jean-des-Echelles (Sarthe), 402.

Coipel (V.). Notes et observations d'esthétique, 55.

Corblet (J.). Des noms de Baptême et des prénoms des chrétiens, 5, 273.

— Travaux des Sociétés savantes, 228, 448.

— Index bibliographique, 243, 480.

— Chronique, 246, 483.

— Bibliographie, 468.

— Tables du volume, 506.

Davin (V.). La *Cappella greca* du cimetière de Priscille, 138, 411.

Giraud (J.). Les Vandales, 207.

Linas (Ch. de). Les origines de l'orfévrerie cloisonnée, 61, 302.

— Réponse à une note de Mgr Barbier de Montault, 216.

Petit (Elie). De la Sténographie, 221.

Poulbrière (J.-B.). Les trois Papes limousins, 225.

Rennerie (J. de la). Notes sur l'église abbatiale de Saint-Jouin de Marnes (Deux-Sèvres), 222.

Richard (J.-M.). Un Reliquaire de l'ancienne cathédrale d'Arras, 257.

TABLE DES DESSINS

1. Autel de l'ancienne cathédrale d'Arras, 260.
2. Baiser de Judas (le) et la Cène, 241.
3. Chef de saint Vaast et Châsse de la sainte Manne (pl. du n° d'octobre), 257.
4. Coupe de Perm (collection G. Stroganoff), 380.
5. Coupe de Sludka (collection S. Stroganoff), 378.
6. Coupes du Musée de l'Ermitage, 381, 382.
7. Crosse offerte à Mgr l'évêque de Versailles (pl. du n° de juillet), 1.
8. Eglise de La Ferté-Bernard (Sarthe), 469.
9. Fresque — du côté gauche de la *Cappella greca* (pl. double du n° de juillet), 139; — du côté droit de la même *Cappella* (pl. double du même n°), 183.
10. Halles de La Ferté-Bernard, 471.
11. Hébreux (les trois) dans la fournaise, à la *Cappella greca*; le Christ délivrant les trois Hébreux dans la fournaise, d'après une coupe de verre (pl. double du n° d'octobre), 411.
12. Lettres ornées des manuscrits du Moyen-Age, 238, 239, 240, 241.
13. Moïse frappant le rocher; buste de la statue de Nabuchodonosor (pl. du n° d'octobre), 425.
14. Porte Saint-Julien, à La Ferté-Bernard, 470.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VINGT-DEUXIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN [1]

A

Acace (S.), 18.
Académies romaines, 228.
Adam, 475, 477.
Adrien Ier, pape, 120.
Age — de pierre, 70 ; — du bronze, 68, 69, 73.
Agneau (l'), 146.
Albanie, 289.
Alexandre-le-Grand, 79.
Allains, 365.
Alpais (Ste), 490.
Alphonse de Liguori (S.), 303.
Ananias, Mizaël et Asarias, 412.
Angleterre, 255.
Antiquités — assyriennes, 255 ; — byzantines, 379 ; — sibériennes, 397, 398.
Apocalypse (l'), 140, 141, 145, 148, 205, 433.
Apôtres, 277. — V. *Pierre*, *Paul*.
Arbre de vie, 445.
Arbres, leur symbolisme, 443.
Argos, 256.
Arménie, 302, 370.
Armoiries pontificales, 225-227.
Arras. — V. *Autel*, *Reliquaire*.
Art chrétien, 55. — V. *Catacombes*, *Églises*, *Iconographie*, *Mosaïques*, *Statues*, etc.
Arvales (frères), 69,
Aryas, 63, 368.
Asie centrale, 64, 82, 83.
Attila, 75.
Augusti, 21.
Autel de l'ancienne Cathédrale d'Arras, 260.
Autel papal, 333.
Autels, 88, 90, 91, 92, 93, 97, 98, 103, 108, 127, 129, 132, 133, 134, 263.

B

Babylone, 150, 154, 180, 182, 423, 428.
Bain de Susanne, 164.
Baldaquins, 99, 334.
Baudry (M. l'abbé), 448, 449.
Baptême, 427, 428, 439, 440 ; — des enfants, 29.
Baptistères, 124, 125.
Barbares (les), 61-86, 363.
Baronius, 91.
Bartolini (Mgr), 327, 328.
Basilique primitive de Saint-Pierre de Rome, 109.
Bas-reliefs, 357, 407-409 ; — de Saint-Pierre de Rome, 116, 117,
Bayeux. — Voir *Tapisserie*.
Bénédictins, 208, 232.

[1] Nous n'avons pas inséré dans cette table les noms des auteurs d'articles ; ils sont imprimés d'une manière assez saillante dans la première table pour que nous ayons cru cette répétition inutile. J. CORBLET.

Bénitiers, 327.
Bernin (le), 110, 115, 334.
Bertrand (M. Al.), 68.
Bestiaires, 309.
Bête (la) de l'Apocalypse, 141, 149, 180.
Biarmie, 387.
Bibliographie, 468-479.
Bibliothèques du Moyen-Age, 238-242.
Bijoux anciens, 399.
Bollandistes, 285.
Boniface VIII, 122, 355.
Bourges, 477.
Bréal (M. Michel), 69.
Britisch-Museum, 254.
Bronze, 69, 70.
Bustes, 353, 355.

C

Calendrier républicain, 290-299.
Calices, 340, 341.
Calvinistes, 284, 285.
Canons arabiques, 20.
Cappella greca du cimetière de Priscille, 137-206, 444-447.
Carcassonne, 254.
Carte archéologique de France, 486.
Casques gaulois, 67.
Castor (le), Etude de zoologie mystique, 307-317.
Catalogues de curiosités, 34, 52.
Catacombes, 96. — Voir *Cappella greca*
Cathédrale d'Arras, 258.
Caucase, 364, 368, 374.
Caumont (M. de), 465,
Chaines de S. Pierre, 107.
Chaire à prêcher, 483.
Chaire de St-Pierre de Rome, 337.
Chambres des Sacrements, 436.
Chandeliers, 140, 340.
Changement de noms, 13, 289.
Chape de Mgr Mabile, 247.
Chapelle grégorienne, 135.
Chapelles de St-Pierre-de-Rome, 125-137.
Charles (M. Léopold), 468-472.
Charles (M. Robert), 468-472.
Chateau des Allains, 366.
Chateaux historiques de l'Yonne, 450-463.
Chatellux (Yonne), 461.
Chef — de S. Luc, 322; — de S. Vaast, 257, 261, 265.
Chrétien, acception de ce mot, 12.
Christianisme, 208.
Christophe (S.), 323.
Chronique, 246-256, 483-490.
Ciboires, 341.
Circonscriptions diocésaines, 484-486.
Circonspection chrétienne, 312.
Circulaire archéologique, 234.
Claessens (M.). 484.
Claire d'Assise (Ste), 303.
Clément VI, 225.
Cloitres, 95.
Cœur de Henri IV, 487-489.
Cœur (Jacques), 453, 454.
Colchide, 363.
Collectionneurs, 25-53, 391.
Colombe Reatina (Ste), 304.
Combles de St-Pierre de Rome, 343-346.
Comité des Travaux historiques, 448.
Concile de Nicée, 19.
Condamnation de Susanne, 182.
Confession de St-Pierre de Rome, 329-333.
Congrès — archéologique de France, 229; — des Orientalistes, 65; — scientifique de Versailles, 463.
Corneille, 479.
Coupe — de Perm, 380; — de Sludka, 378.
Coupes du Musée de l'Ermitage, 381. 382.
Coupole de St-Pierre de Rome, 344-346.
Courajod (M.), 450.
Crédence, 139.
Croix — d'autel, 342; — de Justin II, 215-217, 321; — pectorales, 161.
Croix (la vraie), 322.
Crosse offerte à Mgr Mabile, 246.
Crucifiement, 408.
Crypte de St-Pierre-de-Rome, 347-361.
Cryptes, 87, 88, 91, 94, 96.

Curieux des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, 36-40.
Curiosités, 25-53.

D

Dalmatiques, 342.
Daniel, 166, 188, 192, 194, 200-206, 412, 421, 422.
Darius le Mède, 415.
David (M. Jules), 450.
Décorations religieuses, 472-475.
Découvertes, 483, 489. — Voir *Fouilles*.
Delisle (M. L.), 229.
Délivrance de Susanne, 186.
Denis d'Alexandrie (S.), 15.
Diable, 142. - V. *Satan*.
Dieu, 171, 177, 436.
Digard (M. A.), 463.
Doctrine évangélique, 428, 436, 438, 439.
Dominique (S.), 303.
Douai, 490.
Dragon, 204.
Druilhet-Lafargue (M.), 464.

E

Eau mystique, 430, 432, 434.
Ecclésiastique (l'), 437.
Eglise (l'), 141, 153, 166, 178, 179.
Eglises. — Voir *La Ferté*, *Saint-Jean des Echelles*.
Eglises de Rome, étudiées au point de vue archéologique, 87-137, 318-361.
Egypte, 78, 81.
Enarrations de S. Augustin, 221.
Enfer, 477.
Epitaphes, 106, 120, 219, 355. — V. *Inscriptions*.
Espagne, 280.
Esprit-Saint, 428, 433.
Etoles, 87,
Eucharistie, 426, 428, 441, 442.
Eunuques volontaires, 310.
Euphrate, 370.
Eusèbe de Césarée, 376.
Eustache (S.), 17.
Evolutions de l'art, 54.
Expositions rétrospectives, 50.
Ezéchiel, 430.

F

Farcy (M. de), 472-475.
Fécamp (Seine-Inf.), 248.
Fiefs, 404.
Finlande, 386.
Finnois, 74.
Fleuve de vie, 445.
Fontaines, 102.
Fonts baptismaux, 319.
Fouilles, 255, 256, 389, 449.
François de Paule (S.), 489.
Fresques, 93 96, 104, 112, 354. — V. *Cappella greca*.
Funérailles, 79, 80.

G

Garucci (le P.), 170, 183, 186.
Géorgie, 364.
Gille (M. F.), 397, 400, 401.
Grèce, 277.
Grecs, 79.
Grégoire III, 350.
Grégoire XI, 225.
Grégoire de Nysse (S.), 16.
Grimouard de St-Laurent (M. le Cte), 229.

H

Halles du XVIe siècle, 471.
Hébreux (les trois) dans la fournaise, 411 425.
Henri IV, 487.
Hermas, 146, 151.
Héron de Villefosse (M.), 450.
Hippolyte (S.), 155, 163, 165, 172, 188, 416, 419, 424.
Huns (les), 71, 75, 83, 367.

I

Ichthus ou Poisson, 439.
Iconographie, 407-408. — V. *Capella*, *Eglises*, *Symbolisme*, etc.
Idoles, 31. — V. *Nabuchodonosor*.
Imitation (de l') du Moyen-Age, 57.
Incinération, 70.
Index bibliographique, 243-245, 480-482.
Indo-Chine, 79.

Innocent VI, 225.
Inscriptions, 19, 89, 92, 94, 99, 101, 102, 104, 112, 119-123, 218, 219, 320, 324, 326, 327, 331, 332, 335, 349, 353, 355, 356, 357, 358, 359, 450. — Voir *Epitaphes*.
Institut des Provinces, 464, 465.
Instruments en bronze, 74.
Irénée (S.), 423.
Isaïe, 429.

J

Japhet, 63, 71.
Jean-Baptiste (S.), 23, 407.
Jean-Chrysostome (S.), 11, 15, 16.
Jean (S.) l'évangéliste. — V. *Apocalypse*.
Jéhovah, 171.
Jérôme (S.) 440.
Jésus-Christ, 141, 154, 155, 169, 178, 195, 203, 224, 408, 416, 417, 431, 435, 446.
Joachim, mari de Susanne, 170, 187.
Jouets d'enfants, 31.
Jubilé, 122.
Jugements — chez les Juifs, 175; — de Dieu, 195.
Justin Ier, 76, 215.
Justin II, 76, 215.
Justin (S.). 434.

K

Kensington Museum, 49-50.

L

La Bruyère, 290.
La Ferté-Bernard, 468-472.
La Flèche, 487.
Lampes, 332.
Lampes de terre cuite, 161.
Lance (la sainte), 355, 361.
Lapidation, 190.
Le Blant (M. Ed.), 21, 450, 479.
Lenormant (M. F.), 62, 72.
Léon (S.), pape, 129.
Lerch (M.), 388.
Lettre à un curieux de curiosités, 25-53.
Lettres ornées du Moyen-Age, 238-242.
Liberté (de la) artistique, 58.
Lièvre (le), 395.
Limbes (les), 424.
Lion (le), 354.
Littré (M.), 386.
Lois de Manou, 281.
Londres, 254.
Louis XIV, 460.
Louvain, 483.
Louvois (Mis de), 461.
Lune (la), 178.
Lutzenko (M.), 390.

M

Mabile (Mgr), 246.
Maderne (Charles), 116.
Mages (les trois), 421.
Magog, 63, 71.
Manne (la Ste), 263.
Marius (S.), 16.
Martial (S.), 16.
Martigny (M.), 22, 161.
Martine (Ste), 88.
Massagètes, 72, 73.
Maubuisson, 248.
Mazarin, 459.
Médailles, 375, 376.--V. *Monnaies*.
Médaillons, 360.
Memmi (Simon), 353.
Mengs (Raphaël), 89.
Mer Caspienne, 368, 369, 373, 426.
Michaïlov (M.), 372.
Michel-Ange, 114, 115, 133, 134, 319, 345.
Mingrélie, 302.
Mischnah (la), 193.
Mitres, 87, 247.
Moïse frappant le rocher, 425-447.
Monnaies — antiques, 379; — arabes, 384; — coufiques, 384; — djoutchides, 385; — orientales, 379.
Mont-de-Piété, à Rome, 90.
Mont-St-Michel, 229.
Mosaïques, 92, 98, 99, 118, 331, 335, 336, 354, 357.
Moscou, 372, 374, 392.
Moscovie, 371.

Moutiers (Savoie), 219, 220.
Musée — de Kertch, 390, 392; — de l'Ermitage à St-Pétersbourg, 381, 382, 383, 392, 393, 394, 397, 398, 399, 400, 401.
Musées, 32, 48.
Mutilation spirituelle, 311.
Mystères du Moyen-Age, 475-479.

N

Nabuchodonosor, 412, 413, 415, 421, 425, 478.
Nantes, 490.
Nativité de S. Jean, 407.
Niche rectangulaire (une), 138-141.
Nicolas de Tolentin (S.), 94.
Nom — de Jésus, 276; — de Marie, 276-277.
Noms — d'adoption, 6; — de baptême, 5-24, 273-306; — des premiers chrétiens, 11-22; — des Romains, 11; — empruntés aux parents et aux parrains, 304-306; — hébreux, 15; — tirés des circonstances de la naissance ou du baptême, 302-304; — tirés de l'Ecriture-Sainte, 274-278; — de l'hagiographie, 280-287; — de l'histoire naturelle, 290-299; — de la littérature et de la politique, 300-302; — de la mythologie et de l'histoire profane, 287-290; — des croyances et des fêtes chrétiennes, 278-279; — des vertus et des sentiments de piété, 279, 280.

O

Obélisques, 111.
Odobesco (M. A.), 85, 86.
Oppida, 484.
Orante, 153, 183.
Orfévrerie cloisonnée, 61-86; 362-402.
Orfèvres, 266, 269.
Origine des noms de baptême, 7-11.
Ornements sacerdotaux, 339-342. — V. *Chape, Chasuble, Mitre*, etc.
Ossètes, 366, 368.
Ostensoirs, 341.

P

Pagi, 485.
Pair (S.), 448.
Palliotto. — Voir *Parements*.
Palmier, 444, 445.
Palustre (M. Léon), 475-479.
Papauté, 210.
Papes limousins, 225-227.
Paralytique (le) de l'Evangile, 164.
Parements, 130-132, 473.
Paris, 248, 489.
Parrains, 305.
Parthes, 374.
Patrons et modèles, 472.
Paul (S.), 8, 9, 13, 101.
Péché (le), 166.
Peine des Adultères, 190.
Peintures murales, 490. — Voir *Fresques*.
Pèlerinage de Fécamp, 248-250.
Pèlerinages, 448.
Permie, 387.
Perret (M.), 166.
Perses, 81.
Pétronille (Ste), 132, 133.
Peur (de la) du Moyen-Age, 59.
Pie VI, 338.
Pie VII, 101.
Pie IX, 97, 98, 329.
Pierre (S.), 18, 19, 91, 105, 132, 438.
Pierre Balsame (S.), 18.
Place St-Pierre de Rome, 111.
Plain-chant, 60.
Poitiers, 478.
Polyeucte, 479.
Pompei, 256.
Porte de ville, 470.
Portes — de St-Pierre de Rome, 123, 124; — St-Martin et St-Denis, à Paris, 248.
Poussielgue-Rusand (M.), 246.
Prénoms des chrétiens, 5-24.
Proportions des plus grandes églises du monde, 325.
Provinces Baltiques, 375.
Prudence (le poëte), 417, 418, 433.

Puritains d'Angleterre, 277.

Q

Quicherat (M.), 448.

R

Races humaines, 63-65.
Reinaud (M.), 374.
Reliquaire de l'ancienne Cathédrale d'Arras, 257-272.
Reliquaires, 203, 321-324.
Reliques, 91, 93, 100, 107, 321-324, 330, 334 ; — de S. Vaast, 257 ; — du précieux Sang, 248, 250.
Retables, 409.
Révoil (M.), 229.
Révolution française, 290.
Robespierre, 265.
Rocher de Moïse, 425-447.
Rome, 484. — V. *Autels, Catacombes, Cappella, Eglises*, etc.
Rossi (M. de), 101, 151, 161, 233.
Rougé (M. de), 147.
Russie, 283, 362-401.

S

Sacristie de St-Pierre de Rome, 337, 338.
Sainctot, sculpteur, 472.
Saint-Avertin (Haute-Garonne), 490.
Saint-Fargeau (Yonne), 452, 455.
Saint-Jean-des-Échelles (Sarthe), 402-410.
Saint-Jouin-de-Marnes, description de son église, 221-225.
Saint-Pair (Manche), 448.
Saint-Paul (M. Anthyme), 486.
Saint-Pierre de Rome, description de cette église, 108-137, 318-361.
Salle capitulaire de Saint-Pierre de Rome, 342, 343.
Salomon, 176.
San Gallo, 90.
Sarcophages, 108, 229, 230, 319. — V. *Tombeaux*.
Satan, 141, 143, 149, 159, 163.
Saul, 8, 9.
Scandinaves, 66.
Sceau mal conçu (un), 212-214.
Sedulius, 435.
Sépultures, 148.
Sibérie, 395.
Sierburg (Prusse), 483.
Signe de la Croix, 175.
Signes célestes (les 12), 219.
Smith (M. Georges), 255.
Société — archéologique de l'Orléanais, 467 ; — du Maine, 236 ; — d'Emulation de Cambrai, 236, française d'Archéologie 51 ; — des Antiquaires de France, 229, 450 ; — de l'Ouest, 234, — des Etudes historiques, 450 ; — des Sciences morales de Versailles, 463.
Sociétés des Beaux-Arts, 44.
Sommaire des principaux articles parus dans les XXII volumes de la *Revue de l'Art Chrétien*, 490-503.
Sources des noms de Baptême, 273-306.
Souvigné-sur-Même, 472.
Sphinx, 147, 148, 167, 168, 180.
Statue — de S. Pierre, 327 ; — érigée par Nabuchodonosor, 412, 413, 414.
Statues, 116, 134, 349, 353, 357 ; — de papes, 118 ; — de Saint-Pierre de Rome, 129, 326 ; — équestres, 118.
Statuettes, 358, 359.
Sténographie, 221.
Strabon, 373.
Stroganoff (M.), 380, 384, 388.
Susanne, 153-200.
Symboles évangéliques, 360.
Symbolisme. — Voir *Castor*.
Synagogue, 188.

T

Tableaux, 103, 105, 126.
Tables de pierre, 350-352.
Talmud, 191.
Tanlay (Yonne), 456.
Tapisserie de Bayeux, 250-253.
Tapisseries, 474.
Tartares, 77.
Tasse (Le), 95.

Temple — de Salomon, 430; — du ciel, 204; — mystique, 430, 433, 439.
Tentation de Susanne, 153.
Terres cuites, 397.
Théodoret, 16.
Théonas (S.), 17.
Thyssagètes (les), 386.
Tissandier (M.), 67.
Tombeaux, 94, 95, 96, 126, 130, 132, 133, 135, 318, 336, 379, 449, 490.
Toumaine (le prince), 76, 77.
Touraniens, 64-65, 72, 386.
Tours (Indre-et-Loire), 489.
Travaux des Sociétés savantes, 228-237, 448-467.
Trépassement de Notre-Dame, 468.
Trésor — de Mourum, 384; — de Saint-Pierre de Rome, 339-342.
Triptyque, 262.
Troade (la), 67.
Tubalcaïn, 79.
Tumulus, 387.
Turkestan, 81, 83, 84.

U

Ujfalvy (M. de), 82.
Usage facultatif ou obligatoire des noms de Baptême, 22-24.

V

Vandales (les), 207, 211.
Vandalisme, 264.
Ventes publiques, 47.
Verbe de Dieu, 172, 173, 177, 415.
Véreschaguine (M.), 367-368.
Versailles, 246, 463, 465. — Voir *Congrès*, *Société*.
Vertus personnifiées, 327, 336.
Vestiaire, 313, 316.
Viollet-le-Duc (M.), 207-211.
Vitraux peints, 468-470.
Vitré (Exposition de), 253.

W

Wilbert (M.), 236.

Z

Zèle téméraire, 479.

Arras, imp. de la Société du Pas-de-Calais.
P.-M. Laroche, directeur.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00612 9197